JUGEMENS
DES SAVANS
SUR LES
PRINCIPAUX OUVRAGES
DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée 1. de l'ANTI-BAILLET de MENAGE, avec des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE; 2. des REFLEXIONS sur les Jugemens des Savans; 3. des REFLEXIONS sur la Vie de Descartes par Baillet; 4. des Jugemens des Savans sur les MAITRES D'ELOQUENCE par Mr. GIBERT Professeur de Rhetorique.

TOME CINQUIEME.

Les Enfans celebres.

A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.

Digitized by Google

VA1 1507488

Digitized by Google

LE

LIBRAIRE

AU

LECTEUR.

*LE Traité que je vous donne ici devoit, ſuivant ſa première deſtinée, ſervir d'Epitre Dédicatoire à un plus grand Ouvrage, comme vous le verrés aiſément par la lecture de ſon commencement. Mais l'Auteur l'ayant inſenſiblement laiſſé groſſir ſous ſa main, j'ai cru qu'il méritoit de faire un volume à part, d'autant plus volontiers, que la matière qu'il contient eſt toute différente de celle dont il s'agit dans le Recueil des déguiſés. L'Auteur s'eſt rendu lui-même à cette raiſon, lorſqu'il a été queſtion d'obtenir ſon conſentement pour cette ſéparation. Ainſi vous pourrés conſidérer tout ce qui précéde le premier nombre du Traité qui fait l'article d'*Eupolis, *comme une Préface véritable ſervant de préparation ou d'entrée au Recueil des* ENFANS DEVENUS CELEBRES PAR LEURS ETUDES ou PAR LEURS ECRITS. *Je ne prétens pas vous prévenir ſur la lecture de ce petit Ouvrage, puiſque c'eſt de vous que l'Auteur & moi devons en attendre le jugement. Je vous avertirai ſeulement qu'il a tâché de ne point paſſer l'âge de* vingt *ans dans les jeunes Savans dont il a fait le dénombrement, pour ne rien perdre de l'agrément qui ſe trouve dans une rareté de cette nature, & pour garder autant qu'il ſeroit poſſible la juſteſſe du deſſein qu'il a eu d'exciter les Enfans à l'Etude des Lettres & à l'amour des Sciences par des exemples de toute eſpece.*

TABLE

Des Perſonnes des Etudes desquelles il eſt parlé dans cet Ouvrage.

Les Chiffres ſont ceux des Pages, & non ceux des Articles.

A.

Pag. 120
Accurſe.
Acidalius, *Valens.* 56
Adeodat, *ou*, Dieudonné. 22
Alciat, *André.* 41
Alexandre le jeune, *Jerôme.* 63
Alexandre *le Grand.* 4
Amalaſunte *Reine des Gots.* 110
Anonyme de l'an 1445. 26
Anonyme du Servite Italien. 113
Arabes *ou* Mahometans. 23
Argoli, *Jean.* 63
Artus *Prince de Galles.* 141
d'Aſpe & de Meilhan, *Bernard.* 105
Athenaïs. 101
Auguſte *Empereur R.* 8
S. Auguſtin *Evêque.* 20
Marc Aurele, *Antonin Emp.* 16
Avicenne, *Abo-Ali.* 23

B.

Baïf, *Jean Antoine de* 50
Balde, *Ubald* 120
Barbarus, *Hermolaüs.* 30
Barthius, *Gaſpar.* 86
Beauchaſteau. 114
Bembe, *Pierre.* 40
Beroalde *l'ancien*, Philippe. 31
Beroalde *le jeune*, Philippe. 32
Beze, *Theodore de* 57
Bignon, *Jerôme.* 83
Bochart, *Samuel.* 99
Boëtie, *Etienne de la* 44
Bourbon *l'ancien*, Nicolas. 38
Bouthillier de Rancé, *Armand.* *Voyés* Rancé. 103
Budé, *Guillaume.* 121
Burta, *Gabriel de.* 105

C.

Caligula, *Emper. R.* 8
Calvus, *Or. Rom.* 7
Campanella, *Thomas.* 69
Canters, { *André.* / *Pierre.* / *Jacques.* } 35
Cantere, *Guillaume.* 56
Cantere, *Theodore.* ibid.
Caramuel, *Jean.* 100
ſainte Catherine. 109
Caton *le Cenſeur* dit l'*Ancien.* 119
Celſus, *Publius Juventius.* 16
Ceſar, *C. Julius.* 7
Cethegus, *Marcus.* 119
Chrétiens. 17
Ciceron, *M. Tull.* 7
Cornificius (*la ſœur de*) 109
Cotelier, *Jean-Baptiſte.* 101
Court (*Charles Caton de*) 105
Craſſus, *Lucius.* 19
Craſſus, *Publ. Licinius.* 201
Crinitus, *Jacques.* 36
Critton, *Jacques.* 36

D.

Delrio, *Martin Antoine.* 61
Didyme d'*Alexandrie.* 20
Douza le jeune, *Jean.* 51
Duilliers, *Fat. de* 105

E.

Edouard, *Roi d'Angl.* 142
Erasme. 121
Eſtienne, *Henri.* 52
Eudocie *ou* Athenaïs. 109
Eupolis. 3
Eurydice. 119
Euſtochie. 110

F.

Felicius, *Conſtantius Durantius.* 40
Filles ſavantes. 108
Fox Morzillo, *Sebaſtien.* 46
Friſchlin, *Nicodeme.* 43

G.

Ghilini, *Camille.* 38
Gordien l'aîné *Emp. R.* 17
Goulart, *Simon.* 103
Gracques (*la mere des*) 109
Grevin, *Jacques.* 46
Grotius, *Hugues.* 70
Grotius, *Pierre.* 73
Guillelmus *ou* Guillelmius, *Jean.* 56

H.

Heinſius, *Daniel.* 81
Heliot, *Nicolas.* 25
Hermogene de Tarſe. 111
Hobbes, *Thomas.* 88
Hortenſius *Or. R.* 7
Hortenſius (*la fille de*) 109
Hypatia, *fille de Theon.* 110

I.

S. Ignace. *Voyés* Loyola. 127
Julien l'*Apoſtat.* 140

L.

Lalli, *Jean-Baptiſte.* 62
Lælius (*la fille de*) 109
Lamoignon, *Guillaume de* 47
Lamoignon, *Pierre de* 132
Lento, *Joſeph.* 63
Liceti, *Fortunio.* 80
Lipſe, *Juſte.* 58
Longepierre, *Hilaire Bern. de* 105
Longueil, *Chriſtofle de* 33
Lopé de Vega, *Felix.* 62
Louvois, *Camille de* 105
Loyola, *Ignace de* 127

M.

Maine, *Louis Auguſte Duc du* 107
Manuce le jeune, *Alde.* 53
Marquiſet *ou* Marchiſetti, *Jacques.* 112
Marthe, (*de ſainte*) 56
Mazzoni, *Jacques.* 56
Melanchthon, *Philippe.* 42
Menandre, *Athenien.* 3
Meurſius, *Jean.* 68
Modernes. 25
Morzillo. *Voyés* Fox *Sebaſt.* 46

N.

Nerva, *M. Coccejus.* 9

O.

Origene, *Adamantius.* 18

P.

Papinien *Juriſc.* 48
Parent, *Anne.* 56
Pascal, *Blaiſe.* 88
Peireſc, *Nicolas Claude Fabri de* 64
Petau, *Denys.* 74
Pic de la Mirande, *Jean.* 26
Piſon, *Marc.* 111
Pithou, (*Meſſieurs*) 56
Platine, *Barthelemi* ou *Bap.* 121
Platon. 119
Pline *le jeune.* 13
Politien, *Angel. Baſſ.* 29
Pollio, *Aſinius.* 7
Poſtel, *Guillaume.* 126
Praxagoras. 6
Pudens, *Lucius Valerius.* 9
Puy, *Claude du* 56

Q.

Quintilien *le fils.* 14
Quirinus. 35

R.

Ramirez del Prado, *Laurent.* 87
Ramus, *Pierre.* 125
Rancé, *Armand Bouthillier de* 103
Rigaut, *Nicolas.* 75
Ringelberg, *Joachim Sterck* ou *Fortius de* 123
Romains. 7
Rovere, *Jerôme de la* 50

S.

SArnelli, *Pompeo.* 103
Saumaiſe, *Claude de* 76
Scaliger, *Joſeph Juſte.* 60
Scaliger, *Jules Ceſar.* 122
Scioppius, *Gaſpar.* 73
Scipion, *Publius.* 119
Secundus Nicolai, *Jean.* 37
Severe, *Septimius Emper. R.* 17
Socrate *le Philoſophe, Athen.* 119
Sorel, *Charles.* 199
Spelman, *Henri.* 130
Stella, *Jules Ceſar.* 113
Stella, *Louis.* 45
Streinnius, *Richard.* 54
Strozza, *Hercule.* 32
Sulpitius, *Servius* 119

T.

S. THomas d'*Aquin.* 120
Thou, *Jacques Auguſte de* 131
Tibere, *Empereur R.* 8

V.

VArus (*la femme de*) 109
Verin, *Michel.* 28
Verjus, *Jean.* 91
Voſſius, *Iſaac.* 103
Uſſerius, *Jacques.* 88

Z.

ZAmoieski, *Thomas.* 55

DES ENFANS
DEVENUS CELEBRES
PAR LEURS ETUDES
&
PAR LEURS ECRITS.

A MONSIEUR DE

LAMOIGNON
FILS
DE MONSEIGNEUR
L'AVOCAT GENERAL.

MONSIEUR,

Il s'agit de laiſſer voir le jour au Recueil des AUTEURS DEGUISE'S, dont la découverte avoit fait jusqu'ici le ſujet de votre divertiſſement. Je ſerois peut-être mal reçu du Public & de Vous-même, ſi j'entreprenois de publier quelques-uns des fruits de vos études. Mais j'ai tout ſujet d'esperer que perſonne ne trouvera mauvais que je mette vos jeux en lumiére, lorsqu'on voudra conſidérer que vous êtes encore renfermé dans les termes de l'enfance, & que les jeux ſont l'occupation la plus ordinaire & la plus éclatante des Enfans. Ce que vous avés bien voulu appeller vous-même *le jeu des Masques d'Auteurs* n'a point été un divertiſſement moins agréable pour vous que les autres jeux le pourroient être pour la plûpart des Enfans de votre âge. Mais je me trompe, ou il a quelque choſe de plus ſolide & de plus utile : & ſans le reſpect ou le ménagement qui eſt dû à une infinité de perſonnes de tout âge, de tout ſéxe & de toute condition, j'ajoûterois qu'il eſt incomparablement moins pénible & moins accablant que les

jeux des Echets, du Trictrac, des Dames, & que la plûpart de ceux des Cartes.

Je prévois l'objection que les Joueurs ordinaires nous préparent. Ils vont nous alleguer ſans doute que les Maîtres qui ont établi les jeux, qui les ont réduits en Art, & qui en ont prescrit des régles, n'ont pas remarqué que l'inſtruction devoit entrer dans la définition du jeu. Mais nous ſommes venus trop tard pour répondre à ces Meſſieurs, & ils devroient être ſatisfaits de ce qui leur a été dit ſur ce ſujet par ceux qui ont inventé les jeux de Blaſon, de Chronologie, de Géographie, de Généalogie & d'Hiſtoire. Car ſi nous avions l'indiscrétion d'en appeller au jugement des Sages de l'Antiquité pour leur faire déclarer que l'on doit toujours joindre l'utile à l'agréable dans les divertiſſemens: que ſavons-nous s'il ne prendroit point envie à ces Meſſieurs de traiter d'*enfans* & d'*idiots* les Quintiliens, les Horaces, les Cicerons, & les Platons, comme la femme du Théatre de Moliere (1) a traité Ariſtote?

Nous pouvons donc tenir ces Joueurs ordinaires pour duëment réfutés par ceux qui ſont venus avant nous: mais j'appréhende que nous ne puiſſions pas avec la même facilité nous défaire de certains eſprits chagrins parmi les gens d'étude qui voudront nous chicaner ſur ce que nous faiſons paſſer pour un *jeu d'Enfant* ce qu'ils croyent devoir faire l'occupation la plus ſérieuſe des Savans du cabinet. Ces perſonnes s'imagineront nous faire grace de nous accorder que la *découverte des Auteurs déguiſés* peut paſſer pour un jeu, pourvû que nous voulions reconnoître avec eux qu'il n'appartient qu'à des Maîtres conſommés en âge & en lectures de jouer à pareil jeu. Du reſte ils ſoûtiendront que c'eſt une étude à laquelle il n'y a point d'Enfant qui puiſſe prétendre, avant que d'être au moins au-deſſus de l'âge à qui les Romains ont donné le nom d'*adoleſcence*: de ſorte que ſi de pareils Cenſeurs pouvoient devenir nos Juges, il faudroit nous réſoudre à paſſer condamnation, & ſupprimer votre exemple, de peur qu'il ne fût d'une trop dangereuſe conſéquence contre leur jugement.

Je crois, Monſieur, que pour bien vivre avec eux nous pourrions leur abandonner une partie de ce qu'ils nous demandent pour ſauver le reſte, & leur accorder que nous nous abſtiendrons dorénavant d'appeller la découverte des Auteurs déguiſés votre *jeu* ou votre *divertiſſement*, pourvû qu'ils ne nous ôtent pas de la penſée que cette occupation, qu'ils qualifient d'*étude ſérieuſe*, n'a rien de trop diſproportionné avec la portée des Enfans de votre âge & de votre inclination. Il ſemble qu'elle n'éxige autre choſe qu'un peu de cet amour que vous faites paroître pour l'Hiſtoire des Lettres & de ceux qui les ont cultivées. Quand il s'agiroit de quelque choſe de plus, nous pourrions avancer que cela ſeroit toujours au-deſſous de diverſes eſpéces d'études plus laborieuſes & plus longues dont il faut avouer que les Enfans ſont capables.

La connoiſſance de l'Hiſtoire en général, & celle de l'Hiſtoire des Lettres en particulier, dont la découverte des Auteurs cachés ne fait qu'une très-petite partie, eſt ſans comparaiſon plus bornée & plus facile que celle des Belles Lettres même, de la Philoſophie, des Mathématiques, du Droit & de la Théologie. Si ces Meſſieurs refuſent de reconnoître que ces grandes connoiſſances avec toute leur ſublimité & toutes leurs difficultés puiſſent ſe trouver renfermées dans les bornes de l'eſprit des Enfans, ſans infuſion, & par l'aſſiduité ſeule d'une étude bien conduite: nous tâcherons de leur faire voir que leur refus n'a point de fondement. Et ſi nous venons à bout de les perſuader ſur toutes les autres Sciences: jugés, Monſieur, s'ils pourront s'empêcher de conclurre en votre faveur pour ce qui re-

1 ¶ Martine dans le Médecin malgré lui Act. 2. Sc. 1.

2 Nous n'avons point d'autres termes pour exprimer ceux que les Latins appellent *Pueri* & *Adoleſcentes*. Mais nous ne parlerons ici que de ceux d'un âge au-deſſous de 20. ans.

3 ¶ Bayle, Critique générale de l'Hiſt. du Calvin. Lettre 1. & 2.

4 Platon & les Academiciens.

5 Suid. Lex. col. 350.

regarde une connoiſſance auſſi bornée qu'eſt celle des Auteurs cachés.

Ils ſavent très-bien que nous n'avons que deux moyens que nous puiſſions employer pour leur prouver que les Enfans (2) peuvent ſe rendre très-ſavans dans les connoiſſances qui font toute l'étude de l'âge viril & de la vieilleſſe, & que ces moyens ſont celui du Raiſonnement & celui de l'Expérience. Nous ne pourrions rien faire de meilleur que d'employer le Raiſonnement : mais ſi vous avés remarqué la maniére dont ces Meſſieurs ont déja commencé à douter de ce que nous entreprenons de leur prouver, vous aurés ſujet de craindre que nous n'ayons affaire à des Pyrrhoniens qui diront adieu à tous nos raiſonnemens, & ſe mocqueront de nous. Il vaut donc mieux recourir à l'Expérience, & leur montrer par divers éxemples des doctes Enfans qui ont paru de tems en tems, que ce qui s'eſt trouvé en uſage dans tous les ſiécles d'avant nous, n'eſt pas devenu impoſſible dans le nôtre, & ne le ſera point apparemment dans la poſterité.

J'appreus que nous ſommes encore menacés de ce côté-là, & les nouvelles que nous recevons de jour en jour de divers endroits de la République des Lettres ſemblent nous aſſurer que le Pyrrhoniſme las de ſe voir reſſerré dans les bornes de la Philoſophie, tâche de ſe répandre inſenſiblement ſur tout ce qui eſt du reſſort de l'eſprit de l'homme; qu'il fait des progrès ſurprenans ſur toutes les Sciences; & qu'il vient même déja gâter les plus belles de nos Hiſtoires (3). Saiſiſſons-nous au moins de quelques éxemples Hiſtoriques auſquels il n'a pas encore touché; & tâchons de ne point avancer de faits auſquels il puiſſe trouver à mordre.

GRECS.

EUPOLIS.

1. IL faut premiérement qu'on nous paſſe la certitude où nous ſommes, que dès que le genre humain a commencé de ſe décraſſer un peu, & dès que la politeſſe des mœurs & des lettres s'eſt trouvée à la place de la groſſiéreté & de l'ignorance, on a ſondé l'étenduë & les forces de l'eſprit des Enfans; & que l'on s'eſt apperçu qu'ils étoient capables d'autre choſe que de jouer & de garder des Troupeaux. C'eſt ſur ces expériences que Socrate avoit fait comprendre à ſes Diſciples que les Enfans qui ſavent parler & qui commencent à faire paroître du diſcernement ne ſont point trop jeunes pour les Sciences (4). Eupolis.

Il n'eſt pas croyable qu'Eupolis d'Athènes, Poëte de l'ancienne Comédie, ait été élevé ſur d'autres maximes, s'il eſt vrai qu'à l'âge de *dix-ſept* ans il avoit déja compoſé dix-ſept Comédies, qui furent toutes repréſentées ſur le Théatre avec l'applaudiſſement des Athéniens (5). On ajoute qu'il y en eut ſept qui remportérent le prix. Vous ſavés que ce Poëte vivoit du tems d'Artaxerxès Longuemain, lorſqu'Athénes conſervoit encore toute la gloire qu'elle avoit acquiſe par les armes auſſi-bien que par les lettres : & que s'il n'eſt pas mort de vieilleſſe, ce n'eſt pas aux efforts des études de ſa jeuneſſe qu'il faut s'en prendre, mais à l'accident funeſte qui lui arriva ſur l'Helleſpont, lorſqu'il portoit les armes contre les Lacedemoniens.

MENANDRE.

2. VOus connoiſſés un peu mieux Menandre. MENANDRE. Il étoit auſſi d'Athènes, mais venu dans le monde un ſiécle plus tard

Tiraq. de jure primigenior. pag. 457.
L. Gr. Gyr. Hiſt. Poët. &c.
Il paroît que Suidas n'a voulu dire autre choſe ſinon qu'Eupolis commença de repreſenter ſes Comédies à 17. ans.

¶ Il y a dans Suidas ἔτη ἔχων ιζ' γεγονὼς ἐδίδασκεν. Ce qui ne ſignifie autre choſe ſinon qu'il commença dès l'age de 17. ans à ſe faire connoître. Gyraldus a très-mal traduit ce paſſage

Menandre

tard que lui, & il eſt conſideré comme le chef de la nouvelle Comédie. Il étoit né avec tous les avantages que la Nature a coutume de diſtribuer aux plus beaux eſprits, & il avoit cultivé ſes talens de ſi bonne heure, que ce qui devoit faire la principale partie de ſa gloire penſa le jetter dans la disgrace de ſes compatriotes. Dès ſon enfance, il avoit acquis par l'opiniâtreté de ſon travail & le ſuccès de ſes études toutes les Sciences néceſſaires à un excellent Poëte. Mais le déſir de ménager un peu le grand nombre des envieux que ſon avancement lui avoit ſuscités, le porta tout jeune qu'il étoit à vouloir ſupprimer toutes ſes belles acquiſitions, & à s'excuſer même en public d'avoir tant reçû de la Nature (1). Il employa pour cet effet un ſophisme, qui fut une nouvelle preuve de la maturité de ſon eſprit. Il pria donc les Athéniens de conſiderer que ce qui faiſoit en lui le ſujet de l'admiration des uns & de l'envie des autres, étoit moins un effet de l'art ou de ſon induſtrie particuliere que de la Nature; que cette excellente maîtreſſe, à prendre la choſe à toute rigueur, étoit encore plus admirable dans la production des animaux que dans celle des hommes; & que s'ils avoient reſolu d'admirer des productions hâtives de la Nature, ils devoient plutôt tourner les yeux ſur les petits des animaux qui ſe perfectionnent chacun dans leur eſpéce beaucoup plus promptement qu'il n'avoit fait lui-même avec tous les ſoins qu'on avoit pris de ſon éducation.

Au reſte Menandre jouït un peu plus long-tems des fruits de ſa premiére jeuneſſe que n'avoit fait Eupolis, & quoi qu'il ait eu le malheur de ſe noyer comme lui, l'accident ne lui eſt arrivé qu'après cinquante ans de vie. Mais s'il

Fut du Théatre Grec applaudi rarement (2),

quel préjudice ſa réputation a-t-elle ſouffert de la bizarrerie populaire? Ne ſait-on pas qu'en ce tems-là, comme dans le nôtre, l'intrigue des Amis faiſoit ſouvent remporter les prix, & que celle des Envieux les faiſoit perdre?

1 Theod. Priscian. lib. 4. ad Euſeb. de Phyſic. ap. Gyrald. de Poët. Dial. 7. pag. 855.

ALEXANDRE.

Alexandre.

3. SI nous n'avions point d'autres éxemples à produire, on en prendroit peut-être l'occaſion de nous dire que des Etudes avancées pourroient être au plus de la bien-ſéance des Gens de Théatre ou de ceux qui veulent vivre de la Profeſſion des Lettres; mais que cela ne regarde pas les Enfans des Grands, ni ceux dont la vie doit être indépendante de ces ſortes d'éxercices. Il me ſemble que nous pourrions oppoſer à ce raiſonnement l'éxemple d'ALEXANDRE LE GRAND. Perſonne ne peut ſe vanter d'avoir étudié plus jeune que lui. A peine fut-il venu au monde que le Roi Philippes ſon pere retint Ariſtote pour être ſon Précepteur, & lui en écrivit en ces termes: „ Vous ſaurés qu'il m'eſt né „ un fils, & ſi j'en rends graces aux Dieux, „ ce n'eſt pas tant pour me l'avoir donné „ que pour l'avoir fait naître de votre tems. „ Les ſoins que vous prendrés de ſon éducation me répondent qu'il ſortira de votre école digne de vous & de moi, & „ qu'il ſera capable de gouverner un jour „ les Peuples. Hors cela j'eſtime qu'il „ vaudroit mieux n'avoir point d'enfans, „ que de contribuer par la génération au „ deshonneur de ſa famille, &c. (3) Philippes fut aſſés bien récompenſé d'une ſi ſage prévoyance, & l'on peut dire que l'enfance d'Alexandre n'a été qu'une ſuite continuelle de merveilles ſous la conduite d'Ariſtote, de Leonide, & de Lyſimaque. Jamais il ne fut ſurpris dans l'oiſiveté hors des bras de ſa nourriſſe, & depuis qu'on ſe fut aviſé de convertir tous ſes divertiſſemens en études, jamais on ne remarqua une baſſeſſe dans la moindre de ſes occupations. Il auroit bien ſouhaité de faire le même uſage du tems deſtiné au repos de la nuit: & quoique ce fût un tems néceſſaire pour la conſervation & pour la réparation des forces de ſon corps & de ſon eſprit, il le rendoit toujours le plus court qu'il lui étoit poſſible. Vous n'oublierés pas à ce ſujet l'Hiſtoire de la balle d'argent, & du baſſin mis au bas de ſon lit pour la recevoir en cas d'aſſoupiſſement. Une

2 Perrault dans ſon Siécle de Louïs le Grand.
3 A. Gell. Noct. Att. lib. 9.

Alexandre. Alexandre.

Alexandre.

affiduité & une application ſi conſtante produiſit au moins en lui les deux principaux effets que nous attendons de l'étude, la modération de ſes paſſions qui etoient violentes, & l'érudition qui fut ſi grande que ſi on lui avoit laiſſé le loiſir de prendre la plume pour ſe rendre Auteur, il auroit facilement obtenu de la Poſtérité le rang des plus grands Philoſophes ou des premiers Savans de l'Antiquité (4). Il étoit tel avant l'âge de *vingt* ans. Il avoit déja fait connoître aux Ambaſſadeurs de Perſe dans ſon enfance qu'il étoit entendu dans la Politique, lorſqu'il entreprit de leur donner audience pour le Roi ſon Pere. Il lui couta peu d'années pour ſe rendre habile dans l'Art Oratoire, la Médecine, la Phyſique; mais rien ne fut ſi favorable à ſon ambition que la connoiſſance de la Géographie. Il eſt aiſé de comprendre que ſuivant la cupidité ordinaire des Enfans qui voudroient avoir tout ce qu'ils voyent, Alexandre brûla du deſir de conquerir tout le Monde à meſure qu'il avançoit dans cette connoiſſance. Mais on ne comprend pas aiſément la raiſon qui a pû empêcher Ariſtote de reſſerrer cette ambition de ſon Diſciple dans des bornes légitimes. Ce n'eſt peut-être pas là ſeule faute que ce grand homme ait faite dans une éducation ſi importante. Comme les Diſciples contractent auſſi aiſément les mauvaiſes qualités de leurs Maîtres que les bonnes, Alexandre avoit appris d'Ariſtote à être jaloux, & de Leonide ſon Gouverneur à marcher trop vîte. Il ne faut preſque pas douter que la jalouſie avec laquelle on dit qu'Ariſtote avoit tâché de ſupprimer ou d'obſcurcir la mémoire & les écrits des Philoſophes qui l'avoient précedé, n'ait fait quelque impreſſion ſur ſon Eleve pour n'avoir pas eu la prudence de lui cacher ce défaut. Car c'eſt par une jalouſie aſſés ſemblable à celle-là, qu'Alexandre ayant appris de lui les connoiſſances les plus ſublimes que les perſonnes de la profeſſion appellent Acroamatiques, trouvoit mauvais qu'il en fit part au Public. Et ce qui eſt honteux pour la réputation de ce Philoſophe, c'eſt qu'il a eu la foibleſſe de condescendre à ces déſordres déréglés d'un Enfant, non pas en privant le Public de ſes travaux, car il avoit trop de vanité pour n'aimer pas à paroître, mais en les enveloppant dans des nuages d'obſcurités affectées, & quelquefois de galimathias volontaires pour tâcher de ſe ſouſtraire à la cenſure des Critiques à venir (5).

S'il n'y avoit eu que des vices comme la jalouſie & l'ambition qui euſſent donné de l'éclat aux études & à l'érudition d'Alexandre dans ſa jeuneſſe, nous n'aurions pas grand ſujet de nous le propoſer ici comme un modéle d'éducation. Mais lorſque nous conſidérons qu'un jeune homme de ſa qualité & de ſon tempérament, non content de ſe voir Philoſophe de ſpéculation comme ſon Maître & les autres qui nous ont laiſſé leurs Ecrits, eſt encore allé beaucoup plus loin que la plûpart d'entre eux par la pratique des vertus Morales & Politiques que la Philoſophie nous enſeigne: nous ſommes obligés d'avouer qu'il faut être purement Poëte (6) pour faire d'un véritable Philoſophe & d'un ſage Legislateur un phréuétique que l'on auroit dû lier ou renfermer. Plutarque (7) paroît avoir été toujours fort éloigné d'une penſée ſi nouvelle, & quand on voudroit éluder l'autorité d'un Auteur de ce poids, il nous ſuffiroit de ſuivre Alexandre dans toutes les démarches qu'il a faites depuis l'âge de vingt ans, pour y remarquer des preuves preſque coutinuelles de ce qu'il avoit appris avant cet âge. Jamais Capitaine ne ſe mit en campagne avec plus d'inſtructions ni plus de proviſions ſpirituelles; la prudence, la tempérance, & la véritable magnanimité étoient ſes principales munitions de guerre; toutes ſes belles connoiſſances ſuivoient toujours ce premier appareil, & vous ſavés quel rang même y tenoit Homere, quoi qu'il ne dût ſervir qu'à la récréation. Enfin c'eſt tout dire, qu'Alexandre l'épée à la main publioit hautement qu'il avoit reçu pour la conquête du Monde infiniment plus de ſecours de ſon Precepteur que du Roi ſon Pere. Si nous avons tant d'eſtime pour Pythagore, pour Socrate, pour Carneade, quoique ces célébres Philoſophes n'ayent jamais rien

4 Plutarch. de Fortun. Alex. tract. 2.
5 Suppl. Curt. per Freinsh.

6 ¶ Il déſigne Boileau Sat. VIII.
7 De Fortun. Alex. Tract. 1. fol. 793.

Alexandre. rien écrit ſelon Plutarque (1), que ne devons-nous pas penſer d'Alexandre qui n'affectoit pas même la qualité de Philoſophe? Pythagore, Socrate & les autres ſont-ils jamais venus à bout de civiliſer des Rois barbares, d'introduire la politeſſe des Grecs parmi des Nations ſauvages, & d'établir la police & les réglemens d'une bonne diſcipline parmi des Peuples qui n'avoient jamais ouï parler de loix, d'ordre, ni même de ſociété? C'eſt pourtant ce que le jeune Alexandre a fait à la honte de tous les Pédans de l'Antiquité. Si l'on prétend réléver la gloire de Pythagore & de Socrate par le nombre & la qualité de leurs Diſciples, ſeroit-on aſſés peu judicieux pour les mettre en ce point au-deſſus d'Alexandre, qui a fait presque autant d'Ecoles qu'il a conquis de Provinces, & qui a rempli l'Aſie & une partie de l'Afrique de ſes Diſciples, qui lui ont fait un peu plus d'honneur qu'un Alcibiade, un Critias, un Clitophon n'en ont fait à leurs Maîtres. C'eſt de lui que ceux d'Hircanie avoient appris l'Art de contracter, & les devoirs de la ſociété conjugale; ceux d'Arachoſie tenoient de lui l'Agriculture; ceux de la Sogdiane les devoirs des enfans envers leurs parens; les Indiens la Religion; les Scythes la piété envers les morts; les Perſes les dégrés de conſanguinité & diverſes obligations de la vie civile. C'eſt à-lui que les Enfans de la plûpart des Peuples de l'Empire de Darius eurent l'obligation des Lettres & des Sciences des Grecs. De ſorte qu'Alexandre a fait beaucoup plus que Platon & Zenon n'avoient pû imaginer dans les idées qu'ils s'étoient données de la plus excellente forme de gouvernement. Plutarque (2) a donc quelque raiſon de ſoutenir que le deſſein de ce jeune Conquerant n'a point été d'éxercer un brigandage comme un Bandit (3) qui n'auroit point de retraite, ou de laiſſer par toute la Terre des marques de ſa folie & des monumens de ſes crimes: Mais de *rendre tous les hommes de la terre habitable comme citoyens d'une même ville, réduits dans une même police, & ſous un même gouvernement; de procurer une paix univerſelle à tout le genre humain, & de raſſembler tous les eſprits & les cœurs dans une concorde & une union qui auroit fait la félicité de cette vie* (4). Il ſalloit avoir une Philoſophie d'une prodigieuſe étenduë pour de ſi vaſtes projets: & celui qui étoit capable de les concevoir devoit être le plus homme de bien qui fût ſous le Ciel. J'avouë ſans prendre l'avis de Plutarque (5) pour cette fois, qu'Alexandre n'étoit pas tel: mais il faut convenir d'un côté que c'eſt aux Poëtes & à ſes lâches Flateurs qu'on doit attribuer la plûpart des folies dont on l'accuſe ou qu'on lui a attribuées; & de l'autre qu'après avoir calculé tous ſes vices & toutes ſes vertus, ce qui lui reſte de bon nous fait douter s'il étoit plus malhonnête homme hors des irruptions de ſon tempérament & des ſaillies de ſa jeuneſſe, que les autres Legiſlateurs & Philoſophes de la Grece, & en particulier plus que Pythagore, que Socrate, que Platon, que Zenon, & plus qu'Ariſtote ſon Maître, dans leur vieilleſſe (6). Il vous eſt aiſé, Monſieur, de comprendre que tant de merveilles n'ont pû être que les fruits qu'avoient produits les excellentes études d'Alexandre depuis ſon enfance; & qu'elles auroient produit encore autre choſe, ſi l'on avoit jugé à propos de lui laiſſer atteindre l'âge viril.

Alexandre.

PRAXAGORAS.

4. VOilà quelques éxemples de la Gréce floriſſante, nous en ajouterons un de la baſſe Gentilité, pour faire voir au moins que ce n'eſt point par la négligence ni par le mépris de l'éducation & de l'étude des Enfans, que les Grecs ont commencé à décheoir. PRAXAGORAS Athénien, dont Photius (7) nous a conſervé la mémoire, vivoit du tems des enfans du Grand Conſtantin & de Julien. S'il avoit toutes les qualités néceſſaires à un bon Hiſtorien, on conviendra qu'il étoit devenu ſavant fort jeune; puiſque ſelon l'Auteur que

Praxagoras.

1 De Fortun. Alex. Tract. 1. fol. 794.
2 Ibid. fol. 797. 798. in-12.
3 ¶ Boileau dans l'endroit cité.
4 Plutarc. ibid.
5 Ibid. & ſeqq.
6 Il fut éxemt des crimes qu'on leur impute, & l'on ſait qu'il refuſa de ſuivre les mauvais conſeils d'Ariſtote, & que ce Maître dénature contribua à le faire mourir. *Plin. Hiſtor. Nat. lib. 30. cap. 16. ad fin.*
7 Phot. cod. 62. col. 63.
8 Item Paul. Colom. Not. ad Quintil.
9 De Cauſſ. corrupt. Eloq. pag. 781. & 752. Dialog.

Praxagoras. que nous venons d'alléguer, il avoit donné au Public une Hiſtoire des Rois & des Archontes d'Athènes, en deux Livres de ſa compoſition à l'âge de *dix-neuf* ans (8). Cet Ouvrage n'étoit pas le fruit d'un travail paſſager, mais d'une érudition ſuivie & appuyée ſur de bons fondemens; puiſqu'il continua de produire des Oeuvres ſemblables aſſés près les unes des autres. Car les deux Livres qu'il donna depuis de l'Hiſtoire du Grand Conſtantin parurent trois ans après; & il étoit encore dans les termes de l'âge que nous appellons jeuneſſe, lorſqu'il publia les ſix Livres qu'il avoit compoſés de l'Hiſtoire d'Alexandre le Grand. Si je vous avertis que Praxagoras étoit Païen de Religion, ce n'eſt que pour vous faire remarquer que tous les Ecrivains de la même Secte en ce tems-là n'étoient pas auſſi paſſionués que Zozime, lorſqu'il s'agiſſoit de parler de Conſtantin, & de l'accroiſſement de notre Religion; & que Praxagoras avoit eu aſſés d'équité pour reconnoître que ce Prince a effacé tous les Empereurs Romains d'avant lui par l'éclat de ſes vertus.

ROMAINS.

5. PAſſons des Grecs chés les Romains, & voyons quelle étoit la ſuffiſance & l'érudition des Enfans de ces Maîtres du Monde, aux ſiécles les plus floriſſans de la République & de la Monarchie. Leurs Hiſtoires nous font aſſés connoître qu'au tems de Sylla, il n'étoit pas extrémement rare de voir la fleur de leurs Enfans revenir d'Athènes & de Marſeille chargée des dépouilles de la Grèce & des Nations étrangéres, & triompher pour ainſi dire avant l'âge prescrit pour la milice. Ils avoient épuiſé de bonne heure les Poëtes, qui étoient presque les Théologiens uniques de ces tems-là, les Philoſophes, les Hiſtoriens, les Orateurs & les Juriſconſultes, puiſque dès l'âge de vingt ans ils paroiſſoient dans le Sénat & devant le Peuple avec tout l'éclat des Orateurs les plus conſommés (9). L. CRASSUS n'avoit que *dix-neuf* ans lorſqu'il plaida la cauſe de C. Carbon: & Quintilien (10) aſſure que de ſon tems, cette haraugue faiſoit encore l'admiration des premiers Maîtres du Barreau Romain. Il dit la même choſe de celles de CESAR pour Dolabella, d'ASINIUS POLLIO pour C. Caton, & de CALVUS pour Vatinius. Il faut avouer que ces derniers avoient bien *vingt* ou *vingt & un* ans lorſqu'ils prononcérent leurs belles compoſitions, mais il faut auſſi ſe ſouvenir qu'on n'étoit point admis à ces Actions publiques qu'on ne fût ſavant dans les belles Lettres, dans la Philoſophie, & dans la Juriſprudence, dont l'étude eſt un travail de pluſieurs années. En quoi conſiſte l'une des principales différences qui ſe trouvent entre ces illuſtres Orateurs & nos Avocats, qui prétendant pouvoir ſe produire auſſi jeunes, réſervent l'étude pour le tems auquel ils n'auront plus de loiſir.

HORTENSIUS.

6. LE célébre HORTENSIUS Gendre de Catulus, n'avoit pas encore *dix-huit* ans lorſqu'il acquit la réputation d'excellent Orateur. Ciceron fait dire à Craſſus qu'*il le jugeoit tel dès-lors: & qu'il en avoit déja fait le même jugement, lorſqu'étant Conſul il l'entendit plaider la cauſe de la Province d'Afrique* (contre les Préteurs) *& depuis encore celle du Roi de Bithynie.* Que ce n'étoit ni flater Catulus, ni favoriſer Hortenſius, que de reconnoître qu'*il ne manquoit rien à ce jeune homme ni de la part de la nature, ni du côté de l'érudition* (11). Hortenſius.

CICERON.

7. CICERON étoit encore plus jeune que tous ces jeunes Orateurs, lorſque non content d'être devenu ſavant pour lui-même & pour ceux qui pouvoient l'entendre, il voulut ſe rendre Auteur pour être Ciceron.

10 Suivant l'opinion de ceux qui le font Auteur du Dialogue *de Cauſſ. Corr. Eloq.*

11 *Ego vero eſſe jam judico* (laudibus Eloquentiæ excellentem), *& tum judicavi cum, me Conſule, in Senatu cauſſam defendit Africæ* (contra Prætores), *nec quicquam aliud magis cum pro Bithynia Rege dixit. Quamobrem velle videri Catule. Nihil enim iſti adoleſcenti neque à naturâ, neque à doctrinâ deeſſe ſentio.*

* Cicer. lib. 3. de Orat. ad fin. Audom. Tal. in Comm.

Ciceron. être utile à ceux qui ne pouvoient l'approcher ou qui viendroient après lui. Il ne devoit pas avoir plus de *douze à treize* ans (1) lorsqu'il compoſa un Traité de l'Art de parler, *De Ratione dicendi*, qu'il diviſa même en deux Livres, où il avoit tâché de réduire en méthode l'*Invention* qui fait la principale partie de l'Art Oratoire. Il avoit dreſſé cet Ouvrage ſur les inſtructions de ſes Maîtres. C'eſt ce qui a fait dire à Quintilien (2), que l'on ne devroit pas lui imputer ce que l'on auroit pû rencontrer de faux ou de trop extraordinaire dans ſes maximes. Nous ne rougirons pas de reconnoître que cet Ouvrage n'étoit qu'un fruit de jeuneſſe, pourvû qu'on nous accorde que c'étoit de la jeuneſſe de Ciceron, qui valoit presque la vieilleſſe d'Hortenſius. Il n'y avoit que Ciceron qui fût capable d'en rougir; encore a-t-il fallu pour cela qu'il ait été dans un âge d'homme parfait, & qu'il ait vû ſon eſprit au période de ſa force. Il étoit actuellement dans ce glorieux état lorsque ſa modeſtie, aſſiſtée d'un peu d'amour propre, le porta à dire que cet Ouvrage lui étoit tombé des mains dans ſon enfance, que ce n'étoit qu'un eſſai fort groſſier & fort imparfait, que cela ne répondoit pas à la réputation qu'il avoit acquiſe depuis, & qu'on le ſollicitoit de retoucher les mêmes matiéres afin de les traiter avec plus de délicateſſe & de ſolidité (3). Il eſt inutile de vous dire que Ciceron ne s'eſt point rendu inflexible à ces inſtances, & que c'eſt aux réflexions qu'il y a faites que nous devons les trois Livres ou Dialogues *de l'Orateur*, qui ne cédent à aucun de ſes autres Chef d'œuvres d'Eloquence & de Philoſophie.

AUGUSTE, TIBERE, CALIGULA, &c.

8. OCTAVIUS, qui fut depuis l'Empereur AUGUSTE, n'avoit que *douze* ans lorsqu'il fit l'Oraiſon funébre de ſon Aïeule maternelle Julie (4). Et TIBERE n'en avoit que *neuf*, lorsqu'il fit celle de ſon Pere (5). Mais pour faire voir à ceux qui ſe font un plaiſir de douter de tout, combien nous ſommes ſincéres, nous ne ferons pas difficulté de douter avec eux que ces deux Empereurs fuſſent ſavans par eux-mêmes, lorsqu'ils s'acquitérent de ces devoirs. Et nous pouvons ſuppoſer qu'on étoit alors comme aujourd'hui dans l'uſage de faire prononcer aux Enfans des Diſcours dans des cérémonies publiques: mais qu'il n'y avoit peut-être que leur mémoire qui y travailloit, ſans que l'eſprit y eut beaucoup de part. Ce n'eſt pourtant pas en ce ſens que le docte Tiraqueau (6) a voulu que nous entendiſſions ce que Suetone en a écrit. Auguſte à ſon compte n'a pas moins été l'Auteur de l'Oraiſon funébre qu'il a prononcée à douze ans, que Ciceron l'étoit de l'Oraiſon pour Sextus Roscius qu'il fit en ſa jeuneſſe. Suetone remarque néanmoins qu'Auguſte ſe remit à l'étude ſept ou huit ans après; mais on peut dire que c'étoit moins en Ecolier qu'en Homme de Lettres qui feroit ſes délices de l'étude au milieu de ſes autres occupations. Il ſera difficile d'en penſer autrement, lorsqu'on conſidérera qu'Auguſte étoit alors employé depuis deux ans dans les troupes de ſon grand Oncle, & qu'au lieu même où il étudioit (7) il étoit occupé à faire les préparatifs de la guerre que Ceſar méditoit contre les Parthes. L'érudition que Tibere pouvoit avoir acquiſe à *neuf* ans n'eſt pas ſi inconteſtable que celle d'Auguſte à douze. Si nous joignons à leurs éxemples celui de CALIGULA, qui fit auſſi l'Oraiſon funébre de l'Imperatrice Livie ſa Biſaïeule, lorsqu'il portoit encore la robe des Enfans (8), nous jugerons aiſément que c'étoit plutôt par la ſuite d'une coutume établie chés les Romains, que dans la vuë d'aucune érudition extraordinaire qu'on faiſoit haranguer les Enfans aux funérailles de leurs Proches. Mais nous conviendrons au moins que ces éxercices publics peuvent nous répondre des ſoins que les Romains prenoient des études de leurs Enfans dans leurs premiéres années, qu'ils étoient fort éloignés de ſacrifier au jeu, à la molleſſe ou à l'oiſiveté.

NER-

1 *Puer aut adoleſcentulus.*

2 Lib. 3. inſtit.

3 *Vix enim quoniam quadam Pueris aut Adoleſcentulis nobis ex Commentariolis noſtris inchoata atque rudia exciderunt, vix hac ætate digna & hoc uſu quem ex cauſſis quas diximus tot tantaſque conſecuti ſumus, aliquid iisdem de rebus politius a nobis perfectiuſque proferri.* Cicer. lib. 1. de Orat.

4 Sueton. Vit. Aug. cap. 8.

5 Item Vit. Tiber. cap. 6.

6 Tiraquell. de jure Primigen. pag. 457.

7 Dans la ville d'Apollonie.

8 Sueton. Vit. Calig. cap. 10. Tacit. Annal. lib. 5. initio. *Prætextatus,*

NERVA.

Nerva. 9. SI la Providence vous conduit jamais au Barreau, vous y ſentirés bien-tôt la bonne odeur du nom de Nerva. M. Cocceius, homme Conſulaire, qui étoit une merveille d'érudition, de ſageſſe & de probité, qui avoit ſuccédé à Antiſtius Labeo dans la réputation du premier Juriſconſulte de ſon ſiécle, qui étoit l'ami particulier & le confident de Tibere, tant que ce Prince fut honnête homme, & qui au rapport de Tacite (1) aima mieux ſe retirer volontairement de ce monde que d'y reſter pour voir ou pour apprendre les déſordres de cet Empereur; ce grand homme, dis-je, fut pere de M. COCCEIUS NERVA, & il le fit l'héritier de ſes vertus & de ſa profonde érudition. Celle-ci parut en lui dès l'âge de *dix-ſept* ans (2). Ulpien doit paſſer pour un garant très-authentique ſur un fait de cette nature, & ce célébre Juriſconſulte nous apprend que le jeune Nerva expliquoit le Droit publiquement en cet âge, & répondoit déja aux conſultations. Ce n'eſt pas là le ſeul endroit par où il s'eſt fait conſidérer dans le monde, s'il eſt vrai qu'il ait donné la vie à l'Empereur Nerva, comme l'a écrit Rutilius (3).

PUDENS (4).

9. *bis* LE Lecteur trouvera bon que je lui faſſe part de la découverte d'un jeune Poëte Romain de *treize ans*, nommé LUCIUS VALERIUS PUDENS, qui vivoit ſelon toutes les apparences du tems de Domitien & de Trajan, & qui étoit de la ville d'*Hiſconium*, ou *Hiſtonium* (5), qui s'appelle aujourd'hui *Guaſto*, dans l'Abbruze citérieure ſur la côte de la Mer Adriatique. Cette découverte eſt du jeune Mr. de Lamoignon, à qui cet Ouvrage eſt adreſſé. Elle vient d'une ancienne Inſcription qu'il a trouvée parmi celles de Gruter (6), de la lecture desquelles il fait ſes récréations, & qu'il a retrouvée dans les Inſtitutions Poëtiques de Voſſius (7). Elle porte: Pudens.

L. VALERIO L. F.
PUDENTI (8).
HIC. CÙM. ESSET. ANNORUM
XIII. ROMÆ. CERTAMINE
JOVIS. CAPITOLINI. LUSTRO
SEXTO. CLARITATE. INGENII
CORONATUS. EST. INTER
POETAS. LATINOS. OMNIBUS
SENTENTIIS. JUDICUM.
HUIC. PLEBES. UNIVERSA
HISCONIENSIUM. STATUAM
AERE. COLLATO. DECREVIT
CURAT. R. P. (9)

1 Tacit. Annal. lib. 6. cap. 6 pag. 217.

2 Ulp. l. 1. Digeſt. Infortiat. (a) De poſtul.

a ¶ Baillet en citant la loi 1. D. de poſtul. auroit pour deux raiſons ſagement fait de ſupprimer le mot *Infortiat*; l'une, que l'uſage immemorial, quand on cite une loi du Digeſte eſt de déſigner ſimplement le Digeſte ou par la lettre D. ou à l'antique par ff. ſans marquer ſi la loi citée eſt du Digeſte nommé le vieux, de l'Infortiat, ou du Digeſte nouveau; l'autre, que ce n'eſt pas de l'*Infortiat*, qui ne commence qu'au 25. livre des Pandectes, qu'eſt tirée la loi 1. *de poſtul.* mais du Digeſte nommé le vieux qui comprend les 24. premiers livres de ces Pandectes, ſuivant la diviſion introduite dans le 11. ſiecle.

3 Rutil. Numil. pag. 212.
Andr. Tiraq. de jure Primig. p. 457.
Fr. Hotom. Juriſc. deſcript. p. 446.

4 Cet article dans l'édition precedente, étoit à la fin du volume, Mr. de Lamoignon l'ayant communiqué un peu trop tard pour pouvoir être inſeré à ſon rang dans le corps de l'Ouvrage.

5 In Samnio apud Frentanos.

6 Gruter. Inſcript. pag. 332. n. 5.

7 Voſſ. Inſtit. Poet. lib. 2. cap. 10. §. 24 pag. 44.

8 ¶ Gyraldus Dialog. 5. de ſon Hiſt. des Poëtes, l'appelle mal *Prudentem*. Le Toppi dans ſa Bibliothèque Napolitaine pag. 195. rapporte cette Inſcription autrement figuree, moins correcte & plus ample qu'elle n'eſt ici, où au lieu de ces mots ANTONINO AVO PIO. par où il la finit, il eſt viſible qu'il faut lire ANTONINO AUG. PIO. Cette même Inſcription eſt differemment rapportée par d'autres Auteurs que cite le même Toppi. Cette Inſcription pourroit bien être du nombre de celles qu'Antoine Auguſtin accuſe certains Antiquaires Italiens, tels que Cyriaque d'Ancone, Pomponius Lætus, & quelques autres, d'avoir ſuppoſées. Le quinzième ſiecle, tems de ſa découverte, eſt préciſément celui auquel vivoient ces fauſſaires ingenieux. Ils ſe ſont plu à donner de l'exercice aux Savans. Notre Baillet en eſt ici une preuve authentique. Il a pouſſé plus loin ſes recherches qu'on ne ſe ſeroit imaginé. C'eſt ſeulement dommage que la Bibliothèque Napolitaine du Toppi lui étant très-familiere, il ne ſe ſoit pas ſouvenu de la copie figuree qui s'y voit de l'Inſcription dont il s'agit. Les deux lignes par où elle finit, omiſes dans tous les autres Auteurs qui l'ont rapportée, lui auroient apris que ce ſizième luſtre qu'il cherchoit, tomboit ſous l'Empire d'Antonin dit le Pieux. De ſavoir enſuite à quel tems de cet Empire il auroit ajuſté ce prétendu ſizième luſtre, c'eſt ce que je n'entreprens pas de deviner.

9 Curator. Reipubl.

Pudens. Il y a bien de l'apparence que le jeune Pudens ne s'eſt pas beaucoup ſoucié de perpétuer ſa mémoire par la communication de ſes Poëſies à la Poſtérité, ni qu'il ait jamais affecté la qualité d'Auteur. Auſſi ne voyons-nous pas qu'aucun de ceux qui ont recueilli les Ecrivains en général, ou les Poëtes en particulier, ayent jamais fait mention de lui Cependant nous apprenons par le témoignage inconteſtable de cette Inſcription qu'il remporta le prix de la Poëſie Latine aux Jeux Publics du *Luſtre* ou de la *Luſtration* de la Ville (1), qui ſe donnoient tous les cinq ans à Rome; qu'il n'avoit alors que treize ans de vie; & qu'il fut honoré d'une ſtatuë dans ſon pays pour cette action & pour la beauté de ſon eſprit, qui avoit déja paru ſans doute en d'autres occaſions (2).

Il reſte une difficulté ſur le tems auquel Valerius Pudens a vécu préciſément, & ſur l'année en laquelle il a remporté le prix de la Poëſie. Le *ſixiéme Luſtre* dont il eſt parlé dans l'Inſcription ne léve pas entiérement la difficulté. L'Empereur Auguſte a fait divers *Luſtres* ou divers dénombremens des Habitans de la Ville de Rome, après une interruption de XLI. ans depuis celui des Cenſeurs L. Gellius & Cornelius Lentulus, qui ſe fit l'an de la Ville 684. (3). Mais on ne voit pas qu'il eût établi de prix dans ces ſolemnités pour des compoſitions en Vers ou en Proſe. D'ailleurs ces *Luſtres* n'ont point été marqués dans l'Hiſtoire ou dans les autres monumens de l'Antiquité par des nombres que nous appellons *Ordinaux*, pour en faire une ſuite réglée, de telle ſorte qu'on en puiſſe compter cinq qui auroient été déſignés chacun par leur nombre pour avoir lieu de les faire ſuivre de celui dont il eſt parlé dans l'Inſcription de Valerius Pudens. Nous pourrions dire la même choſe de ceux qui ſe ſont faits ſous les Empereurs ſuivans jusqu'à Neron.

Mais ce Prince qui aimoit extraordinairement les ſpectacles, ayant établi des Jeux réglés pour les ſolemnités du *Luſtre* qui ſe renouvelloient tous les cinq ans, y conſtitua auſſi des prix pour la Muſique, l'Eloquence & la Poëſie. Cet établiſſement ſe fit ſelon Tacite (4) ſous le quatriéme Conſulat de cet Empereur avec Cornelius Coſſus Lentulus vers le commencement de la ſeptiéme année de ſon Regne. C'étoit la 813. de la fondation de Rome (5), & la ſoixantiéme de notre Epoque, ſelon ce calcul. On lui donna le nom de *premier Luſtre*, & il fut renouvellé cinq ans après ſous le Conſulat de Silius Nerva & d'Atticus Veſtinus, ſelon le même Auteur, ſi l'on n'aime mieux dire, pour rendre la choſe plus vrai-ſemblable, de Plautius Lateranus & d'Anicius Cerealis, qui furent ſubrogés à Nerva & à Veſtinus le premier jour de Juillet de cette année, ſuivant la coutume que chacun ſait, parce que ces Jeux furent celébrés fort peu de tems avant le Conſulat de Suetonius Paullinus & de Pontius Teleſinus qui entrerent en charge au mois de Janvier de l'année ſuivante. C'eſt ce que Tacite appelle le *ſecond Luſtre* dans ſes Annales (6), où il dit, „que le „ Sénat, pour empêcher Neron de monter „ ſur le Théatre, lui décerna le prix de „ Muſique, auquel il ajouta celui de l'E„ loquence pour adoucir en quelque ſor„ te l'infamie: mais que cela ne put arrê„ ter ce Prince qui y monta, y récita un „ Poëme, prit la Lyre, &c. Il eſt fait encore mention du *ſecond Luſtre* dans diverſes Inſcriptions (7), mais elles ne nous donnent pas aſſés de lumiére pour nous faire juger ſi c'eſt celui de Neron.

Pudens.

Le *troiſiéme Luſtre* ſe fit la premiére année de Veſpaſien, mais il ne nous eſt pas plus aiſé de dire ſi c'eſt celui dont il eſt parlé dans une Inſcription de Julius Hermes, qui eſt auſſi rapportée par Gruter (8). Je n'ai rien à dire des *IV. & V. Luſtres* ſuivans, parce que je n'en ai encore rien trouvé dans les Auteurs, ſi ce n'eſt qu'on prenne pour le quatriéme celui que fit Veſpaſien, comme nous le dirons après.

Le *ſixiéme Luſtre* dont il eſt ici queſtion, tombe ſur le commencement de la cinquiéme

1 C'eſt-à-dire la revûë ou le dénombrement du Peuple.

2 ¶ Je connois un homme qui a remporté cinq fois le prix de Poeſie par le Jugement de l'Académie Françoiſe, mais qui bien loin d'avoir reçû la moindre reconnoiſſance de ſa patrie, pour l'honneur qu'en cela il lui a fait, a été au contraire forcé d'y payer en 1709. une ſomme de 431. livres, 8. ſous, 9. deniers qu'il ne devoit pas, ſans qu'elle lui ait été juſqu'ici reſtituée.

3 Ancyran. Lapid. pag. 130. Inſcr. Grut.

4 Lib. 14. Annal.

5 Ann. V. C. Varronian.

Pudens. me année de l'Empire de Domitien, & il ne ſeroit pas juſte de ſupprimer la conjecture du jeune Mr. de Lamoignon ſur ce ſujet, puiſqu'elle a été goûtée par quelques Savans qui ſe trouvérent chés Mr. l'Avocat Général ſon Pere, lorſqu'il nous parloit de Valerius Pudens. Mr. de Lamoignon eſtime qu'on peut entendre de ce *ſixiéme Luſtre* ce qu'il ſe ſouvient d'avoir lû de Suetone dans la Vie de Domitien (9), où cet Auteur dit *Inſtituit & quinquennale certamen, Capitolino Jovi triplex, Muſicum, Equeſtre, Gymnicum.* Les tems conviennent merveilleuſement. Cet établiſſement de Domitien ſe fit ſous le douziéme Conſulat de ce Prince avec Cornelius Dolabella, comme nous l'apprenons de Cenſorin (10). C'étoit l'an de la Ville 839. & de notre Epoque 86. qui étoit la cinquiéme année du regne de cet Empereur. Les termes dont ſe ſert Suetone ſemblent inſinuer que c'étoit une Inſtitution nouvelle de ces Jeux publics; c'eſt ce qui pourroit nous faire croire qu'il y auroit eu quelque interruption depuis le *ſecond Luſtre* dont a parlé Tacite à la douziéme année de Neron, un peu avant le Conſulat de Suetonius Paullinus & de Pontius Teleſinus. Il eſt vrai que ſelon Cenſorin, que nous avons déja cité, il s'en fit un ſous Veſpaſien l'an de la Ville 827. de notre Epoque 74. lorſqu'il étoit Conſul pour la cinquiéme fois, & ſon fils Tite pour la troiſiéme (11); mais il paroît que ce *Luſtre* ne conſiſta que dans la revûë de la Ville & le dénombrement du Peuple ſans Jeux publics, ou du moins ſans Prix propoſés pour la Muſique & la Poëſie; & d'ailleurs ce n'étoit point l'année deſtinée au *Luſtre*. Il faut avouer qu'on ne s'étoit pas toujours aſſujetti à garder les interſtices de cinq ans pour cette cérémonie, & qu'on ne s'étoit pas fait beaucoup de ſcrupule de l'omettre lorſqu'on étoit occupé à des guerres ou à d'autres affaires importantes. C'eſt ce qui fait que depuis le Roi Servius Tullius qui fut le premier inſtituteur du *Luſtre* juſqu'à cette année de Veſpaſien qui étoit la cinquiéme de ſon Empire, il n'y avoit eu que Pudens. LXXV. *Luſtres*, quoiqu'il ſe fût écoulé près de 650. ans ſelon Cenſorin, ou plutôt 640. ſelon la correction de Scaliger (12), qui a beſoin lui-même ou ſon Imprimeur d'être corrigé lorſqu'il marque que cette année du *Luſtre* de Veſpaſien étoit la 806. de la Ville de Rome, au lieu de la 827. ſuivant la maniére de compter introduite par Varron, ou de la 828. ſelon le calcul de Pline l'ancien (13), lequel à ce compte fait tomber ce *Luſtre* de Veſpaſien & de Tite dans l'année en laquelle devoit échoir naturellement le *quatriéme Luſtre* de l'établiſſement de Neron; ce qui nous conduit aſſés droit au *ſixiéme Luſtre* qui quadre avec le renouvellement de cette inſtitution fait par Domitien en la cinquiéme année de ſon Empire (14).

Cenſorin dit, que ces *Luſtres* finirent à celui de Veſpaſien; cependant il eſt aſſés viſible par l'Hiſtoire qu'ils ſubſiſtérent juſqu'au tems de Conſtantin. Je crois qu'on peut favorablement expliquer cet Auteur, en diſant, que comme la maniére de faire le *Luſtre*, établie par le Roi Servius Tullius, avoit fini du tems d'Auguſte, qui en avoit introduit un autre; de même celle d'Auguſte avoit trouvé ſa fin dans le *Luſtre* de Veſpaſien, & dix ans après Domitien le rétablit, en y ajoutant quelques nouvelles cérémonies comme avoit fait Neron pour les Jeux & l'émulation des Prix (15). C'eſt ce que Cenſorin nous fait aſſés connoître d'ailleurs, puiſqu'il nous apprend, que lorſqu'il écrivoit ce que nous rapportons de lui on célébroit le trente-neuviéme *Luſtre* (16), qu'il appelle *Agon Capitolinus*, & *Annus Magnus*, comme cela ſe nommoit auparavant Domitien.

Dans cette ſuppoſition, & ſur ce que Suetone marque poſitivement que les Poëtes & les Orateurs avoient part à ces Jeux publics, & qu'on y avoit conſtitué des Prix pour les Vers & pour la Proſe, tant en Grec qu'en Latin, on peut raiſonnablement conjecturer que ce fut dans cette Fête publique que le jeune Valerius Pudens

6 *Quinquennale ludicrum ſecundo Luſtro celebratur*, Tacit. Annal. lib. 16. c. 2. & 4.
7 Gruter. pag. 116. n. 3. p. 194. n. 9.
8 Gruter. pag. 194. n. 9.
9 Cap. 4. pag. 364.
10 De die Natali cap. 18. pag. 131. 132.
11 Suet. in Veſp. c. 5. & in Tit. c. 6.
Item Cenſorin. loc. cit.
12 De emend. temp. lib. 2. pag. 173. 174.
13 Plin. lib. 3. Hiſt. cap. 5. pag. 42. col. 2.
14 V. & Lævin. Torrent. in Sueton. ad Vit. Domit.
15 V. Scalig. & alios.
16 Remarq. le tems auquel vivoit Cenſorin.

Pudens. dens remporta le Prix de la Poëſie *tout d'une voix*, comme il eſt marqué dans ſon Inſcription ; qu'ayant été couronné de la main de ſes Juges il fut mis au rang des Poëtes Latins, quoiqu'il n'eût alors que *treize* ans ; & qu'on lui dreſſa une ſtatuë dans la Ville d'Hisconie qui étoit ſon pays.

Il eſt bon d'ajouter une ſingularité qui pourra contribuer à faire paroître davantage Valerius Pudens. On ſait aſſés que ce fut à ces Jeux du Luſtre de Domitien que le célébre Poëte Stace Auteur de la Thébaïde perdit le prix de la Poëſie (1); & ce Poëte n'a pas voulu que nous en doutaſſions après les aſſurances qu'il nous en a données dans une piéce de Vers qu'il a adreſſée à ſa femme Claudie, & dans une autre qu'il a faite ſur la mort de ſon Pere, où il s'excuſe d'avoir mal réuſſi dans ſa Compoſition pour le Prix, ſur ce qu'il étoit alors occupé à ſa Thébaïde. Il n'eſt pas hors d'apparence que ç'ait été par le jeune Valerius Pudens qu'il aura été vaincu ; avantage qui ſerviroit beaucoup plus à rehauſſer le nom d'un Enfant Poëte ſi peu connu, qu'à rabaiſſer celui de Stace qui s'eſt fait connoître par d'autres endroits.

On nous objectera peut-être, que le *ſixiéme Luſtre* auquel il eſt dit, que Valerius Pudens remporta le Prix de la Poëſie, doit ſe compter depuis l'Inſtitution de Domitien plutôt que depuis celle de Neron; & qu'ainſi Valerius Pudens n'étoit pas encore né du tems de Domitien. Mais nous pourrons répondre, qu'il y avoit deux maniéres de compter les *Luſtres*, & que nonobſtant l'Inſtitution de Domitien, celle de Neron n'a point laiſſé de paſſer pendant quelque tems pour la véritable époque de ces Jeux Capitolins de cinq ans. C'eſt ce que nous pourrions confirmer par une Inſcription ancienne faite à l'honneur de l'Impératrice Sabine femme d'Adrien, qui commence par ces mots dans la Collection de Gruter (2):

Sabinæ Pudens.
Augusti
Magistri. Quinquennales
Collegi. Fabrum. Tignar.
Lustr. xiii.

Et le reſte qui ne comprend que les noms des Commiſſaires de ces Jeux.

Le treiziéme *Luſtre* dont il eſt parlé dans cette Inſcription tomberoit ſur le commencement de la neuviéme année du regne de l'Empereur Antonin le Pieux, ſi l'on prétendoit ne faire commencer la ſuite des *Luſtres* qu'à l'Inſtitution de Domitien : au lieu que ſi l'on veut remonter juſqu'à l'établiſſement de Neron, le treiziéme *Luſtre* tombe juſtement ſur le commencement de la cinquiéme année d'Adrien, qui eſt le tems du crédit, & de la plus haute fortune de Sabine. On ne pourra pas répliquer, que l'Inſcription auroit été faite à l'Impératrice du tems d'Antonin, puiſque non-ſeulement elle n'étoit plus regnante pour lors, mais qu'elle étoit morte même long-tems auparavant dès le vivant de ſon Mari, comme nous l'apprenons d'Aurelius Victor (3), qui témoigne qu'elle avança ſes jours de bonne heure, parce qu'elle ne pouvoit ſouffrir les mauvais traitemens d'Adrien.

J'ajouterai pour rendre encore la choſe plus vraiſemblable l'Epitaphe dont un nommé Flavius Hilarion fut honoré après ſa mort par ſa Femme & ſa Fille (4):

T. Flavio T. L. Hilarioni
Decur. Coll. Fabr. Ex.
Lustro. xv.
Unguento ad Pub. Fag.
Lustro xvi.
Mag. Quinq. Coll. Fabrum
Tignariorum
Lustro xvii. Honorat.
et Lustro. xviii.
Censor. Bis. Ad. Mag. Creandos.
Lustro xix. et xx.
Judex. Inter. Electos xxi ab
ordine Lust. xxii.
Claudia Ti. F. Prisca
Viro optimo
Et Flavia T. F. Priscilla
Patri optimo.

On

1 Caſaubon. in Suet. Domit. pag. 217. Voſſ. Inſtit. Poët. lib. 2. pag. 43.
2 Grut. pag. 252. num. 6.
3 Aur. Vict. Epitom. Hiſt. in Adrian.
4 Grut. pag. 411. n. 2.
5 V. Onuph. Panvin. Comm. in Faſt. V. & Cat. Sir.

Pudens. On peut juger par le *prénom* & le nom de cet Hilarion qu'il étoit né du tems de Vespaſien ou de ſes enfans, ſuivant la coutume qui s'introduiſit alors de donner le nom de *Flavius* aux enfans qui naiſſoient & aux autres perſonnes qui avoient quelque rapport avec ces Empereurs, comme on a affecté de donner en ſuite celui d'*Ælius* depuis le tems d'Adrien & des Antonins. Si nous ſuppoſons qu'il eſt né du tems de Domitien, le nombre & la ſuite de ces *huit Luſtres* qui ſont ſpécifiés dans ſon Epitaphe quadrent fort bien avec notre opinion.

Je ſai qu'on peut nous faire une objection très-forte de l'autorité des Faſtes, où l'on trouve une ſuite de Jeux Capitolins qu'on peut prendre pour autant de *Luſtres*, dont le commencement ne remonte pas plus haut que le douziéme Conſulat de Domitien (5). Mais je ſai auſſi qu'il y a de l'embarras & de la confuſion dans cette ſuite des Jeux Capitolins, auſſi-bien que dans l'ordre de quelques Conſulats, quand il n'y auroit que l'omiſſion ou le changement d'une paire de Conſuls (6) pour l'année du XXVII. (ou peut-être du XVI.) *Luſtre* (7), comme on peut le rectifier par une Inſcription faite à l'honneur de l'Impératrice Fauſtine par les Commiſſaires de ce *Luſtre* le *premier jour de Janvier ſous les Conſuls C. Manlius Torquatus, & Cornelius Meſſalinus*, dont il n'eſt fait aucune mention dans les Faſtes Conſulaires. J'avouë qu'à compter les Luſtres de ces tems-là de quatre en quatre ans comme les Olympiades, ſuivant la pratique introduite depuis Domitien, le XIII. *Luſtre* tombe ſur la 18. année d'Adrien. Mais l'Impératrice Sabine étoit déja morte alors, & l'Inſcription que nous avons rapportée d'elle au ſujet du XII. *Luſtre*, n'eſt pas de la nature de celles qu'on dreſſoit pour des Morts.

Nous ne ſommes pas au reſte tellement attachés à notre opinion, que nous ne ſoyons tout prêts d'y renoncer, lorſqu'on nous aura expliqué nos difficultés. Il nous eſt très-indifférent que L. VALERIUS PUDENS ait été couronné Poëte en la cinquiéme année de Domitien ou en la neuviéme année de Trajan, comme nous le reconnoîtrons volontiers, ſi nos conjectures précédentes ne ſe trouvent pas aſſés bien appuyées. Il doit ſuffire au Lecteur, que Mr. de Lamoignon le Jeune lui ait fait connoître un jeune Poëte Latin de l'Antiquité âgé de treize ans dont il n'avoit peut-être jamais ouï parler. Pudens.

PLINE le jeune.

10 NOus trouverons quelque choſe de plus proportionné à vos diſpoſitions préſentes, dans l'exemple de PLINE *le jeune*. Vous connoiſſés un peu quelle étoit la beauté de ſon génie, la paſſion ſurprenante qu'il avoit pour l'étude, la multitude & la variété de ſes belles connoiſſances, le commerce & l'amitié étroite qu'il entretenoit avec tous les Savans de l'Empire, ſon humeur bienfaiſante & ſes libéralités envers les Gens de Lettres, en un mot le rang qu'il tenoit auprès des Empereurs Nerva & Trajan, de qui ſon mérite l'avoit approché. Il avoit achevé ſa Rhétorique ſous Quintilien, & ſa Philoſophie ſous Nicete avant que de ſe voir hors de l'enfance; & il nous a fait connoître lui-même qu'il n'avoit que *ſeize* ans (8), lorſqu'il compoſa une Tragédie Grecque. Ses Elégies & ſes Epigrammes peuvent paſſer pour les fruits des deux années ſuivantes, puiſqu'il les fit à ſon retour de la milice & du vivant de ſon Oncle, qu'il perdit à l'embraſement du Veſuve, lorſqu'il n'avoit encore que *dix-huit-ans*. Il nous aſſure lui même (9) que dans la plus grande maturité de ſon âge, & au milieu des premiéres Charges de l'Empire qu'il poſſédoit, il ne ſe repentoit pas d'avoir fait ces vers; que non ſeulement ils avoient mérité l'approbation des Romains, mais que les Grecs même les faiſoient copier & diſtribuer dans leurs Provinces, & qu'ils les chantoient ſur la guitarre & ſur le luth. On ne pourra point Pline.

Sigon.

6 Grut. p. 261. num. 4.

7 L'Inſcription porte XXVII. pour XVII.

8 Lib. 7. Epiſt. 4. ad Pontium.

¶ Pline lui-même dans la Lettre citée dit qu'il n'avoit alors que quatorze ans.

9 Lib. 6. Epiſt. 20. Item 16.

Pline. point dire que Pline ne ſût faire que des vers dans ſa premiére jeuneſſe (1), puiſque dès cet âge il compoſoit des Harangues & des Actions publiques, dans leſquelles il faloit faire entrer outre l'Eloquence, beaucoup de Jurisprudence & de Philoſophie, ſans y épargner l'Hiſtoire & les Belles Lettres. Vous avés lû ce qu'il en écrit à Suetone ſon ami pour l'encourager à ſe produire, & pour le fortifier contre la vanité d'un ſonge que celui-ci avoit eu du mauvais ſuccès qu'il craignoit pour une cauſe qu'il avoit à plaider. „ Je ne ſuis point d'avis, lui „ mande-t-il (2), de ſollieiter le délai „ que vous ſouhaités pour votre cauſe: „ & pour vous faire voir que loin de „ vous épouvanter du mauvais ſonge „ que vous avés eu, vous devés en ti„ rer une conſéquence toute contraire à „ celle qu'il ſembloit vous prédire; je „ vous dirai qu'il m'en eſt arrivé un de „ la même nature, & que ſon préſage „ n'a produit qu'une contre-vérité. Je „ m'étois chargé de la cauſe de Jules „ Paſtor & je me préparois à la plaider, „ lorſque durant le repos d'une nuit je „ vis en ſonge ma Belle-mere qui ſe jet„ toit à mes pieds, & me conjuroit de „ ne point entreprendre cette cauſe. Vous „ remarquerés que j'étois encore alors „ très-jeune, & que je n'étois qu'à l'en„ trée de cet âge que nous appellons *A„ dolescence* (3). Tout contribuoit d'ail„ leurs à me détourner de cette entre„ priſe. La difficulté de la cauſe étoit „ grande, les incidens y étoient fort em„ barraſſans, & la diſcuſſion en devoit „ être longue & épineuſe. J'avois outre „ cela les plus puiſſans de la Ville pour „ adverſes parties. J'étois averti que „ les premiers Officiers de la Cour, les „ Favoris & les Amis de l'Empereur de„ voient ſolliciter contre ma partie. Je „ ne perdis pourtant pas tout-à-fait le ju„ gement à la vûë de tant d'écueils. „ Sans m'amuſer à délibérer je paſſai par„ deſſus toutes ces conſidérations, & je „ n'eus pas plus d'égard pour mon ſon- Pline.
„ ge que pour le reſte. Je plaidai ma „ cauſe, & je la gagnai avec un ſuccès „ qui eut tant d'éclat & de ſuite, que „ j'ai toujours conſidéré cette action „ comme le fondement de ma réputa„ tion & la porte de ma fortune. Nous venons de voir que Pline n'étoit encore alors qu'un *petit garçon*, & qu'il ne laiſſoit pas d'avoir une femme puiſqu'il avoit une Belle-mere; terme qui n'étoit pas équivoque en ſa langue (4). On pourroit donc ſur cette réflexion former une objection plauſible contre ce qu'il dit de ſon peu d'âge; & loin de vouloir y répondre, je rapporterois plutôt pour la fortifier ce qu'il dit ailleurs dans une Lettre à Capiton (5), qu'il avoit *dix-neuf ans* quand il commença à plaider & à faire des Actions publiques. Mais nous n'avons rien à perdre en accordant ce point, puiſqu'on ne nous conteſte pas la grande capacité ni l'érudition extraordinaire que Pline avoit acquiſe à XIX. ans, par l'application & l'aſſiduité des études de ſon enfance.

QUINTILIEN le fils.

II IL n'eſt pas poſſible qu'en entendant Quintilien.
parler d'un des plus illuſtres Ecoliers de QUINTILIEN, vous n'ayés pas ſongé à ſon fils, après avoir témoigné tant de tendreſſe pour lui, & ſi je l'oſois dire, juſqu'aux larmes, lorſque vous liſiés le Prologue que ce célébre Rhéteur a mis à la tête du ſixiéme Livre de ſes Inſtitutions. Nous ne prétendons pas pouvoir entrer dans les ſentimens dont Quintilien fut touché quand il perdit cet aimable Enfant: mais nous tâcherons au moins d'exprimer ici une partie de ceux qu'il a voulu faire connoître au Public. „ Je n'avois plus dans le monde, *dit ce „ pere infortuné* (6), d'autre eſpérance ni „ d'autre plaiſir que celui que je trouvois „ dans mon fils *Quintilien*. Il ſuffiſoit „ lui ſeul pour me conſoler de la perte „ que

1 Adolescentulus.
2 Lib. 1. Epiſt. 18.
3 *Eram æturus adoleſcentulus adhuc.*
4 Socrus, non Noverca.
5 Lib. 5 Epiſt. 8.
6 *Unâ Quintiliani mei ſpe ac voluptate alebar, & puta-*

vat ſufficere ſolatio (uxoris & alterius filii qui prius deceſſerant). *Non enim ingenii ſignicula tantum aut floſculos ſum prior, ſed jam decimum ætatis ingreſſus annum certos atque deformatos fructus oſtenderat. Juro per mea mala, per infelicem conſcientiam, per illos Manes Numina doloris mei, hos me in illo vidiſſe virtutes ingenii, non modo ad per-*

Quintilien. „ que j'avois faite de ſa mere & de ſon
„ frere. Il ne ſe contentoit pas de faire
„ paroître du brillant & de la vivacité,
„ comme avoit fait ſon frere, & la fé-
„ condité de ſon eſprit n'en étoit pas de-
„ meurée aux boutons & aux fleurs. A
„ peine étoit-il entré dans la dixiéme an-
„ née de ſa vie, qu'on voyoit déja cet
„ eſprit porter des fruits tout dévelop-
„ pés, tout formés, & hors des dan-
„ gers qu'on auroit pû craindre pour leur
„ maturité. Faut-il que je prenne mon
„ propre malheur à témoin, pour trou-
„ ver créance dans l'eſprit de ceux qui
„ ſe contenteront de me plaindre, ſans
„ vouloir ſe fier à ma parole? N'eſt-ce
„ point aſſés que je ſois ſi cruellement
„ affligé, ſans me voir encore ſuſpect au
„ milieu des témoignages de ma propre
„ conſcience? Puiſque l'on veut de moi
„ un ſerment, *je jure par les Manes* mê-
„ me de mon Fils, c'eſt-à-dire, par *les*
„ *Divinités de ma douleur*, que je n'ai
„ encore rien vû de comparable à l'ex-
„ cellence de ſon eſprit, qui avoit pour
„ acquérir les Sciences, outre la force
„ & la beauté, une ſolidité que j'avois
„ miſe à l'épreuve. Il étoit déja capa-
„ ble d'étudier ſeul, & de ſuivre ſes pro-
„ pres lumiéres. Quand la pudeur pour-
„ roit me faire taire en cette occaſion,
„ ſes Maîtres ne voudroient pas ſouffrir
„ que je diſſimulaſſe une vérité qu'ils
„ connoiſſent encore mieux que moi.
„ Tout le monde remarquoit en lui un
„ fonds de probité, de piété, de douceur
„ & d'honnêteté qui captivoit tous ceux
„ qui le voyoient ou qui l'entendoient. Il
„ avoit reçû de la nature diverſes faveurs
„ de ſurérogation, qui ſervoient d'orne-
„ ment extérieur aux qualités admirables
„ de ſon eſprit & de ſon cœur, une délica-
„ teſſe charmante dans les traits de ſon vi-
„ ſage, des attraits merveilleux dans ſes
„ regards, une modeſtie compoſée ſans
„ affectation dans ſes geſtes, un ton de
„ voix accompagné d'une clarté & d'une
„ netteté d'organe, en un mot tous les
„ agrémens d'un corps bienfait. Non
„ content d'avoir acquis une connoiſſance
„ parfaite des deux langues, il avoit une Quintilien.
„ grace toute extraordinaire pour les par-
„ ler. Il avoit l'expreſſion des termes dans
„ leur propriété & dans toute leur force,
„ & ſavoit la véritable prononciation des
„ Lettres. Tous ces talens nous promet-
„ toient un homme accompli pour l'ave-
„ nir. Mais on ſait que ſes vertus pré-
„ ſentes dont nous jouiſſions actuellement
„ en poſſédant un ſi précieux gage, étoient
„ encore tout autrement eſtimables que
„ tous ces talens. Il avoit une gravité &
„ une conſtance telle que les Philoſophes
„ la chercheroient dans leur Sage. Il s'é-
„ toit déja rendu le maître des paſſions
„ qui aſſujettiſſent les autres, & il s'étoit
„ particuliérement fortifié contre la crain-
„ te & la douleur. Quel courage & quelle
„ grandeur d'ame n'a-t-il pas fait voir pen-
„ dant une maladie de huit mois entiers?
„ Combien de fois a-t-il jetté ſes Mede-
„ cins dans l'étonnement? Quelle preſen-
„ ce d'eſprit, & quelle force de raiſonne-
„ ment ne faiſoit-il point paroître dans les
„ derniéres heures de ſa vie pour me con-
„ ſoler, pour me relever de mon abate-
„ ment, & pour tâcher de me réſoudre à
„ ſa perte? Voilà dequoi ſatisfaire les Phi-
loſophes qui ne manqueront pas de nous
dire qu'un ſi beau commencement de vie
devoit ſe terminer par une auſſi belle mort;
que le monde n'en méritoit pas davanta-
ge; que Quintilien le Pere étoit heureux,
& que ſon fils avoit aſſés vécu. Plut à
Dieu que les Ennemis de l'Etude fuſſent
auſſi raiſonnables, & qu'ils vouluſſent
comprendre qu'ils ne peuvent attribuer la
mort d'un tel Enfant à des efforts d'étu-
de, ſans voir tout leur raiſonnement à bas
par la ſeule conſidération de la perſonne
de Quintilien. C'étoit le plus judicieux
des Maîtres d'étude qui fuſſent alors dans
tout l'Empire Romain. Cette qualité
jointe à une tendreſſe paternelle pareille
à celle que nous venons de voir, ne pou-
voit manquer de lui faire prendre tous les
égards & tous les ménagemens néceſſaires
pour la conſervation d'un Fils unique qui
lui tenoit lieu de toutes choſes dans le
monde.

CEL-

percipiendas diſciplinas, quo nihil præſtantius cognovi, plurima experta, ſtudioſque jam tum non coëlli, ſciunt præceptores, ſed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis. Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas, claritasque, oris ſuavitas, & in utramque linguam, tanquam ad eam demum natus eſſet, expreſſa proprietas omnium litterarum. Sed hæc ſpes adhuc. Illa majora conſtantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, quæ Medicorum admiratione menſium ille valetudinem tulit? ut me in ſupremis conſolatus eſt? &c. Quintil. lib. 6. Inſtitut. orat. in Procem.

CELSE.

Celſe. 12 PUBLIUS JUVENTIUS (1) CELSUS le jeune, fils d'un célébre Juriſconſulte de même nom, vivoit du tems de l'Empereur Adrien, & il fut même deux fois Conſul ſous ce Prince. Il ſe rendit ſi habile dès ſa premiére jeuneſſe, que le ſurnom d'*Adolescens* lui eſt demeuré juſqu'à notre tems, pour nous faire ſouvenir de l'âge qu'il avoit lorſqu'il enſeignoit publiquement le Droit (2). Vous verrés, Monſieur, dans quelques années que la Juriſprudence n'eſt pas du nombre des Sciences infuſes, & que ſi Celſus étoit capable de la profeſſer avec tant de réputation dans ſa jeuneſſe, on peut conjecturer qu'il l'aura étudiée dès ſon enfance. Si les Ennemis de l'étude prétendoient tirer avantage de ce que nous ne pouvons pas leur dire combien Celſus a vécu, & s'ils vouloient ſur ce pied accuſer l'étude d'avoir été ſa meurtriére : nous pourrions les prier de juger de la longueur de ſa vie par le nombre des Livres qu'il a compoſés. Il en avoit fait quatre-vingt-quatre ſur le Droit ſeul (3), ſans compter ceux qu'il avoit écrits ſur d'autres ſujets.

MARC AURELE.

Marc Aurele. 13 MARC AURELE qui a élevé la Philoſophie ſur le trône de l'Empire Romain, a fait voir en ſa perſonne ce que peut produire l'amour de l'étude dans l'Enfance pour porter un homme à ſa perfection. L'Hiſtorien de ſa Vie (4) nous apprend qu'il ne fut pas plutôt retiré des bras de ſes nourriſſes, qu'on le mit ſous la diſcipline des Précepteurs, & que dès lors il ſe donna à l'étude de la Philoſophie avec tant de paſſion qu'à l'âge de *douze* ans, non content de ſe voir Philoſophe auſſi ſavant que tous ceux qui portent cette qualité, & qui ſavent penſer, parler & écrire en Philoſophes ; il voulut faire une profeſſion extérieure de la Philoſophie (5). Il renonça en cet âge aux plaiſirs ordinaires de la vie, & à la molleſſe qui accompagne ordinairement la jeuneſſe des Grands ; il prit dès lors le manteau de Philoſophe, non point par hypocriſie ou par aucun faſte comme pluſieurs, mais pour faire connoître qu'il vouloit joindre l'auſtérité de la vie à la gravité de ſes mœurs & de ſes ſentimens ; enfin il continua pendant toute ſa jeuneſſe de renforcer ſon application & ſon aſſiduité à l'étude d'une grande ſimplicité dans les habits, d'une merveilleuſe ſobrieté dans les nourritures & d'une dureté ſurprenante dans le repos de la nuit qu'il paſſoit ſans lit couché ſur la terre toute nuë, lors même qu'il étoit deſtiné à l'Empire. Si ce grand Prince & ce grand Philoſophe n'a point paſſé la 59. année de ſon âge, je ne crois pas qu'on ait l'injuſtice d'en rejetter la faute ſur ſes études. Il n'y eut que le déplaiſir de voir que ſon fils Commode ne ſuivoit pas ſes traces, qui le fit mourir. Les inclinations corrompuës de ce miſérable Enfant le dégoutérent ſi fort de la vie, qu'il s'abſtint de manger pour la finir ; & l'on peut dire qu'il aima mieux mourir en Philoſophe Stoïque comme il avoit vécu, que de continuer de vivre en qualité de Pere malheureux.

Marc Aurele.

PAPINIEN.

Papinien. 14 LES Juriſconſultes (6) nous vantent la jeuneſſe ſavante de leur PAPINIEN, une jeuneſſe employée non dans les enchantemens ou les exercices agréables

1 D'autres l'ont appellé *Julius*.
¶ Il eſt ainſi appellé dans les manuſcrits les plus anciens, mais tous les Critiques conviennent que c'eſt une faute de Copiſte, & qu'il faut lire *Juventius*.
2 A. Tiraq. de jure primig. pag. 417.
Bertr. Bijnomic. lib. 2. pag. 59.
Bern. Rutilius pag. 250.
3 ¶ Au compte du Preſident Bertrand, que Baillet cite, ces livres de Celſe ſur le Droit, ainſi rapportés pag. 60.
Digeſtorum libri 39.
Inſtitutionum 20.
Epiſtolarum 13.
Quæſtionum 19.
Commentariorum 6.
auroient fait le nombre de 97. & auroient du même aller à 98. puiſque dans la loi 19. D. *de auro, argento legat.* §. 6. Ulpien cite le ſeptieme livre des Commentaires de Celſe. Panciole qui livre 1. *de claris Legum Interpr.* chap. 34. attribué au même Celſe un Traité *de Uſucapionibus*, ſur la foi de la loi 47. D. *de adquir. poſſ.* s'eſt mépris manifeſtement, n'étant point là fait mention de Celſe le fils, mais de Nerva le fils.
4 Jul. Capitolin. Vit. Marc. c. 2.
5 Item alii Script. Hiſt. Rom.
6 Tiraq. de jure primigen. pag 437.
Hotoman. Juriſconſul. deſcript. p. 448.
Rutilius pag. 240.
Bertrand. pag 10.
Cujac. Prolegom. ad Papinian.

Papinien. bles de la Poëſie ou des Belles Lettres, mais dans les études laborieuſes du Droit. Ils prétendent qu'on vit paroître en lui une connoiſſance exquiſe de la Juriſprudence, avec une ſageſſe conſommée avant les premiers poils. A dire le vrai il ſera difficile de ſe défendre de cette opinion, ſi l'on conſidére que Papinien n'avoit que trente-ſix ans lorſque Caracalla lui fit couper la tête; qu'il avoit déja paſſé par les premieres charges de l'Empire, dont le comble étoit alors celle de Preſet du Pretoire, qu'il avoit éxercée avec beaucoup d'éclat & de ſuffiſance ſous l'Empereur Severe; qu'il étoit déja conſideré depuis pluſieurs années comme l'*aſyle & le treſor des Loix & de tout le Droit Romain*; & que ce fut par un effet d'une conſtance intrepide & d'une équité inviolable acquiſe de longuemain, qu'il aima mieux perdre la vie que d'excuſer ou pallier le particide (1) de l'Empereur Caracalla.

SEVERE & GORDIEN l'aîné.

Severe & Gordien. 15 JE n'ai point affecté de vous faire valoir les études de la jeuneſſe de l'Empereur SEPT. SEVERE Pere & prédeceſſeur de ce Prince dont je viens de vous parler, quoique Spartien (2) ait remarqué dans ſa Vie qu'il faiſoit des Déclamations ou des Actions Publiques à *dix-huit* ans, & qu'il ait été depuis l'un des plus ſavans des Empereurs Romains. Mais je ſerois le premier à condamner ma négligence & mon mauvais choix, s'il m'étoit arrivé d'omettre l'éxemple de l'Empereur GORDIEN *l'aîné* dans un Recueil de Doctes Enfans. Ce Prince ayant eu une éducation conforme à la grandeur de ſa naiſſance, dont l'origine remontoit par un très-grand nombre de Conſuls & d'autres Magiſtrats juſqu'aux Gracques du côté de ſon Pere, & juſqu'à l'Empereur Trajan du côté de ſa Mere, voulut faire voir au Public avec combien de ſoins & de ſuccès ſa premiére Enfance (3) avoit été cultivée. Il fit en cet âge divers Poëmes, qui ſe conſerverent au moins juſqu'au tems de Jules Capitolin. Parmi ces Ouvrages Poëtiques il y en avoit quelques-uns qu'il prétendoit, tout enfant qu'il étoit, pouvoir oppoſer aux vers de Ciceron: Et quoiqu'il n'ait point réuſſi à déerier les *Archaïsmes* (4) & les autres prétendus défauts de cet Auteur, il pourroit avoir atteint & paſſé Ciceron dans la gloire de faire des vers, qui n'étoit que la gloire de ſon Enfance (5). La plus laborieuſe des productions qu'il eût fait paroître en cet âge, étoit le Poëme hiſtorique de l'*Antoniniade* diviſé en trente livres, dans leſquels il avoit compris la vie publique & privée des Empereurs Antonin le Pieux & Marc Aurele-Antonin, avec la deſcription des guerres arrivées de leurs tems. Voilà quels furent les fruits de l'enfance de Gordien; ceux de ſon *adoleſcence* furent divers Plaidoyers, Harangues, & autres Actions Publiques qu'il fit ſoit dans les Ecoles de Droit pour s'exercer, ſoit dans le Barreau où les Empereurs ſe faiſoient un plaiſir de l'aller entendre. Les ennemis du travail n'auront pas l'imprudence de le compter parmi ceux à qui l'application continuelle à l'étude auroit pû abréger les jours. Autrement ils ignoreroient que Gordien avoit quatre-vingts ans lorſqu'il parvint à l'Empire, & qu'il ne finit que par une mort violente. Gordien.

CHRETIENS.

16 TOus ces éxemples contribuent aſſés ce me ſemble à nous faire voir que le promt aſſujettiſſement des Enfans à l'étude n'eſt pas de l'invention des Peuples Barbares, mais qu'elle a fait une des

1 ¶ *Fratricide* auroit été plus clair, parce que rien de ce qui précéde ne fait connoître que par le mot *parricida* il faut entendre le meurtre commis en la perſonne de Geta par ſon frére Caracalla.

2 Æl. Spartian. Vit. Sev. cap. 1. pag. 94.

3 Adhuc puerulus, *dit Capitolin.*

4 ¶ Il faudroit pour en juger que l'Ouvrage de Gordien fût venu juſqu'à nous.

5 Capitol. Vit. Gord. cap. 3. pag. 226, 227.

des principales parties de la politeſſe tant vantée des Grecs & des Romains. Voudroit-on nous objecter que ce n'étoit qu'une politeſſe Païenne & que la gloire que l'on prétendoit tirer d'une érudition acquiſe dans la jeuneſſe n'étoit qu'une vanité propre à des Gentils, un avantage frivole, & l'ombre d'un bien inutile pour l'avancement des affaires dans ce monde & plus encore pour l'état de l'autre vie? J'avouë qu'on a pû faire cette objection tant qu'il n'y a point eu de Chrétiens dans le monde. Je veux même que la plupart des Théologiens & des Philoſophes Chrétiens des deux premiers ſiécles de l'Egliſe ayent été redevables de l'érudition ſéculiére & des Sciences profanes qu'ils avoient acquiſes dans leur premiére jeuneſſe à des Parens ou à des Maîtres Gentils, puiſque preſque tous ceux de notre connoiſſance en ces tems-là n'avoient embraſſé la Foi de JESUS-CHRIST qu'après leurs études. Mais peut-on nier que les Chrétiens ayent mis cette pratique au nombre de leurs obligations dès qu'ils ont eu la liberté d'avoir des Ecoles? Celle d'Alexandrie qui peut paſſer pour la premiére de toutes les Univerſités des Chrétiens, n'a-t-elle pas produit un grand nombre de doctes Enfans dans l'un & l'autre ſéxe, ſous la diſcipline de l'illuſtre Philoſophe Saint Panténe dès le tems de Marc Aurele? Saint Clement d'Alexandrie diſciple & ſucceſſeur de Panténe dans cette chaire, n'a-t-il point transporté dans cette célébre Ecole toutes les richeſſes d'Athènes ſa patrie, & ce que les Peres de l'Egliſe appellent les dépouilles de l'Egypte, pour les attribuer avec diſcernement aux Ecoliers à qui il enſeignoit les Saintes Ecritures?

ORIGENE.

Origene. 17 AUriés-vous oublié, Monſieur, l'un des plus beaux traits de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui regarde la perſonne d'ORIGENE? Il vint au monde vers l'an 185. & il eut pour Precepteur ſon pere Leonide, c'eſt-à-dire un Homme de Belles-Lettres, un Philoſophe, un Théologien, & plus que tout cela un illuſtre Martyr de JESUS-CHRIST (1). Leonide ne ſe contenta pas de l'appliquer fortement à l'étude des Belles-Lettres & à la lecture de toutes ſortes d'Auteurs profanes dans ſon enfance: mais il le mit encore avec un ſoin tout particulier dans celle de l'Ecriture Sainte, qu'il lui fit préférer de bonne heure à toutes les Sciences des Grecs. Il ſe trouva parfaitement bien ſecondé par l'inclination de ce merveilleux Enfant, qui ſe portoit avec une ardeur toute extraordinaire à cette étude (2). Euſébe écrit qu'Origene en cet âge, non content du premier ſens de l'Ecriture qui ſe préſentoit à ſon eſprit, s'efforçoit dès lors de pénétrer de lui-même & d'approfondir le ſens le plus caché & le plus ſpirituel des Livres Saints. Quelque ſavant que fût ſon Pere il l'embaraſſoit ſouvent, en lui demandant l'explication de quelques endroits fort obſcurs. Leonide, ſoit pour trouver des défaites, ſoit pour arrêter la curioſité déméſurée de ſon fils, ſe donnoit ſouvent une contenance de ſévérité apparente devant lui, & lui diſoit par voie de réprimande & de correction, qu'il ne devoit pas ainſi s'élever au-deſſus de la portée de ſon âge, mais ſe contenter du ſens clair & naturel de l'Ecriture qui ſe preſente le premier à l'eſprit. Néanmoins il ſentoit en lui-même une joie extraordinaire que lui donnoit cette belle diſpoſition de ſon fils, & il remercioit Dieu de tout ſon cœur de la grace inſigne qu'il lui avoit faite de l'avoir rendu le Pere d'un tel Enfant. On dit même que très-ſouvent lorſque le petit Origene dormoit, Leonide entroit doucement dans ſa chambre, & lui découvroit le ſein qu'il baiſoit avec reſpect comme un ſanctuaire où repoſoit le Saint Eſprit, ne pouvant ſe laſſer d'admirer le bonheur qu'il avoit de lui avoir donné la vie. Après cela nous ne nous étonnerons plus que Saint Jerôme ait reconnu ſi hautement qu'Origene avoit été *un grand Homme dès ſa premiére Enfance* (3), lors même qu'il ſe déclaroit ouvertement ſon Adverſaire, & qu'il écrivoit actuellement contre lui.

Origene.

L'*Adoleſcence* d'Origene ne fut guéres moins merveilleuſe. Il n'avoit que *ſeize* à *dix-ſept* ans lorſqu'il fit ſes preuves d'une

1 Euſeb. Hiſtor. Eccleſ. lib. 6. cap. 2.
2 Voyés la Mothe, Hiſt. de Tertull. & d'Orig. chap. 3. pag. 177. 178. & ſuiv.
3 *Magnus vir ab infantia.* Hieron. Epiſt. ad Pammach. de

Origene. Origene ne Philoſophie Chrétienne, où toute la ſageſſe des Grecs n'étoit point capable de l'élever. Je veux dire qu'à cet âge il voulut faire voir qu'il ne ſe contentoit pas d'une connoiſſance purement ſpéculative des maximes de la Philoſophie, & de celles du Chriſtianisme : mais que ſe ſentant transporté de beaucoup d'ardeur pour le martyre, il mit tout en œuvre pour ne point échapper la belle occaſion que la perſecution de l'Empereur Severe lui préſentoit pour ſe ſatisfaire. Pouſſé de cette noble paſſion il cherchoit tous les jours les dangers les plus preſens, & tâchoit de ſe préſenter & de ſe faire connoître aux Perſécuteurs. Il auroit perdu la vie dès ce tems-là, s'il avoit plû à Dieu d'en accepter le ſacrifice. Mais la Providence qui le reſervoit à d'autres choſes, lui ſuſcita ſa mere pour s'oppoſer à ſes deſſeins. Ses priéres & ſes inſtances le retardérent pour quelque tems. Mais rien n'étoit plus capable de le retenir, quand il apprit que ſon pere Saint Leonide avoit été arrêté & fait priſonnier. Il ne penſoit plus qu'à s'aller jetter entre les mains des bourreaux pour prévenir ſon Pere dans la gloire du martyre, lorsque ſa mere pour arrêter le coup ſe trouva obligée de cacher tous ſes habits & de les tenir ſous la clef. Origene ne pouvant ſortir de ſa chambre voulut au moins faire ce qui dépendoit de lui, & il écrivit à ſon Pere une Lettre admirable & toute remplie de feu pour l'exhorter puiſſamment au martyre, & pour lui donner encore de nouvelles preuves de l'excellente éducation qu'il avoit reçuë de lui. Ainſi Origene ayant fortifié dès ſon bas âge ſon eſprit & ſon cœur par l'étude des Livres Saints, & ayant pris feu aux vérités qu'il y avoit appriſes, ſe trouvoit aſſés fort, non-ſeulement pour vouloir ſouffrir le martyre lui-même en cet âge, mais encore pour encourager les autres à le ſouffrir. Saint Leonide martyriſé, & ſes biens confiſqués, Origene fut réduit avec ſa mere & ſix petits freres dans la derniére pauvreté. Mais la Providence l'en retira par le miniſtére d'une Dame fort riche qui l'aſſiſta Origene. de toutes choſes, & lui donna une chambre chés elle. Il y tint pendant quelque tems des Conférences ſavantes, ausquelles une multitude de Catholiques & d'Hérétiques même s'empreſſoient d'aſſiſter, à cauſe de l'éloquence extraordinaire qui accompagnoit ſes diſcours. Comme il avoit l'eſprit fort généreux, & qu'il craignoit d'être à charge à ſon hoteſſe, il ſe réſolut de ſe ſervir d'un art innocent pour ſubſiſter indépendemment de cette Dame. Il ouvrit pour cet effet une Ecole de Grammaire & d'Humanités dans la ville d'Alexandrie. Il n'avoit encore alors que *dix-ſept* ans : mais Saint Clement qui avoit été ſon Maître pour l'Ecriture Sainte, comme Ammonius pour la Philoſophie, étant venu à mourir quelques mois après, ou du moins s'étant retiré par l'ordre ou la violence des Perſécuteurs, il fut chargé des Inſtructions Chrétiennes de la Ville en qualité de Théologal par l'Evêque Demetrius, après diverſes épreuves, qui lui avoient fait voir que ſon eſprit, ſa capacité & ſa vertu ſurpaſſoient de beaucoup la portée naturelle de ſon âge. Ce Prélat à qui il appartenoit de pourvoir à l'emploi de Saint Clement, y confirma Origene en l'établiſſant ſeul Profeſſeur des Lettres ſaintes (4). Auſſi-tôt il ſe défit de la Profeſſion de la Grammaire qu'il avoit exercée près d'un an, & qu'il jugeoit incompatible avec celle qu'il entreprenoit. Ce n'eſt pas tout, la généroſité qui l'avoit fait renoncer aux libéralités de la Dame dont nous avons parlé, le porta encore à chercher les moyens de ne point dépendre pour ſa nourriture & ſon entretien de l'aſſiſtance d'autrui, & de pouvoir enſeigner tous ſes Disciples gratuitement avec plus de liberté & de déſintereſſement. Ce fut dans cette vûë qu'il vendit preſque tous ſes beaux Livres qui traitoient des Sciences profanes, & il ſe contenta pour toutes choſes de quatre oboles par jour que lui donnoit celui qui avoit acheté ſes livres.

Di-

de extorib. Orig.

(4) Euſeb. lib. 6. Hiſt. Eccl. c. 3.

DIDYME.

Didyme. 18 LA ſavante & vertueuſe jeuneſſe d'Origene, me fait ſouvenir de celle de l'un de ſes plus illuſtres ſucceſſeurs dans l'Ecole d'Alexandrie. C'eſt le fameux DIDYME dont je veux parler. Vous ſavés, Monſieur, que ce Grand Homme avoit perdu la vuë à l'âge de cinq ans, & que cette datte peut paſſer pour l'époque de la prodigieuſe érudition où il étoit parvenu dans la ſuite de ſa vie, qui ne ſe termina qu'au bout de quatre-vingt-treize ans (1). L'aveuglement du corps, qui dans l'eſprit des perſonnes du commun paſſe pour une des plus terribles diſgraces de la vie, fut pour lui une occaſion & une commodité pour lui faire tourner toutes ſes vuës & tous ſes ſoins à la culture de ſon eſprit (2). Son application n'étant pas en danger de ſe voir partagée par la diſtraction des objets étrangers, fut toute entiére pour l'étude des Sciences: & il devint ſi docte en ſe faiſant lire tous les Auteurs ſacrés & profanes, qu'il paſſa pour le prodige du quatriéme ſiécle de l'Egliſe dans toutes les connoiſſances divines & humaines, & ce qui eſt encore plus remarquable, dans les Mathématiques qui ſemblent ne pouvoir ſe paſſer abſolument de l'uſage de la vuë (3). La parole & la bonne foi des Auteurs qui ont publié cette merveille, n'auroient pas été ſeules ſuffiſantes pour la cautionner: mais quand on ſe repreſente le grand nombre des beaux Livres que Didyme avoit compoſés, il ſemble qu'il ne faudroit point d'autres témoignages pour la garantir. Ses longues études n'étoient pas de ſimples amuſemens d'eſprit ou des occupations ſtériles ou inutiles au bien de ſon ame, comme il arrive à ceux qui n'étudient que dans des vuës purement humaines. Il n'avoit pas moins de piété que d'érudition. Sa vie qui avoit toujours été innocente depuis ſon bas âge, & qu'il avoit ſanctifiée par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes, avoit encore plus de force que ſa doctrine pour perſuader les Hommes, & les obliger à ſuivre ſes ſentimens. Mais ſouvenés-vous toujours, Monſieur, que nous ne parlons que de la jeuneſſe des Savans, & croyés que s'il prend envie à quelqu'autre de faire l'Hiſtoire de la vieilleſſe des mêmes Savans, il ne parlera peut-être pas ſi avantageuſement de celle de Didyme & d'Origene même pour quelques ſentimens touchant la Foi Orthodoxe, à moins qu'il ne ſe donne un caractére d'Apologiſte. Mais au moins ſera-t-il obligé de reconnoître qu'elle a toujours également bien répondu à leur jeuneſſe pour ce qui regarde l'érudition, la vertu morale & la préſence de l'eſprit. Didyme.

S. AUGUSTIN.

S. Auguſtin. 19 JE ne puis diſſimuler l'envie que je porte à cet Hiſtorien futur de la Vieilleſſe ſavante, pour le beau champ que lui préſentera celle de SAINT AUGUSTIN. J'avouë que je ne puis prétendre à un pareil avantage en parlant de ſa Jeuneſſe, qui n'a certainement pas été auſſi vertueuſe que celle de Didyme & d'Origene; oſerai-je le dire? moins vertueuſe encore que celle de Marc Aurele & du jeune Quintilien. Je douterois même qu'elle eût été auſſi ſtudieuſe & auſſi ſavante que quelques Auteurs ſemblent avoir voulu nous le perſuader. L'humilité avec laquelle il a tâché de nous détromper de cette opinion eſt ſi édifiante & ſi inſtructive, que je n'ai point de précautions à prendre contre les Libertins & les Dévots outrés, en rapportant quelque choſe de ce qu'il en a écrit lui-même. Vous ſavés, Monſieur, que ce Saint parloit alors à Dieu immédiatement; & c'eſt ce qui fait ſon Apologie contre le menſonge & la momerie. Ce Saint nous fait connoître aſſés rondement & ſans équivoque, l'averſion qu'il avoit pour l'étude dans ſon enfance (4). Ce n'étoit point ſans doute par vertu qu'il

1. 83. ans, ſelon d'autres.
2. Palt. Hel. Lauſ. Hiſt. cap. 38. Hieronym. de Script. Eccleſ. cap. 109.
3. Ruf. Hiſto. Eccl. cap. 7.

Socr. lib. 7. c 5.
Sozom. lib. 7. cap. 14.
Theodor. lib. 4. cap. 27.
& ex recentioub. prope innumeri.

S. Auguſtin. qu'il refuſoit de ſuivre alors les conſeils & les inſtructions de ceux qui ne travailloient qu'à lui inſpirer le deſir de paroître un jour avec éclat dans le monde, & d'exceller dans l'Art de cette Eloquence qui fait acquerir de l'honneur parmi les hommes, & des richeſſes fauſſes dont la poſſeſſion eſt dangereuſe. Quand il témoignoit de la répugnance pour apprendre ſeulement à lire, dirons-nous que c'étoit un effet de la force de ſon raiſonnement, parce qu'il (5) ignoroit en cet âge dequoi ce travail & cette étude pouvoit lui ſervir? Etoit-ce pour ſe diſtinguer, & pour s'élever au-deſſus de la coutume des Gens du commun qu'il ſe récrioit dès lors contre l'éxemple & contre le grand nombre de ceux qui dans leur enfance avoient paſſé par ces chemins âpres & difficiles? Nous n'aurons pas la ſimplicité de prendre pour un trait de ſageſſe le dégoût & la pareſſe qu'il faiſoit paroître pour l'étude (6). Sa déſobéiſſance envers ſes Parens & ſes Maîtres ne venoit pas du choix qu'il eût fait de quelque éxercice plus excellent. Il nous aſſure qu'elle n'avoit point d'autre ſource que la paſſion du jeu, & le plaiſir qu'il trouvoit dans le recit de quelques Fables ou de quelques avantures de Romans, qui après lui avoir charmé l'oreille redoubloient l'ardeur de ſa curioſité, en lui faiſant ſouhaiter d'en voir la répreſentation ſur le Théatre. Il ne faut donc pas avoir l'imprudence de contredire Saint Auguſtin, lorſqu'il dit tout net qu'il n'avoit point d'affection pour l'étude des Lettres Humaines, & qu'il n'entendoit point raillerie ſur la ſévérité avec laquelle on le preſſoit de s'y appliquer (7). On lui fit pourtant le plaiſir de ne point s'arrêter à ſon inclination & à ſa moleſſe, & on procedoit ſouvent contre elle par des voies de fait. Etant enfin parvenu à ſavoir lire, écrire & compter, il commença de gouter la Langue Latine, & l'aima peu à peu juſqu'à la paſſion, depuis qu'on lui eût expliqué les S. Auguſtin. Poëtes dont il goûtoit les fictions (8). Il n'en fut pas de même de la Langue Grecque, pour laquelle il conçut une averſion étrange, quoique les Auteurs de cette Langue ſoient pleins de ſemblables contes, & que la Latine que le Vulgaire ne parloit pas en Afrique, lui eût été auſſi étrangere & auſſi inconnuë que la Grecque (9). Ajoutons une choſe qui doit nous ſurprendre après tout ce que nous venons de dire de ſa répugnance & de ſa pareſſe. Il avoit appris le Latin avant que de ſavoir lire, & il témoigne lui-même qu'il n'avoit point eu d'autres Maîtres pour cela que ſes nourriſſes, dont les careſſes & les ſouris avoient eu ſur lui plus de force & de crédit que toute la ſévérité de ſes Précepteurs & de ſes Régens n'en eût depuis qu'il fut plus avancé en âge (10). Mais comme il prétend que cette connoiſſance ne lui a rien coûté, il ſemble que nous devions chercher quelque autre prétexte pour le mettre au nombre des Enfans ſtudieux & devenus ſavans de bonne heure par leur travail. „Nous aurions dequoi nous ſa„tisfaire, s'il étoit vrai qu'à l'âge de „ *douze* ans il eût étudié & compris tout „ ſeul ſans le ſecours d'aucun Maître „ tous les livres d'Ariſtote qui concer„nent la Logique & la Théorie, & qu'il „ eût dans le même âge compoſé d'ex„cellens Ecrits pour découvrir & reſu„ter les erreurs de beaucoup d'Auteurs. C'eſt ce que Leo Allatius n'a point fait difficulté d'aſſurer dans un de ſes Ouvrages (11); c'eſt auſſi ce qui a été publié depuis, par l'Auteur qui s'eſt appellé Chriſtianus Liberius (12). Mais comment eſt-il poſſible que Saint Auguſtin fût ſi ſavant & ſi grand Philoſophe à *douze* ans, lui qui avec toute la vivacité & la pénétration de ſon eſprit qui étoit admirable d'ailleurs, ne ſavoit que ſa Grammaire à *ſeize*, & qui en avoit *dix-ſept* lorſqu'il alla faire ſa Rhétorique à Carthage?

4. Confeſſ. lib. 1. cap. 9.
5 ¶ Il faudroit, ce ſemble, *puiſqu'il ignoroit.*
6 Confeſſ. lib. 1. cap. 10.
7 Confeſſ. lib. 1. cap. 12.
8 Cap. 13.
9 Ibid. cap. 14.
10 Ibidem.
11 Ap. Urban. pag. 146.
12 De ſcrib. & leg. lib. pag. 178.

S. Auguſtin. thage? Défions-nous donc du témoignage d'Allatius & de Liberius, & croyons que ceux qui les ont trompés pourroient avoir lû *douze* pour *vingt* dans l'endroit où S. Auguſtin en a parlé (1). Ce Saint reconnoît qu'il avoit près de *vingt* ans lorſqu'il lui tomba entre les mains un Traité d'Ariſtote qu'on nomme les Dix Catégories, dont il avoit entendu parler à Carthage avec beaucoup d'oſtentation & de pompe à ſon Maître en Rhétorique, & à d'autres qui paſſoient pour fort habiles. Ce ſouvenir lui fit ſouhaiter ardemment de le lire, dans la créance que ce devoit être quelque choſe de fort extraordinaire. Il le lut ſeul, & l'entendit parfaitement. De ſorte qu'en ayant conféré depuis avec ceux qui diſoient l'avoir appris avec beaucoup de peine d'excellens Maîtres qui le leur avoient expliqué, non-ſeulement de vive voix, mais auſſi par des figures qu'ils en avoient tracées ſur le ſable, ils ne lui en purent dire davantage que ce qu'il en avoit compris de lui-même en particulier. Il témoigne auſſi qu'à cet âge il lut & entendit ſans le ſecours de perſonne, tous les livres des Arts Libéraux qu'il put rencontrer. Il dit la même choſe des Mathématiques, & nommément de la Géométrie, de la Muſique & de l'Arithmétique.

A dire le vrai Saint Auguſtin avoit reçû de la Nature des talens d'un prix presque infini pour l'étude, une mémoire qu'il n'a pû s'empêcher d'admirer lui-même, une beauté de génie & une pénétration d'eſprit qui épuiſoit ſes Maîtres en peu de tems. Il a été aſſés juſte dans la ſuite du tems pour reconnoître que cela même l'a rendu moins excuſable, & pour s'accuſer devant Dieu de n'avoir pas cultivé tant de beaux talens dès ſon enfance (2). Ce n'eſt donc pas, Monſieur, pour compter Saint Auguſtin parmi les modéles qu'on peut préſenter aux Enfans qui aſpirent à la ſageſſe & à l'érudition, que nous lui avons donné un rang parmi les Enfans illuſtres. C'eſt uniquement pour faire comprendre à ceux de votre âge les écueils qui les attendent au paſſage, s'ils ſont aſſés malheureux pour prendre un autre chemin que celui de la vertu & de l'étude. C'eſt en un mot pour les porter à vouloir profiter des perils de Saint Auguſtin, dont l'exemple ne peut être utile qu'à ceux qui faute de lumiéres ou de conducteurs, ayant fait le même naufrage que lui, ſe trouveroient par une bonne fortune ſemblable à la ſienne, je veux dire par la miſéricorde de Dieu, dans un état pareil à celui où il ſe vit après ſon Batême. S. Auguſtin.

ADEODAT.

Adeodat. 20 L'Une des plus conſidérables productions de la jeuneſſe déréglée de Saint Auguſtin, a été ſans doute ADEODAT ou *Dieudonné*, ſon fils, quoi qu'il ait eu l'humilité de confeſſer publiquement que rien ne lui appartenoit dans cet illuſtre Enfant que le Péché (3). Dieu le fit naître avec des inclinations excellentes, & on peut dire que ſon Pere s'étant rendu ſon Maître, tâcha de réparer les défauts de ſa jeuneſſe par la belle éducation qu'il lui procura.

Adeodat n'avoit que *quinze* ans lorſque ſon Pere fut batiſé; mais il étoit alors ſi avancé, & ſon eſprit avoit déja reçu tant de lumiéres qu'il paſſoit bien des perſonnes âgées, & beaucoup de ceux que l'on conſidére dans le monde pour leur gravité & leur literature. Saint Auguſtin compoſa vers le même tems un livre en forme de Dialogue, intitulé *Du Maître*. Adeodat & lui ſont les deux Perſonnages qui s'y entretiennent, & il prend Dieu à témoin que tout ce qu'il fait dire à ſon fils dans cet Ouvrage eſt entiérement de lui, quoi qu'il n'eût alors que *ſeize* ans. Saint Auguſtin ajoute qu'il avoit vû de cet Enfant pluſieurs choſes encore plus admirables que ce que nous venons de rapporter. Enfin tout Eſprit fort qu'il étoit, il déclare que la grandeur de l'Eſprit de ſon Fils l'épouvantoit (4). Adeodat reçut la grace du Batême avec ſon Pere, & il mourut peu de tems après. Saint Auguſtin prétend que c'eſt Dieu qui voulut l'enlever de ce monde pour le préſerver des fautes où il auroit pû tomber s'il avoit vécu plus long-

1 Confeſſ. lib. 4. cap. 16.
2 Confeſſ. lib. 1. cap. 20.
3 Confeſſ. lib. 9. cap. 6.

4 Horrori mihi erat.
5 Hiſt. de l'Egl. 4. ſiécl. liv. 4. an. de J. C. 388.
6 Barbare marquoit d'abord tout ce qui n'étoit point Grec,

Adeodat. long-tems. C'eſt, Monſieur, la réponſe que nous ferons à ceux qui viendront nous alléguer l'exemple d'Adeodat pour nous perſuader que l'étude aſſaſſine les Enfans, & qui voulant pindariſer avec Mr. Godeau (5) nous objecteront en ſtyle de Balzac, que *ce fruit ne pouvoit pas ſe conſerver, parce qu'il étoit devenu trop tôt mur.*

ARABES ou MAHOMETANS.

20 PArmi les différenees qui ſe trouvent entre la véritable Religion & les Sciences, vous devés compter que celle là ne ſe borne point au choix d'un Peuple ou d'une Nation à l'excluſion d'une autre; mais qu'elle ſe répand indifféremment parmi les Barbares, comme ſur les Etats bien diſciplinés : au lieu que celles-ci ne trouvant point d'accès ni de retraite ehés les Barbares, ſuivent ordinairement la police des pays que les Loix & le bon ordre rendent floriſſans. C'eſt en quoi les anciens Grecs & les aneiens Romains nous ont fait voir le défaut de leur raiſonnement, lorſqu'ils prenoient pour Barbare tout ce qui n'étoit point Grec ou Romain (6). La véritable Religion, ſuivant la ſituation où nous voyons le Genre Humain, eſt un établiſſement de Rédemtion plutôt que de Création : mais les Scienees ſont du nombre de ces libéralités naturelles que le Créateur a répanduës indifféremment ſur tous les Peuples qui ont voulu les recevoir. Nous en avons vu des éxemples dans le Paganisme, nous en pouvons voir auſſi dans le Mahométisme: c'eſt-à-dire devant & après l'établiſſement de la véritable Religion. Dès que les Mahometans ſe ſont tirés de la Barbarie par le ſuccès de leurs armes, on les a vûs cultiver toutes les connoiſſances humaines qui peuvent perfectionner l'eſprit avec tant d'ardeur & de progrès, que l'on doute préſentement ſi les Grecs & les Romains ſont allés plus loin que les Arabes, & s'il y a moins de Livres écrits en la Langue de ces derniers qu'en celles de ces premiers. Il n'eſt pas croyable que parmi tant de belles lumiéres, il n'y en ait pas une qui leur ait fait voir l'importance qu'il y a d'appliquer de bonne heure l'eſprit des Enfans à l'étude.

AVICENNE.

21 LE ſeul Abo-Ali fils de Sina, que nous appellons par corruption Avicenna, pourroit peut-être nous répondre pour les autres. Ce eélébre Perſonnage, dont nous ne parlerons ici que ſur la foi d'Abu'l-Faraje (7), étoit de Bochar en Aſie (8), où ſon pere qui demeuroit à Belche étoit venu s'habituer. Il nâquit pourtant dans le village d'Aphshana, où Sina étoit allé épouſer ſa mere qu'il ne mena à Bochar qu'après ſes couches. Il étoit encore petit Enfant lorſque ſon pere le mit ſous la conduite d'un Précepteur qui le fit ſi-bien étudier, qu'à l'âge de *dix* ans il ſavoit tout l'Alcoran & la plus grande partie de ce que nous appellons les Humanités. Son pere l'envoya enſuite chés un eélébre Jardinier, qui étoit en réputation de ſavoir parfaitement l'Arithmétique des Indiens, outre l'Aſtronomie, la Géométrie & les autres parties des Mathématiques qui s'éxerçoient parmi ces Peuples. Le petit Avicenne acquit en peu de tems toutes les connoiſſances du Jardinier. Peu de tems après un Philoſophe de profeſſion nommé Abu Abdalla de Natel étant venu à Bochar, Sina le reçût chés lui, & le logea dans l'eſpérance qu'il apprendroit la Philoſophie à ſon fils. Il ne fut point trompé. Avicenne prit d'abord des leçons de Logique ſous lui. Mais l'Ecolier non content de rafiner en ſubtilités ſur le Maître, voulut ſe mettre à la lecture des Originaux de Philoſophie ſans le ſecours de ſon Maître ; il les étudia ſeul, il lut encore leurs Commentateurs par-deſſus, & en uſa de même à l'égard d'Euclide après que ſon Maître lui eut montré les cinq ou ſix premiéres Propoſitions de cet Auteur qu'il comprit, & expliqua fort bien tout ſeul. Il paſſa enſuite à l'Almageſte ou Gran-

Grec, & n'étoit pas contradictoire à la politeſſe.

7 Greg. Abul-Pharaj Hiſtor. Dynaſt. ex verſ. Eduard. Pocock. pag. 229. & ſeqq.

8 Bochar ou Bachtra eſt une ville au-delà de la mer Caſpienne ou de Bacchu dans le Zagathay, entre la grande Tartarie & la Perſe.

Avicenne. Grande conſtruction de Ptolemée (1), & ce fut alors que ſon Maître Abdalla l'abandonna, comme ne lui pouvant plus rien montrer. Avicenne ſe donna enſuite à la Médecine, il lût les Livres qui en traitoient, & pour joindre l'expérience à l'étude, il ſe mit à viſiter les malades. Tout cela eſt bien ſurprenant ſans doute, mais il eſt encore plus ſurprenant d'apprendre qu'Avicenne n'avoit alors que *ſeize* ans. Il continua depuis d'étudier avec la même force & la même perſévérance. Il avoit reçû de la Nature pour cela une grande ſanté, & une compléxion bien robuſte. Après avoir employé la meilleure partie du jour à l'étude, il paſſoit encore bien avant dans la nuit: & il nous apprend lui-même que lorsqu'il étoit attaqué du ſommeil ou qu'il ſentoit un peu ſes forces diminuer, il avoit coutume de prendre un verre de vin pour ſe remettre, & continuoit ſon étude comme auparavant. Il ajoute, que s'il arrivoit quelquefois qu'il ſuccombât au ſommeil, il ne manquoit jamais de réver en dormant ſur la difficulté où le ſommeil l'avoit ſurpris, & en trouvoit ſouvent la ſolution à ſon réveil. Bien plus, admirés la piété d'un jeune Mahometan! Quand il voyoit que ſon eſprit n'avoit plus rien à faire pour la recherche d'une vérité à la pourſuite de laquelle il avoit épuiſé ſes forces, il avoit recours à la Vérité éternelle, il s'en alloit droit au Temple, ſe proſternoit devant Dieu, & lui faiſoit ſa priére pour en obtenir les lumiéres qui lui étoient néceſſaires pour l'intelligence de ce qu'il cherchoit. Si l'on s'en rapporte à ce qu'il en a écrit, il n'en revenoit jamais mal ſatisfait, & remportoit toujours l'effet de ſa priére. Lorsqu'il voulut étudier la Théologie, il commença par la Métaphyſique d'Ariſtote, qu'il lût quarante fois ſans l'entendre, & il la ſavoit toute par cœur, ſans ſavoir néanmoins de quel uſage elle pouvoit être. Il déſeſpéroit d'y pouvoir jamais rien comprendre, lorsqu'allant chés les Libraires, il trouva un Marchand qui lui préſenta un Livre dont il ſouhaitoit de ſe défaire. Avicenne voyant que c'étoit de la Métaphyſique, le rejetta avec quelques ſentimens de mépris & d'indignation, dans la penſée qu'il n'y avoit rien de plus obſcur ni de plus inutile que cette connoiſſance. Le Marchand redoubla ſes inſtances, & pour l'engager à prendre ſon Livre, il le mit à un prix fort bas. Avicenne l'eut pour trois drachmes, & il reconnut que c'étoit un Traité d'Al-Farabe touchant la fin & l'objet de la Métaphyſique. Etant retourné chés lui, il le lût, & le comprit fort bien; de ſorte que tout joyeux de ſa bonne fortune, il fit l'aumône aux Pauvres en eſprit de reconnoiſſance envers Dieu. Vous voyés, Monſieur, qu'il n'eſt pas impoſſible de trouver parmi les Mahometans comme parmi les Païens, de quoi former à la jeuneſſe Chrétienne des modéles, non-ſeulement d'étude & de ſcience, mais encore de piété & de vertus morales; & qu'il eſt fort à craindre, que Dieu ne ſuſcite un jour les enfans des Gentils & des Infidéles contre les enfans des Chrétiens en la maniére que JESUS CHRIST a dit, que les Habitans de Tyr & de Sidon s'éléveroient au jour du jugement contre ceux de Galilée & de Judée. Pour finir ce que nous avons à dire d'Avicenne, nous remarquerons, qu'il n'étoit encore âgé que de *dix-huit* ans, lorsqu'il mit fin à toutes les études dont nous venons de parler; qu'il perdit ſon pere vers le même tems; que n'ayant plus rien à étudier que le train du monde, il voulut bien entrer dans les affaires & dans les emplois, & qu'il ſe mit pourtant dès-lors à faire des Livres ſur toutes ſortes de ſujets. Il mourut l'an de l'Hegire 428. qui revient à 1036. de notre Epoque, à commencer l'année le 25. jour d'Octobre, comme faiſoit alors la 428. de l'Hegire, ſi l'on n'intercale point d'Embolimées ſolaires (2). Avicenne avoit pour lors cinquante-huit ans: il fut enterré à Hamdan, dans la Province d'Ayrack, en Perſe. Avicenne.

MO-

1 ¶ Je penſe avoir déja remarqué qu'en François il faut dire *Ptolomée*.

2 C'eſt l'an Lunaire.

Atrox.

MODERNES.

22 PAſſons en Europe, & voyons ſi l'on a été moins curieux dans cette partie de la Terre qu'en Aſie ou en Afrique de cultiver l'enfance par les travaux de l'Etude. L'obſcurité & l'incertitude de l'Hiſtoire que nous avons pour les tems qui ont précédé le rétabliſſement des Lettres & des beaux Arts ne nous permettent pas de faire beaucoup de fonds ſur ce qu'elle nous a pû débiter touchant ce qu'il y a eu d'extraordinaire dans les études & l'éducation de la jeuneſſe, juſqu'au ſiécle de Petrarque. Nous pourrions encore, ſans nous faire beaucoup de tort, abandonner aux ennemis de l'Etude tout ce qui s'eſt pû rencontrer dans la ſuite juſqu'au tems du Prince de la Mirande & de Politien.

HELIOT.

Heliot. 23 IL eſt vrai que l'on apperçoit ſur cette route un NICOLAS HELIOT, que l'on promenoit par la France comme le prodige du quatorziéme ſiécle. Il n'avoit pas vingt ans (1), lors qu'en 1343. (2) on le fit monter ſur le Théatre des Sciences le plus exhauſſé de l'Europe, qui étoit alors l'Univerſité de Paris, pour le faire voir au Public. La ſalle du Collége de Navarre fut choiſie pour recevoir les preuves de ſa capacité & de ſon ſavoir. Il les donna dans des diſputes & dans des réponſes, qui parurent ſi extraordinaires, qu'au rapport de Mr. Naudé (3) toute l'Univerſité au milieu de ſon étonnement ſe trouva convaincuë, qu'Heliot étoit un homme fait, conſommé dans la connoiſſance des Langues, de tous les Arts liberaux & méchaniques, un Philoſophe achevé, un Médecin, un Juriſconſulte, un Canoniſte, un Théologien. Plus nous en dirons, plus nous travaillerons pour les Pyrrhoniens. Heliot auroit mieux fait d'écrire (4) que de parler, pour rendre la Poſtérité auſſi crédule que ſon Auditoire ſemble l'avoir été ſur ſa prétenduë érudition. Quand les premiers garans d'un fait de cette nature auroient été contemporains, nous aurions toujours à leur objecter leur facilité, & nous aurions lieu

1 Adoleſcentulus.

2 ¶ Ce Nicolas Heliot que, ſur la foi de Léon Allacci, Baillet ſuppoſe avoir vécu l'an 1343. vivoit l'an 1628. comme je le vais inconteſtablement prouver. Nous avons de Gabriel Naude un Traité panégyrique *de antiquitate & dignitate Schola Medica Pariſienſis*, in 8°. à Paris chez Jean Moreau, à la ſuite duquel ſont neuf panegyriques compoſés par le même Naude à l'honneur de neuf Licenciés en Medecine reçus Docteurs le 2. Juillet de la même année 1628. en la Faculté de Paris. De ces neuf le ſixieme en nombre eſt juſtement ce Nicolas Heliot Pariſien dont il s'agit. Naude en general le repreſente très-jeune, ſans néanmoins ſpecifier quel âge preciſement il avoit; du reſte il l'exalte à ſa maniere autant qu'il peut, le comparant au Soleil par une alluſion puérile d'Heliot a ſole, & l'oppoſant ſeul à pluſieurs jeunes Savans plus celebres, tels que Pic de la Mirande, Tiberie Ruſſilien, Paul Serſik, Jaques Cuiton, Edouard du Monin, même à celui que Paquier, dont il cite en marge les Recherches, dit être venu l'an 1445. à Paris, ou il diſputa dans la ſalle du College de Navarre ſur toutes ſortes d'Arts & de Sciences, & s'y fit admirer par les Maitres les plus habiles. *Effavit*, ce ſont les termes de Naude, *Itali Picum Mirandulanum, Calabri Tiberium Ruſſilianum, Germani Paulum Scaſirium, Scoti Jacobum Cuitonium, Galli Edoardum Monimum. Stupebant alii ad ipſius juvenis clamorum potius quam ingenii, quem 20. circiter annos, in aula Navarræ diſputantem anno 1445. Philoſophum, Medicum, J. V. prudentem, Theologum, Linguarum peritum, Artium omnium cum liberalium, tum mechanicarum ſcientem, Pariſienſis Academia vidit & admirata eſt. Ego Heliotum noſtrum his omnibus miraculis tanquam Picum opponam.* On ne comprend pas comment, nonobſtant des paroles ſi claires, Leon Allacci page 146. de ſes *Apes Urbanæ* avoit pu écrire ce qui ſuit. *Nicolaus Heliotus (ut tradit Gabriel Naudæus in Panegyri de antiq. & digni. Schola Medica Pariſ. pag. 111.) ao. circiter annos natus, in aula Navarræa diſputans anno 1343. Philoſophus, Medicus, J. V. prudens, Theologus, Linguarum peritus, Artium omnium, tum liberalium, tum mechanicarum, ſatis, cum ſumma Academia Pariſienſis admiratione compertus eſt.* Naudé, qui étoit alors à Rome, s'étant apperçu de cette bévuë en avertit ſon ami Leon, ce qui donna lieu à la correction qui ſe voit à l'*errata*, où au mot *Nicolaus Heliotus*, on a ſubſtitué *Alius juvenis*. A quoi Baillet n'ayant pas pris garde a retenu tout au long cette faute qui eſt enorme.

3 G. Naud. paneg. de ant. & dign. Schol. Med. Pariſ. pag 111. Item ea eo L. All. Ap. Urb. pag. 146.

4 ¶ Si Baillet avoit ſu que le jeune homme, mal nommé ici Heliot, étoit un Eſpagnol appellé Ferdinand de Cordoué, il auroit pu apprendre qu'on lui attribue divers ecrits, & conſulter la deſſus tout au moins ſon Moreri.

Heliot. lieu de nous pourvoir contre leur autorité par les exemples de ce que nous voyons arriver au dix-ſeptiéme ſiécle, où certainement il eſt plus difficile qu'il n'étoit au quatorziéme, de ſe laiſſer dupper ſur le jugement d'une Science dont on ſe contente d'expoſer les dehors, ou les apparences ſur un Théatre ou dans une Chaire.

L'ANONYME de l'an 1445 (1).

L'Anonyme. 24 CEnt ans après l'on vit paroître dans la même ville un autre prodige, qui devoit faire un peu plus de peur aux bonnes ames, s'il eût été vrai que ce fût le fils du Diable. C'étoit un jeune garçon, au moins ſelon tout ſon extérieur, & il avoit paſſé pour venir en ce monde par la porte ordinaire à tout le genre humain (2). On auroit eu quelque raiſon de le ſoupçonner d'être quelque choſe de plus qu'un homme, s'il eût été clair qu'il ſavoit *parfaitement tous les Arts & toutes les Sciences à vingt ans.* Mais ceux qui en portoient ce jugement ne faiſoient pas grand honneur à leur Raiſon, lorſqu'ils concluoient de-là qu'il falloit que ce jeune homme fût l'*Antechriſt*, & *qu'il n'eût point eu d'autre pere que le Diable.* Si nous allions donner les mains à des ſentimens ſi burleſques, il n'en faudroit peut-être pas davantage pour vous épouvanter, & pour vous détourner d'aſpirer à la connoiſſance de tous les Arts & de toutes les Sciences, de crainte que vous ne devinſſiés l'Antechriſt. Mais graces à Dieu, la lecture du Nouveau Teſtament, qui étoit peut-être une choſe inconnuë à ces plaiſans Critiques, vous a donné d'autres marques auſquelles vous pourrés reconnoître l'Antechriſt. D'ailleurs nous ne ſommes plus au ſiécle des Sots qui prenoient pour des Démons ou pour des Magiciens ceux qui, pour ſe tirer de l'ignorance & de la barbarie de leur tems, vouloient s'ériger en Savans (3). Nous ferions bonne juſtice à celui dont nous parlons ici, ſi nous trouvions quelqu'un qui voulût nous apprendre quelque choſe de ce qui regarde ſa naiſſance, ſon éducation, ſes emplois, ou quelques autres circonſtances de ſa vie. Mais avés-vous remarqué, Monſieur, qu'on ne nous dit pas ſeulement quel étoit ſon nom: & comprenés-vous bien ce que c'eſt que de ne pas ſavoir même le nom de celui qui ſavoit tous les Arts & toutes les Sciences? Nous pouvons donc abandonner en toute ſûreté aux Pyrrhoniens l'exemple d'un jeune Savant ſi inconnu, & laiſſer aux Ennemis de l'étude le plaiſir de décharger leur mauvaiſe humeur ſur cet Antechriſt prétendu, qui n'étoit apparemment qu'un fantôme de Science que l'on vit paroître à Paris l'an 1445. L'Anonyme.

PIC DE LA MIRANDE.

Pic de la Mirande. 25 NOus trouvons quelque choſe de plus certain & de plus propre pour votre ſatisfaction depuis deux cens ans, & ſi l'on conſidére l'abondance des exemples de jeunes Savans qu'ils ont produits, on ſera plus curieux de voir ſi nous avons du diſcernement pour les trier & les choiſir, que de nous demander de la diligence & de l'exactitude pour les ramaſſer. Nous ne pouvons pas en uſer plus judicieuſement, qu'en mettant à leur tête le célébre Pic *Prince de la Mirande & de Concorde*, qui vint au monde l'an 1463. La Princeſſe ſa mere, qui l'avoit eu en dernier lieu après quatre autres enfans (4), s'étoit imaginée aux apparences d'un Phénomène de lumiére qu'on avoit apperçû ſur le toit de ſa chambre durant ſes couches (5), que cet enfant pourroit un jour être quelque choſe d'extraordinaire. Une aſſurance ſi flateuſe, qui n'étoit frivole & ridicule que dans ſon fondement, porta la Princeſſe à ſe charger de tous les ſoins que les meres ont coutume de partager avec d'autres, juſqu'à ce qu'elle le mît ſous la diſcipline des Maîtres (6). Il y fit des progrès

1 ¶ Cet Anonyme de l'an 1445. n'eſt autre que le faux Heliot de l'article précédent, ou que le véritable Ferdinand de Cordouë nommé dans ma derniére remarque. Voyés avec attention Paquier c. 39. du 6. L de ſes Recherches, édit. de 1565. Laurent Valle dans une Epitre qui ne ſe trouve que dans le Recueil intitulé *Epiſtola Principum*, eſt, je penſe, le premier qui ait parlé de ce jeune Eſpagnol, & qui l'ait nommé.

2 Col. Not. ad Quint.

3 G. Naudé Apol. pour les grands Hommes accuſés de Magie.

4 Varill. Anecdot. de Flor. *dit qu'il fut l'aîné*: chanſon que cela.

5 ¶ Ce ne fut pas durant tout le tems de ſes enuches:

Pic de la Mirande. grès ſi prodigieux qu'on fut tout ſurpris de le voir au nombre des premiers Poëtes & des premiers Orateurs de ſon ſiécle dans ſon enfance. Il devint outre cela profondément ſavant dans toutes ſortes de belles connoiſſances, par le moyen de deux excellentes qualités qu'il poſſédoit au ſouverain dégré, quoiqu'elles ſe trouvent très-rarement enſemble. La premiére étoit la pénétration d'eſprit qui le faiſoit marcher à pas de géant dans la carriére des études, la ſeconde étoit la mémoire qu'il avoit ſi vaſte & ſi fidéle, qu'elle ne lui laiſſoit rien échaper de ce qu'il liſoit & de ce qu'il entendoit de vive voix. De ſorte que ſi ſon eſprit ſe faiſoit admirer par les conquêtes immenſes qu'il faiſoit de jour en jour, ſa mémoire ne méritoit pas moins d'éloges pour conſerver ſi-bien tant de riches acquiſitions. Sa mere le deſtinoit pour l'Egliſe, car ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les Parens par transaction tacite veulent bien donner les Cadets de leurs Maiſons à Dieu, à condition qu'il leur conſervera leurs Aînés pour le Monde. Le jeune Prince pour ſuivre la vocation de ſa mere, voulut bien aller à Boulegne étudier le Droit Canon, qui eſt la grande Science du Clergé d'Italie. Il l'acquit en ſi peu de tems & ſi parfaitement, qu'il fit un Abregé des Décrétales où il renferma tout ce qu'elles peuvent avoir de bon avec tant d'adreſſe & de jugement, que les Profeſſeurs les plus conſommés jugérent que c'étoit un Ouvrage d'importance (7). Son neveu Pic à qui nous ſommes redevables de l'Hiſtoire de ſa Vie, nous aprend qu'il n'étoit encore qu'un *petit enfant* (8) lorſqu'il compoſa cet abregé. Il avoit pourtant *quatorze* ans ſelon lui lorſqu'il ſe mit à l'étude du Droit Canon. Mais cette Science ne lui paroiſſant pas aſſés ſolide ſous prétexte qu'il ne la croyoit appuyée que ſur de ſimples traditions, il tourna ſes vûës ailleurs au bout de deux ans, & alla s'enfoncer dans les ſecrets de la Nature & des choſes ſurnaturelles avec tant d'ardeur, qu'il ne tarda gueres à ſe faire paſſer pour un Magicien dès qu'on le vid hors du chemin ordinaire au commun des Savans. La maniére dont il triompha de l'Envie & de l'Ignorance lui fut très-glorieuſe, auſſi-bien que la généroſité avec laquelle il renonça à toutes les Sciences vaines ou profanes (9) pour ſe donner plus particuliérement à Dieu, après avoir ſurmonté toutes les tentations dangereuſes que la beauté de ſon corps & de ſon eſprit lui avoit ſuſcitées. Mais comme cela ſe trouve au-delà des bornes que je me ſuis preſcrites, je retournerai ſur mes pas pour ne vous pas donner ſujet de croire que je vouluſſe oublier les Poëſies du Prince de la Mirande. Elles étoient les fruits de ſon adoleſcence, & il en avoit compoſé cinq Livres de Latines, en vers Elégiaques. Il en avoit fait auſſi un très-grand nombre d'Italiennes : mais touché du repentir de leur avoir donné un caractére de galanterie, il en fit à Dieu un ſacrifice univerſel d'expiation, & fit périr les unes & les autres par le feu ſans aucune réſerve, de peur de s'attirer une malédiction ſemblable à celle de Saül (10). Voila, Monſieur, de quoi ſatisfaire à la demande que vous me fîtes il y a quelque tems, lorſque vous me témoignîés ſouhaiter que j'euſſe parlé des Poëſies de Pic de la Mirande dans le Recueil des Jugemens des Savans ſur les Ouvrages des Poëtes. Je vous fis ſouvenir alors que je n'avois pas entrepris de parler des Ouvrages perdus, & plût à Dieu que le Public eût été aſſés heureux pour faire de pareilles pertes depuis ce tems-là, j'aurois été diſpenſé de parler de beaucoup d'autres Poëtes modernes, qui par le miniſtére de l'Imprimerie ſont venus à bout d'infecter une infinité de belles Ames, & de perdre les deux tiers de la jeuneſſe.

Pic de la Mirande.

Pic, après s'être purifié de la ſorte, pouvoit

ches, mais durant le tems ſeul de l'accouchement, *viſa enim circularis flamma*, dit Jean François Pic, *ſupra parientis matris aſtare cubiculum, moxque evaniſcere*; préſage, comme il le reconnoit, d'une vie brillante, mais courte.

6 Joh. Franc. Pic. in Vit. Patrui.

7 Varill. Anecdot. de Florence dit qu'*il n'avoit alors que dix ans*, mais ſans garant.

8 Puer & quidem tenellus.

9 C'eſt-à-dire à l'uſage vain & profane de toutes les Sciences.

10 Vit. Joh. Pici ut ſuprà.

Il ne reſte plus de lui qu'une petite Elégie.

¶ Politien qui avoit lu les poëſies de Pic, dit que *nihil erat verſius, dulcius, ornatius*. Mais cela n'a tout l'air d'un compliment.

Pic de la Mirande.

voit en toute confiance aspirer à la plus ſainte de toutes les études ; auſſi liſons-nous qu'il n'avoit que l'amour de Dieu dans le cœur, lorſqu'il ſe donna tout entier à l'étude des Livres ſacrés, & vous ne devés pas douter qu'il n'eût les mains très-pures, lorſqu'il offrit à Dieu les premiers fruits d'un travail ſi ſanctifiant. Il n'avoit point encore pour lors *dix-huit* ans accomplis, & ces prémices ne ſont autres que le Traité qui porte le nom d'*Heptaple*, que nous voyons aujourd'hui à la tête de ſes Oeuvres. Ce ſont des Diſſertations ſur les ſept premiers jours du Monde, contenant ce que Dieu a operé dans la Création, & la qualité du repos que l'Ecriture lui attribuë au ſeptiéme jour. Cet Ouvrage peut paſſer pour l'un des plus ſolides ſoudemens de ſa haute réputation. Ce qu'il a fait depuis n'a été qu'une ſuite de ſemblables merveilles, dont la plus grande étoit celle d'avoir trouvé les moyens de faire un ſaint uſage de toutes les Sciences des Gentils, des Arabes & des Juifs qu'il avoit appriſes par le ſecours de douze ou treize Langues qu'il ſavoit (1), & de les faire ſervir à la Théologie qu'il prétendoit perfectionner. Mais Dieu l'appella au milieu des vaſtes projets d'un deſſein fort extraordinaire qu'il méditoit contre les ennemis de la véritable Religion. Ce fut l'an 1494. le jour même que le Roi Charles VIII. entra dans la ville de Florence (2). Si les Ennemis de l'étude ſavent compter, ils ne manqueront pas de nous avertir qu'ils ne trouvent pas trente-deux ans de vie complets depuis 1463. juſqu'en 1494. & d'en prendre occaſion de faire paſſer les études pour les meurtriéres de la jeuneſſe. Mais les derniéres années de Pic ont valu des ſiécles, & il avoit aſſés vécu puiſqu'il étoit mûr pour l'éternité.

VERIN (3).

Verin.

MICHEL VERIN étoit deux ans & demi plus jeune que Pic de la Mirande ; mais il eſt ſon ancien d'onze ans entiers dans l'autre monde. Qu'il ſoit né dans l'Iſle de Minorque ou dans la Ville de Florence dont je le crois au moins originaire, c'eſt une queſtion que je n'ai oſé décider lorſque j'ai eu occaſion de parler de lui ailleurs. Il eſt toujours conſtant, que ce n'eſt point au lieu de ſa naiſſance, mais à la ville de Rome, qu'il fut redevable de ſon éducation & de ſes études. Son pere Ugolin qui étoit homme de Lettres, le mena fort jeune en cette Ville, & le mit ſous la diſcipline de Paolo Saſſia de Ronciglione, qui conduiſit ſes études avec tant de diligence & de ſuccès, qu'il le rendit docte & homme de Lettres dans ſon enfance. Il avoit le génie tourné vers la Poëſie ; & il en a laiſſé à la Poſtérité des témoignages qui ne ſont pas moins des marques de la maturité de ſon eſprit que de l'abondance de ſa veine. Ce ſont des diſtiques moraux formés ſur les penſées les plus exquiſes, & les ſentimens les mieux choiſis des anciens Philoſophes de la Gréce & de l'ancienne Rome. Mais on peut dire, que la Sageſſe & les Proverbes de Salomon en ont fourni la meilleure partie. Quoique ce ne fût que l'Ouvrage d'un Enfant de *quatorze* à *quinze* ans, il a pourtant été jugé très-digne de la peine que quelques doctes vieillards ont priſe de les expliquer, d'y faire des Commentaires, & d'en multiplier les éditions. En un mot, on l'a ſubſtitué dans divers Colléges d'Eſpagne, des Pays-Bas, & peut-être de l'Italie à celui des Diſtiques anciens qui portent le nom de Caton ; & ſi j'oſois mettre mon propre témoignage à la ſuite de celui du célébre Schott, j'ajouterois qu'on a fait à Verin le même honneur en France qu'ailleurs, & qu'il a porté pendant quelque tems la qualité d'Auteur claſſique dans une Ville qui n'eſt pas des derniéres du Royaume. Une ſi belle réputation ne paſſera jamais pour un bien mal acquis, lorſqu'on fera réfléxion ſur l'excellente morale que ce jeune Auteur a débitée avec tant de facilité : mais après tout, elle ne peut paſſer que pour la ſeconde gloire de Verin. La premiére & la plus importante

Verin.

Beauvais.

1. Vatill. Anecdot. de Flor. dit qu'*il ſavoit vingt-deux langues à douze ans.* C'eſt trop.
2 Pic mourut à Florence.

3 ¶. Voyés les Notes ſur l'article 1221.
4 A. S. Peregr. Bibl. Hiſp. tom. 3. pag. 397. 398. V. & Hier. Ghil. Theatr. Lauter. part. 2. pag. 171. 172.

Verin. te eſt celle que l'intégrité de ſes mœurs & l'innocence de ſa vie lui ont procurée. Comprenés-vous bien, Monſieur, ce que c'eſt que d'être tout à la fois Poëte de profeſſion, Jeune, & Chaſte? Vous avés entendu les clameurs avec leſquelles quelques vieux Poëtes ſe ſont récriés contre un pareil aſſemblage comme ſi c'étoit une étrange nouveauté, & un horrible attentat contre les Statuts de leur Parnaſſe. Verin pourra bien un jour venir en témoignage contre eux; mais juſqu'à ce qu'ils ayent reçû leur jugement, nous tâcherons avec modeſtie de leur ſoutenir que ſi, en conſéquence de leur propre exemple, ils viennent à bout de perſuader au Public qu'il eſt impoſſible d'allier la Chaſteté & la Poëſie avec la Jeuneſſe, il vaut mieux en tout cas que la Jeuneſſe ſe défaſſe de la Poëſie que de la Chaſteté. Verin eſt bien allé plus loin que cela, & il a fait voir même contre les Médecins, nation un peu plus terrible mais plus honorable que celle des Poëtes, que la vie, quoique plus précieuſe que la Poëſie, n'eſt pas même préférable à la Chaſteté. Il auroit pû au jugement des Connoiſſeurs parvenir en peu de tems à la gloire de Catulle, de Properce, & de Martial, & il auroit entiérement triomphé d'eux tous, après avoir courageuſement arraché la Poëſie d'entre les mains des profanes (ce ſont les termes d'André Schott) pour la reſtituer à Dieu & la conſacrer à JESUS-CHRIST (4). Mais une gloire qui lui étoit propoſée à des conditions auſſi cruelles que celles de vivre aux dépens de ſa chaſteté, ne lui paroiſſoit qu'une véritable infamie auprès de la gloire qu'il y a de ſe mettre à la ſuite, non pas d'un Apollon ridicule & chimérique ſur le mont Parnaſſe, mais *de l'Agneau ſur la montagne de Sion avec des millions de victimes innocentes & ſans taches marquées de ſon ſceau ſur le front* (5). Verin a donc pris le parti d'abandonner aux profanes, &, ſi je l'oſe dire, aux impudiques, le Parnaſſe & la vie, pour aller triompher des uns & des autres à l'autre monde: & ayant été allés heureux pour ſauver les deux palmes de ſa virginité & de ſon martyre d'entre les mains de ſes Médecins, qui avoient tâché de les lui dérober, il alla lui-même les planter au pied du Trône de Dieu, pour faire hommage de ſa victoire à JESUS-CHRIST (6). Verin.

Après cela, Monſieur, nous pouvons avouer hardiment ſans craindre les inſultes des ennemis de l'étude, que Michel Verin n'a point vécu dix-huit ans entiers. Nous leur offrirons même, s'ils en ont beſoin, la datte de ſa naiſſance qui eſt de 1466. & celle de ſa mort qui eſt de 1483. & nous les renvoyerons à Salamanque en Eſpagne, pour y voir ſon tombeau.

POLITIEN.

27 LA jeuneſſe de POLITIEN n'a pas été moins illuſtre que celle de Pic & de Verin, du côté des Etudes & des Lettres, quoiqu'elle n'ait pas été ſi belle du côté de la vertu. Il étoit plus âgé que l'un & que l'autre, & il étoit né le quatorze de Juillet de l'an 1454 à Monte-Pulciano (7), petite ville de Toſcane, qui a comblé cette premiére gloire par celle d'avoir encore donné Bellarmin au jour depuis ce tems-là. C'eſt aux premiéres années de l'adoleſcence de Politien, qu'il faut rapporter le beau Poëme qu'il fit pour célébrer le Tournois de Julien de Medicis, & qu'il eut la joie de voir préféré tout d'une voix à celui que Luca Pulci Poëte renommé de ce tems-là avoit fait pour paranymphe un autre Tournois où Laurent avoit remporté le prix avant Julien ſon frere (8). Politien ne ſe contenta pas d'imiter le commun des Poëtes, qui n'ayant qu'une érudition ſuperficielle, ſe bornent à leurs propres inventions. Il avoit remarqué, que l'Ouvrage du Pulci étoit de cette nature; & pour s'élever plus facilement au-deſſus de lui, il crut devoir mettre en œuvre les richeſſes dont il avoit fait une grande proviſion dès ſon enfance dans la lecture des Anciens. Il plaça celles de leurs plus belles penſées qui pouvoient revenir à ſon ſujet, avec tant d'adreſſe & de ſuc- Politien.

5 Apocalyps. c. 14. v. 1. Item v. 4. 5.
6 *Sequuntur Agnum, virgines enim ſunt*, &c.
7 Vanil. Anecdot. de Flor. dit qu'*il étoit de Florence.* Sur quel fondement?
8 Jov. Elog.

Politien. ſuccès dans les endroits de ſon Poëme où il ſe croyoit le moins heureux, qu'à la premiére lecture qu'il en fit: le Pulci voulut ſupprimer le lieu de honte & de dépit. Julien de Medicis ayant été aſſaſſiné quelque tems après dans la conjuration des Pazzi, Politien trouva cette occaſion propre pour faire voir que ſa jeuneſſe n'étoit pas moins ſortement éxereée dans la Proſe que dans les vers. Il publia dans cette vûë une Rélation Hiſtorique de cette conjuration: Elle parut ſi belle aux Doctes de ſon tems, qu'ils la jugérent digne des honneurs que l'on rend aux Ouvrages du bon ſiéc'e (1).

Voilà des fruits de l'adolescence de Politien, que la conſidération de ſon âge rend très-eſtimables, lorsqu'on les regarde ſeuls, ou lorsqu'on les compare avec les Ouvrages des autres Savans: & rien ne doit diminuer l'étonnement qui nous en reſte, que les fruits de l'enfance du même Politien. Il n'avoit pas *douze* ans, qu'il ſavoit faire toutes ſortes de vers en Latin & en Grec, non pas à l'Ecoliére, autant qu'on oſeroit en eſpérer des plus jolis eſprits des Colléges, mais comme l'un des bons Poëtes de l'ancienne Gréee & du ſiécle d'Auguſte. Il s'étoit accoutumé (2) de ſi bonne heure au goût des Anciens, que le diſcernement des plus doctes & des plus judicieux de ſon tems, ne pouvoit être à l'épreuve de ſa ruſe & de ſes artifices, lorsqu'il s'aviſoit de vouloir leur impoſer en ſuppoſant des Piéces de ſa façon à celui de ces Anciens qu'il jugeoit à propos. Il avoit ſouvent la malice de compoſer quelque Epigramme ou quelque Ode en l'une ou en l'autre Langue, lorsqu'il ſavoit qu'il devoit aller à la Bibliothéque de Medicis: & à ſon retour il faiſoit paſſer ces productions de ſon Eſprit pour des fragmens d'Anacreon ou de Catulle, qu'il ſe vantoit d'avoir trouvé par rencontre dans de vieux Manuſcrits de la Bibliothéque, avec tant d'adreſſe & de ſuccès, que les meilleurs connoiſſeurs en étoient la duppe. Mais pour nous porter à croire que ſes plus belles Poëſies Grecques ſont auſſi les productions de ſon enfance, il étoit beſoin d'un témoignage auſſi peu récuſable que celui de Politien même. Scaliger le pere prétend (3), qu'il s'eſt fait quelque tort par cet aveu, ou du moins que c'étoit faire honte à lui-même pour la ſuite de ſa vie, puiſque les vers Latins qu'il a faits dans un âge d'homme ne valent pas à ſon avis ces Poëſies Grecques. Politien.

Politien mourut le 24. de Septembre (4) de l'an 1494. près de deux mois avant Pic de la Mirande, avec lequel il avoit lié une ſociété étroite pour le commerce des Etudes & des Lettres. Si je n'apprehendois de ſortir de mon ſujet, je vous dirois un mot de l'injuſtice que l'on a faite à ſa mémoire, lorsque l'on a chargé ſa mort de circonſtances très-diffamantes, mais très-peu vrai-ſemblables (5).

BARBARO.

28 HERMOLAÜS BARBARUS Sénateur de Veniſe (6), & Ambaſſadeur de la République à Rome (7), vint au monde en la même année que Politien, mais le 21. de Mai. C'étoit un jeune Savant qui n'affectoit rien moins que de paroître tel. Depuis ſon enfance il s'étoit trouvé dans une application presque continuelle à l'étude, ſans avoir ſait le moindre dommage aux belles diſpoſitions de ſon eſprit ou de ſon corps. Ce qui eſt une rareté Barbaro.

1 ¶ Elle n'a été imprimée pour la premiere fois qu'*in-folio* chés Nicolas Epiſcopius 1553. à Bâle.

2 ¶ Ces mots: *il s'étoit accoutumé*, & ce qui ſuit juſqu'à ceux ci: *en voions la dupe*, ſont une pure fable inventée par Varillas.

3 Jul. Scal. Poët. lib. 6. pag. 802.

4 ¶ Le 25.

5 ¶ Jaques Coſtance Poëte Latin de Fano contemporain de Politien lui a fait une Epitaphe de dix Hendecaſyllabes dont les deux derniers declarent qu'un philtre fut la cauſe de ſa mort:

Si mortis genus ejus edoceri
Poſcis: ſcito hominem periſſe philtro.

Ce bruit là ſe repandit par toute l'Italie, immédiatement après la mort de Politien. C'eſt ce que Sabellic intime ami du défunt ne diſſimule point dans une Lettre à Daniele Rainerio livre 10. *Dolco mortem hominis amiciſſimi, ſed multo magis dolco cauſam, quo non magis miſerabilis fuit, ut mihi dicitur, quam putenda.* Pierius Valerianus a voulu dans ſon l. 2. *de Litterator. infelicit.* juſtifier la mémoire de Politieo, & ſoutenir qu'il n'etoit mort que du chagrin qu'il conçut, voyant la décadence de la Maiſon de Medicis. Ce ſont les termes de Bayle au mot *Politien*, lettre F. Mais il faut avouer que cette juſtification eſt venuë un peu bien tard.

2 ¶ On a voulu dire qu'il n'avoit point fait la fonction de Senateur à Veniſe. Il dit cependant lui-même dans une Lettre que je citerai plus bas qu'il avoit

Barbaro. reté que les ennemis de l'étude voudront faire paſſer pour un miracle incroyable. Quoiqu'il n'y eût presque point de momens dans ſa vie qui ne fuſſent employés à l'étude, il étoit difficile de l'y ſurprendre ou de l'en convaincre, à l'entendre parler de ſes occupations & à voir ſa contenance. Tout jeune qu'il étoit, on ne l'avoit jamais vû embaraſſé de ſon travail. Il étoit de toutes les converſations & de toutes les parties horsmis de celles de la débauche & du jeu. Il fourniſſoit à toutes ſortes d'entretiens, & discouroit ſi à propos ſur toutes les matiéres qui ſe préſentoient, qu'on étoit convaincu qu'il n'y avoit rien de ſuperficiel, ni rien de trop borné dans ſes connoiſſances. En un mot, ſa jeuneſſe n'empêchoit pas qu'on ne le prît pour le plus ſavant homme de ſon tems, ſans excepter perſonne que Pic de la Mirande ſon ami particulier. A l'âge de *dix-huit* ans il avoit lû & étudié tous les Livres qui avoient paſſé par l'Imprimerie, mais qui n'étoient pas en fort grand nombre pour lors. Il en avoit fait autant de tous les Manuscrits qu'il avoit pû rencontrer (8). De ſorte qu'avec de ſi bons ſecours il ſe rendit Auteur dès la même année. Non content de produire de ſon fonds, il ſongea dès lors à rendre la vie aux Anciens, jugeant avec raiſon que c'étoit le moyen de faire encore mieux ſa cour au Public & à la Poſterité. La commiſſion étoit onéreuſe. Sans parler de l'intelligence parfaite qu'il falloit avoir des Langues & des matiéres traitées par les Auteurs, il avoit encore à combattre l'ignorance & les bévûës des Copiſtes, les injures du tems écoulé le long de pluſieurs ſiécles, les dégâts des vers & des rats. Pline, Dioscoride, & Themiſtius peuvent Barbaro, ſeuls nous répondre de la grandeur de ſes travaux, & du ſuccès dont ſes entrepriſes étoient ſuivies. Mais ce qu'il a fait au-delà de vingt ans ne regarde plus notre ſujet : contentons-nous de remarquer qu'il ne vécut point trente-neuf ans (9), parce qu'il fut enlevé par la contagion le 20. de Mai (10) de l'an 1493. lorsqu'il étoit déja tout accablé & à demi tué de la disgrace où l'avoit réduit la République qui avoit pris la nomination que le Pape Innocent VIII. avoit faite d'Hermolaüs au Patriarchat d'Aquilée, pour un attentat de la Cour de Rome ſur les droits de la Seigneurie Vénitienne.

BEROALDE l'ancien.

29 PHILIPPE BEROALDE étoit encore Beroalde, plus âgé que Pic, & que Politien même. Il nâquit à Boulogne le treiziéme jour de Novembre l'an 1450. ou plutôt l'an 1452 (11). & il devint dès ſon bas âge un prodige d'érudition, par une lecture immenſe de presque toutes ſortes d'Auteurs. Les éloges qu'il a reçûs des plus grands Hommes de ſon ſiécle, n'étoient pas moins des témoignages que des récompenſes pour ſon ſavoir extraordinaire. Mais vous allés être ſurpris d'une choſe encore plus extraordinaire, & qui ſemble être contre les régles que la Nature a prescrites pour les différens dégrés de l'avancement & de la perfection de l'eſprit humain : c'eſt d'apprendre que Beroalde avoit plus de jugement & de ſens commun dans ſon enfance que dans les âges ſuivans du reſte de ſa vie. Bumaldus (12), ou ſi vous voulés Montalbano, nous

avoit rendu de grands ſervices à ſa République, & qu'il y avoit exercé deux Magiſtratures très-pénibles. C'eſt dans ſa Lettre au Carme Arnoldus Boſtius datée du 1. de Juin 1485. où l'on voit de plus qu'uniquement de ſon bon gré il avoit entrepris d'expliquer publiquement à ſes concitoyens dans le cours de 4. années la Logique, la Phyſique, la Theologie, la Rhétorique, & la Poëtique d'Ariſtote.

7 ¶ Après d'Innocent VIII. l'an 1491.

8 V. P. Bemb. Hiſt. Venet. Item in Epiſt. ad Dan. Barbar. lib. 6. Item initio lib. de Culice.
Pier. de Infelic. Literat. initio.
Voſſ. de Hiſt. Lat. Liv. 3.
Varill. Anecd. Flor. livr. 4.
P. Jov. Elog.

¶ Tout ceci, quoique très-vraiſemblable, n'étant appuyé que ſur la foi du Romancier Varillas, il auroit mieux valu ſpécifier d'autres particularités tirées d'Hermolaüs lui-même dans la Lettre ci-deſſus allégüée : *Octavo decimo ætatis anno*, ce ſont ſes termes, *de Cælibatu duos libros pueriliter conſcripſimus. Unde vigeſimo Themiſtium convertimus.*

9 Il ne s'en falloit qu'un jour.

10 ¶ Il paroît par l'Epître 70. & 72. du 3. livre de Pierre Dauphin, que ce fut au mois de Juillet de l'an 1493. qu'Hermolaüs mourut, *ſervato virginitatis flore.*

11 ¶ Il nâquit, ſelon Barthelemi Bianchino Auteur contemporain qui a écrit ſa Vie, le 7. Novembre 1453.

12 J. A. Bumald. Minerval. Bonon. pag. 197. Ex Butr. Bon. Illuſtr.

Beroalde l'ancien.

nous dit ſur la foi d'un Auteur de ſon pays nommé Buttius, qu'il n'étoit encore qu'un enfant fort tendre (1) lorſqu'il fit une Critique des Commentaires de Servius ſur Virgile, & qu'il cenſura *très-judicieuſement* les fautes de cet Auteur, après en avoir fait un Recueil qui compoſe un petit volume (2). Il paroît par l'Epitaphe de cet Auteur, qu'il n'a vécu que 51. ans & 8. mois, & qu'il mourut en 1504 (3). Les dattes de ces ſortes de monumens ont quelque caractére de certitude plus grande que les Rélations Hiſtoriques Ainſi nous pouvons ſur ce calcul réformer l'opinion de ceux qui lui donnent 54. ans de vie, en mettant ſa naiſſance l'an 1450. & celle de ceux qui le font vivre juſqu'en 1510. Ajoutons y, ſi vous le jugés à propos, celle de l'Auteur des Anecdotes de Florence (4), qui dit, qu'il mourut à 50. ans.

Beroalde le jeune.

Il eut un fils de même nom que lui (5), qui s'éleva ſur les rangs des beaux eſprits & des Savans de fort bonne heure. Il excelloit particuliérement en Poëſie & en belle Latinité, en quoi il prit une route fort différente, mais plus ſuivie & plus louable que celle de ſon pere. Je ne vous arrêterai pas davantage ſur ſon ſujet, parce que je n'ai encore pû tirer de préeis ſur l'âge auquel il a commencé à paroître (6). Mais ſi on jette les yeux ſur le nombre de ſes Ouvrages, & ſi l'on ſonge en même tems qu'il eſt mort à 28. ans, peu de tems après avoir été fait Bibliothécaire du Vatican par Leon X. il ſera difficile de croire qu'il n'ait pas été Auteur avant l'âge de vingt ans. Il faut vous munir en paſſant contre un endroit des Anecdotes de Florence; où vous avés lû que le jeune Philippe Beroalde dont il s'agit ici, n'étoit que le neveu de celui dont nous venons de parler. C'eſt une erreur qu'il n'eſt pas juſte d'attribuer à l'Auteur de cet Ouvrage, puiſqu'il l'a empruntée des autres, & particuliérement de Paul Jove, quoi qu'il ne s'aſſujettiſſe guéres à citer ſes garants. Comme il eſt amateur des piéces originales, il ſera peut-être bien aiſe d'apprendre que ce jeune Philippe ſe dit *fils & héritier* de cet autre Philippe avec ſon frére Vincent, dans l'Epitaphe qu'ils lui ont fait dreſſer à Boulogne (7).

Beroalde le jeune.

STROZZA.

Strozza.

30 CE n'eſt point ſans quelque ſcrupule que je laiſſe HERCULE STROZZA de Ferrare dans la Liſte des doctes Enfans, où il ne s'agit que de préſenter des mo-

1 ¶ Il étoit dans la 16. année de ſon age, comme il le dit lui-même à la fin de la Critique: *Quod ſi aliquando Servii Commentariis videor aliquem meum, dando eſſe venia ætati imputandum, cum ſexto & vigeſimo ætatis anno nondum exacto, longum fortaſſis quam par fuerat, ſpiritus ferociores me provexerint.*

2 Vid. & P. Jov. Veſſ. Hiſt.

3 ¶ Il mourut, ſuivant le même Bianchino, le 17. Juillet 1505 âge par conſequent de 51. ans, 8. mois, & dix jours.

4 Livre 7. pag. 320.

5 ¶ Je prens avoir ci-deſſus à l'article 304. Invinciblement prouvé que Philippe Beroalde, dit le jeune, étoit neveu & non pas fils du precedent.

6 ¶ La quatriéme Epitre de Codrus Urceus datée du 15. Avril 1498. fait foi que Philippe Beroalde le jeune avoit déja commencé à faire la fonction de Profeſſeur à Boulogne, ce qui ne permet pas de douter qu'il n'eût alors tout au moins 20. ans, d'où il s'enſuit qu'il en avoit au moins 40. lorſqu'il mourut en 1518. On a trouvé de lui une Traduction Latine de l'Oraiſon d'Iſocrate à Démonicus. De courtes notes ſur les cinq premiers livres des Annales de Tacite, trouvées de ſon tems en Allemagne ſous Leon X. à qui Beroalde les dedia avec ſes notes, leſquelles avec l'Epitre dedicatoire qui merite fort d'être lue, ne compoſent pas plus de quatre feuillets in-8. de l'impreſſion de Sebaſtien Gryphe 1542. Il y a une Epitre de lui au-devant des Oeuvres de Codrus, & une autre à la tête. Il y en a auſſi deux parmi celles des hommes illuſtres à Reuchlin. Mais ce qu'il y a de conſidérable ce ſont trois livres d'Odes, & un d'Epigrammes Latines de ſa façon, qui bien qu'ils n'ayent pas reçu la derniere main, ſe ſont pourtant lire avec plaiſir, & marquent du genie & de la vivacité. L'édition, qui eſt très-belle, & très-rare, en parut à Rome l'an 1530. 12. ans après la mort de l'Auteur.

7 ¶ On m'a écrit de Boulogne par ordre du Cardinal Origo Legat du Pape Clement XI. que le tombeau de Beroalde l'ancien a été transferé de l'Egliſe de l'Annonciade où il étoit originairement, à celle de S. Martin, avec cette inſcription.

D. O. M.

Philippo Beroaldo ſenatori Civi Bonon. Viro omnium quos ætas tulit eruditiſſimo atque eloquentiſſimo eidemque humaniores literas Parmæ, Lutetiæ, atque in patria ſumma cum ingenii laude atque audientium admiratione profeſſo Vincentii filii heredes ex ipſius teſtamento P. P. Vixit ann. LI. Menſ. VIII. Obiit anno MDVIII.

On voit par cette inſcription fidélement rapportée qu'il n'y eſt fait mention que de Vincent Beroalde fils de l'ancien, & nulle du pretendu Philippe. Il eſt vrai que l'année de la mort y eſt mal marquée 1504. au lieu de 1505. ce qui vient de ce que cette date ayant été miſe après coup, ceux qui l'y ont miſe, trouvant que les Auteurs varioient, n'ont pas ſu reconnoître la vérité. Ils l'auroient reconnue s'ils euſſent conſulté le petit Livre *de vita & morte Philippi Beroaldi*, imprimé le 28. Septembre 1505. à Boulogne où Jean de Pins, *Joannes Pinus*, qui en eſt l'Auteur, atteſte que cette mort étoit arrivée le 17. du précedent mois de Juillet.

Strozza. modéles aux autres. Il faut avouër qu'il paſſoit pour l'un des plus beaux génies du ſiécle, & qu'il éclatoit a la Cour des Ducs de Ferrare par la délicateſſe de ſon eſprit, & par des airs enjoués & galants qu'il s'étoit donnés au-deſſus des autres Poëtes, dont cette Cour étoit toujours fort remplie. On convient même que dès l'âge de *ſeize à dix-ſept* ans il faiſoit des vers d'une ſi grande beauté, qu'ils donnérent de la jalouſie à ſon propre Pere Tite Strozza, qui avoit fait jusqu'alors la profeſſion de Poëte avec quelque réputation, & qui eut le déplaiſir de ſe voir entiérement éteint par ce fils (1). Mais lorsqu'on conſidére que ce jeune Poëte a fait un mauvais uſage de ſes talens, on doit nous ſavoir gré de n'en rien dire davantage. Un Poete qui s'étoit mêlé de joindre la qualité de Pere à celle de Courtiſan, n'étoit pas capable de procurer à ſon fils une éducation fort excellente en le retenant auprès de lui: & une Cour auſſi galante, pour ne pas dire auſſi débauchée, qu'étoit alors celle des Ducs de Ferrare, n'étoit pas une Ecole fort propre pour un Enfant dont il auroit fallu régler les paſſions en cultivant ſes talens. C'eſt tout dire qu'Hercule Strozza peut ſervir de preuve pour l'un & pour l'autre. Il fut tué miſérablement au retour de chés un ami où il avoit ſoupé, par des aſſaſſins apoſtés ſoit par un Rival particulier, ſoit par le Duc même, qui étoit irrité de ce que celui-ci lui avoit enlevé ou épouſé ſecrétement une perſonne qu'il aimoit (2). Et pour comble de mortifications en ce monde, ſa mort demeura impunie.

LONGUEIL.

Longueil. 31 NOus pouvons laiſſer aux Flamans & aux Hollandois le ſoin de vuider les différens où ils ſont ſur le lieu de la naiſſance de CHRISTOFLE DE LONGUEIL. Quelque part qu'il ſoit né, il a toujours été parmi les étrangers. La diſgrace n'eſt pas grande pour lui, non plus que celle d'être venu au monde hors de liens d'un légitime mariage. Car ſi nous avons raiſon de nous mocquer de ceux qui n'ont point d'autre mérite que celui de leurs Parens & de leurs Ancêtres, & qui ſont allés vains & ridicules pour en vouloir tirer avantage, comme ſi ce leur étoit un bien propre: nous aurions tort de faire retomber ſur la tête des Enfans le blâme que leurs Parens ou leurs Ancêtres ont mérité pour leur avoir procuré une naiſſance détectueuſe, ou pour quelque autre mauvaiſe conduite. Une tache de cette nature ſur un Enfant innocent n'eſt pas un obſtacle à la vertu & à l'érudition. Longueil étoit fils d'un Evêque, mais il pouvoit ſe conſoler de cette confuſion avec Mellin de Saint Gelais, qui étoit redevable de ſa vie à un pareil hazard. Il étoit fils d'un Ambaſſadeur de France & d'une Demoiſelle étrangére, mais il auroit trouvé s'il eût vécu plus long-tems dans la perſonne de Jean-Antoine de Baïf dequoi ſe vanter de n'être pas l'unique Savant de ſon eſpéce dans la République des Lettres. Il a eu auſſi un avantage qui lui a été commun avec Saint Gelais & Baïf, c'eſt d'avoir eu un Pere qui non content de le recon-

1 ¶ Tout ce que rapporte ici Baillet de la facilité avec laquelle Hercule Strozzi faiſoit de beaux vers à l'âge de ſeze à dix-ſept ans, & de la jalouſie que par là il donnoit à Tite ſon pere, eſt très-faux. Hercule Strozzi mort l'an 1508. âgé de 36. ans n'a pas du être mis entre les Enfans celebres, ſes poëſies n'ayant été recueillies qu'apres ſa mort par Alde Manuce en 1512. & n'ayant jamais paſſé pour des fruits de ſa premiere jeuneſſe. Bien loin d'avoir été trop prompt à donner des marques de ſon eſprit, ſon pére, dans l'Elegie *ad Herculem filium*, le reprend de ſon peu d'inclination a l'étude, & de ſa lenteur à repondre aux ſoins des maitres qu'il lui avoit choiſis. Quant au talent poetique des deux Strozzi, je n'ai garde de convenir avec Jule Scaliger, que le fils l'emportât ſur le pere, je tiens ſeulement, que quand cela auroit été, le pere en auroit plutôt eu de la joie que du chagrin. C'eſt dequoi Baillet auroit pu s'inſtruire, ſi au lieu de copier les fables de Varillas, il avoit conſulté cet endroit d'Hercule Strozzi dans l'*Epicedium* de ſon pere:

Quanta pium, manibus, mulcebant gaudia mentem
Cum quid ego aut Elegis, aut grandi effarre ſonarem
Auderem, & greſſus ſua per veſtigia ferrem:
Quis credat! Vivus optabas, longoque ſalutas.

P Jov. Elog. 32.
J Piet. Valer. de infelicit. Litterat. p. 38.
Ver. Anecdot de Flor. liv. 7. pag. 328.

2 C'etoit une veuve nommée Torelli ou Taurella, mais ce n'étoit pas la vertueuſe Hippolyta Taurella, qui mourut fort jeune en 1525.

¶ La veuve qu'Hercule Strozzi epouſa nommée Barbe Torelli etoit de la même famille qu'Hippolyte epouſe de Baltaſer de Chatillon, & n'evoit pas moins de merite. Les Ecrivains de ce tems-la en ont parlé avec eſtime.

Longueil. connoître, a pris encore tous les ſoins néceſſaires pour une belle éducation & pour d'excellentes études. Dans cette vuë il le retira de la Ville de Malines où il lui avoit donné le jour, & où il l'avoit laiſſé auprès de ſa mere juſqu'à l'âge de *huit* ou *neuf* ans, & il le fit venir à Paris tant pour lui faire prendre dans la famille de Meſſieurs de Longueil les exemples édifians de ſes illuſtres Ancêtres, que pour donner d'abord à ſon eſprit les meilleures teintures des Lettres & des Sciences qui fuſſent dans le monde, dont Paris étoit déja le racourci. La premiére preuve que le petit de Longueuil donna de l'excellence de ſon eſprit, fut d'avoir compris tout d'un coup l'importance de cette double commodité, & la ſeconde fut d'en avoir fait un ſi bon uſage, qu'il effaça en très-peu de tems les eſprits les plus vifs & les plus brillans de la jeuneſſe Pariſienne.

Avec un Génie dont rien n'étoit capable d'arrêter la pénétration & une mémoire qui ne laiſſoit rien perdre, il fit des progrès immenſes dans les Sciences. Jamais on ne l'a vû prendre un Auteur pour le laiſſer à demi lû lors même qu'il n'étoit qu'un Enfant, & on ne s'eſt jamais apperçu que l'obſcurité des uns ou la prolixité des autres l'ayent rebuté. Il avoit une facilité admirable pour dénouer les difficultés, & il entroit toujours dans la penſée de ſes Auteurs ſans les forcer. Toute prodigieuſe qu'étoit ſa mémoire, il ne laiſſoit pas de faire des Recueils de tout ce qu'il liſoit, & s'accoutumoit ainſi de bonne heure au diſcernement du bon & du mauvais (1). Ce qu'il fit par cette voie ſur l'Hiſtoire Naturelle de Pline, ſans le ſecours même d'Hermolaüs Barbarus dont il n'avoit pas encore ouï parler, lui fut enlevé comme ſi ç'eût été quelque toiſon d'Or, & on le fit imprimer tel qu'il étoit ſans ſa participation (2). On peut dire qu'il fut confus des applaudiſſemens que cet Ouvrage lui attira. Mais comme il avoit déja le jugement de prévoir qu'un Ouvrage qui faiſoit la gloire de ſon Enfance ceſſeroit de devenir admirable à meſure qu'il avanceroit en âge, il conçut le deſir d'y travailler de nouveau, & de le mettre autant qu'il pourroit en état de lui faire une réputation auſſi grande & auſſi ſolide que les vieillards les plus conſommés en doctrine pourroient le ſouhaiter. C'eſt ce qu'il entreprit tout de bon après avoir quitté la robe & la profeſſion du Droit, pour ſe donner avec plus de loiſir à la lecture des Anciens de l'une & l'autre Langue. Longueil.

A peine étoit-il ſorti de l'enfance que ſes Parens & ſes Amis enflés du ſuccès de ſes études, & particuliérement de ſes premiers travaux ſur Pline lui inſpirérent le deſir de parvenir aux Charges de la Robe, & ils l'envoyérent à Valence en Dauphiné étudier le Droit ſous Philippe Decius célébre Profeſſeur. Il ſe trouva fort habile Juriſconſulte en très-peu de tems, & il s'en revint à Paris pour en donner des preuves au Parlement. Il plaida, & fit des Ecritures en qualité d'Avocat avec tant de réputation, qu'on le fit Conſeiller au bout de deux ans, ſi nous en croyons les Auteurs de ſa Vie. La choſe paroîtra d'autant moins croyable, qu'on étoit alors plus difficile ſur la diſpenſe d'âge, & qu'on étoit un peu plus curieux qu'aujourd'hui de ne laiſſer remplir des places de cette importance qu'à des perſonnes graves & vénérables par le nombre de leurs années. Vous ſaurés pourtant que Longueil n'avoit pas encore dix-huit ans, lorſqu'on fit cet honneur à ſon mérite. Il vaut encore mieux croire cela que d'aller publier avec les mêmes Auteurs (3) que *le Roi d'Eſpa-*

gne

1 Scev. Samm. lib 1. Elog. pag. 4. 5.
Melch. Ad. Vit. Philoſ. Germ. pag. 45.
Ead in Collect. Bates. ſed ſuppreſ. Auct. nomine.

2 Il eſt vrai que dans la Vie de Longueil il eſt écrit qu'on avoit imprimé en France à ſon inſçu des remarques de ſa façon ſur l'Hiſtoire naturelle de Pline. Mais en cela le Cardinal Polus Auteur, comme on ſait, de cette Vie a été mal informé. Ces pretenduës remarques ſont abſolument inconnuës, & n'ont jamais vu le jour. On a long-tems ignoré qui étoit le véritable Auteur de cette Vie de Longueil. Comme elle eſt fort bien écrite, quelques-uns croyoient qu'elle étoit de Longueil lui-même. D'autres la donnoient à Simon Villanovanus. Enfin André Duditius a pris ſoin de nous apprendre dans la Vie du Cardinal Polus que celle de Longueil étoit de ce Cardinal. Melchior Adam qui faiſoit profeſſion de copier mot à mot les Vies qu'il a raſſemblées, n'a pas manqué de copier celle-ci d'après Fichard copiſte de Duditius. Elle a depuis été inſérée dans la collection de Guillaume Bateſius in-4. à Londres 1681. ſans y avoir indiqué le nom de l'Auteur, que Baillet croit bonnement ici être

Longueil. *gne Philippe le choiſit à dix-huit ans, pour remplir l'une des premiéres places de ſon Conſeil, & pour le faire Miniſtre d'Etat* (4). Ce n'eſt pas que Longueil n'ait toujours été un peu Eſpagnol dans le cœur, & qu'il ne ſe ſoit long-tems ſenti des premiéres impreſſions que ſa mere lui avoit données à Malines ; mais enfin il n'étoit pas encore ſorti de la France alors, & le Roi Philippe dont il s'agit mourut juſtement en l'année que l'on ſuppoſe ce fait, c'eſt-à-dire en 1506. Longueil n'avoit pas preſcrit de bornes à l'ambition qu'il avoit de tout ſavoir, & de s'élever au-deſſus de tous les Savans de ſon ſiécle. Il auroit peut-être eu cette ſatisfaction, s'il n'avoit point eu à ſa rencontre Budé en France, pour le Grec ; les Cardinaux Bembe & Sadolet en Italie, pour le Latin. Budé l'ayant jetté dans le deſeſpoir de pouvoir jamais arriver juſqu'à lui, il tourna ſes vuës du côté de Bembe, qu'il lui fut plus aiſé d'atteindre. Ce Cardinal charmé de lui, ſe fit ſon ami, ſon hôte, & ſon conſeiller. C'eſt ſur ſes avis que Longueil s'habitua en Italie, qu'il réforma le ſtyle de ſa Latinité ſur le modéle de Ciceron, & qu'il devint le premier Orateur de ſon tems. Il mourut le 7. de Septembre (5) de l'an 1522. âgé de 34. ans (6), après avoir été honnoré du Titre de Citoyen Romain dès l'an 1516 (7).

QUIRINUS.

Quirinus. 32 LE Cardinal Bembe nous a fait connoître un autre de ſes Amis nommé QUIRINUS, qui n'étant encore qu'un Enfant, propoſa & ſoutint publiquement quatre mille cinq cens Théſes dans la Ville de Rome : & il prétend, qu'il ne ſe trouva pas un Philoſophe, de quelque Secte qu'il fût, qui ne ſe ſentît ſatisfait de ſes réponſes, & qui ne s'en retournât convaincu, que Quirinus dans un ſi bas âge poſſédoit parfaitement la Philoſophie dans toute l'étenduë de ſes eſpéces & de ſes Sectes différentes (8). Nous lui accorderons aiſément, qu'une action auſſi publique que celle-là, repreſentée ſur le plus grand & le plus beau Théatre de la Terre, avec le concours d'un auſſi beau monde que Rome & l'Italie ont coutume de produire ou d'attirer chés elles, devoit avoir un éclat extraordinaire, & faire des effets merveilleux pour la réputation du jeune Quirinus. Cependant nous n'avons preſque pas ouï parler de lui depuis ce tems-là, & nous ne ſavons ce qu'il eſt devenu (9). Il faut qu'il ait été du nombre de ces prodiges qui ſont envoyés pour paroître & diſparoître preſque en même tems. Les uns paſſent devant les yeux, les autres font du bruit, & c'eſt tout. L'étonnement qui nous en reſte dure un peu plus qu'eux, mais enfin tout s'efface juſqu'à leur ſouvenir. Ainſi, Monſieur, ſi vous m'en croyés, vous vous accoutumerés ſur des éxemples pareils à celui de Quirinus à ne vous plus épouventer de ces ſortes de Phénomènes, & particuliérement de ceux qui paroiſſent ſur les Théatres des Ecoles par le pur artifice des Maîtres, & par des machines qui ne ſubſiſtent qu'un jour.

Quirinus.

CANTERS.

Canters. 33 PUiſque nous en ſommes ſur des éxemples douteux, nous en rapporterons encore deux à qui nous n'attribuerons de certitude qu'autant que leurs garants peuvent avoir d'autorité ſur nos eſprits.

Le premier eſt de quatre enfans de Friſe, trois garçons & une fille. C'étoient trois freres, nommés *André*, *Pier-*

re

être Melchior Adam.

3 M. Ad. pag. 51. & ſeq.

4 ¶ Baillet n'a pas vû que c'étoit un pur titre honoraire.

5 ¶ Le *III. Id. Septemb.* n'eſt pas le ſeptième, mais le onzieme Septembre.

6 ¶ S'il eſt vrai qu'il ſoit né l'an 1490. il eſt ſûr qu'en 1522. au mois de Septembre, il ne pouvoit être tout au plus qu'en la trente-troiſieme année de ſon âge.

7 ¶ Il fut reçû Citoyen Romain à l'âge de 28. ans : *Vicesimo vero octavo ætatis anno Civitas ei Romana ultro eſt oblata*, d'où il s'enſuit que s'il eſt né en 1490. ce n'a pas été l'an 1516. mais l'an 1518. qu'il fut reçû Citoyen Romain.

8 P. Bemb. De Cul. Virg. initio, &c.

9 ¶ C'étoit un Noble Venitien nommé Vincenzo Quirino. Le Bembe lui a écrit deux Lettres Latines, & deux Italiennes, datées du commencement du ſeiziéme ſiécle, par leſquelles il paroit qu'ils étoient liés d'une amitié fort étroite, & que la Philoſophie étoit la grande étude de Quirino.

Canters. *re & Jacques* CANTERS. La petite fille qui étoit leur ſœur, n'eſt pas nommée. Mr. Colomiés (1) rapporte ſur la foi de Paul Schalichius (2), que ces Enfans ſavoient ou paroiſſoient ſavoir toutes choſes à l'âge de *dix ans*, & que leur pays étant trop petit pour l'étenduë de leur réputation, & pour leur fournir aſſés d'admirateurs intelligens, ils paſſéreut en Allemagne, puis en France, & enſuite en Italie, où ils laiſſéreut des preuves de ce ſavoir univerſel avec l'étonnement général de toutes ces nations, & particulierement de la Ville de Rome, où ils n'ont pas manqué d'aller expoſer leur marchandiſe en vente. Mais il eſt ſurprenant que tant de rares connoiſſances ayent procuré une réputation ſi courte à ces Enfans qui ne ſont pas aujourd'hui beaucoup plus connus que Quirinus.

CRITTON.

Critton. 34 LE ſecond de ces éxemples ſuſpects eſt celui de CRITTON ou CREYGTON (3), transplanté d'Ecoſſe en Italie au ſiécle paſſé, & qui eſt plus connu que les autres, au moins par une circonſtance de ſa mort, qui eſt, qu'il fut tué par l'ordre du Duc de Mantouë (4) à l'âge de vingt & un ans. Après des témoignages d'auſſi grand poids que le ſont ceux de Paul Manuce (5) & de Joſeph Scaliger (6), nous pourrions croire, que ce Critton ſavoit juſqu'au nombre de douze Langues dès ſon Enfance; qu'il avoit lû les Peres de l'Egliſe, & les Poëtes; qu'il étoit parvenu à la connoiſſance de preſque toutes les Sciences; qu'il répondoit & diſputoit *de omni ſcibili*, & qu'il faiſoit le plus ſouvent ſes répouſes en vers & ſur le champ dans cet âge. C'étoit un de ces Génies monſtrueux, diſoit le même Scaliger, desquels on a coutume de nous faire peur. Auſſi pouvés-vous juger, Monſieur, que l'on ſeroit toujours fort éloigné de vous propoſer de ſemblables modéles à ſuivre. Je ne fais ici paroître ce Critton ſur les rangs que pour le faire ſervir à votre divertiſſement, & à celui des Enfans de votre âge, qui ont de meilleurs éxemples à imiter: & pour épouventer les autres, qui ſe laiſſant éblouir à ce faux éclat, ſeroient tentés de ſuivre ces lumieres trompeuſes par des chemins remplis de précipices. Vous comprenés bien, Monſieur, que nous aurions parlé autremeut de ce prodigieux Enfant, ſi nous avions été perſuadés qu'il n'y eût point eu d'impoſture ſous une montre ſi magnifique de tant de belles connoiſſances. Ces eſprits ſuperficiels, ou ſuperficiellement univerſels, ſont bons pour les Cours & près des Grands; & l'on a remarqué dans toutes ſortes de tems, qu'il n'y a preſque qu'eux dans la Republique des Lettres qui faſſent leur fortune, tandis que les vrais Doctes tout retranchés qu'ils ſont dans leurs cabinets, & tout munis qu'ils paroiſſent de leur fierté, deviennent le jouet des ignorans, & ſe font paſſer pour des gens incommodes & ſans adreſſe.

CRINITUS.

Crinitus. *bis.* 34 NOus pouvons hardiment joindre à ce Critton un autre jeune Savant de même âge & de même nature que quelques Critiques appellent CRINITUS. Un Auteur moderne qui s'eſt donné le nom de Liberius (7), & qui n'a peut-être point ſû

1 P. Col. Not. ad Quintil.

2 ¶ C'eſt tout au commencement du 12. livre de ſon *Epiſtemon Catholicus*, pag. 544. de l'edition de Cologne 1171. in-4. que Paul Scalichius parle des trois freres Canters & de leur ſœur en ces termes: *Quid dicam de Andrea, Petro, Jacobo, germanis fratribus, natione Friſonibus, cognomine Canteriis, qui unica cum ſorore, pueri adhuc decennes in omni diſciplinarum genere egregie diſſerunt, quos non modo Germania & Gallia, ſed tota pene Italia ipſaque Roma & novit, & admirata eſt. Alter eorum bonus artifex extitit Cornelii Agrippa praceptor. Et quanta fuerit eruditionis nemo ignorat, quod & ille ipſe iisdem quaſi verbis & de ſe, & de caeteris tam enumeratis eſſatur.* L'Art dont il parle, & qui ſelon lui avoit rendu ces trois freres ſi ſevens, n'étoit autre que l'Art de Raimond Lulle. C'eſt ce qu'Agrippa que Scalichius a ici, comme ſouvent ailleurs, fidelement copié, déclare dans l'Epitre dedicatoire de ſon Commentaire ſur cet Art de Raimond Lulle. Il y avouë que c'eſt André Canter, l'aîne apparemment de ces trois fréres, qui le lui enſeigne. *Horum Andreas mihi harum artificii praceptor contigit.* Il faut cependant convenir que ſi la ſcience de cette famille n'avoit été fondée que ſur cet Art, elle n'auroit pas été fort ſolide. Erasme en donne une autre idée dans ſa Lettre à Jeques Center pag. 1726. de l'édition de Leyde, où il attribuë l'habileté des fils aux inſtructions qu'Antoine leur pére leur avoit données. *Verum quod magis ad rem attinet, tua mihi cognita probitas, tuum mihi perſpectum ingenium, & ſi nihil horum in te eſſet, quod te nobilem redderet, parentis tamen fama redderet conſpicuum. Cujus enim auribus celebre illud Antonii nomen non infa-*

mnit,

Crinitus. ſû qu'il y eût dans le monde un Critton approchant de celui dont nous venons de parler, prétend, que ce Crinitus avoit acquis la connoiſſance de dix Langues, celles de la Philoſophie, des Mathématiques, de la Théologie, en un mot, celles de tous les Arts & de toutes les Sciences, avant que d'avoir achevé la vingtiéme année de ſa vie. Mais j'eſpére qu'avec le discernement dont vous êtes capable à votre âge, il vous ſera aiſé de remarquer, que ce prétendu Crinitus n'eſt que le Critton alteré ou corrompu. Voici les marques que vous en pourrés donner à ceux qui n'auroient pas la même pénétration. 1. Le nom de Crinitus eſt peu différent de celui de Critonius; & il eſt aiſé de juger, que l'un aura donné la naiſſance à l'autre par ſa corruption. 2. Tous deux ſont appellés *Jacques*. 3. Tous deux Ecoſſois; 4. Vivans en même tems. 5. Sachant preſque les mêmes choſes. 6. Tous deux caractériſés par la vingt-uniéme année de leur vie. De ſorte que l'on peut conclurre, que le Crinitus de Liberius eſt une copie aſſés peu fidelle du Critonius de Manuce & de Scaliger.

SECUNDUS.

Secundus. 35 SI nous avons quelque choſe de moins à dire de l'Enfance de JEAN SECOND, c'eſt qu'elle ne tenoit pas tant du prodige, & qu'elle a eu quelque choſe de plus humain & de plus acceſſible pour ceux qui voudront s'en faire un modéle. C'étoit un jeune Hollandois né à la Haye l'an 1511. fils d'un Préſident du Conſeil Souverain de la Province, nommé Nicolas d'Everard, frére de quatre Savans & d'une Religieuſe ſavante (8). Le moindre bien que l'on puiſſe dire de Nicolas Everard pére de tant d'illuſtres enfans, eſt, qu'il a trouvé le moyen de changer ſa Maiſon en une excellente Ecole; & de ſe rendre lui-même le premier Maître de ſa Famille, c'eſt-à-dire le Directeur & le Précepteur de chacun de ſes Enfans en particulier (9). Il eut Jean Second lorſqu'il exerçoit encore la premiére Magiſtrature des Etats de Hollande & de Zélande: Mais les affaires publiques qui ſembloient multiplier de jour en jour entre ſes mains s'étant encore beaucoup augmentées lorſque Charles V. l'eut fait aller à Malines pour être Chef du Conſeil de tous les Pays-bas, l'obligérent de partager les ſoins de l'éducation de Second avec des Précepteurs particuliers, qui furent Jacques Wolcard pour la Haye, & Rumold Stenemeulen pour Malines. Second répondit à ces ſoins avec tant de promtitude qu'il ſe trouva plein d'érudition dans un âge où les autres enfans commencent à peine les élémens de la Langue Latine. Son génie s'étant tourné d'abord du côté de la Poëſie, il ſuivit cette inclination avec tant d'ardeur, qu'on peut dire, qu'il ſe rencontra trop tôt au bout de ſa vie, pour s'être avancé dans cette carriére avec trop de précipitation, & pour n'avoir pas voulu reſerver ſes talens pour des occupations qui demandent un homme fait & meuri par la longueur des années. Ce n'eſt pas qu'il n'eût fort bien étudié le Droit en France ſous le célébre Alciat Juriſconſulte Milanois, & qu'il ne s'acquitât dans la ſuite avec beaucoup d'habileté de la Charge de Se-

Secundus.

nuit, viri tum probitate tum literis ornati, ut non hac tempeſtate, ſed ut vel eruditiſſimo illo Ciceronis ſeculo? Volitem per omnium ora viſi a familia laudes, qua ſeriem tenerum ætatem recens editam, una & materno lacte & Latinis literis imbui ſolitam, & le reſte qui mérite fort d'être lu.

1 ¶ Critton, Crittoo, & Creyghton ſont trois noms différens, diſtingues par leur orthographe. Criton Κρίτων eſt on nom Grec ancien fort coono. Crittoo, quand on parle ſoit de Jaques, ſoit de George Critton deux Ecoſſois renommés par leur ſavoir doit régulièrement être écrit avec un double t. Creyghton eſt le nom de Robert Creyghton Anglois qui a traduit en Latin du Grec de Sylveſtre Syropule l'Hiſtoire du Concile de Florence.

4 ¶ Ce ne fut point du tout par l'ordre du Duc Guillaume de Mantouë qu'il fut tué. Le Duc l'aimoit & l'eſtimoit. Ce fut ſon fils le Prince Vincent qui fut brutalement Jaques Critton.

5 Manut. Epiſt. ſeu Præf. in Paradox.

¶ Ce n'eſt point Paul, c'eſt Alde Manuce fils de Paul, & ce n'eſt point dans une Preface ſur les Paradoxes de Cicéron, c'eſt dans l'Epitre dédicatoire de ſes notes ſur les Paradoxes qu'il a fait l'eloge de Jaques Critton.

6 Scaliger. pag. 58.

7 Chriſt. Liber. de leg. & ſcrib. lib. pag. 179.

¶ C'eſt Guillaume Salden.

8 ¶ Voyés-en les noms dans Valére André au mot *Nicolaus Everardi filius*, pag. 685. de ſa Bibliotheque Belgique de l'édition de Louvain 1643. in-4.

9 Val. Andr.
Aub. Mir.
Melch. Adam.

Secundus. Secretaire, qu'il eût premiérement ſous le Pape Paul III. (1) après ſous l'Archevêque de Tolède qui étoit le Cardinal Tavera, & enſuite ſous l'Evêque d'Utrecht George d'Egmont. Mais enfin ſon cœur étoit tout entier pour la Poëſie, & ſon eſprit n'étoit pas libre de reſiſter à ſon penchant du cœur qui l'entraînoit par ſon poids. Voilà ce qui a produit depuis la *douze* ou *treizième* année de ſon âge toutes les belles Poëſies que nous avons de lui. La délicateſſe, l'élégance & les autres beautés que l'on y trouve ont tant fait d'honneur aux Hollandois, qu'on peut dire, que c'eſt au jeune Second qu'ils ſont redevables de l'anéantiſſement d'un ſot proverbe qui couroit du tems de Martial (2) au deshonneur de la Nation, & qui faiſoit entendre, qu'avoir l'*oreille Batave*, n'étoit autre choſe qu'*être groſſier*, & *n'avoir point de diſcernement ni de délicateſſe*. Il eſt vrai que Second mourut avant vingt-cinq ans accomplis. Ce qui ſemble être la fortune aſſés ordinaire d'un eſprit précoce, & qui apparemment ne manquera pas d'être mis en œuvre par ceux qui n'aiment pas les Etudes avancées dans les Enfans. Mais il ne ſeroit pas juſte de les laiſſer jouïr d'un plaiſir ſi mal acquis : & pour les en défaire il ſuffit de leur dire, que le jeune Second ne devoit point l'avancement de ſes jours à celui de ſes études ; mais qu'ayant perdu ſa ſanté à l'expédition de Tunis en Afrique, où il étoit allé porter les armes, & que n'ayant pû même la recouvrer à ſon retour dans ſon air natal, il ſe fit mourir inconſidérement par la précipitation dont il avoit uſé pour aller en Hainaut joindre ſon nouveau Maître l'Evêque d'Utrecht dans l'Abbaye de S. Amand.

BOURBON.

Bourbon. 36 JE ne doute pas que l'enfance & l'adoleſcence de NICOLAS BOURBON l'ancien natif de Vandeuvres en Champagne n'ayent été encore plus laborieuſes & plus dures, parce que ſa condition ne lui fourniſſoit peut-être pas toutes les commodités & toutes les douceurs qui ſe trouvent dans des Maiſons aiſées, qui ſubſiſtent indépendamment du travail des mains. Mais les incommodités de ſa premiére fortune n'ont point apporté d'obſtacle à la gentilleſſe de ſon eſprit, ni à l'avancement de ſes études (3). Il donna des preuves de l'un & de l'autre auſſi jeune que Jean Second & dès l'âge de *quatorze* ans il fit un Poëme de *la Forge*, pour faire honneur à la Profeſſion de ſon Pere. Il s'étoit rendu très-habile dans la connoiſſance des Lettres humaines, & particuliérement des Antiquités & de la Langue Grecque ; & il s'en fit un ſi grand mérite, que Marguerite Reine de Navarre, Princeſſe ſavante & connoiſſeuſe, ne trouva perſonne plus propre que lui pour élever la Princeſſe Jeanne ſa fille (4) dans l'étude des belles Lettres. Après s'être acquitté de cet emploi durant pluſieurs années, il ſe retira dans le lieu de ſon bénéfice qui étoit à Candes ſur le confluant de la Loire & de la Vienne, où il mourut dans une grande vieilleſſe. Bourbon.

GHILINI.

37 PErſonne ne s'aviſera de douter que Ghilini. ce ne ſoit un grand avantage pour des Enfans deſtinés pour l'étude, d'être nés de parens ſavans & gens de Lettres ; mais il n'eſt pas impoſſible que cet avantage même ne puiſſe être quelquefois préjudiciable à leur réputation, lorſqu'ils ſont en état d'en acquerir par eux-mêmes avant le tems de leur majorité ou de leur émancipation. Un Enfant qui ſous un Pere ſavant ſe hâte de produire des fruits de ſes études avant l'âge, eſt ſouvent en danger de perdre la récompenſe de ſes travaux, parce qu'on ſe trouve porté volontiers à les attribuer à ſon Pere, qui dans ces cas-là ne manque pas de ſe rendre ſuſpect de trop de bonne volonté, & d'une liberalité trop officieuſe. Nicolas Bourbon dont nous venons de parler ne ſeroit pas propre pour nous ſer-

1 Ou peut-être *Clement VII.*
2 Lib. 6. Epigr. 82.
3 Colom. Not. ad Quintil. pag. 236, Sammarth. Elog. lib. 1. pag. 18.
4 Elle fut Mere de Henri le Grand.
5 ¶ Il faloit ajouter *& des Modernes.*

Ghilini. ſervir d'exemple en ce point, & il n'avoit rien à craindre de la part de ſon Pere pour ſa réputation.

Nous n'en pourrions peut-être pas dire autant de CAMILLE GHILINI Milanois Fils de Jacques Ghilini, ſur ce que l'on vit paroître à Milan en 1509. infolio un *Recueil Hiſtorique des Actions & Paroles remarquables des Anciens* (5), diviſé en neuf Livres, & mis en Latin par *Camillus Ghilinus*, réimprimé depuis à Bâle en 1555. & ailleurs. Le premier Auteur de cet Ouvrage étoit Baptiſte Fulgoſe, que d'autres appellent Fregoſe (6), Doge de la République de Gênes, qui s'étant vû dépoſſédé du Dogado (7) par ſon oncle en 1483. fut obligé de ſe retirer à la campagne. Pour tâcher de faire un bon uſage de ſa mauvaiſe fortune, il ſe tourna du côté des Livres, & ſe donna entiérement à l'étude (8). Ce fut dans ſa retraite que pour l'inſtruction de ſon fils Pierre il recueillit les plus beaux éxemples qu'il put trouver dans les Auteurs. Il les tourna en Italien, & les rangea dans une méthode qui approchoit aſſés de celle de Valere Maxime. Ghilini ayant ſenti du plaiſir à la lecture de cet Ouvrage, crut qu'il ſe feroit un mérite dans le monde, s'il pouvoit en rendre l'uſage plus univerſel. C'eſt dans cette vûë qu'il entreprit de traduire cet Ouvrage en Latin, & d'y ajouter quelques-unes des Obſervations qu'il avoit déja faites dans le cours de ſes études. Il n'étoit pas encore ſorti pour lors des termes de l'Enfance (9), & il pouvoit avoir au plus *treize* ou *quatorze* ans. Cette conſidération penſa lui faire tort; & la réputation où ſon Pere étoit d'être ſavant ſe trouvant jointe à la déclaration que Camille avoit faite des ſoins que ce Pere avoit pris de ſes études, donna lieu de ſoupçonner celui-ci d'avoir travaillé lui-même à cet Ouvrage, & Camille de n'avoir prêté que ſon nom. On ne prétendoit pas en faire un crime au Fils, mais ſeulement remettre la choſe dans les bornes de la vraiſemblance, pour n'être pas obligé de multiplier les miracles ſans néceſſité, & ne point prodiguer l'admiration mal-à-propos. A dire le vrai, ç'auroit été une eſpéce d'injuſtice de vouloir faire paſſer Camille pour le Plagiaire de ſon Pere, puiſqu'il ne peut avoir volé ce qu'on ſuppoſe néceſſairement lui avoir été donné, ſoit que la donation eût été entre-vifs, ſoit que l'Ouvrage ſe fût trouvé dans la ſucceſſion qu'il avoit légitimement recueillie. On ne laiſſoit pas de plaiſanter ſur ce ſujet parmi les gens de Lettres & de traiter la choſe de larcin domeſtique. Camille qui étoit d'ailleurs fort galant homme, voulant faire voir qu'il entendoit raillerie, ſe rangea lui-même du côté des rieurs, & au lieu de recourir aux excuſes ou à la juſtification, il prit le parti de ſoutenir que c'étoit un tour d'adreſſe & qu'il y avoit quelque ſorte de mérite à dérober un Pere qui étoit trop riche, & qui n'avoit point de dommage à craindre. Nonobſtant cela les Auteurs Milanois n'ont pas laiſſé de ſoutenir dans la ſuite des tems, que Camille étoit le véritable & l'unique Auteur de l'Ouvrage. Mr. l'Abbé Picinelli en a parlé d'une maniére ſi générale & ſi vague, qu'on voit bien qu'il ne s'eſt pas ſoucié de faire des recherches fort éxactes ſur l'Auteur, la fortune & la qualité de l'Ouvrage. L'Abbé Ghilini petit-neveu de notre Camille en a dit quelque choſe qui eſt un peu plus ſpécifique, mais qui ne contribuë rien à la découverte de la vérité que nous cherchons. Nous ne pouvons donc mieux faire que d'écouter ce qu'en a dit Camille lui-même lorſqu'il a voulu parler ſérieuſement. C'eſt dans l'Epître préliminaire ſervant de Préface à ſon Ouvrage. „ Mon Pere, dit-il, avoit „ connu très-particuliérement Baptiſte „ Fulgoſe de ſon vivant, & avoit toujours beaucoup honoré & reſpecté ſon „ mérite. C'eſt ce qui porta les Parens „ de Fulgoſe à lui confier l'Ouvrage qu'il „ avoit

Ghilini.

6 *Fulgoſus* ou *Fulgoſius* en Latin, *Fregoſe* en Italien.
7 ¶ *Dogus* en François, *Degato* en Italien.
8 Paul Jov. Elog. 162.
Voſſ. Hiſt. Lat. lib. 3. pag. 612.
Bier. Ghilin. Théatre part. 1.
Picinell. Athen. Milan. pag. 102.
Thomas de Flag. Literar. §. 441.
9 Nondum puritiæ metas egreſſus.

Ghilini. „ avoit fait en Italien d'exemples d'Actions & de Paroles remarquables pour „ le revoir. Mon Pere trouva que Fulgoſe avoit ſouhaité paſſionnément que „ ſon Ouvrage fût mis en Latin, & que „ ſon deſſein étoit d'y faire travailler lors„ qu'il mourut. Il crut qu'il étoit du de„ voir de l'amitié de ſatisfaire les manes „ de l'Auteur, & d'éxécuter ſa derniére „ volonté, quoi qu'il n'en eût pas eu la „ commiſſion. Mais voyant que perſonne ne ſe préſentoit pour entreprendre ce „ travail, il voulut bien s'en charger lui„ même; & au lieu de prendre la plume, „ il m'ordonna de traduire l'Ouvrage de „ Fulgoſe en Latin, pour me tenir lieu „ d'un devoir de Claſſe, & eut ſoin de „ me diſtribuer ma tâche par jour.

Cet éclairciſſement doit nous ſuffire, Monſieur, pour nous faire connoître que Camille Ghilini eſt l'Auteur de la Traduction Latine de l'Ouvrage de Fulgoſe; & pour rendre un peu plus ſenſible & plus croyable le rapport qu'il pouvoit y avoir entre l'importance de ce travail & la foibleſſe de ſon âge, nous pouvons dire que cette Traduction n'eſt qu'une ſuite bien liée & bien nette des Thêmes que ſon Pére lui donnoit premiérement, & qu'il prenoit enſuite la peine de corriger & de mettre au net.

Jean Jacques Ghilini étoit Secretaire & Conſeiller d'Etat des Ducs de Milan, Jean Galeas & Louis Sforze. Camille ſon fils tint le même rang auprès du Duc François II. fils de Louis, & il fut employé dans les plus grandes négociations de l'Etat de ſon Maître. Ce Prince l'envoya en Ambaſſade auprès de Charles-Quint en Eſpagne; mais étant allé trouver cet Empereur en Sicile au retour de l'expédition de Tunis, il mourut dans cette Iſle l'an 1535. ayant été empoiſonné comme on l'a crû par l'ordre d'Antoine de Leve, l'un des Généraux de Charles-Quint.

FELICIUS ou FELICE.

37 D'Iſons un mot d'un autre Italien, contemporain de Ghilini & de Bembe. Il s'appelle dans ſes livres CONSTANTIUS FELICIUS *Durantinus*; mais chés lui c'étoit COSTANZO FELICE nâtif du bourg de Durance (1) dans la Marche d'Ancone. Il paroît qu'on ait voulu nous perſuader d'une choſe qui eſt de difficile créance à l'égard de ſes études, d'avoir fait ſes Humanités en deux ans dans l'Univerſité de Perouſe, & d'être paſſé incontinent après à l'étude du Droit (2). Quoiqu'il en ſoit, il n'avoit que *dix-huit* ans lorſqu'il fit paroître divers Ouvrages d'érudition Romaine, & entre les autres, 1°. l'Hiſtoire de la Conjuration de Catilina, 2°. deux Livres de l'Hiſtoire de Ciceron, le premier ſur ſon banniſſement, le ſecond ſur ſon retour (3). On peut aſſurer même qu'il étoit encore plus jeune que nous ne l'avons dit lorſqu'il compoſa ces Ouvrages, puiſque, s'il en faut croire Cochlée qui les publia à Leipſick l'an 1535 (4), à peine étoit-il alors ſorti de l'âge de l'enfance pour entrer dans celui de l'*adoleſcence*. Et c'eſt principalement par la conſidération de cet âge qu'il tâcha de rehauſſer le prix de ces Ouvrages qui ſont écrits avec netteté, & avec aſſés de pureté & d'ornement. Felice.

BEMBE.

38 LE Cardinal BEMBE né l'an 1470. dans la Ville de Veniſe le 28. de Mai, mort à Rome le 16. de Janvier de l'an 1547. (5) n'eſt point accuſé d'avoir ruiné ſa ſanté ou d'avoir abrégé ſes jours par les excès des études de ſa jeuneſſe, quoiqu'il les eût commencées de très-bonne heure. Son Pere Bernard ayant été envoyé en Ambaſſade à Florence, qui n'étoit pas encore ſous la domination des Grands Ducs, voulut le mener avec lui, quoique ſon emploi ne dût être que de deux ans. Il prétendoit avoir trouvé par cet expédient une occaſion très-favorable pour Bembe.

1 ¶ Il faloit dire, *natif* de Caſtel Durante petite Ville &c.

2 J. Cochl. Epiſt. ded. ad Marck.

3 M. Hank, De Script. Rom. pag. 122.

4 ¶ La premiére édition eſt de Rome 1518. in-4°.

5 ¶ Le 18. Janvier, âge de 76. ans, 7. mois, 29. jours.

Bembe. pour procurer à ſon fils la plus belle éducation du monde. La Ville de Florence avoit encore alors les mœurs Républicaines, & par conſéquent beaucoup de conformité avec celle de Veniſe; elle étoit outre cela en réputation de poſſéder les plus beaux Eſprits de l'Italie, & de parler la Langue du pays dans toute ſa pureté: avantage dont la ville de Veniſe ne pouvoit pas ſe vanter en ce tems-là. Ainſi l'Ambaſſadeur qui par ſa qualité donnoit encore une nouvelle conſidération à ſon fils avoit lieu de tout eſpérer de lui, & il n'eut pas le déplaiſir de ſe voir trompé (1). Le jeune Bembe n'avoit alors que *dix* ans ſelon l'Abbé Ghilini (2) mais il fit voir qu'il étoit déja capable de profiter de toutes choſes par la diſpoſition où il étoit d'étudier tout ce qui pourroit lui tomber ſous les ſens. Il ne tarda guéres à ſe former ſur les Eſprits les plus délicats & les mieux choiſis du pays, & il ſût ſi-bien ſe perfectionner dans les compagnies du monde & dans les converſations ſavantes, qu'il devint le premier homme de ſon tems pour la pureté & la politeſſe de la Langue Italienne, & qu'il n'eut point de ſupérieur pour la beauté du Latin. Si nous en croyons Jean de la Caſe qui a écrit ſa Vie, il ne fut pas longtems ſans faire connoître l'un & l'autre au Public, & à peine étoit-il ſorti de l'enfance qu'il compoſa & mit au jour divers Ouvrages tant en Latin qu'en Italien, dans leſquels il a raſſemblé toute l'éléganee, toute la délicateſſe & tous les agrémens dont ces deux Langues ſont capables. Les ſoins merveilleux qu'il prit pour rétablir le goût des Anciens dans l'Italie, & pour y faire revivre les bons Auteurs Latins qu'on ne liſoit plus, ſont encore une partie de la gloire de ſon adoleſcence, quoiqu'il n'ait fait qu'ébaucher à cet âge ce qu'il porta depuis à ſa perfection. Je ne vous parle pas du Livre Latin qu'il fit en forme de Dialogue ſur les embraſemens du mont Etna pendant ſon ſéjour en Sicile, où il étoit allé étudier le Grec ſous Conſtantin Lascaris. Il n'avoit apparemment que *dix-huit* ans (3) lorſqu'il compoſa cet Ouvrage, quoique quelques Auteurs lui en ayent donné vingt deux: mais nous apprenons que dans ſa vieilleſſe il témoignoit n'être pas ſatisfait de cet Ouvrage. Bembe.

ALCIAT.

39 Rien n'a tant donné d'éclat à la grande réputation du Juriſconſulte ALCIAT, que les études de ſa jeuneſſe. La diſtinction glorieuſe que l'on a faite de lui d'avec tous ceux qui l'avoient précédé dans la Profeſſion du Droit, n'a de fondement que ſur le ſuccès avec lequel il étoit venu à bout de délivrer la Juriſprudence de la barbarie & de l'eſclavage où elle étoit encore de ſon tems ſous la petite tyrannie des *Légiſtes Praticiens*, qui n'avoient qu'un jargon de Latinité. Et ce ſuccès n'eſt venu que des grands ſecours qu'Alciat avoit retirés des belles Lettres, dont il avoit acquis la connoiſſance dès ſon enfance. Il commença ſes eſſais par un petit Livre qu'il fit pour rétablir & expliquer tous les termes Grecs qui ſe trouvent dans le Digeſte. Ce Livre qui parut d'abord en Italie, & quelques années après à Strasbourg en 1515. fut trouvé fort utile pour les tems & les lieux où l'on n'avoit rien de meilleur, & ſi le célébre Budé n'eût point été au monde il auroit eu plus d'éclat. Alciat fit un autre Ouvrage plus important & de plus longue durée avant l'âge de *vingt* ans. C'eſt celui que nous avons ſous le titre de *Paradoxes du Droit Civil* qu'il diviſa en ſix Livres, & qu'il dédia au Chancelier du Prat étant à Bourges en 1529. douze ans après l'avoir publié dans ſon pays en prenant le bonnet de Docteur, mais dix-ſept ou dix-huit Alciat.

1 J. Caſa Vit. Petri Bembi.
2 Girol. Ghilin. Teatr. part. 2.
3 On a pris *duo & viginti* pour *duodeviginti*.
¶ Il en avoit tout au moins 24. puiſque de ſon aveu il n'écrivit le Dialogue *de Ætna* qu'à ſon retour de Sicile où lorſqu'il arriva il n'avoit pas moins de 22. ans accomplis. C'eſt de quoi ſa Lettre à Bernard Bembo ſon pére datée de Meſſine le 30. Mai 1492. ne permet pas de douter; & comme, ſuivant le Caſa, il ne partit de Sicile qu'après un ſejour de trois ans, ce que j'interprête de la troiſiéme année après y être arrivé, ſavoir 1494. je crois avoir raiſon de conclurre qu'il avoit tout au moins 24. ans lorſqu'il commença cet Ouvrage.

Alciat. huit ans après l'avoir compoſé (1). C'eſt un Ouvrage qui donne encore aujourd'hui de l'admiration aux plus doctes de nos Juriſconſultes, & Tiraquean qui eſt celui qui nous apprend que ſon Auteur étoit au-deſſous de vingt ans, & qui étoit l'homme de ſon tems qui ſe connoiſſoit le mieux en fait de mélange des Belles Lettres avec le Droit, n'a pû s'empêcher de rendre ſon étonnement public. Alciat nous apprend lui-même qu'il portoit encore le Porte-feuille lorſqu'il entreprit cet Ouvrage, & qu'il n'oſa même y travailler qu'aux heures perduës (2). Il étoit difficile que la politeſſe que lui avoit donnée ſa belle Literature lui enflant le cœur, & lui donnant un peu trop bonne opinion de lui-même n'eût contribué à le dégoûter de la qualité & de la figure d'Ecolier. Il ne s'étoit point entêté de l'autorité de ſes Maîtres. La perſuaſion où il étoit de ſavoir du Grec & du Latin, & de parler mieux qu'eux, lui ayant fait ſecouer le joug de la ſoumiſſion & de la docilité, il s'étoit mis ſur le pied d'examiner dans ſon cabinet tout ce qu'il avoit entendu d'eux dans la claſſe, & il avoit grand ſoin de remarquer tout ce qu'il croyoit avoir beſoin de réfutation. Les Recueils qu'il en fit, ſervirent à la compoſition des Paradoxes du Droit. Les vieux Docteurs regardérent cet Ouvrage avec des yeux de jaloux, & n'oſant ſe plaindre de ce qu'il n'étoit pas conforme à leurs préjugés, ils ſe contentérent de dire qu'ils en trouvoient le Latin trop beau, que le ſtyle étoit trop poli, qu'il y paroiſſoit trop de Belles Lettres; que rien n'étoit plus pernicieux à un Juriſconſulte que tant de Literature; que l'Auteur de ces Paradoxes étoit un Prévaricateur des anciennes coûtumes & de la maniére ordinaire d'écrire; que c'étoit un Traître d'avoir voulu introduire les Humanités dans le Droit; qu'on devoit ſe précautionner contre le charme de ſes diſcours comme fit Ulyſſe contre le chant des Sirenes. Je n'en dis pas davantage, de crainte que l'excès de rire ne vous incommode. Alciat.

Alciat naquit à Milan l'an 1492 (3). Il mourut à Pavie le douziéme jour de Janvier de l'an 1550. âgé de 57. ans, huit mois & quatre jours.

MELANCHTHON.

40 NOus voyons bien des gens, ſurtout dans la Communion de l'Egliſe Catholique, qui doutent que PHILIPPE MELANCHTHON ait mérité le Titre glorieux de Précepteur commun de toute l'Allemagne dont il a été honoré par les perſonnes de ſon pays & de ſa Secte; Mais je ne crois pas que perſonne voulût lui ôter la gloire d'avoir été fort bon Ecolier, & un Enfant très-ſtudieux. Il étoit né le 16. Février de l'an 1497. & la Nature ne lui avoit refuſé aucun des talens néceſſaires à l'étude. Son Pere qui dans les engagemens où le métier des armes le retenoit (4), ne laiſſoit pas de faire une profeſſion particuliére de dévotion, crut s'acquitter de la principale de ſes obligations en veillant à ſon éducation, en quoi il ſe trouva heureuſement ſecondé par ſa femme qui ſe faiſoit auſſi diſtinguer par ſa piété. Ces deux mariés étoient très-bons Catholiques, ſimples & irréprochables dans leurs mœurs, édifians dans leur conduite, entretenans leur famille dans la crainte de Dieu & l'obſervation de ſes commandemens, marchant devant la face du Seigneur avec une ſimplicité, une fidélité & un zéle presque ſemblable à celui des Chrétiens de l'Egliſe primitive. Voilà des particularités dont je me crois obligé de vous informer, afin que vous vous ſouveniés d'attribuer à l'excellente éducation de Melanchthon tout ce que vous lirés ou que vous entendrés dire de ſa douceur, de ſon honnêteté, de ſa frugalité, de ſa modeſtie, Melanchthon.

1 Tiraq. de jur. primigen. pag. 1382
Ghilin. Theatr. Litterat. p. 1.
Ficinell. Athen. Milan. pag. 26 28.

2 ¶ Nevizan à la fin du premier livre de ſa Foreſt nuptiale dit auſſi qu'Alciat encore adoleſcent lui avoit écrit qu'outre divers livres de Droit, il en avoit compoſé pluſieurs d'Humanités, entre autres, une Hiſtoire du Milanes juſqu'au tems de Charlemagne, dix livres d'Epitres, trois de Diſcours à la louange du Droit civil, trois d'Epigrammes, & la Comédie des Nuées d'Ariſtophane en vers Latins. Ces Ouvrages ne ſont point venus juſqu'à nous, & Nevizan eſt le ſeul qui en ait fait mention.

3 ¶ Il faloit ajouter *le* 1. *de Mai*. Parmi les Lettres tirées du Cabinet de Marquardus Gudius il s'en trouve une d'Alciat datée du 3. Septembre 1530. où il dit qu'à peine avoit-il 37. ans; d'où Bayle conclud qu'à ce compte Alciat ne naquit qu'en 1493 ou 1494. A quoi je repons, qu'il eſt rare quand les Auteurs parlent ainſi de leur age en gros, qu'ils en parlent exacte-

Digitized by Google

Melanchthon. deſtie, & des autres vertus qui lui ont attiré les éloges des Proteſtans; & que vous les conſidériés comme des qualités acquiſes ou cultivées dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Melanchthon perdit ſon pere à l'âge de douze ans (5), après quoi ſa mere de l'avis de ſon Aïeul maternel l'envoya continuer ſes études à Phortzein en Suaube, & le mit chés une Couſine qu'elle avoit en cette Ville, & qui étoit Sœur du célébre Reuchlin. Ce fut là qu'il commença à donner au Public des marques de la beauté de ſon génie & du ſuccès de ſes études. Il n'avoit que *treize* ans, lorsque voulant témoigner la reconnoiſſance qu'il avoit de toutes les amitiés que lui faiſoit Reuchlin toutes les fois qu'il venoit voir ſa Sœur, il lui dédia une Comédie qu'il avoit compoſée tout ſeul (6). Reuchlin charmé de ſes belles inclinations & de ſon amour pour l'étude, avoit pour lui toutes les tendreſſes d'un pere & tous les ſoins d'un Maître: & pour le faire ſouvenir qu'il devoit travailler de plus en plus à ſe défaire de la rudeſſe naturelle à ceux du pays, pour parvenir à la politeſſe des Anciens par l'étude des Belles Lettres, il lui changea ſon nom de Schwartzerdt en celui de Melanchthon, à l'imitation d'Hermolaüs Barbarus, qui lui avoit autrefois changé le ſien en celui de Capnion. Au bout de deux ans on l'envoya faire ſa Philoſophie dans l'Univerſité de Heidelberg au Palatinat, qui étoit le lieu de la naiſſance de ſon pere. On le fit paſſer Bachelier à quatorze ans & Docteur à dix-ſept. La premiére cérémonie ſe fit en cette Ville le 10. de Juin de l'an 1511. & la ſeconde à Tubingue le 25. de Janvier de 1514 (7). La réputation où il étoit déja dans Heidelberg parmi ſes Maîtres & ſes Compagnons d'être le plus ſavant & le plus bel esprit de l'Univerſité lui fut un peu onéreuſe, elle fut cauſe qu'il ſe trouva chargé de faire la plûpart des Harangues & des autres Discours d'éloquence qui ſe prononçoient en Public. Il n'avoit encore que ſeize ans lorsque ſa mere le retira de cette Univerſité pour le faire paſſer en celle de Tubingue, où incontinent après avoir pris le Bonnet de Docteur, il ſe vit en état d'enſeigner publiquement. Les ſoins qu'il donnoit en cet âge à l'inſtruction des autres, ne lui firent pas oublier ceux qu'il ſe devoit à lui-même, & il s'enfonça dans l'étude plus profondément que jamais. Il fit même un emploi très-utile au Public des heures qu'on appelle perduës, les donnant à la correction de l'Imprimerie du lieu dont il faiſoit ſa récréation. C'eſt à de ſemblables paſſe-tems que nous ſommes redevables entre autres du Naucler de l'édition de Tubingue. C'étoit un fatras de Chroniques & de Fables entaſſées parmi des Hiſtoires, dans une confuſion étrange. Melanchthon prit la peine de le purger, de faire un triage de ce qui pouvoit paſſer, & de lui donner de l'ordre: de ſorte qu'on peut dire, que ce Livre eſt l'Ouvrage de Melanchthon. Il étoit encore alors au-deſſous de vingt ans, & ſous l'œil de Reuchlin, juſqu'à ce qu'ayant été appellé à Wittemberg en Saxe l'an 1518. qui étoit le 22. de ſon âge, il tomba entre les mains de Luther, qui abuſa de ſa facilité & de tous ſes beaux talens qui étoient dûs au ſervice de l'Egliſe Catholique, il mourut le dix neuviéme d'Avril de l'an 1560. Melanchthon.

LA

rement.

4 ¶ Il eſt dit dans la Vie de Mélanchthon que ſon pére etoit *Magiſter armorum*, c'eſt l'expreſſion de Melchior Adam, priſe ici par Baillet dans la ſignification de Soldat, d'homme de guerre. mais qu'il vaudroit mieux ſur l'idée qu'en donne Joachim Camerarius dans la Vie de Mélanchthon, expliquer d'un Artiſan qui entendoit la fabrique & l'uſage de toutes ſortes d'armes offenſives, & défenſives.

5 Melch. Adam in Philoſ. Vit. Item in Theolog. Germ. Vit.

Pantaleon Proſopogr. part. 3.

Teiſſ. Addit. aux Elog. de De Thou. part. 2.

6 ¶ Il ne dédia point de Comédie à Reuchlin, ni n'en compoſa aucune, il prit ſeulement ſoin de faire apprendre les rolles d'une Comedie de Reuchlin à ſes camarades afin qu'ils fuſſent en état d'en donner une repréſentation à l'Auteur. C'eſt le ſens de Camerarius dans la Vie de Melanchthon.

7 ¶ Melchior Adam dit 1513.

LA BOETIE.

La Boëtie. 41 ESTIENNE DE LA BOETIE Gentil-homme de Sarlat en Perigord, & Conſeiller au Parlement de Bordeaux, étoit l'un des plus beaux Eſprits & des plus doctes en ſon Enfance que l'on pût rencontrer parmi la jeuneſſe Françoiſe du ſeiziéme ſiécle (1). Il s'étoit formé dès ſon bas âge ſur les plus belles maximes de la Philoſophie morale, & avoit cultivé de bonne heure les grands talens qu'il avoit reçûs de la Nature par l'étude des Belles Lettres & des autres connoiſſances humaines. Les vers qu'il fit tant en Latin qu'en François dans ſon enfance, ont tant de délicateſſe & d'élégance, que perſoune depuis Auſone n'a fait tant d'honneur à ſon pays. Les Auteurs qui ont eu occaſion de parler de lui, nous apprennent, que la plupart des qualités de ſon ame & de ſon eſprit étoient celles qui ſont pour l'ordinaire toute la gloire & tout le mérite d'une vieilleſſe conſommée en ſageſſe & en érudition. Ils prétendent qu'il avoit l'ame auſſi grande que l'eſprit, & qu'il étoit capable nonobſtant ſa jeuneſſe de gouverner un Etat entier. Il faut avouer néanmoins qu'il auroit été plus propre pour une République que pour une Monarchie. Il en donna des preuves dès l'âge de *ſeize* ans, ſelon Montagne (2), dans un Traité qui auroit fait une tache éternelle à ſon nom, s'il l'avoit compoſé dans une intention ſemblable à celle des Perſonnes qui le donnérent au jour après ſa mort. C'eſt le Traité de la *Servitude volontaire*, que Mr. de Thou appelle *Anthenoticon*, & les Anteurs qui ont écrit en notre Langue, le *contre-un* (3). C'eſt un Ouvrage qui a reçû de grands éloges de la part de quelques Auteurs de conſéquence, & nous n'y trouverions La Boëtie. peut-être rien à redire, ſi le Sieur de la Boëtie avoit été quelque Athenien vivant du tems de Xerxès ou de Philippe, ou bien quelque Romain vivant ſous Sylla ou Ceſar. On l'auroit pû même pardonner à quelque étranger qui l'auroit compoſé à Veniſe ou à la Haye. Mais pour nous, nous pouvons nous contenter d'en louer l'érudition qui y paroît toute extraordinaire pour un jeune homme de ſeize ans. Il mourut de la dyſſenterie l'an 1563. âgé ſeulement de 33. ans.

STELLA.

42 ON rapporte quelque choſe d'auſſi Stella. ſurprenant d'un jeune Régent de l'Univerſité d'Orléans nommé LOUIS STELLA (4), vivant vers le milieu du ſiécle paſſé. On vent qu'à l'âge de *quinze* ans ſeulement (5) il ſe ſoit fait admirer dans la chaire, & qu'il ait enſeigné avec un grand concours & un ſuccès extraordinaire les Anteurs Grecs, & partieuliérement Lucien, Ariſtophane, la Grammaire Grecque de Theodore Gaza. Si l'on s'étoit contenté de dire que Stella s'étoit rendu aſſés habile dans le Grec à quinze ans pour *pouvoir entendre & traduire ſeul ſans le ſecours d'autrui toutes ſortes d'Auteurs Grecs*, on auroit beaucoup rabatu de notre étonnement. Il paroît que Ringelberg ſon Maître n'a point voulu dire autre choſe (6), quoique ce ſoit de cet Auteur qu'on a voulu tirer ce premier témoignage. Il eſt inutile pour notre ſujet d'éxaminer ſi Stella auroit jamais été Régent ou Profeſſeur: il ſuffit de remarquer qu'il ne pouvoit l'être à quinze ans, puiſqu'à cet âge il étoit actuellement Ecolier de Joachim Sterck dit Fortius de Ringelberg (7), qui n'a rendu qu'en cette occaſion le témoignage

1 Montagne Eſſ. livr. 1. ch. 27. 28.
Thuan. ad ann 1563.
Sammarth. Elog. lib. 2.

2 D'autres diſent à 18. ans.

3 Il ſe trouve au 3. vol. des Mémoires de Charles IX.

4 ¶ Louis de l'Etoile, en Latin *Ludovicus Stella*, n'a jamais été Régent ni en l'Univerſité d'Orléans, ni ailleurs. C'eſt Pierre de l'Etoile ſon Pére qui etant Profeſſeur en Droit à Orléans y eut l'an 1519. Charles du Moulin pour ecolier, & l'an 1527. Calvin. Il fut depuis reçû Conſeiller au Parlement de Paris l'an 1531. au mois de Novembre, & Preſident aux Enquêtes le 25. Juin 1535. Son fils Louis de l'Etoile, dont il s'agit ici fut reçu le 30. Mars 1537. Conſeiller au Parlement de Paris, & le 22. Juin 1554. Préſident aux Enquêtes. Il mourut l'an 1569. mari de Marguerite de Montholon fille de François Préſident au même Parlement, Garde des Seaux de France.

5 P. C. Opuſc. Not. ad Quintil.

6 Joach. Sterck ſeu Fortius Ringelberg in Vit. per Melch. Ad. pag. 14.

Digitized by Google

Le Beck. Stella. gnage de Louis Stella comme de l'un des meilleurs ſujets de ſa Claſſe, & qui ſavoit fort bien le Grec. La choſe doit être aujourd hui auſſi eſtimable qu'elle l'étoit alors ; mais elle ceſſe d'être une merveille auſſi ſinguliére; & vous ne pouvés plus ignorer la raiſon qui a fait depuis diminuer le prix de cette rareté.

Je n'ai encore pû rien découvrir de ce qui concerne la vie & l'état de ce jeune Stella (8). Je ne ſai s'il étoit l'Etoile, ou l'Eſtele, ou Stiern. Je ſai ſeulement qu'il étoit fils d'un Juriſconſulte appellé Pierre, dont nous avons quelques Ouvrages Latins imprimés à Lyon; & qu'il ne peut avoir étudié à Orleans ſous Fortius de Ringelberg après l'an 1535.

FOX MORZILLO.

Fox Morzillo. 43 L'Espagne n'eſt point accuſée d'avoir jamais été trop abondante en eſprits précoces; mais d'un autre côté l'on n'aura pas raiſon de croire qu'elle ſoit demeurée dans une ſtérilité continuelle à l'égard des beaux eſprits que l'étude a meuris & perfectionnés de bonne heure, lorsqu'on ſe ſouviendra. de SEBASTIEN FOX MORZILLO. Il étoit né à Seville vers l'an 1528 (9). & il ſe diſoit originaire de l'illuſtre Maiſon de Foix, l'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de France ; & l'on peut dire que le cours de ſa vie auroit été trop court, s'il n'eût commencé dès ſa premiére enfance à courir une carriére où il eſt fort ordinaire de trouver des vieillards (10). Je veux dire qu'il ſe mit dès-lors à la ſuite des Rhéteurs & des Philoſophes, & qu'il lui fallut très-peu de tems pour atteindre & paſſer les plus habiles de ſon tems (11). Les éxercices de ſes études étoient continuels, & on l'a toujours trouvé infatigable malgré la tendreſſe de ſon âge & la délicateſſe de ſa complexion. Après avoir appris la Grammaire & les Humanités en Eſpagne, on l'envoya aux Pays-Bas, pour ſe perfectionner ſous de meilleurs Maîtres. Il eut pour l'Eloquence Pierre Nannius, & après lui Cornelius Valerius, & pour les Mathématiques Gemma de Friſe. Mais ces ſavans Hommes ſe trouvérent obligés de le conſidérer bien-tôt comme leur égal & comme leur Compagnon plutôt que comme leur Diſciple. Et Valerius entre les autres avoit coutume de conférer avec lui pour les Ouvrages qu'il méditoit de donner au Public. Mais ce qu'il y avoit de remarquable en lui, c'eſt que pour avoir acquis une érudition prodigieuſe il n'avoit rien perdu de la beauté de ſon génie, ni de la juſteſſe de ſon eſprit. On peut dire qu'il avoit épouſé la Philoſophie, & qu'il lui avoit conſacré tous ſes talens. C'eſt à elle qu'il rapportoit toutes les autres connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & il les avoit aſſujetties à ſon ſervice comme ſi elle eût été leur Maitreſſe. Il s'étoit propoſé particuliérement de ſuivre dans cette conduite l'éxemple de Ciceron, & touché du pitoyable état où les Barbares & les Scholaſtiques avoient réduit la Philoſophie, il avoit entrepris de lui rendre ſa premiére beauté, employant comme avoit fait l'Orateur Romain la pureté & les ornemens du diſcours pour cet effet. Il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il publia ſa Paraphraſe & ſes Scholies ſur les Topiques de Ciceron. Ce qu'il fit dans la ſuite a paru de plus grande importance, mais il n'étoit plus alors au-deſſous de vingt ans. Il périt dans un naufrage qu'il fit à ſon retour des Pays-Bas pour l'Eſpagne, comme il alloit prendre poſſeſſion du Préceptorat de l'In-

Fox-Morzillo.

¶ Ringelberg, que Baillet devoit conſulter, dit véritablement que pendant quelque deux mois qu'il demeura à Orléans il y eut entre autres auditeurs Louis de l'Etoile, mais il dit auſſi qu'il ne fut pas peu ſurpris lorsqu'il y fut arrivé, d'entendre ce même Louis expliquer publiquement Lucien & la Grammaire de Theodore Gaze, à quinze ans. Voyés Ringelberg pag 305. & 730. du Recueil de ſes Oeuvres in-8° à Bâle 1541 chés Barthelemi Weſthemer. Ringelberg ſe rendit de Paris à Orléans au mois de Novembre 1529. & partit d'Orléans le mois de Décembre ſuivant pour Lyon, d'où eſt datée le 1. de Janvier 1530. l'Epitre dédicatoire de ſa Rhetorique à Pierre de l'Etoile pere de Louis.

7 Fortins enſeignoit alors à Orléans.

8 ¶ Les remarques précedentes ſerviront de ſupplément à ce que Baillet confeſſe avoir ignoré.

9 A. S. Peregr. Bibl Hiſp. tom. 1. p. 453.

10 ¶ On n'entend point ce galimatias, qu'il rend encore plus obſcur en le voulant expliquer.

11 Nic. Ant. Bibl. Hiſp. tom. 2. p. 225, 226.

Fox Morzillo. l'Infant Dom Carlos fils du Roi Philippe II.

GREVIN.

Grevin. 44 IL faut que JACQUES GREVIN ait fait des progrès bien extraordinaires dans les études, pour s'être mis ſur les rangs des Poëtes François dès le commencement de ſon *adoleſcence*. Il ſuffit pour en convenir de ſavoir quelle a toujours été l'œconomie & la Pratique de l'Univerſité de Paris, & des autres Colléges de France juſqu'à préſent. Un Cours d'Humanités & un Cours de Philoſophie y ſont pour l'ordinaire toute l'occupation de la jeuneſſe pendant neuf ou dix ans. Ce long eſpace de tems eſt deſtiné, moyennant la coopération des Ecoliers, à l'acquiſition de la Langue Latine & de la Grecque. Il n'y a que ces deux Langues qui ſoient en uſage pour s'exercer dans les Arts de la Grammaire, de la Poëtique, de la Rhétorique & de la Dialectique. La Langue vulgaire y paſſe pour une Langue étrangére, que l'on bannit même très-ſouvent des Entretiens & des Récréations Scholaſtiques : mais ſur tout, tel ſeroit pris pour un traître de Collége, & ſeroit déclaré ennemi de la Patrie, qui y laiſſeroit introduire de la Poëſie Françoiſe. Ainſi un jeune François n'oſe pas eſpérer la liberté d'étudier ſa Langue ou de la bien parler, ni par conſéquent celle de s'exercer à la Poëſie Françoiſe qu'après être ſorti du Collége. S'il faut juger de la capacité de Grevin ſur ce pied-là, nous avouërons qu'il s'eſt rendu habile dans la connoiſſance du Latin & du Grec, des Humanités, & de tout ce qui eſt renfermé ſous le terme des Belles Lettres dès ſon enfance, puiſqu'à l'âge de *treize ou quatorze* ans (1), il fit paroître au Public une Tragédie & deux Comédies Françoiſes qui firent le ſujet de l'étonnement de l'Univerſité & de la Ville de Paris, lorſqu'on vint à reconnoître l'Auteur (2). Ces trois Piéces furent ſuivies aſſés immédiatement de Paſtorales, d'Hymnes & d'un Recueil de Sonnets, auquel il avoit donné le nom Grec de Gelodacrie, où l'on trouve tant d'érudition jointe avec la fécondité des inventions & de la délicateſſe du génie, qu'il eſt aiſé de comprendre que Grevin s'étoit rendu ſavant dans les Livres des anciens Grecs & Romains avant que de s'être réduit aux vers François. La Traduction de Nicandre en eſt une autre preuve encore plus ſenſible. Et quand tous ces monumens ſeroient péris, on pourroit pour s'en perſuader ſe contenter de l'Hiſtoire de la jalouſie que Ronſard conçût contre lui (3). Le goût que le jeune Grevin avoit pour les Anciens ne lui avoit point donné de mépris pour les Modernes; & il a fait voir combien il étoit judicieux dans le diſcernement qu'il en ſavoit faire dans un âge ſi peu avancé. On peut ſur cela produire ſon Olympe, qui eſt un Recueil de Piéces faites à l'imitation des Italiens & des Eſpagnols. Grevin

Grevin étoit né à Clermont en Beauvaiſis l'an 1541. Sa profeſſion ordinaire étoit la Médecine, qu'il commença d'exercer fort jeune. La Ducheſſe de Savoie le choiſit pour être ſon Médecin ordinaire, il ſe trouva engagé de la ſuivre & de s'établir dans ſes Etats. Il mourut à Turin le cinquiéme jour de Novembre de l'an 1570.

LA-

1 A puerilia.

¶ Il en avoit bien dix-ſept, puiſque ce fut en 1558. que ſa Tragédie parut pour la premiere fois. Ses deux Comédies furent jouées deux ans après, tems auquel Grevin avoit 19. ans.

2 Du Verd. Biblioth. p. 604. 605.
La Croix du Maine Bibl. Franç.
Thuan. Hiſt. ad ann. 1570. &c.

3 ¶ Ronſard n'a jamais été jaloux d'aucun des meilleurs Poëtes de ſon tems, & bien loin de l'avoir été de Grevin, il l'a au contraire hautement loué dans une Elégie qu'il lui adreſſe, où il ne fait nulle difficulté de le mettre, quoiqu'il n'eut alors que 22. ans, fort au-deſſus de Jodelle & de lui, déja vieux en comparaiſon. Il eſt vrai que lui ayant autrefois adreſſé, dans le 2. livre de ſes Amours, le Sonnet qui commençoit

A Phébus, mon Grevin, tu es du tout ſemblable
De face, & de cheveux, & d'art & de ſavoir.

il raya depuis le nom de Grevin, & fit mettre à la place dans les éditions ſuivantes

A Phébus, Patouillet, &c.

Mais ſi Baillet a cru que le motif de cette vengeance

LAMOIGNON.

Lamoi-gnon. 45 JE ne ſonge point à vous propoſer ici l'exemple de PIERRE DE LAMOIGNON, comme de l'un de vos Ancêtres ou comme de l'un des plus beaux ornemens de votre Famille. Puiſqu'il n'eſt maintenant queſtion d'autre choſe que d'un choix de doctes Enfans devenus célébres par leurs Etudes & par leurs Ecrits, il ne s'agit pas de le conſidérer autrement que les Etrangers qui ne nous touchent que par le côté des Lettres & des Sciences. Par ce moyen je puis parler de lui avec toute la liberté que peut prétendre un homme qui ne craint pas d'être récuſé; & vous pouvés de votre part le conſidérer avec autant d'indifférence que vous fériés un Avicenne, ou quelque autre Arabe éloigné de nos mœurs.

Pierre de Lamoignon étoit fils de Charles Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat & d'Honneur au Parlement. Il nâquit à Paris l'an 1555. avec un corps très-foible & très-délicat, parce que la Nature s'étoit presque épuiſée pour ſon eſprit, ne s'étant, pour le dire ainſi, occupée qu'à le former & à le combler de ſes libéralités. Son Pere ne fut pas long-tems ſans faire cette obſervation, & jugeant aiſément que cet Eſprit pourroit remplir ſa carriére en peu de tems, & finir en diligence la courſe d'une vie que les eſprits du commun ont coutume de conduire juſqu'aux termes de la vieilleſſe, il crût qu'il falloit ſuivre les ordres de la Providence & les intentions de la Nature, qui après avoir fait ſon Ouvrage s'étoit déchargée ſur lui du ſoin de faire le reſte. Il ſe mit donc de fort bonne heure à la culture de ce merveilleux Eſprit, ayant d'ailleurs tous les égards néceſſaires pour la fragilité du vaſe qui renfermoit tant de précieuſes ſemences de la vertu. Ses autres occupations l'obligérent de partager les ſoins d'une éducation ſi importante avec les Maîtres les mieux choiſis, & ces excellens Ouvriers furent fort ſurpris de voir cette plante croître ſous leurs mains en prévenant leur travail & leurs eſpérances, & produire presque tout à la fois ſes fruits avec une abondance qui leur faiſoit craindre pour la tige. Je veux dire, Monſieur, que l'on trouva l'eſprit de Pierre de Lamoignon perfectionné dès ſon bas âge par une étude continuelle, mais bien conduite dans toutes les régles de la prudence. Toutes les grandes connoiſſances qu'il acquit en ſi peu d'années donnérent un merveilleux luſtre à la qualité de Bel Eſprit qu'il avoit déja: & l'on ne fut point trompé lorsqu'on jugea que ſa vivacité n'en ſouffriroit pas, après qu'on ſe fût aſſuré de ſa ſolidité & qu'on eût ſondé ſa pénétration. Il eut donc le contentement de voir que n'étant pas d'une compléxion à durer long-tems dans le monde, la divine Providence avoit avancé toutes choſes en ſa faveur, afin qu'il ne fût privé d'aucunes des ſatisfactions que les Savans & les Gens de bien peuvent ſouhaiter & rechercher dans le cours & les âges différens de la plus longue des vies. Ainſi tout Enfant qu'il étoit il ſe vit honoré, ſans faveur & ſans flaterie, de la qualité d'Homme de Lettres & d'Homme de bien. Il ſoutint toujours l'une & l'autre avec beaucoup de dignité, & avec une égalité qui doit être comptée pour l'une des principales merveilles de ſa vie. La Nature qui dans la profuſion des talens qu'elle lui avoit prodigué ſembloit n'avoir rien omis de ce qui dépendoit d'elle pour l'avancer, & pour l'approcher au plutôt du point de ſa perfection, l'avoit rendu Poëte & Orateur; & il lui coûta peu de tems & peu de peines pour cultiver ce double fonds par la lecture des Anciens, & pour l'orner enſuite de celle des plus excellens d'entre les Modernes (4). La Philoſo-

Lamoignon.

ce ait été la jalouſie qu'avoit Ronſard de la réputation que s'étoit acquiſe ce jeune Poëte, il s'eſt extrêmement trompé, & n'a pas ſu que Grevin qui étoit Huguenot, oubliant toutes les louanges dont Ronſard l'avoit honoré, n'avoit pu lui pardonner ſon *Diſcours des miſéres du tems*, où les Sectateurs de la nouvelle Religion étoient maltraités, en haine de quoi il avoit de concert avec la Roche-Chandieu, Florent Chrétien & d'autres, travaillé à la compoſition d'une ſatire ſanglante contre Ronſard, intitulée *le Temple*. Que c'étoit cette ingratitude qui avoit donné lieu au changement du nom de Grevin dans le Sonnet que j'ai cité, & à la ſuppreſſion entiére de l'Elégie dont j'ai auſſi parlé, qui n'a été rétablie, ſous le titre de diſcours à Jaques Grevin, qu'après la mort de Ronſard, à la fin de la derniere partie de ſes Oeuvres.

4 Joan. Baequet Noviom.
Guy Coequille de Romen.
Andr. Tutneb. Senat. jun.
Carol. Menard. Senat.
Georg. Lullier.
Theod. Beza.
Joan. Auratus.
In Muſcell. Bibl. Lamon.

Lamoignon. loſophie qu'il avoit appriſe étoit une Philoſophie de ſource, & il la faiſoit éclater également dans ſes mœurs comme dans ſes ſentimens. Comme il l'avoit puiſée dans les Livres de Platon, d'Ariſtote, de Ciceron, de Seneque & de Plutarque qui étoient ſes Auteurs favoris, il eut beaucoup de violence à ſe faire pour ne pas mépriſer celle des Scholaſtiques, & il n'y eut que le délir de n'ignorer rien qui le porta à vouloir au moins ſavoir ce que ceux-ci pouvoient avoir trouvé de nouveau, ou ce qu'ils ont dit de contraire aux Anciens. La connoiſſance de l'Hiſtoire dans tous les tems & dans tous les lieux étoit auſſi l'un des principaux objets de ſes amitiés, & il ne diſſimuloit pas qu'il en fût redevable en partie à l'heureuſe mémoire dont il étoit doué, & qui ne l'obligeoit pas de réiterer ſes lectures (1). L'inclination particuliére qu'il avoit fait paroître tout jeune pour la Muſique & pour l'Aſtronomie s'étant toujours fortifiée au milieu de ſes autres éxercices, il acquit ces deux Sciences par ſurérogation ſans interrompre le cours de ſes études ordinaires, & il trouva le moyen de remplir ſes heures perduës de ces louables occupations.

Jusques-là, Monſieur, l'on pourroit nous objecter que le jeune de Lamoignon ne s'étoit rendu ſavant que pour ſon plaiſir; & nous répondrions fort bien qu'il étoit impoſſible de trouver des moyens plus efficaces & plus innocens pour charmer ſa mauvaiſe ſanté & pour éluder les fréquentes attaques de ſes maladies, étant bien perſuadé qu'il n'appartient qu'à des Ames héroïques d'employer les douceurs des Belles Lettres, de la Philoſophie, & des Mathématiques pour divertir un Bel Eſprit renfermé dans un corps bien-fait, mais toujours affligé, toujours valétudinaire. Mais l'objection ſe ruine ſans nos réponſes, lorſqu'on conſidére que Pierre de Lamoignon avoit embraſſé la Profeſſion du Droit comme le capital de ſes obligations, & qu'il faiſoit ſervir toutes ſes autres connoiſſances à la perfection de la Juriſprudence, dans laquelle il s'étoit rendu très-habile au jugement des premiers Juriſconſultes de ſon tems. Vous ſaurés bien-tôt, Monſieur, que c'eſt une Science épineuſe, difficile, de longue étude, & qui demande de tems en tems quelques intermiſſions. Meſſieurs du Palais entendent par le mot d'intermiſſions ce que nous appellons relâche & récréation, & ils la croyent à tout le moins auſſi néceſſaire & auſſi eſſentielle à leur Juriſprudence, que le Principe de la Privation l'eſt à la Phyſique d'Ariſtote. Vous comprenés bien qu'ils ne ſont guéres ſujets à pécher par oubli ou par omiſſion, dans un devoir de cette nature. Mais je me ſens porté à vous dire franchement que le goût de Pierre de Lamoignon n'étoit pas tout-à-fait ſemblable à celui de ces Meſſieurs, & qu'au lieu d'employer les interſtices du Palais à la chaſſe, au jeu, aux promenades & aux converſations inutiles, il avoit des récréations & des divertiſſemens qui lui étoient propres. C'étoient pour l'ordinaire ou les éxercices de la Poëſie, ou les Entretiens des Sages, ou les Expériences de Phyſique & de Mathématique. S'il avoit eu moins d'indifférence pour la Poſtérité nous aurions ſans doute le plaiſir de voir ſubſiſter encore les monumens de ſon éloquence & de ſon érudition, mais ſa modeſtie les a fait presque tous périr dans les ténébres, & ſans la curioſité de ſes amis & de ſes Maîtres qui ont tâché de conſerver & d'immortaliſer l'honneur qu'il leur avoit fait dans ſes vers, nous aurions encore perdu le peu qui nous reſte de ſes Poëſies. Elles ſont les fruits des douze, treize, quatorze, & quinziéme années de ſa vie. Mais après tout ce que nous venons de rapporter de cet illuſtre Enfant, vous m'avouerés, Monſieur, que c'étoit une grande indiscrétion à l'un de ſes Maîtres d'avoir oſé employer le ſerment (2) pour proteſter au Public qu'il en étoit l'Auteur. Il n'avoit que quinze ans lorſque ſon Pere lui fit un équipage pour le voyage d'Italie, ſa compagnie étoit toute de Gens de Lettres (3). Il en étoit le plus jeune, mais ſes doctes Compagnons rapportérent des choſes ſurprenantes ſur ce qu'il dit, qu'il écrivit, & qu'il remarqua dans ſa route & dans tous les lieux où il ſéjournoit. Enfin c'en eſt aſſés de dire qu'étant à Rome il y fit de nou-

Lamoignon.

1 Paſq. ou Loyſ. Dial. des Avoc. par Joly pag. 700, Blanch. des Prem. Preſid. &c.

2 Juro tua.

3 Ant Fayus in Epiſt. &c.

Lamoignon. nouvelles piéces de vers tant Grecs que Latins (1), & y eut de ſi belles converſations avec les Savans du Pays qu'il vainquit la fierté Romaine, & remporta l'eſtime de ceux qui ne ſavoient presque eſtimer qu'eux-mêmes.

Les qualités de ſon ame n'étoient peut-être guéres inférieures à celles de ſon eſprit, & il n'avoit pas beaucoup moins de vertu que d'érudition. L'innocence & l'intégrité de ſes mœurs, la droiture & la bonté de ſon cœur, ſa douceur, ſa fidélité & ſon affabilité prévénante lui avoient acquis une infinité d'amis à Paris & dans pluſieurs autres lieux du Royaume; ſa modération & ſa tempérance l'avoient rendu le Maître abſolu de lui-même; l'amour de la juſtice éternelle l'avoit toujours retenu dans la crainte de Dieu. Il lui auroit été difficile de ſe maintenir avec uniformité dans une pratique éxacte de tant de vertus au milieu des diſtractions du ſiécle, s'il n'y avoit pourvû par l'étude journaliére de l'Ecriture Sainte, qu'il avoit commencée dès ſon enfance, pour ne l'interrompre jamais de ſa vie (2).

Après cela, Monſieur, pourrons-nous regarder de bon œil ceux qui voudroient ſe plaindre de la briéveté de la vie de Pierre de Lamoignon? Sa vie a été ſagement conduite dans toute la longueur qu'il a plû à Dieu de lui prescrire. A dire le vrai, cette longueur a été réduite en un juſte abrégé, parce que Dieu avoit voulu en retrancher toutes les inutilités qui rendent les plus longues vies ennuyeuſes, pour ne pas dire criminelles. Par ce moyen il eut tous les avantages de la vieilleſſe ſans en avoir les incommodités. C'eſt ce qui rend la Mort plus excuſable de s'y être trompée elle-même, en le prenant pour un vieillard conſommé, lorsqu'au lieu de compter ſes années, elle conſidéra ſeulement que ſon eſprit étoit mûr & ſon corps uſé. Il mourut en 1584. après 29. ans d'une vie languiſſante, mais toujours tranquile & toujours prudemment conſervée par une grande ſobriété (3). Quelques perſonnes d'autorité veulent qu'il n'ait point paſſé 24. ans, & conviennent de l'Epoque de ſa mort qui eſt inconteſtable. Sur leur calcul il faudroit réformer le point de ſa naiſſance, & croire qu'il y auroit quelque confuſion dans l'arrangement généalogique des premiers enfans de Charles de Lamoignon. Lamoignon.

FRISCHLIN.

46 NICODEME FRISCHLIN eſt un Allemand qui dans ſon enfance avoit donné à ſes Parens de grandes eſperances appuyées ſur la vivacité de ſon eſprit & ſur l'inclination qu'il faiſoit paroître pour l'étude. Il nâquit à Baling en Suabe au Duché de Würtemberg (4) le 22. Septembre de l'an 1547. année remarquable par les troubles d'Allemagne. Son Pere qui avoit quelque érudition, & qui étoit Miniſtre ou Prédicant dans ſon pays, le fit d'abord étudier chés lui, & l'envoya enſuite à Tubingue. Il fit de ſi grands progrès, qu'à l'âge de *douze* ans il mérita une des dix bourſes que le Duc de Würtemberg entretenoit dans le Collége de Konisbronn ou Fontaine-le-Roi, qui avoit été auparavant une Abbaye de Bernardins (5). Ce fut-là où Friſchlin ſe perfectionna dans la connoiſſance du Grec & du Latin avec tant de promtitude, qu'il ſe vit Poëte en l'une & l'autre Langue dès l'âge de *treize* ans. Il continua de faire profiter ſes talens dans des éxercices de proſe & de vers jusqu'à l'âge de vingt ans qu'on le fit Profeſſeur dans l'Univerſité de Tubingue. Le reſte de ſa vie ne regarde plus notre ſujet. Diſons ſeulement, qu'il périt miſerablement le 29. Novembre de l'an 1590. en voulant ſe ſauver de la priſon. Friſchlin.

LA

1 Le beau Poëme qui ſe trouve parmi les Poëſies de Beze eſt du ombre de ceux que P. de Lamoignon fit à Rome.

2 Car. Menard.

3 Beze lui dreſſa une Epitaphe magnifique, mais très-véritable.

4 ¶ Pourquoi ne pas écrire Wirtemberg, comme à l'article 1338. des Jugemens des Savans? C'eſt ainſi que dans les Volumes ſuivans, il affecte d'écrire Würzbourg contre notre uſage, au lieu de Wirzbourg.

5 Melch. Adam Vit. Friſchl. pag. 358.

LA ROVERE (1).

LaRovere. 47 NOus avons encore quelque choſe de plus merveilleux à conſiderer dans la perſonne du Cardinal JEROSME DE LA ROVERE Archevêque de Turin, qui vint au monde l'an 1530. & en ſortit l'an 1592. Qu'un Enfant après ſix ou huit ans d'études faſſe paroître à douze ou à quatorze ans de ſon âge des fruits de ſon genie Poëtique, c'eſt ce qui n'eſt pas tout-à-fait incomprehenſible, quand ce genie eſt heureux & bien cultivé; Mais que la Rovere ait fait imprimer un Recueil de ſes propres Poëſies à l'âge de *dix* ans (2), c'eſt ce qu'on ne voudra concevoir qu'après qu'on ſe ſera perſuadé qu'il étoit Poëte dès l'âge de *ſept* à *huit* ans. Vous comprenés bien, Monſieur, que pour s'être trouvé capable de faire des vers dans tous les genres de Poëſie, & de les faire ſi bons, qu'on ſe ſoit aviſé de les faire réimprimer plus de cent quarante ans après leur premiére édition (3), il faut avoir eu au moins la connoiſſance de la Langue Latine, celle de l'Art Poëtique, & quelque uſage dans la lecture des bons Auteurs (4). On ne ſauroit exiger moins d'un Poëte, dût-il n'être qu'un ſimple Verſificateur. Mais lorsque les connoiſſeurs prétendent avoir remarqué dans les Poëſies du Cardinal de la Rovere, outre une grande connoiſſance des Humanités, une facilité qu'on n'acquiert ordinairement que par un long éxercice, une force & une vigueur qui ſemble n'appartenir qu'à l'âge d'Homme, & un choix de mots qui marque un grand uſage de diſcrétion, ils nous donnent lieu de réfléchir un peu ſur nos jugemens, & de nous accuſer nous-mêmes d'un peu trop de précipitation & de témérité, lorsque nous jugeons l'enfance incapable de ces ſortes de merveilles, quand même l'Art ſe joindroit à la Nature, pour y travailler enſemble ſous les ordres de la Providence divine. La Rovere ne devoit guères ſurvivre à tant de productions précoces de ſon eſprit; mais quand les ennemis de l'Etude en devroient créver de dépit, je vous dirai qu'il a encore vécu cinquante-deux ans depuis ces grands efforts. Ajoutons pour les tirer de leurs derniers retranchemens, qu'il a vécu juſqu'à la fin dans une force d'eſprit qui a toujours augmenté à proportion, ou du moins parfaitement répondu à ces beaux commencemens; qu'il en a donné des preuves dans ſon Evêché de Toulon, dans ſon Archevêché de Turin, dans ſon Ambaſſade en France, dans ſon Cardinalat, juſqu'à ſe voir en danger de devenir Pape après Urbain VII. LaRovere.

BAIF.

48 JEAN ANTOINE DE BAÏF né à Veniſe l'an 1531. mais originaire d'Anjou, étoit fils d'un très-ſavant homme nommé Lazare de Baïf Ambaſſadeur à Veniſe pour le Roi François I. Son Pere ne fut pas d'avis de l'abandonner, comme il arrive ſouvent à ceux qui ont de la confuſion d'avoir produit leurs ſemblables contre les Loix de l'Etat & de l'Egliſe. Non content de l'avoir reconnu & de l'avoir rétabli dans tous les droits & toutes les prétentions de Famille que ſa mere ſembloit lui avoir ôtés, il lui procura encore une éducation ſi heureuſe, qu'elle couvrit avantageuſement les défauts de ſa naiſſance. Il véquit aſſés (5) pour en goûter les fruits, & il eut la ſatisfaction avant que de mourir de voir ſon fils ſi bien inſtruit dans les Langues, les Humanités, & dans tout ce qui compoſe la belle & ſolide érudition, qu'on n'eut point d'égard à ſon enfance lorsqu'il fut queſtion de lui accorder un rang parmi les Doctes de ſon ſiécle (6). On ne peut pas nier qu'il ne l'ait toujours conſervé, & il y auroit paru avec encore plus d'éclat, s'il eût voulu ſe contenter de cultiver les champs des Latins & des Grecs. Vous avés ſû au moins par occaſion les merveilleux progrès qu'il avoit faits dans la connoiſſance des Arts, des mœurs & de la Langue Baïf.

1 ¶ Voyés l'Article 1343. des Jugemens des Savans.

2 A Pavie en 1540.

3 En 1663. à Ratisbonne.

4 Act. Erudit. Lipſ. an. 1683. pag. 389.

5 ¶ Lazare de Baïf pére de Jean Antoine mourut en

Baïf. gue des derniers, & les mouvemens de la reconnoiſſance ne vous ont pas laiſſé oublier l'obligation que vous avés au célébre Mr. du Cange, de vous avoir communiqué un très-joli Manuscrit de ſon Cabinet, qui vous a confirmé dans la perſuaſion où vous étiés déja de tout ce que nous venons de dire. C'eſt un Recueil d'Extraits que le jeune Baïf avoit faits de vingt-trois anciens Poëtes Grecs pour ſon uſage particulier. Quoi que les vûës qu'il avoit euës dans ce travail ne puiſſent pas être d'une auſſi grande utilité pour les autres qu'elles l'étoient pour lui, ç'a toujours été un plaiſir très-ſenſible pour vous de revoir dans ce Recueil des morceaux excellens d'Auteurs que vous aviés déja lûs & étudiés pour la plupart. Il n'étoit âgé pour lors que de deux ans plus que vous n'êtes maintenant. Mais vous ne devés pas lui envier un petit ſurcroît de gloire auquel il me ſemble que vous ne devés pas prétendre. C'eſt qu'il a écrit tout ce Recueil de ſa main avec tant d'éxactitude, tant de juſteſſe & tant de délicateſſe, que Henri Eſtienne ni même le fameux Ange Vergece n'auroient peut-être oſé ſe vanter de mieux faire. Les ponctuations ſur tout, & les accens, peuvent cautionner l'intelligence qu'il avoit de la Langue, quand même il ſe ſeroit aſſujetti à les emprunter toujours de ſes originaux. Il a eu grand ſoin de marquer à la tête de ce Recueil qu'il n'étoit que dans la *quatorziéme* année lorsqu'il l'écrivit. Depuis ce tems-là le deſir d'honorer & de ſervir ſa Patrie, lui fit porter tous ſes talens à la perfection de notre Langue, & ſur tout de la Poëſie Françoiſe. Mais le ſuccès ne répondit pas à ſes intentions, comme on l'a remarqué ailleurs. Il mourut en 1592.

DOUZA.

Douza. 49 SI JANUS DOUZA, ou *Jean van-der Does* ne ſe fût point trouvé enveloppé dans les triſtes engagemens de la nouvelle Religion de ſon Pays, nous Douza. n'aurions pas d'exception à mettre dans la preference qu'il ſemble avoir meritée ſur Jean *Secundus* dont nous avons fait mention plus haut. Il étoit fils d'un Pere de même nom, qui avoit cela de commun avec le Pere de Secundus, qu'il avoit beaucoup d'érudition & de capacité, & qu'il avoit poſſedé les premiéres Charges du Pays. Il nâquit l'an 1572. & avant que de ſe voir hors de l'enfance il ſe trouva par les ſoins de ſon Pere & le travail de ſes études non-ſeulement excellent Humaniſte ou Philologue & bon Poëte comme Secundus, mais encore grand Philoſophe & habile Mathématicien. Il y ajouta depuis une connoiſſance exquiſe de toute la Juriſprudence & celle de l'Hiſtoire. Outre les Poëſies diverſes qu'il fit dans ſon bas âge, nous avons des Commentaires de lui ſur divers Poëtes Latins, qui font voir que l'opinion qu'on avoit de ſon ſavoir n'étoit pas fauſſe. Ceux qu'il fit ſur les Comédies de Plaute ſont les fruits de la *ſeiziéme* année de ſa vie, & il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il publia ſon Livre des Choſes Céleſtes, & ſa Diſſertation de l'Ombre. Ses Commentaires ſur Catulle, Tibulle & Properce ſont de la même année. Mais toute ſa ſcience & toutes les belles qualités de ſon eſprit ont paru encore moins eſtimables & moins rares en cet âge que ſes vertus morales. Les ſentimens intérieurs de la juſtice que nous devons à tout le monde, m'obligent de reconnoître publiquement dans ce jeune Proteſtant ce que je voudrois de tout mon cœur qui ſe rencontrât dans tous les jeunes Catholiques. Il n'y a que le deſir de ſauver l'honneur ou d'épargner la confuſion à ces derniers, qui m'empêche de faire ici le dénombrement de toutes ces vertus. La mémoire de Douza ne ſouffrira point d'injuſtice dans cette reſerve, puiſqu'on peut renvoyer les curieux à ce qu'en ont publié les Auteurs de ſa Communion qui ſe ſont chargés du ſoin de nous les faire connoître (7). Contentons-nous de dire, que le

en 1546.

a Du Verd, Du Maine, de Sainte Marthe, Colletet, &c.

7 Joh. Meurſ. in Ath. Bat. lib. 2. p. 152. Vid. & Val. Andr. & Franc. Swert. Colom. pag. 217. Not. ad Quintil.

Douza. le mérite de ce jeune homme l'emporta ſur les conſidérations de ſa jeuneſſe, lorſqu'il fut choiſi pour être le Précepteur de H. Frederic de Naſſau Prince d'Orange, & pour être le premier Bibliothécaire de Leyde. Il mourut au retour d'un voyage d'Allemagne, qui fit peut être les mêmes effets ſur ſa ſanté que celui de Haynaut ſur celle de Secundus ; & ſa vie ne fut que d'un an plus longue que celle de celui-ci. Sa mort arriva à la Haye l'an 1597. après avoir vécu vingt-cinq ans, onze mois & quatre jours.

ESTIENNE.

Henri Eſtienne. 50 HENRI ESTIENNE Fils de Robert mourut à Lyon en 1598. âgé de près de ſoixante & dix ans. Cependant on dit des choſes aſſés extraordinaires des travaux que l'étude lui fit eſſuyer dès ſon enfance, quoique la forte inclination qu'il avoit pour apprendre contribuât beaucoup à les adoucir. Ce qui lui coûta le moins fut la connoiſſance des Langues Grecque & Latine, & l'uſage de la Poëſie. L'amour dont il ſe trouva ſaiſi dans ſon bas âge pour la Poëſie étoit devenu ſi violent, que non content de le rendre paſſionné pour tous ceux qui en faiſoient Profeſſion ou qui aimoient les vers, il lui avoit auſſi donné de l'averſion pour ceux qui ne s'y portoient pas ou qui ne l'eſtimoient pas aſſés à ſon goût. Cet amour fit naître en lui une paſſion pour le Grec dont le Public retira plus d'utilité. Son Pere ne pouvant vacquer à ſon éducation comme il l'auroit pû faire ſans les diſtractions continuelles que lui donnoient l'occupation de ſes Preſſes & la correction des Livres dont il entreprenoit l'impreſſion, le mit ſous la conduite d'un Maître habile, mais dont les autres Ecoliers étoient beaucoup trop avancés pour la portée du petit Henri Eſtienne. Cependant leurs éxercices ne lui furent pas inutiles, quoiqu'ils ne fuſſent pas pour lui. Le Maître leur expliquant la Medée d'Euripide prenoit plaiſir à la leur faire déclamer, avec toute la grace dont leur prononciation & leurs geſtes étoient ſuſceptibles. L'Enfant charmé de ces nouveaux ſpectacles étoit ravi de voir & d'entendre, quoiqu'il n'y comprit rien, mais ſes oreilles ſur tout ſe trouvérent tellement enchantées par la douceur & les agrémens de la Langue Grecque, que les reſtes de l'harmonie de la prononciation faiſant de profondes impreſſions dans ſon eſprit, il repetoit ſouvent divers endroits qu'il en avoit retenus ſans ſavoir ce qu'il diſoit. Il s'agitoit même la nuit en révant, & on l'entendoit déclamer de réminiſcence. Sa paſſion augmentoit à meſure qu'on réïteroit la repréſentation de la Tragédie, & le Maître voyant que non content d'en être le Spectateur, il vouloit à quelque prix que ce fût en être auſſi l'Acteur, fut obligé de lui dire que cela ne ſe pouvoit à moins que de ſavoir le Grec. Auſſi-tôt ſa paſſion ſe tourna contre cette Langue avec tant d'impétuoſité, qu'il ne voulut plus entendre parler d'autre choſe. On lui oppoſa de nouveaux obſtacles, & on lui fit entendre qu'on ne pouvoit prétendre de parvenir à la connoiſſance de la Langue Grecque ſans ſavoir auparavant la Latine, qui en eſt comme la porte & l'interpréte ſuivant l'uſage établi dans le pays. L'Enfant ſe récria contre ces inſtances, & ſoutint qu'il ſavoit le Latin. Et de fait il faut remarquer, qu'encore qu'il n'eût jamais vû de Grammaire ni entendu de Maîtres pour cette Langue il n'avoit pas laiſſé de l'apprendre, & de la parler auſſi facilement que la maternelle. Pour mieux comprendre comme il a pû faire, il faut vous ſouvenir, Monſieur, de ce que vous avés autrefois ouï dire de la belle œconomie de la ſavante Maiſon de Robert Eſtienne. Vous ſavés qu'il ne recevoit dans ſa célébre Imprimerie que des Ouvriers habiles en Grec & en Latin, & capables d'être Maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des Valets & des Servantes à qui il étoit défendu, auſſibien qu'à tous les Ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que Latin. Sa Fem-

Henri Eſtienne.

1 Henr. Steph. ad Paul. fil. Præf. in Agell.
2 Idem in Præfat. Princip. Heroïci Carm.
3 Paul. Colom. in Gall. Orient. pag. 24. Theod. Janſſ. ab Almelov. de Vit. Steph. pag. 81.
4 H. Eſtienne aimoit fort à aller à cheval.

¶ Henri Etienne dans la preface qu'il a miſe au-devant de ſon Recueil des anciens Poëtes heroïques Grecs dit parlant de ſes vers ſoit Grecs, ſoit Latins, que ceux qui ont paru ou les meilleurs, ou les moins mauvais, ſont préciſément ceux qu'il a faits *allant à cheval*. Voici ſes termes : *Hoc profiteor, qui inter meos verſus Græcos pariter, Latinoque magis probantur, vel potius minus improbantur, eos à me equitante ſcriptos omnes fuiſſe.* On voit que bien loin d'avoir été aſſés ridicule

Henri Eſtienne. Femme & ſa fille Catherine l'entendoient fort-bien, & étoient de concert avec tous les Domeſtiques pour ne point parler autrement ; de ſorte que les magaſins, les chambres, la boutique, la cuiſine, en un mot depuis le toit juſqu'à la cave, tout parloit Latin chés Robert Eſtienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chés lui dix hommes de Lettres tous des Pays étrangers, la plupart faiſant ſous lui l'office de Correcteurs des impreſſions (1). Ces dix hommes étoient libres de parler chacun leur Langue : ce qui faiſoit de la Maiſon de Robert une eſpéce d'Académie pour les Langues, & qui avoit ſon utilité pour ceux qui étoient bien aiſes de profiter de cette occaſion (2). Mais pour s'entendre entre eux, & ſe faire entendre aux autres, ils étoient obligés de ſe ſervir de la Langue commune, c'eſt-à-dire du Latin, qu'ils entendoient parfaitement. Et parce qu'ils ne ſavoient pas le François il leur étoit facile de redreſſer ceux du pays en corrigeant les Galliciſmes que les Ouvriers & les Domeſtiques du logis de Robert faiſoient aſſés ſouvent dans leur Latin (3). Jugés donc, Monſieur, ſi le petit Henri Eſtienne avoit grand tort au ſortir de la Maiſon de ſon Pere de ſoutenir à ſon Maître qu'il ſavoit le Latin, & s'il n'auroit pas pû fort plauſiblement ſe vanter de ne point ſavoir d'autre Langue, n'en ayant presque pas ouï parler d'autre depuis le bereceau. Cependant le Maître n'en voulut rien croire, & il lui fallut avoir recours à Robert pour obliger ſon fils à ſe mettre aux Rudimens de la Langue Latine. Robert ſe déclara en cette occaſion pour l'inclination de ſon fils avec d'autant plus de facilité qu'il étoit de l'opinion de ceux qui eſtiment qu'il ſeroit plus à propos d'apprendre le Grec avant le Latin. Henri fort ſatisfait de lui-même, dévora la Grammaire Grecque en peu de jours, & il n'eut point de repos qu'on ne lui eût remis la Médée d'Euripide entre les mains. Il témoigne qu'il eut un plaiſir ſingulier à l'entendre expliquer à ſon Maître plutôt en François qu'en Latin, comme on faiſoit par tout ailleurs. Enfin l'ayant appriſe toute par cœur, il ſe donna tout à loiſir le contentement qu'il avoit tant recherché, & la déclama autant de fois qu'il voulut. Voilà l'Époque de la paſſion qu'il a toujours témoignée depuis pour les vers & pour le Grec. Les plus beaux de ſes vers ſont ceux qu'il fit dans ſes voyages en courant le galop (4). Pour le Grec il n'en demeura pas-là : il apprit à l'écrire ou à le peindre mieux que les caractéres-mêmes de l'Imprimerie du Roi ; & il acheva de ſe perfectionner dans ſa connoiſſance ſous la diſcipline de Pierre Danès & de Jacques Touſſains les deux premiers Grecs de leur ſiécle & Diſciples du grand Budé. Après cela l'on ne doutera plus qu'il n'ait été capable de tourner des livres Latins en Grec dès ſon Enfance, comme il fit le Catechiſme de ſon nouveau Patriarche de Genève pour lequel il eut l'approbation de Melanchthon (5) : ou de redonner la vie aux anciens Auteurs Grecs enſevelis dans l'oubli & la pouſſiére, comme il fit dans ſa premiére adoleſcence à l'égard d'Anacreon, dont il corrigea le texte quoique fort corrompu, & qu'il publia pour la premiére fois avec une verſion qu'il fit en vers Latins (6). Henri Eſtienne.

MANUCE.

Alde Manuce le jeune. 51 LA condition d'ALDE MANUCE le jeune fils de Paul & petit-fils d'Alde, ne devoit pas être fort différente de celle de Henri Eſtienne. Ils étoient l'un & l'autre fils de Savans & fils d'Imprimeurs. Leur vie quoique par des emplois aſſés différens aboutit à une fin aſſés ſemblable, & même aſſés proche l'une de l'autre, Alde n'étant mort que peu de mois devant Henri (7). Alde ne fut pas ſi curieux de Grec que Henri, & il voulut ſe con-

eule pour dire qu'il eût fait ces vers en courant le galop, il a eu au contraire la précaution, évitant le mot *fuſos* d'employer celui de *ſcripſos*, pour donner à entendre qu'il avoit des tablettes ou il les écrivoit étant à cheval, à meſure qu'il les faiſoit. Du reſte la note de Baillet qu'Henri Etienne alloit volontiers à cheval, eſt extrêmement hors d'œuvre. Il alloit volontiers à cheval non pas comme aimant cet exercice, & comme habile écuyer, mais uniquement comme aimant à voyager, ce qui chagrinoit fort Caſaubon ſon gendre qui s'en plaint en plus d'un endroit de ſes Lettres.

5 P. Colom. Opuſcul. pag. 216.

6 Sammarth Elog. lib. 4. pag. 131.

7 Mais en 1597.

Alde Manuce, le jeune. contenter d'exceller dans le Latin. C'étoit le fort de ſon Pere Paul, qui n'ayant pas autant d'occupation dans l'Imprimerie que Robert Eſtienne, trouva aſſés de loiſir pour vacquer lui-même à l'inſtruction de ſon fils. L'Enfant répondit ſi bien aux ſoins de ſon Pere par ſon application à l'étude, qu'il devint tout Ciceronien en très-peu de tems, & qu'il ſe vit dès ſon enfance très-habile dans toute l'Antiquité Romaine. Il n'avoit que *quatorze* ans lorsqu'il fit ſon Commentaire de l'Orthographe; & n'en avoit que *dix-neuf* lorsqu'il compoſa le petit Livre des Notes des Anciens (1).

J'oubliois presque de vous faire remarquer une ſingularité qui pourroit encore entrer dans le parallele d'Alde Manuce & de Henri Eſtienne. C'eſt que tout occupés qu'ils étoient à travailler ſur des Langues mortes & étrangéres, ils ne laiſſoient pas l'un & l'autre de faire paroître une paſſion extraordinaire pour cultiver, polir & orner leur Langue maternelle. Ils ne ſe ſont pas contentés de compoſer divers Ouvrages en Langue vulgaire de leur fonds, ou de traduire, l'un des Livres Latins en Italien, l'autre des Livres Grecs en François; mais ils ont encore écrit chacun des Traités ſur les origines, les progrès & les propriétés de leur Langue, pour en faire voir les beautés.

STREINN.

Streinn. 52 JE tâche, Monſieur, de vous garder la parole que je vous ai donnée, de ne vous parler que des jeunes gens qui ſe ſont ſignalés par leurs Études ou leurs Ecrits jusqu'à l'âge de vingt ans. Je ne prétens point la rompre en vous propoſant l'éxemple de RICHARD STREINN parmi les autres modéles que l'on peut ſuivre en ſûreté. C'étoit un Allemand d'Autriche, Baron de SCHWARZENAW, & Conſeiller de l'Empereur. Il nâquit vers l'an 1538. mais il nous eſt moins facile de parler de ſon éducation & de ſes Etudes, que des fruits qu'elles ont produit. Il paroît qu'il s'étoit réduit d'abord à l'étude ſimple & ſéche de la Juriſprudence, après avoir terminé le cours de ſes Humanités & de ſa Philoſophie à la maniére des Ecoles, qui étoit alors comme aujourd'hui toujours aſſés leſte & aſſés légére. Mais étant allé étudier à Strasbourg ſous François Hotman Juriſconſulte François, il trouva dans ce nouveau Maître d'autres lumiéres que celles qu'il avoit ſuivies jusqu'alors; & voulant profiter de ſes avis, il ſe réſolut de joindre la Science de la belle Antiquité à celle du Droit, & de le prendre lui-même pour ſon guide dans cette nouvelle entrepriſe. Il y donna près de vingt mois, pendant leſquels il compoſa diverſes Diſſertations ſur les Comices ou Aſſemblées, ſur les Loix, ſur les Magiſtratures, ſur les auſpices & cérémonies, ſur la Milice des Romains (2). Mais rien ne lui réuſſit mieux que ce qu'il fit ſur les Maiſons & Familles de Rome, qui eſt, ce me ſemble, le ſeul Ouvrage qu'il ait rendu public concernant les Antiquités Romaines (3). Il y travailla en 1557. & l'acheva vers le mois d'Avril ou de Mai de l'an 1558. quoiqu'il ne parût en Public qu'au milieu de Fevrier de l'année ſuivante chés Henri Eſtienne (4). Vous voyés, Monſieur, que Streinnius étoit au-deſſous de vingt ans, lorsqu'il fit cet Ouvrage. Mais je ſuis obligé d'ajouter à ſon avantage, que ce n'eſt point ſeulement la lecture du Livre qui peut vous le faire connoître. Vous en avés déja ſenti vous-même l'utilité toutes les fois que vous avés été curieux d'y chercher quelques Familles Romaines pour en débrouiller la Généalogie. Mais d'autres que vous y ont bien trouvé d'autres qualités qu'on ne devroit ce ſemble eſperer de rencontrer que dans les Ouvrages des Vieillards conſommés en érudition. Streinnius mourut inconteſtablement l'an 1600. le huitieme jour de Novembre, quoique Mr. de Thou n'ait mis ſa mort que l'année ſuivante (5).

ZA-

1 Col. Not. ad Quint. Opuſc. pag. 216.
2 Strein. Epiſt. ad Carol. Archid. Auſtr.
3 Franc. Hotom. & Theodor. Beza in Epiſt.
4 Georg. Fabric. de Rom. c. 1.
N. Reuſner.
G. Voſſ.
J. A. Thuan.
M. Hanck. Script. Rom. &c.
5 Thuan Hiſt. ad ann. 1601.
6 ¶ C'eſt plutot Zamoski.
7 Sbaras eſt à la Maiſon de Koributh, & il y auroit peut-être confuſion entre ces deux noms.

ZAMOYESKI le jeune.

Zamoski. 53 JEAN ZAMOYESKI ou ZAMOISKI (6) Polonois, s'étoit donné en Latin le nom de *Joannes Sarius Samoſcius*, peut-être à cauſe de la Duché de Zharaz (7) appartenant à la Maiſon de Zamoiski qui porte aujourd'hui le titre de Principauté dans la Pologne. Il étoit fils d'un Senateur du Royaume nommé Staniſlas, Caſtelan de Chelm. Après avoir ébauché ſes études à Craſnoſlaw, il vint les perfectionner en France, où il eut pour Maître Turnebe & Lambin pour les Humanités, & notre Carpentier (8) pour la Philoſophie. Il paſſa enſuite dans l'Univerſité de Padouë où il goûta Sigonius, & le préféra à tous les autres Profeſſeurs. Sigonius de ſon côté le prit en affection, & pour lui rendre une partie de l'honneur qu'il lui faiſoit, il publia ſous ſon nom un Traité diviſé en deux Livres touchant le Senat Romain (9). A ſon retour en Pologne il fut fait Vice-Chancelier du Royaume, puis Ambaſſadeur en France l'an 1573. pour prier de la part des Etats Henri frere de Charles IX. d'accepter le Sceptre de Pologne. Peu de tems après il fut choiſi pour être Grand-Chancelier le reſte de ſes jours, & Grand Général du Royaume. C'eſt en ces deux qualités qu'il fit tant valoir ſa capacité dans le Conſeil & dans les armées, & qu'il acquit la réputation de l'un des premiers Politiques & de l'un des premiers Capitaines de ſon ſiécle. Ce furent ſa tête & ſon bras qui maintinrent & affermirent Etienne Bathori & Sigismond III. ſur le trône. Ce fut lui qui battit l'Archiduc d'Autriche Maximilien élu Roi de Pologne par une partie de la Nobleſſe, & concurrent avec Sigismond, & qui le prit priſonnier l'an 1588. Il n'eut pas moins de ſuccès contre les Moscovites & les Tartares, & dans toutes les autres occaſions qu'il eut de ſignaler ſon courage, mais il eut grand ſoin d'allier toujours la gloire des Lettres à celle des Armes. Il établit une belle Univerſité dans ſa ville de Zamoiski l'an 1594. & il n'oublia rien pour y faire fleurir les beaux Arts & les Belles Lettres (10). Enfin l'amour de la retraite & de ſes Livres lui fit abandonner la Cour, & on le trouva mort d'apopléxie dans ſon fauteuil lorſqu'on croyoit qu'il méditoit enfoncé dans quelque penſée profonde l'an 1605. qui étoit ſa grande année climacterique. Zamoski.

Vous m'allés demander, Monſieur, de quelle utilité pourroit être ici tout ce diſcours, puiſque Zamoiski n'eſt pas le véritable Auteur de l'Ouvrage qui porte ſon nom, & que je ne vous ai point marqué l'âge auquel Sigonius auroit voulu laiſſé croire que Zamoiski l'auroit compoſé? Mais je vous préviens en vous avertiſſant que je n'en ai uſé de la ſorte que pour vous faire voir de quel pere étoit fils THOMAS ZAMOISKI, que vous n'auriés peut-être pas aſſés bien connu ſans tout ce détail. Il ſuffit de vous dire qu'il étoit fils unique pour vous laiſſer le reſte à deviner, & pour vous faire concevoir ſur les études & l'excellente éducation de Thomas des idées conformes à ce que vous pouvés penſer d'un auſſi grand homme qu'étoit ſon pere (11). Après cela contentons-nous d'ajouter que Thomas n'ayant encore que *treize* ans ſavoit parfaitement le Grec, le Latin, le Turc, l'Allemand, l'Eſclavon (12), le Tartare, & qu'il parloit toutes ces Langues avec une facilité merveilleuſe. Il étudioit actuellement l'Arabe en cet âge, & Joſeph Scaliger de qui nous tenons ces particularités, nous apprend que le Grand-Chancelier de Pologne lui fit l'honneur de lui écrire pour lui demander ſon Lexicon Arabe, afin de faciliter la connoiſſance de cette Langue à ſon Fils.

PA-

8 ¶ Il faloit écrire Charpentier. Jacques Charpentier de Clermont en Beauvaiſis mourut le 1. Février 1574.

9 Thuan. Hiſt. lib. 134. & lib. 1. Vitæ ſuæ pag. 10. ad ann. 1573.

10 Neugebaver, Starovolski, Hanckius, &c.

11 Scaligeran. poſterior. pag. 257.

12 ¶ *L'Eſclavon* n'eſt pas dans le Scaligerana au mot Zamoski.

PARENT, & quelques autres.

Parent. §. 1. 54 IL m'eſt tombé entre les mains un petit Livre dédié au Roi Henri le Grand & imprimé à Paris *in*-8°. l'an 1600. ſous le titre *De la Nature & propriété des Animaux*; *Livre traduit du Grec en Latin, & en vers François par* ANNE (1) PARENT *âgé de* quatorze *ans*. Je ſouhaiterois pouvoir vous dire quelque choſe de plus de ce jeune Auteur, mais la recherche que j'ai faite de ce qui le regarde s'eſt trouvée inutile juſqu'ici. Je ne connois que trois Auteurs avec celui-ci qui ayent porté le nom de *Parent*, ſavoir, François, Daniel, & Guillaume. Les deux derniers ſont trop modernes, pour pouvoir joindre Anne Parent de près. Il n'en eſt pas de même de François Parent, qui étoit un Profeſſeur Royal vivant à Paris ſur la fin du ſiécle dernier. Il avoit liaiſon avec les autres Savans du pays, & nous avons de lui un Diſcours prononcé au Collége de Cambrai ou des trois Evêques l'an 1595. Il nous ſera donc permis de le croire Pere ou Oncle d'Anne Parent, juſqu'à ce que nous ayons reçu d'autres lumiéres ſur ce ſujet.

§. 2. ON pourroit vous repréſenter ici une foule de Savans plus connus que Parent. En Allemagne un VALENS ACIDALIUS (2) de Wiſtoc qui travailloit ſur Plaute à *dix-ſept* ou *dix-huit* ans, ſans parler de diverſes Poëſies Latines que nous avons de lui, & qui ſont du même tems. Un JANUS GUILLELMUS (3) de Lubeck, dont les Ouvrages ſont les fruits d'une Adoleſcence très-laborieuſe & très-doëte.

En Hollande deux freres d'Utrecht, le premier nommé GUILLAUME CANTERE (4 dont l'enfance & l'adoleſcence n'ont été qu'une ſuite continuelle de travaux, leſquels par les fruits prodigieux qui nous en reſtent nous paroiſſent encore aujourd'hui inconcevables; le ſecond nommé THEODORE CANTERE (5) qui travailloit au Recueil de ſes diverſes Leçons au-deſſous de *vingt* ans.

En France Mr. DU PUY, (6) Pere des ſavans Meſſieurs DU PUY, qui donna ſes Commentaires ſur Patercule avant l'âge de *vingt* ans; Meſſieurs PITHOU, Meſſieurs de SAINTE-MARTHE, & pour finir ſans hyperbole, un tiers de la jeuneſſe Françoiſe, que l'on a eu ſoin de cultiver par de promtes & ſolides études tant pour la Robe que pour l'Epée, juſqu'à la fin du Régne de Henri le Grand.

MAZZONI.

Mazzoni. 55 JACQUES MAZZONI étoit né à Ceſene en Italie, avec tous les talens que la Nature peut donner pour acquérir les Sciences. Ayant épuiſé ſon premier Maître à Boulogne, & s'étant rendu plus ſavant que lui pour les Humanités, il paſſa à Padouë pour y apprendre la Philoſophie & la Juriſprudence. Il ſortit de cette Univerſité à *dix-huit* ans, & ce fut à ſon retour qu'il dreſſa un Syſtéme en forme de Livre, où il renferma cinq mil cent quatre-vingt dix-ſept Théſes ou Propoſitions tirées des Livres de Platon & d'Ariſtote, dont il avoit étudié les Livres avec une diligence & une éxactitude toute extraordinaire. Son deſſein étoit de les expliquer de vive voix, & de les défendre publiquement contre tous les Philoſophes de la terre qui voudroient les attaquer; & il leur marqua par des affiches le rendés-vous dans la Salle de l'Univerſité de Boulogne deſtinée aux Actions Publiques. Il fit trembler par cette entrepriſe tous ceux qui le connoiſſoient, & il fit rire ceux qui ne le connoiſſoient pas. Mais étant arrivé à Boulogne, on lui fit dire qu'il n'étoit permis à perſonne de diſputer en Public avant que d'avoir reçû le bonnet de Docteur, & le pouvoir d'enſeigner publiquement la Philoſophie & la Théologie. Mazzoni ſans ſe rebuter ſe préſenta avec les autres Poſtulans pour prendre des Lettres de Doc-

1 En Latin *Annæi* ou *Annani* ou *Anani*.
2 Mort en 1595.
3 Mort en 1584.
4 Mort en 1575.
5 Mort en 1617.
6 Il s'appelloit Claude.

Mazzoni. Docteur en Théologie. L'un des Examinateurs qui étoit un Servite nommé Cyrille, grand Théologien, lui demanda combien il avoit employé de tems à l'étude de la Théologie? Mazzoni lui répondit, *six mois*. Cyrille se mit en colere, & pour lui faire connoître sa témérité, il lui dit, qu'il venoit de donner le billet d'exclusion à un homme qui avoit étudié la Théologie pendant sept ans entiers, & qu'il ne la savoit pas encore suffisamment. Mazzoni répliqua, qu'il vouloit bien subir l'éxamen le plus rigoureux, & qu'il contentiroit aussi à son exclusion en cas d'indignité. Il fut mis à l'épreuve par des gens qui n'avoient pas envie de le flater: en un mot il fut reçû Docteur avec l'admiration de tous ceux qui l'avoient interrogé ou qui l'avoient entendu (1). Depuis ce tems-là Mazzoni professa la Philosophie à Macerata, à Cesene, à Pise & à Rome, en un âge où les autres sont encore sous la férule des Maîtres, si nous en croyons le Sieur Vittorio de Rossi, qui n'a point fait difficulté de soutenir, que Mazzoni avoit lû tout ce qui s'étoit jamais écrit dans le monde jusqu'à son tems, qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit lû, & qu'il en faisoit tel usage qu'il vouloit sur le champ, avec une liberté & une présence d'esprit admirable. Il s'est rendu sans doute plus digne de foi, lorsqu'il dit, que Mazzoni ayant toujours sû conserver la santé par une grande frugalité (2) jusqu'à ce qu'il fut appellé à Rome, la perdit en cette Ville par la boune chere & les autres délices qu'il trouva dans la maison du Cardinal Aldobrandin, & qu'il mourut à sa suite dans la Ville de Ferrare n'ayant encore que cinquante ans (3).

BEZE.

Beze. 56 THEODORE DE BESZE étoit fils d'un Gentil-homme de Bourgogne, & nâquit à Vezelay le 24. de Juin de Beze. l'an 1519. Son oncle Nicolas de Besze Conseiller au Parlement de Paris voulut prendre soin de son éducation, & le fit venir à Paris dès qu'on l'eut ôté à la nourrice. A cinq ans (4) on le mit sous la conduite d'un Maître Allemand nommé Melchior Wolmar, qui enseignoit pour lors à Orleans & depuis à Bourges. Il fut entre ses mains jusqu'à l'âge de douze ans (5), pendant lesquels Wolmar lui fit lire la plûpart des bons Auteurs Grecs & Latins. L'Ecolier joignoit à une vivacité & à une pénétration d'esprit beaucoup d'amour pour l'étude & une grande application au travail: de sorte qu'il devint savant & Homme de Lettres en peu de tems par la connoissance des arts de la Grammaire, de la Poëtique, de la Rhétorique, & de la Dialectique. Il lui montra même ce qu'il pouvoit savoir de la Philosophie & quelque chose du Droit, à l'étude duquel on voulut l'appliquer tout sérieusement après que Wolmar eut quitté la France (6). Il est inutile de vous dire ce que nous avons déja remarqué ailleurs, que Beze n'eût point assés de goût pour la Jurisprudence, & que se laissant emporter au poids de sa passion qui l'entrainoit vers la Poësie, il composa des Epigrammes & d'autres Piéces de Vers Latins qui lui acquirent la qualité d'un bon & d'un galant Poëte. On peut dire même à l'avantage de sa jeunesse, que ceux qu'il a faits au-dessous de vingt ans ont quelque chose de plus vif & de plus aisé que ceux qu'il fit depuis. Je ne finirois pas si-tôt, si je trouvois quelqu'autre chose à louer dans sa jeunesse; mais je veux bien pour la réhabilitation de sa mémoire devant les gens de ce monde, consentir à l'exception qu'un Savant a mise sur le total de ses Poësies licentieuses (7), qui suivant ce que j'en ai dit autre part, sembleroient s'être retrouvées dans l'édition de 1597. par la volonté

1 Nic. Erythr. Pinac. 1. n. 18.

2 Il témoigne que la sobriété soutient la santé au milieu des études les plus longues & les plus violentes.

3 ¶ L'an 1003.

4 ¶ Beze lui-même dans l'Epitre dédicatoire du 12. Mars 1560. de sa Confession de Foi à Melchior Volmar dit que ce fut le 5. Decembre 1528. que son oncle le fit conduire à Orléans, tems auquel il est évident que Beze étoit ne le 24. Juin 1519. étoit dans la dixiéme annee de son age.

5 ¶ Jusqu'à l'âge *de* 17. *ans*, puisqu'il fut sept ans sous la discipline de Volmar, & qu'avant que d'y entrer il en avoit dix commencés.

6 Jugemens des Savans IV. Partie des Poëtes Modernes Art. 1166.

7 Pierre Bayle, Nouvelles de la République des Lettres

¶ Voyés le même Bayle au mot *Beze*, lettre X. & l'an. 1566. des Jugemens des Savans.

Beze. té ou les ſoins même de Beze âgé pour lors de 78 ans. Ce qui ne s'accorderoit pas aſſés bien au louable repentir qu'il témoignoit, d'avoir abuſé de ſes talens. Les Proteſtans diront ce qu'il leur plaira de ſa pénitence : pour nous, nous la croirions très-véritable & très-ſolide, ſi Beze avoit voulu imiter l'Enfant prodigue juſqu'à la fin, & revenir dans la maiſon du
l'Egliſe. Pere. Mais il n'en fit rien : car vous ſavés qu'il mourut à Genève dans les bras d'une ſeconde femme, âgé de 86. ans le 13. Octobre de l'an 1605.

LIPSE.

Lipſe. 57 LEs flateurs & les idolatres de JUSTE LIPSE ont eu tant d'envie de rendre ſon Enfance toute miraculeuſe, que non contens d'avoir fait précéder ſa naiſſance de prodiges ſervant de préſage pour ce qu'il devoit faire un jour (1), ils ont encore oſé avancer, qu'il s'étoit rendu Auteur & Ecrivain dès le premier jour de ſa vie. Voilà deux miracles dont la ſolidité devroit être bien cautionnée. Le premier ne nous regarde pas, étant arrivé la nuit de devant ſa naiſſance ; & nous laiſſons volontiers aux Phyſiciens le ſoin d'en faire voir l'impertinence. Pour le ſecond, nous aurions quelque intérêt de montrer qu'il n'a rien de ridicule, s'il étoit véritable au moins dans le ſens énigmatique que Nicius Erythræus a tâché de lui donner (2). Cet Auteur dit, que pour comprendre comme Lipſe a pû compoſer un Ouvrage le premier jour de ſa vie, il faut s'imaginer que ce premier jour n'eſt pas celui de ſa naiſſance charnelle, mais celui auquel il a commencé d'uſer de la raiſon. Il veut que ç'ait été à l'âge de *neuf* ans, & il nous veut perſuader que ce fut en cet âge que Lipſe fit un Poëme. Le tour eſt ingenieux & fort commode pour ceux qui auront à faire les éloges des Savans, & qui voudront prouver que leurs Héros auront été Auteurs dès le premier jour de leur vie, quand ils n'auroient eu l'uſage de la raiſon qu'à trente ans. On peut dire à l'avantage de Lipſe, que Nicius Erythræus ne s'eſt trompé que de trois ans, & que ſi le Poëme dont il s'agit eſt Lipſe. le premier eſſai ou le premier fruit de la raiſon de Lipſe, ce grand Homme n'a point eû l'uſage de la raiſon avant l'âge de douze ans. Aubert le Mire nous apprend (3), qu'il avoit ſix ans lorſqu'il commença l'étude de la Grammaire. Il employa près de quatre ans à rebattre les Rudimens de Despautere. Ce n'eſt pas la plus glorieuſe expédition de ſa vie, & l'on en peut rejetter la faute ſur ſon Regent, qui n'étoit qu'un Maître de petites Ecoles à Bruxelles. Mais au moins doit-il être loué d'avoir ſû dès lors propoſer le petit Lipſe à ſes autres Ecoliers pour leur ſervir de modéle de docilité, & d'avoir bien voulu ſouffrir qu'il apprît dès lors le François dans les Livres. A l'âge de dix ans ſes Parens l'envoyérent au College d'Ath en Hainaut, parce qu'il avoit de la réputation. Là on le remit tout de nouveau à la Grammaire ſous prétexte de détruire les méchans fondemens de ſes Etudes, & d'en jetter de nouveaux qui fuſſent plus ſolides. A dire le vrai, c'eſt une fatalité aſſés ordinaire aux Enfans qui changent de Maîtres, de changer auſſi de méthode, & de ſe voir la victime de la vanité, ou de l'interêt, ou même de la malignité de ceux qui viennent après les autres. Le dernier venu eſt toujours plus honnête homme & toujours plus capable que ſon prédéceſſeur, ſi les Parens de l'Enfant n'ont pas été ſatisfaits de celui-ci. Jamais l'Enfant n'a tort d'avoir été indocile, indiſciplinable, butord ; ni les Parens d'avoir été capricieux, bourrus, préoccupés, injuſtes, préſomptueux & entêtés des belles diſpoſitions de leur Enfant, & ſur tout de l'*avantage qu'il a d'être leur ſang*. Le nouveau Maître ſurvient là-deſſus, & s'il a tant ſoit peu de l'eſprit du tems, il a ſoin de ſe donner un air compoſé de modeſtie, pour inſinuer ce qu'on doit attendre de lui. Il commence par une petite louange de l'Enfant, dont la phyſionomie lui promet quelque choſe. Il continuë par un éloge fort court de Monſieur ſon Pere, mais ſur tout de Madame ſa Mere, & il ſe garde bien d'oublier Mademoiſelle ſa Sœur s'il en a une. Après il vient à plaindre l'Enfant de n'avoir pas été

1 De deux Enfans blancs vûs par ſa mere s'embraſſant, & marquant la Philologie & la Philoſophie future de Lipſe.
2 Nicius Eryth. Pinacoth. 3.

Lipſe. été élevé conformément aux intentions louables de ſes Parens, & de n'être pas auſſi avancé que la vivacité de ſon eſprit & ſes belles inclinations ſembloient le demander. Il voit le mal, il remonte juſqu'à ſa ſource; mais à Dieu ne plaiſe qu'il aille accuſer le Maître de l'Enfant ſon Prédéceſſeur. Bon Dieu! ce ſeroit la premiére fois qu'il auroit dit du mal de perſonne. Il prend bien plutôt le parti de l'excuſer. Car, dit-il, „ vous ſavés, Monſieur & „ Madame, & vous, Mademoiſelle, vous „ n'ignorés pas combien c'eſt une choſe „ rare & difficile à trouver qu'un bon Maî„ tre. C'eſt beaucoup qu'il s'en trouve „ un entre dix mille, comme diſoit un „ Saint de l'ancienne Egliſe en preſence „ d'une grande Imperatrice, & de la pre„ miére Cour du monde. Ah, ah! cet „ homme-ci eſt bien autre choſe que l'au„ tre, diſent les Parens en eux-mêmes: „ nous voyons bien qu'il eſt très-ſavant, „ puiſqu'il cite de ſi belles choſes. Cer„ tes il ſait ce que c'eſt, & voilà ce qu'il „ nous faut. Le nouveau Maître qui lit ſon approbation ſur le front de Monſieur & dans les yeux de Madame, continuë d'excuſer ſon prédéceſſeur ſans découcerter ſon extérieur de modeſtie. „ Je ne ſuis „ pas ſurpris, dit-il, que Mr. N. n'ait pas „ réuſſi: l'Art de cultiver & d'élever les „ eſprits, n'eſt pas un talent communi„ qué à toutes ſortes de perſonnes N'a„ yant peut-être pas reçû lui-même une „ trop bonne éducation, il n'étoit pas „ poſſible qu'il pût donner à Monſieur „ votre Fils une choſe qu'il n'avoit pas. „ Quand on manque de principes, d'ex„ périence & de méthode, ce n'eſt pas „ le moyen.... Mais il vaut mieux cacher „ les défauts des autres que de les décrier. „ Nous tâcherons de rectifier toutes cho„ ſes, & il faut commencer par détruire „ les fondemens ruineux, & par effacer „ les mauvaiſes teintures, avant que de „ dreſſer un édifice ſolide. C'eſt le tour qu'une nouvelle Secte de Plagiaires parmi les Pédans a trouvé, pour profiter des travaux de ceux qui ébauchent les études des Enfans. Un premier Maître a-t-il fait faire des progrès à ſon Eleve? Son Suc- Lipſe.
ceſſeur, s'il eſt du nombre de ces Pédans Plagiaires, ne manque pas de ſe ſaiſir de ces progrès, & de s'en attribuer la gloire par un artifice de quelques mois, en détruiſant la réputation du prédéceſſeur par un double crime, qui conſiſte à *tuer un homme après l'avoir volé* (4).

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, de notre digreſſion, les Regens du College d'Ath voulurent détruire dans l'eſprit du petit Lipſe ce qu'il avoit appris à Bruxelles; & pour faire quelque choſe de mieux, ils lui firent apprendre une nouvelle Grammaire. Il faut voir dans Aubert le Mire la maniére dont ils y réuſſirent. Je vous rapporterois en notre Langue ce qu'il en dit, ſi je n'avois ſujet de craindre que les Femmes qui l'entendroient n'allaſſent mettre le feu à tous nos Colleges. C'eſt donc pour ne point réveler un myſtére d'Ecoles aux Femmes & au petit Peuple, que je me ſers d'une Langue qui leur eſt étrangere, pour vous rapporter ce qu'en dit cet Auteur dans ſes propres termes (5): *Hic* (Athi) *iterum Grammatica Puero* (Lipſio) *ſunt inculcata, pravo illius & noſtri ævi uſu ſive abuſu. Hærent nimirum Magiſtelli in regulis aut quæſtiunculis, & meliorem ferè ætatis partem in aditu Humaniorum Artium diſtinent, adita vero earum nunquam penetrant. Torquent, imò detorquent rectiſſima ingenia, & præter fructum, tollunt quoque venuſtatem. Quò fit ut amœniores non raro adoleſcentes ad illa tam inamœna non veniant, imò fugiant cum advenerint, atque haurire non injuriâ ſperuant abſinthium illud diſciplinarum. Alios iſta Grammaticarum Inſtitutionum varietas abſterret quâ apud Belgas præſertim peccatur in juventute erudienda.*

Lipſe paſſa deux ans entiers dans Ath, & quoi qu'on les lui eût fait perdre à rebattre la Grammaire, ſon eſprit par ſa bonté ne laiſſa point de ſe faire jour à travers de tant d'embarras & de prendre ſon vol juſqu'à la Poëſie. Il fit, avant que de ſortir de ce College, un Poëme Latin, & voilà ce qu'on auroit pû compter pour un vrai miracle de Lipſe, qui dans toute ſa vie n'a point fait paroître qu'il fût excellent Poëte.

3 Aub. Miræus Elog. Belgic.

4 Un Plagiaire véritable eſt voleur & aſſaſſin tout à la fois.

5 Aub. Miræus pag. 229. 240.

Lipſe. te. Cependant ce Poëme ne fut pas une caution ſuffiſante de ſa capacité, & l'on ſe crût obligé de l'envoyer a Cologne pour y faire de meilleures études. Mais comme la Grammaire qu'il avoit appriſe à Bruxelles n'avoit pas été jugée bonne à Ath, parce qu'elle étoit differente de celle qu'on y voyoit : De même lorsqu'il fut à Cologne il lui fallut quitter & désapprendre celle d'Ath pour les mêmes raiſons, & on lui en fit voir une autre. Rien n'étoit plus propre pour rebuter l'esprit du petit Lipſe que cette conduite, & il a bien ſû s'en plaindre hautement depuis ce tems-là (1). Il n'a point fait difficulté de traiter ce qu'on lui avoit fait voir jusqu'à treize ans de *bagatelles* dégoutantes ; nonobstant les trois Grammaires différentes que ſes trois transmigrations lui firent étudier, il a prétendu n'avoir appris rien de nouveau *depuis l'âge de huit ans jusqu'à treize*, & le Mire ſoutient que c'eſt avec raiſon qu'il a déploré la perte de ces cinq années dont on auroit pû lui faire faire un plus bel uſage. Enfin les Jéſuites chés qui il étudioit à Cologne, firent ſi bien qu'ils le dispenſérent d'aller voir ailleurs une quatriéme Grammaire, & le rendirent capable de faire même dès le commencement de ſa treiziéme année des Oraiſons ou Harangues qui paroiſſoient être beaucoup au-deſſus de ſon âge. Il apprit le Grec ſous Kampen (2), la Rhétorique ſous Oran, & la Philoſophie ſous Havens, qui quitta depuis la Société pour ſe faire Chartreux. Mais n'ayant pas de goût pour la Scholaſtique, il ſe déclara avec paſſion pour la Morale & la Politique.

Voilà, Monſieur, quelles ont été les Etudes de Lipſe en ſa jeuneſſe. Elles n'ont rien eu de trop extraordinaire pour ſe faire ici remarquer parmi celles des doctes Enfans. Il n'y a eu que le deſſein de répondre à ceux qui en ont voulu faire un prodige dès neuf & douze ans, lequel m'ait engagé d'en parler avec cette étenduë. Sans cela je me ſerois contenté de vous dire que Lipſe avoit commencé à *dix-neuf ans* à ſe mettre ſur les rangs des Auteurs, & que l'Ouvrage qu'il fit alors ſous le titre de *Diverſes Leçons* étant écrit en ſtyle Ciceronien, & rempli d'érudition, peut être compté pour le fondement de la haute réputation qu'il s'eſt acquiſe depuis : il mourut le 23. de Mars l'an 1606. âgé de 59. ans. Lipſ.

SCALIGER.

58 JOSEPH SCALIGER en faveur de qui bien des Gens avoient conſpiré de changer la République des Lettres en Monarchie, mérite bien qu'on lui cherche une place parmi les Doctes Enfans. Ce n'eſt pas pour avoir commencé ſes études de fort bonne heure. Il avoit onze ans lorsque ſon Pere l'envoya étudier avec deux de ſes fréres au College de Bourdeaux, où il fut trois ans entiers à voir les Rudimens de la Langue Latine (3), tant il avoit l'esprit bouché & péſant pour lors. La peſte qui ſurvint dans la Ville de Bourdeaux obligea ſon Pére de le retirer. Il le retint auprès de lui, mais au lieu de lui faire continuer ſes études à la maniére du College, il prit la voie qui lui parut la plus courte & la plus facile. On ne nous dit pas quelle elle étoit, & l'on s'eſt contenté de remarquer qu'il éxigeoit une petite déclamation de ſon fils par jour. Mais comme rien n'eſt capable de faire plus d'impreſſion ſur l'esprit d'un Enfant bien né qui a du naturel, que ce qu'il entend dire & qu'il voit faire à ſon Pére, on ſe perſuade aiſément que Joſeph Scaliger n'a jamais ſi bien appris à étudier qu'en voyant étudier ſon Pere. Il fut ſon Copiſte au moins pour les Poëſies qu'il compoſoit, & cette aſſiduité avec laquelle il copioit les vers qu'il lui dictoit lui donna du goût pour cet Art, le rendit verſificateur, & lui inſpira le deſir de faire connoître un jour au Publie s'il étoit Poëte ou non. Une des premiéres épreuves qu'il en fit fut la Tragédie d'Oedipe, qu'il compoſa n'étant encore âgé que de *ſeize* ans. Cette conſidération ſervit beaucoup à augmenter l'admiration que méritoit une piéce, où nonobſtant ſon peu d'expérience il avoit fait entrer non-ſeulement tous les ornemens de la Poëſie, mais encore un choix de Joſeph Scaliger.

1 Cent. 1. Miſcell. Epiſt. 94.
2 ¶ Gérard de Kempen.
3 Triennium primis elementis operam dedit.

4 Joh. Meurſ. in Athen. Batav. lib. 2.
P. Colom. in Gall. Orientali.
Prior. Scaligeran.

Joſeph Scaliger.

de termes dont peu d'Auteurs de ces tems-là étoient capables (4). C'eſt pour cela que Scaliger dans ſa plus grande vieilleſſe, loin de ſe repentir d'avoir fait cette piéce, faiſoit gloire de la reconnoitre, & la croyoit capable de lui faire encore honneur ſur la fin de ſes jours (5). Ayant perdu ſon Pere à l'âge de dix-neuf ans, il s'en vint à Paris dans le deſſein d'apprendre le Grec. Il fut deux mois ſous Turnebe, après quoi il ſe renferma dans ſon Cabinet, réſolu de ſe paſſer de Maîtres pour le reſte de ſes jours. Il ne fit qu'effleurer légérement les Conjugaiſons Greeques, & il ſe mit tout d'un coup ſur Homere avec une interprétation. Il l'apprit par cœur tout entier en moins de trois ſemaines, & ſur cette lecture il ſe fit une Grammaire à ſa mode, & n'en eût jamais d'autre. Il ne lui fallut que quatre mois pour en faire autant de tous les autres Poëtes Grecs, & l'on peut dire qu'il les dévora plutôt qu'il ne les apprit. Les Langues ne lui coûtérent pas beaucoup plus que les Poëtes. Il en ſavoit douze ou treize, pour leſquelles il ne s'étoit jamais ſervi de Dictionnaire ni de Grammaire. Mais cela n'eſt plus de notre ſujet. Contentons-nous de dire qu'il étoit né à Agen le 4. d'Août de l'an 1540. & qu'il mourut d'hydropiſie le 21. de Janvier de l'an 1609. âgé de 68. ans 5. mois & 17. jours.

DELRIO.

Delrio. 59 NOus conviendrons ſans conteſter que la réputation de MARTIN ANTOINE DELRIO n'a point tout l'éclat de celle de Scaliger & de celle de Lipſe même ſon ami particulier, ſoit qu'il ait eu plus d'humilité qu'eux, ſoit que ceux-ci ayent eu plus d'eſprit & d'érudition que lui. Mais nous pouvons avancer que s'étant rendu plus laborieux dans ſon enfance, & que ſes premiéres études ayant peut-être été mieux réglées dans les commencemens, on a lieu de lui donner au-deſſus de Lipſe & de Scaliger l'avantage de pouvoir ſervir d'un modéle plus juſte & plus proportionné aux diſpoſitions des Enfans, dont on doit promtement aſſujettir l'eſprit aux travaux de l'étude. Delrio n'avoit pas été beaucoup moins favoriſé de la Nature que ces deux autres Savans. Il faiſoit paroître dans ſes premiéres années une vivacité d'eſprit admirable, un génie aiſé, une conception pénétrante, une humeur docile & très-douce, beaucoup d'amour pour le travail & d'aptitude pour les Lettres. Ses Regens de Grammaire n'ayant plus rien à lui apprendre dans les Pays-Bas, il fut envoyé à Paris où il fit ſa Rhétorique & ſa Philoſophie ſous les Jéſuites. Après avoir perfectionné ce qu'il avoit acquis d'éloquence au College Royal ſous Lambin, il alla étudier le Droit dans la nouvelle Univerſité de Douay. Mais étant paſſé à Louvain il y acheva l'étude de la Juriſprudence, & reprit celle des Humanités avec tant de paſſion & de ſuccès, qu'on fut fort ſurpris de lui voir publier à *dix-neuf* ans un Livre de bonnes Remarques ſur les Tragédies de Seneque, & qui plus eſt, citer dans cet Ouvrage près d'onze cens Auteurs avec toute l'aſſurance d'un homme qui les a lus tous éxactement, & qui a éxaminé leurs ſentimens avec beaucoup de jugement (6). Il a bien encheri depuis ſur l'opinion qu'il avoit donnée de lui par ce premier eſſai de ſon érudition. Il ſavoit au moins dix Langues. Il avoit lû toutes les Hiſtoires anciennes & modernes qu'il avoit pû rencontrer dans les Pays-Bas. Il fit bien d'autres expéditions depuis dans la lecture des Livres. Mais dix ans après avoir fait ſon premier Livre il ſe rendit Jéſuite : & la plus étonnante des merveilles de ſa vie dans l'étude, c'eſt qu'un Savant, qui pour l'ordinaire n'eſt qu'un orgueilleux, un Auteur de pluſieurs Livres, un Docteur en Droit, renonça tellement à lui-même en ſe dépouillant de toutes ces qualités, qu'il ſe remit à l'Alphabet de toutes choſes par une humilité plus que de Novice, & recommença ſes études avec les Enfans dans les Ecoles publiques.

Il étoit né à Anvers de Parens Espagnols le

Delrio.

Christ. Liberius pag. 180.
Leo Allat. Ap. Urb. pag. 147.
5 ¶ Il l'a pourtant ſupprimée.

6 Alegamb. & Sotwel in Bibl. Scrip. Soc. J. Aub. Mir. in Elog. Belg.

le jour de la Pentecôte l'an 1551. & il mourut à Louvain le 19 d'Octobre de l'an 1608. trois mois devant Scaliger, & deux ans & demi après ſon ami Lipſe.

LALLI.

Lalli. 60 JE ne ſuis pas aſſés inſtruit de la conduite qu'on a gardée dans les études de JEAN-BAPTISTE LALLI natif de Norcia en Ombrie, pour juger s'il a mérité de faire un éxemple d'application & d'aſſiduité au travail pour les Enfans. Mais nous pouvons au moins le produire ici pour former une exception à la maxime de ceux qui ſoutiennent que le vif & le brillant des Enfans ne manque jamais de s'éteindre promtement ſoit par la bétiſe, ſoit par la mort. Lalli auroit vécu plus de ſoixante-quatre ans, s'il n'eût pas été ſujet à l'apoplexie, dont les attaques réïterées l'emportérent hors de ce monde. Il y étoit venu aſſorti de tout ce que la Nature a coutume de fournir aux Génies les plus heureux. C'eſt ce qui a donné lieu ſans doute à la plaiſanterie de Nicius Erythræus (1), qui dit que les Muſes par un preſſentiment infaillible ſe trouvérent aux couches de ſa mere, & qu'après lui avoir ſervi de Sage-femmes, elles ſe firent les nourrices de l'Enfant dont elles firent un Poëte. L'enthouſiasme qu'elles lui diſtilérent dans les veines y alluma un feu qui le rendit fort ſujet à cette eſpéce de phrénéſie qu'on a honorée du nom de Fureur Poëtique. Elle produiſit pendant l'enfance & l'adoleſcence de Lalli beaucoup de bons & de mauvais effets. Parmi ces bons effets l'on peut compter deux Poëmes qu'il fit dans ce bas âge, l'un en Italien contenant les avantures & le martyre de Saint Euſtache; l'autre en Latin ſur la mort d'Alexandre Farneſe pere de Ranuce, alors Duc de Parme & de Plaiſance. Ce Prince ayant entendu cette derniére Piéce fut charmé de l'eſprit de l'Enfant, & lui fit une penſion de cent piſtoles pour faire ſes études de Droit à Perouſe, où il l'envoya dans le deſſein de le mettre enſuite auprès de lui & de s'en ſervir dans ſon Conſeil. Lalli ne parut pas aſſés bien répondre à tant de bontés, parce que le poids de ſes inclinations l'entraînoit à la Poëſie. Il ne pouvoit s'empêcher de faire des Vers, & s'il avoit à écrire ou à répondre à quelqu'un, ſes Lettres ſe trouvoient en vers. C'eſt ce qui obligea ſon oncle qui étoit Conſeiller du Duc de Parme de lui défendre abſolument de plus faire de vers dans la ſuite, jugeant ſagement que cette paſſion ne manqueroit pas de le détourner des études & des occupations plus ſérieuſes & plus importantes. Mais l'oncle vit bien-tôt qu'il avoit voulu défendre à un boiteux de clocher. Lalli.

LOPE' DE VEGA.

61 NOus joindrons à Lalli LOPE' FELICE DE VEGA CARPIO pour les mêmes raiſons qui nous ont fait parler de lui. Il ne fut pas moins favoriſé de la Nature & des Muſes, & il fit voir d'auſſi bonne heure que lui ce qu'il ſavoit faire en Poëſie. Il étoit né à Madrid dès l'an 1562. mais à peine avoit-il appris à parler, qu'il voulut montrer au Public des eſſais de ſes facultés Poëtiques, & que ſans attendre que ſa main fût aſſés forte pour tenir une plume & apprendre à écrire, il dictoit aux autres des vers de ſa compoſition 2). Quoi qu'il eût l'eſprit extrémement libre, il ne laiſſa pas de s'aſſujettir à l'étude des Humanités & de la Philoſophie avec autant d'application que ceux qui ne ſentent rien de la violence que la paſſion des vers éxerce ſur un homme qui s'eſt trouvé Poëte en venant au monde. Mais il ne laiſſa point pendant le cours de ſes Etudes de publier diverſes Poëſies qu'il adreſſoit tantôt à Jerôme Manriquez Evêque d'Avila, & Inquiſiteur Général, ſon Patron, tantôt à d'autres Seigneurs d'Eſpagne. Après ſes Etudes il paſſa dans des conditions & des genres de vie bien différens les uns des autres, mais il n'y en eût pas qui fût capable d'arrêter le cours de ſes Compoſitions Poëtiques & Proſaïques, qu'il ne ceſſa point de produire juſqu'en l'an 1635. qui fut celui de ſa mort. Lope de Vega.

LEN-

1 Pinacoth. 1. num. 73.
2 Nicol. Anton. Bibl. Hiſp. tom 2.
3 Ap. Vib. pag. 167.
4 Erythr. Pinacoth. 1. pag. 46.
5 Allat. Ap. Vib. pag. 124.
6 ¶ S'il étoit ſûr, comme le ſuppoſe Baillet, qu'Alexandre

LENTO.

Lento. 62 JOSEPH LENTO eſt un Auteur Italien natif d'Ascoli dans la Marche d'Ancone, que Leon Allacci a mis au nombre des *Abeilles Urbaines*, c'eſt-à-dire parmi les Hommes Illuſtres qui ſe ſont trouvés à Rome depuis l'an 1630. jusqu'en 1632. inclusivement, & qui ont porté la qualité d'Auteurs (3). On n'en trouvera pas beaucoup dans tout ce curieux Recueil d'Allacci qui ayent mérité ce titre plus jeunes que Lento. Il ne nous a point préciſément ſpécifié l'âge qu'avoit cet Enfant, lorsqu'il mit en lumiére un Livre contenant les Eloges & les belles Actions des Hommes Illuſtres de la Ville d'Ascoli, qui fut dédié au Cardinal Montalte, & qui parut l'an 1622. in-8°. André Bajanus, dont il rapporte le témoignage, nous fait connoître que Lento étoit pour lors au-deſſous de *dix-ſept* ans, & que l'Ouvrage eſt d'autant plus admirable qu'il ſe ſent au moins de cet âge & de la foibleſſe qui s'y trouve ordinairement attachée. Cela ſuppoſe que le Public ſoit du goût de Bajanus, qui trouvoit dans l'Ouvrage de Lento de la netteté, de la grace, de la cadence, de la gravité, & du choix dans les mots, & qui vouloit que ce Recueil d'Eloges de ſes Compatriotes en fût un continuel de ſa perſonne.

ALEANDRE le jeune.

Aleandre, le jeune. 63 IL eſt aiſé de conjecturer que l'on n'a donné au jeune ALEANDRE le nom de Jerôme que pour l'engager plus particuliérement à ſuivre les traces de ſon grand Oncle autrefois Cardinal Archevêque de Brindes, plus diſtingué encore par ſon érudition & ſon mérite, que par ſa dignité. Ses Parens en conſéquence de cette premiére vûë ne manquérent pas de lui procurer l'éducation qu'ils jugérent la plus convenable pour le faire réuſſir dans cette généreuſe entrepriſe. On peut aſſurer qu'il a parfaitement répondu à leurs ſoins, & qu'il a dû aller même au-delà de leurs eſpérances, puis qu'à peine avoit-il *quinze* à *ſeize* ans, que non content d'avoir déja fait beaucoup de belles Poëſies à cet âge, & entre les autres un Recueil de Vers Anacréontiques, il fit encore un Commentaire ſur les Inſtitutions de Cajus Juriſconſulte Romain (4). La choſe paroîtroit d'autant moins croyable qu'elle ſuppoſeroit qu'Aleandre auroit au moins achevé dès ce tems-là le cours des Humanités, celui de la Philoſophie & celui de la Juriſprudence (5). Mais pour empêcher que la poſterité ne doutât d'une érudition ſi avancée, Aleandre eut ſoin de faire imprimer dès lors ce Commentaire, comme nous l'apprenons d'Erythræus. Je n'ai encore pû découvrir le tems de la naiſſance d'Aleandre le jeune qui arriva au Frioul; mais celui de ſa mort arriva en 1631 (6). Aleandre, le jeune.

ARGOLI.

Jean Argoli. 64 JEAN ARGOLI étoit fils du fameux Aſtronome André Argoli de Tagliacozzo dans l'Abbruzze, mais comme il n'avoit pas hérité de ſes inclinations, il ſemble que c'eſt moins à la bonne éducation qu'il lui avoit procurée qu'à l'exemple du Cavalier Marin, qu'il a dû rapporter l'occaſion qui l'a rendu Auteur avant l'âge de vingt ans. Le Poëme de l'Adonis faiſoit alors tout le ſujet de l'entretien des Curieux par toute l'Italie, & l'on y parloit de ſon Auteur comme d'un nouveau Héros à qui l'on alloit dreſſer des Autels, lorsque le jeune Argoli pouſſé d'une nouvelle ardeur pour acquerir de la gloire, & voulant s'élever au-deſſus de ſoi-même, conçût le deſir d'imiter le Cavalier Marin (7). Il crut que pour ſe rendre entiérement le Maître de lui-même, & que pour donner à ſon eſprit toute la liberté & toute l'étenduë néceſſaire au deſſein qu'il avoit de réuſſir, il faloit ſe retirer du monde. Il ſe renferma donc dans une priſon volontaire, & interdit à tout le monde l'entrée

léandre n'eût que quinze à ſéze ans lorsqu'il fit imprimer ſon Commentaire ſur les Inſtitutions de Cajus, on pourroit conclurre qu'il naquit en 1484. ou 85, puisque ce fut à Veniſe in-4°. l'an 1500. que ce Commentaire parut.

7 Allat. Ap. Urb. pag. 144. 145.

Jean Argoli. trée de ſon Cabinet, hormis à un Valet qui avoit ſoin de lui apporter à manger (1). Là il ſe mit à travailler à un Poëme dont la compoſition ne lui coûta que ſept mois. Il le nomma l'Endymion (2), le diviſa en douze chants & le dédia au Prince Philippe Colonna. Mais parce qu'il n'avoit alors que *dix-ſept* ans, le bruit que fit ſon Poëme partagea les eſprits. Ceux qui le connoiſſoient particuliérement ne ſe contentant pas de l'admirer comme les autres, ne pouvoient ſe laſſer de rehauſſer le prix de l'Ouvrage par la conſidération de l'âge de ſon Auteur, & par celle du peu de tems qu'il avoit employé à ſa compoſition. Mais ceux qui ne le connoiſſoient pas étant prévenus que tout le mérite d'un bel eſprit de dix-ſept ans ne peut conſiſter que dans de belles promeſſes pour l'avenir, ſe trouvoient portés à croire que c'étoit un Ouvrage dû à ſon Pere, d'autant plus volontiers qu'il étoit fils d'un Homme de Lettres, qui étant grand Mathématicien auroit eu quelque honte de paroître Poëte Italien à ſon âge. Mais cette opinion s'eſt diſſipée par le crédit des témoins oculaires, & plus encore par la ſuite des tems, lorſqu'on a vû le jeune Argoli continuer dans des éxercices Poëtiques, & produire diverſes autres Piéces en l'une & l'autre Langue, pour ſoutenir la réputation que l'Endymion lui avoit acquiſe.

PEIRESC.

Peireſc. 65 MOnſieur De Peiresc (3) dont vous avés lû la Vie avec tant de plaiſir, & plus d'une fois dans l'intervalle de vos récréations, eſt pour vous & pour les autres Enfans de qualité qui feroient paroître autant de bonne volonté pour les Gens de Lettres, un modéle plus digne & plus proportionné que tous ceux que nous avons vû approcher de la nature du prodige, & qui par conſéquent n'ayant pû donner que de l'étonnement & de la terreur au reſte des hommes, n'ont pas été ſi propres pour Peireſc. l'utilité du Genre humain. Il faut avouer que Mr. de Peireſc n'a point été Auteur dans ſon enfance: & ſi c'eſt la Preſſe d'un Imprimeur qui donne cette qualité, on peut dire qu'il ne l'a pas même été en toute ſa vie, quoiqu'il eût beaucoup écrit. Mais ſon Enfance n'en a point été moins ſtudieuſe. A peine fut-il ſévré & arraché du ſein de la nourrice, qu'il fit paroître ſes inclinations & ſon génie (4). On lui voyoit, pour le dire ainſi, les rayons de ſon eſprit ſortir par l'organe des yeux & par celui des oreilles; & l'on peut juger que l'attention ſurprenante qu'il avoit à tout ce qu'il voyoit ou qu'il entendoit, étoit une véritable étude. Dès qu'il eut appris à parler il ſe ſervit de cet avantage pour faire connoître également ſa curioſité & ſa docilité. Le déſir qu'il avoit de tout ſavoir, lui faiſoit enviſager dès-lors toutes les perſonnes qu'il rencontroit, comme autant de Maîtres de qui il vouloit apprendre tout ce qu'il ne ſavoit pas; & la douceur de ſon naturel captivoit ſi agréablement tous ceux qui le voyoient ou qui l'entendoient, que perſonne ne pouvoit lui refuſer la ſatisfaction qu'il ſouhaitoit, ou diſſimuler le déplaiſir qu'on avoit de ne pouvoir le ſatisfaire lorſqu'il embaraſſoit les gens par des queſtions qui étoient au-deſſus de leurs connoiſſances. Les plus embaraſſés étoient pour lors ſa gouvernante, ſon laquais, ſon Maître à lire, ſon Pere, & ſon Oncle, parce qu'il ne manquoit jamais de leur préſenter tout ce qui lui tomboit ſous la main, pour les obliger de lui en dire la nature, la cauſe, la fin, l'uſage: en un mot, il demandoit la raiſon de toutes choſes. Il fut ſi ſenſible dans ce bas âge à la peine qu'il cauſoit particuliérement à ſon valet & à ſa gouvernante par ſes propoſitions, que s'en ſouvenant encore lorſqu'il fut à lui, l'un de ſes principaux ſoins fut de ne rien épargner pour faire en ſorte que ſes valets de chambre & ſes laquais ſûſſent écrire le Latin & le Grec comme le Fran-

1 Hier. Ghilin. Theatr. part. 2. pag. 15.
2 ¶ Imprimé à Terni en Ombrie l'an 1626. in-4°.
3 Nicolas-Claude Fabri Sieur de Peireſc, Conſeiller d'Aix, Abbé de Guiſtres.
4 Vit. Peireſc. per Gaſſend.

Peireſc. François, deſſiner, graver, relier les Livres, copier des Manuſcrits, lever des plans, décrire & dépeindre même les Pierres, les Plantes, & les Animaux (1).

A l'âge de ſept ans le petit de Peireſc, qui dans tout le cours de ſa vie ne s'eſt jamais donné le moindre air de ſuffiſance ou de préſomption, ſe crut aſſés ſavant, aſſés prudent, & aſſés ſage, pour prendre la direction d'un frere puisné qu'il avoit, & qui s'eſt fait connoître depuis ſous le nom du Sieur de Valavès. Il demanda à ſon Pere la conduite de ce Frere qui n'avoit que deux ans moins que lui. Il ne prétendoit pas ſeulement préſider à ſes études; mais encore veiller ſur ſes mœurs & régler ſes actions. Je ne puis pas vous dire comment ſon Pere lui accorda ſa demande; ſi ce fut ſérieuſement ou non: mais on prétend qu'il s'acquitta ſi dignement de cette commiſſion, que depuis ce tems-là il tint lieu de Précepteur & de Pere à ſon Cadet. C'eſt ce qu'il fit ſans doute moins par des préceptes ou des inſtructions de vive voix que par les exemples qu'il lui donna en toutes rencontres pour conſerver l'innocence des mœurs, pour pratiquer les vertus qui ſont de la bien-ſéance de l'enfance, & pour aimer le travail de l'étude. Un des principaux points de la diſcipline des Colléges, eſt, de ne point ſouffrir que les Enfans s'écartent de la pratique ordinaire de ce qui eſt preſcrit à tous les autres, ſous prétexte de ſuivre en particulier quelque louable inclination pour ce qui ne s'apprend pas dans le Collége. On n'a rien à dire ſur la prudence & ſur la droiture des intentions qu'ont eues ceux qui ont fait ces Statuts. Les Colléges étant de petits Etats Monarchiques ou Ariſtocratiques, il faut que leur police ſoit réglée ſur des maximes de Politique. Mais il eſt conſtant que pluſieurs enfans ont à ſouffrir ſous des régles qui aſſujettiſſent également les eſprits dont la portée & les inclinations ſe trouvent différentes. C'eſt une des ſources du dégoût que tant de perſonnes ſorties des Colléges témoignent pour les Livres & les Lettres. Parce qu'il n'y a point de Statut pour le diſcernement des eſprits. Les uns le voyent contraints d'apprendre ce qu'ils n'aiment pas & ce pour lequel ils n'ont point de diſpoſition; les autres ont le déplaiſir de voir incultes & inutiles les talens que la Nature leur a accordés pour des Sciences ou des Arts qui ne ſont pas du reſſort des Colleges. Peireſc.

Quoique le petit Mr. de Peireſc ne fût point de qualité à rien ſouffrir de ces inconvéniens, à cauſe de la commodité des Précepteurs particuliers qui pouvoient ſuppléer aux défauts des Colléges; il étoit pourtant en danger de s'en reſſentir le reſte de ſes jours, par le peu de lumiéres d'un Oncle qui s'étoit voulu charger de ſon éducation, & qui ſous prétexte de la contagion l'avoit fait promener de Ville en Ville, & de Collége en Collége par la Provence depuis l'âge de ſept ans jusqu'à dix. Mais ſa bonne fortune l'ayant fait enfin paſſer à Avignon, il tomba entre les mains des Jéſuites qui fixérent ſes études ambulantes, & prévinrent fort à propos les inconveniens dont nous venons de parler. Car ayant remarqué que l'eſprit du jeune de Peireſc avoit déja pris un vol beaucoup plus élevé que le reſte de leurs Ecoliers, & qu'il s'enfonçoit déja dans la lecture de toutes ſortes d'Hiſtoriens anciens & modernes, ils s'appliquérent non pas à détruire ou détourner ailleurs cette pente comme on feroit dans les autres Colléges, mais à la bien conduire de loin & à la fortifier jusqu'à vouloir même relâcher quelque choſe de leur diſcipline Scholaſtique pour cet effet (2). Il n'eut beſoin d'aucune de leurs diſpenſes, enchériſſant toujours ſur les autres par ſa diligence & ſon activité, & ſur tout ne diminuant rien des éxercices de la Poëſie & de la Langue Grecque. Il n'eſt pas juſte de ſupprimer le nom des Maîtres à qui il témoignoit lui-même dans le cours de ſa vie avoir eu l'obligation d'une ſi ſage conduite. Mr. Gaſſendi appelle l'un, le Pere Colombat, & l'autre le Pere Valladier. Il les juge très-dignes de louanges de n'avoir pas voulu aſſujettir un eſprit ſi noble & ſi libre à un eſclavage dont la

1 Paralipom. ad Vit. Peireſc.

2 *Non tam greſſum illius regere, quàm eminus viam demonſtrare.* Gaſſ.

Peireſc. la dureté ne ſert qu'à rendre les études odieuſes comme ſa baſſeſſe les rend mépriſables (1).

Mr. de Peireſc, pendant les quatre ou cinq années qu'il fut chés les Jéſuites d'Avignon, depuis la dix jusqu'à la quinziéme année de ſa vie, voulut enchérir encore ſur la liberté qu'il avoit reçûë de ſes Maîtres : & le tems deſtiné à l'étude lui paroiſſant trop court pour ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de tout lire & de tout remarquer, il voulut tirer avantage de l'averſion qu'il avoit conçûë contre les jeux & les divertiſſemens, pour employer tous les momens de la récréation légitime aux études de la plus grande application. C'eſt un excès que nous ne prétendons pas propoſer comme un éxemple à ſuivre, mais il me ſemble qu'on pourroit le rejetter ſur le peu de conduite ou l'inadvertance de ceux qui avoient ſa direction, & qui ne ſavoient peut-être pas qu'il y a de légéres études qui ne ſont que des paſſe-tems utiles & d'honnêtes récréations, & qui ſont les véritables divertiſſemens des Génies extraordinaires qui ne ſauroient ſe ſouffrir ſans quelque occupation digne d'eux. Mr. de Peireſc, qui étoit le plus docile & le plus modeſte des Enfans de ſon ſiécle, n'auroit pas eu moins de conſidération pour leurs remontrances qu'il en eut pour ſon Oncle, qui le mit à l'Académie à quinze ans. Ce fut uniquement pour lui obeïr qu'il voulut bien apprendre à faire des armes, à monter à cheval, & à danſer. Mais perſuadé qu'il en eſt de ces éxercices comme de certaines Loix humaines qui n'obligent qu'à l'extérieur, pour certains tems, ou pour certains lieux, il crût ne devoir les faire que pour donner des marques de ſon obéïſſance, il leur donnoit toujours le moins de tems qu'il lui étoit poſſible : de ſorte que ſans vouloir jamais entendre parler de répétitions pour ces éxercices, dès-qu'il étoit hors de la préſence de ceux qui l'éxerçoient, il ſe mettoit à lire, à écrire, & à faire des obſervations ſavantes ſur toutes choſes.

L'amour des Antiquités occupoit déja beaucoup de place dans ſon cœur, & il n'avoit pas encore achevé ſon Cours de Philoſophie Scholaſtique qu'on le conſidéroit déja comme un habile Antiquaire, comme un Médailliſte connoiſſeur, & comme un Mathématicien fort expert. L'étude de la Juriſprudence ne mit point d'obſtacle au deſſein qu'il avoit pris de s'avancer de plus en plus dans la connoiſſance de la nature de toutes choſes par les expériences Phyſiques qu'il faiſoit lui-même ou faiſoit faire tous les jours devant ſes yeux. Il trouva même les moyens d'égayer ſon Droit par la connoiſſance des Médailles & de l'Hiſtoire ancienne, & il fit à *dix-ſept* ans une ſuite Chronologique des Légiſlateurs, c'eſt-à-dire, des Empereurs, des Conſuls & des autres Magiſtrats qui avoient porté les Loix, ayant recherché avec grand ſoin toutes leurs Médailles pour y ſervir de preuves & d'ornement. Enfin le déſir de ſe perfectionner lui fit ſouhaiter de voyager par toute l'Europe, tant pour en découvrir toutes les ſingularités, que pour lier une correſpondance étroite avec tous les Savans répandus dans toutes ſes Provinces. Il commença par l'Italie l'an 1599. qui étoit la dix-neuviéme de ſon âge, & c'eſt à vous que je voudrois demander ſi tous ſes pas & toutes ſes démarches ne furent pas autant de dégrés qu'il faiſoit dans les Sciences. Il fut pluſieurs mois à viſiter & éxaminer les côtes de la mer, la qualité de ſes eaux & les richeſſes qu'elle renferme, les productions des terres par où il paſſoit, les mines, les minéraux, les pierres, les plantes, les monumens d'Antiquité, & les curioſités de Gênes, de Lucques, de Piſe, de Florence, de Boulogne, de Ferrare, & de Veniſe, où il reçût beaucoup de marques de l'eſtime dont le fameux Fra-Paolo, & l'illuſtre Dominique Molini voulurent l'honorer. Mais il ne s'arrêta nulle part tant qu'à Padouë, parce que la réputation de ſon Univerſité ſembloit y avoir raſſemblé la fleur des Savans de l'Italie, dont il recherchoit principalement la compagnie. Sa réputation qui avoit pris le devant les avoit déja tout préparés à le bien recevoir; & l'on ne peut bien exprimer l'empreſſement qu'ils témoignérent les uns pour lui demander ſon amitié, les autres pour lui of-

Peireſc.

1 *Laudandi quod nobile pectus ea ſervitute non opprimeret, quâ plerique aut odium rerum bonarum contrahunt; aut humilibus animis affiguntur*, Pag. 7.

Peireſc. offrir leurs ſervices. Il s'en trouva même qui voulurent dreſſer dès lors des monumens publics à ſon mérite, & rendre ſa docte & vertueuſe Adoleſcence immortelle. Je puis ſans ſortir de mon deſſein en rapporter ici deux Inſcriptions Latines, puiſqu'il n'avoit que dix-neuf ans & quelques ſemaines quand elles lui furent dreſſées. La premiére eſt de Thomas Seget, dont Lipſe a parlé avec éloge dans ſes Lettres, & elle porte:

Genio Galliæ Narbonenſis,
Ingenio, & maturæ, ævo immaturo,
Nicolai Fabricii Virtuti,
Sacrum.
Patavii.
Prid. Natal. Chriſti CIↃ. tↃ IC.

L'autre eſt d'Erycius Puteanus Auteur célébre des Pays-Bas Catholiques, qui étoit alors deſtiné pour profeſſer l'Hiſtoire & l'Eloquence à Milan. Il la fit en ces termes:

Lare ſecreto:
Cui Gratiæ Adoleſcentiam ornant,
Eruditio juventam,
Prudentia ſenectam;
Is Adoleſcens voluptatem amicis creat,
Juvenis honorem Patriæ,
Senex utrumque ſibi.
Tu vero, Nicolae Fabrici, cuncta ſimul
Amicis, Patriæ, Tibi,
In ſpe ætatis
Et florum Juventæ, & fructuum Senectæ
Profeſſus
Patavii CIↃIↃC. *Calend. Februar.*

Mais de tous les Savans qui recherchérent alors l'eſtime & l'amitié de Mr. Peireſc, perſonne ne fit une liaiſon plus étroite avec lui que le Seigneur Pinelli Gentilhomme de Naples originaire de Gènes, qui s'étoit retiré à Padouë avec ſa belle Bibliothéque & le Tréſor de ſes Raretés, pour y goûter les douceurs de la vie en toute tranquilité, pour y ſervir les Savans & les ſtudieux, & pour travailler à la gloire des Lettres de toutes ſes facultés & de toute ſon induſtrie. Pinelli crut ſe retrouver dans Mr. Peireſc, & tout tranſporté de joie de ſe voir renaître avec tant d'avantage & de gloire dans ce jeune homme, il paſſa tout d'un coup de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon érudition & de ſon mérite à un amour ſi violent, qu'il ne pouvoit être Peireſc. l'effet que d'une grande ſympathie. Vous ſavés, Monſieur, quel homme c'étoit que ce Seigneur Pinelli, c'étoit aſſurément le Pere des Lettres de ſon tems, & il faiſoit profeſſion publique d'aſſiſter tous les Gens de Lettres qui travailloient à quelque Ouvrage, non-ſeulement de ſes conſeils & de ſes lumiéres qui étoient grandes, mais encore de ſes Livres & de ſon argent. Mr. de Peireſc fut la ſeule cauſe qu'il fut moins regretté à ſa mort, parce qu'il dédommagea le Public de ſa perte avec uſure. Sans la néceſſité où je me ſuis réduit d'en demeurer à la vingtiéme année de ſa vie, je ne pourois m'empêcher de faire voir qu'il eſt allé bien au-delà de Pinelli, & que tout Particulier qu'il étoit il a effacé les Medicis, les Alphonſes, & les Princes les plus généreux envers les Lettres & les Savans, j'y ajouterois hardiment Mecenas, quand tous nos Poëtes devroient ſe jetter ſur moi. Comme je ne fais point profeſſion de pénétrer dans l'avenir, je n'aurai pas la témérité de deviner à quoi aboutira l'eſtime ou l'inclination que vous avés conçûë pour Mr. de Peireſc qu'une premiére lecture de ſa Vie vous a fait connoître, mais qu'une ſeconde vous a fait aimer. Je me contente de vous propoſer ici ſon éxemple comme celui des autres, & de vous faire remarquer que Dieu n'ayant pas voulu que des Héros comme les Peireſcs, les Pinelli, &c. fuſſent plus immortels que les autres Hommes; les Lettres en les perdant ſont ſujettes à tomber dans la diſgrace des Pupilles, à qui la mort enléve les Parens. Elles languiſſent dès qu'elles ſe trouvent arrachées du ſein de telles nourrices. Tout ſe refroidit pour elles, ſi elles ne trouvent dans quelque Succeſſeur non-ſeulement la tendreſſe & les entrailles d'une Mere, mais encore le ſoûtien d'un Pere & l'appui d'un Protecteur. Mr. de Peireſc a été ſuivi par quelques Grands Hommes dans cette noble généroſité. Mais ces bienfaiteurs des Lettres ſont déja paſſés avec lui; d'ailleurs la ſuite des années & l'expérience nous a fait connoître qu'ils n'étoient que des Demi-Peireſcs, & qu'un Peireſc entier ſeroit l'Ouvrage de pluſieurs ſiécles. La plûpart ſemblent avoir partagé ſa ſucceſſion & ſa tendreſſe pour les Lettres. Ceux-ci n'ont voulu entretenir que des Poëtes; ceux-là que des Phyſiciens: quel-

Peireſc. ques-uns n'ont temoigné du penchant que pour des Antiquaires; quelques-autres pour les Voyageurs ſeulement : Tel n'a voulu donner accès chés lui qu'à des Juriſconſultes; un autre n'a voulu ſouffrir que des Mathématiciens; d'autres enfin ne ſe ſont déclarés qu'en faveur de ceux qui cultivent les Arts Liberaux. Mais nous cherchons quelqu'un qui veuille avoir une tendreſſe univerſelle pour toutes les Lettres, & qui ſe rende digne de porter le titre de Pere commun & de Protecteur général de tous les Savans, & pour tout dire, de légitime Succeſſeur de Mr. Peireſc. Peut-être vous ſouviendrés-vous un jour que ces vœux vous regardent.

Mr. de Peireſc nâquit dans ſon Château de Beaugenſier en Provence l'an 1580. le premier jour de Décembre ſur les ſept heures du ſoir. Il prit le Gouvernement de la République des Lettres l'an 1601, à la mort de Pinelli. Il fut reçû Conſeiller au Parlement d'Aix par la réſignation de ſon Oncle l'an 1604. Il fut pourvû de l'Abbaye de Guiſtres en Guyenne l'an 1618. Il mourut à Aix le 24. de Juin de l'an 1637. ſur les trois heures de l'après midi après cinquante-ſix ans ſix mois, douze jours & vingt-heures de vie.

MEURSIUS.

Meurſius. 66 CE n'eſt point ſans fondement que JEAN MEURSIUS paſſe pour l'un des plus laborieux hommes & des plus infatigables Auteurs de la République des Lettres. Il s'étoit ſi bien accoutumé au travail de l'étude dès ſon Enfance, qu'il ne lui fut pas poſſible d'en perdre l'habitude dans tout le reſte de ſa vie. Il nâquit à Leuſden ou Loosde près de la Haye en Hollande l'an 1579. ſon Pere lui donna les premiéres teintures du Latin juſqu'à ſept ans qu'il l'envoya à la Haye. Au bout de quatre ans il paſſa à Leyden, où à peine fut-il arrivé qu'on lui vit faire des Oraiſons & des Harangues qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, ſi l'on s'en rapporte au témoignage de quelques perſonnes, quoique Meurſius n'en ait fait aucune mention dans la liſte de ſes propres Ouvrages, s'étant contenté de dire dans l'abregé qu'il Meurſius. nous a donné de ſa vie qu'il les avoit compoſées à *douze* ans.

Il fit connoître de fort bonne heure l'inclination particuliére qu'il avoit pour la Langue Grecque, & pour les Antiquités de la Grece. A *treize* ans il fit des vers Grecs qu'un Auteur Moderne prétend être d'un prix presque égal aux Anciens (1).

A *ſeize* ans il fit un Commentaire ſur le Lycophron, c'eſt-à-dire ſur le plus obſcur & le plus difficile des Poëtes Grecs.

A *dix-ſept* ans il travailla ſur les Idylles de Théocrite, & recueillit beaucoup de belles choſes qui étoient échappées à la diligence d'Henri Eſtienne, d'Iſaac Caſaubon, & de Joſeph Scaliger même qui l'avoient précédé dans le même travail. Après cela il lâcha la bride à ſon eſprit, & le laiſſa parcourir toutes ſortes d'études, ne laiſſant pas de ſuivre toujours ſon inclination particuliére pour l'Hiſtoire & l'Antiquité Grecque qu'il avoit entrepris de déterrer, & de faire revivre avec honneur dans notre ſiécle.

Il ſe ſouvint pourtant de ſon Latin parmi ſes enchantemens, & il ſe remit après coup ſur l'étude des Auteurs de cette Langue, en quoi il prétendoit avoir ſuivi le Conſeil de S. Jerôme & l'exemple de Joſeph Scaliger. Il auroit pû y ajouter celui de Henri Eſtienne que nous avons rapporté plus haut, & ſe munir encore de l'autorité de Robert Eſtienne & de Guillaume Budé, pour ſe juſtifier de ne s'être appliqué au Latin qu'après s'être conſommé dans le Grec (2). Il voulut procéder dans cette nouvelle étude avec ordre, & ayant commencé par les plus anciens Auteurs de la Langue, il vint en ſuite à ceux qui ont écrit dans l'état le plus floriſſant de la République & de la Monarchie Romaine. Cette méthode lui réuſſit avec tant de certitude & de bonheur, qu'il ſe vit en état de mettre au jour en 1598. deux Ouvrages de Critique fort eſtimés : l'un ſur Minutius Felix, & l'autre ſur Arnobe. C'étoient les fruits de la dix-huitiéme année de ſa vie. Et pour faire voir combien il s'étoit rendu habile dans l'étude des anciens Auteurs, il publia l'année ſuivante ſes

1 Var. Pref. ſur les Revolut. de l'Europe, &c.
2 Athen. Bat. lib. 2. pag. 192. 193.
3 Bernardino Teleſio de Coſenza, dont le Livre contre Ariſtote parut à Rome l'an 1565. touchant la Nature.
4 J. Nic. Erythr. Pinac. 1. pag. 41.

Meurſius. ſes remarques ſur Plaute, & un Recueil de Mélanges ou d'Obſervations mêlées ſur divers Auteurs. Il travailla auſſi vers le même tems à ſes Traités ſur les Funérailles & ſur le luxe des Romains, quoiqu'il ne les fit imprimer que quelques années après.

Meurſius continua toujours de s'appliquer au travail avec la même force ſans altérer ſa ſanté; & ſa vie, quoiqu'aſſés longue, n'eut pas aſſés d'étenduë pour pouvoir fournir le tems néceſſaire à l'impreſſion de tous ſes Ouvrages. Il fut Profeſſeur de la Langue Grecque à Leyde pendant 14. ans entiers, juſqu'à ce qu'en 1625. Chriſtiern IV. Roi de Danemarck le fit venir dans ſon Univerſité de Sore, où il le fit Profeſſeur de l'Hiſtoire & de la Politique, outre la qualité de ſon Hiſtoriographe qu'il lui donna. Il mourut de la pierre le 20. Septembre de l'an 1639.

CAMPANELLA.

Campanella. 67 JE ne m'arrêterai pas à vous faire un grand détail des choſes merveilleuſes qui ont éclaté dans l'Adoleſcence de THOMAS CAMPANELLA Religieux Italien de l'Ordre de S. Dominique, parce qu'elles paroiſſent tenir un peu plus du prodige que de ce que nous cherchons, pour pouvoir ſervir de modéle dans les Etudes. Ce Pere devenu presque auſſi fameux par l'envie & la cruauté de ſes Adverſaires, que par la multitude de ſes Ouvrages & la nouveauté de ſa méthode, étoit entré dans le Cloître des Dominicains dès la treiziéme année de ſa vie, ou plutôt âgé de quatorze ans & demi, comme il l'a remarqué dans le Traité de ſes propres Ouvrages. Mais au lieu de marcher par les dégrés ordinaires qui élévent les eſprits des autres aux Sciences, il ne garda aucunes meſures dans la paſſion qu'il avoit pour tout apprendre. Le feu de ſon eſprit ayant dévoré en très-peu de tems toutes les épines dont les Scholaſtiques ont environné la Philoſophie & la Théologie, rien ne fut plus capable de l'arrêter dans la pourſuite des Sciences, & ſon impétuoſité ne tarda guéres à lui faire rompre & emporter les barriéres qui avoient ſervi juſqu'alors à retenir l'eſprit humain dans les bornes que S. Thomas & Ariſtote n'avoient pû franchir. Son premier Couvent, où d'Ecolier il étoit devenu Maître en très-peu de tems, étoit trop étroit pour pouvoir ſervir de champ à ſes expéditions. Il courut bien-tôt toute la Province de Calabre & tout le Royaume de Naples, laiſſant par tout des marques éclatantes des victoires qu'il remportoit par ſes Diſputes ou quelquefois par ſes Ecrits. Il avoit déja répandu la terreur dans toutes les Ecoles, lorſque le Lecteur de ſon Couvent qui s'étoit préparé pour aller diſputer dans la Ville de Coſenza étant tombé malade tout d'un coup, Campanella fut prié d'y aller à ſa place, quoiqu'il ne fût point préparé. Il s'en acquitta avec ſon ſuccès ordinaire; mais ayant remarqué parmi l'étonnement & les acclamations de ſon Auditoire, que l'on diſoit, que l'eſprit du grand Teleſius (3) étoit paſſé dans ſon corps: Campanella qui n'avoit jamais ouï parler de Teleſius n'eut point de repos qu'il n'eût lû ſon Livre. Cette lecture ne lui couta que fort peu de jours, & il le poſſéda ſi-bien, qu'étant entré dans ſes principes, il entreprit de refuter Jacques-Antoine-Marta, qui avoit pris la défenſe d'Ariſtote contre Teleſius, & il ne mit qu'onze mois à compoſer ſon Ouvrage contre celui que Marta n'avoit pû faire qu'en onze ans. Voilà l'époque du changement de Campanella. Depuis ce tems-là il employa tout ſon eſprit à renverſer le ſyſtéme de l'ancienne Philoſophie, à combattre tous les Scholaſtiques modernes, & à réformer la méthode des Sciences (4). Mais cela ne regarde plus notre ſujet; & n'ayant commencé à écrire ſuivant ces nouvelles lumiéres qu'à l'âge de vingt ans, ſelon le témoignage de divers Auteurs, tout ce qui pourroit lui être revenu de louange ou de blâme pour ce ſujet n'entre point dans notre deſſein. Il ſuffit de s'en tenir à ce dont il a voulu informer le Public lui-même, *touchant le tems & l'occaſion qu'il a eu d'écrire des Livres dans ſon Adoleſcence & dans la premiére ferveur de ſes Etudes.* C'eſt ce que l'on trou-

Campanella.

L. Allat. Ap. Urb. pag. 240.
Toppi & Leonardi in Bibl. Napo I.

Lor. Craſſ. in Eloq. tom. 2. pag. 241.

Campanella. tronvera dans le Catalogue de ſes propres Ouvrages, qu'il adreſſa à Mr. Naudé ſon Ami (1).

Campanella étoit né dans la petite Ville de Stilo dans la Calabre ultérieure vers l'an 1564. Après ce que nous avons rapporté de lui jusqu'à l'âge de vingt ans, nous ajouterons, que ſes disgraces commencérent par la perſécution des Inquiſiteurs, qui s'attendoient de le brûler en qualité de Magicien, parce qu'on l'avoit accuſé d'avoir trop d'esprit, & de ſavoir trop de Théologie; prétendant qu'il n'y avoit que le Diable qui eût été capable de lui en tant apprendre. Après on en fit un Criminel d'Etat, & on le jetta dans les cachots de Naples comme s'il eût conſpiré contre l'Espagne. Le récit des ſupplices inouïs qu'on lui fit ſouffrir, nous fait encore fremir d'horreur. Il avoit les membres tout disloqués, les artéres & les veines rompuës, & le corps briſé & tout défiguré d'une torture cruelle de trente-cinq heures, lorsqu'au bout de vingt-cinq ans de priſon, quelques Amis trouvérent moyen de le faire ſortir ſécrétement. Il ſe ſauva en France, où Mr. de Peireſc lui rendit la vie avec tous ſes avantages. En ſuite il vint à Paris, où il reçût toutes les careſſes imaginables des Grands & du Roi Louis XIII. qui l'honora même du Titre de Conſeiller de ſon Etat, ſi nous en croyons Le Toppi. Il mourut en cette Ville l'an 1639. âgé d'environ 75. ans.

GROTIUS, ou DE GROOT.

Grotius. 68 HUGUES GROTIUS Penſionnaire de Roterdam, Ambaſſadeur de Suéde en France, nâquit à Delpht en Hollande le dixiéme d'Avril de l'an 1583. avec les plus heureuſes inclinations du monde. La Nature les lui avoit données pour ſervir de bonne heure à la grandeur de ſon ame & à la force de ſon esprit. C'eſt ce qui porta ſon Pere qui étoit Homme de Lettres, à le ſeconder le plutôt qu'il lui fut poſſible par la meilleure éducation dont il put s'aviſer. C'eſt pourquoi ne croyant pas que ſes ſoins fuſſent ſuffiſans pour un Enfant qui alloit déja plus vîte que lui, il voulut encore lui donner des Précepteurs avant même qu'il eut atteint l'âge de ſept ans. Hugues endurcit dès lors ſon petit corps au travail de l'étude, & il s'en fit une ſi forte habitude, qu'il ne put s'en défaire qu'avec la vie. Ses progrès furent ſi extraordinaires même dans les commencemens, qu'à l'âge de *huit* ans il ſe trouva Poëte Latin, & fit de lui-même des Poëſies fort jolies dès l'an 1591. Mais il eut dès lors aſſés de jugement pour voir qu'il ne devoit pas s'en tenir à cette eſpéce de Literature, où le naturel a ſouvent plus de part que le travail. Il s'enfonça ſi profondément dans la lecture des Auteurs par la permiſſion ou la tolérance de ſon Précepteur & de ſon Pere, qu'il ſe rendit très-habile dans les Humanités, & dans tout ce qu'on appelle Philologie en moins de deux ans & demi. Il n'avoit pas encore douze ans lorsqu'on l'envoya à Leyde pour faire d'autres Etudes dans l'Univerſité de cette Ville. Il employa trois ans ſeulement à la Philoſophie; à l'Aſtronomie; aux Mathématiques; à la Théologie, telle qu'on l'enſeignoit dans le pays; & à la Juriſprudence. Si nous jugions de toutes ces Etudes par la coutume ou par le petit espace du tems qui leur fut accordé, nous aurions lieu de croire qu'elles auroient été auſſi ſuperficielles que celles des autres Etudians. Mais ſi l'on veut s'arrêter ſur lui-même, & joindre la ſuite avec ces commencemens on ſera obligé de reconnoître, qu'une auſſi haute réputation que la ſienne n'a pû s'élever & s'étendre que ſur des fondemens très-profonds & très-ſolides. On peut dire, que Grotius étoit profondément & univerſellement ſavant dès l'âge de quinze ans, quoique dans toute la ſuite de ſa vie il ait toujours trouvé de nouveaux moyens pour aggrandir de plus en plus la profondeur & l'étenduë de ſon érudition. Dans ce tems-là le Sieur de Barneveld, Avocat Général de la République de Hollande, fut nommé par les Etats pour être Ambaſſadeur en France auprès du Roi Henri le Grand. Grotius qui ſe voyoit hors de tout éxercice, voulut profiter de cette occaſion pour connoître le beau Monde & pour en être connu, & En 1598.

1 Art. 1. cap. v. Indicul. Oper. propr.
2 A Leyde in-8°. en 1599.

Grotius.

3 ¶ Il en avoit 17. lorsqu'il le fit imprimer en 1600.

Grotius. & il ſe mit à la compagnie de l'Ambaſſadeur pour venir à Paris. Il venoit d'achever l'édition de ſon Martianus Capella (2) qu'il dédia au jeune Prince de Condé Henri de Bourbon, qui n'avoit alors que dix ans. Il eſt bon, Monſieur, que nous diſions un mot de ce travail, pour vous faire voir la différence que l'on doit reconnoître entre ce jeune Auteur & la plûpart des autres doctes Enfans dont je vous ai fait le dénombrement. Capella étoit un ancien Auteur du cinq ou du ſixiéme ſiécle qui avoit enveloppé beaucoup de choſes ſavantes & curieuſes dans les embarras de l'Allégorie & dans un ſtyle Africain ou demi barbare. Son Ouvrage à qui il avoit donné le titre de *Satyricon*, ou du Mariage de la Philologie avec Mercure, n'avoit pas été aſſés heureux pour rencontrer des Copiſtes intelligens & éxacts, & pour comble de mauvaiſe fortune la longueur du tems en avoit rendu les éxemplaires très-défectueux, tant par la pourriture que par les dégâts des vers. Quelques Critiques des quinze & ſeiziéme ſiécles, ſoutenus d'une érudition acquiſe par une longue ſuite d'années avoient tenté d'apporter quelques remédes à ſes maux. Le peu de ſuccès dont leur travail fut ſuivi, nous donne quelque lieu de croire, que la Providence en réſervoit la gloire à un Enfant de *quatorze* ans (3); mais un Enfant qui ſût parfaitement les ſept Arts Liberaux dont Capella avoit traité dans ſon Ouvrage, & qui outre la Philologie qui comprend ſeule un très-grand nombre de connoiſſances particuliéres, poſſédât encore la Philoſophie, l'Hiſtoire & la Juriſprudence Romaine. Tout cela s'eſt heureuſement rencontré dans Hugues Grotius en cet âge, au jugement des plus célébres Critiques de ce tems-là, qui auroient été auſſi incrédules que les Ignorans ſur ce point, ſans l'éxamen qu'ils firent de ſon édition de Capella. Je me contenterai de vous en alléguer deux des plus autoriſés dans la République des Lettres, & de vous rapporter leurs témoignages, quoique d'eſpéce différente dans la même Langue qu'ils les ont donnés. L'un en Proſe, qui eſt de Gerard-Jean Voſſius (4): *Martianum Capellam adoleſcentulus adhuc annorum xiv. felicissime passim restituit, annoque uno altero post divulgavit Hugo Grotius, quo Batavo, altero ejus terræ cum magno Erasmo lumine, nihil nunc undique eruditius vel Sol videt, vel Solum sustinet.* L'autre en vers, qui eſt de Joſeph Scaliger (5):

Hugo soboles Grotius optimi Parentis
Qui limina nondum tetigit puberis ævi;
Sed mente senili teneros prævenit annos,
Magnum meditans, auspiciis voluit illis
Præludere quæ vesticipum postulat ætas;
Sed maluit à grandibus inchoare cœptis.
Nam qui penus est, omnis & arca disciplinæ;
Sed quem horridulum injuria squallore vetustas
Omni studiorum nitido abdicarat usu,
Illius ab incude profectus, atque amœno
Splendore micans, purpurea veste decorus;
Cultuque novo pumice Martianus exit.
Cernis-ne ut orantem lepido flore juventa,
Commendet eum gratia luminis recentis?
Quem sive habuit, restituit Grotius illi:
Seu non habuit, contulit hanc Grotius illi.

Ceux qui ont un peu de goût n'auront garde de prendre cette Piéce de Scaliger pour un Eloge Poëtique. Le témoignage qu'il a tâché de rendre à la verité eſt ſi déſintéreſſé, ſi pur, & ſi ſimple, qu'on ne l'accuſera jamais d'avoir voulu faire le Poëte pour la déguiſer, à moins que de l'accuſer en même tems de n'avoir pas ſû ce que c'eſt que vraye Poëſie.

Grotius n'arriva pas aſſés tôt à Paris pour y prévénir ſa réputation. Le nouveau Martianus Capella avoit déja pris le devant: de ſorte que Grotius trouva ſa réputation déja établie dans cette grande Ville qui paſſoit dès-lors pour l'Abrégé de ce Monde. Le Roi Henri le Grand voulut lui donner des marques publiques de ſon eſtime & de ſon affection particuliére. Il lui fit préſent d'un grand Collier & d'une double Chaîne d'or avec ſa Médaille de même, en conſidération de *ſon grand ſa-*

4 De Hiſt. Latin. lib. 3. pag. 711.
5 Int. Poëm. Joſ. Scal. & præfat.

Mart. Cap.

Grotius. *ſavoir*, & de *ſon érudition incomparable* (1). Grotius comblé de gloire & tout transporté de joie, ſe fit tirer ſur le champ avec le Collier, la Chaîne & la Médaille: & pour rendre ſa reconnoiſſance auſſi publique que ſon Livre, il envoya promtement ſon portrait en Hollande, pour être gravé par l'excellent Ouvrier à qui il avoit déja fait graver le jeune Prince de Condé. Le portrait ſe trouva allés tôt fait pour être mis à la tête des ſavans Commentaires qu'il ajoûta à ſon édition de Capella, avec ce Diſtique au bas de la taille-douce marquant ſon âge:

Quem ſibi quindenis Aſtræa ſacravit ab annis
Talis Hugnejanus Grotius ora fero.

Mr. du Maurier prétend qu'il plaida à cet âge en plein Barreau, & qu'il s'en acquitta dès-lors avec tant d'éloquence, de force, & de ce que l'on appelle ſuffiſance, à la Cour de Hollande; qu'on ne ſe contenta pas de le recompenſer d'approbations & d'encens: mais qu'on le fit Avocat du Fiſc de la Province tout jeune qu'il étoit. Mais nous devons ſuppoſer que tout cela ne ſe fit qu'après ſon retour de France en ſon pays, & après qu'il ſe fut fait recevoir Avocat au Parlement de Paris avec les formalités ordinaires. On ne peut pas nier qu'il ne prît les mêmes dégrés au Conſeil ſouverain des Etats de la Haye dès l'an 1599. & qu'il n'ait commencé dès le même tems à éclater par ſes Harangues & ſes Plaidoyers; mais il ne fut Avocat du Fiſc qu'en 1607. Quelque occupation que lui donnaſſent les éxercices du Palais, il ne voulut jamais renoncer aux douceurs des Muſes, ni ſe priver des plaiſirs qne lui donnoient les Belles Lettres. Il n'en fit pas moins de vers, & ne s'appliqua pas avec moins d'aſſiduité & de ferveur à compoſer des Livres de la plus fine érudition. Pluſieurs de ſes belles Epigrammes, & ſur tout celles qu'il fit à l'honneur de Mr. de Buzanval Ambaſſadeur de France en Hollande, qui étoit Homme de Lettres & grand amateur des beaux Eſprits, ſont de la ſeize & de la dix-ſeptiéme année de ſa vie. Dans le même tems l'on vit Grotius. paroître la Tragédie Latine qu'il fit d'Adam disgracié & banni: elle fut imprimée à la Haye l'an 1601. avec diverſes autres Poëſies de même genre. Dès l'an 1599. il avoit fait imprimer deux autres Ouvrages dans la Ville de Leyde: le premier ſur les alliances de quelques Puiſſances de l'Europe, ſous le titre Latin de *Pontifex Romanus*, *Rex Galliarum*, *Rex Hiſpaniarum*, *Albertus Cardinalis*, *Regina Angliæ*, *Omnes Fœderati*. Le ſecond ſur la recherche ou la maniére de trouver les Ports, ſous le titre Grec de *Limeneuretique*, ayant pris pour l'original de ſon deſſein un Livre Flamand compoſé ſur le même ſujet par Simon Stevin ou S. Etienne de Bruges Mathématicien célébre du Prince d'Orange. Il faut avouer que ce dernier Ouvrage n'eſt qu'une eſpéce de Traduction, ou, pour parler comme ſon Auteur, une ſimple Métaphraſe. Mais ſi l'on conſidére qu'un Traducteur doit poſſéder parfaitement la matiére traitée par l'Auteur qu'il traduit, on conviendra aiſément, que Grotius avant l'âge de *quinze* ans devoit ſavoir toutes les Mathématiques en général, & en particulier les Méchaniques, dont la *Statique*, la *Nautique*, & la *Limeneuretique* ſont des eſpéces.

Il n'avoit que *dix-ſept* ans, lorſqu'en 1600. il donna au Public un autre Ouvrage d'érudition intitulé *Syntagma Arateorum*. Ce ſont des Commentaires ſur les Phénoménes d'Aratus, & ſur les trois Verſions Latines de cet Ouvrage faites par Ciceron, par Germanicus & par Avienus avec des ſupplémens & les figures gravées des Conſtellations. Grotius y fait voir juſqu'où alloit dès-lors la connoiſſance qu'il avoit des Antiquités Grecques & Romaines, & de l'Aſtronomie. Enfin il travailla pendant les dix-huit, dix-neuf, & vingtiéme années de ſa vie à divers autres Ouvrages dont je ne vous parlerai pas ici, parce qu'il ne les fit imprimer que quelques années après.

Tous ces travaux, non plus que les diſgraces de l'illuſtre Barneveld & des Arminiens, auſquelles il eut beaucoup de part,

1 Vit. Hug. Grot. per Anon. in Coll. Bat. p. 421.

Grotius. part, ne l'empêcherent pas de paſſer juſqu'à la vieilleſſe. Etant allé à Stokholm rendre raiſon de ſon Ambaſſade à la Reine de Suéde, il fut attaqué d'une maladie que quelques chagrins, la rigueur du climat, les horreurs d'un naufrage qu'il fit à ſon retour, la dureté des voitures & les fatigues des méchans chemins rendirent mortelle dès qu'il fut arrivé à Rostock, où il rendit l'eſprit l'an 1645. le dix-huitiéme jour d'Août, ſelon le vieux ſtyle de ceux qui ne ſuivent pas notre Calendrier.

Il eut un fils nommé PIERRE, qui étoit le ſecond de ſes enfans mâles (1): c'étoit un auſſi parfait Politique & un auſſi grand homme d'Etat, que ſon Pere étoit grand homme de Lettres. Quoiqu'on ne parle pas de lui comme d'un Auteur qui s'eſt amuſé à faire des Livres, ſur tout dans les premiéres années de ſa vie; c'eſt pourtant une choſe très-digne de vos remarques & de votre eſtime, que par la bonté de ſon eſprit & par l'excellence de ſes études, il ſe ſoit avancé fort jeune dans la connoiſſance de toutes les affaires qui rendent un homme habile dans toutes ſortes de négociations, & qui compoſent toute l'expérience des Miniſtres les plus conſommés (2). On prétend que c'eſt lui qui faiſoit toutes les affaires de l'Ambaſſade ſous ſon Pere en France, quoique ſon peu d'âge empêchât qu'on eût alors cette penſée. Il fut depuis Ambaſſadeur de Hollande en Suede, puis en France où il étoit encore lorſqu'on fit la déclaration de la guerre, & où le Roi lui fit l'honneur de l'aſſurer que ſa Majeſté étoit très-contente de lui, quoique très-mal ſatisfaite des Etats. Il ſe trouva depuis enveloppé dans la disgrace de Meſſieurs de Wit, & ce fut dans ces adverſités qu'il parut avoir l'ame encore plus grande que jamais, faiſant revivre dans ſon éxemple tout ce que nous admirons dans les plus grands hommes de l'Antiquité.

SCIOPPIUS.

Scioppius. 69 UNe belle description que l'on feroit de la Vie du fameux GASPARD SCIOPPIUS, ſeroit peut-être la peinture la plus bizarre que l'on pût faire d'un ſavant Barbare que la Science auroit rendu plus fier & plus farouche que la Nature ne l'auroit produit en naiſſant.

Il faut avouer que les Humanités & les Belles Lettres qui ont coutume de former & de polir les Eſprits bien nés avoient en peu de vertu pour civiliſer ou ſeulement humaniſer le ſien. Mais laiſſant les qualités de ſon ame & ſes mœurs à part, nous pouvons enviſager l'amour qu'il a témoigné pour l'étude des Lettres, & ſon travail infatigable que Dieu a presque toujours récompenſé d'un grand ſuccès comme un éxemple qui mérite d'être propoſé aux jeunes Gens. Ottavio Ferrari Milanois célébre Profeſſeur de Padouë ſemble nous aſſurer qu'il étoit Homme de Lettres dès ſon enfance, & il ajoute, que dès l'âge de *ſeize* ans il publia des Livres qui ont mérité l'admiration des Vieillards (3). Dieu ne permit pas que le travail exceſſif de ſes études le fît mourir, ou qu'il fût nuitible à ſa ſanté: mais il voulut le ſouffrir dans le monde pendant une vingtaine d'Olympiades & peut-être plus, pour l'éxécution de ſes deſſeins & pour l'éxercice de bien des gens.

Je n'ai pu encore ſavoir nettement le tems de ſa mort. Mr. Patin le pere (4) l'a marquée en 1649. Mr. Lambecius (5) témoigne qu'il faiſoit encore des Livres en 1652. D'autres ſemblent avoir prolongé ſa vie au-delà de l'an 1660. Mr. Galois (6) parlant de lui en 1665. témoigne qu'il étoit mort depuis peu de tems. Mr. Konigius (7) écrivant en 1678. dit de lui *Paucis abhinc annis vivere deſiit* (8).

PE-

1 Ses quatre enfans furent 1. Cornelius, 2. Petrus, 3. Theodoricus, & ſa fille Cornelia qui etoit la Comteſſe de Monthas

2 *Non annis, ſed præcoci ingenio ac judicio, rebus agendis maturior.*

3 Prolusion. pag. 202.

4 Dans ſes Lettres.

5 Tom. 1. Bibl. Vind. Cæſ. cap. 50. l. 1.

6 Journal des Savans.

7 Bibl. vet. & nov.

8 ¶ Il mourut ſurement l'an 1649. à l'âge de 71. ans comme je l'ai prouvé art. 162. des Jugemens des Savans Tom. 2.

PETAU.

Petau. 70 IL ſeroit à ſouhaiter pour l'utilité des Enfans deſtinés aux études que le Pere DENYS PETAU eût laiſſé à la Poſterité le plan de la méthode qu'il a ſuivie dans les ſiennes; ou que ceux qui ont entrepris de parler de lui nous euſſent donné un détail bien circonſtancié de l'éducation qu'il avoit reçûë dans ſon enfance. On auroit par ce moyen un modéle qui ne ſeroit peut-être pas inimitable ; & quand il ne ſe trouveroit pas d'Eſprits capables de le ſuivre & d'arriver au terme d'érudition où il s'eſt vû, on n'auroit pas ſujet de s'excuſer ſur ce que les chemins & les ponts par où il a paſſé ont été rompus après lui. Il en eſt donc maintenant de la vaſte érudition du Pere Petau comme d'un bâtiment ſuperbe & très-élevé dont nous ne voyons pas les fondemens, quoique nous ſoyons perſuadés qu'ils doivent être bien profonds & fort ſolides. Quoique nous n'ayons donc pas la ſatisfaction de ſavoir quelle a été la méthode du Pere Petau dans l'ordre & la ſuite de ſes études, nous ſommes obligés de reconnoître par les grands effets qu'elle a produits qu'il en a tenu une, & qu'elle a été admirable ſelon Mr. Valois (1). Ayant reçû de la Nature beaucoup de force & de vivacité d'eſprit, avec une mémoire extraordinairement féconde & fidelle, il ſe trouva ſaiſi d'une paſſion violente pour l'étude dès ſa plus tendre enfance. Il entreprit de l'aſſouvir dès lors par une application au travail, qui augmenta tellement dans la ſuite qu'elle l'auroit apparemment fait périr, ſi dans l'ordre de ſes études il ne ſe fût aſſujetti à cette heureuſe méthode que nous voudrions ſavoir. Il en reçût tous les ſecours qu'il pût ſouhaiter, elle lui applanit toutes les difficultés, elle lui abregea les chemins, elle lui ſervit de ſoulagement, & ſouvent même de récréation dans ſon travail. En un mot elle lui fit ſi bien ranger toutes ſes idées & toutes ſes connoiſſances différentes dans ſa tête, qu'elle n'en parut ni plus chargée ni plus confuſe. C'eſt ce qui a mis tant Petau. de diſtinction entre lui & pluſieurs autres perſonnes auſſi laborieuſes que les grandes lectures & l'érudition ont coutume de gâter, ou d'accabler par le défaut de cette méthode. Que l'on faſſe maintenant le dénombrement de tout ce que l'eſprit de l'homme eſt capable de comprendre, depuis le premier des Arts juſqu'à la derniére & la plus haute des Sciences ; & que l'on vienne nous aſſurer tant qu'on voudra que toutes ces Sciences ſe ſont trouvées dans la tête du P. Petau de telle ſorte, qu'il en ait toujours été le maître pour la libeſté de l'uſage ; nous n'y trouverons rien d'impoſſible dès que nous nous ſouviendrons que c'étoit un Eſprit prodigieux, appliqué continuellement à des travaux immenſes, mais toujours gouverné par cette belle méthode dont Mr. Valois s'eſt contenté de nous faire l'éloge ſans nous la ſpécifier.

Je ne puis vous faire aucun détail des fruits que tant de belles diſpoſitions lui ont fait produire pendant ſon enfance & ſon adoleſcence, parce qu'il n'a point été curieux de les communiquer au Public avant l'âge de vingt ans. Je vous dirai ſeulement ſur la foi du Pere Sotwel (2), qu'il faiſoit des vers avec une merveilleuſe facilité dès l'âge de *neuf* ans, ou pour me ſervir de ſes termes, dès l'entrée de ſa *dixiéme* année ; qu'il paſſoit les jours entiers ſur les Livres dès ſa premiére enfance ; & qu'étant parvenu à l'âge de l'adoleſcence où les paſſions commencent à remuer le cœur, il ſe rendit tellement le maître des ſiennes qu'il paſſa même juſqu'à l'excès de ſe retrancher des plaiſirs innocens & des jeux honnêtes & modérés que l'on permet à la jeuneſſe pour la récréation, afin de multiplier encore les heures qu'il donnoit à l'étude.

Il étoit de même âge que Hugues Grotius ſon ami, il nâquit à Orleans en 1583. & il avoit déja vingt-deux ans lorſqu'il quitta le monde pour ſe rendre Jéſuite. Il mourut à Paris le 11. jour de Décembre de l'an 1652. courant la 70. année de ſa vie.

RI-

1 Orat. in Ob. D. Petav.
2 Bibl. Soc. J. pag. 178.

3 Chriſt. Lib. de libr. leg. & ſcrib.

RIGAUT.

Rigaut. 71 LA premiére jeuneſſe de Monſieur RIGAUT ne m'eſt pas beaucoup plus connuë que celle du Pere Petau. Mais ſi l'on veut en raiſonner par voie de rétrogradation, l'on jugera aiſément par les fruits qu'elle a produits, qu'elle n'a pû être ni beaucoup moins laborieuſe, ni peut-être beaucoup moins ſavante. Liberius (3) prétend qu'il n'avoit que *dix-ſept* ans lorſqu'il publia un Livre Latin ſous le titre de *Funus Paraſiticum*. C'eſt une Satire pleine d'eſprit, & qui fait voir l'érudition qu'avoit alors ſon Auteur. Mais ce ſeroit faire trop peu d'honneur à l'adoleſcence de Mr. Rigaut, d'en demeurer-là. Les autres Ouvrages auſquels il a travaillé dans une auſſi grande jeuneſſe ſervent encore aujourd'hui de preuve au Public, qu'il avoit dés ce tems-là toute l'érudition d'un homme fait, & d'un Savant rompu ſur les Livres. Il ſuffit pour en rendre un témoignage certain, de produire la Verſion & les Notes qu'il fit ſur le *Stratégique d'Onoſandre*, & ſur l'*Invention d'Urbicus* (4), Ouvrage qui parut à Paris l'an 1599. On peut y joindre les Remarques ou Commentaires qu'il fit ſur les quatorze Livres des *Epigrammes de Martial*, que l'on imprima en la premiére année de notre ſiécle dans la même Ville. Et l'on ſera obligé de reconnoître, que ſon Gloſſaire *Mixobarbare*, ou de Grec corrompu a été pareillement une production de ſon adoleſcence, ſi l'on ſe ſouvient qu'il fut imprimé dès la même année de 1601. & que ces ſortes d'Ouvrages qui dépendent de la leéture d'un très-grand nombre de Livres ſont des Recueils & des Obſervations qui ſuppoſent toujours beaucoup de tems avant leur compoſition & leur publication. Après cela je penſe qu'il eſt inutile de vous parler de ſes Poëſies Latines que l'on a réimprimées au troiſiéme Tome des Délices des Poëtes Latins de la France, quoique je ſois très-perſuadé que ce ſont encore des productions de ſa premiére jeuneſſe.

Je finirai cet article, Monſieur, avec le chagrin que j'ai de ne pouvoir vous ſatisfaire ſur la curioſité que vous avés euë de me demander de tems en tems les occupations & les principales circonſtances de la vie de Mr. Rigaut, ſuivant l'habitude que vous vous êtes donnée de vous enquerir de tout ce qui concerne les Savans de tous ſiéeles & de toutes profeſſions. Je vous avouë que je n'ai pû encore trouver les moyens de m'en inſtruire moi-même. Mais juſqu'à ce que quelqu'un ait pris la peine de nous donner ſon Eloge ou ſa Vie, vous ſaurés toujours le peu que j'en ſai. Mr. Rigaut étoit Pariſien, ſoit de naiſſance ſoit d'habitation. Il étoit de quelque année plus âgé que Mr. Du Puy le Conſeiller d'Etat qui vint au monde l'an 1582. Il ſe trouva trop jeune pour avoir la connoiſſance de Mr. Pithou l'aîné qui mourut en 1596. mais on peut dire qu'il fut le bien-aimé de Mr. Pithou le puiné. Ce fut lui qui le produiſit parmi les illuſtres Savans dont la Ville de Paris étoit remplie au commencement du ſiécle. Il le mena chés Mr. le Préſident de Thou, qui le reçût dès-lors au nombre de ſes Amis les plus particuliers, il en fit de même à l'égard des jeunes Meſſieurs Du Puy avec leſquels Mr. Rigaut demeura dans une très-étroite liaiſon le reſte de ſes jours, c'eſt-à-dire pendant un demi ſiécle entier, comme il nous l'apprend lui-même dans ſes Ouvrages (5). Ce fut à la faveur de ces noms heureux de Pithou, de Thou & de Du Puy, qu'il fut reçû & aimé par tout ce qu'il y avoit alors de plus grand dans la Robe & dans les Lettres; ſpéeialement par Mr. le Premier Préſident de Harlai, par Mr. l'Avocat Général Servin, par Mr. le Procureur Général de la Gueſle, par Mr. Gillot Conſeiller de la Grand'Chambre, & par divers autres Magiſtrats qui faiſoient alors la gloire & l'ornement du Parlement. Il eut auſſi le plaiſir de jouïr pendant quelques années de l'amitié de Lipſe, de Scaliger, de Mr. Le Févre Précepteur du Roi Louis XIII. & de Caſaubon, tous Amis fort âgés qu'il perdit étant encore très-jeune, conſidération qui doit encore vous faire mieux juger de ſon mérite. Il ſucceda à Caſaubon dans la garde de la Bibliothé-

Rigaut. Pierre. François.

4 ¶ Il faloit dire *Urbicius* du Grec Οὐρβικιος. Quelques Mſſ. ont Ὀρβικιος.

5 Nic. Rig. Vit. Petr. Putean.

Rigaut. bliothéque du Roi, & s'étant acquitté de cet emploi pendant vingt ans entiers, il le remit entre les mains de Meſſieurs Du Puy, pour aller éxercer ſa Charge de Conſeiller au Parlement de Mets. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne demeurât la meilleure partie de l'année à Paris, comme au centre du commerce qu'il entretenoit avec les Savans de la France & du reſte de l'Europe. La Vie qu'il a faite de Mr. Du Puy l'aîné eſt dattée du 1. de Mars de l'an 1652. à Toul en Lorraine. Il paroît qu'il ne ſurvéquit pas de beaucoup à cet intime Ami, & je crois qu'il mourut vers la fin de la même année, & aſſés près du Pere Petau (1).

SAUMAISE.

Saumaiſe. 72 DE tous les âges differens de la vie de Mr. de Saumaiſe, je n'en ai pas trouvé qui mérite plus d'être remis à l'éxamen des Critiques que ſon enfance, à commencer depuis le point de ſa naiſſance jusqu'à ſa vingtiéme année. Plus je relis l'Hiſtoire que nous en a donnée le Sieur Clement, moins je ſuis perſuadé de l'éxactitude de cet Ouvrage. Et ſi ſen Mr. De la Mare Conſeiller de Dijon (2) a fait languir le Public pendant vingt-cinq ou trente ans par l'attente d'une nouvelle Vie de Mr. de Saumaiſe que nous ne tenons pas encore, il eſt à croire qu'une lenteur ſi myſtérieuſe tendoit à nous faire ſentir davantage les grands beſoins qne nous avions de voir quelque choſe de meilleur que ce qu'a fait Clement. Puiſque cet Ouvrage important n'eſt pas du nombre de ceux que nos cris & nos vœux ponrroient avancer, & que nos ſommations réiterées n'ont ſervi de rien jnsqu'ici pour le faire paroître, contentons-nous pour cette occaſion de ce qn'a fait Clement, afin de ne point paroître plus difficiles qne pluſieurs Savans, qni ont établi ſur ce fondement, ce qu'ils ont vouln nous dire de Mr. de Saumaiſe.

Le Sieur Clement ſontient, que Mr. de Saumaiſe vint au monde l'an 1596. qui fut celui auquel Mr. Pithou l'aîné en ſortit (3). Il ajoute qu'il ne peut comprendre les raiſons qu'ont euës ceux qui ont prétendu qu'il étoit né dès l'an 1588. & qu'encore que ces Perſonnes fuſſent d'honnêtes gens, il n'a pas crû devoir ſuivre leur ſentiment, tant parce que toute la ſuite de la vie de Mr. de Saumaiſe eſt une réfutation continuelle de leur opinion, qu'à cauſe des témoignages fréquens que Mr. de Saumaiſe a rendus lui-même du contraire. Saumaiſe.

Il eut pour Pere & pour premier Maître un homme de grande probité & de beaucoup d'érudition nommé Benigne de Saumaiſe, Conſeiller au Parlement de Bourgogne. Le ſuccès de l'éducation que Benigne donna à ſon Fils, a fait voir le rapport qu'il y avoit entre les âges differens de la vie de notre illuſtre Mr. de Saumaiſe & l'état de ce Monde depuis la création; & l'on peut dire, que ſon Enfance ayant été proprement ſon âge d'or, elle a mérité d'être comparée avec le ſiécle de Saturne, ou pour ne nons point appnyer ſur la Fable Païenne, avec la tête de la Statuë dont le Prophête Daniel nous a donné la description. Nous laiſſons à d'autres l'avantage & le plaiſir qu'ils tronveront à continuer la comparaiſon & à la pouſſer jusqu'à l'âge de fer. Pour nous, il nous ſuffit de conſidérer maintenant cette heureuſe enfance qu'il a paſſée dans l'Egliſe Catholique ſous la diſcipline d'un Pere qui joignoit la Pieté de l'ame aux lumiéres de l'Eſprit. Le Sieur Clement n'a jamais mieux rencontré, que lorsqu'il a dit que le jeune Saumaiſe *ne pouvoit être nulle part mieux que ſous la conduite & les auſpices de ſon Pere*, & les progrès ſurprenans qu'il fit ſons un Maître qui connoiſſoit parfaitement la portée de ſon eſprit, la meſure de ſes forces, la diſtance de ſon point de vûë & les qualités de ſon tempérament peuvent nous perſuader que c'étoit la véritable Ecole que la Nature conduite par les ordres de la Providence lui avoit deſti-

1 ¶ Nicolas Rigault mourut le 23. Février 1653 à l'age de 75. ans.

2 ¶ Philibert de la Mare Conſeiller au Parlement de Dijon mourut l'an 1687. Sa Vie de Claude Saumaiſe étoit achevée il y avoit déja du tems. J'en ai lu le manuſcrit. Il y eſt dit que Saumaiſe naquit l'an 1588. ce qui lui donnoit ſouvent lieu par rapport au Duc & au Cardinal de Guiſe tués aux Etats de Blois ſur la fin de cette année-là, de s'appliquer ce vers de Tibulle tout enſemble & d'Ovide nes l'année que les deux Conſuls Hirtius & Panſa périrent dans la bataille donnée contre Marc Antoine devant Modene:

Saumaiſe. deſtinée. Après cette réflexion il ne nous paroîtra pas incroyable que le jeune Mr. de Saumaiſe ait fait une verſion éxacte de Pindare à *dix* ans (4) ; qu'il ait compoſé beaucoup de Vers Grecs & Latins, & même quelques Satires contre ce qu'il ne trouvoit pas à ſon goût dès le même tems. Son Pere l'avoit élevé juſqu'alors dans les Humanités, & le trouvant mûr dès l'âge de onze ans pour la Philoſophie, il ſongeoit à l'envoyer chés les Jéſuites de Dijon où il demeuroit. Son deſſein étoit de ne le point perdre de vûë, & de veiller ſur ſes mœurs & ſur ſes études avec la même méthode qu'auparavant. Il ne s'agiſſoit que de l'envoyer deux heures le matin & autant l'après-midi pour aller écouter ces Peres, & prendre d'eux les Leçons & les Ecrits qu'il devoit étudier au logis. Cependant il ne put avoir cette ſatisfaction, & il ne trouva plus dans ſon fils la docilité néceſſaire à la ſuite de ſon éducation. Il étoit déja gâté par les impreſſions ſecrettes de ſa Mere qui étoit Huguenote (5), & qui lui avoit dès lors inſpiré tant d'averſion contre les Jéſuites, que non ſeulement elle l'excitoit à cet âge à les déchirer par de petites Satires qu'il faiſoit tantôt en Grec & tantôt en Latin, mais qu'il en conçût contre toute la Societé une haine implacable ſujette à divers transports, qui ne purent s'appaiſer qu'avec ſa vie. Ce fût par l'inſtinct de ſa Mere qu'il demanda à ſon Pere d'aller plutôt faire ſa Philoſophie à Paris. Le deſſein de cette Dame n'étoit pas de lui faire prendre les teintures de nos Ecoles, elle cachoit d'autres vûës ſous le prétexte ſpécieux de lui faire prendre le grand air, & de lui procurer des connoiſſances & des habitudes utiles avec les Savans & les célébres Perſonnages qui étoient dans la Ville. Elle ne ſongeoit qu'à en faire un Pelerin de Charenton & un Diſciple des Docteurs de l'Ecole de Calvin. Elle fit donc ſon affaire de celle de ſon fils, & elle ſût ſi bien profiter de la complaiſance de ſon mari, qu'elle obtint pour ſon fils la liberté d'aller à Paris. Elle ne fut point trompée dans ſes eſperances ; & il fit encore beaucoup plus de progrès dans la nouvelle Religion que dans les Sciences humaines : de ſorte qu'à l'inſû de ſon Pere, & contre ſa propre volonté, il fit ſa Profeſſion publique au Préche de Charenton. C'eſt ici que le Sieur Clement s'érige en Prédicant, pour rehauſſer le mérite de cette expédition. Il témoigne n'avoir point aſſés d'éloges pour combler la déſobéiſſance de ſon *jeune Héros*, à l'égard d'un *Pere plein de bonté, de tendreſſe, à qui il avoit toutes les obligations imaginables* ; car il faut bien employer ſes termes (6). La penſée toute cruë auroit été paradoxe, s'il n'avoit pris le parti de dire, que le jeune Mr. de Saumaiſe n'avoit déſobéï à ſon Pere que pour obéïr à Dieu. Mais il s'eſt bien gardé de nous dire que ce Dieu étoit Madame ſa Mere : on lui auroit objecté ſur l'heure l'expérience contraire, qui nous apprend, que pour l'ordinaire c'eſt l'Enfant qui eſt l'Idolatre. Le Sieur Clement pouſſe ſa pointe contre Mr. de Saumaiſe le Pere, & il veut, que ſon Fils à qui il avoit ſi bien appris le Grec, ait ſu & ait voulu pratiquer à ſon égard la parole divine de JESUS-CHRIST qui dit : *Ὁ φιλῶν πατέρα, ἢ μητέρα ὑπὲρ ἐμέ, οὐκ ἔστι μου ἄξιος. Celui qui aime ſon Pere ou ſa Mere plus que moi n'eſt pas digne de moi....* Clement eſt aſſés aveugle pour ne pas voir que cet avis divin tomboit perpendiculairement ſur la Mere du jeune Mr. de Saumaiſe, qui n'eſt pas en danger de ſe voir accuſé d'excès dans l'amour & la ſoumiſſion qu'il rendoit à ſon Pere. C'eſt donc à ſa Mere qu'il devoit déſobéïr, pour obéïr à Dieu. Vous n'en doutés pas, Monſieur ; mais ceux qui en voudront douter n'ont qu'à voir lequel du Pere ou de la Mere du petit Mr. de Saumaiſe avoit le plus de lumiéres & de vertu, & qui par conſéquent connoiſſoit le mieux la volonté de Dieu. Clement qui étoit bon Proteſtant, auſſi bien que Madame de Saumaiſe, dit de Monſieur de Saumaiſe le Pere qu'il étoit un Homme *de mœurs très-ſaintes & très-réglées* (7), & d'une érudition ſi rare, qu'elle

Saumaiſe.

Cum cecidit fato Conſul utrique pari.

3 Ant. Clem. de Laud. & Vit. Cl. Salmaſ. pag. 18.

4 Ibid. pag. 19.

5 Ibid. Vit. per Clem.

6 *Parenti quantumlibet optimo, benevolo atque adeò benemerenti.*

7 *Sanctiſſimis moribus.*

Saumaiſe. le l'élevoit glorieuſement au deſſus des autres Conſeillers du Parlement. Il rapporte le témoignage d'un autre Proteſtant (1) qui reconnoît que Benigne étoit un Magiſtrat admirable par ſa *probité*, par ſon *innocence*, par ſon *intégrité*, & qui s'étoit acquitté de ſa Charge jusqu'à la fin de ſes jours avec *une fidélité inviolable*; ayant même apporté pour faire *honneur à la Robe beaucoup plus d'érudition & de ſavoir qu'il n'en étoit néceſſaire pour ſes exercices*. Voilà quel étoit ce Magiſtrat Catholique qui ſervoit Dieu & ſon Prince avec une grande connoiſſance de ſa Religion, & un amour très-pur & très-déſintéreſſé pour la juſtice. Pour ce qui eſt de Madame de Saumaiſe, tous les éloges que lui donne le Sieur Clement, ſe réduiſent uniquement à dire, qu'elle étoit *la fille de Guillaume Virot Sieur de Biry Conſeiller au Parlement de Dijon*. Ainſi, Monſieur, je laiſſe à juger à un Enfant d'onze à douze ans comme vous, qui étoit plus en état de Monſieur ou de Madame de Saumaiſe de connoître la véritable Religion, & de marquer à leur fils la volonté du Seigneur. Nous conclurons donc avec la permiſſion des Proteſtans, que Dieu ſe voyant mépriſé par le petit Mr. de Saumaiſe en la perſonne de ſon Pere, punit ſa déſobéiſſance par la plus terrible des peines, c'eſt-à-dire par l'abandon à ſes déſirs, à ceux de ſa Mere, & par la perte de la Religion de ſon Pere & de ſes Ancêtres (2).

Le Proſelyte de Charenton ſongeant moins à faire ſa Philoſophie qu'à ſatisfaire ſon zèle ou ſa curioſité, récrivit à ſon Pere au bout de quelque tems pour obtenir de lui la permiſſion d'aller étudier en Droit à Heidelberg. C'étoit un artifice de ſes nouveaux Directeurs, qui jugeant qu'il ne ſeroit point en ſureté dans la compagnie des Catholiques ſavans dont ſon Pere tâchoit de lui donner la connoiſſance, lui avoient mis en tête que Paris ne valoit pas Heidelberg où étoit le célébre Denys Godefroi, & où il y avoit une belle Bibliothèque. Mr. de Saumaiſe le Pere fut long-tems ſans vouloir entendre parler de cette propoſition. Il ne ſavoit encore rien de l'enrôlement de ſon fils dans la milice des Calviniſtes, mais il craignoit tout du ſéjour d'une Ville toute Calviniſte. C'eſt pourquoi voyant ſon fils continuer dans ſon entêtement pour ſortir de Paris, il lui propoſa la ville de Toulouſe où tout étoit Catholique, & où la Faculté de Droit étoit encore plus célébre qu'à Heidelberg par la réputation de Jean de la Coſte, de Guillaume Maran, de Vincent Chabot, de Guillaume Cadan, &c. Mais ce n'étoit pas ce que cherchoit le jeune Mr. de Saumaiſe. Les remontrances paternelles furent toujours inutiles, il fallut céder à l'opiniâtreté, & ce fils prit pour une permiſſion de faire ſa volonté, ce qui dans un Enfant bien né auroit paſſé pour une veritable menace, lorsque, ſelon le Sieur Clement (3), ſon Pere lui écrivit en ces termes : *Allés donc ; je veux vous montrer en cela que je ſuis plus indulgent Pere que vous n'êtes obéiſſant Fils*. Cependant comme il le croyoit encore Catholique, il ne laiſſoit pas de prendre des meſures pour pourvoir à la ſureté de ſon ame & à la pureté de ſa Religion & de ſes mœurs, au milieu d'une Ville qu'il conſidéroit comme une mer pleine d'écueils & toujours orageuſe ; & ſongeant à mettre auprès de lui quelque perſonne d'une fidélité & d'une vertu éprouvée pour veiller ſur lui, il lui manda *de paſſer par Dijon*, & qu'il le feroit *conduire à Heidelberg par la Suiſſe*. Mr. de Saumaiſe, pour finir une bonne fois la déférence & la ſoumiſſion qu'il devoit à ſon Pere, ſe mocqua de cet ordre, & ſe mit avec des Marchands qui alloient à la Foire de Francfort, qui ſe tient au mois de Septembre. Si bien qu'il arriva à Heidelberg vers le mois d'Octobre

Saumaiſe.

1 Did. Heraud Avoc. au Parlement.
2 *Non ſunt fraudati a deſiderio ſuo.*
3 Pag. 21.
4 ¶ Il en avoit 20.
5 γόμος lucubrationum.
6 Epiſt. CXI. pag. 259.
7 ¶ J'ai vu ſur la Lettre à Gronovius, ici alléguée, une note Critique conçuë en ces termes : *Certe, aut cauſa ſavens, ætatem ſuam, quod fieri amat, plus nimio extenuavit, aut non vix XV. ſed vix tum XX. annorum ſe fuiſſe ſcripſerat, arithmeticis notis meos, ex quibus, quod properante calamo poſteriorii dextra pars ima negligentius formata eſſet, typographica opera non XX. ut decuit, ſed XV. legerunt, & nulle notarum compendio conſidenter expreſſerunt.*

Saumaiſe. d'Octobre *de l'an 1606. âgé de quatorze ans.* C'eſt le calcul du Sieur Clement, que l'on ne peut rectifier qu'en mettant la naiſſance de Mr. de Saumaiſe en 1592. parce qu'on ne peut pas reculer cette arrivée jusqu'en 1610.

Il entra d'abord dans la connoiſſance de Godefroi, de Gruter, & de Lingelsheim trois Savans de reputation, par des Lettres de recommandation que Caſaubon lui avoit données pour eux avant ſon départ de Paris. La paſſion qu'il avoit toujours conſervée pour les Belles Lettres ſe trouvant augmentée par l'éxemple de ces Savans, & par le libre uſage de la Bibliothèque, il ne tarda guéres à ſe faire connoître par la qualité d'Auteur, quoiqu'il eût été attaqué d'abord par une maladie fâcheuſe que le changement de climat lui avoit cauſée. Et quoiqu'il eût déja fait diverſes remarques ſur Callimaque, Théocrite, Athenée, Heſychius, Florus, &c. il aima mieux commencer par la publication du Traité de Nile & de Barlaam ſur la Primauté du Pape, qu'il corrigea à la perſuaſion de Mr. Bongars d'Orléans, Envoyé du Roi de France près du Prince Palatin. Il fit imprimer cet Ouvrage avec ſes Notes à Heidelberg l'an 1608. & le Sieur Clement nous aſſure que Mr. de Saumaiſe avoit à peine *quatorze* ans pour lors (4). Il faudroit à ce compte réformer encore une fois ſon calcul, & mettre la naiſſance de Mr. de Saumaiſe en 1594. Mais toutes ces irrégularités Chronologiques ne doivent pas faire perdre à notre jeune Auteur la gloire d'avoir donné cet Ouvrage au Public dès l'entrée de ſon Adoleſcence. Auſſi liſons-nous qu'étant déja dans le déclin de ſa vie, loin de ſe repentir d'avoir fait cet Ouvrage, il le jugeoit capable de faire encore honneur à ſa vieilleſſe.

Mr. de Saumaiſe après avoir ainſi ſignalé ſon zèle contre l'autorité du Pape, & avoir conſacré ſa plume par ce premier eſſai au parti des Proteſtans (5), Saumaiſe. ſe crut libre de travailler enſuite ſur des Auteurs profanes, & dès l'année ſuivante il donna le jour à ſon Florus accompagné de ſes Commentaires, que l'on vit ſortir de la boutique de Commelin l'an 1609. L'Auteur n'avoit alors que *quinze* ans. C'eſt ce qu'il a témoigné depuis dans une Lettre à Grouovius (6) datée de Leyde le 30. d'Août de l'an 1637. dont voici les termes (7). *Nihil erat cauſæ cur mihi Florum in memoriam revocarem. Scio me Auctorem illum olim in Germania curaſſe edendum, cum vix quindecim eſſem annorum. Præter mea errata tot alia de ſuo accumularunt operæ, ut fœtum illum unquam pro meo agnoverim.* Voilà un témoignage où je m'imagine voir imprimé le caractére de la ſincérité. C'eſt pourquoi il nous eſt inutile de demander dorénavant au Sieur Clement & aux autres ſi c'eſt en 1588. ou en 1592 ou en 1596. que Mr. de Saumaiſe eſt venu au monde plutôt qu'en 1594 (8). Vous avés pû remarquer auſſi dans le même témoignage, que notre Auteur étant devenu plus âgé ne ſe trouva pas ſi ſatisfait de ſon Florus que de ſon Nilus. C'eſt ce qui le porta depuis à revoir cet Auteur, & à en faire un Ouvrage qui fût plus digne de lui. Le terme de trente-neuf ans qu'il prit pour le remettre ſous la Preſſe lui donna tout le loiſir de le polir & de l'enrichir de l'érudition qu'il avoit acquiſe depuis tant de tems, & le Public lui a ſû gré d'avoir ſi bien montré la différence que nous devions mettre entre l'Ouvrage d'un jeune Garçon de quinze ans & celui d'un homme de cinquante-quatre (9).

Ce n'eſt pas tout ce que Mr. de Saumaiſe a fait au-deſſous de vingt ans, & l'on prétend que c'eſt encore à la *quatorziéme* année (10) de ſa vie qu'il faut rapporter ſon travail ſur le *Stephanus De Urbibus*, c'eſt-à-dire ſur l'Extrait ou le Dictionnaire des Villes que nous avons d'Etienne

4 ¶ Voyés mes additions ſur la page 128. du tome 1.

9 *Quid interſit inter puerilia rudimenta & maturioris ætatis curam.* Clem. ibid.

10 ¶ Il y travailloit en 1607. tems auquel étant né l'an 1588. il étoit dans ſa dix-neuviéme année. Il n'a pourtant rien donné ſur *Stephanus* & je doute qu'il éxiſte de lui ſur cet Auteur rien de fort conſiderable, quoiqu'entre les anecdotes poſtumes de Saumaiſe on ait rapporté un manuſcrit intitulé *Commentarii & emendationes in Stephanum de Urbibus, una cum interpretatione Latina.*

Saumaiſe. d'Etienne de Byſance. Ce n'eſt pas pour la verſion Latine de cet Auteur faite par Mr. de Saumaiſe que nous voudrions prodiguer tous nos éloges, puisque la verſion d'un Auteur ſi aiſé paſſeroit plutôt pour l'Ouvrage d'un Enfant de ſept ans médiocrement inſtruit de ſa Grammaire Grecque que pour une opération digne d'un Saumaiſe, mais ſur tout d'un Saumaiſe qui traduiſoit Pindare à dix ans. Ce qui doit donc faire le principal ſujet de notre admiration & de nos éloges dans ce travail du jeune Mr. de Saumaiſe ſur le *Stephanus*, eſt principalement la vertu critique par laquelle il a ſû corriger ſix cens (1) ou plutôt un millier de fautes dans le texte de cet Auteur, dont il a heureuſement rétabli divers endroits défectueux. Ce qu'il n'a pû éxécuter ſans faire voir qu'il étoit dès-lors très-habile dans la Philologie, la Géographie, l'Hiſtoire, & les Antiquités.

Mr. de Saumaiſe mourut aux eaux de Spa le troiſiéme jour de Septembre de l'an 1652. ſelon le Sieur Clement. Mr. Patin remet cette mort à l'année ſuivante, mais il eſt toujours conſtant que Mr. de Saumaiſe a vêcu plus de 58. ans, & moins que 59 (2).

LICETI.

Liceti. 73 VOici, ce me ſemble, de quoi égorger la bête dont on fait éternellement peur aux jeunes étudians. Voici de quoi diſſiper les craintes & les frayeurs des Parens qui n'ont pas aſſés bonne opinion de l'eſprit de leurs Enfans, lorsqu'ils n'ont pas réuſſi à leur former un corps convenable. Voici enfin de quoi mettre en déroute les Ennemis de l'étude, leſquels après toutes les démarches que nous venons de faire contre eux & tous les éxemples que nous leur avons oppoſés ſembloient n'avoir plus d'autre retranchement que du côté de la conſtitution du corps qui doit ſervir de retraite à l'eſprit. C'eſt l'éxemple de FORTUNIO LICETI, Liceti. l'un des plus célébres Philoſophes de notre ſiécle, & l'un des plus laborieux Ecrivains de la République des Lettres. Il nâquit ſur la côte de Gènes le troiſiéme jour d'Octobre de l'an 1577 à deux heures après minuit, dans un voyage que ſes Parens faiſoient de la petite ville de Recco leur patrie à celle de Rapallo, où ſon Pere alloit s'établir pour y éxercer la Médecine (3). La fatigue & les ébranlemens de ce transport, joints aux orages d'une tempête qu'ils virent paſſant près du Cap de Portofino furent ſi violens, que la Mere qui ne paroiſſoit pas groſſe de beaucoup de mois fut ſurpriſe & tomba en travail ſur les lieux. Le Pere ne douta nullement que ce ne fût une couche fauſſe & précipitée, quoique la Mere pût lui alléguer pour lui faire croire que ce fruit n'étoit pas éloigné de ſon ſeptiéme mois. Ce Fœtus n'étoit pas plus grand que la paûme de la main; mais ſon Pere l'ayant éxaminé en qualité de Médecin, & ayant trouvé que c'étoit quelque choſe de plus qu'un Embryon, le fit transporter tout vivant à Rapallo, où il le fit voir à Jerôme Bardi & à d'autres Médecins du lieu. On trouva qu'il ne lui manquoit rien d'eſſentiel à la vie; & ſon Pere pour faire voir un eſſai de ſon expérience dans ſon nouvel établiſſement à Rapallo, entreprit d'achever l'Ouvrage de la Nature, & de travailler à la formation de l'Enfant avec le même artifice que celui dont on ſe ſert pour faire éclorre les Poulets en Egypte. Il inſtruiſit une Nourrice de tout ce qu'elle avoit à faire, & ayant fait mettre ſon fils dans un four proprement accommodé: il réuſſit à l'élever & à lui faire prendre ſes accroiſſemens néceſſaires, par l'uniformité d'une chaleur étrangére meſurée éxactement ſur les dégrés d'un Thermométre ou d'un autre inſtrument équivalent (4). On auroit toujours été très-ſatisfait de l'induſtrie d'un Pere ſi expérimenté dans l'Art de la génération, quand il

1 Sexcentis amplius locis *eſt ne terme indefini.*

2 ¶ Claude Saumaiſe né le 15. Avril 1588 jour du grand Vendredi à dix heures du matin, mourut le 3. Septembre 1653. à midi, âgé de 65. ans, 4. mois, & 19. jours.

3 Lorenzo Craſſo l'a fait naître ſur mer, mais il s'eſt trompé.

4 Mich. Giuſtinian. ne gli Scritt. Liguri à Cart. 221. 438.

Liceti. il n'auroit pû prolonger la vie à ſon fils que pour quelques mois ou pour peu d'années. Mais quand on ſe repreſente que l'Enfant a vécu près de quatre-vingts ans, & qu'il a compoſé quatre vingts Ouvrages différens, tous fruits d'une longue lecture & d'une érudition acquiſe par des travaux extraordinaires, il faut convenir que tout ce qui eſt incroyable n'eſt pas toujours faux, & que la vraiſemblance n'eſt pas toujours du côté de la vérité.

Un Pere moins intelligent que Joſeph Liceti ſe ſeroit bien gardé d'appliquer à l'étude, au moins ſi-tôt, un Fils élevé par de telles machines, & il auroit toujours été dans l'appréhenſion que le travail d'eſprit n'eût détruit en peu de tems la ſanté & les forces d'un corps que la Nature avoit rendu ſi fragile. Il ſuivit des vûës plus élevées, & ayant voulu que ſon Fils portât le nom de *Fortunio*, pour ne point laiſſer périr la mémoire de l'accident ſurvenu à ſa naiſſance, il ſe rendit lui-même ſon Maître, & le forma dans la connoiſſance des Belles Lettres & de la Philoſophie même. Perſonne ne pouvoit ſe vanter de mieux réuſſir que lui dans cette éducation: perſonne ne connoiſſoit mieux que lui les qualités de ſon corps & de ſon eſprit; il étoit doublement le ſecond Auteur de ſa vie, & le Gouverneur unique de ſa ſanté & de ſon tempérament. De ſorte que joignant heureuſement la tendreſſe d'un Pere avec l'expérience d'un Médecin & l'habileté d'un Maître, il fit faire des progrès extraordinaires à ſon Fils Fortunio. Il l'envoya depuis à Boulogne pour ſe perfectionner ſous la diſcipline de Caſtro & de Pendaſio, deux célébres Profeſſeurs de ce tems-là. Fortunio ne fut pas long-tems ſans faire connoître combien il étoit déja profond dans les Sciences & particuliérement dans la Phyſique & dans la Médecine & il n'avoit que *dix-neuf* ans lorſqu'il compoſa un Traité aſſés important ſur l'origine de l'Ame. Le Livre auroit paſſé tout d'une voix pour l'Ouvrage d'un Vieillard, ſi Fortunio, pour faire voir qu'il n'étoit encore qu'un jeune garçon, n'eût voulu faire paroître un peu d'affectation dans le Titre pompeux de *Gonopſychanthropologia de origine Animæ humanæ*. Fortunio voulant donner à ſon Pere des marques de ſa reconnoiſſance & de ſa capacité, lui envoya ſon Livre. Le Pere, après l'avoir lû & l'avoir trouvé admirable, ne put s'empêcher dans les transports de ſa joie de s'en rendre le Panégyriſte Rien ne devoit être plus ſuſpect que ſon témoignage, & l'on auroit toujours été en droit de le recuſer, ſur l'idée qu'on peut avoir d'un cœur de Pere. Mais toutes les perſonnes à qui il eut la curioſité de le faire lire ſe trouvérent ſi bien d'accord avec lui ſur le jugement qu'il en faiſoit, qu'ils ne voulurent pas croire qu'un jeune homme de dix-neuf à vingt ans pût en avoir été l'Auteur. Une conjecture ſi désobligeante avoit beſoin de quelque couleur pour ne point paroître un effet de jalouſie ou d'incrédulité. La mort du Profeſſeur Caſtro, l'un des Maîtres du jeune Liceti, parut aſſés propre pour donner quelque vraiſemblance à la choſe. Caſtro n'avoit pas toujours vécu dans une fort grande union avec Pendaſio ſon Collégue: de ſorte qu'on crut pouvoir dire que celui-ci avoit trouvé le moyen de dérober le Traité de l'origine de l'Ame aux héritiers de Caſtro, & de le faire imprimer ſous le nom de Fortunio Liceti pour en ôter la gloire à ſon véritable Auteur. Le tour n'étoit pas mal imaginé, mais l'injuſtice qu'on faiſoit à Fortunio ne ſubſiſta tout au plus que juſqu'en l'an 1600. que le Livre parut avec toutes les marques de ſon Auteur, dont le Pere n'eût peut-être pas la conſolation de l'en voir triompher, étant mort à Gènes dès le mois d'Octobre de l'an 1599.

Liceti.

Fortunio mourut à Padouë vers l'an 1656 (1).

HEINSIUS.

74 LE grand nom que DANIEL HEINSIUS s'eſt fait parmi les Gens de Lettres, mérite que nous arrêtions notre vûë un moment ſur les études de ſa jeuneſſe, puiſqu'il eſt devenu Auteur avant l'âge de vingt ans. La ſeule précaution que je vous demande, Monſieur, conſiſte à ne point juger de la ſuite de ſes Etudes par les commencemens, & à ne pas croire que je vouluſſe faire un modéle à ſuivre de l'irrégularité de la conduite qu'il a obſervée dans ſa maniére d'étudier. Il étoit né

Daniel Heinſius.

1 ¶ Il mourut l'an 1656. âgé de 79. ans.

Daniel Heinſius. né à Gand en Flandres l'an 1581. ſelon Meurſius, ou dès le mois de Mai de l'année précédente, ſelon Thyſius. Sa premiére enfance ſe trouva ſujette à diverſes transmigrations, jusqu'à ce qu'ayant été arrêté en Zelande avec ſes Parens, on tâcha de lui faire faire ſes Humanités & ſa Philoſophie. Il entra aſſés bien dans les principes de la Morale & de la Politique; mais on ne lui fit point voir de Logique. Il avoit une répugnance presque invincible pour la Grammaire, & les Régles de cet Art qu'on tâchoit de lui inculquer, ne ſervoient qu'à le rebuter de plus en plus. La gêne qu'on lui faiſoit ſouffrir pour ce ſujet lui auroit infailliblement émouſſé l'esprit, & l'auroit rendu hébété, ſans l'inclination que la Nature lui avoit donnée pour la Poëſie, & qui lui ſervoit de contrepoids pour l'empêcher de tomber. En effet il fit connoître qu'il étoit Poëte avant que de ſavoir les premiers élémens de la Verſification, & dès l'âge de *neuf* ans il faiſoit des vers ſans connoître la meſure ni la quantité des ſyllabes. Ses Maîtres ne purent trouver que cet endroit pour l'attacher à l'étude, pour tâcher de modérer la paſſion démeſurée qu'il avoit pour le jeu, & pour vaincre peu à peu ſon averſion pour le travail. Quand ils vouloient corriger ſon libertinage, ſa désobéiſſance, ſa pareſſe, ils n'avoient point d'autre punition à lui impoſer que le *penſum* des vers, parce que toutes les autres peines ne leur réuſſiſſoient jamais. Ils vinrent à bout de lui apprendre par ce moyen la proſodie ou les quantités, à cauſe de la liaiſon de cette partie de la Grammaire avec l'Art Poëtique. De ſorte qu'à *dix* ans il fit un Poëme régulier ſur la mort d'une petite Demoiſelle avec laquelle il avoit ſouvent joué dans ſa premiére enfance. Il nous reſte encore diverſes Epigrammes de lui qui ſont du même âge & des deux années ſuivantes, & qui ſont voir la facilité & la beauté de ſon génie. A quatorze ans ſon Pere l'envoya étudier en Droit dans l'Univerſité de Franecker en Friſe ſous le célébre Schotanus. Mais l'esprit de contradiction qui l'avoit fait réſiſter aux trois Régens de Zelande qui avoient tâché de lui apprendre la Grammaire & les Humanités, prit le change en Friſe, & au lieu de ſuivre les intentions de ſon Pere & de ſon nouveau Maître pour l'étude du Droit, il ſe mit dans le goût des Belles Lettres, & s'appliqua au Grec dont il n'avoit jamais voulu entendre parler en Zelande. La paſſion qu'il conçût pour cette belle Langue s'alluma prodigieuſement par la lecture des Poëtes Grecs dans leſquels il trouvoit de quoi ſatisfaire ſon inclination pour la Poëſie, & il n'avoit pas encore quinze ans, que s'étant donné la peine de copier de ſa main le Poëme Grec de Muſée le jeune contenant le Roman de Leandre & d'Hero, il ſe trouva en état quelques mois après d'enſeigner aux autres ce qu'il venoit d'apprendre. Au bout d'un an & demi on le fit paſſer à Leyde, où il employa encore à l'étude du Droit un an entier, pendant lequel il voulut lire les Livres de Platon, d'Ariſtote & de leurs Interprétes, au lieu de faire ſon devoir. Ce qu'il fit de meilleur dans cette Ville, fut de s'inſinuer chés Joſeph Scaliger, à la converſation duquel il reconnoiſſoit depuis être redevable de toute ſa capacité. Ce grand Homme lui fit tant d'amitiés & tant d'ouvertures, qu'il s'accoûtuma peu à peu à l'aller voir tous les jours. Jamais il n'en revenoit que transporté d'une joie qui ne ſe diſſipoit ſouvent que par des larmes, & toujours animé d'une nouvelle ardeur pour l'étude. Le déſir d'enchérir encore ſur ce que Scaliger éxigeoit agréablement de lui, le fit bien-tôt renoncer à tous ſes paſſetems, & à paſſer les nuits à veiller ſur les Livres. Scaliger vouloit tout voir, Heinſius ſe picquoit d'honneur de ne lui rien montrer que de bien fait. Scaliger affectoit de ne juger qu'entre le bon & le meilleur, & il laiſſoit à Heinſius à juger du reſte avec une adreſſe qui étoit plus éloquente que toutes les exhortations étudiées. Heinſius retourné chés lui, ſe repréſentant continuellement Scaliger devant les yeux, répétoit tout ce qu'il lui avoit entendu dire, & s'éxerçoit toujours de nouveau comme en ſa préſence, ſoit à compoſer, ſoit à interpréter. Scaliger n'avoit pas toujours le loiſir de vaquer à lui. Heinſius ne laiſſoit pas de profiter de ſes empêchemens: il lui ſuffiſoit d'avoir

Daniel Heinſius.

Daniel Heinſius

voir ſimplement ſalué ſon bon Maître, ou de l'avoir ſeulement regardé ſans lui parler, pour s'en retourner enflammé d'une nouvelle paſſion d'apprendre. Un ſeul mot ou un ſimple regard de Scaliger étoit un trait porté juſqu'au fond de ſon cœur qui lui réveilloit tous les ſens, & ſervoit d'aiguillon à ſon eſprit. La réprimende n'auroit pas été un moyen propre pour produire tant d'effets, un ſeul terme d'aigreur ou de ſévérité auroit été un coup de foudre qui l'auroit tué : & pour une fois que Scaliger l'avoit appellé Négligent, quoiqu'en riant, pour n'avoir pas achevé à l'heure qu'il s'étoit preſcrite une verſion du Latin en Grec Dorique, il penſa tomber dans le déſeſpoir, & il voulut au moins ſe punir pendant quelques jours par une abſtinence totale de manger, qui l'incommoda conſidérablement. Scaliger l'avoit accoûtumé peu à peu à la parfaite imitation des Anciens, ce qui le perfectionna ſi bien, que s'étant enfin ſurmonté lui-même, rien ne l'empêcha plus d'égaler les plus grands Hommes de ſon ſiécle.

Nous n'avons d'Ouvrage ſolide concernant l'érudition qu'il ait compoſé au-deſſous de vingt ans, que des Commentaires ſur Silius Italicus. Ils furent imprimés à Leyde l'an 1600. ſous le Titre de *Crepundia Siliana* (1), qu'il leur avoit donné, pour nous faire ſouvenir que c'étoit un fruit de ſa jeuneſſe. Il mourut le vingt-cinquiéme jour de Février de l'an 1655.

BIGNON.

Jerôme Bignon.

75 MEſſire JEROME BIGNON, Avocat Général du Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roi, eſt l'un de ceux que les plus grands Hommes de l'Antiquité ont eu le plus à craindre dans ces derniers ſiécles, pour leur réputation. Tant qu'ils n'ont eu que de foibles Imitateurs, on peut dire que le déſeſpoir a porté les uns à croire que tout ce que nous liſons d'eux n'eſt que des Fables ingénieuſement inventées pour nous exciter à la Vertu & à la Science par des modéles faits à plaiſir ; & que les autres qui ſe ſont déclarés leurs Partiſans ont prétendu les faire triompher de tous nos Modernes, dont les plus grands efforts n'auroient ſervi qu'à les faire paroître encore plus inimitables qu'auparavant. Mais dès que Monſieur Bignon a paru, il a mis les uns & les autres dans leur tort : & ſi en ſe montrant au monde il a fait voir d'un côté, que tout ce qu'on dit de plus avantageux des Anciens peut n'être point fabuleux, n'y ayant plus rien d'incroyable après lui ; de l'autre, il a donné lieu à leurs Partiſans de craindre que quelque dernier venu ne puiſſe enfin obtenir le triomphe ſur ceux qui ont triomphé de tant de ſiécles. Leur appréhenſion ne nous paroîtra point panique, ſi nous comprenons une bonne fois, que Monſieur Bignon ne s'eſt pas contenté, comme pluſieurs autres illuſtres Modernes, d'enchérir ſur ce que les Anciens pouvoient avoir acquis d'érudition qui étoit beaucoup plus bornée que celle des derniers tems : mais qu'ayant fait encore en lui-même un heureux aſſemblage de toutes leurs vertus morales, il les a rehauſſées & ſanctifiées par toutes les vertus Chrétiennes qui leur ont été inconnuës. Jerôme Bignon

C'eſt ce Grand Homme, Monſieur, que vous pouvés compter aujourd'hui parmi vos illuſtres Ancêtres, par une eſpéce d'adoption, qui l'a porté à conſidérer la famille de feu Monſieur le Premier Préſident votre Aïeul comme la ſienne propre, & qui a obligé Monſieur le premier Préſident de le propoſer à Monſieur l'Avocat Général votre Pere comme l'objet perpétuel de ſa vénération & de ſes études, & comme l'unique Modéle qu'il devoit ſuivre dans l'adminiſtration d'une Charge qu'il avoit ſi dignement éxercée

Vous avés ſouvent ouï dire à Monſieur votre Pere que Monſieur le Premier Préſident ne croyoit pas pouvoir rendre un meilleur ſervice à ſa Poſtérité qu'en tâchant de perpétuer dans ſa famille deux meubles qu'il eſtimoit les plus précieux de ſa maiſon, ſavoir ſa Bibliothèque & le Tableau de Monſieur Bignon, afin que la vûë du Tableau fût un aiguillon perpétuel pour y faire cultiver

1 ¶ Dom. Claude Dausquey Commentateur de Silius a parlé très-deſavantageuſement.

Jerôme Bignon. ver la Vertu & la Science, & que l'uſage de la Bibliothèque en fournît les moyens. Il jugea que pour en prendre de plus grandes aſſurances il devoit donner ces deux dépôts ſinguliers aux Aînés de ſa maiſon, ou à ceux des mâles qui ſuivroient, en cas que les Aînés ne fuſſent pas Hommes de Lettres. Il reconnut dans Monſieur votre Pere l'homme qu'il cherchoit pour ce deſſein, & retrouvant en lui tous les grands ſentimens dont il étoit animé ſur cela, il lui transporta ces deux héritages avec cette différence que lui ayant paſſé ſa Bibliothèque dans le contrat de ſon mariage, il ne put ſe réſoudre à lui céder le Tableau de Monſieur Bignon qu'à la mort, & voulut le lui faire conſidérer comme le plus beau legs de ſon Teſtament. C'étoit une pure ſubſtitution, & comme elle vous regarde immédiatement, c'eſt à vous d'apprendre de la bouche de Monſieur votre Pere les intentions de Monſieur le Premier Préſident, ſur le tour & la maniére d'imiter ce grand Homme.

Vous devés donc, Monſieur, compter avec certitude, que ce merveilleux Modéle vous ſera un jour transporté par voie de ſucceſſion avec une obligation fort étroite de vous former ſur lui dans quelque état qu'il plaiſe à Dieu de vous établir. Mais il y en a une partie qui vous regarde dès à-préſent, & il ne vous ſera pas aiſé de l'atteindre jamais, quand il ſera queſtion de marcher ſur ſes pas dans un âge d'homme, ſi vous ne tâchés dès maintenant de vous mettre à ſa ſuite par les dégrés de ſon enfance & de ſon adoleſcence. Il faut pour cela vous remettre devant les yeux l'entrée & les commencemens de la carriére qu'il a fournie avec tant de ſuffiſance & de gloire.

Il vint au monde l'an 1590. & il eut pour Pere un Homme célébre par ſon érudition & par ſa probité nommé Roland Bignon, qui s'étant contenté du rang d'Avocat au Parlement de Paris pour toute ſa vie, étoit devenu par ſa vertu le Cenſeur tacite de l'ambition de ceux qui tâchoient de s'élever aux premiéres Magiſtratures avec moins de mérite que lui. Comme Roland étoit plus éclairé que la plûpart de ceux qui ſe mêlent de contribuer à la propagation du Genre humain, il conçût bien qu'il ne ſeroit Pere qu'à demi non plus que les autres, s'il ſe contentoit d'avoir mis ſon Fils au monde ſans continuer à perfectionner ſon Ouvrage, ſans s'efforcer à rendre Homme celui qu'il avoit fait Enfant. Pleinement perſuadé & parfaitement inſtruit de ſes obligations, il ne crut pas devoir confier l'éducation de ſon fils à d'autres qu'à lui-même; ce qui lui auroit été permis s'il eût trouvé quelqu'un qui en eût été plus capable. Jerôme Bignon.

Monſieur Bignon n'eut donc pas d'autre Maître que Monſieur ſon Pere, & il ne fut point obligé de ſortir de cette excellente école pour aller apprendre ailleurs les Langues, les Humanités, l'Eloquence, la Philoſophie, les Mathématiques, l'Hiſtoire, la Juriſprudence, & la Théologie. Il répondit ſi bien aux ſoins de cet admirable Pere, qu'il ſe vit à la fin de ſes Etudes en un âge où les autres Parens commencent preſque à déliberer ſur les moyens de faire étudier leurs enfans. Dès l'âge de *dix* ans il donna au Public des eſſais de ſon érudition qui lui firent mériter dès-lors la qualité d'Auteur. C'eſt une *Chorographie, ou Deſcription de la Terre-Sainte*, qui fut une bonne preuve de la connoiſſance qu'il avoit déja de l'Hiſtoire, de la Géographie, & de l'Ecriture Sainte. Il n'en demeura point-là, & l'on fut encore ſurpris de voir trois ans après paroître deux autres Ouvrages de ſa compoſition, dont l'un étoit un Traité des *Antiquités Romaines*, & l'autre un Traité *Du Droit & de la maniére d'élire les Papes* (1). Ces Ouvrages achevérent de le faire connoître à tout ce qu'il y avoit de Perſonnes habiles & conſidérables dans la France. Chacun s'avança & ſe preſſa pour avoir réciproquement l'honneur d'en être connu, & ſur tout les Savans âgés, qui croyoient n'avoir plus guères à vivre, ſe hâtérent de lui offrir leur amitié, en lui demandant la ſienne. On vit au nombre de ces derniers le célébre Scaliger, Mr. Caſaubon, Mr. le Févre, Mr. Pithou, Mr. de Thou, Mr. le Cardinal du Perron, Mr. Leſchaſſier, Mr. de Sainte-Marthe, Mr. Marion, tous grands Perſonnages dont la plûpart étoient encore plus avancés en âge que Monſieur ſon Pere. N'oublions pas le Pape Paul V. qui ayant appris à Rome quel

1 Append. ad Marculph. pag. 252, 253, 254. Item Elo, Hiſtori. ad caput poſtrem, edition.

Jerôme Bignon.

quel Enfant c'étoit que le jeune Monſieur Bignon, voulut honorer ſon érudition & ſa vertu d'un témoignage glorieux, & le fit aſſurer de l'affection toute particuliére que Sa Sainteté avoit conçûë pour lui. Mais vous ne ſerés ſûr tout point fâché d'apprendre l'occaſion qui le fit connoître au Pere Sirmond qui avoit alors plus de quarante ans, & qui n'avoit commencé que depuis peu de tems à faire rouler les Preſſes ſur ſes Ouvrages. Ce Pere étoit dans la boutique de Cramoiſy, qui avoit ſuccédé à Nivelle, diſcourant avec le Libraire ſur quelque matiére de Livre, & il y avoit de l'autre côté de la boutique un jeune Garçon qui feuilletoit & liſoit, lorſqu'un homme de la connoiſſance du Pere Sirmond ayant apperçû ce Pere en paſſant dans la ruë, entra dans la boutique pour lui propoſer quelque difficulté dont il ſouhaitoit l'éclairciſſement. Le jeune Garçon ayant entendu la queſtion, s'approcha, & y répondit avec tant de préſence d'eſprit, tant d'érudition, de ſuffiſance, & de modeſtie en même tems, que le Pere Sirmond en fut extraordinairement ſurpris, & après avoir demandé ſon nom, il s'en retourna chés lui tout rempli d'étonnement. Quelque tems après ayant eu occaſion de voir Mr. le Févre qui fut depuis Précepteur du Roi Louïs XIII. après Mr. des Yveteaux, il lui fit part de cette avanture, ajoutant pour lui cauſer plus d'admiration, que le jeune homme dont il lui parloit ne lui avoit point paru avoir plus de *quatorze* ans. Mr. le Févre lui laiſſa tout dire, puis il lui répondit: *Quoi, mon Pere, vous êtes le ſeul des Savans à qui le jeune Bignon ne ſoit pas connu? Vous ne vous êtes pas trompé de beaucoup dans la conjecture de ſon âge: c'eſt un Vieillard de douze ans, c'eſt un Docteur conſommé dans l'enfance. Si nous vivons & lui auſſi, nous le verrons infailliblement le Maître des plus doctes & des plus ſages de notre ſiécle.*

Son Livre de l'Election du Pape ayant fait beaucoup de bruit dans ſa naiſſance, ne tarda point à porter ſon nom à la Cour, qui étoit alors très-floriſſante en toutes matiéres. Les premiers Seigneurs & les Princes témoignérent de l'empreſſement pour le connoître, pour lui donner leur table, & pour jouïr de ſes entretiens. Enfin le Roi Henri le Grand voulut le voir, l'ayant vû il l'aima, & le fit mettre au rang des jeunes Seigneurs ou des Enfans d'honneur de Monſieur le Dauphin, afin d'accompagner ce jeune Prince par tout, & de lui donner lieu de profiter de ſes éxemples & de ſes diſcours. Le jeune Mr. Bignon étoit l'un de ces beaux Eſprits que la ſcience ne ſauroit gâter; il n'étoit point accablé de la multitude de ſes lectures, ni embarraſſé de ſon érudition: de ſorte qu'il parut à la Cour auſſi aiſé & auſſi poli que s'il n'eût jamais reſpiré d'autre air, ni étudié d'autres maximes. Mais ſa vertu le ſuivoit par tout, & elle le mettoit à couvert de tout. Sa ſcience pour être devenuë d'une plus grande communication, ne diminuoit pas, & il en donna de grandes preuves peu de tems après dans un nouveau Livre qu'il fit incontinent après être revenu d'Orleans, où il étoit allé paſſer quelques ſemaines pour faire quelques éxercices de Droit dans l'Univerſité, & prendre les degrés ordinaires. Il étoit dans la *dix-neuviéme* année de ſa vie lorſqu'il publia ce Livre, qui eſt un Traité *De la Préſéance des Rois de France ſur les autres Rois*, écrit contre un Auteur Eſpagnol nommé Diegue Valdès Conſeiller de la Chambre Royale de Grenade, qui avoit mis au jour dans cette Ville l'an 1602. un Livre *in-folio*, De la Dignité des Rois d'Espagne. Mr. Bignon recevoit encore les complimens de la Cour & de la Ville pour ce dernier Ouvrage, lorsque la France ſe vit plongée dans les malheurs cauſés par la perte du Roi. La part qu'il prit dans la diſgrace commune l'avoit fait réſoudre à ne plus ſortir de ſon Cabinet que pour le Palais, lorſque Mr. le Févre ayant été choiſi pour être Précepteur de Louïs XIII. il fut obligé de retourner à la Cour pour la ſatisfaction du jeune Roi qui avoit été charmé de lui juſqu'alors, & qui vouloit profiter encore de ſa compagnie. Il y demeura juſqu'à la mort de Mr. le Févre (2), ſans néanmoins s'aſſujettir à une trop grande aſſiduité. Cependant il acheva ſon travail ſur Marculphe, qui fut le

Item Dancellus in tumul. Bignon. ad Guillelm. de Lamoignon.

2 ¶ Arrivée le 4. Novembre 1672.

Jerôme Bignon.

le chef d'œuvre & le dernier de ſes Ouvrages imprimés, ſi je ne me trompe. Mais quoi qu'il l'eût commencé dès l'âge de vingt ans, il ne le rendit public néanmoins que deux ou trois ans après, ainſi cette affaire ne regarde plus notre deſſein. Je me contenterai de vous repreſenter ici les termes dont il a fait la concluſion de ce bel Ouvrage, pour rendre immortelle la reconnoiſſance qu'il avoit de tous les ſoins que Mr. ſon Pere avoit pris de ſon éducation & de ſes études. *Supereſſe videtur, ut ſaltem in extremo operis profitear, cum multos in his notis* (ad Marculphi Formulas) *meritò lubensque nominaverim per quos profeci, nullum tamen eſſe cui plus tribuendum ſit quam Rolando Bignonio Juriſconſulto Patri optimo atque amantiſſimo, qui mihi inter maximas difficultates quæ toties occurrerunt hærenti manum præbuit, fulſit, & digitum ad fontem intendit, licet audendi auctor non extitiſſet. Sed à quo conſilium de tanta re non petiiſſem, ſubſidium tamen petere non dubitavi. Is eſt cui non tantum vitam ut Parenti, ſed inſtitutionem ut Præceptori, & quidquid in me eſt, debeo. Qui mores & ingenium formavit, literis & ingenuis artibus excoluit, atque etiam ad Juriſprudentiam & Auctores adeò facilem aditum præbuit; ut hæc ſtudia nullo* (1) *non modo labori, ſed voluptati mihi fuerint. Nec alio Anteceſſore opus, aut quærendus Scævola à cujus latere nunquam discederem: de quo non eſt animus quidquam amplius dicere, ne videar ſuffragari mihi. Tantum volui hoc extare grati animi indicium, Deum Hominesque teſtatus, nihil mihi magis eſſe in votis quàm ut talem tantumque paternum affectum pari pietate poſſim compenſare.*

Mr. Bignon fut fait Avocat Général du Grand Conſeil l'an 1620. puis Avocat Général du Parlement l'an 1625. (2) après Mr. Servin. Il ſe démit enſuite de ſa Charge en faveur de Mr. Briquet ſon gendre, & fut fait Conſeiller d'Etat. Après la mort de Mr. Briquet il rentra dans la charge d'Avocat Général pour la conſerver à Mr. ſon Fils, & l'exerça encore onze ans depuis. Il mourut l'an 1656.

BARTHIUS, RAMIREZ, USSERIUS, HOBBES.

76 VOus avés pû remarquer, Monſieur, par pluſieurs éxemples que je vous ai rapportés, que la curioſité que l'on a fait paroître en France pour appliquer de bonne heure les Enfans à l'étude des belles Lettres, & pour les aſſujettir à un travail réglé & proportionné à leurs forces, n'eſt pas le fruit d'une émulation qui ſe ſoit renfermée dans les bornes du Royaume. Les Pays étrangers n'ont pas fait paroître beaucoup moins de diſpoſition & de bonne volonté, & ils n'ont peut-être pas été beaucoup moins heureux en beaux éxemples. De ſorte que ſi nous nous trouvons obligés de les conſiderer comme étrangers à notre égard, ce n'eſt pas tant pour l'éloignement des lieux ou la difference des mœurs & du gouvernement, que pour le peu de connoiſſance que nous pourrions avoir de ce qui les regarde. Il n'y a que cette raiſon qui ait pû me réduire à vous produire ſi peu d'Allemans, & encore moins d'Eſpagnols & d'Anglois. Mais pour ne leur point donner lieu de nous ſoupçonner de négligence affectée ou de partialité, nous en propoſerons encore ici un de chacune de ces Nations.

BARTHIUS.

§. 1. LEs Allemans ont donné à la Ré- Barthius.
publique des Lettres GASPARD BARTHIUS Gentilhomme Saxon, ſelon la maniére de parler de quelques Auteurs. Il étoit pourtant né à Küſtrin dans la nouvelle Marche de Brandebourg; mais il faiſoit ſa demeure ordinaire à Leipſick. Sa naiſſance eſt marquée au 22. jour de Juin de l'an 1587. & quand je n'aurois rien de particulier à vous dire ſur ſon éducation & ſes premiéres études, il ſeroit pourtant aiſé de juger par leurs ſuites qu'elles ont été excellentes & fort avancées. Nous apprenons de lui-même que n'étant encore que dans la *ſeiziéme* année de ſon âge

1 ¶ *Nullo* pour *nulli* à l'antique.
2 ¶ L'an 1626. Louis Servin mourut le 19. Mars 1626.
5 Il ſe trouve au 50. Livre de ſes Adverſaires.

Barthius. âge il fit un Traité (3) ou une Diſſertation en forme de Lettre ſur la maniére de lire utilement les Auteurs de la Langue Latine, à les commencer depuis Ennius juſqu'à la fin de l'Empire Romain, & à les continuer depuis la décadence de la Langue juſqu'aux Critiques de ces derniers tems qui ont rétabli les anciens Auteurs. C'eſt une compoſition que l'Auteur aſſure ne lui avoir coûté qu'un jour de vingt-quatre heures, mais elle eſt ſi ſerrée & ſi bien remplie, qu'elle nous fait juger que Barthius devoit avoir dès lors une lecture prodigieuſe, & que cette lecture, loin d'être indigeſte ou confuſe, étoit accompagnée du diſcernement néceſſaire pour le bon uſage de tant d'Auteurs dont il prétendoit donner la connoiſſance à l'Ami à qui il adreſſoit ſa Diſſertation. Barthius auroit pû ſe rendre ſuſpect ſans la publication des ſoixante Livres de ſes Adverſaires. Il faut avouer qu'il avoit plus de trente ans quand il les fit imprimer, mais c'eſt un Ouvrage de tant d'années & d'un ſi grand travail, qu'on ne doit pas douter qu'il ne l'eût commencé dès ſon enfance, & qu'il n'eût été très-laborieux dès ce tems-là. Il n'auroit pû faire de ſi grands progrès s'il n'avoit apporté que de l'amour pour l'étude, & de l'aſſiduité au travail. Il avoit d'ailleurs l'eſprit fort beau, vif, aiſé, pénétrant & la mémoire très-heureuſe; de ſorte qu'à l'âge de *neuf* ans il réeita toutes les ſix Comédies de Terence devant ſon Pere, ſans y manquer une ſeule faute (4). A dix ans il perdit ſon Pere qui n'en avoit que cinquante, & qui avoit préſidé à ſes études juſqu'alors avec un Précepteur particulier qu'il avoit ſubrogé pour les tems auſquels il étoit empêché ou abſent. Cet accident fut cauſe qu'on l'envoya continuer ſes études à Iſenach. A *douze* ans il mit tout le Pſautier de David en Vers Latins de toute eſpéce, & il fit imprimer dès la même année d'autres Poëſies en la même Langue: Enfin le Recueil de Silves, de Satires ou Sermons, d'Elégies, d'Odes, d'Epigrammes & d'Iambes qu'il fit imprimer à Wittemberg l'an 1607. comprend toutes les Poëſies qu'il a faites depuis *treize* ans juſqu'à *dix-neuf* (5). Barthius.

Après divers voyages il ſe maria pour la premiére fois en 1630. & pour la ſeconde en 1645. Il mourut le 17. Septembre de l'an 1658.

RAMIREZ.

§ 2. L'Espagne a produit Dom Laurent Ramirez del Prado, qui étoit preſque de même âge que Barthius, & qui mourut la même année que lui au mois d'Octobre le 22. jour. Cet Auteur étoit encore fort jeune lorſqu'il compoſa ſes Commentaires ſur Martial, que l'on fit imprimer à Paris l'an 1607. (6). Joſeph Scaliger vêquit aſſés longtems pour les lire, & tout vieux qu'il étoit il fut ſurpris d'admiration pour l'érudition de ce jeune Auteur, & d'indignation contre Muſambert ou Marcilly qui n'avoit point eu égard à ſon âge dans la Critique qu'il avoit faite de cet Ouvrage. Je ne puis pas préciſément vous marquer l'âge auquel Ramirez travailloit à cet Ouvrage, ni vous ſpécifier rien de particulier concernant l'avancement de ſes études: mais il ſuffit que vous ſachiés qu'il étoit dans ſon adoleſcence au tems de la publication de l'Ouvrage, & que ſes études n'ont point pû n'être pas fort bonnes, ayant été faites ſous le célébre Sanctius. On a eu même ſi bonne opinion des autres Ouvrages de la jeuneſſe de Ramirez, qu'il lui a été dangereux de s'être rendu ſavant de trop bonne heure, & d'avoir eu un Maître ſi habile; parce que cela a donné lieu à diverſes perſonnes de le ſoupçonner d'avoir un peu trop profité des leçons & des cahiers de ſon Maître; ce qui regarde particuliérement le *Pentecontarque*, dont j'aurai peut-être occaſion de vous parler ailleurs. Ramirez.

Dom Laurent Ramirez del Prado fut Conſeiller des Rois d'Eſpagne Philippe III. & Philippe IV. dans diverſes Cours ou Chambres de leurs Etats, & il fut Ambaſſadeur en France pour le dernier auprès du Roi Louis XIII.

US.

4 Au lieu de, *ſans y faire une ſeule faute.*

5 ¶ Leſquelles ne valent toutes rien, non plus que celles qu'il a faites depuis.

6 Nic. Ant. Bibl. Hiſp.

USSERIUS & autres.

Usserius. §. 3. L'Angleterre n'a peut-être pas fourni moins d'exemples de jeunes Enfans devenus ſavans de bonne heure par l'application à l'étude que les autres Nations de l'Europe. Je ne vous ai point parlé du Chancelier *Bacon*, du Poete *Owen*, de Richard de *Montagu*, de Jean *Selden*, de Thomas *Gataker*, du jeune *Barclay*, & de quelques autres que l'on ſait s'être rendus habiles dans leur jeuneſſe, ſoit parce que je ne ſuis pas ſuffiſamment inſtruit de la methode de leurs études ni du ſuccès de leur éducation, ſoit parce qu'ils ne ſont pas devenus Auteurs avant l'âge de vingt ans. Je n'ai pas même cru devoir vous propoſer l'exemple du célébre Jacques USSERIUS, quoique dès ſa plus tendre enfance il ait pû paſſer pour un modéle de piété & de vertu parmi les perſonnes de la Secte où il s'étoit trouvé engagé par ſa naiſſance. J'avois ſujet d'apprehender que cette conduite ne fût point agréable aux perſonnes délicates de notre Communion qui auroient raiſon de ſe plaindre qu'on allât chercher des exemples de Religion & de piété ſolide hors de l'Egliſe Catholique, & qu'on voulût imiter le Roi d'Iſraël, qui envoya conſulter l'Oracle des Philiſtins ayant des Prophétes de Dieu ſur les lieux. J'aurois eu beau dire, que je ne voudrois vous prétenter ces vertus que comme des actions humaines & purement morales, & que je ne vous vanterois le petit Uſſerius Proteſtant, que comme j'ai fait le petit Marc Antonin Païen & le petit Avicenne Mahométan. Le danger auroit toujours paru plus préſent & l'indiſcrétion plus grande: & je vous avouë, que je ſuis moi même ſi délicat & ſi difficile ſur ce ſujet, que je me ſuis réſolu pour cette conſidération de ſupprimer ce que j'aurois eu à vous dire du progrès extraordinaire de ſes Etudes dans les Langues, la Poëtique, l'Eloquence, les Mathématiques, mais ſur tout dans la Chronologie, l'Hiſtoire Sacrée & Prophane, & la Théologie *Hétérodoxe*, pour laquelle il s'étoit rendu Controverſiſte publie dès l'âge de *dix-huit* ans.

HOBBES.

§. 4. JE me contenterai donc de vous dire un mot de Mr. HOBBES (Thomas) l'un des plus grands Philoſophes que l'Angleterre ait jamais portés avec le Chancelier Bacon. Ses études n'ont eu rien d'extraordinaire, ſi ce n'eſt qu'il ſe diſtingua par ſa docilité, & par ſa facilité à comprendre toutes choſes dès l'âge de huit ans (t). Il n'avoit pas plus d'*onze* à *douze* ans lorsqu'il fit une Tragédie Latine qui n'étoit autre choſe qu'une Traduction de la Medée d'Euripide, par laquelle il fit voir qu'il poſſédoit déja les deux Langues & la Verſification. Mais à dire le vrai, ce n'eſt point ce qui a fait le fondement de ſa réputation. Ce n'eſt qu'après vingt ans qu'il s'eſt mis à bâtir de nouveau. Il naquit à Malmesbury le 5. jour d'Avril de l'an 1588. Après avoir fait toutes ſes Etudes au Collége, il entra à vingt ans chés le Baron de Hardwick Comte de Devonshire, & accompagna ſon Fils dans ſes voyages de France & d'Italie, où s'étant apperçu qu'on ſe moquoit de lui parmi les honnêtes gens, lorsqu'il vouloit faire le Philoſophe à la Scholaſtique, & déployer avec parade la Logique dans laquelle il croyoit briller, il renonça pour toujours à la Philoſophie de l'Ecole, & s'étant remis à l'étude du Latin & du Grec qu'il avoit oublié, il cultiva les Belles Lettres pendant quelque tems, juſqu'à ce que la connoiſſance de Mr. Descartes, de Mr. Gaſſendi & du Pere Merſenne Minime lui eût fait appétit de philoſopher à ſa mode, en ſe donnant une liberté ſemblable à celle qu'il leur avoit vû prendre. Il mourut à Hardwick le 4. jour de Decembre l'an 1679. âgé de plus de quatre-vingt-onze ans.

Hobbes.

PASCAL.

77 IL y a dans l'enfance de Mr. PASCAL le jeune & dans la méthode de ſes premiéres études beaucoup de choſes qu'il faut ſe contenter d'admirer. Il y en a d'autres auſſi qui toutes extraordinai-

Pascal.

t Vit. Hobb. per Anonym.

Pascal. ordinaires qu'elles paroiſſent, ne ſont pas ſi éloiguées de nos mauiéres, qu'elles ne puiſſent ſervir d'éxemple aux Enfans. Il étoit né daus l'Auvergne au mois de Juin l'an 1623. & il n'eut jamais d'autre Maître que ſon Pere, ſingularité que nous avons remarquée auſſi dans la perſouue de Mr. Bignon. " Mr. Pascal le Pere „ (1), crut ne pouvoir mieux employer „ le loiſir qu'il s'étoit procuré en quitaut „ ſa Charge de Préſideut en la Cour des „ Aides de Clermont, qu'en inſtruiſant „ lui-même ſon Fils, dont la vivacité „ lui faiſoit coucevoir des eſpérances très-„ avantageuſes. Ce fut la principale rai-„ ſon qui l'obligea de quitter la Provin-„ ce pour s'établir à Paris, dout le ſéjour „ lui paroiſſoit plus favorable pour ſon „ deſſein. On remarquoit ſûr tout dans „ cet Enfant une intelligence admirable „ pour péuétrer le fonds des choſes, & „ pour diſcerner les raiſons ſolides de „ celles qui ne couſiſtent qu'en mots. „ De ſorte que lorsqu'on lui en alleguoit „ de cette deruiére ſorte, ſon eſprit étoit „ incapable de ſe ſatisfaire, & demeuroit „ dans une continuelle agitation jusqu'à „ ce qu'il en eût découvert les véritables raiſons. Une ſois eutre les autres, lorsqu'il n'avoit encore qu'*onze* „ ans, quelqu'un ayant à table ſans y „ penſer frappé un plat de fayence avec „ un couteau, il prit garde que cela ren-„ doit un grand ſon, mais qu'auſſi-tôt „ qu'ou mettoit la main deſſus, ce ſon „ s'arrêtoit. Il voulut en même tems en „ ſavoir la cauſe, & cette expérieuce „ l'ayaut porté à eu faire beaucoup d'au-„ tres ſur les ſons, il y remarqua tant „ de choſes, qu'il en fit uu Traité qui „ fut jugé très-ingenieux & très-ſolide.

„ Cette étrange inclination qu'il avoit „ pour les choſes de raiſonnement, cau-„ ſa une juſte défiance à Mr. ſon Pere, „ qui étoit uu des habiles hommes de Fran-„ ce dans les Mathématiques, que s'il „ lui donnoit quelque entrée dans la Géo-„ métrie, il ne s'y portât plus qu'il ne „ voudroit, & que cela ne l'empêchât „ d'apprendre les Langues. Il ſe réſolut „ donc de lui en ôter autant qu'il pour-„ roit toutes ſortes de connoiſſances. Il „ ſerra tous les Livres qui en traitoient, Pascal. „ & il s'abſtenoit même d'en parler en „ ſa préſence avec ſes Amis. Mais ces „ précautions ne firent qu'exciter la cu-„ rioſité de ſon Fils, de ſorte qu'il con-„ juroit ſouvent ſon Pere de lui apprend-„ dre les Mathématiques, & ne le pou-„ vant obtenir, il le pria au moins de „ lui dire ce que c'étoit que cette Scien-„ ce. Mr. le Préſident Pascal lui répon-„ dit en général, que c'étoit une Scien-„ ce qui enſeignoit le moyen de faire des „ figures juſtes, & de trouver les propor-„ tions qu'elles ont entre elles, & en „ même tems lui défendit d'en parler & „ d'y peuſer davantage. Mais c'étoit „ commander uue choſe impoſſible à un „ eſprit tel que ſon Fils. Auſſi ſûr cet-„ te ſimple ouverture il ſe mit incontinent „ à rêver à ſes heures de récréation; & étant ſeul daus uue ſalle où „ il avoit accoutumé de ſe divertir, il „ prenoit du charbon & faiſoit des figu-„ res ſûr les carreaux, cherchant les moyens, „ par éxemple, de faire un Cercle parfai-„ tement roud, uu Triangle dont les côtés & les augles fuſſent égaux, & au-„ tres choſes ſemblables. Il trouvoit tout „ cela facilement, en ſuite il cherchoit „ les proportions des figures entre elles. „ Mais comme le ſoin que Mr. ſon Pe-„ re avoit eu de lui cacher toutes ces „ choſes avoit été ſi grand qu'il n'eu ſa-„ voit pas même les noms, il fut con-„ traint de ſe faire lui-même des défini-„ tions. Il appelloit un Cercle, *un Rond*, „ une Ligne, une *Barre*; & ainſi des au-„ tres. Après ces définitions il ſe fit des „ axiomes, & enfin il fit des démouſtra-„ tions parfaites; & comme l'on va de „ l'uu à l'autre dans cette Scieuce, il „ pouſſa ſes recherches ſi avant qu'il en „ vint jusqu'a la trente-troiſiéme Propo-„ ſition du premier Livre d'Euclide.

„ Comme il en étoit là-deſſus, ſon „ Pere eutra par hazard dans le lieu où il „ étoit, & il le trouva ſi fort appliqué, „ que l'Enfant fut long-temps ſans s'ap-„ percevoir de ſa venuë. On ne peut „ dire lequel fût le plus ſurpris, ou le „ Fils de voir ſon Pere; à cauſe de la „ défenſe expreſſe qu'il lui avoit faite; „ ou

1 Préf. du Traité de l'Equilibre des Liqueurs &c.

Pascal. „ ou le Pere, de voir ſon Fils au milieu „ de toutes ces figures. Mais la ſurpri- „ ſe du Pere fut bien plus grande, lors- „ que lui ayant demandé ce qu'il faiſoit; „ il lui dit, qu'il cherchoit *telle choſe*, „ qui étoit juſtement la trente-deuxiéme „ Propoſition du premier Livre d'Eucli- „ de. Il lui demanda enſuite ce qui l'a- „ voit fait penſer à cela, & il répondit „ que c'étoit qu'il avoit trouvé *telle au- „ tre choſe*, & ainſi en rétrogradant & ex- „ pliquant toujours par ſes noms de *barre* „ & de *rond*, il en vint juſqu'aux défi- „ nitions & aux axiomes qu'il s'étoit for- „ més.

„ Mr. Pascal le Pere fut tellement é- „ pouvanté de la grandeur & de la for- „ ce du génie de ſon fils, qu'il le quitta „ ſans pouvoir dire un mot, & il alla „ ſur l'heure chés Mr. le Pailleur ſon a- „ mi intime, qui étoit auſſi très-habile „ dans les Mathématiques. Lorſqu'il y „ fut arrivé, il y demeura immobile com- „ me un homme transporté. Mr. le Pail- „ leur voyant cela, & s'appercevant mê- „ me qu'il verſoit des larmes en fut ef- „ frayé, & le pria de ne lui pas céler „ plus long-tems la cauſe de ſon déplai- „ ſir. Je ne pleure pas, lui dit Mr. Pas- „ cal, d'affliction, mais de joie. Vous „ ſavés les ſoins que j'ai pris pour ôter „ à mon fils la connoiſſance de la Géomé- „ trie, de peur de le détourner de ſes an- „ tres études; cependant voyés ce qu'il a „ fait. Sur cela il lui conta tout ce que „ je viens de dire, & lui dit tout ce que „ ſon fils avoit trouvé de lui-même. Mr. „ le Pailleur n'en fut pas moins ſurpris „ que le Pere même, & lui dit qu'il ne „ trouvoit pas juſte de captiver plus long- „ tems cet eſprit, & de lui cacher ces „ Sciences; qu'il falloit lui laiſſer voir les „ Livres qui en traitoient ſans le con- „ traindre davantage. Mr. Pascal ſe laiſ- „ ſa vaincre à ces raiſons, & donna les „ Elemens d'Euclide à ſon Fils qui n'a- „ voit encore que *douze* ans. Jamais En- „ faut ne lut un Roman avec plus d'avi- „ dité & de facilité qu'il lut ce Livre, „ lorſqu'on le lui eut mis entre les mains. „ Il le vit & l'entendit tout ſeul ſans a- „ voir jamais eu beſoin d'aucune explica- „ tion, & il y entra d'abord ſi avant, qu'il Pascal. „ ſe trouvoit à cet âge régulièrement aux „ Conférences qui ſe faiſoient toutes les „ ſemaines, où tous les plus habiles gens „ de Paris s'aſſembloient pour y porter „ leurs Ouvrages, ou pour éxaminer ceux „ des autres. Le jeune Mr. Pascal y tint „ dès-lors ſa place auſſi-bien qu'un autre, „ ſoit pour l'éxamen, ſoit pour la pro- „ duction. Il y portoit auſſi ſouvent que „ perſonne des choſes nouvelles, & il eſt „ arrivé quelquefois qu'il a découvert des „ fautes dans des propoſitions qu'on éxa- „ minoit dont les autres ne s'étoient pas „ apperçûs. Cependant il n'employoit à „ l'étude de la Géométrie que les heures „ de récréation, apprenant alors les Lan- „ gues que ſon Pere lui montroit. Mais „ comme il trouvoit dans ces Sciences „ la vérité qu'il aimoit en tout avec une „ extrême paſſion, il y avançoit tellement „ pour peu qu'il s'y occupât, qu'à l'âge „ de *ſeize* ans il fit un Traité des Co- „ niques qui paſſa au jugement des plus „ habiles pour un des plus grands efforts „ d'eſprit qu'on ſe puiſſe imaginer. Auſſi „ Mr. Descartes qui étoit en Hollande „ depuis long-tems l'ayant lû, & ayant „ ouï dire, qu'il avoit été fait par un en- „ fant de ſeize ans, il aima mieux croire „ que Mr. Pascal le Pere en étoit le vé- „ ritable Auteur & qu'il vouloit ſe dé- „ pouiller de la gloire qui lui appartenoit „ légitimement, pour la faire paſſer à ſon „ Fils, que de ſe perſuader qu'un enfant „ de cet âge fût capable d'un Ouvrage „ de cette force, faiſant voir par cet é- „ loignement qu'il témoigna de croire n- „ ne choſe qui étoit très-véritable, qu'el- „ le étoit en effet incroyable & prodi- „ gieuſe.

Pour finir ce que Mr. Pascal le jeune a fait ſur les Mathématiques au-deſſous de vingt ans, nous ajouterons qu'il n'en avoit que *dix-neuf* lorſqu'il inventa la Machine d'Arithmétique que l'on conſerve au Cabinet du Roi, & dans celui de quelques autres perſonnes de conſidération (1). C'eſt une machine d'une invention admirable, on l'a eſtimée l'une des choſes les plus extraordinaires qu'on eût encore vûe juſqu'alors: puis nous la confi-

1 Penſ. de Pasc. Préf.

2 Vie de Bl. Pascal par Madame Perier.

Pascal. conſidérons, moins nous pouvons nous empêcher d'admirer l'effort prodigieux qu'il a fait faire à ſon imagination & à ſon eſprit pour une telle production. Il fit outre cela diverſes expériences de Phyſique, & particuliérement ſur le vuide, tant à Paris qu'à Rouen, lorsque Mr. ſon Pere y étoit Intendant de Juſtice. Mais vous remarquerés, Monſieur, que tous ſes éxercices n'étoient que l'occupation du tems que le jeune Pascal étoit obligé de donner à la récréation (2). L'Étude des autres Arts & des autres Sciences rempliſſoit toutes les heures de la journée qui ſont ordinairement deſtinées au travail. Son Pere lui en faiſoit un devoir réglé qu'il prétendoit éxiger de lui à point nommé, ſi l'Enfant n'eût toujours eu grand ſoin de le prévenir, & de le ſatisfaire avant terme pour ſe le rendre plus facile dans l'indulgence qu'il lui demandoit pour les Mathématiques. Ainſi il ſe rendit fort habile en très-peu de tems dans la connoiſſance des Langues, des Humanités, de la Philoſophie ancienne & moderne. Je ne vous parle point de diverſes autres Sciences qu'il continua d'étudier après vingt ans, quoiqu'il les eût commencées auparavant. Il ſuffit de vous dire, que juſqu'à ce qu'il ſe fût borné à l'étude de ce qui concerne uniquement la Religion Chrétienne, il ne s'étoit pas ſoucié d'arrêter la paſſion qu'il avoit toujours euë de tout ſavoir. Mais ce qui eſt aſſés extraordinaire à un eſprit auſſi curieux qu'étoit le ſien, il ne s'étoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant toujours borné ſa curioſité aux choſes naturelles (3). Je vous ai rapporté l'Acte que Mr. Bignon avoit donné publiquement de ſa reconnoiſſance envers Mr. ſon Pere, pour les ſoins qu'il avoit pris de le former lui-même dans l'étude & dans la vertu. Mr. Pascal a ſouvent fait paroître les ſentimens d'une ſemblable reconnoiſſance. On lui a entendu dire pluſieurs fois qu'à toutes les obligations qu'il avoit à Mr. ſon Pere, il joignoit celle d'avoir réduit ſa curioſité dans les bornes néceſſaires & d'en avoir prévenu le mauvais uſage; qu'il lui avoit donné pour „ maxime que tout ce qui eſt l'objet de „ la Foi ne ſauroit l'être de la Raiſon, Pascal. „ & beaucoup moins y être ſoumis.

„ Ces inſtructions qui lui étoient réitérées par un Pere pour qui il avoit „ une très-grande eſtime, & en qui il „ voyoit une grande ſcience accompagnée „ d'un raiſonnement fort & puiſſant, faiſoient tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, „ que quelques diſcours qu'il entendît „ faire aux Libertins, il n'en étoit nullement ému & quoiqu'il fût fort jeune, „ il les regardoit comme des gens qui étoient dans ce faux principe que la „ Raiſon humaine eſt au deſſus de toutes „ choſes, & qui ne connoiſſoient pas la „ nature de la Foi.

Mr. Pascal (Blaiſe) mourut à Paris le 19. jour d'Aouſt de l'an 1662. âgé de trente-neuf ans & deux mois.

VERJUS.

78 MOnſieur l'Abbé VERJUS que Mr. de Launoy a compté parmi les Docteurs de Navarre, & qui eſt appellé néanmoins Docteur de Sorbonne dans le Privilége de ſes Panégyriques, étoit d'une des bonnes & des anciennes familles de la Robe dans Paris. Il vint au monde l'an 1630. né d'un Pere Sécrétaire du Roi, & aîné de trois freres célébres par leurs profeſſions & par leurs capacités. L'Extrait que je vais vous donner de ce que l'on a écrit touchant ſon éducation & ſes études, vous fera voir ſi c'eſt au hazard ou à la Providence qu'il faut attribuer l'occaſion que le tems de ſa mort m'a donnée de le joindre immédiatement à Mr. Pascal. Vous jugerés auſſi ſi l'oppoſition qu'on pourroit faire de l'un & de l'autre eſt capable de former un Paralléle qui ſoit juſte, égal, & bien continué. L'Auteur de ſa Vie prétend que le portrait qu'il nous en a fait peut être conſidéré comme *une méthode particuliére pour devenir ſavant*, c'eſt ce qui m'oblige de le copier en l'abrégeant auſſi fidellement que j'ai fait celui qui nous a fait l'abrégé de la Vie de Mr. Pascal. Verjus.

„ Les premiéres inclinations ſont les „ préſages les plus certains du reſte de „ la vie. Si celles que Mr. Verjus a fait „ paroî-

3 Préf. des Penſ. de B. Pasc.

Verjus. „ paroître dès ſa plus tendre Enfance ne „ ſont des traits néceſſaires à ſon portrait, elles peuvent être une aſſés belle ébauche d'un mérite plus formé & „ d'une vertu plus achevée qu'on y veut „ peindre. L'inclination qu'il a eue pour „ les Lettres parut auſſi-tôt qu'il pût les „ connoître. Dès l'âge de *cinq* à *ſix* ans „ la Danſe & le Luth & les autres honnêtes divertiſſemens ausquels on vouloit commencer dès-lors de le former, „ lui paroiſſoient des études difficiles: au „ lieu que l'étude lui ſembloit un jeu & „ un divertiſſement. Il avoit de l'adreſſe & de la diſpoſition pour ces ſortes „ d'éxercices du corps, mais il n'en trouvoit déja pas le loiſir, tant ſon inclination le portoit à ceux de l'eſprit, & à „ aimer les Livres & le Cabinet (1).

Mr. Verjus n'avoit pas mauvaiſe raiſon de conſidérer la Danſe & le Luth comme une véritable étude. Elle paſſe maintenant pour l'un des traits de la politeſſe de notre Nation, qui ſe vante de s'être élevée au deſſus des Romains par cet endroit, & d'avoir cette conformité avec les anciens Grecs dans le tems qu'ils faiſoient la portion la plus délicate & la plus polie du Genre Humain. Vous ſavés, Monſieur, que la Danſe entroit autrefois dans le culte extérieur que les Hébreux rendoient à Dieu, & qu'elle faiſoit partie du ſervice divin, au moins du tems de David & de Salomon auſſi-bien que les inſtrumens. On la conſidéroit comme une troiſiéme eſpéce de Muſique, conſiſtant dans la meſure des geſtes & de l'Action, comme les deux autres conſiſtent dans celle du ſon des Inſtrumens, & du chant de la Voix. Aſſurés ſur les belles diſpoſitions de Mr. Verjus dans ſa premiére enfance, qu'il n'a point fait de la Danſe & du Luth le mauvais uſage qu'en font les autres, nous pouvons légitimement le louer d'avoir sû cette double Muſique dès ſon bas âge. Nous ajouterions même qu'il auroit paſſé le célébre Epaminondas dans la gloire de ces éxercices, ſi Mr. de Launoy (2) pouvoit en être un bon garant.

Mr. Verjus ayant commencé dès le „ même âge (3) d'apprendre avec une fa- „ cilité incroyable les principes de la Lan- Verjus.
„ gue Latine, & ſes Maîtres ne pouvant „ presque ſuivre l'activité de cet Enfant „ ni ſatisfaire le déſir ardent qu'il avoit „ de ſavoir beaucoup de choſes, il fut „ mis enſuite entre les mains des Peres „ Jéſuites à l'âge de huit ou neuf ans, „ & il n'y eut pas été pluſieurs mois „ qu'on le vit profiter ſi heureuſement „ des ſoins & de la conduite de ces Peres, qu'il ſurpaſſa bientôt tout ce qu'on „ en eût pû eſpérer, & ne manqua presque jamais de remporter tous les avantages dont on a coutume de picquer l'induſtrie & le courage des Enfans.

„ Si ces petits ſuccès entretenoient ſa „ paſſion pour l'étude, ſon ardeur s'accrut bien davantage un ou deux ans „ après Car trouvant déja quelque facilité à l'intelligence des Auteurs, dont „ les enfans de cet âge n'ont pas accoutumé de ſavoir encore les noms, „ il s'y appliqua ſi heureuſement aidé de „ quelques Commentaires, & de l'induſtrie de ſes Maîtres, qu'on le vit bientôt auſſi verſé dans tous les Ecrivains „ du ſiécle d'Auguſte, que s'il y eût employé pluſieurs années d'étude & une „ parfaite maturité de jugement. De ſorte que ceux qui avoient ſoin de ſa conduite, voyant un petit Enfant faire des „ progrès ſi extraordinaires dans les Lettres, n'en parloient que comme d'un „ prodige d'esprit, de mémoire, & de jugement.

„ C'eſt par une belle ſuite de leurs „ ſoins qu'il ſe mit de ſi bonne heure à „ lire & à éxaminer avec un choix judicieux tous les bons Auteurs Latins: „ & qu'un Enfant de *douze* ans ſût juger des Génies, des différens ſtyles; „ qu'il tint un compte éxact des années „ & des choſes remarquables de chaque „ Hiſtorien, des endroits les plus éloquens des Orateurs, & des plus belles „ penſées des Poëtes. Il ne liſoit aucun „ Hiſtorien dont il ne fît un abregé pour „ le ſoulagement de ſa mémoire, dont „ il n'étudiât l'esprit, la politique, & les „ divers interêts qui l'avoient fait parler, „ & dont il ne remarquât la conduite.

„ Il

1 Préf. de l'Anonym. ſur les Panegyr. de Mr. Verjus.

Verjus. „ Il ne liſoit aucun Poëme ni aucune „ piéce de vers dont il ne mît le deſ- „ ſein & la ſuite ſur le papier; dont il „ n'examinât la Fable & l'induſtrie; dont „ il ne jugeât à la rigueur ſuivant les ré- „ gles de ceux qui en ont donné des „ préceptes; & dont il n'apprît par cœur „ les vers les plus ingénieux & les plus „ inſtructifs. Il ne liſoit enfin aucune „ piéce d'Eloquence qu'il n'en fît l'ana- „ lyſe, qu'il n'en remarquât ſoigneuſe- „ ment tout l'artifice, & qu'il ne prît ſoin „ d'en retenir les plus beaux endroits. „ On a trouvé après ſa mort encore u- „ ne partie de ces remarques & de ces „ recueils qu'il faiſoit alors: & il n'y a „ perſonne qui ne ſoit ſurpris du juge- „ ment qui y paroît & du travail dont cet „ Enfant étoit capable.

„ Il avoit commencé dès ce tems-là „ de pratiquer ce qu'il garda toujours de- „ puis jusqu'à ſa derniére maladie, de ne „ paſſer aucun jour ſans apprendre par „ cœur quelque choſe de ces endroits „ choiſis à une heure qu'il s'étoit pres- „ crite pour cela. De ſorte que s'étant „ rempli la mémoire de tout ce qu'il y „ avoit de meilleur dans les Auteurs: & „ ſon choix étant auſſi ſolide que eu- „ rieux, il ſembloit qu'il n'y eût rien à „ deſirer de chaque Auteur au delà de ce „ qu'il en ſavoit. C'eſt ce qui lui don- „ na depuis cette facilité abondante de „ traiter de toutes ſortes de ſujets diffé- „ rens & de chaque Science avec la mê- „ me profondeur & la même ſolidité que „ s'il n'avoit employé toute ſa vie qu'à en „ étudier une ſeule.

„ Cette prudence qui avoit avancé ſa „ jeuneſſe de tant d'années ſe faiſoit re- „ marquer principalement dans l'ordre, „ la diſpoſition & la conduite de ſes é- „ tudes, & elle eut pû lui ſervir de re- „ gle pour le reſte de ſa vie: mais ſa mo- „ dération ne parut pas également à re- „ tenir ſa paſſion pour les Lettres, & à „ l'empêcher de faire avec excès ce qu'il „ faiſoit toujours avec beaucoup de mé- „ thode. Ses veilles indiscrétes lui atti- „ rérent une fluxion ſur le genouil qui „ penſa dès lors le faire mourir entre les „ mains des Médecins & des Chirurgiens, „ qui exercérent ſur lui pendant deux ans „ toutes les cruautés de leur art & de Verjus. „ leurs remédes. Les grandes douleurs „ qu'ils lui faiſoient ſouffrir ne purent lui „ faire oublier les plaiſirs qu'il goûtoit „ dans l'étude. Il fût pendant cette ma- „ ladie Ciceron entier par diverſes fois, „ de la maniére que Quintilien veut qu'on „ liſe les livres excellens, le prenant pre- „ miérement par petites parties & propor- „ tionnées à l'étenduë de ſa mémoire, „ répétant enſuite ces endroits, les con- „ ſiderant & les examinant pluſieurs fois, „ & reliſant après tout de ſuite l'ouvra- „ ge entier dont ils étoient tirés. Il re- „ lut auſſi pendant ces deux années tous „ les anciens Poëtes & Hiſtoriens Latins, „ dont les délices charmoient ſi fort ſes „ maux, que c'étoit les augmenter que „ de le priver de ces lectures.

„ Ayant été guéri de cette indiſpoſi- „ tion, il fût envoyé à l'âge de treize „ ans à ſes éxercices du College, où ſe „ ſentant aſſés établi dans l'uſage de la „ Langue Latine, il ſe mit fortement à „ étudier la Langue Grecque, & à éxercer „ ſon ſtyle dans l'une & l'autre avec tant „ de ſuccès, qu'il ne compoſoit rien qui „ reſſentît la foibleſſe d'eſprit & de juge- „ ment, ou le défaut de connoiſſance, „ ou quelque autre des imperfections or- „ dinaires à ceux de cet âge. Ses Amis „ ont gardé des productions de cet eſprit „ d'Enfant ſi achevées, qu'il y auroit peut- „ être peu de doctes qui dûſſent avoir „ honte de les avoir produites dans la „ plus parfaite maturité: & leur pureté „ pourroit encore être admirée de pluſieurs, „ comme autrefois elle étonna ſouvent „ les Perſonnes ſavantes qui lui voyoient „ faire ces Piéces d'eſprit. Il inventoit „ lui-même les deſſeins qu'il éxécutoit „ enſuite en leur donnant tous les agré- „ mens dont ils étoient capables: de ſor- „ te que le Pere Petau diſoit de lui, „ que c'étoit un Enfant dans les Ouvra- „ ges duquel on ne pouvoit rien remar- „ quer de puerile, & que c'étoit un E- „ colier qui pouvoit paſſer pour un Maî- „ tre fort habile, ſi l'on en jugeoit par „ ſes productions. Ces Etudes des Au- „ teurs anciens Grecs & Latins, ne l'em- „ péchoient pas de voir auſſi les Oeuvres „ de ceux des derniers ſiécles qui ont „ bien

a Hiſt. Coll. Navarr. cap. 115. pag. 841.

1 3 Préf. de ſes Panegyr.

Verius. „ bien écrit en Latin & en notre Langue. Il en faiſoit d'ordinaire, ou en „ entendoit lire au ſortir de table, lorsqu'il ſe croyoit moins propre à de plus „ fortes études auſquelles il vouloit apporter une application entiére. Il ne „ paroiſſoit auſſi aucun Ouvrage nouveau „ qui eût quelque choſe de recommandable, qu'il ne parcourût dans ces mêmes heures perduës. Et quoique ces „ lectures fuſſent presque ſon unique jeu „ & ſon ſeul divertiſſement, il ne laiſſoit „ paſſer aucun de ces preſens que tant „ d'illuſtres Auteurs font au Public, qu'il „ n'en fît une Critique dont ils euſſent „ peut-être pû tirer le même profit qu'il „ en prétendoit pour lui ſeul. Il croyoit „ comme Quintilien, qu'il n'eſt pas à „ propos que les jeunes gens ne liſent „ que ce qui eſt dans la derniére perfection; mais qu'il y a quelquefois plus „ de profit à reconnoître & à condamner les fautes des autres, qu'a admirer „ ſans ceſſe tout ce qu'ils ont de beau „ & de raviſſant, pourvû qu'on ait auparavant pris le bon goût de ce qu'il y „ a de plus parfait, & qu'on ſe ſoit ſolidement établi dans l'uſage des meilleurs Auteurs.

„ En effet cette maniére de ſe divertir lui fut ſi utile, qu'elle lui donna une facilité incroyable à bien juger de „ toutes ſortes d'Ouvrages, à écrire en „ notre Langue dans une grande pureté, & à faire des Vers François fort „ aiſés & fort ſpirituels, qu'on pourroit „ mêler avec ceux qu'il fit depuis en diverſes occaſions, ſans craindre qu'on „ s'apperçût du bas âge de leur Auteur. „ Ayant été mis enſuite ſous un ſavant „ Profeſſeur de Philoſophie, il voulut „ ſuivre la maxime qu'il avoit déja priſe „ pour régle de ſa conduite, de commencer toujours l'étude d'une choſe „ par la lecture des Auteurs qui y ont „ le plus excellé, & de conſulter les Originaux devant que de s'être accoutumé aux défauts des Copies. Il commença ſes études de Philoſophie par une lecture éxacte d'Ariſtote, de Platon „ & d'Euclide, dont il acquit une intelligence ſi particuliére par ſa méditation „ & par l'aide de Pacius ſur Ariſtote, „ de Marcile Ficin ſur Platon, & de „ Clavius ſur Euclide, qu'il s'en fit lui- Verius. „ même comme un Cours entier de Philoſophie qu'il appliquoit à toutes les „ quettions de ſes Profeſſeurs. De ſorte „ qu'il étoit dans l'Ecole autant le Diſciple de l'Academie & du Lycée, que „ de ceux dont il prenoit les Leçons.

„ Il profita tant de l'entretien reglé „ de ces trois grands Maitres des Sciences qu'il liſoit & dont il faiſoit des Recueils en Grec ſans l'aide d'aucun Traducteur, qu'il avouoit lui-même lorsqu'il les reliſoit pluſieurs années après, „ qu'il avoit fait à la verité cette premiére lecture de ces Auteurs ſans avoir „ une partie de toutes les vûës & de „ toutes les lumiéres qu'il avoit acquiſes depuis; mais qu'il avoit auſſi en partie l'obligation de toutes ces vuës & „ de ces lumiéres à cette premiére lecture. Il reconnoiſſoit qu'elle l'avoit „ accoutumé à accompagner ſes études „ de beaucoup de réfléxions & à former „ ſur toutes choſes ces doutes par où „ commencent toujours les Sciences les „ plus certaines: qu'elle l'avoit affermi „ dans pluſieurs principes où il auroit ſans „ ceſſe chancelé, faute de les méditer: „ qu'elle l'avoit rendu curieux de la véritable Philoſophie, & lui avoit fait ſouhaiter de n'ignorer aucune des opinions „ des autres.

„ On ne doit pas s'étonner, que s'établiſſant de ſi bonne heure dans les belles connoiſſances, il commença à déplorer ſouvent la maniére aſſés ordinaire de compoſer des Traités ſans en „ avoir étudié les matiéres, & d'enſeigner „ des Sciences ſans les avoir jamais approfondies, de piller impunément d'autres Auteurs, & s'approprier des biens „ qui ne ſont pas même ſouvent à ceux „ chés qui l'on fait ces larcins. Il diſoit, que c'étoit de là que venoit le „ désordre & l'embarras de la plupart de „ ces *Cours de Philoſophie* imprimés & „ manuſcrits dont on pourroit remplir de „ grandes Bibliothéques, que les Auteurs „ de ces compilations ſont rarement renfermés dans les bornes de leur ſujet; „ que ce n'eſt pas eux, mais toujours „ quelque autre qui parle pour eux; qu'ils „ prennent des concluſions tirées de principes tout-à-fait oppoſés & ſe contre-

„ diſent

Verjus. „ diſent en mille endroits pour n'avoir
„ pas dérobé avec aſſés de ſuite & de
„ méthode; & que n'ayant pas la force
„ de ſe former eux-mêmes leurs opinions
„ & d'établir leurs ſentimens ſur leur mé-
„ ditation, il ſe trouve enfin qu'ils ſont
„ Epicuriens dans leur maniére de philoſo-
„ pher, lorſqu'ils y penſent le moins;
„ puiſque le propre de cette Secte étoit
„ d'avancer quantité de fort belles choſes
„ & fort ſubtiles, mais ſouvent tout-à-
„ fait oppoſées, & dont les unes détrui-
„ ſent les autres.

J'étois réſolu, Monſieur, de ne vous préſenter que cette premiére moitié du Portrait de Mr. Verjus, la croyant ſuffiſante pour notre deſſein, & j'en ai uſé de même à l'égard de Mr. Paſcal que j'ai laiſſé au milieu de la courſe de ſes études. Mais je trouve tant d'autres choſes qui toutes ſublimes qu'elles ſont, ſemblent avoir fait encore l'occupation de ſon âge d'adolescence; & j'ai remarqué dans la maniére dont il les a étudiées, tant de conformité avec ce que j'oſe eſperer de vous, que je ne puis me diſpenſer de vous en entretenir au moins en général, quand notre Lecteur devroit tomber dans l'impatience.

Vous pouvés être d'une profeſſion qui n'éxigera pas de vous une étude auſſi particuliére de la Théologie que celle que ſon état lui avoit fait embraſſer. Mais quelle que puiſſe être cette profeſſion, elle ne vous diſpenſera jamais de l'obligation de joindre les Sciences Divines & Eccléſiaſtiques aux Sciences Humaines & Profanes; obligation qui eſt commune à ceux qui ſont deſtinés aux Magiſtratures & à ceux qui ſont appellés aux fonctions Eccléſiaſtiques. Ainſi, Monſieur, vous trouverés autant de profit que de plaiſir à remarquer que Mr. Verjus ayant pris
„ tant de ſoin pour ſe diſpoſer aux con-
„ noiſſances profanes de la Sageſſe humai-
„ ne, crut qu'il ne devoit pas approcher
„ du Sanctuaire ni entrer dans les con-
„ noiſſances Divines ſans s'y préparer.
„ Il le fit par une recherche particuliére
„ du mérite & des Ecrits des meilleurs
„ Ecrivains Eccléſiaſtiques, & par une é-
„ tude éxacte de quelques abregés de Chro-
„ nologie, des Conciles & des Decrets,
„ ajoutant à cela une étude & une mé-
„ ditation aſſiduë de l'Ecriture Sainte, & Verjus.
„ ſur tout du nouveau Teſtament, qu'il
„ avoit appris auparavant preſque tout par
„ cœur, auſſi bien que les Pſeaumes &
„ les Livres de la Sageſſe. Il ne voulut jamais ſe donner la peine d'écrire les Traités ou Cahiers que dictoient ſes Profeſſeurs, ni perdre à ſi grands frais un tems dont on pourroit faire un meilleur uſage. Les raiſons qu'il avoit d'en uſer ainſi ſont ſi importantes & ſi judicieuſes, que l'Auteur de ſa Vie n'a pas cru devoir les diſſimuler. Mais je les ſupprime ici d'autant plus volontiers qu'il eſt plus aiſé de les ſuppoſer. Voici donc comment Mr. Verjus prenoit les Traités de ſes Profeſſeurs. " Après qu'il leur avoit en-
„ tendu expliquer une queſtion, il ſe re-
„ tiroit en ſa chambre pendant qu'il en
„ avoit encore la mémoire toute récen-
„ te, il écrivoit en abregé ce qu'ils a-
„ voient d'ordinaire dicté & expliqué fort
„ au long, & y ajoutoit les raiſons que
„ ſa méditation ou ſa lecture lui four-
„ niſſoit. De ſorte que ces Traités em-
„ belliſſoient ſouvent entre ſes mains, &
„ qu'ils étoient ainſi preſque autant de
„ lui que de ceux qui lui en fourniſſoient
„ le fonds & qui en étoient les premiers
„ Auteurs. Cette conduite n'étoit pas
„ l'effet d'aucun mépris qu'il eût pour
„ ſes Docteurs ou ſes Profeſſeurs. Il ſe
„ les choiliſſoit lui-même ſur ſa propre
„ expérience, ſans ſe fier trop à la répu-
„ tation de brigue ou au bruit commun,
„ qu'il ſavoit n'être pas toujours un té-
„ moin fort fidelle du mérite.

Il faut avoüer que ce ne fut qu'après l'étude de la Théologie Scholaſtique qu'il s'enfonça tout de bon dans les vaſtes Sciences de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Profane, des Conciles, des Controverſes, des Peres & des Interprétes de l'Ecriture: Mais il en avoit jetté les fondemens long tems auparavant, & les commencemens qu'il en avoit étoient ſi grands, que ce qu'il fit après, tout prodigieux que cela fût, en paroiſſoit moins immenſe. Il étoit pourvû de longue main de toutes les diſpoſitions néceſſaires à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; & il avoit acquis de fort bonne heure une connoiſſance éxacte de la Géographie; une *Science fort fidelle* de la Chronologie, dont il s'étoit fait

Verjus. fait lui-même divers petits abrégés fort accomplis ſur les meilleurs Ecrivains; & enfin un uſage très-grand de tous les Auteurs dont il a eu beſoin dans la ſuite. Il appliqua à toutes ſes lectures l'ordre & la méthode d'étudier qu'il s'étoit preſcrite dès ſon enfance: de ſorte que ſi les lectures infinies qu'il a faites depuis l'âge de vingt ans jusqu'à trente-trois ne ſont pas de notre ſujet, au moins ne pourra-t-on pas nier que la méthode de toutes ces lectures n'en ſoit. C'eſt par un effet ou par une conſéquence de cette méthode, qu'en liſant, par éxemple, les Annales de Baronius, il recherchoit toujours les ſources à meſure, & vérifioit chaque choſe ſur les Originaux. Il ſe fit ainſi deux Abrégés différens de l'Hiſtoire Sacrée & Eccléſiaſtique, dans l'un desquels il ſuivoit Baronius, & dans l'autre ſa propre méthode, choiſiſſant à ſa maniére dans tous les Auteurs qui ont écrit en chaque ſiécle, ſoit pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſoit pour la Profane, ce qu'il jugeoit de plus conſidérable ou de plus vrai-ſemblable. Il mettoit dans une colomne ce qui regardoit les affaires temporelles, & dans l'autre les affaires de l'Egliſe; le tout avec tant de clarté, de fidélité & d'éxactitude, que le Public auroit eu lieu d'en eſperer beaucoup de ſoulagement & d'utilité, ſi ou avoit continué dans le deſſein de lui faire part de ces travaux.

„ Mr. Verjus fit de ſemblables Recueils & Abrégés de tous les Conciles généraux & particuliers; des Grecs en Grec, & des Latins en Latin. Et l'on peut dire qu'il n'y a presque aucune difficulté d'Hiſtoire Eccléſiaſtique qui ait donné ſujet de conteſtation entre les Savans, ſur laquelle il n'eût fait une Critique & des Diſquiſitions fort curieuſes, où il n'omettoit rien de ce qui ſe pouvoit dire de plus fort & de plus recherché de part & d'autre. Il y auroit encore de quoi s'épouvanter davantage de tout ce qu'il avoit fait ſur les Peres & ſur l'Ecriture.

„ Mais quelque paſſion qu'il eût pour ces grandes Etudes, il n'abandonna jamais les Lettres Humaines au tems qu'il nommoit ſes heures perduës & ſes promenades, qu'on pouvoit plutôt appeller des changemens d'étude que des divertiſſemens. Ou nous aſſure qu'il n'y a aucun des anciens Auteurs Grecs & Latins, ni même aucun des François, Italiens & Eſpagnols, qui ont le plus de réputation, qu'il n'ait conféré avec ceux qui étoient ſur les mêmes ſujets, ſans oublier les Mémoires & tous les Manuſcrits curieux qu'il pouvoit recouvrer. Mais il en revenoit toujours aux principaux Auteurs des bons ſiécles qu'il a tous marqués de ſavantes Notes, même jusqu'à pluſieurs fois Verjus.

„ Après avoir lû des Livres de raiſonnement, & ſur tout les Polémiques, ſur des ſujets agités de part & d'autre, il avoit coutume de mettre en abrégé à ſa maniére l'ordre de l'Ouvrage & chaque raiſon dans ſa force. De ſorte qu'on a vû quelquefois ceux que de gros volumes écrits par d'excellens Hommes n'avoient pû perſuader d'une vérité, ou déſabuſer d'une erreur, ſe rendre à la lecture d'une ſimple feuille de papier, où il avoit mis ainſi dans un jour avantageux tout ce qui pouvoit ſervir au deſſein d'un long Traité. On étoit ſurpris de trouver dans ces petits réduits plus de beauté qu'on n'en avoit pû découvrir dans de grands pays, & de rencontrer la force des raiſonnemens & la réſolution des plus grandes difficultés en quatre pages, qu'un ſavant Auteur n'avoit pû expliquer en quatre Livres.

„ Il avoit acquis aſſés de connoiſſance de la Phyſionomie ſuperſtitieuſe, de la Chiromantie, des Talismans & de l'Aſtrologie judiciaire, pour les mépriſer & pour déſabuſer ceux qui y avoient quelque créance, à qui il faiſoit voir ſans peine la vanité de leurs régles & de leurs figures. Mais il faiſoit ſi peu d'état de ces connoiſſances, qu'il vouloit qu'on les comptât presque pour rien dans un Homme docte. Il diſoit d'ordinaire, qu'elles ſont les plus aiſées à acquerir, & les plus propres aux Eſprits fort bornés & incapables des autres Sciences; qu'elles ſont auſſi celles qui font le plus perdre de tems, qui donnent le plus de bonne eſtime de ſoi-même à ceux qui les poſſédent,

„ &

Verjus. „ & qui leur acquiérent le plus d'admi- Verjus.
„ ration populaire & le moins de mé-
„ rite & de conſidération parmi les Sa-
„ vans.

„ Il en diſoit preſque autant de ces
„ parties les plus légeres mais les plus
„ ſpécieuſes de la Mathématique qui ſont
„ autant le partage des Charlatans que
„ des Philoſophes. Il croyoit qu'elles ſont
„ de ces choſes qu'il n'eſt preſque pas
„ permis d'ignorer ; mais qu'il n'eſt pas
„ auſſi fort avantageux de ſavoir, & qui
„ contribuent à divertir un Homme de
„ Lettres, plus qu'à le rendre ſavant.
„ De ſorte que s'il tiroit une figure d'Ho-
„ roſcope, s'il dreſſoit un Cadran au So-
„ leil, s'il faiſoit quelque tour de cette
„ Magie innocente des Méchaniques, qui
„ n'eſt ſurprenante & miraculeuſe que pour
„ le Peuple, il falloit qu'il y fût pouſſé
„ par une Compagnie pour laquelle il
„ eût la derniére déférence, & il ne pou-
„ voit ſouffrir qu'on lui en témoignât
„ plus d'eſtime.

La connoiſſance qu'il avoit de la Médecine eſt encore une des acquiſitions de ſon Adoleſcence. Il ne s'étoit pas contenté de la poſſéder dans la meſure ordinaire des grands Philoſophes *dont la ſcience ſe termine où celle des Medecins doit commencer.* " Mais il en avoit examiné
„ ſolidement les queſtions les plus cu-
„ rieuſes, & ſur tout celles de l'Anato-
„ mie, dans laquelle il s'étoit appliqué
„ dès ſon plus bas âge à chercher les
„ principes des Paſſions de l'Ame & des
„ maladies les plus ordinaires du corps.
„ Depuis il avoit lû & étudié ſoigneuſe-
„ ment tous les Ouvrages d'Hippocrate,
„ comme il a paru par un Hippocrate
„ Grec tout marqué de ſa main & tout
„ chargé de ſes Notes de la même ma-
„ niére qu'il avoit fait ſur divers Peres
„ de l'Egliſe & ſur pluſieurs éxemplaires
„ de la Bible d'éditions différentes.

Il avoit auſſi une ſcience fort particuliére non ſeulement de toutes les Sectes & de toutes les Héréſies différentes en matiére de Religion, mais encore de toutes les opinions des Philoſophes, tant anciens que modernes, & de toutes les Diviſions qu'on a vûës en divers ſiécles entre les Savans. Il admiroit particuliérement les Fondateurs & les Chefs de chaque Secte ; & il étoit ſi bien entré Verjus.
dans leur eſprit & dans leurs ſentimens, qu'il ſe rendoit leur diſciple ou leur adverſaire quand il le jugeoit à propos, & ſavoit également les défendre & les combattre. C'eſt ce qu'il n'auroit pû faire avec toute la profondeur & l'étenduë de ſon érudition, s'il n'avoit poſſedé au ſouverain degré la Dialectique & la Rhétorique, qui ſe rencontrent fort rarement enſemble dans une même tête. " Il ſa-
„ voit trop bien quel doit être l'enchaî-
„ nement des Sciences pour ſéparer ces
„ deux Arts où les Maîtres reconnoiſ-
„ ſent une ſi étroite alliance & une reſ-
„ ſemblance ſi parfaite. Il avoit lû ſoi-
„ gneuſement les Commentaires ſur la
„ Rhétorique d'Ariſtote ; il avoit mis par
„ tables tout ce que Ciceron a écrit de
„ cette Science, & en ſavoit par cœur
„ les endroits les plus inſtructifs auſſi bien
„ que de Quintilien, dont il avoit fait
„ pour ſon uſage un bel Abrégé que l'on
„ deſtinoit après ſa mort à l'uſage du Pu-
„ blic. Il n'avoit pas même négligé de
s'inſtruire de la méthode de Raimond Lulle, & de ce que Ramus & les autres y ont voulu innover. Toutes ces connoiſſances lui ſervirent à compoſer un Traité François de la *Rhétorique*, qu'on a eu deſſein de faire imprimer depuis : mais je ne vous dirai pas s'il avoit compoſé cet Ouvrage avant que d'être entré dans les Ecoles de Théologie.

„ Il entendoit également bien la Poë-
„ tique dont il avoit appris les Regles
„ d'Ariſtote, d'Horace, de Picolomini,
„ de Caſtelvetro, de Voſſius & du Pere
„ Donat. Il s'étoit fait en même tems
„ des éxemples de tous les Préceptes de
„ ces Auteurs ſur les Ouvrages des Poë-
„ tes anciens & modernes de diverſes
„ Langues, par l'éxamen éxact qu'il en
„ faiſoit, en mettant d'ordinaire ſes ſen-
„ timens par écrit après les avoir lûs.

„ Il avoit toujours joint à toutes ſes
„ études un ſoin très-grand à marquer
„ tout ce qu'il apprenoit des gens ſavans
„ qu'il fréquentoit, & une précaution fort
„ rare pour ne s'en point trop fier au
„ raport des autres, & pour chercher tou-
„ jours dans les ſources ce qu'il enten-
„ doit citer en converſation ou par ceux
„ qui parloient en Public : de ſorte que

Verjus. „ s'il faiſoit profeſſion d'apprendre de tout „ le monde, il tâchoit auſſi de ne ſe „ laiſſer tromper de perſonne dans les „ Scieuces.

Mais une marque aſſurée du fruit qu'il avoit tiré de tant de lectures & de tant d'études, eſt le grand uſage des Auteurs, & des Langues dans leſquelles ils ont écrit. On ne pouvoit lui citer un endroit de quelqu'un des principaux Auteurs, qu'il n'en dît auſſi tôt le nom; de quelque induſtrie qu'on ſe ſervît pour le lui cacher. Ses Amis ne pouvoient aſſés admirer le diſcernement qu'il faiſoit non ſeulement de tant d'Ecrivains en diverſes Langues, mais encore des Ouvrages différens de chacun en particulier. L'Auteur de ſa Vie témoigne l'avoir vû quelquefois démêler des citations qu'on lui „ donnoit fauſſes exprès, & les attribuer „ à chaque Auteur dont elles étoient tirées; rendre à Ariſtophane ce qu'on avoit prêté à Sophocle ou à Euripide; „ ôter à Sapho & à Alcée des vers dont „ on avoit dépouillé Pindare pour les „ leur donner; reſtituer à Homere ce „ qu'on lui avoit pris pour enrichir Heſiode, Theocrite ou Callimachus; accommoder Xenophon avec Plutarque, „ Dion & Polybe avec Denys d'Halicarnaſſe, Tite-Live avec Salluſte, Catulle & Tibulle avec Ovide; accorder „ les Pline & les Seneques qu'on avoit „ malicieuſement brouillés enſemble, & „ faire droit à tous ſur leur ſtyle, ſans „ que ſouvent les choſes dont il parloit „ puſſent l'aider à cela, parce que ces „ endroits étoient tellement détachés des „ ſujets propres de chaque Auteur, qu'ils „ pouvoient ſans difficulté être attribués „ à un autre ſi l'on n'eût jugé que du ſens.

„ Il avoit la même facilité à diſtinguer les différentes maniéres de ceux „ qui écrivent le mieux en nôtre Langue; & des Auteurs illuſtres qui avoient voulu cacher leur nom au Public pendant que leurs Ouvrages en recevoient des applaudiſſemens, étoient „ étonnés de voir à quels ſignes infaillibles il les avoit reconnus ſur ce qu'il „ avoit vû d'eux auparavant, quoiqu'ils „ euſſent quelquefois affecté de changer „ leur ſtyle, & de prendre un autre caractére. Verjus.

„ Auſſi outre l'éducation heureuſe qu'il „ avoit reçûë, & qui eſt de ſi grande conſéquence pour bien entendre les Langues vulgaires, il avoit étudié la nôtre „ avec tant de méthode, & avoit aidé „ l'uſage qu'il en avoit acquis dans la „ lecture & dans l'entretien de ceux qui la „ parloient & l'écrivoient le mieux de tant „ de réfléxions curieuſes, que l'on pourroit „ en faire un volume de nouvelles Remarques qu'on ne ſeroit pas fâché de „ voir après celles de Mr. de Vaugelas (1).

La facilité & la pureté de ſon Latin étoit encore un des fruits de ſa premiére éducation. Dans la ſuite de ſa Vie il a fait paroître des ſentimens bien oppoſés à la pratique de bien des Régens & de beaucoup de Précepteurs, qui outrent l'éxactitude & la délicateſſe de leurs ſcrupules juſqu'à la ſuperſtition, & qui le plus ſouvent ne ſavent diſtinguer le caractére étranger d'avec le naturel. Pour lui il ne ſe contentoit pas de parler ou d'écrire comme Terence ou Ciceron, mais il entroit toujours dans l'air d'imaginer & d'exprimer les choſes à la maniére des anciens Romains, de ſorte que ce qu'il a écrit en cette Langue en a tout le tour, tout le ſens & toute la vigueur.

Quand Mr. Verjus auroit employé plus de quatre-vingts ans à la quantité immenſe des Lectures & des Ecritures qu'il a faites, cette conſidération ne ſeroit pas ſuffiſante pour nous faire revenir de notre étonnement. Mais qu'aurons-nous à penſer de tout ce que nous venons de voir, lorſque nous ſongerons que Mr. l'Abbé Verjus eſt mort à trente-trois ans (2)? C'eſt une circonſtance qui a pû donner occaſion au Paralléle qu'on a fait de

1 Nous n'avions que Vaugelas alors.

2 L'an 1663. enterré dans le chœur de l'Egliſe de Saint Paul.

3 Spizel. Commen. 30 pag. 916. Infel. Lit.

4 P. Colom. Gall. Orient. pag. 235. & 262.

5 Epiſt. Andr. Riv. ad Sam. Boch. inſert. Catholico orthodoxo ejusd.

6 Examen des Livres attribués à l'Aut. de la Biblioth. Françoiſe, page 156. 412.

7 ¶ Baillet a mal pris le ſens de Sorel, qui à l'occaſion

Verjus. de ſon eſprit & de ſes études avec celles du Prince Pic de la Mirande qui mourut en même âge, après avoir vécu à peu près de la même maniére. Mr. Verjus „ a eu comme lui non ſeulement un eſ„ prit vif & pénétrant, une mémoire à „ ne rien oublier, une belle éducation „ & un grand uſage des Livres : mais „ auſſi une attache continuéle & infati„ gable à l'étude, & un aſſés grand mé„ pris pour toutes les choſes de cette „ vie, qui ſont les plus grands empêche„ mens d'une ſolide doctrine.

BOCHART.

Bochart. 79 LA maniére dont Mr. BOCHART a été élevé dans les études m'eſt entiérement inconnuë, je me contenterai de vous dire qu'elle a réuſſi, & qu'elle a porté ſes fruits de fort bonne heure (3). Il faiſoit des vers Grecs dès ſon enfance, & il nous en reſte encore quelques-uns imprimés à Paris l'an 1613. qu'il avoit faits ſur les Antiquités Romaines de Roſin commentées par Demſter. Je crois auſſi que c'eſt à ſon *Adoleſcence* qu'il faut rapporter la belle & éxacte connoiſſance qu'il avoit de tant de Langues Orientales (4). Il commença par l'Hébreu, & l'on prétend qu'il s'y étoit rendu ſi habile dès ſon plus bas âge, qu'il entendoit parfaitement non ſeulement le texte des Prophétes, mais encore les Commentaires des Rabins. Il apprit enſuite le Syriaque, le Chaldéen & l'Arabe ſous Louis Cappel à Saumur, & ſous Thomas Erpen à Leyde, mais il avoit beaucoup plus de vingt ans lorſqu'il apprit l'Ethiopien ſous Job Ludolf. Mr. Bochart ne s'étoit pas beaucoup moins avancé à proportion dans les autres connoiſſances des Humanités, de l'Hiſtoire & de la Philoſophie ; & la Conférence qu'il eut avec Mr. Veron Controverſiſte Catholique, fait voir qu'il s'étoit mêlé de la Théologie fort jeune. Le Miniſtre Rivet qui ſe diſoit ſon oncle (par alliance) auſſi-bien que le Miniſtre du Moulin, a pris occaſion de cette Conférence pour le complimenter ſur ſa docte jeuneſſe, & pour inſulter à Veron (5). Bochart.

Mr. Bochart s'appelloit Samuel, & étoit natif de Rouen. Il n'étoit qu'un Miniſtre de Caen, & l'on peut dire que pluſieurs de ſes Parens & de ſes Alliés n'étoient que des Miniſtres de Prétendus Réformés. Cependant il étoit d'une des plus honorables familles de ſa Province, & c'eſt tout dire qu'il appartenoit à Meſſieurs Bocharts. Il comptoit parmi ſes Parens & ſes Aïeux des Avocats Généraux dans la Chambre des Comptes, des Intendans des Finances, des Premiers Preſidens du Parlement, & des Conſeillers d'Etat. Il étoit né l'an 1599. & l'on dit qu'il mourut l'an 1667.

SOREL.

80 MAître CHARLES SOREL premier Hiſtoriographe de France en ſon tems, nous a parlé de tous ſes Ouvrages avec tant de ſoin & de naïveté, que ſi tous les Auteurs avoient gardé la même conduite, ils nous auroient fourni de quoi faire pluſieurs gros volumes du Recueil que je viens de vous donner des Enfans qui ſont devenus ſavans, ou qui ſe ſont rendus Auteurs. N'abuſons pas de la bonne opinion que Mr. Sorel a euë de nous, & ne rendons pas inutile la peine qu'il a priſe de nous découvrir ce qu'il a fait depuis l'âge de *quinze* ou *ſeize* ans (6). Sorel.

Il met dans ce compte des *Odes* à la louange du Roi Louis XIII. & de quelques perſonnes de la Cour, avec d'autres *Poëſies* Françoiſes. Il rapporte auſſi quelques Ouvrages en Proſe qu'il témoigne être de même âge. Ce ſont des Romans ou d'autres Traités de fiction comme *les diverſes fortunes de Cleagenor*, où un Poëte de ce tems-là prit quelque ſujet de théatre *du Palais d'Angelie* (7). Les

cuſion de deux Romans, qu'il dit lui avoir été attribués, l'un intitulé, *les diverſes fortunes de Cléagenor*, l'autre, *le Palais d'Angelie*, en parle en ces termes : *Parlera-t-on de quelques Ouvrages en proſe, comme des diverſes fortunes de Cleagenor, où un Poëte du temps prit quelque ſujet de theatre, du Palais d'Angelie, où ſe content diverſes hiſtoires, &c.* On voit que ces mots : *du Palais d'Angelie* commencent un nouveau ſens, & que le Roman ou le Poëte contemporain de Sorel prit un ſujet de théatre, n'eſt autre que *les diverſes fortunes de Cleagénor*.

Scivel. *Les Nouvelles Françoiſes* qu'il y contoit ayant paſſé ſous la preſſe pour la ſeconde fois avec quelques augmentations de leur Auteur, furent appellées *Nouvelles choiſies*. C'étoient de vrais Ouvrages d'enfant, mais tout n'y étoit pas puérile, au moins l'Auteur croyoit-il y avoir employé la vrai-ſemblance, & avoir ſû accommoder ſon ſtyle au ſujet qu'il vouloit traiter. Il nous parle d'un autre Ouvrage qu'il dit être plus relevé, & qui a pour titre *L'Orphiſe de Chryſante*, Hiſtoire Cyprienne écrite ſur le modéle des Hiſtoires Grecques. C'eſt de la Proſe mêlée de Poëſie avec quelques Remarques ſur l'Antiquité. Il fait mention de quelques autres Romans qu'il met encore au rang des fruits de ſa jeuneſſe, quoiqu'il ſemble en faire un peu plus de cas que des piéces que nous avons rapportées. Mais il a eu honte de les reconnoître dans la ſuite, prétendant que ce n'étoient que les premiers *Eſſais de ſes forces*, qu'il n'étoit point obligé de ſe dire l'Auteur de ces Ouvrages qu'il avoit désavoués en les donnant, & qu'il ne les avoit donnés que comme des Livres étrangers, des ſentimens & de la méthode desquels on ne demeure point d'accord.

Dans l'ordre & l'éxamen des Livres qu'il a avoués & qu'il a crus capables de lui faire honneur, il fait mention d'un qu'il compoſa à l'âge de *dix-ſept* ou *dix-huit* ans, & qu'il publia ſous le titre des *Vertus du Roi*. C'eſt une eſpéce de Panégyrique de Louis XIII. & ſon deſſein étoit de donner l'*Exemplaire d'un Monarque Parfait*.

CARAMUEL.

Caramuel. 81 IL ſeroit un peu ſurprenant que Mr. CARAMUEL, qui a fait tant de bruit dans le monde par le nombre & la groſſeur de ſes Livres, & qui a joué tant de perſonnages ſur divers théatres de l'Europe n'eût rien eu de ſingulier & de remarquable dans ſon enfance, ayant à devenir un homme tout extraordinaire dans les autres âges de ſa vie. Il étoit Caramuel. né à Madrid le vingt-troiſiéme jour de Mai de l'an 1606. A peine s'apperçût-on des inclinations de ſon eſprit, qu'on les vit tournées toutes vers les Mathématiques. Un homme qui ſe trouva tout à propos en Eſpagne pour les augmenter & pour les fortifier, fut un Maronite de Syrie nommé Jean Esronite Archevêque ou Patriarche du Mont-Liban, qui s'étoit chargé de l'inſtruire. Il ne s'étoit point aviſé de mettre des bornes à l'ardeur de ſon diſciple, & la paſſion devint ſi violente qu'on auroit eu ſujet de craindre qu'elle ne le mît hors d'état d'apprendre autre choſe ſi ſon Pere n'y eût pourvû de bonne heure. Il ne ſavoit pas encore parler Latin lorsqu'il dreſſa de lui-même des Théſes ſur les mouvemens des Planétes, dont il avoit tiré les propoſitions du Traité de Sacrobosco (1) ſur la Sphére. Ce fut là le premier eſſai qu'il donna au Public de ce qu'il ſavoit faire ſur l'Aſtronomie, mais je ne puis vous dire ſi cet Ouvrage eſt le même que celui à qui Dom Charles de Viſch donne pour titre *Tables des mouvemens céleſtes* (2). Caramuel fit encore des *Ephémérides* dans ſon bas âge; & s'il étoit vrai qu'il ne sût pas encore le Latin lorsqu'il fit paroître ſon premier travail ſur les mouvemens des Planétes, comme l'aſſure Dom Nicolas Antonio, on ſeroit obligé de reconnoître que c'étoit autre choſe, puisque les deux derniers Ouvrages ſont en Latin.

On le mit enſuite à l'étude des Langues & des Humanités, & il courut cette carriére avec tant de rapidité qu'en moins d'un an il ſe vit au bout de la Grammaire & de la Poëtique; & qu'il ſe trouva en état d'entrer auſſi-tôt dans le cours de la Rhétorique. Ceux qui ont vû les projets qu'il fit depuis d'une nouvelle Grammaire (3), & qui ont bien compris jusqu'où alloit la hardieſſe de cette entrepriſe, ne l'accuſeront pas d'avoir mal étudié en Grammaire pour avoir donné ſi peu de tems à cette étude. On ne le ſoupçonnera pas non plus d'avoir trop-

1 Nic. Ant. Bibl. Hiſp. tom 1.
2 Car. Viſch. Bibl. Ciſterc. pag. 178.
3 Dialectico-Metaphyſique, &c.
4 Avec la durée de la prononciation.

Caramuel. trop ſuperficiellement effleuré la Poëtique ou la verſification, lorſqu'on ſaura que dès-lors il faiſoit cent vers en une heure, & qu'il ſavoit imiter la facilité d'Ovide.

On prétend, que ce ne furent point là les ſeules productions de ſon Enfance, c'eſt-à-dire du tems qui a précédé l'étude de la Philoſophie Scholaſtique qu'il alla faire à Alcala au ſortir de la Rhétorique. On y comprend encore quelques autres Ouvrages ingénieux ausquels il voulut donner quelque accroiſſement ou quelque dégré de perfection dans un âge plus avancé. Ces Ouvrages ſont pour parler comme lui 1°. *l'Art Métamétrique*, 2°. *l'Art Rhythmique*; 3°. une *Grammaire Latine* réduite en une méthode nouvelle qui eſt fort différente de ces projets de Grammaire Dialectique dont nous venons de parler, & de ſa Grammaire Audacieuſe. Par le terme de *Métamétrique* il entendoit la partie la plus ſublime de la *Métrique* (4), ou de la Quantité des ſyllabes, qu'on appelle *Meſure* ou *Métre* pour des Vers. C'eſt un Ouvrage qu'il eſtimoit lui-même fort rare & fort nouveau. Il avoit prétendu y faire un tiſſu de Labyrinthes formés par les diverſes combinaiſons des mots, & y donner les Régles des Vers Retrogrades, Symphoniaques, Amœbées, Iſogrammatiques, Protées, Tautogrammatiques, & d'autres eſpéces curieuſes, mais vraiment puériles. Vous comprenés, Monſieur, fort aiſément ce que Caramuel a voulu dire, & quel a été ſon deſſein, ſi vous vous ſouvenés du divertiſſement que je vous procurai il y a quatre ans de tous ces Vers d'artifices & de ces jeux de verſification dont vous vîtes la ſtructure ingénieuſe dans Alſtedius. Mais vous n'avés pas oublié, que je vous fis remarquer alors, que ces amuſemens ſe ſouffroient volontiers dans un Enfant de huit ans pour lui ſervir de recréation, lorſque poſſédant ſûrement ſon Virgile & ſon Horace, il n'eſt plus en état de ſe laiſſer gâter. L'Art *Rhythmique* que Caramuel ébaucha auſſi dans ſon enfance, eſt à l'égard de l'Art *Métamétrique* ce que l'Arithmétique eſt à l'égard de la Géométrie, je veux dire, qu'il regarde la Quantité *diſcréte* des ſyllabes, & repreſente les idées des nombres. Pour ce qui eſt de la *Grammaire Latine*, ſi elle n'a pas eu tout le ſuccès qu'il en attendoit, on peut au moins lui ſavoir gré de la compaſſion qu'il a témoignée pour les Enfans qui ſont ſervilement attachés aux Claſſes des Colléges pendant ſept ou neuf ans pour n'apprendre que leur Grammaire; & l'on peut ſe contenter de louer les efforts qu'il a faits pour racheter ces innocens Forçats, & pour leur faire expédier en un mois ce qui leur coûte tant d'années. Il vaut mieux vous le faire parler lui-même pour expliquer ſon deſſein tel qu'il l'avoit conçû après avoir retouché ſon Ouvrage long-tems depuis: *Grammaticam Latinam ſcripſi pueris noſtris condoleus, ſeptem aut novem etiam annorum diſpendio condemnatis. Puto formam totius Linguæ Latinæ à clari ingenii juvene poſſe horâ unâ intelligi, & menſe uno addiſci, ſi iſtæ novæ Inſtitutiones admittantur* (5).

Caramuel mourut l'an 1682. dans ſon Evêché de Vigevano au Milanez, n'ayant pû poſſéder paiſiblement l'Archevêché d'Otrante auquel il avoit été nommé lorsqu'il étoit Evêque de Campagna & de Satriano au Royaume de Naples, où le Pape Alexandre VII. ſon ancien Ami l'avoit envoyé, après lui avoir fait quitter un riche Evêché qu'il poſſédoit en Bohéme, dans l'eſpérance de toute autre choſe.

COTELIER.

82 MR Cotelier n'étant plus de ce monde, nous a laiſſé par ſa mort la liberté de parler de lui. Mais je ne puis vous dire autre choſe de lui, ſinon, que ſon Pere, après l'avoir parfaitement bien inſtruit dans les Langues, les Belles Lettres & les Mathématiques, vint le préſenter à l'Aſſemblée du Clergé de France l'an 1640. pour le faire connoître, & Cotelier.

5 J. Caram. in Curſ. Liberal. pag. 179. ap. Viſch. & in Catal. ſuor. Oper.

Cotelier. & pour engager les Prélats de l'Egliſe Galiicane à lui faire du bien (1). L'enfant n'avoit alors qu'environ *douze* ans, & l'on donna commiſſion à quelqu'un de „ lui faire faire ſes preuves d'érudition. Il „ expliqua facilement la Bible en Hébreu „ à l'ouverture du Livre, & rendit raiſon des difficultés qui lui furent formées tant ſur la conſtruction de la „ Langue que de ce qui dépendoit des „ uſages des Juifs. Il expliqua *coram-* „ *mens* le Nouveau Teſtament Grec, & „ fit quelques démonſtrations de Mathématique 2). C'eſt ce qui fut cauſe que l'Aſſemblée ordonna que la Penſion de ſon Pere qui n'étoit que de 600. livres ſeroit augmentée de 400. francs, & qu'on lui payeroit comptant la ſomme de cent écus pour l'aider à acheter les Livres néceſſaires.

Mr. Cotelier étoit né vers l'an 1628. (3) d'un Pere qui étoit Miniſtre à Nimes en Languedoc, & qui ſe convertit depuis Il devint Licentié en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, & il fut Profeſſeur en Langue Grecque à Paris. Il y mourut le douziéme jour d'Août de l'an 1686.

DES VIVANS qui ſont ſur l'âge.

83 QUoiqu'il y ait beaucoup de rapport entre l'exercice des Etudes & la pratique des Vertus, nous ſommes obligés de reconnoître, que les termes que Dieu nous a prescrits pour les jugemens que nous pouvons faire des unes & des autres, ne ſont pas les mêmes. La fin des Vertus eſt la Béatitude, & la fin des Etudes eſt la Science. La béatitude n'étant point pour cette vie, il ne nous eſt ni permis ni poſſible même de juger de la ſolidité ou de la fauſſeté des vertus d'une perſonne vivante qu'après ſa mort. Mais la Science étant l'un des biens que Dieu accorde aux hommes en ce monde pour les conſoler de leurs miſéres, & pour les éclairer dans le chemin de la Vertu, il ſemble qu'il nous eſt libre d'en porter notre jugement dès qu'elle ſe fait paroître vraie ou apparente par elle-même ou par ſes effets.

Comme il ne s'agit pas ici d'une Science d'infuſion, mais de cette Science qui fait le mérite de ceux à qui il en coûte pour l'acquerir, je ne crois pas que le tems de la jeuneſſe & moins encore celui de l'enfance, puiſſe être un terme propre à nous faire juger du mérite des jeunes Savans qui ſont au milieu de nous & qui ont encore à vivre. Il faut être parvenu à un âge d'homme, & ſouvent même à l'âge de la vieilleſſe: & il faut ſe voir confirmé dans une réputation acquiſe par dégrés, pour nous donner lieu de conſidérer ſi la douceur des fruits de l'Automne répond bien à la beauté des fleurs du Printems.

Cette réflexion ſuffiroit ſans doute pour mettre à couvert les beaux exemples que je pourrois vous produire d'un aſſés grand nombre d'illuſtres Savans, qui dans l'arriére-ſaiſon de leur vie jouiſſent à nos yeux des glorieux travaux de leur jeuneſſe, qui comblent avec avantage les eſpérances qu'on avoit conçûës ſur le ſuccès des Etudes de leur enfance, & qui accompliſſent de plus en plus les promeſſes qu'ils ont faites au Public dans les Eſſais de leur érudition, de lui faire voir quelque choſe de plus mûr & de plus achevé à proportion de l'avancement de leur âge. Mais la crainte de les avoir pour Lecteurs & pour Témoins de ce que nous dirions d'eux, & le déplaiſir que nous aurions de voir que leur modeſtie pourroit les rendre nos Adverſaires, m'obligent de ſupprimer ici leurs noms, & de m'en tenir aux entretiens particuliers de notre Cabinet. Je me contenterai de vous en donner ici trois, qui me tromperont s'ils entendent jamais parler de nons. L'éloignement des Pays, &

1 Proc. Verb. de l'Aſſembl. de 1641.

2 Bayl. Nouvell. de la Rep. des Lett. du mois d'Août 1686. pag. 977.

3 ¶ Au commencement de Décembre 1627. il fut batiſé le 5. à Beaucaire. D'où il s'enſuit qu'il étoit dans la 59. année de ſon âge, & non pas comme porte ſon Epitaphe dans la 58. lorsqu'il mourut le 12 Août 1686. Voyés Ancillon dans ſes Memoires ſur la Vie de Jean Baptiſte Cotelier.

4 ¶ Les plus Savans ne le nomment pas autrement,

& leur grand âge, ſans parler de leurs occupations, nous préſervent de l'appréhenſion de tomber entre leurs mains; & je prie ceux qui ne veulent pas entendre parler des Vivans, de les conſiderer déja comme des Morts.

VOSSIUS.

Iſaac Voſſius. §. 1. LE premier eſt Mr. VOSSIUS, nommé *Iſaac*, Fils du célébre Gerard Jean, Hollandois habitué en Angleterre, où il eſt Chanoine de Windſor depuis pluſieurs années. Il vint au monde l'an 1618. & il eut trois Freres qui parurent au nombre des Savans dès leur premiére jeuneſſe, & qui ont laiſſé à la Poſtérité des Ecrits qui ne périront qu'avec le Monde, au jugement de François Junius ou du Jon le jeune leur Conſin germain. Iſaac ne fut pas plus mal élevé que le reſte de ſes Freres qui ont eu leur Pere pour leur Maître; & nous concluons de-là, que ſon éducation & ſes premiéres Etudes ont été excellentes. Son érudition s'eſt fait connoître de fort bonne heure, & le Public n'a point paru mal ſatisfait des premiéres preuves qu'il en a faites: mais je ne puis vous dire s'il avoit publié quelque choſe avant le Traité de Géographie d'un ancien Auteur Grec qu'il a pris pour Scylax (4). Si les corrections & les Commentaires qu'il y a faits ſont le premier de ſes Ouvrages, il faut avouer, qu'il n'eſt point devenu Auteur avant l'âge de vingt ans, parce que cet Ouvrage ne parut à Amſterdam qu'en 1639 (5).

SARNELLI.

Sarnelli. §. 2. LE ſecond eſt le Sieur POMPEO SARNELLI, Prêtre Italien natif de Polignano dans la Terre de Bary, Docteur en Droit & Protonotaire Apoſtolique. Le Toppi nous apprend, qu'il n'étoit encore qu'un petit Enfant lorſqu'il compoſa ſon Poëme de Sainte Anne en Langue vulgaire. Il eſt vrai qu'il ne l'a fait imprimer que pluſieurs années après l'avoir fait (6). Mais c'eſt une marque qu'il ne le jugeoit pas mépriſable même dans un âge plus avancé. Sarnelli ne s'étoit pas moins exercé en Proſe qu'en Vers, ni en Latin qu'en Italien. Les Ouvrages qu'il a fait paroître depuis ont fait voir qu'il n'y avoit rien de faux dans les ſignes qu'il donna ſi jeune de ce qu'il devoit être dans la ſuite de ſa vie. Sarnelli.

RANCE'.

Rancé. §. 3. LE troiſiéme eſt Mr. BOUTHILIER DE RANCE' Abbé de la Trappe (7), que nous pouvons conſidérer dans ſon déſert comme un homme encore plus éloigné de nous que Voſſius & Sarnelli, & qui dès le commencement de ſa retraite a bien voulu déclarer, que *le monde étoit mort pour lui*, afin que nous ſuſſions que dès-lors *il étoit mort pour le monde* (8). Il étoit né avec tous les avantages de la Nature & de la Fortune, & pour nous renfermer dans les ſeules qualités de ſon eſprit, nous nous contenterons de dire, qu'il étoit admiré dès ſon enfance pour la beauté de ſon génie, pour ſa vivacité & ſa délicateſſe. On eut ſoin de cultiver de bonne heure ſes beaux talens par la meilleure éducation qu'on pût lui procurer, & il ſût ſi bien cooperer avec ſes Maîtres par l'aſſiduité & l'application qu'il apporta à l'étude, qu'à l'âge de *dix* ans, il ſavoit fort bien les Poëtes Grecs, & Homére ſur tous les autres, & qu'à peine avoit-il *douze* ou *treize* ans lorſqu'il publia une nouvelle édition des Poëſies d'Anacreon avec des Remarques en Grec qui furent admirées des Savans. Cette édition parut *in* 8°. à Paris 1639. & le tems n'a rien diminué juſqu'ici de l'étonnement

ment. Ils doutent ſeulement, comme il y a eu plus d'un Scylax, auquel le περίπλους τῆς Εὐρώπης καὶ Ἀσίας καὶ Λιβύης doit être attribué.

5 ¶ Iſaac Voſſius mourut le 20. Fevrier 1688. & non pas 1689. ni 1691. comme d'autres l'ont dit.

7 En 1660.

6 ¶ Il naquit à Paris le 9. Janvier 1626.

8 Ad Galat. c. 6. v. 14.

Rancé. ment que ces Remarques donnent encore tous les jours à ceux qui les conférent avec la tendreſſe de l'âge où étoit alors leur Auteur (1). Je ne vous parle pas d'une Traduction Françoiſe qu'il fit alors du même Poëte, quoiqu'elle ſe trouvât fort au goût de ceux qui travailloient en ce tems à la perfection de notre Langue, & qu'elle fit voir qu'il n'avoit pas moins de politeſſe pour elle que d'exercice & d'habitude pour la Grecque & la Latine (2).

Une maturité d'eſprit ſi extraordinaire devoit être bientôt ſuivie d'une extinction de brillant, ſelon le calcul des ennemis de l'étude, qui ſont toujours prêts à parier pour la perte des Eſprits de cette nature, qu'ils appellent précoces, ou pour celle de la vie ou du moins de la ſanté, qu'ils eſtiment uſée par les travaux de l'étude. Mais ils n'eurent pas la ſatisfaction de voir tomber Mr. l'Abbé de Rancé dans un pareil accident pendant tout le cours de ſa vie ſéculiére: & lorſqu'il ſembloit leur préparer quelque nouveau triomphe par la réſolution ſurprenante d'aller à la mort par le ſacrifice d'une vie qu'il n'avoit point perduë dans le monde, on peut dire qu'il nous a fourni encore dans cette occaſion de nouveaux ſujets de les confondre. Dieu l'auroit ſans doute confondu lui-même, s'il avoit uſé de colluſion avec ces ennemis de l'étude & du travail: & peut-être n'a-t-il pas été moins trompé qu'eux, de voir que Dieu lui ait prolongé la vie par l'auſterité & par les autres moyens qu'il croyoit devoir la lui ôter. Il s'étoit relégué dans ſon Monaſtére, *non pour y vivre, mais pour y mourir* (3). Son deſſein étoit de ſe conſumer en peu de jours au ſervice & pour la gloire de JESUS-CHRIST: Enfin il ne méditoit rien moins que de ſe défaire promtement, en tournant contre lui-même les armes de la Pénitence. Mais outre qu'il a eu le même ſort que les Antoines, les Palemons, les Pacomes, les Hilarions, les Simeons, les Macaires & pluſieurs autres Anciens à qui les auſtérités exceſſives n'ont rien diminué de la longueur d'une belle vie: le Public a retrouvé, quoiqu'avec un peu d'étonnement, dans les derniers Ouvrages de Mr. l'Abbé de Rancé toute la politeſſe, tout le beau feu, toute la nobleſſe & toute la force d'eſprit qu'on avoit remarquée dans ſa jeuneſſe, avec cette différence que ces excellentes qualités ſe trouvent purifiées par une longue pratique de ſaintes maximes qu'il y enſeigne, & ſanctifiées par l'Eſprit de Dieu qui les lui a dictées (4). Rancé.

DES VIVANS qui ſont encore jeunes.

84 LEs raiſons qui me portent à mettre au nombre des modéles de la Jeuneſſe ſtudieuſe les Savans d'aujourd'hui, qui malgré leur érudition précoce n'ont pas laiſſé de parvenir à une vieilleſſe heureuſe, ſont toutes les mêmes que celles qui doivent nous empêcher de prononcer ſur ceux qui n'ont pas encore évité tous les dangers que leur réputation naiſſante peut courir dans la ſuite de leur vie. La mort précipitée eſt le moindre des Ennemis que cette réputation auroit à craindre. Ses principaux Adverſaires ſont l'interruption ou la diſcontinuation du travail, le relâchement, le découragement, la pareſſe ou la fainéantiſe; une ſotte préſomption; une bonne opinion de ſoi-même trop tôt conçûë; une confiance appuyée ſur des fondemens ruineux & ſujets à être ſappés à tous momens; une reſſource ridicule dans l'artifice des flateurs, dans l'indulgence des connoiſſeurs, dans l'aveuglement & la prévention du Public.

DE

1 ¶ On convient qu'il y auroit lieu d'être ſurpris qu'un enfant de 13. ans eût été capable de donner une pareille édition, mais on eſt perſuadé qu'elle eſt moins de cet enfant que de ſon précepteur.

2 ¶ Cette traduction Françoiſe n'a jamais été imprimée, ni peut-être jamais faite.

3 De la ſainteté & des devoirs de la Vie Monaſtique, Chap. 22. Queſt. 5.

4 ¶ Armand Jean Bouthillier de Rancé Abbé de la Trappe mourut le 27. Octobre 1700. âgé de 75. ans.

Digitized by Google

DE BURTA.

De Burta. §. 1. NOus pourrons cependant nous laiſſer perſuader qu'il eſt ſurvenu quelques autres obſtacles plus honnêtes & plus raiſonnables, qui nous ont empêché d'entendre parler depuis dix ou onze ans d'un jeune Rhetoricien de *treize* à *quatorze* ans (5) étudiant à Toulouſe, où il publia l'an 1677. *in-folio* un Livre Latin qu'on diſoit être de ſa compoſition, & qui avoit pour titre, " *De* „ *l'Hiſtoire Univerſelle* tant ſacrée que pro„ fane, commençant depuis la Naiſſance „ de JESUS-CHRIST & continuant ſur „ la ſuite des Papes, des Empereurs d'Oc„ cident & d'Orient, & des Rois de „ France (6). Si ce jeune Auteur eſt encore dans le monde, il doit avoir beaucoup avancé dans l'érudition depuis tant d'années, & il a eu le loiſir de faire voir par d'autres Ouvrages poſtérieurs qu'il n'y avoit rien d'emprunté, rien de mandié dans ce premier eſſai. Qu'eſt-il donc devenu? Pourquoi n'avons-nous rien vû de lui depuis ce tems-là; & pourquoi n'avons-nous pas l'honneur de le connoître plus particuliérement?

D'ASPE & de MEILHAN.

D'Aſpe & de Meilhan. §. 2. NOus aurons peut-être ſujet de nous plaindre quelque jour d'une ſemblable indifférence dans la conduite d'un autre petit Auteur, qui a paru dans la même Ville depuis quelque tems (7). Il y a trois ou quatre ans qu'on mit au jour un projet de ce qu'il ſavoit ſous le titre Latin d'*Exercitatio triplex*, *Oratoria*, *Poëtica*, & *Mathematica* (8). Il n'étoit âgé pour lors que de *douze* à *quatorze* ans, & il s'offrit en même tems de ſatisfaire publiquement les plus Critiques, comme on dit qu'il fit effectivement, ſur ce qui concerne l'Art Oratoire, l'Art militaire, & ſur les Poëtes Grecs, Latins, Italiens & Espagnols. Il faut ſuſpendre le jugement que l'on en pourroit faire juſqu'à ce que l'on ait les aſſûrances néceſſaires de la ſuite de ces beaux commencemens, & que l'on ſe trouve confirmé dans cette premiére opinion par quelque nouvel Ouvrage d'une érudition qui n'ait plus beſoin du miniſtére d'autrui. D'Aſpe & de Meilhan.

DE COURT, FATIO, DE LONGEPIERRE, DE LOUVOIS,

MR. LE DUC DU MAINE.

§. 3. SI les Ennemis de l'étude prétendoient tirer quelque avantage contre nous du repos ou du déſiſtement de ces jeunes Meſſieurs qui ſemblent s'arrêter à l'entrée de la carriére, & qui nous donnent occaſion de leur dire aux termes de l'Apôtre *Currebatis bene, quis vos impedivit* (9)? Nous aurions toujours à leur oppoſer d'autres éxemples très-propres à leur fermer la bouche. Nous leur ferions voir d'excellens ſujets deſtinés à remplir un jour les premiers rangs de la République des Lettres, des Perſonnes qui après avoir comblé leurs Parens & leurs Maîtres de joie & d'étonnement par les premiéres productions de leur *enfance*, après avoir vigoureuſement travaillé dans leur *adoleſcence* pour élever & étendre de plus en plus cette érudition ſur les fondemens ſolides qu'ils en avoient jetté dans leur bas âge, nous montrent à l'entrée d'une *jeuneſſe* floriſſante combien un bel eſprit peut recevoir de forces & d'ornement par une application continuelle à l'étude, & combien le Public a ſujet de ſe féliciter de cette louable opiniâtreté qu'ils ont à continuer leurs travaux pour ſon ſervice, juſqu'à ce qu'ils ayent acquis les Priviléges des Véterans.

NOus leur oppoſerions de jeunes Abbés qui ſachant plus de vingt Langues différentes au-deſſous de vingt ans, & s'y étant éxercés durant quelque tems par

5 Gabr. de Burta.
6 Journ. des Sav. du 13. Juin 1678.
7 Bern. d'Aſpe & de Meilhan.
8 Journ. des Sav. 19. Mars 1685.
9 Galat. c. 5. v. 7.

par des compoſitions ou des verſions devenuës publiques pour notre utilité, ont fait voir dans la ſuite une érudition aſſortie de tous ſes accompagnemens, & ſe ſignalent encore de jour en jour par le ſervice qu'ils tâchent de rendre à l'Egliſe, ſoit dans les Langues ſaintes, ſoit dans la Théologie. Nous trouverions auſſi parmi la Nobleſſe de jeunes Gentilshommes domtés & rompus pour ainſi dire par les pénibles éxercices de l'étude dès leur bas âge, qui ſoutiennent avec dignité l'honneur & les interêts des Belles Lettres à la Cour, à la Ville, & dans les Provinces, qui ont ſû joindre la politeſſe des maniéres avec ce qu'il y a de plus difficile & de plus étranger à nos mœurs, & de plus inacceſſible dans les Sciences; qui marchent hardiment ſur les pas de leurs Peres & de leurs Aïeux, mais des Aïeux qui ne ſont rien moins que des Saumaiſes (1) dont ils ſont glorieuſement revivre les bonnes qualités parmi nous, en laiſſant les autres enſevelies avec leurs dépouilles mortelles parmi les Etrangers.

Nous leur en produirions d'autres (2) qui, après avoir fait voir dans leurs plus tendres années de grandes diſpoſitions aux Mathématiques, & en avoir fait quelques eſſais, ont bien pû obtenir de leur eſprit la ſuſpenſion de ces éxercices pour vacquer à l'étude des Langues, des Humanités & de la Philoſophie pendant leur Enfance, afin de reprendre enſuite celle des Mathématiques avec plus de fruit & plus d'ardeur même qu'auparavant (3). Qui dès l'âge de *dix-huit* ans ont communiqué aux Savans des penſées nouvelles ſur la Planéte de Saturne, ſur la grandeur du Soleil & de la Lune, & ſur leur diſtance de la Terre. Qui loin d'en demeurer là ſont venus fortifier par leur préſence leur réputation naiſſante dans l'Académie Royale des Sciences; qui ont remporté l'eſtime, la conſidération & l'amitié des plus ſavans & des plus conſomnés de cet illuſtre Corps; qui n'étant encore âgés que de vingt-quatre ans continuent d'enrichir le Public de plus en plus par des Obſervations céleſtes & des expériences Phyſiques; & qui nous montrent à meſure qu'ils augmentent en âge ce que peut un eſprit juſte, ſolide & pénétrant lorſqu'il eſt ſecouru de beaucoup de ſavoir.

Nous leur ferions remarquer des Membres de cette illuſtre Académie qui ont éclaté pluſieurs années avant que d'y être incorporés, & qui ſoutiennent encore aujourd'hui ce premier éclat avec une réputation égale à celle des plus grands Mathématiciens de tous les ſiécles; qui étoient preſque nés Géométres, & qui ſavoient à *huit* ans la Perſpective avec tant de certitude & de netteté, qu'ils ſe trouvoient dès lors en état de la démontrer & de l'enſeigner aux autres.

Nous n'oublierions pas de leur en faire voir d'autres qui ayant expédié à *douze* ou *treize* ans le cours ordinaire des études des Colléges avec une activité étrange, ont été abandonnés à leur propre conduite depuis cet âge par des Parens éclairés; qui ayant été envoyés des Provinces à Paris ſous leur bonne foi ſans Maître & ſans Directeur, ſe ſont enfoncés d'eux-mêmes dès l'âge de *quatorze* ans dans le Cabinet ſans écouter les ſollicitations de plaiſirs & de paſſe-tems que la Volupté fait ſans ceſſe à la jeuneſſe dans tous les quartiers de cette grande Ville; qui mal-ſatisfaits de leurs premiéres études ont entrepris d'eux-mêmes & ſur leurs ſeules lumiéres de jetter d'autres fondemens, & de puiſer l'érudition dans toutes les ſources; qui après avoir lû & digeré les meilleurs Auteurs de l'Antiquité Grecque & Romaine ont commencé dès l'âge de *dix-huit* ans à recueillir les fruits de leurs travaux, & à les faire goûter au Public dans leurs Poëſies, leurs Traductions & leurs Remarques ſur les Poëtes Grecs. Mais quelque aſſurance que le ſuccès de leurs premiers Ouvrages leur ait donnée d'une réputation immortelle, ils n'ont pas crû devoir ſe repoſer ſur une confiance qui ne

1 ¶ Il déſigne Charles Caton de Court arriére-neveu de Claude Saumaiſe. C'étoit effectivement un jeune Gentilhomme au deſſus de tous les éloges. Il mourut dans ſa 41 année le 16. Août 1694.

2 ¶ Mr. Fatio (qu'on prononce *Facio*) de Duilliers Genevois agé en 1685. de 20. à 21. ans.

3 Nouvelles de la Rep. des Lettres Mars 1685.

4 ¶ Hilaire Bernard de Requeleyne de Dijon, Seigneur de Longe-pierre, connu tant par les éditions d'Anacréon, de Bion, de Moſchus, & de Théo-

ne pourroit convenir qu'à des esprits superficiels. Nous les voyons continuer avec une ardeur toujours égale dans la résolution de perfectionner les Ouvrages des Anciens, & de produire cependant toujours quelque chose de nouveau de leur propre fonds : & entreprendre, pour se distinguer de bonne heure des faux savans & des demi-doctes, des Traités Apologétiques des Anciens, par la reconnoissance qu'ils témoignent pour les lumiéres qu'ils en ont reçûes (1).

Nous les embarasserions du spectacle nouveau que l'on vient de nous donner dans la Bibliothéque du Roi, où les Belles Lettres semblent être enfin remontées sur leur trône en la personne d'un jeune & illustre Abbé de *douze* ans (5). Le Public a reçû avec étonnement les preuves éclatantes qu'il lui a données d'une literature fort avancée, mais en même tems fort solide & soutenuë sur d'excellens fondemens. On avoit choisi pour être les Témoins & les Juges d'une érudition si extraordinaire la fleur des Savans & l'élite des Gens de Lettres répandus dans Paris, c'est-à-dire, tous Gens difficiles dans leur goût, peu accoutumés à l'indulgence, bien résolus de ne se point laisser imposer ni par la naissance du jeune Abbé, ni par sa qualité glorieuse de Bibliothécaire du Roi, ni par le grand Nom d'un Premier Ministre qui honoroit l'Action de son Fils de sa présence. Vous savés, Monsieur, vous qui fûtes appellé à ce spectacle, & qui fûtes chargé de la commission honorable de faire l'ouverture d'une Action si fameuse; vous savés, dis-je, qu'on ne fit point de grace à l'illustre Répondant, & que les plus critiques d'entre les Savans qui y étoient entrés dans la résolution de n'y rien admirer, en sortirent tout interdits, bien heureux de pouvoir recouvrer la parole pour publier leur admiration. Il ne s'agissoit de rien moins que de se rendre l'Interprête & le Défenseur du Prince des Poëtes, du Chef des Théologiens & des Philosophes Païens, du Maître de toute l'Antiquité; & de déployer tous les trésors de la plus belle & de la plus riche de toutes les Langues. Mr. L'Abbé de Louvois avoit pour agresseurs les plus doctes & les plus aguerris d'entre les Prélats & les Magistrats; & personne ne peut mieux qu'eux raconter la surprise & le contentement qu'ils ont eu de se voir désarmés avec tant de force, tant d'adresse & tant d'honnêteté par un Enfant de *douze* ans. Cela seroit presque suffisant pour établir la réputation d'un Esprit du commun; mais Mr. l'Abbé, loin d'en vouloir demeurer là, prétend bien nous faire voir de plus en plus que ce qui pourroit être le terme de l'érudition d'un autre, n'est que le commencement de la sienne. Ceux qui sauroient la confiance avec laquelle il a bien voulu vous honorer de son amitié, pourroient s'adresser à vous comme à un témoin fort sûr des desseins héroïques qu'il conçoit déja pour procurer l'avancement des Lettres par toutes sortes de moyens, pour donner de l'appui & du cœur à tous les Savans, & pour exciter tout le monde à l'amour de l'Etude & des Sciences, par son propre exemple.

Enfin nous les accablerions sous le poids de l'exemple le plus instructif & le plus puissant que ces derniers tems ayent été capables de produire en notre faveur. C'est celui d'un jeune Prince (6) à qui la Nature & la Fortune n'auroient pas manqué d'inspirer du mépris pour l'Etude dans la haute élévation où elles l'ont fait naître, s'il se pouvoit faire que l'Etude eût quelque chose de mépriſable, ou qu'elle fût entiérement inutile à la Nature & à la Fortune. Un Prince sorti du plus auguste Sang de la Terre, que l'on suppose par les droits de sa naissance favorablement prévenu & comblé de tous les avantages que le Ciel puisse communiquer à l'Homme, sembleroit n'avoir plus besoin de l'Etude dès qu'il se seroit trouvé en état de laisser cultiver ses talens naturels par les seuls exemples domestiques qui sont les véritables Leçons que la Mr. le Duc du Maine.

Providen-

Théocrite qu'il a traduits en Vers François & commentés, que par un Discours en Prose sur les Anciens; par de très belles Idyles de sa façon; & par des Tragedies dans le goût de celles d'Euripide & de Sophocle.

5 ¶ Camille le Tellier de Louvois, mort le 5. Novembre 1718. age de 44. ans.

6 ¶ Louis Auguste Duc du Maine.

M. le Duc du Maine. Providence lui donne. Il lui ſuffiroit de s'inſtruire & de tâcher de ſe perfectionner ſur le modéle d'un Pere & d'un Monarque, qui, pour me ſervir de l'expreſſion de l'Ecriture, a fait taire toute la Terre au ſeul bruit de ſon nom (1), & qui ſe fait obſerver par tout le genre humain avec des yeux pleins de reſpect & d'étonnement. Cependant le jeune Prince a bien voulu, pour l'exemple des Enfans de votre âge, c'eſt-à-dire pour la confuſion des uns & pour la juſtification des autres, s'aſſujettir à l'étude de toutes ſortes de connoiſſances étrangeres dès ſon plus bas âge. Vous ſavés, Monſieur, quels ont été les fruits de ces excellentes Etudes, & vous en avés été informé avec le Public par un Livre qui parut il y a trois ans ſous le titre d'OEUVRES DIVERSES D'UN AUTEUR DE SEPT ANS, *Recueil des Oeuvres de* MONSIEUR LE DUC DU MAINE; *qu'il a faits pendant l'année* 1677. *& dans le commencement de* 1678. Un Ecrivain moderne (2) a pû dire en toute liberté & ſans ſe ſoucier de la cenſure des autres qu'il n'a point prétendu *ſe faire honneur d'une fauſſe modeſtie en ſupprimant ſon nom* à la tête de ſon Livre; que *c'eſt un peu par vanité qu'il s'eſt caché*, & qu'il étoit *trop fier pour ſe montrer.* Perſonne que je ſache ne s'eſt encore aviſé de le contredire dans ſon opinion. Mais nous ne pourrons plus lui paſſer ce qu'il ajoute, *que dans un ſiécle auſſi éclairé & auſſi critique qu'eſt le nôtre, on s'humilie dès qu'on ſe déclare Auteur.* Voici un Prince venu tout-à-propos pour raſſurer par ſon éxemple ceux qu'une Sentence ſi terrible auroit pu effrayer. Il a bien voulu porter la qualité d'Auteur avant celle de Conquérant, parce qu'il a jugé que l'étude des Sciences & des Arts doit précéder le gain des batailles & la conquête des Provinces. Et ſi je l'oſe dire, le Public ne s'eſt point apperçu qu'il ſe ſoit humilié en ſe déclarant Auteur, puiſque cette qualité n'a ſervi qu'à faire connoître ſon mérite ſans le faire deſcendre de ſon rang.

Dix ou douze ans qui ſe ſont écoulés depuis que le Prince de *ſept* ans a compoſé, ſes *Maximes* & ſes *Billets* n'ont été qu'une ſuite & un enchaînement de ſemblables merveilles. Ce n'eſt que la crainte de tomber dans quelque omiſſion qui m'empêche de vous faire le dénombrement des belles connoiſſances qu'il a acquiſes, & dont il donne de jour en jour de nouvelles preuves dans la premiére Cour du Monde, c'eſt-à dire dans une Ecole où toute la Terre pourroit venir prendre des Leçons de politeſſe. Mr le Duc du Maine.

DES ENFANS de l'autre Sexe.

85 APRE'S tant d'illuſtres éxemples, il me paroît aſſés inutile de rien ajouter pour l'inſtruction des Enfans de votre âge, ou pour la réfutation de ceux qui ſe mêlent d'opiner contre le prompt avancement des Enfans dans les Etudes ſolides & ſuivies. Nous ne travaillerions plus que pour leur confuſion & pour la nôtre, ſi nous voulions recourir à des éxemples pris dans le bas âge de l'autre Sexe. La ſeule appréhenſion de trouver de jeunes Filles ſavantes, mais ſur tout d'en trouver qui ſe ſoient avancées de bonne heure dans les Sciences par des études laborieuſes qui demandent de l'application & de l'aſſiduité, devroit rendre ces Meſſieurs plus diſcrets, ou leur faire au moins tourner leurs raiſonnemens ſur leur Sexe, au lieu d'attaquer le nôtre avec ſi peu de circonſpection. Nous les écouterions de ſang froid, s'ils venoient nous dire, que la foibleſſe ou la délicateſſe de l'autre Sexe ne permet pas aux petites Filles d'entrer de ſi bonne heure dans la carriére des Etudes; parce qu'après avoir gagné notre cauſe il nous ſeroit permis de témoigner quelque indifférence pour celle d'autrui. Mais l'interêt que nous devons prendre au bon ordre de ce monde pourroit bien nous faire tire de leur ſeconde défaite, ſi quelque zélé Partiſan de l'honneur du Sexe entre-

1 Siluit Terra in conſpectu ejus. *Maccab.*
2 Inſtr. ou Reflex. ſur l'Hiſt. Prof.

3 Fleury Du choix des Etudes pag. 266.
4 Porph. in Vit. Pythagor. & Jambl. in Vit. ejuſd.

entreprenoit de les combattre ſur ce point. La victoire ſeroit infaillible: elle ſeroit auſſi d'autant plus facile à remporter ſur eux, qu'il ſuffiroit de leur faire voir que les jeunes Filles ont été presque de tout tems aſſujetties à l'étude des Langues, des Belles Lettres, de l'Eloquence, de la Poëſie, de la Philoſophie, des Arts Libéraux, & quelquefois même des Mathématiques dès leur enfance auſſi bien que les Garçons. Car il faut dire à l'avantage de ce Sexe, que c'eſt presque la même choſe chés les Dames qu'étudier & être ſavante. De ſorte que, comme, ſelon l'uſage introduit parmi nous, ce n'eſt pas le beſoin, mais l'inclination ſeule ou la ſeule curioſité, qui porte les jeunes Filles à l'étude, nous pouvons hardiment compter autant de ſavantes que d'étudiantes, en quoi conſiſte leur différence d'entre les Garçons, dont plus des trois quarts ne prennent le parti de l'Etude que par interêt ou par néceſſité: & ſuivant cette conſidération, l'on devroit être moins ſurpris de voir les jeunes Filles avancer encore plus que les Garçons dans les Sciences & dans les Arts. C'eſt ce que vous comprendrés encore plus aiſément, Monſieur, ſi vous voulés entrer dans le ſentiment de ceux qui eſtiment que les Filles ont plus *de vivacité d'eſprit & de pénétration* que les Garçons (3), comme il eſt conſtant qu'elles ont pour l'ordinaire plus de douceur & de modeſtie, & par une ſuite néceſſaire, plus de docilité.

Nous laiſſons à ceux qui voudront s'éxercer ſur un ſujet ſi abondant l'avantage de faire voir, que ce que nous avons rapporté comme des raretés & des faits extraordinaires parmi les Enfans ſtudieux de notre Sexe, ſeroit ce qu'il y a de plus commun & de plus ordinaire dans l'autre, & que le nombre des Filles qui ayant entrepris d'étudier ne ſeroient point devenuës ſavantes au deſſous de vingt ans, ſera toujours le plus petit.

Ils trouveront dans la ſeule Ecole de Pythagore beaucoup de jeunes Philoſophes qui n'avoient pas encore ſubi le joug du Mari (4). Ils en trouveront auſſi dans celles des Stoïciens & des Académiciens, & il ne leur ſeroit pas plus difficile de produire de jeunes Epicuriennes, puiſqu'Epicure n'étoit pas moins curieux d'enſeigner ſa Philoſophie aux Filles que Zenon & Platon. On peut dire, qu'ils ſeroient accablés de leur abondance, s'ils vouloient ramaſſer tout ce que les Auteurs ont dit des jeunes Grecques qui ont excellé dès leur bas âge dans les autres connoiſſances, ſur tout dans les Arts libéraux & dans les Mathématiques, quand ils voudroient ſe renfermer dans la ſeule Ville d'Athènes. Celle de Rome ne pourra jamais ſe vanter d'un pareil avantage: cependant elle n'eſt point entiérement dépourvûë de ſemblables éxemples, comme l'avoueront aiſément ceux qui ont ouï parler de la Fille de Lælius, & de celle d'Hortenſius (5). Et ſi l'on veut donner quelque choſe à la conjecture, on ſe trouvera porté à croire, que la plupart des Dames Romaines qui ont été en réputation d'être ſavantes, comme la Mere des Gracques, la Femme de Varus, la Sœur de Cornificius, ſe ſont renduës habiles de fort bonne heure.

Les Ecoles Chrétiennes n'ont pas été moins fertiles en jeunes Savantes. On ſait ce que l'Hiſtoire nous rapporte de celle d'Alexandrie ſous Origene & les autres Profeſſeurs qui lui ont ſuccedé. Les Filles en ſortoient ſi ſavantes, auſſi bien dans les Lettres Humaines & la Philoſophie, que dans les Saintes Ecritures, qu'elles pouvoient tenir tête aux plus ſavans des Gentils; & que non contentes de confondre le Paganiſme par la force de leurs raiſonnemens, elles pratiquoient la véritable maniére de mépriſer la mort, & alloient de l'Ecole droit au Martyre en Philoſophes-Chrétiennes (6). Et ſi nous n'étions retenus par les régles du diſcernement, nous pourrions pour la ſatisfaction de ceux à qui toutes Vies des Saints ſont bonnes, propoſer en particulier l'éxemple de l'illuſtre Vierge Sainte *Catherine*, qui n'avoit que *dix-huit* ans, lorsqu'elle mit en déroute cinquante Philoſophes.

4 Lactant. lib. 3. Inſt. cap. 25.
5 Quintil. lib. 1. cap. 1.
6 Euſeb. Hiſt. Potam Orig. diſc. &c.

loſophes. Elle les convainquit tous, & elle en perſuada une bonne partie ſur la vérité de la Religion Chrétienne. Il ſeroit à ſouhaiter pour la garantie d'un fait ſi mémorable, que ſes Actes fuſſent un peu plus autoriſés (1): mais les circonſtances des tems & des lieux où elle vivoit, nous portent naturellement à croire, qu'elle étoit du nombre de ces jeunes Savantes qui ſortoient de tems en tems de l'Ecole d'Alexandrie. L'Ecole de S. Jerôme a produit entre pluſieurs autres Sainte *Euſtocbie* Fille de Sainte Paule Dame Romaine. Elle avoit ſû les Langues Hébraïque, Grecque & Latine de fort bonne heure, & avec ces grands ſecours elle ſe conſomma depuis dans l'étude des Saintes Ecritures, qu'elle ne diſcontinua qu'à la mort. Je n'ai pas deſſein de vous retracer ici ce que vous ſavés de la jeune *Athenais*, qui de fille d'un ſimple Philoſophe, fut jugée digne pour ſon rare ſavoir & pour ſon bel eſprit de devenir Impératrice ſous le nom d'Eudocie; de la célébre *Hypatia* fille d'un habile Mathématicien d'Alexandrie, qui paſſoit dans l'Empire pour une merveille d'érudition & de ſageſſe, ſous Théodoſe le Jeune, & que Syneſius appelloit ſouvent Philoſophe, par excellence; d'*Amalaſunthe* Reine des Gots en Italie, qui dès le vivant de ſon Pere Theodoric ſe rendit très-habile dans la connoiſſance de pluſieurs Langues & de diverſes Sciences, & que Caſſiodore n'a point fait difficulté de mettre à la place de Salomon, pour perſuader aux Princes contemporains de cette Princeſſe de faire la figure de la Reine d'Ethiopie auprès d'elle (2).

Les ſoins que l'on a pris dans pluſieurs Monaſtéres de Filles, d'appliquer à l'étude des Lettres les petites Penſionnaires & les jeunes Religieuſes, nous font auſſi voir, que les ſiécles les plus barbares ne s'étoient point aveuglés juſqu'au point de croire, que le bas âge du Sexe ne fût point capable d'érudition. Si l'on vouloit objecter, que tous ces éxemples ſont trop éloignés de nos mœurs, & que la diſtance des tems & des lieux qui les ont produits n'a rien de commun avec nos uſages. Il ſeroit aiſé de répondre par une infinité de nouveaux éxemples tirés du ſiécle précédent & du nôtre. Mais il faudroit ſe réſoudre à remplir de grands Regiſtres, s'il faloit tirer des Ouvrages de ceux qui ont recueilli les Femmes illuſtres, ou qui en ont traité à part, ce qui ne regarde que notre ſujet.

EXEMPLES PERNICIEUX.

86 IL eſt tems maintenant de laiſſer à nos Parties adverſes la liberté de parler à leur tour. Je vous croi trop bien muni contre la fameuſe objection que l'on vous prépare, pour avoir ſujet de rien craindre de cette part. L'objection ſeroit tombée & anéantie depuis longtems, ſi les Adverſaires de l'Etude qui travaillent éternellement à la faire revivre & à la mettre en œuvre ſans ceſſe, avoient aſſés de bonne foi ou aſſés de diſcernement pour ne pas confondre l'*Eſprit précoce* avec l'*Etude avancée*. Nous nous tournerions de leur côté avec plaiſir, s'ils n'attaquoient que les Eſprits qui étant reconnus de bonne heure pour faux, ou ſuperficiels, ou foibles, ou extraordinairement petits, méritent tous les ménagemens poſſibles, ou pour mieux dire, l'excluſion totale des Etudes, qui ne ſont que pour des Eſprits ſolides & durables. Nous voilà emparés du principal de leurs retranchemens, les autres ſont beaucoup moins en état de nous reſiſter, ſi nous prenons garde qu'ils veulent nous ſurprendre en s'efforçant malicieuſement de rendre les Etudes coupables des bizarreries capricieuſes de la Nature, des impoſtures dont les Maîtres & les Parens ſe ſervent quelquefois pour faire paroître les Enfans par des artifices & des machines plus ſpirituelles à la verité, mais beaucoup moins innocentes que celles de Brioché; des maladies procurées par la foibleſſe

1 ¶ Voyés Ménage *Hiſt. Mulier. Philoſoph.* cap. 1. voce *Sancta Catharina.*

2 Caſſiod. lib. 10. Variar. Epiſt. 4.

bleſſe du temperament ; des accidens qui ruinent la ſanté ou abrégent la vie par le déréglement ou l'excès dans les nourritures ou dans les éxercices du corps ; de la ſtupidité & même de l'extinction cauſée par le relâchement, l'indolence, l'oiſiveté, qui eſt ſouvent la ſuite de la discontinuation des Etudes. Voyons cependant de quelle nature ſont les éxemples qu'ils peuvent nous oppoſer, & quels pourroient être les avantages qu'ils prétendroient en tirer. Avec tout le ſoin que j'ai eu de les ramaſſer, je n'en ai pû rencontrer encore que ſix ou ſept, & l'on déclare aux Adverſaires de l'Etude que s'ils n'en produiſent un auſſi grand nombre de cette eſpéce qu'eſt celui que l'on vient de rapporter des Enfans dont les études les plus avancées ont été comblées de ſuccès, ils ſont en danger de ne pouvoir point faire de contrepoids.

PISON.

Piſon. §. 1. LE premier que j'aye pû trouver eſt celui de M. PISON Orateur Romain, dont Ciceron nous a conſervé la mémoire. On dit que Piſon ayant paru avec aſſés d'éclat & de réputation durant ſon *adoleſcence* diminua dans la ſuite de ſa vie, & perdit l'eſtime qu'on avoit euë de lui, *Cum ſatis floruiſſet adoleſcens, minor haberi cœptus eſt poſtea* (3). Nous avouons le fait, mais on nous permettra de répondre que Piſon n'étoit tombé que pour s'être relâché & rebuté du travail. Ainſi cet éxemple eſt tout entier pour nous, puiſque dans tout ce que nous avons dit, nous n'avons établi le ſuccès des études que ſur l'aſſiduité continuelle au travail. On ne doutera point que cet éxemple ne nous ſoit favorable, ſi l'on ſe ſouvient de l'hiſtoire de Piſon. Ciceron témoigne qu'il s'étoit rendu habile dans les Sciences & particuliérement dans celles des Grecs, mais qu'il étoit uniquement redevable de ce qu'il ſavoit à l'étude & au travail, quoiqu'il eût reçu de la Nature un Eſprit aſſés ſubtil; *quidquid habuit, habuit ex diſciplina.* Il ajoute qu'il ne put pas long-tems ſupporter le travail, tant à cauſe de ſes infirmités que parce qu'il n'avoit pas aſſés de patience & de douceur pour écouter & digérer toutes les ſottiſes qui ſe débitoient au barreau. Il ſe rebuta donc, il tomba dans un ſi grand relâchement qu'il en penſa perdre tout ce qu'il avoit acquis de réputation dans ſa premiére jeuneſſe. Mais les éloges qu'il reçut de la bouche des Enfans, des Filles & des Servantes le réveillerent dans la ſuite, & lui firent tant de confuſion qu'il reprit ſes études & ſe remit au travail avec le même ſuccès qu'auparavant. Ciceron nous aſſure qu'il tint encore ſon rang fort dignement tant qu'il put ſupporter le travail, mais qu'il perdit autant de ſa gloire qu'il relâcha encore de ſon aſſiduité à l'étude & au travail. *Ex eo tempore quaſi revocatus in curſum, tenuit locum tam diu, quàm ferre potuit laborem : poſtea, quantum detraxit ex ſtudio, tantum amiſit ex gloria.* Piſon.

HERMOGENE.

§. 2. LE ſecond eſt celui du fameux HERMOGENE, dont j'avouë que je me ſuis ſervi moi-même lorſque j'ai eu occaſion de parler du Préjugé de l'âge des Auteurs (4). Tout ce qui a été rapporté en cet endroit ne ſert de rien aux Adverſaires de l'Etude contre nous. Il eſt vrai que quand les ouvrages que l'on fait dans l'enfance & dans la premiére jeuneſſe ſont véritablement au-deſſus de la portée ordinaire & de la force du commun de cet âge, le Préjugé les compte parmi les fruits précoces. Il eſt vrai qu'une maturité trop avancée & trop précipitée n'eſt pas pour l'ordinaire d'une longue durée. Mais c'eſt abuſer du terme de *précoce*, ce n'eſt point ſavoir faire le discernement des Eſprits, c'eſt en un mot ne point comprendre ce que c'eſt qu'un Préjugé, que de faire une maxime générale de ce qui n'en doit être qu'une exception. C'eſt une viſion de prendre pour une *maturité trop avancée & trop préci-* Hermogene.

3. Cicer. in Bruto cap. 67.

4. Chap. 9. pag. 127. tom. 1. des Jug. des Sav.

Hermogene. *précipitée* la ſimple culture d'un Eſprit que l'on a éprouvé auparavaut & dont l'on a ſondé la ſolidité. Quoiqu'il en ſoit, les Adverſaires de l'Etude n'oublieront pas qu'Hermogene de Tarſe qui vivoit à la fin du ſecond ſiécle de l'Egliſe, après avoir enſeigné la Rhétorique à *quinze* ans avec beaucoup de réputation ; après avoir compoſé les livres que nous avons de lui à *dix huit*, oublia tout ce qu'il ſavoit à *vingt-quatre* (1). Mais il ſaudroit être étrangement préoccupé contre l'Etude, pour croire qu'elle eût été la cauſe de cette disgraee. L'érudition d'Hermogene n'avoit jamais été fort étenduë, ni peut-être jamais fort profonde. Il ne pouvoit pas ſe vanter d'être ſavant & laborieux comme un Varron, comme un Nigidius Figulus, comme un Pline, comme un Plutarque, comme un Athenée; & l'on a grand ſujet de douter qu'il fût autre choſe que l'Art oratoire. Ce ne fut donc pas l'Etude qui le fit tomber dans la ſtupidité. Tous les Phyſiciens, tous les Médecins, & toutes les perſonnes raiſonnables en ont été pleinement perſuadées ſur l'hiſtoire qu'on nous a conſervée de ſa mort & de l'ouverture qu'on fit de ſon corps. On trouva qu'il avoit le cœur velu & d'une grandeur prodigieuſe. Ce ſeroit une grande puérilité de vouloir employer l'équivoque en cette occaſion pour dire que la *Science enfle le cœur*. Non, Monſieur, il ne s'eſt encore trouvé perſonne qui fût aſſés extravagant pour publier que l'Etude ait jamais groſſi le cœur d'un Etudiant, & qu'elle lui ait fait pouſſer du poil. Ainſi vous pourrés ſoutenir à ces Meſſieurs que la caoacité précoce d'Hermogene étoit l'effet d'un pur caprice de la Nature, qui ne ſe divertit quelquefois pas moins dans les eſprits que dans ſes autres regnes. Ce qu'Hermogene dit à Marc Aurele (lorſqu'âgé ſeulement de ſeize ans il fut appellé pour lui enſeigner la Rhétorique) en le complimentant en ces termes: *Venio ad te, Imperator, Pædagogo indigens Rhetor, quem etiamnum ætas moratur*, étoit ſans doute une petite fanfaronade dans ſa bouche, mais à dire le vrai c'étoit une vérité qu'il auroit ſuivie s'il avoit eu plus d'eſprit & plus de jugement. Concluons donc, Monſieur, que c'eſt avec quelque ſorte de juſtiee qu'Hermogene fut condamné à faire l'enfant dans ſa vieilleſſe, pour avoir voulu contrefaire le vieillard dans ſon enfanee (2). Hermogene.

MARQUISET, ou MARGHISETTI.

§. 3. LEs autres éxemples que j'ai pû trouver n'ont paru que depuis cent ans, & je vous en citerai trois d'Italie de ſuite. Le premier eſt celui de Jacques Marquiset ou Marghisetti *de Pezaro*. Le Sieur Vittorio de Roſſi dit (3), que s'il faut juger de la hauteur d'un édifice par la profondeur de ſes fondemens, rien ne devroit être plus élevé que Marquiſet, s'il eût voulu continuer ſur ſes commencemens. Il avoit une ſi grande vivacité d'eſprit, qu'il prévenoit toujours ſes Maîtres: & comme il étoit pourvû d'une prodigieuſe mémoire, il parut ſavant en très-peu de tems, & à moins de frais que ceux à qui il faut de la méditation. Par cette voie il parloit comme les Orateurs anciens & comme les Poëtes, mais ſur tout il faiſoit paroître une éloquence en un dégré où les plus conſommés dans l'éxercice peuvent difficilement atteindre. Il ſembloit avoir donné couleur à cette opinion par des Harangues qu'il fit dans ſon enfance, & qui furent jugées dignes de l'âge le plus avancé & l'on ne doutoit point qu'elles ne fuſſent de ſa compoſition. A l'âge de *treize* ans il poſſedoit ſi parfaitement toute la Philoſophie d'Ariſtote, à l'étude duquel la vie entiere d'un homme peut-elle à peine ſuffire, qu'il s'offrit à la diſpute pour le défendre dans toutes ſes parties. Le Sieur de Roſſi ajoute ſur le témoignage de ſes propres yeux, qu'il compoſa deux ans après un volume de Thèſes ou de Propoſitions Théologiques au nombre de près Marquiſet.

1 Capitol. Vit. Marc.
Philoſtrat. Eunap. &c. Vit Soph.
Voſſ. Rhet.
Claud. Clem. Muſ. inſer.

2 ἐν παιδὶ μὲν γέρων, ἐν δὲ γέροντι παῖς.
Ex Antiocho Sophiſt.

3 Pinacoth. 11. num. 72.

Marquiſet. près de deux mille Articles. Il ſe diſpoſa à les ſoutenir publiquement, & à répondre aux objections de ceux qui voudroient disputer pendant trois jours de ſuite. Il choiſit pour le lieu de l'Action publique le Collége des Jéſuites de Rome: honneur dont il ſe vanta hautement dans une Lettre au Cardinal Evangeliſte Palotte, qui étoit en grand crédit auprès de Sixte V. en lui marquant, qu'il n'étoit encore arrivé à perſonne. Voilà le point de l'élévation du jeune Marquiſet. La ſuite de ſa vie ne répondit pas à ces beaux commencemens, & il trompa le Public, qui attendoit de lui des choſes immenſes, infinies, & ſurnaturelles. Mais la Nature l'abandonna au milieu de ſes efforts, & laiſſa ſon Ouvrage imparfait. Marquiſet fut pourtant depuis Sécrétaire du Cardinal Aldobrandin neveu de Clement VIII. & l'on prétend qu'il ne laiſſa pas de *conſerver* dans ce poſte, & d'*augmenter* même encore la réputation qu'il avoit acquiſe par ſon éloquence & par ſes harangues (4). Le Cardinal ayant été envoyé Légat en France pour réconcilier le Duc de Savoie avec le Roi; Marquiſet accompagna ſon Maître, & fit un compliment au Roi où il l'appella *Roi des Rois*, comme Homere avoit traité Agamemnon. L'expreſſion plut au Roi, qui lui fit donner ſur l'heure *cinq cens piſtoles d'or* (5). Marquiſet fit un peu le Gieſi en cette rencontre: car nonobſtant la défenſe que le Cardinal avoit faite à tous ſes Gens ſans exception, de jamais rien prendre du Roi, il n'eut point la force de retirer ſa main. Cela fit ſa diſgrace auprès du Cardinal, & il mourut de déplaiſir à ſon retour en Italie. Jugés, Monſieur, ſi c'eſt l'étude qui l'a tué. Quand nos Adverſaires nous objecteroient, qu'il étoit deja paſſé lorſqu'il ſe donna au Cardinal Aldobrandin, nous ne nous en étonnerions pas, puiſqu'il paroît par la maniére dont on nous parle de ſes premiéres Etudes, qu'elles étoient pleines de confuſion, & que la confuſion eſt la peſte des Etudes. D'ailleurs, on ne nous a point dit qu'il ait jamais ſû autre choſe que l'Art Oratoire, & l'Art de diſputer en Philoſophie & en Théologie. Marquiſet. Ainſi rien ne nous empêche de comprendre qu'il ait fait grand bruit d'abord, & que les fatigues de la diſpute ne l'ayent laſſé de l'Etude. Il a eu le ſort des Eſprits brillans & vifs, mais ſuperficiels, auſquels nous ne prenons pas d'intérêt, puiſqu'il ne s'étoit point formé par l'aſſiduité & la continuation du travail.

STELLA.

§. 4. L'Exemple de JULE-CESAR Stella, STELLA, qui étoit Romain, n'a rien de plus embaraſſant pour nous. Il étoit né avec un bel eſprit, & il avoit les diſpoſitions les plus belles du monde pour l'Etude (6). Son génie étoit tourné à la Poëſie, & il y réuſſit dès l'enfance. Son Poëme de la Columbeïde fut admiré par Muret, par Vettori, par Bargée, & par Magni, c'eſt-à-dire par les premiers connoiſſeurs du tems, & fut pris pour l'Ouvrage d'un homme fait, quoique l'Auteur n'eût pas *vingt* ans. Le Pere François Benci Jeſuite étoit ſon Maître, & il eut aſſés de bonté pour ſe joindre à tant d'Approbateurs, juſqu'à vouloir bien publier qu'il ſe connoiſſoit inférieur à ſon Ecolier. Après cet Ouvrage Stella voulut ſe repoſer, & crut avoir aſſés travaillé pour ſa réputation. Appuyé de cette vaine confiance, il relâcha ſon application à l'étude, il tomba dans l'oiſiveté; & devint tellement l'eſclave de ſes paſſions, qu'il ſuccomba ſous leur tyrannie & devint leur victime d'une maniére aſſés miſérable, comme vous ſavés que nous l'avons touché au Recueil des Jugemens des Savans ſur les Poëtes Modernes. Ce n'eſt donc pas l'étude, mais le défaut d'aſſiduité à l'Etude qui l'a perdu.

ENFANT ITALIEN.

§. 5. CElui d'un autre ENFANT ITALIEN dont on n'a point jugé à propos de nous faire connoître le nom, nous fait encore moins peur. Je me contenterai de vous répéter à ſon ſujet Enfant Italien.

4 Erythræus ibid. pag. 129.

5 ¶ Il y a dans Erythræus *Quingentos aureos*, cinq cens écus d'or, la moitié de 500. piſtoles.

6 Nic. Eryth. Pinac. 1.

Enfant Italien. jet une partie de ce qui en a été rapporté au Chapitre du Préjugé touchant l'âge des Auteurs, ſur la foi de Mr. Godeau Evêque de Vence qui étoit contemporain de l'Enfant. Ce Prélat en a parlé comme d'un fait tout récent, lorſqu'il écrivoit ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il témoigne, que la Ville de Rome n'étoit pas encore revenuë de l'étonnement où elle avoit été d'entendre cet Enfant de *dix* à *onze* ans répondre ſur toutes les Sciences, *avec une clarté d'eſprit & une mémoire ſi prodigieuſe, qu'on a cru qu'il y avoit du miracle ou du ſortilége.* Il n'en faut pas davantage, Monſieur, pour abſoudre l'Etude Ajoutons, pour continuer l'hiſtoire de l'Enfant, qu'il avoit eu pour Maître un Religieux Servite qui l'avoit inſtruit dès ſon enfance. Il falloit que cet homme fût admirable, ſinon dans toutes les Sciences, au moins dans l'artifice qu'il avoit trouvé pour faire ſi bien jouer cette machine. La mort du Maître fit bien voir que toute la Science de l'Ecolier n'étoit qu'une pure machine. Car ſoit que ce fût une Divinité Poëtique qu'il eût introduite ſur le Théatre de Rome, pour donner de la probabilité à ce qui paroiſſoit au-deſſus de la Nature dans l'Enfant; ſoit que ce fût un aſſemblage de pluſieurs inſtructions artiſtement diſpoſées pour faire agir les facultés ou les forces mouvantes de l'eſprit de cet Enfant, s'il m'eſt permis d'employer ces expreſſions; la machine ſe trouva diſſoute dès qu'il n'y eût plus de Servite pour la conduire, & le Maître ne fût pas plutôt mort, que l'Ecolier oublia tout ce qu'il ſavoit, & tomba dans la ſtupidité.

BEAUCHATEAU.

Beauchateau. §. 6. IL faut avouer que l'exemple du petit BEAUCHATEAU n'a rien de ſi extraordinaire, & qu'au lieu de ſurprendre le monde en lui appenant que nous n'avons plus ouï parler de lui depuis qu'on a vû ſa *Muſe naiſſante*, on aura ſujet de nous dire, qu'il n'eſt rien de plus commun que de voir des Enfans, de petits Animaux, & d'autres productions de la Nature mourir peu après leur naiſſance. Il nous eſt fort inutile de rechercher le ſort qu'a eu cette petite Muſe: je n'ai encore pû ſavoir ſi elle avoit la figure de quelque monſtre & ſi cette raiſon auroit été cauſe qu'elle fut promptement étouffée. Mais pour l'honneur de la Poëſie & des Poëtes, nous voulons bien avoir pour elle des ſentimens plus favorables & plus honnêtes. Nous croyons donc volontiers, que cette Muſe ayant fait ſur le Théatre de ce monde le Perſonnage pour lequel elle étoit née, ſe retira dès qu'elle eut joué ſon petit rôle. Si nous conſultions les Poëtes ſur un ſujet de cette nature, où certainement ils pourroient être meilleurs Juges qu'en pluſieurs autres occaſions, au lieu de nous repreſenter ces ſortes d'eſprits comme de jeunes plantes ou de jeunes herbes qui ſe ſéchent peu de tems après être levées, parce qu'elles n'ont point d'humidité (1); ils nous perſuaderoient peut-être que le génie du petit Beauchateau étoit de la qualité des fleurs qui ſont ſans fruit, & dont le prix conſiſte dans la ſeule beauté; & que ſur ce pied nous devons être contens de ſavoir, que Beauchateau.

Ce genie *a vécu ce que vivent les roſes,*
L'eſpace d'un matin (2).

Ce que l'on a remarqué dans l'Antiquité & dans les derniers ſiécles ſur la nature de ce qu'on appelle *le brillant* de l'eſprit m'a toujours paru également judicieux & ſolide; & rien n'eſt plus propre à faire triompher la cauſe des Etudes contre l'intention de ceux qui veulent rejetter ſur elles ce que l'on doit attribuer au Brillant. On a grande raiſon de dire, que ce feu paſſe ſouvent en très-peu de tems; mais on devroit ajouter pour l'inſtruction des Adverſaires de l'Etude, que l'extinction de ce feu ne vient le plus ſouvent que de la négligence que l'on apporte à l'entretenir. La nourriture naturelle de ce feu eſt uniquement l'étude, mais l'étude réglée; judicieuſement

1 Et narum aruit quia non habebat humorem. *Luc.* 6.
2 Malh. Liv. VI. Conſol. à Mr. du Perier.

2 ¶ Il y a grande apparence que ces lettres initiales Le D. C. & B. D. M. déſignent quelques Seigneurs.

Beaucha-teau. ment conduite ſans discontinuation; ſoutenuë d'une égalité toujours uniforme; diverſifiée non ſeulement par les tems des récréations néceſſaires, mais encore par une variété bien entenduë des éxercices; jamais gênée, toujours volontaire, & agréable autant qu'il eſt poſſible. J'ai cru, Monſieur, que c'étoit là l'unique moyen de conſerver un eſprit, de le fortifier de plus en plus, de tourner ſon brillant en une véritable vivacité. Et ſi notre Langue aimoit les comparaiſons & les expreſſions figurées qui étoient du goût des Anciens, nous ne ferions pas difficulté de dire, qu'un eſprit vif & brillant qui n'eſt point ſecouru de l'étude, eſt ſemblable à une méche ſéche allumée, dont la lumiére eſt toujours fort petite, fort foible, & fort impure, dont le feu paſſe promtement, & finit de même par l'extinction de ſa lumiére & la conſomption de ſa matiére. Mais qu'un eſprit vif & brillant ſoutenu de bonnes & de fortes études, eſt une méche allumée au milieu de ſa cire ou de ſon huile, qui mérite la qualité de flambeau ou de lampe ardente, qui ſe rend utile à ceux qui veulent s'éclairer, & qui dure dans la même égalité juſqu'au terme légitime de ſa meſure.

Voilà ſans doute de quoi faire quelque confuſion & de quoi fermer la bouche aux Adverſaires de l'étude, ſi nous avions quelque interet à leur faire de la peine. Mais après la ſatisfaction que nous avons euë de mettre par une longue ſuite de faits tous leurs raiſonnemens hors d'état de nous nuire, nous pouvons ſans danger leur laiſſer celle de les continuer s'ils le ſouhaitent, pourvu qu'ils veuillent ſe perſuader de leur inutilité, & qu'ils ſe contentent de les débiter pour ſe divertir: comme ils témoignent aſſés que c'eſt leur intention, lorſqu'ils alléguent les grands éxemples de Monſieur le L. D. C. & de Monſieur le B. D. M. (3). Ces grands noms peuvent bien attirer nos reſpects & notre vénération ſur les Familles illuſtres qui les portent; mais ils ne ſont point capables de nous épouvanter, & il s'en faut bien qu'ils ſoient auſſi terribles que les éxemples d'Hermogene, de Stella, & de l'Ecolier du Servite, qui ne nous ont pas fait peur. Beaucha-teau.

DE L'IMPATIENCE de faire paroître les Enfans.

87 LA premiére démarche que demande l'éducation d'un Enfant, eſt le diſcernement qu'on doit faire de ſon eſprit d'abord. Après qu'on a sû prendre le point de ſa portée, il n'eſt point trop tôt, ce me ſemble, de lui faire commencer ſes Etudes dès qu'il ſait parler, pourvû qu'on ne s'allarme pas du mot d'Etudes, & qu'on ne comprenne ſous ce terme que les éxercices dont l'Enfant eſt capable, comme pourroient être les choſes les plus ſenſibles dont la premiére connoiſſance dépend de la vûë, de l'ouïe, ou des autres ſens. A cès Etudes, qu'on peut appeller de Raiſonnement pour un Enfant, il eſt toujours utile de joindre les éxercices de la mémoire; mais de ne lui faire apprendre que des choſes qu'il puiſſe entendre, qu'il ne doive jamais oublier, & qui ſoient par conſéquent excellentes & fort choiſies. Je m'imagine que ſur de tels fondemens un Enfant ſe peut trouver bientôt en état d'élever un grand édifice, quand il n'auroit l'eſprit que médiocre, pourvû qu'on ait grand ſoin d'en garder toujours les proportions, de régler l'augmentation de ſon travail ſur l'accroiſſement de ſes forces, & d'éviter ſur toutes choſes l'interruption ou le relâchement dans l'harmonie de ſes exercices. J'ajouterois, ſi je l'oſois, qu'on devroit s'appliquer à lui rendre tous ſes divertiſſemens utiles pour l'eſprit comme pour le corps, puiſque ſi l'on vouloit quitter ou ſuſpendre le préjugé où pluſieurs ſont ſur ce qui porte le nom de Jeu, & ſur ce qui fatigue l'eſprit, il ſeroit aiſé de comprendre que les éxercices-mêmes qui ont l'inſtruction pour but, peuvent paſſer pour jeux, lorſqu'on peut les tourner en recréations agréables, & qu'on

gueurs Alemans; que par éxemple la Lettre L. ſignifie *Landgrave* & le B. *Baron*. Ajoute le reſte qui voudra.

qu'on eſt venu à bout de les faire conſidérer comme tels aux Enfans. Suivant cette méthode on peut dire, qu'un Enfant aidé de ſa mémoire & de ſon imagination, ſans avoir beſoin de jugement, peut ſe rendre ſavant en peu de tems dans les connoiſſances qui dépendent des ſens, même avant que de ſe voir en état de commencer l'étude de la Grammaire: & quelque choſe qu'on puiſſe dire contre la fidélité des ſens, qui nous jettent d'ailleurs aſſés ſouvent dans l'erreur, il faut avouer que c'eſt dans le bas âge qu'ils forment des idées plus nettes & plus diſtinctes. Par le miniſtére des yeux ils peuvent apprendre la Géographie en Cartes, les Plans des Villes & des Fortifications, les Armes & les Machines de Guerre parmi les Anciens & parmi nous, les figures de divers Edifices & des Vaiſſeaux, les Portraits des Hommes Illuſtres ou autrement connus dans l'un & l'autre Séxe; les formes différentes des habits d'hommes & de femmes dans tous les tems & tous les lieux; les figures des Animaux, des Plantes, &c. l'Anatomie du corps humain, de toutes ſortes d'Animaux & de Plantes; le Blazon, &c. Par celui de l'oreille ils peuvent apprendre la Muſique, & généralement ce qui regarde l'harmonie des ſons. Un Enfant qui joindroit à toutes ces jolies habitudes une connoiſſance générale de l'Hiſtoire ancienne & moderne, de la Fable des Anciens, de l'Etat préſent du Gouvernement ſous lequel on vit, des Charges & Offices, de la Généalogie des Familles les plus connuës; & qui ſauroit quelques-unes des Langues mortes & vivantes qui peuvent être du plus grand uſage parmi nous, ſeroit ſans doute un grand ſujet de tentation à ſes Parens. Le plaiſir qu'ils ont de ſe reproduire dans le monde en la perſonne de leurs Enfans, me donne lieu de craindre qu'ils ne vouluſſent me traiter comme un Auteur de Paradoxes, ſi j'oſois propoſer ma penſée ſur le déſir que pluſieurs d'entre eux témoignent de produire leurs Enfans devant le monde avant le tems. L'admiration que donneroit un Enfant qui auroit acquis à *neuf* ou *dix* ans toutes les connoiſſances dont nous venons de parler, feroit ſans doute qu'on le pardonneroit à ſes Parens s'ils ſe trouvoient touchés du déſir de faire paroître à tous venans la merveille & la benediction de leur ſociété conjugale dans leur Enfant, quelque réſerve qu'on dût leur ſouhaiter ſur ce point. Mais on ſe tromperoit de croire que la plupart des Parens fuſſent auſſi difficiles que les autres hommes ſur le nombre des qualités, & ſur le dégré de capacité néceſſaire pour produire ou prôner un Enfant. Leur indulgence naturelle les empêche d'exiger preſque autre choſe de lui qu'une hardieſſe de parler devant ceux qu'il ne connoit point comme devant les autres. S'il eſt doué d'un peu de vivacité & de quelque gentilleſſe avec cela, il a tout ce qu'il lui faut pour devenir l'idole de la Parenté: & s'il commence à ſavoir quelque choſe, c'eſt un ſurcroît de perfection qu'on tâche de faire valoir en toutes rencontres. On veut qu'il ſoit preſque de toutes les Compagnies, ſur tout de celles où il y a des Femmes & des Abbés. On compte pour rien l'interruption de ſon étude & la ſéparation d'avec ſon Maître, qui ſe feroit une affaire criminelle de ne pas rompre l'éxercice ſur l'heure, & de ne pas envoyer l'Enfant dans le moment qu'il eſt mandé. Quoique je n'en parle que ſur la foi d'autrui, & comme un Hiſtorien qui n'a point eu de part aux événemens qu'il raconte, ni été témoin de ce qu'il écrit, je ne crains pourtant pas de me tromper, ni de ſurprendre perſonne en éxagerant la joie & le plaiſir que ſentent les Parens, lorſque d'un côté une Dame de la compagnie careſſe l'Enfant, qu'elle le cajole ſur ſon viſage, ſa taille, ou ſon habit; qu'elle le fait jaſer ſur ſes petites inclinations: & que de l'autre un Abbé ou quelqu'autre perſonne grave lui demande la ſignification d'un mot Latin, & lui fait dire par cœur une Régle de Despautere. L'exclamation ſe leve par tout le cercle, l'applaudiſſement réjaillit ſur les Parens, dont on a ſoin de tempérer l'excès de la joie par la crainte que la compagnie témoigne que l'Enfant ne ſoit trop avancé pour ſon âge, qu'il ne ſoit trop ſavant, & que l'étude ne le tuë. La maiſon eſt un théatre trop petit pour expoſer l'Enfant. On n'eſt point ſatisfait ſi on ne le produit dans les ruelles, & ſi on ne

le

le proméne de grille en grille. C'eſt là principalement qu'on juge de ſon ſavoir, c'eſt là qu'il eſt obligé de parler malgré qu'il en ait. Quoique les Parens ſoient véritablement dignes de compaſſion dans une conduite ſi aveugle & dans cette ſorte complaiſance qu'ils ont pour leur ſang, il faut pourtant avouer, que l'Enfant qu'ils prétendent produire ſi mal à propos eſt beaucoup plus à plaindre qu'eux. Ils abuſent du tems deſtiné à ſa retraite & à ſes études, ils l'élevent inſenſiblement dans leur vanité, ils l'accoutument peu à peu à leurs maniéres vicieuſes, ils veulent qu'il raiſonne avant que d'avoir appris à bien penſer; & pourvû qu'il parle toujours ils ne ſe ſoucient pas de quelle maniére. Il ſeroit bon qu'ils euſſent de vrais Amis ou pour les déſabuſer, ou pour leur apprendre que les hommes de bon ſens qui ſuivant la méthode corrompuë du beau monde les félicitent ſur leur Enfant en leur préſence, ſont les premiers à les ſiffler & à ſe moquer d'eux, lorſqu'ils ſont ſortis de leur compagnie. Nous ne réuſſirions pas, ſans doute, à vouloir guérir l'eſprit de ces Parens par les maximes auſtéres de Pythagore & des autres anciens Philoſophes & Précepteurs de la Jeuneſſe. Mais ils devroient au moins profiter agréablement de l'avis qu'une perſonne de qualité leur a donné d'une maniére également douce & délicate. Vous connoiſſés, Monſieur, aſſés particuliérement celui dont je vous parle (t), puiſque c'eſt vous qui voulés à quelque prix que ce ſoit qu'on lui garde l'un des premiers rangs parmi nos Poëtes Lyriques. Il n'eſt pas de ces Philoſophes farouches & miſanthropes que les Parens des Enfans gatés puiſſent ſi fort appréhender, mais il peut paſſer pour un Médecin excellent & fort propre pour guérir les maladies épidémiques, qui ſe gliſſent ſouvent dans les compagnies du beau monde. L'inſtruction qu'il donne aux Parens ſur notre ſujet n'eſt pas indigne de la Paternité la plus grave. Voici comme il leur parle dans l'une de ſes Chanſons:

. . . . . .

Jusqu'à ce que l'Enfant ſoit grand,
Faites-le taire en Compagnie:
Car rien ne donne tant d'ennui
Que d'écouter l'Enfant d'autrui.

Le Pere aveuglé croit toujours
Que ſon Fils dit choſes exquiſes:
Les autres voudroient être ſourds,
Qui n'entendent que des ſottiſes.
Mais il faut de néceſſité
Applaudir à l'Enfant gâté.

Si l'on vous dit, qu'il eſt bien né,
Qu'il eſt joli, qu'il eſt bien ſage;
Qu'on le careſſe à votre né,
N'en éxigés pas davantage.
Faites-lui faire ſerviteur,
Et renvoyés-le au Précepteur.

Peres charmés de vos Enfans,
Recevés cet avis ſincére.
Etant ſeuls, prenés votre tems
Pour joüir des plaiſirs de Pere;
Mais en Public en vérité,
Suspendés la Paternité.

Cet abus ne vient pas tant de la demangeaiſon que les Parens auroient de faire paroître au-plutôt les progrès de leur Enfant, ou de l'amour qu'ils auroient pour lui que de leur amour propre. C'eſt eux-mêmes qu'ils conſidérent les premiers dans toute cette parade qu'ils font de l'eſprit & du ſavoir de l'Enfant. Ils ſont ſi bien perſuadés que c'eſt leur ouvrage, qu'ils oublient volontiers que Dieu y ait eu quelque part, & qu'ils ne laiſſent aux Maîtres pour leur partage que les défauts de l'Enfant, s'ils lui en connoiſſent quelqu'un. Nous n'aurions pas voulu troubler ces ſortes de Plagiaires dans le plaiſir qu'ils trouvent à joüir de leurs uſurpations, ſi nous n'avions eu interêt de découvrir aux Adverſaires de l'Etude l'une des principales ſources du malheur des Enfans

t ¶ Coulange pag. 158. du tom. 2. de ſes Chanſons.

Enfans. Il étoit néceſſaire que les uns & les autres ſûſſent que ce n'eſt pas l'Etude: mais le défaut d'Etude qui éteint le brillant des Enfans ; que la paſſion que l'on a de les produire devant le tems qu'ils doivent paroître, & avant qu'ils ayent acquis par l'aſſiduité de leur travail des connoiſſances ſolides & durables, leur eſt toujours pernicieuſe. On uſe leur eſprit à des bagatelles. Leur feu venant à manquer d'aliment tombe auſſi-tôt que la raiſon leur vient, & ce qui leur peut reſter de vivacité dégénére en une langueur d'eſprit qui n'a plus de quoi ſe ſoutenir. Je vous ferai remarquer en paſſant que voilà peut-être l'origine de l'erreur où ſont les Provinciaux & les Etrangers ſur les Enfans de Paris. On publie par tout qu'il n'eſt rien de plus vif, de plus enjoué, de plus rempli d'eſprit & de gentilleſſe que les petits Pariſiens: mais qu'ils n'en ont que pour le tems de leur Enfance, & qu'à peine ſont-ils entrés dans l'âge de l'adoleſcence qu'ils deviennent ſots ou ſtupides par la perte de leur brillant. Quand il ſe trouveroit quelque choſe de plauſible dans cette réflexion, on auroit toujours grand tort d'attribuer à la Nature ou au climat ce qui ne ſeroit que la faute de l'éducation.

EXEMPLES CONTRAIRES

tirés des Etudes tardives.

88 QUelques remarques que j'aye pû ajouter aux traits Hiſtoriques que j'ai employés pour tâcher de rendre plus ſenſible l'importance qu'il y a d'avancer les études de bonne heure, je n'ai pas eu ſujet de craindre le ſort ordinaire de ceux qui voulant détruire une opinion qui leur eſt contraire, ſe laiſſent emporter dans l'ardeur de leur combat à d'autres extrémités auſſi dangereuſes. En conſidérant l'Enfance comme le premier terme des Etudes, j'ai eu grand ſoin de ne rien dire dont il fallût conclure qu'il ſeroit trop tard de les commencer dans les âges poſtérieurs de la vie; & je n'ignore pas qu'en raiſonnant de l'Ame à l'Eſprit on ne puiſſe appliquer au travail de l'Etude la Parabole Evangélique des Ouvriers que le Maître a employés dans ſa vigne les uns plutôt les autres plus tard, & qu'il a récompenſés également quoique leur travail eût été inégal. J'avouë que je ne puis me défaire de l'opinion de ceux qui eſtiment que les Sciences toutes environnées qu'elles ſont d'épines & de précipices, toutes retranchées qu'elles paroiſſent dans des rochers inacceſſibles, ſe laiſſent néanmoins approcher plus facilement des Enfans que du reſte des Hommes. Elles trouvent dans l'eſprit des enfans, outre l'innocence, un grand vuide très-propre à occuper. Rien ne s'eſt encore emparé de la place. Les paſſions n'y ſont pas encore éveillées, ou elles ſont ſi foibles qu'elles ne la peuvent aſſiéger. Les diſpoſitions ne ſe trouvent jamais plus belles en aucun autre tems de la vie.

Mais il n'eſt pas impoſſible de conſerver cet heureux état juſqu'en un âge plus avancé, & l'on a vû ſouvent de Savans Hommes qui ayant laiſſé écouler les premiéres années de leur vie ſans les avoir données à l'étude, ont fort bien ſû retrouver toute l'innocence ou la ſimplicité, toute la docilité & toute l'aptitude de leur Enfance, lorſqu'étant plus *adultes* ils ſe ſont jettés dans le parti des Etudes. On peut dire même qu'ils ont eu un avantage particulier au-deſſus des Enfans ſtudieux, en ce que leur jugement s'étant trouvé tout formé lorſqu'ils ont conçû l'importance des Etudes, ils ont fait par l'application au travail des progrès quelquefois plus grands que ceux qui avoient commencé leurs courſes dès leurs premiéres années.

De

1 Daniel Bartoli, Caract. d'Hom. Lett. pag. 234. 235.

2 ¶ Tout ceci eſt dit ſans fondement. On ne trouve nulle part que Socrate ait appris la profeſſion de Sculpteur malgré lui. Porphyre a eu tort de l'accuſer d'ignorance dans l'art de Sculpture. Les Athéniens n'auroient pas fait l'honneur à ſes Statuës des trois Graces de les placer au devant du veſtibule de l'Acropolis, ſi elles avoient été telles qu'on affecte de les repréſenter ici.

De tous ceux qui ont commencé tard l'étude des Sciences, les uns s'en étoient d'abord éloignés par d'autres engagemens, n'ayant pas allés bien étudié leur vocation ; les autres en avoient été détournés par des obſtacles ſuſcités par quelque mauvaiſe fortune ; quelques-uns en avoient été rebutés par le peu d'ouverture ou par la peſanteur de leur eſprit, & d'autres avoient été retardés par la négligence ou par l'indulgence de leurs parens.

SOCRATE ET PLATON.

Socrate. §. 1. SOCRATE & PLATON avoient paſſé leur premiére jeuneſſe à d'autres Profeſſions que celle qu'ils ont exercée depuis. Le premier avoit embraſſé d'abord la Sculpture, moins par inclination que par l'engagement où on l'avoit mis de choiſir un métier (1). Il y dura pendant quelques années dans la contrainte qu'il donnoit à ſon génie, pour éprouver ſi le tems pourroit changer ſes diſpoſitions. Mais ayant fait trois Statuës dans le deſſein de repreſenter les trois Graces, & voyant qu'on les prenoit pour les trois Furies, il perdit l'eſperance de réuſſir dans ſon art, il renonça à ſon métier, & ſe mit à l'étude de la Philoſophie où il s'étoit ſenti appellé dès ſon enfance (2).

Platon. Platon avoit pris d'abord un train de vie aſſés ſemblable aux commencemens de Socrate. Il s'étoit fait Peintre ſans avoir beaucoup plus de diſpoſitions pour la Peinture que ſon Maître n'en avoit eu pour la Sculpture. Mais jugeant qu'il ne pourroit arriver qu'à la gloire d'un médiocre barbouilleur (3), il changea de parti, & vous ſavés que pour s'être donné un peu tard à la Philoſophie il n'y fit pas moins de progrès que pluſieurs autres Philoſophes qui n'avoient point fait d'autre éxercice en toute leur vie.

Le même Socrate perſuadé qu'il n'eſt jamais trop tard d'apprendre ce qu'on ignore, ſe mit à l'étude de la Muſique dans ſa vieilleſſe, & le ſuccès qu'il y eut fit voir qu'il avoit raiſon (4). Socrate.

CATON.

§. 2. PArmi les Romains CATON l'ancien a fait connoître qu'il étoit dans la même maxime ; & il n'a point crû que ce fût une choſe honteuſe pour lui de commencer à étudier la Langue Grecque dans ſa vieilleſſe (5). Et Ciceron nous apprend que P. *Licinius Craſſus*, P. *Scipion* le Souverain Pontife, & M. *Cethegus* ſe ſont mis à l'étude dans un âge auſſi avancé, les deux premiers à l'étude de la Juriſprudence, & le dernier à celle de l'Éloquence (6). Caton.

SERVIUS SULPITIUS.

§. 3. SERVIUS SULPITIUS qui a paſſé pour le plus habile des Juriſconſultes Romains, n'étoit point de leur Profeſſion dans ſa jeuneſſe, & il ne s'étoit appliqué à cette étude qu'aſſés tard : cependant vous ne pouvés ignorer ce qu'on a dit de la multitude & de l'excellence de ſes Ouvrages (7). Servius Sulpitius.

EURYDICE.

§. 4. NOus pourrions avant que de quitter les Anciens ajouter un éxemple pris dans l'autre Sexe, raretè d'autant plus remarquable, que les Femmes ne s'aviſent presque jamais de ſe captiver & de ſe réduire à l'étude des Sciences, ſi elles ne s'y ſont données dans leurs premiéres années. C'eſt celui d'une Dame de la Grece nommée EURYDICE, qui au rapport de Plutarque (8), ſe voyant déja fort âgée & chargée en même tems de l'éducation de ſes Enfans, ſe- Eurydice.

1 ¶ Ceci eſt encore dit ſans fondement.
2 Κοινὸν ἐξαναγκὲς πᾶσι ἀρετὴν.
Quintil. lib. 1 cap. 10.
Cic. de Senect.
3 ¶ Sextus Empir. lib. 6. adverſus Mathem. pag. 129.
5 Quintil. Inſit. Orator. ad fin.
6 ¶ Cic. de Senect.
7 Cic. in Brut. Item in Digeſt.
8 Plut. lib. de Liber. educ.

Eurydice se résolut d'apprendre les Lettres, & de commencer même par les premiers élémens des Arts & des Sciences, afin de se rendre capable d'instruire ses Enfans elle-même, sans être obligée de les confier à d'autres.

ACCURSE.

Accurse. §. 5. PArmi les Modernes on a remarqué comme une singularité particuliére, que le célebre ACCURSE Jurisconsulte Italien (1) se soit avisé à l'âge de près de quarante ans (2) de commencer l'étude de la Jurisprudence, c'est-à-dire de commencer généralement toutes ses études, puisqu'il ne savoit que son Droit, & qu'il ne jugea point apparemment devoir apprendre autre chose.

BALDE.

Balde. §. 6. QUelques Auteurs ont avancé, que le Jurisconsulte BALDE (3) Disciple de Bartole qui vivoit plus de 150. ans après Accurse, étoit encore plus âgé que lui lorsqu'il se mit à fréquenter les Ecoles de Droit: D'autres se sont contentés de dire qu'encore qu'il eût commencé assés tôt, il avoit néanmoins l'esprit si lent & si pesant, qu'il se laissa passer par la plûpart de ceux de son âge, & qu'il donna lieu à son Maître Bartole & à ses Camarades de le railler sur ses progrès de tortuë, & de lui dire, qu'il *sauroit quelque chose dans cent ans, & qu'il pourrait bien être Avocat en l'autre siécle.* Mr. de la Mothe le Vayer & le Pere Bartoli semblent avoir adopté cette opinion comme si le fait étoit fort averé (4). Mais le Président Tiraqueau a soutenu dès le siécle passé, que c'étoit un conte fait à plaisir (5). A dire le vrai, ce recit n'a point beaucoup de rapport avec l'idée que Paul Jove nous a donnée de Balde (6). Il prétend qu'il a effacé Bartole son Maître tant par la subtilité que par la variété de sa Doctrine: & loin de nous parler de sa prétenduë lenteur d'esprit, il dit qu'il avoit eu l'esprit *précoce* & extraordinairement avancé dès son enfance, & que par une merveille assés rare de la Nature, cette maturité précipitée ne l'avoit pas empêché de parvenir à une extrême vieillesse, ayant conservé son esprit dans toute sa force jusqu'à l'an 76. de son âge, qui fut le dernier de sa vie. Balde.

S. THOMAS.

§. 7. JE ne vous arrêterai pas sur la réfutation d'une autre imagination qu'on avoit euë touchant les Etudes tardives de saint THOMAS d'Aquin Religieux Italien de S. Dominique Docteur de la Faculté de Paris du tems de S. Louis. Il faut avouer que tant qu'il fut en pension chés les Moines du Mont Cassin, il n'y apprit presque autre chose qu'un peu de piété & quelques élémens de notre créance; que les Humanités qu'il fit ensuite à Naples furent assés pitoyables suivant le malheur de ces tems-là; que n'ayant eu qu'un Hibernois pour Maître en Philosophie, il n'en avoit pû tirer autre chose que l'Art de la Dispute ou de la Chicane, qui commençoit déja de s'introduire dans les Ecoles; & qu'étudiant en Théologie à Cologne sous Albert le Grand, ses Compagnons avoient coutume de le railler, d'en faire le ridicule de leur Classe, de le faire passer pour un stupide, & de l'appeller le *Bœuf muet* (7). Sa mine extérieure contribuoit un peu à l'opinion qu'on avoit de sa lenteur & de la pesanteur de son esprit. C'étoit un grand corps, assés peu flexible, soutenu de gros os & d'une pâte fort massive, paroissant ne faire presque qu'une piéce. Il se donnoit S. Thomas d'Aquin.

1 De Florence au commencement du 13. siécle.
2 37. ans.
3 De Perouse.
4 Le Vayer Lett. 82. pag. 420.
Dan. Bartol. Caract. Hom Lit. pag. 248.
5 Andr. Tiraq. de Jure Primigen. n. 206. pag. 475.
6 Paul. Jov. Elog. 8.
7 Andr. Maurocen. Vit. S. Th. pag. 28. *Procera statura, pleno corporis habitu, ossium grandiori compage; tardioris haberique ingenii esse arbitr. adeoque mutum illum bovem vocare consueverant*, &c.

8 ¶ C'est-à-dire du Bourg entre Crémone & Mantoue nommé en Italien *Piadena*, en Latin *Platina*, d'où il prit le nom de *Platina* au lieu de *Sacco*, nom de sa Famille. Philelphe Lettre 56 du 13. livre l'appelle *Bartholomæum Platinensem*, ce qui non seulement

S. Thomas. noit peu de mouvement & avoit le tempérament froid & flegmatique. Il n'étoit pourtant rien moins que ce qu'on publioit de lui. Cette prétenduë ſtupidité n'étoit autre choſe qu'une taciturnité accompagnée d'une véritable modeſtie. Je veux que ſon eſprit ait été retardé quelque tems, ſoit par un défaut de ce brillant qui donne le mouvement à celui des autres, ſoit par les obſtacles de ſes premiéres études Mais le Public s'eſt trouvé bien récompenſé depuis par ſa ſolidité, ſa force & ſa profondeur.

PLATINE.

Platine. §. 8. PLATINE de Cremone (8) l'Auteur des Vies des Papes, eſt devenu Homme de Lettres & ſavant dans un âge encore beaucoup plus avancé que n'étoit celui de S. Thomas. Il ne s'étoit point déterminé à l'étude dès ſa jeuneſſe, mais il avoit embraſſé la profeſſion des Armes, & avoit pris parti dans les Troupes. Le métier de la Guerre lui déplut dans la ſuite, & il ne fut point honteux de quitter l'épée pour prendre les Rudimens de la Grammaire. Il réuſſit ſi bien dans ſes nouveaux éxercices, qu'il ſe rendit capable en peu de tems d'écrire ſur divers ſujets, & qu'il mérita enſuite de devenir le Bibliothécaire du Vatican ſous le Pape Sixte IV (9).

ERASME.

Erasme. §. 9. ON peut compter ERASME au nombre des Savans dont les Etudes ont été retardées ou traverſées par la bizarrerie de la Fortune, & qui n'ont pas laiſſé de parvenir à une grande érudition, après être venus à bout de rompre les obſtacles qu'elle leur avoit oppoſés. Ayant été Enfant de Chœur dans la Cathedrale d'Utrecht juſqu'à neuf ans, on l'envoya étudier à Deventer (10). Au bout de quatre ans ſes Tuteurs le Erasme. firent entrer malgré lui dans une Maiſon de Chanoines Réguliers, & il y fit Profeſſion. Il étoit déja dans les Ordres ſacrés lorſque l'Evêque de Cambrai Henri de Bergues le prit pour être ſon Secretaire par la permiſſion de l'Evêque d'Utrecht & du Général de ſon Ordre. Mais le deſir de ſe mettre tout ſérieuſement à l'étude des Lettres, lui fit demander ſon congé pour venir à Paris où il fut Bourſier au College de Montaigu. Une maladie fâcheuſe le fit revenir à Cambrai, où l'Evêque le fit penſer. Après un voyage qu'il fit en Hollande il voulut retourner à Paris continuer ſes Etudes. Il y paſſa quelques années dans une aſſés grande pauvreté, qui lui fut au moins utile, en ce qu'elle l'obligea de s'aſſujettir au travail; & c'eſt à cet aſſujettiſſement que l'on peut attribuer le grand ſuccès des études qu'il fit dans la ſuite de ſa vie.

BUDE'.

§. 10. GUILLAUME BUDE' qui étoit avec Erasme l'ornement des Lettres dans ſon ſiécle, ne fut pas plus heureux que lui dans ſa jeuneſſe, ni plus avancé dans les études. Il étoit né de Parens fort riches & d'une des plus nobles familles de Paris On ne voulut pas négliger le ſoin de ſon éducation & on lui donna des Maîtres dès qu'il parut en état d'apprendre quelque choſe. Comme on vivoit encore au tems que les Ecoles étoient toutes barbares, toutes remplies d'ignorance, de mauvais termes, & de méchantes maximes, le petit Budé ne tarda guéres à ſe rebuter du Collége: & n'étant pas encore en état de juger de l'utilité de l'étude par lui-même, il demeura dans une eſpéce d'éloignement pour elle juſqu'à ce qu'on l'envoya dans l'Univerſité d'Orléans pour étudier en Droit. Il y employa trois ans qu'il perdit entiérement, Budé.

ment fait connoître que *Platine* étoit le nom du pays de cet Auteur, mais que ſon nom de batême etoit *Bartholomi*, & non pas *Baptiſte*, comme l'ont cru quelques uns, trompés par la lettre initiale B, qu'ayant trouvée ſeule dans les manuſcrits, ils ont mal interprétée *Baptiſta*. Platine lui-même dans ſes Lettres inſerées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie s'eſt nommé *Bartholomæus*.

9 Raph. Volaterr. Comm. Urb. &c.

10 ¶ Beat. Rhenan. Epiſt. ad Carol. V. quæ præmittitur Operib. Erasmi.

Budé. rement, n'ayant rien compris dans les Ecrits ni dans les explications verbales de ſes Profeſſeurs. Et lorſque ſes Parens l'eurent rappellé à Paris, on trouva que ſon ignorance étoit auſſi univerſelle qu'auparavant, & qu'il avoit rapporté d'Orleans une répugnance plus grande pour l'Etude, & une paſſion plus forte pour le jeu & les autres plaiſirs de la jeuneſſe. On ne lui parla plus d'études, parce qu'on crut que c'en étoit fait. On ſe réſolut de le laiſſer vivre ſans emploi, & on l'abandonna à ſon génie & à ſes inclinations d'autant plus volontiers qu'il avoit beaucoup de bien. Il s'adonna particuliérement a la Chaſſe, dont il ſe fit une occupation ordinaire, & mit ſon plaiſir à nourrir des Chiens & des Oiſeaux. Mais enfin les bouillons de la jeuneſſe commençant un peu à ſe ralentir en lui, & l'amour des plaiſirs n'agiſſant plus ſur lui avec ſa premiére force, il ſe ſentit ſaiſi tout d'un coup d'une paſſion ſi ardente pour l'étude, qu'il lui fut impoſſible de réſiſter à ſes mouvemens. Elle ſe trouva beaucoup plus forte que n'avoit jamais été celle de ſes plaiſirs, & elle la ſurmonta avec tant d'avantage, que non content de s'être défait de ſes Chevaux, de ſes Chiens & de ſes Oiſeaux, il voulut encore ſe retrancher de toutes ſes affaires, pour ſe renfermer & ſe donner tout entier à l'étude des Sciences. Un changement ſi extraordinaire & ſi peu attendu, ſurprit presque toute la Ville; mais les excès qu'il commit dans ſes premiéres ardeurs pour l'étude étoient incomparablement plus grands que n'avoient jamais été ceux qu'on auroit pû remarquer dans ſes premiers divertiſſemens, ils donnérent matiére de parler à bien du monde (1). Les uns ſe plaignirent de ce qu'il ſe banniſſoit des compagnies, de ce qu'il préféroit les morts aux vivans, de ce qu'il ne tenoit plus table, de ce qu'il ne faiſoit plus de parties. Les autres craignirent pour ſa ſanté & pour ſa vie, voyant qu'il refuſoit à ſon corps les beſoins les plus ordinaires des alimens, du repos de la nuit, des exercices de la récréation, & des autres rafraichiſſemens qu'on eſtime néceſſaires pour le rétabliſſement de ſes forces. Mais l'événement fit voir que les uns & les autres ſe précipitoient trop dans leurs raiſonnemens. Il fût conſerver toute ſa ſanté, & ayant pris une démarche de Géant dès l'entrée de cette illuſtre carriére, il paſſa les plus avancés en très-peu de tems. Il n'y avoit plus de moment dans toutes ſes heures qu'il ne fit ſervir à l'étude, & il comptoit perdu tout ce qu'il étoit obligé d'employer à autre choſe. Mais ce qu'il y avoit de bien remarquable, c'eſt qu'il n'avoit reçu de perſonne ni inſtruction ni éxemple à ſuivre dans une réſolution ſi héroïque. Perſonne ne lui montroit les chemins, perſonne ne marchoit devant. Il s'étoit contenté d'écouter les inſpirations intérieures de ſon cœur, & c'eſt à cette ſource de feu qu'il avoit allumé le flambeau qui l'éclairoit dans cette courſe. Budé.

J. C. SCALIGER.

§. 11. JULES CESAR SCALIGER fut auſſi fort long-tems dans le monde ſans ſe déterminer à ſuivre la Profeſſion des Lettres. Il avoit appris à lire & à décliner de Frere Jean Gagliardo ou Gaillard de Verone (2), qui ſe nomma *Joannes Jocundus Veronenſis* en Latin, & que nous connoiſſons à Paris pour avoir fait le Pont Notre-Dame. Mais il n'avoit pas encore douze ans lorſque ſon Pere le retira pour l'aller préſenter à l'Empereur Maximilien I. Ce Prince le reçut au nombre des Cadets (3) qu'il faiſoit élever parmi ſes Gardes, & il apprit à monter à cheval, à faire des armes, à danſer, & à parler Latin comme a coutume de faire la Nobleſſe d'Allemagne. Il fut dix-ſept ans dans les Gardes de l'Empereur, à ne faire presque autre choſe que l'éxercice des armes. Il ſe mit enſuite dans les Trou- J. C. Scaliger.

pes

1 Lud. Regius Conſtant. in Vit. Bud.

2 Il ne ſe fit Religieux de S. François que depuis.

¶ Ce Frere Jean *Gagliardo* ou *Gaillard* pour Fra Giovanni Giocondo eſt auſſi ridicule que Frere Thomas *Cocbette*, pour Frére Thomas Campanella. J'ai prouvé dans le Menagiana pag. 97. &c. que le Religieux Jean Joconde étoit Jacobin.

3 L'Auteur de ſa Vie appelle cela *Enfans d'Honneur*.

J. C. Scalig. pes à la guerre que l'Empereur eut contre les Venitiens, & il ſe trouva à la fameuſe bataille de Ravenne du jour de Pâque de l'an 1512, où ſon Pere & ſon Frere furent tués. Pour lui il n'y fut pas bleſſé, mais étant tombé de ſon cheval il fut tellement foulé ſous les chevaux qui lui marchérent ſur le corps, qu'on le crut mort pendant quelques jours. Les Venitiens ayant fait ſaiſir le peu qu'il pouvoit avoir de patrimoine à Ripa ſur les confins du Veroneſe, il tomba dans une ſi grande pauvreté que ſans la compaſſion du Duc de Ferrare Alphonſe d'Eſte qui lui fit une penſion, il eût été en danger de mourir de faim. Le mauvais état de ſes affaires ne lui permettant pas de rien eſpérer de la Fortune du côté du Monde, le deſeſpoir lui fit tourner les yeux du côté du Cloître, & s'en alla à Boulogne dans le deſſein de ſe faire Cordelier. Il prit l'habit de S. François, & avec la connoiſſance légére qu'il avoit du peu de Latin qu'il avoit appris autrefois, il ſe mit à lire la Philoſophie de Scot, & à s'exercer dans la Diſpute. Ce fut tout de bon qu'il tâcha de ſe rendre habile dans la Logique & la Théologie Scholaſtique; & le motif qu'il avoit dans cette étude, tout plaiſant qu'il eſt, ne mériteroit peut-être pas d'être découvert, s'il ne paroiſſoit propre à divertir les autres autant qu'il vous fit rire il y a près de trois ans, lorſque vous faiſiés vos récréations de la lecture des Scaligeranes. Son deſſein étoit donc au rapport de ſon Fils Joſeph (4), " de „ devenir Pape pour avoir le moyen de „ faire la guerre aux Venitiens, & retirer de leurs mains ſa Principauté de „ Verone. Il eſperoit de Cordelier devenir Cardinal & de Cardinal Pape. Sa ferveur ne dura point juſqu'au bout, & ne s'étant point accommodé de l'humeur de quelques-uns de ſes Freres, il quitta l'Inſtitut & l'Habit de ſaint François pour reprendre l'épée & la vie Martiale, & par le moyen de quelques Amis qu'il avoit faits dans l'Univerſité de Boulogne, il fut fait Capitaine de Cavalerie en Piémont. Il battit même en une rencontre quelques Compagnies de l'armée du Duc de Savoye avec beaucoup d'avantage, & prit entre autres Priſonniers la Maîtreſſe du Duc qui s'appelloit Anne, & ſon Prédicateur nommé le Pere Thomas Cordelier. Enfin las des diſtractions que ſon humeur guerriére lui avoit données, & rebuté des indifférences que la Fortune avoit eues pour lui juſqu'alors, il comprit qu'il ſeroit plus heureux dans la Profeſſion des Lettres, qui demandent une vie tranquile. Il retourna à Boulogne, & comptant pour rien ce qu'il avoit vû de Scholaſtique chés les Cordeliers, il commença ſes Etudes par la lecture d'Ariſtote, d'Hippocrate, & de Galien. Il avoit pour lors 35. ans, & l'année ſuivante il ſe mit à l'étude du Grec, dont il n'avoit pas connu une ſeule lettre juſqu'alors. On peut dire néanmoins avec l'Auteur de ſa Vie, que le véritable commencement de ſes Etudes ne doit ſe prendre que du tems qu'il ſe défit de ſa Charge de Capitaine, c'eſt-à-dire après l'âge de 40. ans. Et cet Auteur prétend, qu'il ne ſe donna tout-à-fait aux Lettres qu'à 47. ans, deux ans après s'être marié à Agen, où il éxerça la Médecine. Cet éxemple ſeul ſuffiroit pour faire voir à toute la Poſtérité qu'il ne ſera jamais trop tard de ſe mettre à l'étude; mais pour le rendre plus efficace on doit ſur tout ne pas diſſimuler que l'érudition de Jules Scaliger devint prodigieuſe, quoiqu'il n'eût plus que vingt ans à vivre. J. C. Scalig.

RINGELBERG.

§. 12. JE devois joindre à l'éxemple d'Eraſme celui d'un autre Savant des Pays-bas nommé RINGELBERG natif d'Anvers, qui mourut la même année que lui, ou l'année ſuivante, ſelon d'autres (5). Il ne s'étoit point deſtiné à l'étude des Belles Lettres & des Sciences dans les commencemens de ſa vie. Il ſuivit la Cour de Ringelberg.

4 Prim. Scalig. pag. 234.
5 En 1537.
¶ A ce compte il ſeroit mort âgé de 38, ans au plus étant né l'an 1499. puiſqu'en 1529. tems auquel il travailloit à ſon livre *de ratione ſtudii*, il ſe dit âgé de 30. ans. Il mourut de la pierre.

Ringelberg. de Maximilien I. jusqu'à l'âge de dix-ſept ans, mais il la quitta enſuite pour venir étudier à Louvain. Il commença par les Rudimens de la Langue Latine, où il ne fit point beaucoup de progrès non plus que dans la Dialectique & la Phyſique d'Ariſtote (1). Ce n'étoit pas entiérement par la faute de ſes Maîtres, ou par le défaut de la méthode d'enſeigner & d'apprendre, quoiqu'elle ne fût pas excellente dans ces tems-là : mais il devoit particuliérement s'en prendre à ſes propres diſtractions; puiſqu'au lieu de s'aſſujettir à ſon devoir il cherchoit à s'occuper de quelque autre amuſement qui lui fût agréable (2). Il ſe plut d'abord à l'Ecriture: il s'y forma ſi bien la main, que perſonne de ſon tems ne pouvoit ſe vanter de mieux faire; & il ſe fit admirer ſur tout pour la dextérité avec laquelle il avoit appris à contrefaire juſqu'à quinze ſortes de caractéres differens. Cette paſſion fut ſuivie de celle de la Peinture, où il s'éxerça pendant quelque tems: après il paſſa à la Gravure, & enfin il revint aux Belles Lettres, étant devenu plus ſage par la vûë de ſes égaremens. Les réflexions qu'il fit ſur la perte de tant d'années loin de le décourager l'animérent à reprendre ſes études de nouveau, & le firent aller aux ſources pour puiſer ſans le miniſtére d'autrui la pureté & la politeſſe du Latin. Il apprit en même tems l'Arithmétique, l'Aſtronomie, & la Langue Grecque; il paſſa enſuite au reſte des Mathématiques, à la Phyſique, & à tout ce qui peut faire l'objet des éxercices de l'Eſprit humain. Il s'étoit mis en tête qu'il ne pourroit parvenir à une connoiſſance parfaite des Sciences & des Arts, s'il ne ſe mettoit en état de pouvoir les enſeigner aux autres, & d'en écrire pour l'uſage du Public. Il fit l'un & l'autre avec une ardeur incroyable La paſſion qu'il eut pour enſeigner les autres étoit ſi violente, que non content d'inſtruire familiérement ſes Ecoliers douze heures par jour, il faiſoit encore des Diſputes générales, & déclamoit des Diſcours dans la même journée. Il ne vouloit rien perdre de ces habitudes au milieu de ſes plus grandes diſtractions. Ses voyages ne l'empêchoient pas d'enſeigner tantôt dans les Vaiſſeaux, tantôt dans les Coches, & toujours dans les Hôtelleries. S'il ſéjournoit pendant quelque tems dans les Villes, c'étoit pour aller aux Colléges prendre la place de quelque Profeſſeur. On étoit ravi de la lui céder, parce que toutes ſes peines étoient gratuites & déſintereſſées. C'eſt ainſi qu'il en uſa dans diverſes Villes de l'Allemagne & de la France, où il régenta deux mois dans l'Univerſité d'Orléans & un dans celle de Bourges. Il prenoit la nuit pour étudier & pour compoſer ſes Livres, & donnoit tout le jour à ſes Ecoliers depuis le lever du Soleil juſqu'à ſon coucher, ſans autre interruption que celle d'un repas unique auquel il employoit une demie heure du midi. Sa méthode d'enſeigner étoit toute particuliére. Il enſeignoit la Logique entiére en moins de quinze jours, mais il voulut que ſes Ecoliers conféraſſent ſes cahiers avec d'autres Livres ou d'autres Maitres, & qu'ils priſſent enſuite quelque tems pour s'y éxercer. Lorſqu'il remarquoit quelques eſprits plus lents que les autres il leur faiſoit commencer un nouveau Cours de Logique pendant quinze autres jours; s'il voyoit qu'il leur reſtât encore après cela quelque embarras ou quelque obſcurité dans l'eſprit, il s'offroit de leur faire un troiſiéme & un quatriéme Cours Il montroit toutes choſes à la baguette, & perſuadé que nous n'avons pas de ſens plus promt que celui de la vûë, il mettoit preſque tout en planches, & rempliſſoit les murailles de ſa claſſe de figures: ainſi il avoit bien-tôt expliqué une Science; & l'on ne s'étonnera point qu'il ait enſeigné en ſa vie plus de cent cinquante Cours d'Aſtronomie. Les éxercices qu'il donnoit à ſon corps au milieu de ſes occupations, tant pour conſerver ſa ſanté que pour maintenir toujours ſon eſprit dans la même vigueur, n'étoient pas moins ſurprenans. Vous me faites ſouvenir, en dis-

Ringelberg.

1 Vit Joach. Fortii Ringelb per M. Adam. pag. 82. Voſſ. de Scient. Mathem. pag. 119.

2 Ringelberg. in lib. de Ratione ſtudii.

3 Corn. Nep. Vit. Eumen.

Ringelberg. discourant ſur ce ſujet, de l'invention d'Eumenes l'un des célébres Capitaines de l'ancienne Gréce (3), qui ſe voyant aſſiégé dans une Place trouva un moyen ingénieux de faire éxercer ſes chevaux ſans ſortir de leur Ecurie. Ringelberg ne fit point paroître beaucoup moins d'induſtrie pour éxercer ſon corps ſans ſe lever de ſon ſiége ; mais nous n'en dirons rien ici parceque nous avons ſujet de douter qu'un pareil éxercice fût propre à d'autres qu'à lui (4).

Sa maniére de compoſer des Livres (5) n'étoit pas moins divertiſſante ni moins ſinguliére que celle d'enſeigner. Dès qu'il ſe fut apperçû de la bénédiction que Dieu verſoit ſur ſon travail & ſur ſes études, il conçût des deſſeins magnifiques & ſe tailla de la beſogne pour le reſte de ſes jours. Cette beſogne conſiſtoit en mille Traités ou Opuſcules qu'il devoit enſuite aſſemblet en un corps ſous le nom de Chiliade. Quand il vouloit compoſer un Ouvrage, il en traçoit d'abord un plan général dans ſon imagination : il prenoit enſuite une planche ſur laquelle il arrangeoit les titres des Chapitres qu'il vouloit donner à ſon Ouvrage. Il s'appliquoit enſuite à les enchaîner les uns aux autres dans une ſuite qui en pût faire voir la dépendance mutuelle. S'il en remarquoit quelqu'un où cette liaiſon néceſſaire ne fût pas aſſés ſenſible, il l'ôtoit & en remettoit un autre à la place, ou bien il ſe contentoit de le transpoſer ou ſimplement de le retoucher. Quand il avoit trouvé toute l'harmonie de ſon Ouvrage par la diſpoſition de ſes Chapitres, il les mettoit ſur autant de feuillets de papiers ſéparés dans le même ordre qu'il les avoit crayonnés ſur ſa planche, & tandis qu'il avoit encore l'imagination échauffée il écrivoit ſous chaque titre ce qu'il avoit deſſein de traiter, il donnoit ces feuillets l'un après l'autre à l'Imprimeur à meſure qu'il les rempliſſoit. Ils travailloient l'un & l'autre au jour la journée, & l'Auteur faiſant ſcrupule de devancer l'Imprimeur l'Ouvrage n'étoit pas ſi-tôt compoſé qu'il ſe trouvoit imprimé.

PIERRE DE LA RAME'E.

§. 13. PIERRE DE LA RAME'E, dit *Ramus*, a fait aſſés de bruit dans la République des Lettres, pour exciter notre curioſité à rechercher le tems auquel il y étoit entré. Il étoit Fils d'un pauvre Laboureur du Village de Cuthe en Vermandois & petit-fils d'un Charbonnier, qui étant Gentilhomme de naiſſance au Liégeois, & ayant été dépouillé de ſes biens & chaſſé de ſon Pays par l'armée des Bourguignons, s'étoit refugié au Vermandois, & s'étoit réduit à travailler dans une Charbonniére, pour gagner du pain. La miſére de Ramus fut encore plus grande que celle de ſon Pere & de ſon grand Pere. Il nous apprend lui-même, que dans ſa premiére enfance il fut attaqué deux fois de la Peſte (6). Après avoir été garanti de ce double fleau, ſon Pere n'ayant pas du pain à lui donner, il fut obligé d'en aller chercher ailleurs, & il ſe mit en ſervice pendant pluſieurs années pour en gagner (7). Se voyant en un âge auquel on a coutume de prendre le parti qu'on doit garder le reſte de ſa vie, & de s'engager dans la vacation d'un état permanent, il ſe ſentit preſſé plus que jamais du déſir qu'il avoit toujours eu d'apprendre quelque choſe, & ſans ſe rebuter de ſon âge ni de ſa mauvaiſe fortune, il s'en vint à Paris où il acquit en peu de tems toute la Science des Colléges par des veilles & des travaux inconcevables. Non content d'avoir atteint les Savans qui avoient commencé leurs Etudes dès leur premiére enfance, & ceux qui s'étoient trouvés prévenus de tous les ſecours & de toutes les commodités de la vie, il voulut les paſſer encore par une connoiſſance exquiſe des Mathématiques. Il en avoit fait aſſés jusques-là pour ſe faire admirer, mais il étoit peut-être le moins ſatisfait de lui-même, voyant qu'il étoit bien éloigné d'avoir épuiſé les forces de ſon Eſprit. Il

Ramus.

4 ¶ Il faut voir le 34 chap. du livre *de ratione ſtudii*.
5 ¶ Chap. 25. du même livre.
6 In Præf. ſua Regix Profeſſionis.
7 Thom. Freigius in Vit. P. Rami.

Ramus. Il voulut bien compter pour rien toute la Philoſophie Scholaſtique qu'il avoit appriſe; il fit ce qu'il pût pour la déſapprendre & pour la faire perdre aux autres. En un mot il ſe crût encore aſſés jeune & aſſés courageux pour commencer ſes études de nouveau, & pour jetter les fondemens d'une nouvelle Philoſophie par une entrepriſe qui lui fut funeſte (1).

G. POSTEL.

G. Poſtel. §. 14. GUILLAUME POSTEL eſt encore un des Savans du ſiécle paſſé, qui ayant terraſſé la mauvaiſe Fortune ont fait voir que les obſtacles & les retardemens de leurs Etudes n'ont ſervi qu'à les rendre plus fortes. Il étoit né de pauvres Parens au Village de Barenton dans la baſſe Normandie, du côté d'Avranches. Il perdit à huit ans ſon Pere & ſa Mere, qui moururent de peſte. La miſére le chaſſa de ſon Village & de ſa Province; mais ayant appris à lire & à écrire, je ne ſai par quelle voye, il trouva moyen de ſe faire recevoir Maître d'Ecole dans un village nommé Sagi en Vexin, à quelques lieues de Pontoiſe, n'ayant guéres plus de treize à quatorze ans (2). Il y paſſa quelque tems dans une ſi grande œconomie, qu'ayant amaſſé quelque argent il prit la route de Paris dans le deſſein d'y étudier. Mais avant que de pouvoir entrer dans G. Poſtel. quelqu'un des Colléges de l'Univerſité, il fut obligé de prendre une chambre pour paſſer la nuit, & de s'aſſocier avec d'autres pour ménager ſa dépenſe. C'étoient des fripons qui l'ayant trouvé dans ce peu d'expérience & dans cette ſimplicité aſſés ordinaire aux jeunes Provinciaux qui arrivent à Paris, lui volérent ſon argent & ſon habit la premiére nuit qu'il coucha en leur compagnie. Il ſe trouva réduit tout d'un coup dans une diſette extrême, & dans une nudité que l'entrée de l'hiver rendoit encore plus fâcheuſe; ſi-bien qu'il tomba dans une dyſenterie qui le mit à deux doigts de la mort, & le tint deux ans entiers à l'Hôpital avant que de pouvoir recouvrer ſes forces. Dès qu'il en fut ſorti il retomba dans une autre miſére, à cauſe de la cherté des vivres qui étoit extraordinaire cette année. La néceſſité l'obligea de ſortir de Paris, & lui inſpira le deſſein d'aller glaner en Beauſſe au tems de la moiſſon. Son induſtrie & ſa diligence lui fournirent les moyens de recueillir de quoi non ſeulement ſe nourrir le reſte de l'année, mais auſſi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris qu'il méditoit pour le commencement du mois d'Octobre ſuivant. Ce fut à ſon retour que s'étant mis en ſervice dans un des Colléges de l'Univerſité il trouva

(1) Il étoit né l'an 1515. & fut tué l'an 1572.

(2) And. Thevet tom. 2. Vit. Ill. cap. 4.

(3) Ceux qui lui ont donné cent ans de vie ont été trompés par ſes preſtiges.

(4) Le mot de *preſtiges* eſt un peu fort pour un homme tel que Poſtel qu'on a eu raiſon de croire fou, mais nullement Magicien. On a extrêmement varié ſur l'age auquel il eſt mort. Si ſon Teſtament que j'ai vu, date du 2. Décembre 1567. étoit véritablement écrit de ſa main, comme m'en aſſurait feu Mr. Baluze qui connoiſſoit l'écriture de Poſtel, ce ſeroit une piéce déciſive pour le fait dont il s'agit. Le Teſtament dès les premieres lignes dit que le 25. Mars de cette année 1567. il étoit entré dans la 57. de ſon age; d'où il s'enſuivroit qu'étant mort le 6. Septembre 1581. il étoit né le 25. Mars 1524. & qu'il n'a par conſéquent vecu que 71. ans 5. mois, 12. jours. Ce qui eſt bien éloigné de ce qu'en écrit la Croix du Maine, dont le témoignage ſeroit pourtant préférable ſi la citation qu'il produit d'Humbertus Monsmoretanus étoit reconnuë bien authentique. Elle conſiſte en deux diſtiques, prétendus faits à la louange de Poſtel dès l'an 1512. le premier deſquels eſt ainſi conçû:

Et jura & leges, noſtique, Guilelme, Poëtas,
Hinque vitæ annos tres ſuperare potes.

Voici le ſecond, où les trois talens, qui ſont le ſujet de l'éloge, ſont mieux diſtingués:

Legiſtam ſi quis, ſi quis reperire Poëtam,
Philoſophumve cupit, te petat omnis homo, &c.

La Croix du Maine avoit raiſon de préſumer qu'un homme qui en 1512. étoit Poëte, Juriſconſulte, & Philoſophe, avoit tout au moins 25. ans, & que ce même homme mourant en 1581. pouvoit bien en avoir pat conſéquent 94. ou 95. Ayant d'abord, qui plet eſt, à cauſe de cette grande habileté attribuée à Poſtel en 1512. cru qu'il pouvoit être né en 1475. il devoit conſéquemment lui donner en 1512. trente-ſept ans, & de là conclurre qu'il n'en avoit pas moins de 104. étant mort l'an 1581. Le grand point étoit de prouver que c'étoit véritablement à l'honneur de Poſtel qu'evoient été faits en 1512. les diſtiques rapportés. L'idée, ſoit de Poëte, ſoit de Juriſconſulte, ne lui convenoit nullement. Auſſi n'eſt ce

G. Postel. trouva le moyen de faire ses études, & se rendit en peu de tems très-habile dans la connoissance des Langues, des Arts & des Sciences, s'étant distingué particuliérement par celles des Langues Orientales. Les derniéres années de sa vie ne lui firent point tant d'honneur, & il seroit devenu plus dangereux sur la Religion que Ramus ne l'avoit paru aux Péripatéticiens sur la Philosophie, s'il n'avoit été déclaré fou & renfermé en cette qualité par Arrêt du Parlement dans le Prieuré de S. Martin des Champs à Paris, où il mourut le 6. Septembre à neuf heures du soir l'an 1581. âgé de 76. ans trois mois neuf jours (3).

S. IGNACE.

S. Ignace. §. 35. VOus venés de voir l'exemple d'un Savant tardif à qui l'érudition prodigieuse & la multitude des connoissances avoit sottement enflé le cœur & gâté l'esprit. Des modéles de cette nature pourroient être dangereux, & ils seroient capables de rendre odieuse l'Etude des Lettres, qui est la chose la plus aimable de ce monde après la Vertu, si l'on n'avoit soin de leur en opposer d'autres plus édifians pour arrêter ou corriger les mauvais effets qu'ils pourroient produire. Celui de S. IGNACE DE LOYOLA me paroit l'un des plus propres à ce dessein. Vous sávés qu'il est le Fondateur d'un Ordre très-considérable dans l'Eglise, qui n'a point d'autres bornes que celles du Royaume de JESUS-CHRIST sur la Terre, & qui a toujours fait une profession particuliére des Lettres, que ce Saint a toujours eu grand soin d'entretenir l'esprit de l'étude, & de faire fleurir les Sciences dans sa Compagnie depuis le commencement de son établissement; & qu'*il a regardé l'Université de Paris comme le principal Seminaire de son Ordre* (4). Ignace étoit Fils d'un Gentilhomme Espagnol de Biscaye, qui l'ayant destiné pour le monde l'envoya de bonne heure à la Cour, & le fit Page du Roi Ferdinand (5). L'oisiveté qui se trouvoit dans ce genre de vie n'étant pas conforme à son humeur, il se dégoûta bientôt de la Cour, & l'amour de la gloire joint à l'exemple de ses Freres qui se signaloient dans l'armée de Naples le fit songer à la Guerre. Il passa par tous les degrés de la Milice, ne songeant qu'à remplir les fonctions d'un brave Soldat, & à vivre en galant Homme, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ou trente ans, qui fut l'année de sa conversion. Ayant été dangereusement blessé l'an 1521 à la prise de Pampelune, qu'il tâchoit de défendre contre les François, il se fit transporter dans la maison de Loyola, où la lecture qu'il fit S. Ignace.

n'est-ce pas lui qu'avoit en vûë Humbert de Montmorot. On n'a pû quelque recherche qu'on ait faite dans les plus nombreuses Bibliothèques de Paris, trouver ni son Herveide, ni son Poéme de la guerre de Ravenne, mais on en a deterré un troisiéme intitulé *Fratris Humberti Monsmoretani Poetæ, Oratorisque clarissimi, Ecclesiæ Bituricensis à Carolo Francorum Rege eo nomine VII. in triumphum Anglorum Regem felici dextra auspice Patria Francia gestorum prima pars*, Mr. le Président Bouhier dont le nom seul est un grand éloge, m'a donné avis que dans l'exemplaire qu'il a de ce livre, imprimé chés Badius *in* 4. le 27. Février 1518. il y a diverses Epigrammes qui precedent l'Ouvrage principal; celle ai entre autres adressée à Guillaume non pas POSTEL mais POTET, en ces termes:

Ad Magistrum Guilelmum
POTET.

Floruit eloquio Ciceronis lingua Latino,
Floruit insignis religione Numa,
Floruit eximii sapientia fœmina Catonis,
Quod Numa, quod Cicero, quod Cato, solus habes.

Il est visible que le prétendu Guillaume *Postel* de la Croix du Maine homme très-sujet à se tromper, n'est autre que le veritable Guillaume Potet à qui ce quatrain est adressé. On y reconnoit le même genie des distiques ci-dessus allegués, dans lesquels je suis invinciblement persuadé que si jamais on parvient à voir les éditions que la Croix du Maine en a citées, on trouvera le nom de *Potet* bien imprimé, il faut donc en revenir à l'époque marquée dans le testament que j'ai vu. La place subsiste. Elle est actuellement à la Bibliothéque Royale, où les manuscrits de Mr. Baluze ont été transferés. C'est uniquement sur cette date que toutes les autres doivent être rectifiées, & en particulier celle de Theret, suivie aveuglement par Dom Matrier en son Histoire du Monastere de S. Martin des Champs, & par notre Auteur en cet article.

4 Le P. Bouh. Vie de S. Ign. l. 4. p. 317.
5 Ibid. pag. 4. 5.

S. Ignace. fit d'une Vie des Saints le changea ſi bien, qu'après ſa guériſon il ſe défit de ſon air Cavalier pour prendre celui d'un Pénitent. Il entreprit enſuite divers Pélerinages tant à Notre Dame de Montſerrat & à l'Hopital de Manreze en Eſpagne, qu'à Jéruſalem dans la Terre Sainte. Ce fut à ſon retour qu'ayant conçu le deſſein de travailler à la converſion des Ames, il conſidéra, que pour ce deſſein il falloit avoir des connoiſſances qui lui manquoient, & qu'*il ne pourroit jamais rien faire de ſolide ſans le fondement des Lettres Humaines.* Il quitta donc Veniſe où il avoit débarqué ſur la fin de Janvier de 1524. & prit le che- „ min de Barcelone, où il avoit fait con- „ noiſſance avec celui qui tenoit Ecole „ publique, & où il eſpéroit trouver de „ quoi ſubſiſter pendant ſes Etudes (1).

Pour empêcher, Monſieur, que cette maniére de parler ne vous ſurpreune, il faut vous ſouvenir de la diſtinction que nous mettons dans notre Religion entre la Pauvreté & l'Indigence. Le Pauvre, ſelon ſaint Baſile, eſt celui qui des richeſſes a paſſé volontairement dans la neceſſité; & l'Indigent, ſelon le même Pere, eſt celui qui dans le commencement a été en neceſſité. S. Ignace étoit né dans l'abondance des biens de la Fortune: mais ayant été touché de Dieu au tems de ſa converſion, il s'en étoit généreuſement dépouillé pour ſuivre de plus près JESUS-CHRIST Pauvre avec les Apôtres & les autres Heros du Chriſtianiſme. C'eſt donc d'une Pauvreté toute Evangelique, non pas d'une Indigence naturelle, qu'il faut entendre l'état où S. Ignace ſe trouva lors qu'il fut queſtion de pourvoir à ſa ſubſiſtance pour le tems de ſes études.

„ Ignace avoit alors *trente trois* ans, „ & n'avoit presque point d'inclination „ naturelle pour l'étude (2) L'amour „ des armes qui avoit occupé tout ſon „ eſprit avant ſa converſion, l'avoit dé- „ goûté du Latin dans un ſiécle où les „ Gens de qualité ſe faiſoient honneur „ de leur ignorance. Il n'y avoit gué- „ res d'apparence de commencer ſi tard „ à apprendre une Langue qui ne s'ap- S. Ignace. „ prend que dans le bas âge & qui de- „ mande un eſprit d'enfant, ſelon la ré- flexion du célébre Auteur de ſa Compagnie qui a écrit ſa Vie, & qui ſera notre garant dans tout ce recit (3). „ Malgré ces conſidérations Ignace étu- „ die les premiers Principes de la Lan- „ gue Latine à l'âge de trente trois ans „ & va tous les jours en Claſſe avec de „ petits Enfans. Le deſir de ſe rendre „ utile au Prochain, & la vûe de la plus „ grande gloire de Dieu qu'il ſe propo- „ ſoit déja pour ſa régle lui facilitoient „ des commencemens ſi épineux, en lui „ faiſant vaincre ſes dégoûts & ſes ré- „ pugnances. Mais l'Ennemi du ſalut „ des hommes qui prévit où aboutiroit „ la Science d'Ignace, uſa d'artifice pour „ empêcher ſes Etudes.

„ Cet Eſprit de ténébres qui ſe trans- „ forme quelquefois en Ange de lumiére, „ portoit ſans ceſſe le nouvel Ecolier à des „ pratiques de piété, le remplifſoit de „ conſolations, & lui inſpiroit de ſi ten- „ dres ſentimens pour Dieu, que tout le „ tems de l'étude ſe paſſoit en aſpira- „ tions dévotes. Quand il étoit dans la „ Claſſe, ſon eſprit s'envoloit au Ciel. „ Ainſi il n'apprenoit rien, ou le peu „ qu'il apprenoit étoit bien effacé par „ d'autres idées plus vives & plus for- „ tes dont il ne pouvoit ſe défaire. S'il „ ſe fût arrêté aux apparences, ou qu'il „ eût ſuivi les mouvemens de l'amour „ propre, il auroit crû que Dieu ne l'ap- „ pelloit qu'au repos de la vie myſtique, „ & que l'étude étoit un obſtacle à ſa „ perfection. Mais conſidérant la choſe „ ſelon la lumiére qu'il avoit pour le „ diſcernement des eſprits, & reglant tout „ par la plus grande gloire de Dieu, il „ n'eut pas de peine à comprendre que „ le malin Eſprit le trompoit. Il dé- „ couvrit la tentation à ſon Regent, il fit „ vœu au pied des Autels de continuer „ ſes Etudes, & de s'y attacher davan- „ tage. C'eſt merveille que depuis qu'I- „ gnace eut combatu de la ſorte les il- „ luſions de l'Enfer, elles s'évanouïrent „ ſi bien, qu'elles ne revinrent jamais.

„ Lors

1 Liv. 1. pag. 76.
2 Ibid. pag. 80.

3 ¶ Le P. Bouhours.
Ibid. pag. 86.

S. Ignace. „ Lors que les douceurs céleſtes dont „ Dieu le combloit ordinairement venoient „ à manquer, il s'en conſoloit par le „ fruit qu'il ſe promettoit de ſes Etu- „ des ; & diſtinguant bien la ſéchereſſe „ d'avec la tiédeur, il diſoit, que la per- „ te qu'on faiſoit des goûts ſpirituels en „ étudiant purement pour la gloire de „ Dieu, valoit mieux que toutes les dé- „ lices de la dévotion ſenſible, pourvû „ que le cœur fût rempli de l'Amour „ Divin.

„ Au bout de deux ans (4) il alla „ faire ſon Cours de Philoſophie en l'U- „ niverſité d'Alcala, & l'impatience qu'il „ avoit de ſe donner tout entier à la „ converſion des ames, lui fit embraſſer „ cette nouvelle étude avec une extrê- „ me ardeur. Comme il crut avancer „ beaucoup en abrégeant les matiéres, à „ peine eut-il commencé ſon Cours, que „ ne ſachant encore que les termes, il „ ſe jetta dans la Philoſophie naturelle & „ dans la Théologie Scholaſtique. On „ expliquoit aux Ecoles de l'Univerſité „ la Logique de Soto, la Phyſique d'Al- „ bert le Grand & la Théologie du Maî- „ tre des Sentences. Il prenoit ces trois „ Leçons l'une après l'autre, & étudioit „ ſans relâche jour & nuit : mais tant „ de différentes eſpéces lui mirent bien „ de la confuſion dans l'eſprit, & tout „ ſon travail aboutit à ne rien ſavoir, „ ainſi qu'il arrive presque toujours quand „ on étudie ſans méthode, & qu'on em- „ braſſe tout en même tems. Du reſte „ la Providence, qui vouloit qu'Ignace en- „ ſeignât JESUS-CHRIST dans l'Univerſi- „ té d'Alcala au lieu d'y apprendre A- „ riſtote & S. Thomas, ne lui donna „ aucune lumiére ſur le déſordre de ſes „ études, & ne permit pas même que „ ſon bon ſens ſervît à le redreſſer.

Rebuté donc du peu de progrès qu'il faiſoit dans les Sciences, il s'appliqua entiérement aux bonnes Oeuvres (5) juſqu'à ce que les injuſtes perſécutions qu'on lui fit ſouffrir dans le pays le portérent „ à quitter l'Eſpagne, pour venir en Fran- „ ce continuer ou plutôt recommencer „ ſes Etudes dans l'Univerſité de Paris, „ qui étoit alors la plus célébre de l'Eu- S. Ignace. „ rope. Comme il reconnut que le peu „ de progrès qu'il avoit fait dans les „ Lettres à Alcala & à Salamanque, „ venoit en partie de ce qu'il perdoit beau- „ coup de tems à chercher de quoi vi- „ vre chaque jour, il crut, qu'avant que „ d'entrer dans un Royaume étranger il „ pouvoit faire en conſcience un petit „ fonds qui lui aidât à ſubſiſter durant „ ſes Etudes. Après cette prévoyance, il ſe mit en chemin, & arriva à Paris en 1528.

Le premier de ſes ſoins fut de ſe remettre à l'étude. Il ſe logea dans l'Univerſité avec des Ecoliers Eſpagnols ; „ & pour mieux poſſéder la Langue La- „ tine, il reprit les Humanités au Col- „ lége de Montaigu, étant âgé pour lors „ de *trente-ſept* ans. Il avoit confié tout „ ce qu'il avoit d'argent à un de ſes Com- „ pagnons de chambre qui ne lui fut pas „ fidele, & qui en ayant diſſipé une par- „ tie, s'enfuit avec le reſte. Ignace fut très-incommodé de ce vol, & n'ayant au- cune reſſource, " il fut contraint de ſe „ retirer à S. Jacques de l'Hopital où „ les Eſpagnols étoient reçus. Il n'avoit „ que le couvert à l'Hopital, & il falloit „ que pour vivre il mendiât ſon pain de „ porte en porte. Ce changement s'ac- commodoit bien avec ſon humilité & ſon amour pour les humiliations ; " mais il „ nuiſit fort à ſes Etudes : car il perdoit „ beaucoup de tems à chercher des au- „ mônes par la Ville, & demeurant loin „ de Montaigu, il ne pouvoit pas ſe ren- „ dre éxactement aux heures de la Claſ- „ ſe. Il eut bien voulu ſervir un des „ Profeſſeurs du Collége ; mais quelques „ diligences qu'il fît, il ne put jamais „ obtenir une place de Valet. En quoi ſans doute il fut moins favoriſé de la Fortune que Pierre Ramus & que G. Poſtel dont nous avons rapporté les é- xemples auparavant, quoique la pau- vreté de ceux-ci ne fût pas ſi volontai- re ni ſi précieuſe devant Dieu que celle du Saint.

La neceſſité obligea Ignace d'aller en Flandre durant les Vacances, pour tirer quelque

4 Pag. 90. 91. 92.

5 Ibid. pag. 111. 112. 113.

S. Ignace. quelque ſubſiſtance des Marchands Eſpagnols (1). Le ſecours qu'il en reçut le fit vivre deux années, " après quoi pour „ n'être pas importun aux mêmes gens, „ il alla chercher des aumônes en Angleterre auprès de quelques autres Eſpagnols qui étoient à Londres. Mais „ il ne continua pas ces voyages les années ſuivantes, parce que des Marchands des Pays-bas lui firent tenir à „ Paris ce qu'ils vouloient lui donner, „ & qu'il reçut dans la ſuite de nouveaux „ ſecours de ſes Amis de Barcelone.

„ Ainſi ſe trouvant en repos du côté „ du vivre (2), il commença à faire de „ grands progrès dans les Lettres. A„ près avoir étudié les Humanités près „ de dix-huit mois au Collége de Mon„ taigu, il fit ſon Cours de Philoſophie „ au Collége de Sainte Barbe L'étude „ étoit ſon occupation principale, & il „ s'y attachoit d'autant plus qu'il con„ noiſſoit davantage les deſſeins de Dieu „ ſur lui.

Sur la foi d'un recit ſi plein d'inſtructions, je crois avoir eu raiſon de choiſir S. Ignace parmi ceux dont les Etudes ont été tardives, comme un modéle incomparablement plus édifiant que ceux qui n'ont eu que des vûës baſſes, intéreſſées & purement humaines, pour paſſer de leur premier genre de vie à la profeſſion des Sciences. Il ſeroit difficile de trouver des éxemples d'une patience plus longue & d'un courage plus Chrétien pour ſurmonter les obſtacles de la Fortune & ceux même de la Nature, lorſqu'il s'agit de faire tourner à l'étude une inclination qui avoit pris ſon penchant d'un autre côté. Il étoit aſſés à propos que celui qui devoit être le Fondateur & le Chef de la plus ſtudieuſe des Sociétés Réguliéres qui ſoient dans l'Egliſe, commençât les fonctions héroïques de ſon nouvel Inſtitut par un attachement éxemplaire à l'étude, quoiqu'il ne ſe ſentît point appellé à cette érudition profonde qu'il a eu la ſatisfaction de voir dans pluſieurs de ſes Disciples.

1 Pag. 117. 118
2 Pag. 119.

GOULART: Et SPELMAN.

§. 16. APrès tous ces éxemples, il vous ſeroit difficile de trouver rien de nouveau ou d'extraordinaire dans ceux que l'on voudroit y ajouter. On pourroit vous parler d'un SIMON GOULART de *Senlis* retiré à Genève, qui s'eſt aviſé fort tard de ſe mettre à l'Etude, & qui n'a point laiſſé de publier un grand nombre d'Ouvrages tant des ſiens que de ceux d'autrui. Mais après avoir loué la généroſité de ſa réſolution, ſon application au travail & ſa perſévérance, nous n'aurions plus rien à dire de lui. Simon Goulart.

Je crois néanmoins que vous trouverés bon que l'on vous diſe un mot du Chevalier SPELMAN qui s'eſt acquis quelque nom dans les Lettres. Les Auteurs du Journal des Savans de l'an 1665. (3) prétendent qu'il *n'avoit commencé à étudier qu'à cinquante ans.* S'il falloit entendre cette opinion à la lettre, il nous ſeroit difficile de comprendre par quelle voye il auroit pû apprendre tant de Langues, tant d'Antiquités Eccléſiaſtiques & Profanes, tant d'Hiſtoire & tant de Juriſprudence ancienne & moderne: & nous ne pourrions croire que le peu de tems qui lui reſtoit à vivre lui eût donné outre cela le loiſir de lire & d'éxaminer des monceaux de Chartes, & tous les Manuſcrits qu'il a pû recouvrer. Mais voici en abrégé ce que Spelman a bien voulu nous apprendre ſur ce ſujet. Il n'étoit point deſtiné pour les Lettres ou pour les Emplois de la Robe (4). A quinze ans on le retira du Collége pour le transporter à Cambridge, non pour étudier dans l'Univerſité, mais pour monter à cheval & faire des armes dans l'Académie. Il perdit ſon Pere au bout de deux ans, ce qui obligea ſa Mere à le rappeller auprès d'elle pour la conſoler & prendre ſoin de la maiſon. Quelque année après elle ne laiſſa pas de l'envoyer à Londres pour y apprendre le Droit; mais il ſe trouva bientôt rebuté de cette étude, parce que la Langue qu'on employoit pour enſeigner le Droit lui étoit étrangére; que la maniére dont on s'expliquoit Spelman.

3 Du Lundi 5. Janvier 1665.
4 Archaiolog. Præfat.

Spelman. pliquoit en Langue vulgaire lui paroiſſoit barbare ; & que la méthode dont on uſoit ne lui ſembloit pas bonne. Il ſe retira donc chés lui, & s'étant marié au bout de trois ans, il voulut vivre en Gentilhomme de campagne & faire valoir ſes terres. Il fut pourtant employé dans diverſes Commiſſions pour l'Irlande, mais elles ne furent pas de longue durée. Il avoit cinquante ans, lorsque fatigué des affaires du monde, il délibera de prendre un genre de vie plus libre & plus tranquile, & de couper la racine aux chagrins qui commençoient déja de lui rendre la vie ennuyeuſe. Il ſe défit donc de l'embarras des affaires. Il ſe déchargea même de tous les ſoins de ſa maiſon & de ſon bien : il abandonna toutes choſes à des Fermiers & des Procureurs, quitta la campagne & ſe retira à Londres avec ſa femme & ſes enfans. Il ſe fit une Bibliothèque nombreuſe & bien choiſie, & réveillant en lui le deſir qu'il avoit eu autrefois de bien étudier, il ſe mit à la lecture des Peres, des Conciles, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit en quelque Langue que ce ſoit depuis l'établiſſement de la Religion Chrétienne. Quoi qu'il témoigne avoir toujours eu de l'amour pour les Lettres, & n'avoir jamais renoncé à la lecture, il ne fait pourtant pas difficulté de s'appeller *Senex elementarius*, & de nous faire entendre qu'on auroit quelque raiſon de croire qu'il n'auroit commencé ſes études qu'à 50. ans.

DE THOU.

De Thou. §. 17. IL manqueroit quelque choſe à notre liſte de Studieux tardifs, ſi après avoir rapporté des exemples du retardement cauſé à l'étude par le choix ou l'engagement d'un autre état, par la peſanteur ou le peu d'ouverture de l'eſprit, & par les traverſes d'une mauvaiſe fortune, nous n'en rapportions quelques-uns de ceux dont les études ont été retardées par un autre obſtacle plus commun encore que les précédens, & qui ſe forme ordinairement de la précaution ſcrupuleuſe ou de l'indulgence des Parens. Je veux me contenter de vous en propoſer deux, mais qui ſont choiſis & tirés de deux des plus grands hommes du Parlement de Paris. De Thou.

Le premier eſt celui de Mr. *le Préſident* DE THOU, l'Auteur de l'Hiſtoire (5). Son Pere Chriſtophe Premier Préſident au Parlement, qui paſſoit pour un Magiſtrat incomparable, & qui étoit homme de Belles Lettres en même tems, ne jugea point à propos de lui permettre ſitôt l'uſage des Livres. Il ſe garda bien de découvrir le principal motif de cette précaution, de crainte de ſe voir mis au rang de ces Peres Savans qui appréhendent que leurs Enfans venant à les paſſer ne les effacent dans la ſuite. Mais il allégua pour prétexte de cette conduite la foibleſſe de la compléxion de ſon fils, & les difficultés qu'on avoit euës à l'élever & à lui conſerver ſa ſanté. A dire le vrai, il ne s'étoit pas encore vû beaucoup d'enfans qui euſſent reſſenti plus vivement que lui les miſéres de cette vie dès leur naiſſance. Il avoit été cruellement tourmenté par de fréquentes convulſions dans ſon bereceau, & il avoit paſſé presque toutes les nuits dans des inſomnies & des douleurs internes (6). Il avoit été très-difficile à nourrir & la néceſſité qu'on avoit euë de le ſévrer avant le tems l'avoit rendu ſi foible, qu'on étoit dans l'appréhenſion de le perdre de jour en jour. Il véquit dans ce pitoyable état jusqu'à l'âge de cinq ans, qu'on le vit changer presque tout d'un coup & paſſer dans un embonpoint, qui fut un grand ſujet d'étonnement à toute ſa famille. La beauté de ſon eſprit ſe fit paroître dès qu'il ſe trouva dégagé de ces calamités corporelles, & il ne demandoit qu'à ſe faire cultiver par l'étude. Mais le ſouvenir de ſes maux paſſés avoit fait de ſi fortes impreſſions ſur l'eſprit de ſon Pere, qu'il ne voulut pas ſouffrir qu'on lui parlât de lecture ou d'étude, diſant qu'il le trouveroit toujours aſſés ſavant tant qu'il le verroit en pleine ſanté. L'Enfant ne raiſonnoit pas comme ſon Pere, il ne pouvoit ſouffrir ſans indignation qu'on le retînt dans l'oiſiveté

6 Né l'an 1553.

6 Thuan. de Vit. ſua lib. 1. pag. 4.

De Thou. ſiveté malgré lui. Mais ſon impatience lui fut inutile, & tout ce qu'il put obtenir fut d'apprendre à peindre depuis l'âge de ſept ans juſqu'à dix. La Peinture étoit la récréation favorite de la famille de Meſſieurs de Thou. La plupart s'y éxerçoient actuellement, & ceux qui ne conduiſoient pas le pinceau avoient au moins le goût des Tableaux. Le petit de Thou témoignoit avoir une inclination particuliére pour cet Art, & elle ſe trouvoit fortifiée par les éxemples de l'un de ſes Oncles & de deux de ſes Fréres qui y excelloient ſur tous les autres. C'eſt ce qui porta ſon Pere à le laiſſer faire, dans l'eſpérance que cet amuſement ſerviroit à le divertir & à rallentir la paſſion qu'il témoignoit pour apprendre les Lettres. L'Enfant devint habile en peu de tems dans la peinture, mais il paſſa les intentions de ſon Pere ſans y ſonger. Car s'étant formé ſur le modéle du célébre Peintre Albert Durer, & s'étant accoutumé à imiter tous ſes traits à la plume, il ſût écrire avant que de ſavoir lire. C'eſt ce qui obligea ſon Pere à lui laiſſer aprendre au moins les lettres de l'Alphabet. Quelque tems après il ſouffrit qu'on le menât au Collége de Bourgogne à cauſe de la commodité du voiſinage, plutôt pour le divertir que pour lui faire apprendre régulièrement les principes de la Langue Latine. Mais il ne fut pas un an dans cet éxercice qu'il tomba dans une maladie ſi dangereuſe qu'il fut abandonné des Médecins, & mis au nombre des morts pendant trois jours de ſuite. Ayant été rétabli au bout de ſept mois on le mit ſous la diſcipline d'un Profeſſeur Ramiſte nommé Henri de Monanteuil, qui lui fit voir l'Arithmétique & les élémens de Géométrie : on lui fit auſſi prendre les leçons de quelques Péripatéticiens. Il fit auſſi peu de progrès ſous les uns que ſous les autres, parce que ſon zéle n'étoit pas également ſecondé de tous les côtés. Son Pere s'étant contenté de lui donner un Précepteur tel que la recommandation d'Amis ou de Parens a coutume de les faire trouver, ne s'étoit plus ſoucié du reſte. Le jeune Mr. de Thou avoit alors aſſés d'âge & de jugement pour voir qu'on ſe jouoit de ſes bonnes dispoſitions, & qu'on le retardoit indignement dans l'ardeur qu'il avoit de s'avancer & de réecompenſer la perte de tant d'années. Tout bon nis qu'il étoit il ne pût s'empêcher de ſe plaindre de l'indulgence de ſon Pere, & de l'éxcès de la confiance qu'il avoit euë en un Précepteur de nom, ſur la boune foi duquel il s'étoit repoſé trop légérement, au lieu d'éxaminer lui-même la ſuffiſance de cet homme & de ſe reſerver l'inſpection qu'un Pere intelligent doit avoir ſur l'éducation & les études de ſon fils. Si l'amour qu'il avoit toujours eu pour les Lettres ne trouva point dans tout le cours des claſſes dequoi ſe ſatisfaire, il eut au moins la conſolation de ne l'avoir point perdu quand il ſortit du Collége. Cet amour ſe communiqua dès lors ſur les Perſonnes de Lettres, & il recherca particuliérement la connoiſſance de ceux qui étoient le plus en réputation, par de fréquentes viſites qu'il commença de leur rendre. C'eſt à cette heureuſe connoiſſance des Savans, & à leurs doctes converſations, qu'il témoignoit être redevable de ce qu'il ſavoit. Il ne faiſoit preſque point remonter plus haut les commencemens ou les vrais fondemens de ſes études. De Thou.

DE LAMOIGNON.

§. 18. LE ſecond eſt celui de Mr. le *Premier Préſident* DE LAMOIGNON votre Aieul (1). On peut dire que l'une des principales vertus de ſa vie privée & domeſtique étoit la piété, ou le culte dont il avoit toujours honoré ſes Parens. Cependant il ne laiſſoit pas de ſe plaindre quelquefois, quoique d'une maniére toujours reſpectueuſe, de ce qu'ils paroiſſoient avoir traité l'affaire de ſes études avec un peu trop d'indifférence. Il étoit né avec tous les avantages que la Nature peut accorder à l'eſprit humain, & il fit paroître juſques dans les bras de ſa Nourriſſe un naturel ſi heureux, qu'on n'auroit pû s'y prendre trop tôt pour commencer à cultiver un fonds ſi excellent. A peine ſût-il parler qu'il fit connoître le deſir ardent qu'il avoit de voir tous De Lamoignon.

1 Né le 20. Octobre 1617.

De Lamoignon. tous ſes talens mis en œuvre, & de ſe faire conduire à l'étude de toutes les choſes dont la connoiſſance peut être utile ou bienſéante à l'homme : mais on prit ce deſir pour une paſſion qu'il falloit arrêter ou modérer en lui de bonne heure, comme ſi les ſuites en euſſent été autant à craindre que celles des autres paſſions des Enfans qui paſſent pour vicieuſes, & dont on avoit la joie de le voir éxemt à cet âge. Un Enfant qui n'avoit point d'autre paſſion à dompter que celle-là, n'avoir, ce ſemble, guéres de part à la corruption du genre humain : & puiſqu'il étoit vertueux de ſi bonne heure, il étoit inutile de garder tant de meſures pour le laiſſer approcher de l'étude dont on ne devoit point appréhender qu'il eût jamais l'ame on l'eſprit gâté à la vuë de tant de belles diſpoſitions. Cependant on raiſonnoit alors ſur ſon ſujet un peu autrement que nous ne faiſons aujourd'hui. Il avoit un Pere qui joignant des lumiéres très-pures & une grande expérience à une intégrité incorruptible rempliſſoit tous les devoirs de ſa Charge, c'eſt-à-dire de l'une des premiéres Magiſtratures du Royaume (a), avec une aſſiduité, une éxactitude, une application, & une fidélité inviolable : toutes ſes actions étoient marquées d'un caractére de probité qui ſautoit aux yeux de tout le monde, & elles étoient toujours accompagnées d'un déſintereſſement qui raviſſoit le Prince & donnoit de l'admiration au Miniſtre & aux Peuples. Ce Pere avoit reçu du Ciel le tréſor ineſtimable tant vanté dans l'Ecriture pour ſa rareté & pour ſon prix. Ce tréſor étoit une Femme douée de toutes les vertus Chrétiennes, & formée ſur les maximes du Sage & ſur celles de l'Apôtre. Le Pere qui connoiſſoit aſſés bien ſon propre bonheur, crut par une ſuite de ſa bonne fortune pouvoir abandonner à cette excellente Mere l'éducation de leur Fils commun. Quoique cette Dame eût adopté tous les Pauvres de JESUS-CHRIST, & qu'elle fût devenuë par cette fécondité héroïque la mere d'un nombre infini de perſonnes, elle ne laiſſa point de donner à l'éducation du jeune Mr. de Lamoignon autant de ſoins & d'appliqua que ſi elle n'eût eu que lui d'enfant. Mais elle n'avoit pas trouvé dans l'Évangile ni dans les Lettres de l'Imitation de JESUS-CHRIST qu'il fallût être ſavant pour gagner le Ciel, & elle s'imaginoit qu'elle auroit ſatisfait à ſes obligations lorſqu'elle auroit élevé ce cher fils pour le Ciel. C'eſt pourquoi elle ne s'appliqua presque qu'à le former dans la piété, & dans les autres vertus du Chriſtianisme. On ne fit en cela que ſuivre les inclinations que Dieu lui avoit données, c'eſt ce qui fit que l'éducation ne coûta presque rien, & que perſonne ne fut trompé ni même trop ſurpris de voir les grands progrès qu'il fit dans la vertu. Il avoit reçu comme de ſurérogation à toutes les qualités de l'ame & de l'eſprit toutes celles du corps, qui bien que peu néceſſaires ſervent néanmoins tellement à l'accompliſſement d'un homme achevé, que perſonne, de quelque goût que l'on ſoit, ne puiſſe plus y trouver rien à deſirer pour ſa perfection. L'harmonie & les proportions admirables de toutes ces qualités ſpirituelles & corporelles compoſoient en lui une beauté qui le rendoit aimable à tout le monde & tout le monde ſe tuoit de l'aimer. Ses Parens ſur tous les autres en étoient charmés, & ne ſongeoient presque plus qu'à le poſſeder ſeuls, & à jouïr de lui. Il les retenoit dans un enchantement qui approchoit ſi fort de l'extaſe, qu'ils paroiſſoient endormis ſur la partie de ſon éducation qui concernoit ſes études. L'Enfant étoit le ſeul qui ne dormoit pas, & qui refuſoit d'entendre raillerie ſur ſon peu de progrès dans les Lettres. Il étoit ravi de pratiquer la vertu, & il vouloit bien même mériter les amitiés & les careſſes qu'il recevoit de tout le monde : mais comme ſon eſprit s'étoit meuri de bonne heure par une ſageſſe qui produiſoit des fruits merveilleux en un âge où les autres n'ont pas encore de diſcernement, il comprit bientôt le tort que lui faiſoit l'amour de ſes Parens, & il ne pouvoit s'empêcher de témoigner de tems en tems la peine qu'il avoit de voir écouler ſes années dans une indoience forcée, & retarder les mouvemens qui le portoient à l'étude des Scien-

De Lamoignon.

a De Préſident au Mortier.

De Lamoignon. Sciences. Il faut avouer qu'on n'avoit pas oublié de lui donner un Précepteur, mais on n'avoit peut-être pas pris garde si ce Précepteur avoit autre chose que de la probité. Cet homme reçut tous les émolumens, je veux dire, tous les honneurs & tous les plaisirs de son emploi sans en avoir les fatigues Car son Disciple clair-voyant qui ne pouvoit en conscience lui accorder son estime, le combla de toute sa bienveillance, & il l'aima jusqu'à trouver mille moyens ingénieux pour cacher son peu d'expérience & sa médiocrité aux yeux de Mr. son Pere. Rarement avoit-il besoin de lui, n'ayant ni éclaircissement ni secours à espérer de lui pour l'avancement de ses Etudes, ou le Précepteur le suivoit plus souvent qu'il ne marchoit devant. Et lorsque Mr. son Pere lui donnoit avis de se préparer pour lui rendre compte de son devoir, le Fils, pour couvrir encore plus sûrement l'honneur du Précepteur, envoyoit querir secrettement le Curé de S. Josse qui demeuroit dans le voisinage (1), pour l'instruire & le mettre en état de subir plus dignement l'examen de Mr. son Pere. Quelquefois aussi il se donnoit la peine d'aller avec lui consulter quelque Professeur de Collége ou d'autres personnes de la Ville capables de lui expliquer les difficultés qui paloient la portée du Précepteur. Les choses étoient en cet état, lorsque Mr. son Pere se voyant sur l'âge, & songeant à se faire revivre dans la personne de son Fils, le fit recevoir par dispense Conseiller au Parlement à dix-huit ans. Le jeune Mr. de Lamoignon fut épouvanté d'abord d'une résolution si soudaine ; mais voyant que c'étoit tout de bon, il ne voulut pas commencer si tard à désobéir à un si bon Pere à qui il avoit toujours été soumis en toutes choses. Il conçut les besoins qu'il avoit d'étudier tout sérieusement, & quoiqu'il ne fût averti qu'un mois ou six semaines avant sa reception, il satisfit tout le monde d'une maniere qui surprit son Pere & les Amis de la maison qui avoient été témoins du triste état de ses Etudes. L'approbation universelle qu'il reçut du Discours qu'il prononça en cette occasion, loin de l'aveugler, lui ouvrit les yeux, & lui fit voir combien il est plus important de mériter les applaudissemens que de les recevoir. La confusion qu'il eut de voir qu'on en avoit été si prodigue à son égard, lui fit prendre sur l'heure la résolution de commencer ses Etudes tout de bon par la permission de Mr. son Pere, qui étant mort un mois après (2) fut privé de la satisfaction de voir les progrès inouïs de cet aimable Fils. La Providence qui vouloit seconder les bonnes intentions du jeune Conseiller & le dédommager d'une partie de la perte qu'il venoit de faire, lui pratiqua une liaison étroite avec l'incomparable Mr. Bignon, à qui il découvrit son cœur & communiqua ses grands desseins. Ce Magistrat, qui le connoissoit d'ailleurs, lui fit des ouvertures reciproques, & s'offrit avec une joye extraordinaire de lui tenir lieu de Maître & de tout ce qu'il voudroit. Voilà ce qu'on peut appeller la véritable époque des Etudes de Mr. votre Aïeul. Depuis ce tems-là on peut dire qu'il ne fit point de pas dans la carriére des Lettres, qui ne fût une expédition, & que toutes ses actions furent autant de conquêtes sur les Sciences. Il avoit vingt ans lorsqu'il conçut le dessein d'apprendre le Grec; mais soit qu'il voulût faire voir qu'il avoit sur la maniére d'étudier, d'autres lumiéres que le reste des hommes, soit qu'il fût déjà tout accoutumé à ne produire que des prodiges ou des choses extraordinaires, il commença l'étude de cette Langue par les deux Auteurs de la Gréce qui finissent ordinairement les Etudes des autres Savans dans cette Langue, l'un pour la Prose, l'autre pour les Vers. Le premier fut *Thucydide*, qu'il avoit vû loué par Ciceron au second de l'Orateur comme celui qui avoit surpassé en grandeur & en noblesse de style, en force, en éloquence, tous les autres Ecrivains, qui étoit plein de grands sentimens, qui avoit presque rendu le nombre de ses pensées égal à celui de ses mots & qui étoit profond dans ses raisonnemens. L'autre fut *Pindare*, sur lequel un certain Marcellin (3) prétend que Thucydide s'étoit formé;

De Lamoignon.

1 C'étoit le Sieur l'Eguillier.

2 En Janvier 1636.

De Lamoignon. formé; & il avoit voulu commencer par ce Poëte pour voir s'il étoit auſſi inimitable qu'Horace & Quintilien nous l'ont voulu repreſenter : ou ſi ſon obſcurité, ſon élévation, & ſes expreſſions extraordinaires pourroient le lui rendre incompréhenſible. Après s'être rendu le maître de ces deux Auteurs en peu de tems, l'acquiſition de tous les autres lui fut très-facile, étant ſecouru d'une mémoire qui a paſſé pour la plus heureuſe de ſon ſiécle. Ses prodigieux ſuccès le portérent à ne mettre point de bornes à ſon érudition : de ſorte que n'ayant presque rien oublié de ce qu'il avoit lû, & ayant lû infiniment, on ne doit pas s'étonner qu'il fût par cœur tous les Poëtes Grecs & Latins, & qu'il poſſedât ſi parfaitement tous les Auteurs de la Gréce, de l'ancienne Rome, & de presque tous les Pays Occidentaux qui avoient vécu juſqu'à ſon tems. Son Mariage, qui ſurvint quelques années après s'être engagé dans cette vaſte carriére, ne fit aucune diverſion à ſon aſſiduité: loin de cela, ſon ardeur pour l'étude redoubla d'une maniére bien ſurprenante. Il trouva dans la maiſon de Mr. Potier d'Ocquerre Secretaire d'Etat, dont il avoit épouſé la Fille, un Savant de ſon âge à qui il donna ſon amitié & ſa confiance pour ſe l'aſſocier plus étroitement dans une communication d'études. Ce qu'ils firent enſemble ſoit à Paris, ſoit à Bâville, où ils étudioient quatorze heures par jour, ne fut peut-être pas ce qui contribua le moins à rendre Mr. le Premier Préſident, l'un des plus Grands Hommes de Lettres, l'un des plus grands Magiſtrats du Royaume, & l'un des plus parfaits Chrétiens de ſon ſiécle.

Ce ſont les trois principaux Perſonnages qu'on lui a vû repreſenter pendant ſa vie ſur le théatre de ce Monde avec une ſuffiſance qu'on a jugée inimitable juſqu'à préſent. D'autres que moi pourront parler plus dignement de la maniére dont il s'eſt acquité des deux derniers. Mais pour le premier, il devoit être un merveilleux Homme de Lettres, puiſque le feu Pere Rapin, qui l'avoit ſoigneuſement obſervé pendant près de vingt ans, & qui l'avoit étudié juſqu'au fond du cœur, a ſoutenu, en plus d'un endroit de ſes Ouvrages, que jamais homme n'avoit été plus univerſellement ni plus profondement ſavant que lui: & puiſque ceux des Doctes qui vivent encore & qui s'aſſembloient réguliérement chés lui toutes les ſemaines pour y tenir des Conférences ſur toutes ſortes de Sciences, publient encore tous les jours qu'il n'ignoroit rien; qu'il ſavoit dans un détail & dans une éxactitude inconcevable les moindres minuties concernant les perſonnes, les lieux, les tems les plus éloignés de lui & les plus inconnus des autres; & qu'il parloit ſur le champ de toutes ſortes de ſujets de litérature avec tant d'érudition, tant de ſuite, & tant d'abondance, que l'on croyoit ſouvent, quoique toujours fauſſement, qu'il avoit étudié tout récemment la matiére dont il diſcouroit, quoiqu'il n'en eût point ouï parler depuis pluſieurs années. De Lamoignon.

CONCLUSION.

Conclusion. 89 VOilà, ce me ſemble, de quoi perſuader à tout le monde, que je ſuis homme de bonne foi; & que j'ai tâché d'aller droit à mon but dans tout ce que je vous ai dit. Un autre moins ſincere qui auroit eu la même cauſe à ſoutenir, auroit voulu ſupprimer tout ce qu'il auroit cru capable de lui nuire, & il auroit diſſimulé les difficultés, pour n'être pas obligé d'y repondre. Pour moi qui me ſuis fait un devoir de reconnoître les choſes telles qu'elles ſont, ou qu'elles me paroiſſent, je me ſuis contenté de les mettre dans leur jour, afin de montrer qu'elles ne forment point de difficulté contre notre ſentiment ſur l'avancement des Etudes. Je vous ai répreſenté les éxemples les plus forts que j'aye pû trouver des Savans qui ont commencé tard à étudier. Mais nous n'en avons pas remarqué un ſeul qui n'eût été bien aiſe d'avoir commencé de bonne heure.

1 ¶ Auteur Grec de la Diſſertation qu'on a coutume de mettre au devant de Thucydide touchant la Vie & le ſtyle de cet Hiſtorien. Voyés le ſecond livre *de Hiſtoricis Græcis* de Voſſius ch. 18.

Conclu-ſion. heure. Si leur conduite nous a perſuadé qu'il n'eſt jamais trop tard de commencer, quand on a les talens avec les ſecours néceſſaires, leurs deſirs & leurs regrets nous ont fait connoître, qu'ils eſtimoient comme nous, qu'il n'eſt jamais trop tôt, lors qu'on ſait proportionner les choſes à la portée des eſprits; & qu'ils portoient envie à tant d'illuſtres Savans qui avoient fait un bon uſage de leur Enfance. Il ſuffiroit d'obſerver ſur ce ſujet les ſentimens & la conduite de trois des plus ſavans d'entre ceux que nous avons rapportés parmi les Etudians tardifs: de Caton l'ancien, du tems de la République Romaine; de Monſieur le Préſident de Thou, du tems de Henri IV; & de Monſieur le Prémier Préſident votre Aïeul, du tems de Louis le Grand. Ces trois célébres Perſonnages par une pure bonté de cœur, & par une généroſité d'ame toute particuliére, n'accuſoient perſonne qu'eux-mêmes du rétardement qu'on avoit cauſé à leurs études; & quelque ſujet qu'ils témoignaſſent avoir de ſe plaindre, ils excuſoient volontiers leurs Parens à qui ils proteſtoient avoir d'ailleurs toute l'obligation après Dieu de ce qu'ils étoient & de ce qu'ils ſavoient. Mais ils prirent de ſages précautions pour réparer dans la perſonne de leurs Enfans ce qu'ils avoient trouvé de défectueux dans leur propre éducation (1). Suivant ces vuës ils conçurent le deſſein de ſe rendre eux-mêmes les Maîtres de leurs Enfans, jusqu'à vouloir pour cet effet ſe dépouiller, s'il étoit beſoin, de leurs Charges qui les aſſujettiſſoient au ſervice des Peuples. Ils comprenoient, que c'étoit ſuivre les intentions de la Nature, que de préférer leurs Enfans aux Etrangers. Ils jugeoient cette obligation d'autant plus étroite & plus indiſpenſable qu'ils y trouvoient toutes les apparences de la volonté de Dieu, qui ſemble n'avoir point voulu détacher la qualité de Maître d'avec celle de Pere. C'eſt une vérité dont la connoiſſance ne s'eſt point effacée de l'eſprit de l'homme lors même qu'il a perdu celle de toutes les autres qui concernent la veritable Réligion. Il n'y a point eu de Païen, quelque aveugle qu'il ait été dans le reſte, qui s'étant vû Pere n'ait ſenti auſſi tôt l'obligation qu'il avoit de vacquer par lui-même à l'éducation de ſon fils ſelon ſon pouvoir & ſon peu de lumiéres. C'a toujours été une pratique dont on ne s'eſt diſpenſé que par raiſon d'incapacité ou d'empêchement légitime. Les Anciens y ont été ſi éxacts & ſi réligieux, que, quand le Pere venoit à manquer, c'étoit le premier d'après lui ou le plus ancien de la Famille qui devenoit le Maître de l'Enfant, ſelon Pline. *Olim ſuus cuique Parens pro Magiſtro, aut cui Parens non erat, Maximus quisque & vetuſtiſſimus pro Parente* (2). On a toujours été perſuadé, qu'un Maître venu de dehors, quelque capable qu'il puiſſe être, ne vaut jamais un Pere, ſur tout lors que celui-ci a du ſavoir, & qu'il entreprend d'élever ſon Fils dans la Profeſſion qu'il éxerce. Il eſt conſtant que perſonne ne connoît mieux le temperament d'un Enfant, que ſon Pere, qui l'a obſervé depuis le tems de ſa naiſſance: perſonne n'eſt plus capable de s'inſinuer dans ſon eſprit. La ſévérité qui eſt ſouvent néceſſaire pour garder l'éxactitude & pour ſoutenir un Enfant, ſe trouve toujours temperée par une douceur & une bonté Paternelle qui chaſſe de l'eſprit le trouble & la crainte, qui ſont des obſtacles à l'avancement des études. La tendreſſe porte un Pere à s'abbaiſſer jusqu'à ſon Fils pour l'élever jusqu'à lui; à bégayer avec lui pour lui apprendre à parler. *Repuerascere nos pietas jubet*, dit Symmaque au nom de tous les Peres, *ut Litterarum dulcedinem Liberis noſtris labor participatus inſinuet* (3). C'eſt par de tels dégrés qu'Origene eſt devenu habile ſous la diſcipline de ſon Pere Leonide; Adeodat, ſous celle de S. Auguſtin; Jean Douza, Thomas Zamoiski, Joſeph Scaliger avec deux ou trois de ſes Freres, Iſaac Caſaubon, Hugues Grotius, Claude de Saumaiſe, Fortunio Liceti, Jerôme Bignon, Blaiſe Pascal, & divers autres jeunes Savans, dont nous avons

Conclu-ſion.

1 Si Deus hunc votorum cumulum addidiſſet, in filiorum educatione majorem, quàm in ſe factum eſſet, diligentiam adhibendi cura incelſit. *Tit. Liv. prepr. lib.* 2.

2 Plin. lib. 8. Epiſt. 14.

3 Symmach. lib. 4. Epiſt. 29.

Conclu-sion. avons parlé, chacun ſous celle de leur Pere.

Celui des hommes qui a paru le plus perſuadé de cette obligation des Peres étoit peut-être Monſieur le Prémier Préſident votre Aïeul. Son eſprit s'étoit imprimé ſi fortement l'image de Mr. Bignon & celle de Mr. Grotius qui l'avoit prévenu de ſon amitié étant Ambaſſadeur en France pour la Suéde, qu'il ſe réſolut de procurer à Meſſieurs ſes Enfans l'avantage que ces deux Grands Hommes avoient reçu de leurs Peres. Il étoit déja devenu par une érudition profonde & une ſageſſe conſommée tout ce que les Panegyriſtes ont publié de lui depuis, & il ſongeoit actuellement à ſe donner à Meſſieurs ſes Enfans dans les intervalles de loiſir que lui laiſſoit ſa Charge de Maître des Requêtes, lors que la haute opinion de ſa ſuffiſance le leur enleva pour les beſoins de l'Etat. Dans la néceſſité où il ſe vit de ſacrifier tout ſon tems, ſes veilles & ſes ſoins au Public, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de chercher des Maîtres capables de tenir ſa place pour leur confier cette partie de l'éducation de Meſſieurs ſes Enfans à laquelle il ne pouvoit plus vaequer. Les Maîtres ne les lui eurent pas plutôt remis entre les mains, après les avoir bien inſtruits dans les Belles Lettres & les avoit formés dans l'Eloquence & la Philoſophie, qu'il les mit à ſon Ecole. La plus utile & la plus néceſſaire de leurs études, étoit de l'obſerver & de s'accoutumer peu-à-peu à ſuivre ſes pas. Son exemple étoit pour eux une Leçon plus que ſuffiſante, puis qu'elle étoit continuelle: néanmoins comme il s'agiſſoit principalement de les former pour l'Etat, il fut leur faire une étude reglée de ſes propres occupations, ſans apporter aucune diſtraction à ſes fonctions. L'application & l'aſſiduité dans laquelle il les entretenoit, étoit toujours ſoulagée par les douceurs & les agrémens des Belles Lettres, qu'il avoit ſoin de leur faire répandre ſur tout ce qu'ils faiſoient; & non content de leur rendre agréables les queſtions les plus épineuſes du Droit par la varieté admirable de ſa literature, c'étoit encore pour eux qu'il avoit fait de ſa maiſon une Académie réguliere de toute ſorte de Savans. Conclu-ſion.

Il y avoit plus de dix-huit ans qu'il ſe voyoit à la tête du premier Parlement du Royaume, lors qu'après avoir aſſuté à Mr. votre Pere & à Mr. votre Oncle la ſucceſſion de ſa ſuffiſance pour leurs Charges, de ſa fidélité & de ſon zèle pour le ſervice du Roi & de la Patrie, ne ſe croyant plus ſi néceſſaire à l'Etat, il conçut le deſſein de ſe charger immédiatement de votre éducation & de celle de Meſſieurs vos Couſins ſes autres Petits-Fils. Dans cette vûë il méditoit ſa retraite tout ſérieuſement; & ſongeant aux moyens de rentrer dans la vie privée dont il n'avoit jamais ſolidement goûté les douceurs, il s'étoit déja fait ſur la butte d'une ſolitude qu'il avoit choiſie au bout de ſon Parc un rétranchement dont il reſte encore un monument expoſé à nos yeux. Là il ſe promettoit un repos après lequel il ſoupiroit ouvertement au milieu des vœux que les Peuples faiſoient pour engager le Ciel & le Prince à le retenir dans ſa Charge. Cette réſolution, outre pluſieurs excellentes qualités, lui avoit été commune avec l'Empereur Auguſte (4), l'homme le plus favoriſé d'enhaut qui eût jamais été dans le monde, ſelon les Romains. Ils ont encore eu cela de commun, que ni l'un ni l'autre n'ont eu la ſatisfaction de voir leurs déſirs accomplis. Mais je ſerois injuſte, ſi je diſſimulois la différence qu'il y avoit d'ailleurs entre l'un & l'autre, & ſi je ſupprimois l'avantage que Mr. le Premier Préſident a eu ſur cet Empereur en cette occaſion. Auguſte ne ſongeoit qu'à ſe décharger du fardeau de l'Empire pour reſpirer a ſon aiſe, & ne vivre plus que pour lui ſeul: Mr. votre Aïeul en qualité de Chrétien portoit toutes ſes vûës au Ciel, vouloit travailler Conclu-ſion.

plus

4 Divus Auguſtus non deſiit quietem ſibi precari, vacationem à Republica petere. Omnis ejus ſermo ad hoc ſemper revolutus eſt, ut ſibi ſperaret otium. Hoc labores ſuos etiamſi falſo, dulci tamen obiectabat ſolatio, aliquando ſe victurum ſibi.... Tanta viſa eſt res illi otium, ut illam, quia uſu non poterat, cogitatione præſumeret. *Senec. de Brevit. Vit. cap. 5.*

Conclu-ſion. plus particuliérement que jamais à ſa propre ſanctification, & ſe faire un devoir capital de votre éducation. Auguſte avoit encore des reſtes du chagrin que ſes Enfans lui avoient donné, & il ſembloit ne pouvoir réſiſter au déplaiſir qu'il avoit d'entendre dire qu'il étoit auſſi malheureux dans ſa famille qu'il paroiſſoit heureux au dehors : Mr. le Premier Préſident jouïſſoit paiſiblement du bonheur que toutes les bénédictions du Ciel & de la Terre peuvent apporter dans une maiſon, & il avoit la joie de voir ſa famille floriſſante dans l'un & l'autre ſéxe. S'il eſt vrai que toutes les familles ſont comme autant de petites Monarchies, on peut dire que la ſienne étoit le Royaume de la Paix. Il y donnoit les Loix par ſa ſageſſe, les enſeignoit par ſes éxemples, & les faiſoit obſerver par l'uniformité merveilleuſe de ſes actions. Toutes les vertus s'y pratiquoient ſans confuſion, mais il y en avoit une qui ſembloit préſider à toutes les autres, qui ſe trouvoit répanduë ſur tous les membres de la famille, & qui étoit comme le reſſort de tous leurs mouvemens C'eſt elle qui tournoit le cœur du Pere vers les Enfans, & celui des Enfans vers le Pere, & qui faiſoit regner une correſpondance ſi parfaite dans leurs ſentimens & dans leurs inclinations, que l'harmonie des parties du corps humain n'a rien de mieux concerté que celle qui ſe trouvoit dans cette heureuſe famille.

C'étoit dans le deſſein de perpétuer ce bonheur dans ſa poſtérité qu'il méditoit de prendre congé du Public, pour pouvoir ſe donner à ſes Petits-Fils avec plus de liberté & de loiſir, & pour les élever de bonne heure dans la pratique des Vertus & dans l'étude des Sciences. C'eſt pour l'amour de vous qu'il vouloit deſcendre de ce haut dégré d'élévation où ſon mérite, beaucoup plus que ſa Charge, l'avoit retenu juſqu'alors expoſé à la vûë de toute la France & de l'Europe. Peu de gens ſavoient ſa réſolution, & peu l'auroient voulu croire alors. La choſe ne paroiſſoit pas poſſible pour un Homme ſi extraordinaire, mais elle auroit été bien incompréhenſible pour ceux qui l'avoient vû dans les Fonctions ſublimes qui avoient pour objet le repos & la fe- Conclu-
cilité des Peuples, la perfection du Gen- ſion.
re Humain, la gloire de Dieu, & la ſatisfaction de ſon Roi. C'eſt à vous qu'il vouloit découvrir les reſſorts de cette ſageſſe dont on admiroit les effets. C'eſt pour vous qu'il vouloit tourner en vertus domeſtiques toutes les qualités admirables dont les Peuples avoient retiré tant d'utilité. C'étoit ſans y ſonger ſon propre modéle qu'il vous deſtinoit pour vous former quoique cela fût fort éloigné de ſes intentions. Il paſſoit à Mr. votre Pere & à Mr. votre Oncle ce qui ſe trouvoit en lui de plus ſublime & de plus éclatant qui pouvoit être à leur bienſéance, & il vous réſervoit ce qu'il avoit de plus caché & de moins connu, pour commencer en vous les fondemens d'une grandeur ſemblable à la ſienne. Il ſavoit par ſa propre expérience, que les Vertus les plus intérieures & les plus obſcures ne ſont pas moins néceſſaires que les autres pour la véritable Sageſſe; qu'elles ſont les premiéres qu'il faut mettre en œuvre; que les unes ſervent de fondement & les autres de colomnes à l'édifice qu'on veut élever; qu'en vain travailleroit-on à le rendre grand, ſi les fondemens ne ſont également profonds & ſolides, qu'une grandeur qui ne conſiſte que dans l'élévation du faîte ne réſiſte pas long-tems au vent ni à ſon propre poids; que ſa chûte eſt infaillible, parce que ſes extrémités ne ſont pas proportionnées; mais que la véritable grandeur ne ſait où tomber, puiſqu'elle eſt égale par tout, qu'elle occupe tout, & que n'ayant rien de plus haut qu'elle, elle n'a auſſi rien de plus profond. Il comptoit donc déja ſur le plaiſir qu'il ſe promettoit de vous inſpirer tous les ſentimens & toutes les maximes qui fuſſent conformes aux deſſeins de Dieu ſur vous. Il ſembloit que vous duſſiés ſervir d'un nouvel ornement à ſa belle vie. Vous deviés faire le ſujet du repos & de la ſatisfaction de ſon eſprit. En un mot, s'il en eût été crû, vous deviés être la gloire, &, ſi je l'oſe dire, la couronne de ſa vieilleſſe.

Mais Dieu ayant accepté ſes déſirs, s'eſt contenté de ſa diſpoſition, qui ſemble

Conclu-sion. ble avoir été le comble de ſes mérites. A peine aviés-vous vingt mois de vie qu'il le retira du monde, ne voulant pas que Mr. votre Pere & Mr. votre Oncle fuſſent diſpenſés de l'éducation de leurs Enfans au milieu des Fonctions publiques de leurs Charges. Je vous ſai bon gré de compter cet enlévement précipité pour la premiére & la plus grande des disgraces qui puiſſent vous arriver dans cette vie. Mais croyés-vous, Monſieur, que ce grand Homme n'ait rien fait pour vous, lorsqu'il s'eſt formé des ſucceſſeurs ſi capables de remplir le vuide qu'il a fait au Monde? La conduite de Dieu dans cette privation a dû nous perſuader qu'il vous ſuffiroit de recevoir de ceux qui vous ont donné la vie une éducation ſemblable à celle qu'ils ont reçûë de Mr. le Premier Préſident. Les mêmes vertus, les mêmes qualités qui faiſoient le rapport & la liaiſon étroite qu'il y avoit entre lui & eux, par le moyen de cette éducation & de l'éxemple qu'il leur donnoit, vous doivent tenir étroitement attachés à eux comme ils le ſont à vous par les liens de l'affection & du devoir. La grandeur de la tendreſſe mutuelle qui ſe rencontroit entre lui & eux, doit être la meſure & la régle de celle qui doit ſe trouver entre eux & vous, & la pente en doit être auſſi égale de tous les côtés.

Dans cet heureux état, Monſieur, pour ne parler plus que de vous en particulier, il ne vous eſt plus libre de ne pas continuer les démarches que vous avés faites juſqu'ici ſur les pas que l'on vous a tracés dans votre famille pour la Vertu & pour l'Etude. D'autres que moi pourront peut-être avec plus de bienſéance vous féliciter un jour d'avoir ſurmonté dès votre premiére enfance les obſtacles qui s'étoient trouvés à l'entrée de votre carriére avec un ſuccès presque égal à celui que la Fable attribuë à ce Héros qui étouffa dès le berceau les ſerpens qui lui avoient été ſuſcités par la Déeſſe ſa marâtre. A dire le vrai, ces obſtacles n'avoient rien de trop nouveau, & on les avoit formés, comme c'eſt l'ordinaire, ſur la crainte de ruiner ou d'affoiblir une ſanté délicate qui ſe trouvoit attaquée d'ailleurs par divers accidens. On les avoit groſſis, on les avoit multipliés ſur les ſcrupules de quelques perſonnes de peu de lumiéres, ou prévenuës contre l'Etude. Tous les raiſonnemens d'un Maître bien intentionné appuyés même de l'autorité d'un Pere très-éclairé, n'auroient pas été ſuffiſans contre ces obſtacles, ſi vous n'étiés allé de vous-même au-devant pour les lever & les diſſiper vous ſeul malgré la foibleſſe de votre âge. Vous aviés dès le commencement enviſagé l'Etude par le côté agréable; & l'Etude vous ayant attiré par ſes charmes dans ſon parti, vous commenciés dès-lors à conſidérer ſes ennemis, comme s'ils étoient les vôtres, & à vous liguer avec ſes partiſans. Vous ſaviés encore mieux que ces Adverſaires, que cette glorieuſe Milice demande une forte ſanté & une grande liberté d'esprit. Vous avés pour leur confuſion rendu votre ſanté robuſte, en pratiquant avec plaiſir une ſobriété toujours égale, & en banniſſant avec joye la molleſſe, qui eſt pernicieuſe à tant d'Enfans de votre qualité: & vous avés le contentement de voir la liberté de votre Esprit augmenter de jour en jour avec ſes forces. Voilà ce que ma diſcrétion & votre modeſtie me permettent de publier de vous préſentement. J'aurois pourtant rapporté ici une partie des réponſes que vous avés faites de tems en tems aux prédictions frivoles de ceux qui veulent que l'Etude abrége les jours, ſi je n'appréhendois de vous faire conſidérer comme un Philoſophe précoce. Combien de fois m'avés-vous dit avec votre gayeté ordinaire pour vous railler de ces ridicules Aſtrologues, que *c'eſt en étudiant qu'on apprend à vivre?* Combien de réfléxions m'avés-vous faites à cette occaſion ſur les beaux endroits du Traité de Ciceron touchant la vieilleſſe, & de celui de Seneque touchant la briéveté de la vie?

Je ne finirois pas, ſi je ne commençois à m'appercevoir que le Cœur ſe rend inſenſiblement le Supérieur de l'Eſprit, & qu'il ne lui laiſſeroit presque plus rien à faire. C'eſt lui que vous pourrés conſulter toutes les fois que vous ſerés en

Conclu-ſion.

Conclusion. peine de ſavoir jusqu'à quel point je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-affectioné (1) ſerviteur

ADRIEN BAILLET.

Addition de deux ou trois jeunes Princes Savans.

90 J'Ai crû que rien ne me devoit être plus libre dans ce petit Ouvrage, que la diſpoſition & le choix des exemples que j'avois à propoſer pour exciter les Enfans à l'étude ſur le modéle de leurs ſemblables; & qu'ainſi je ne ſerois point obligé de répondre à perſonne ſur leur nombre ni ſur les vûës qui m'auroient pû porter à en omettre quelques-uns plutôt que d'autres. Cette penſée m'a fait retrancher les exemples des jeunes Filles qui ont paru extraordinairement ſtudieuſes & qui ont paſſé pour ſavantes dans leur bas âge. C'eſt auſſi cette même penſée qui m'a porté à en retrancher quelques-uns des Enfans de notre Sexe, parce que cela m'auroit fait paſſer les bornes d'un juſte Volume auquel j'ai crû devoir me réduire.

Quelques-uns de mes Amis à qui je m'en étois expliqué de la ſorte n'ont pas jugé à propos d'approuver ma conduite entiérement; & ſur le dénombrement que je leur ai fait de ceux que je voulois omettre, ils ont ſouhaité que je remiſſe à tout le moins *Julien l'Apoſtat* & *Edouard VI. Roi d'Angleterre*, à cauſe du rang que ces deux Princes ont tenu dans le Monde.

JULIEN *l'Apoſtat.*

§. 1. IL faut avouer que l'on ne nous a pourtant rien fait remarquer dans les Etudes de JULIEN qui ait paru aſſés extraordinaire pour reſſembler à des prodiges, ou aſſés éxemplaire pour pouvoir ſervir de modéle. Il devint habile dans la Grammaire étant encore fort jeune ſous l'Eunuque Mardonius & dans la Rhétorique ſous Ecebolius (2). On prétend même qu'il paſſa ces Maîtres habiles & ceux qu'il eut enſuite pour la Philoſophie. Mais ce que l'on peut tirer d'inſtructif & qui n'a point de rapport néceſſaire avec ſes impiétés que nous devons déteſter, c'eſt qu'il aima les Lettres & les Sciences, qu'il les cultiva avec beaucoup de ſoin & beaucoup d'inclination dès ſa premiére enfance; qu'il y joignit le travail & l'application, & un détachement merveilleux de ce qui amuſoit & occupoit les Enfans de ſon âge & de ſa fortune; qu'il alla chercher les Savans par tout où il pût les découvrir; que par leurs converſations & par ſon étude il ſe remplit l'eſprit de toutes les lumiéres qui rendent un homme ſavant, & qu'il ſe perfectionna particuliérement dans la Philoſophie & dans l'Eloquence (3). Nous ne prétendons point par cette peinture effacer l'horreur que nous pouvons avoir de ſa mémoire: mais au moins pourrons-nous avouer qu'il a eu aſſés bonne grace de nous avoir lui-même découvert les inclinations de ſon enfance, lorſqu'il dit que *De tous les Enfans, les uns aiment les chevaux, les autres les oiſeaux, ceux-ci la chaſſe avec les chiens, ceux-là d'autres divertiſſemens; mais que pour lui il avoit été prévenu & poſſedé dès ſon bas âge d'une paſſion violente pour les Livres & pour les Lettres* (4). Il étoit fils de Jules Conſtance frere du Grand Conſtantin; il mourut le 26. de Juin de l'an 363. le 31. de ſon âge, après un an & ſept mois de regne.

Julien l'Apoſtat.

Sa paſſion.

ARTUS,

1 ¶ Baillet en qualité de Précepteur du jeune Mr. de Lamoignon a eu raiſon d'uſer plutôt du *très-affectioné* que du *très-obéiſſant* ſerviteur. Mais on s'eſt avec juſtice moqué de Furetiére qui en 1684. dédiant l'Eſſai de ſon Dictionnaire au Roi, s'eſt dit à la fin de l'Epitre dédicatoire le *très-affectionné* ſerviteur de Sa Majeſté.

2 Julian. ipſe.
Item Jamblic.
Baron.

ARTUS, *Prince de Galles.*

Le Prince Artus.

§. 2. HEnri VII. & Henri VIII. Rois d'Angleterre, ont eu des Enfans fort ſavans auſſi bien que Jacques V. d'Ecoſſe, Jacques de la Grand-Bretagne & Charles Pere de deux Rois ſavans. Le fils de Henri VII. étoit ARTUS Prince de Galles, qui étoit encore au deſſous de *ſeize* ans lorſqu'il ſe vit conſommé dans la lecture de toutes ſortes d'Auteurs. Les Hiſtoriens du Pays (5) prétendent qu'il avoit lû en cet âge tous les Auteurs généralement qui ont écrit en Latin, ſans parler d'un grand nombre d'Ouvrages écrits en d'autres Langues. Mais c'eſt un fait que je n'entreprendrai pas de garantir. Artus mourut du vivant de ſon Pere & laiſſa ſa femme Catherine & ſes droits ſur la Couronne à ſon puiſné qui fut Henri VIII.

EDOUARD VI. *Roi d'Angleterre.*

Le Roi Edouard.

§. 3. EDOUARD VI. Roi d'Angleterre naquit le 12 jour d'Octobre de l'an 1537. de Henri VIII. & de Jeanne Seymour ou de Saint Maur, qui mourut en couche. A l'âge de ſix ans on le mit entre les mains du Docteur Cox & du Sieur Check, dont l'un devoit prendre ſoin de polir ſes mœurs & de lui donner la teinture de la Philoſophie & de la Théologie: l'autre devoit lui enſeigner les Mathématiques & les Langues (7). Ces Maîtres trouvérent en lui beaucoup de penchant pour les Belles Lettres & un grand fonds de probité. La ſoumiſſion qu'il eut pour eux lui fit faire de ſi grands progrès dans les Sciences, qu'avant l'âge de *huit* ans il écrivoit au Roi ſon Pere des Lettres en Latin, qui ſans doute étoient de lui, parce que Henri, farouche & inflexible comme il étoit, n'eût pas ſouffert qu'on eût fait paſſer pour l'ouvrage de ſon fils ce qui eût été compoſé par d'autres. Edouard écrivoit auſſi dans la même Langue à l'Archevêque de Cantorberi ſon Parrain, & ſon Oncle maternel. Jerôme Cardan Italien, qui lui avoit dédié ſon livre de la *Variété des choſes* de ſon vivant, témoigne écrivant après ſa mort qu'il poſſedoit parfaitement à l'âge de *quinze* ans les Langues Latine & Françoiſe, qu'il les écrivoit & les parloit dans une grande exactitude; qu'il ſavoit auſſi la Grecque, l'Italienne & l'Eſpagnole. Il ajoute que ce jeune Prince étoit capable de tout dès cetems-là; qu'il avoit appris la Logique, la Muſique, les principes de la Phyſique (6). On remarquoit dans ſes diſcours une douceur extraordinaire, & dans ſon port une gravité bienſéante à un Roi. De ſorte que ſi ce jeune Prince avoit été aſſés heureux pour être inſtruit par des Précepteurs Catholiques, nous n'aurions ſans doute rien eu à ſouhaiter dans ſon éducation, & nous aurions peut-être vû l'Angleterre dès l'an 1547. retourner pour toujours dans le ſein de l'Egliſe Catholique.

Le Roi Edouard.

Il mourut l'an 1553. âgé de ſeize ans après ſix de regne, avec la réputation d'un Prince ſavant dans les Langues, les Arts Liberaux, la Philoſophie, les Mathématiques & ſur tout dans la Politique. Depuis l'an 1552. il avoit eu la rougeole, puis la petite verole, enſuite divers rhumatiſmes, après cela une fâcheuſe fluxion ſur la poitrine irritée de plus en plus par une longue ſuite de remédes plus violens les uns que les autres: s'il étoit vrai que par deſſus tout cela il eût été empoiſonné comme pluſieurs Auteurs l'ont écrit, on s'efforceroit en vain de nous perſuader que l'Etude l'auroit fait mourir.

FIN.

TABLE

Spanheim.
Liberius.
Libanius.
3 Span. ad Jul. de Cæſ.
4 Liberius pag. 116.
5 Richard. Bark. Chron. Reg. Angl. pag. 708. & Liber. pag. 118.
7 Burn. Hiſt. de la Ref. tom. 2. pag. 2. 3. &c.
6 Cardan. Excerpt
Burn. tom. 3. num. C.

TABLE

DES

CHAPITRES

Des Enfans célébres par leurs Etudes.

GR Page 3

Romain 7

Chrétien. 17

Arabes ou *Mahom.*... 23

Modernes. 25

Vivans qui ſont ſur l'âge. 102

Vivans qui ſont encore jeunes. 104

Enfans de l'autre Sexe. 108

Exemples pernicieux. 110

De l'Impatience de faire paroître les Enfans. 115

Exemples contraires tirés des Etudes tardives. 118

Concluſion. 135

Addition de deux ou trois jeunes Princes Savans. 140

AUTEURS DE' GUISE'S.

Sous des noms étrangers, empruntés, ſuppoſés, feints à plaiſir, abrégés, chiffrés, renverſés, retournés ou changés d'une Langue en une autre.

AU LECTEUR.

LA nature de l'Ouvrage que je vous préſente demandoit que vous fuſſiés averti dans le Titre qu'il s'agit non ſeulement du Déguiſement, mais encore de la Découverte *des Auteurs cachés. Cette perſuaſion m'avoit porté d'abord à lui donner pour titre,* Découverte d'Auteurs déguiſés. *Mais craignant que ce qui ne me plaiſoit pas ne vint à vous déplaire, & ſouhaitant que vous fuſſiés content de moi juſqu'aux moindres choſes, j'ai fait prier quelques perſonnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de* Découverte, *& de m'en fournir un qui fût de meilleur uſage pour exprimer ma penſée. On comprit aiſément ce que je demandois, mais on ne pût me l'accorder, & on s'excuſa ſur la diſette de notre Langue, qui ne s'accommode ni de* découvrement *comme au ſiécle paſſé, ni de* révélation, *ni d'*apocalypſe, *termes qu'elle a empruntés des Latins & des Grecs pour d'autres uſages. J'ai donc retranché le mot de* Découverte, *mais je ne lui en ai point ſubſtitué d'autre, parce qu'il ne me reſtoit que des expreſſions figurées qui ne valent rien pour les perſonnes de bon goût* (1.) *Ce ſcrupule ne regarde que le Titre qui a coutume de frapper d'abord l'imagination de vos ſemblables, & qui les prévient ſouvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ai cru que vous ſouffririés plus volontiers le mot de* Découverte *dans le corps de l'Ouvrage où il s'eſt gliſſé, quoique rarement : ſoit parce qu'il y ſauve les périphraſes, ſoit parce qu'il y forme un ſens moins impropre. Mr. Placcius* (2) *au mérite duquel je ferai juſtice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une converſation ſecrete que j'avois euë avec Mr. Lipſtorpius qui m'avoit engagé de ſa part à lui faire voir ce que j'avois ſur les Auteurs déguiſés, a expoſé au jour le titre d'*Elenchus Apocalypticus Script. Cryptonym. &c. *que j'avois mis à la tête d'un Ouvrage compoſé en Latin depuis environ douze ans. Quoique ce titre fût plus tolérable en Latin qu'il ne ſeroit en François, j'aurois maintenant quelque confuſion de le reconnoître, quand même il ſeroit queſtion de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ſes imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui ſemble devenir de plus en plus étrangére en France.*

Je réſerve à vous informer plus au long de ma conduite dans une Préface que j'eſpere mettre à la tête du Recueil François des Auteurs déguiſés. Quant au Traité que je vous donne préſentement, il n'a pas beſoin d'autre Préface que la Table des Chapitres. Je prens ſeulement la liberté de vous dire que ſi j'ai parlé quelquefois du changement des noms dans des perſonnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la néceſſité de prouver

1 v. g. Pſeudonymes Démasqués, &c.

2 *Invitatio amica ad Magliabechianum & alios* pag 27. 29.

¶ Ce fut en 1689. que Vincent Placcius fit imprimer à Hambourg in 8. l'*Invitation* que Baillet cite, & dont parle plus amplement Jean Albert Fabrice ſur la fin de la Preface du Theatre publié à Hambourg in fol. l'an 1708. des Anonymes & Pſeudonymes recueillis & decouverts par les ſoins de Placcius, & de pluſieurs autres hommes de Lettres.

prouver le particulier par le général. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troiſiéme Partie de ce Traité, où j'ai été obligé d'entrer dans un aſſés ample détail des noms vulgaires défigurés par des terminaiſons Latines, & par la ſuppreſſion ou la mauvaiſe expreſſion des Articles. C'eſt ce qu'il a fallu donner aux inſtances de quelques amis qui ont demandé quelque remède au déſordre que les Latiniſtes *ont introduit dans la connoiſſance des noms propres : Si dans ces deux Chapitres on rencontre Mr. de Thou un peu plus ſouvent que les autres Ecrivains, il faut s'en prendre à la haute réputation de cet incomparable Hiſtorien, dont les taches, quoique petites, méritent d'autant plus d'être remarquées, que ſon Ouvrage ſera de plus longue durée.*

AUTEURS DE'GUISE'S,

Sous des noms étrangers, empruntés, ſuppoſés, feints à plaiſir, abrégés, chiffrés, renverſés, retournés, ou changés d'une Langue en une autre.

TOME PREMIER.

Contenant un Traité préliminaire (1) ſur le changement & la ſuppoſition des noms parmi les Auteurs.

A Mr. de Lamoignon, Marquis de Baville.

UNE des raiſons, Monſieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs Livres, a été la bonne opinion qu'on vous avoit donnée de leur ingénuité dès votre enfance. On avoit tâché de profiter des petits déplaiſirs que vous témoignîés dès lors de voir que le déguiſement & la diſſimulation fuſſent de toutes les bonnes compagnies, & que la ſincérité ſe trouvât rarement dans les diſcours ordinaires des vivans. On vous avoit laiſſé croire que cette belle vertu pourroit s'être refugiée dans les Livres comme dans des lieux de ſureté. Avec une préoccupation ſi favorable vous aviés déja fait quelques démarches dans la lecture des Livres que l'on vous avoit mis entre les mains pour vos premiéres études. L'eſprit de reconnoiſſance vous avoit porté enſuite à vouloir connoître ceux à qui vous étiés redevable de ce que vous appreniés, afin de payer au moins de votre eſtime des gens qui étant morts depuis pluſieurs ſiécles n'étoient plus en état de recevoir aucun autre bien de vous. La choſe ne réuſſit point mal d'abord au gré de ceux qui avoient interêt de conſerver en vous la bonne opinion que vous aviés de la ſincérité & de la franchiſe de ces Auteurs, & de vous les faire conſidérer comme des Maîtres incapables d'abuſer de votre confiance.

Lorſqu'on en vint à Térence, on avoit heureuſement pris le devant, pour vous ôter la penſée que cet Africain eût voulu vous tromper, en s'attribuant ſous de faux titres les Ouvrages de quelques illuſtres Romains, & qu'il eût entrepris ſans fondement de ſubſtituer ſon nom à ceux de Lélius & de Scipion à la tête de ſes Comédies. Lorſqu'il fut queſtion de vous faire voir les Vies des grands Capitaines de la Gréce par Cornelius Nepos, & les Hommes illuſtres de l'ancienne Rome par Aurelius Victor, on n'avoit pas eu de peine à vous faire comprendre que les faux noms d'Emilius Probus & de Plinius Secundus ne donnoient aucune atteinte à l'ingénuité de Nepos & de Victor; & qu'il n'y avoit eu

1 * Ce Traité n'a pas eu d'autre ſuite, & a été imprimé pour la premiére fois in 12. en 1690.

eu que la négligence des ſiécles ſuivans qui eût pû donner occaſion à l'impoſture (1).

Vous ne rencontrâtes rien dans la ſuite des démarches que vous fiſtes parmi les anciens Auteurs, qui fût capable de vous faire perdre ou de diminuer la diſpoſition où vous vous étiés trouvé juſques alors à leur égard. Rien ne troubloit encore la bonne foi avec laquelle vous rendiés vos reſpects & vos reconnoiſſances à ceux que vous croyiés Auteurs de l'Enéide, de l'Iliade, de certaines Odes, de certaines Oraiſons, de certaines Annales. Vous étiés perſuadé que Virgile, Homere, Horace, Ciceron, Tite-Live, Tacite n'étoient pas des noms de chiméres ni des titres de Fauſſaires.

Les Auteurs des livres ſeroient peut-être encore en réputation de candeur & de ſincérité chés vous, ſi vous aviés voulu vous borner à la lecture des Anciens, & ſur tout de ceux qui portent le nom de Claſſiques. Mais ils n'ont pas tous également trouvé leur compte au déſir que vous avés témoigné de vouloir paſſer aux Modernes.

Lors qu'après Sannazar, Vida, Buchanan, & quelques autres de ce rang, il fallut vous mettre ſur votre bureau la foule des Poëtes Latins d'Italie, de France & des Pays-bas, pour vous en faire faire le choix, on crut les avoir aſſés bien ramaſſés en vous préſentant les volumes du gros Recueil de Ranutius Gherus. La premiére queſtion que vous fites à la vuë de tant de Poëtes recueillis enſemble, fut de ſavoir quel étoit ce Ranutius Gherus, parce que ſur la réputation que cet Auteur auroit acquiſe d'ailleurs, vous prétendiés juger du bon ou du mauvais diſcernement qu'il auroit apporté dans le triage de tant de Poëſies. On fut obligé de vous avouer que ce Gherus n'étoit pas connu dans la République des Lettres: mais que vous connoiſſiés aſſés d'ailleurs un Janus Gruterus (2), parce que c'étoit un Humaniſte qui avoit fait des corrections & des notes ſur des Auteurs Claſſiques que vous aviés lûs, & qui avoit ramaſſé les Inſcriptions anciennes en un corps que vous aviés parcouru depuis peu de tems. Je me ſouviens que vous ne fûtes pas alors fort bon gré à cet Auteur d'avoir voulu eſſayer de vous ſurprendre ſous le faux nom de Gherus, & que vous ne jugeâtes point ſa diſſimulation du goût & du caractére des Anciens, avec leſquels vous aviés eu tant d'habitudes juſques alors.

La curioſité vous ayant porté depuis à lire les Poëſies du Pape Urbain VIII. on crut par une ſuite de convenance pouvoir vous préſenter enſuite celles de *Philomathus*. Vous fûtes en peine de ſavoir qui étoit ce Philomathus. On vous répondit que c'étoit un Pape (3) auſſi bien qu'Urbain VIII. Vous vous récriâtes là-deſſus & vous repliquâtes que dans la liſte des ſucceſſeurs de ſaint Pierre, que vous aviés appriſe par cœur, vous n'aviés vû ni Pape ni Anti-pape du nom de Philomathus.

Quand on vous parla des Poëſies du Comte d'Alſinois, vous cherchâtes en vain le Comté d'Alſinois dans la Géographie, ne ſachant pas que cette Seigneurie ne ſubſiſtoit que dans l'anagramme du nom de l'Auteur (4).

Enfin lorſqu'on vous dit un jour qu'entre ceux qui avoient traité le plus au long de l'art d'écrire par chiffres, les plus connus étoient Trithéme, Caramuel, Jean-Baptiſte à Porta, Gaſpar Schott, Heidel & Guſtavus Selenus (5), vous répondites qu'il n'y avoit que le dernier qu'on ne vous eût pas encore fait connoître. On vous repliqua que c'étoit néanmoins le plus célébre & le plus qualifié de tous; que c'étoit un Prince d'Allema-

1 ¶ Voyés Ger. J. Voſſius l. 1. c. 14. *de Hiſt. Lat.* touchant Cornelius Nepos, & Aurelius Victor. On y apprend à ne pas donner à Cornelius Nepos le nom d'Emilius Probus, ni à cet Aurelius Victor le nom ou de Cornelius Nepos, ou de Pline le jeune, ou de Suetone, ou de Tacite.

2 ¶ *Ranutius Gherus* auroit fait une anagramme plus exacte que *Ranutius Gherus*, puiſqu'on écrit *Janus Gruterus*, & non pas *Janus Gruterius*.

3 ¶ Alexandre VII. Voyés l'article 1306. de Poëtes.

4 ¶ Nicolas Deniſot Mancean, Peintre & Poëte, ami de Ronſard, de du Bellai, Muret, Jodelle & autres hommes celebres ſes contemporains, ayant trouvé ſur ſon nom l'anagramme de *Comte d'Alſinois*, (car c'eſt *Comte* que l'on écrivoit alors, & non pas *Comte*) le fit un plaiſir d'ajouter à ſon nom cette qualité imaginaire, enſorte qu'il étoit autant & plus connu par ce titre que par ſon nom propre. C'eſt dequoi les titres, & ceux de ſes amis font foi. Il eſt ſouvent nommé en Latin autrement que

lemagne de la Maiſon de Brunswick, un Duc de Lunebourg. Vous fûtes curieux de conſulter plus d'une Généalogie des Brunswick-Lunebourg, mais vous ne trouvâtes nulle part ce *Guſtavus Seleuus.*

Ces petits traits de diſſimulation joints à une eſpéce de conteſtation que vous aviés euë ſur l'orthographe de *Phyllarque*, que vous prétendiés alors corriger & changer en *Philarque*, parce que vous n'étiés pas obligé de ſavoir qu'un Pere Goulu s'étoit appellé *Prince des Feuilles*, pour dire *Général des Feuillans* (6); ces petits traits, dis-je, commencérent à vous mettre en précaution contre les Modernes. Ils ſervirent auſſi à vous faire rehauſſer le prix de ceux d'entre eux qui ont conſervé ou fait revivre la ſimplicité des Anciens.

Le déguiſement, diſiés-vous, paſſera chés moi tant qu'on voudra pour bagatelle & pour puérilité dans des Poëtes, des Grammairiens & des Humaniſtes. Mais à quoi en ſerons-nous réduits, ſi cette licence ſe communique aux autres? Que penſerons-nous de la ſincerité d'un Hiſtorien qui entreprendra de nous tromper d'abord par de faux noms? Comment traite-t-on au Parlement un Juriſconſulte qui produit de faux titres?

Vous n'aviés pas mauvaiſe raiſon, Monſieur, de tout appréhender dès lors d'une ſemblable licence. Vous en auriés dit encore autre choſe, ſi vous aviés ſû en ce tems-là que les Hérétiques avoient eu recours à cet artifice, pour ſurprendre les Catholiques; que les Fauſſaires employoient ces moyens pour troubler l'ordre de la vie civile, & que la plupart des gens de Lettres ſans vertu, n'avoient pas trouvé d'expédient plus commode pour ſe traiter en loups, pour ſe déchirer impunément, & ſe manger les uns les autres ſans ſcrupule.

Mais ſans ſavoir tous ces déſordres produits par le déguiſement des Auteurs, vous ne laiſſiés pas d'aller droit à leur condamnation en général. Qui voudra me répondre, diſiés-vous, qu'un Auteur, qui ſe donne la liberté de cacher ſon viſage, n'aura point eu deſſein de cacher encore autre choſe? Comment ſauronsnous que le changement du nom de celui que l'on croit honnête homme, ne ſera pas une marque ou un préjugé du changement de mœurs ou de ſentimens dans la même perſonne?

C'étoit donc déja fait de la réputation des Auteurs déguiſés dans votre eſprit, lorsque je me mis en devoir de me rendre leur Avocat auprès de vous. J'abandonnai d'abord à votre indignation les Hérétiques, les Fauſſaires & les mal-honnêtes gens de Lettres, dont je viens de vous parler. Je ne voulus point parler non plus ni pour les Plagiaires, ni pour les Impoſteurs, ni pour aucun de ceux dont la conduite n'étoit pas innocente. Je vous paſſai même les inconvéniens que vous appréhendiés, & qui ſont effectivement arrivés, de l'indiscrétion de ceux dont l'intention n'avoit pas été d'ailleurs criminelle. Mais je plaidai pour ceux dont le déguiſement étoit indifférent à tout le monde, & pour ceux auſſi qui avoient eu des motifs légitimes & honnêtes pour changer de nom & pour ſe dérober à la connoiſſance de ceux à qui ils avoient eu interêt de ne ſe pas faire connoître.

Ce fut en faveur de ces derniers que je vous promis une Diſſertation ſur la conduite des uns & des autres dans le changement ou la ſuppoſition de leurs noms, avec le Recueil de ceux de ma connoiſſance qui s'étoient déguiſés de quelque maniére que ce fût. Vous verrés par le Recueil de quelle importance il eſt que tous les masques ſoient levés, afin que l'on connoiſſe les Auteurs à découvert,

que *Comes Alcinoüs*, où il s'en faut pourtant bien que ſe trouve *Nicolaüs Denſatus*. Maurice de la Porte dans ſes Epithétes a mal écrit *Alcinois* pour *Alſinois*, ce qui gâte l'anagramme.

5 ¶ Voyés touchant ces ſix Auteurs l'article 614. & l'art 615. des Jugemens des Savans, où l'on ne marque pourtant pas que *Guſtavus*, d'où par tranſpoſition de lettres ſe forme *Auguſtus*, joint à l'alluſion de *Seleuus* à σελήνη *Luna*, déſigne le Duc Auguſte de Lunebourg.

6 ¶ Il eſt dit pag. 310. du Menagiana de 1715. tom. 1. que ce Feuillant avoit pour pere Nicolas Goulu Profeſſeur Royal en Grec, & ſe nommoit Jean Goulu, enſuite Jean de S. François lorſqu'il fut en Religion & qu'ecrivant contre Balzac il prit le nom de Phyllarque, parce qu'il étoit alors Général de ſa Congrégation, φύλλον *dixit* par alluſion de feuilles à Feuillans.

vert, & que l'on puiſſe juger de leurs Ouvrages, & en ſavoir l'hiſtoire avec plus de facilité. Mais vous allés voir par la Diſſertation, 1° Quel a été l'uſage des changemens de nom dans le monde; 2° Les motifs que les Auteurs ont eu ou pû avoir pour changer leurs noms & pour ſe déguiſer; 3° Les maniéres différentes dont ils ont uſé dans ces changemens; 4° Les inconvéniens que ces changemens de noms d'Auteurs ont cauſés dans le monde, & quelquefois dans l'Egliſe, mais particuliérement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

PRE-

PREMIERE PARTIE,

Contenant quelques réfléxions ſur le changement des noms en général, & ſur l'uſage qui s'eſt obſervé dans cette pratique parmi le monde.

CHAPITRE I.

Les noms ſont ſujets à la viciſſitude commune des choſes de ce monde. Exemple de cette viciſſitude dans les noms différens du premier de tous les Ecrivains.

JE veux croire, Monſieur, qu'il ne s'eſt encore trouvé perſonne qui ait eu la témérité de trouver à redire à la ſageſſe avec laquelle le premier Homme donna des noms à toutes les créatures que Dieu préſenta à ſa vûë. Mais toute infuſe que cette ſageſſe étoit immédiatement du Créateur, elle n'a point garanti ces noms des effets de la viciſſitude, à laquelle il ſemble que les choſes de ce monde ſe trouvent aſſujetties. Loin de leur avoir communiqué un état immuable, il ſemble que ce ſoit par ſon ordre & par ſa diſpoſition qu'ils ſont toujours prêts au changement.

Les noms n'ayant été employés que pour marquer les choſes, il ſemble que dès que les choſes ſont venuës à changer de nature ou de qualités, il ait fallu par une ſuite néceſſaire que les noms ſuiviſſent leur ſort.

Malgré cette néceſſité, il faut avouer que cette permutation de noms auroit toujours pû paſſer pour une rareté, ſi elle n'avoit été attachée qu'à la nature ou aux qualités principales des choſes. Elle ne ſe ſeroit peut-être pas étenduë au-delà de leurs formes: de ſorte que la variation de ces formes auroit pû en être la régle ou la meſure.

Mais pour ne parler ici que des hommes dont la nature ſemble être immuable, & qui changent aſſés rarement de qualités, l'on ſait aſſés qu'un ſimple changement de condition, de demeure, d'habitude, d'occupation, d'action, de quelque autre accident ou de quelque autre capriee, leur a paru ſuffiſant pour les porter à changer de nom.

Sur une conſidération ſi générale, ceux qui font profeſſion de tout réduire à leur éxamen, ſe donneront peut-être la liberté d'accuſer le genre humain d'inconſtance & de légéreté, & ils ſeront ravis de trouver cette occaſion d'augmenter nos ſcrupules & de nous faire de nouveaux cas de conſcience. Mais il eſt à propos de prévenir leur jugement de bonne heure, & de les avertir que celui qui a fait la nature de l'homme, ne s'eſt pas contenté de permettre ces changemens de noms dans diverſes perſonnes qui s'étoient miſes avec une ſoumiſſion toute particuliére ſous la conduite de ſa Providence: mais qu'il les a autoriſés lui même dans quelques Patriarches & quelques Juſtes de l'ancien Teſtament, & dans quelques Apôtres de l'Evangile.

Ce n'eſt pas toujours l'inſtabilité ou la variation d'une perſonne qui fait celle de ſon nom. Ce ſont ſouvent les idées & les notions différentes ſous leſquelles on ſe repreſente la perſonne ſans ſa participation. De ſorte qu'une même perſonne, ſans changer d'état, d'habitude, de lieu & de profeſſion, ne laiſſe pas d'être quelquefois nommée fort différemment, je ne dis pas ſeulement par des Peuples différens qui ſont obligés de s'exprimer ſuivant la diverſité de leur Langue, mais encore par des gens d'un même pays, vivans ſous le même gouvernement & les mêmes coutumes, & demeurans quelquefois enſemble

Ceux qui ſe piquent de ſavoir un peu l'état de l'Antiquité la plus reculée, ne s'étonneroient peut-être pas d'apprendre que le premier de tous les Auteurs, que nous ne connoiſſons proprement que ſous le nom de *Moyſe*, eût été appellé *Shemeja* par les Iſraëlites ; *Taaut*, *Adonis*, *Thammuz* par les Pheniciens de divers endroits ; *Marnas* par ceux de Gaze en Paleſtine, ou par les Philiſtins ; *Azizus* & *Monimus* par ceux d'Emeſe en Syrie ; *Theut*, & *Thoyt*, *Oſiris*, *Oſarſiph* ou *Arſaphes*, *Serapis* & *Apis*, *Mnevis* ou *Mneuës*, *Orus* & *Anubis*, *Phtha* ou *Aphthas* par les Egyptiens, ſelon la diverſité de leurs cantons ; *Admoſis* ou *Tetmoſis*, *Tiſithes*, &c. par quelques Peuples de l'Arabie & de la côte voiſine de l'Egypte ; *Typhon*, *Zoroaſtre*, *Pan*, *Apollon*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Priape*, *Promethée*, *Minos*, *Orphée*, *Eſculape*, *Protée*, *Tireſias*, *Janus*, *Evandre* (1), & tout ce qu'on voudra, par les Peuples différens de l'Aſie Mineure, de la Gréce & de l'Italie. Mais il ſeroit difficile de ne point faire paroître quelque ſurpriſe, de voir que cet homme ait porté au-dedans des quatre murailles de ſa maiſon presque autant de noms différens, qu'il y avoit de perſonnes dans ſa famille : qu'il ait été nommé *Chabar* par ſon pere Amram, *Jecosbiel* par ſa mere Jochabed, *Jared* par ſa ſœur Marie, *Abizaunach* par ſon frere Aaron, *Abigedur* par ſon grand-pere Caath, & *Abizur* par ſa nourriſſe.

Cet exemple que je vous produis des différentes dénominations de celui que nous conſidérons comme l'Auteur des Auteurs, le chef & le modéle des Théologiens, des Politiques, des Juriſconſultes, des Hiſtoriens, & des Poëtes-mêmes, pourra vous perſuader que la fixation des noms n'a point été reçûë au nombre des établiſſemens de la ſociété humaine. Mais la crainte de trouver des Cenſeurs qui n'auroient pas autant de déférence que nous pour l'autorité des ſavans hommes qui ont avancé ce que je viens d'alléguer ſur les noms différens de Moyſe, m'oblige à chercher encore ailleurs des marques de ce peu de ſtabilité. Vous me permettrés de vous faire faire une revûë ſuccinéte par le monde, pour vous montrer par l'uſage des Nations les plus anciennes & les plus célébres de la terre, que les noms n'ont rien eu de fixe ; & qu'encore qu'ils ayent été appliqués ordinairement comme des caractéres qui devoient ſervir à diſtinguer les hommes, ils n'ont pas laiſſé de contribuer ſouvent à les faire confondre.

CHAPITRE II.

L'uſage de changer les noms eſt fort ancien. Exemples divers de cette pratique en général.

S'Il eſt vrai que Moyſe n'ait pas été le premier des hommes à qui l'on ait changé le nom, les Auteurs qui ne font qu'une fort petite portion du genre humain, n'auront pas ſujet de ſe vanter d'avoir introduit l'uſage de ce changement des noms parmi le reſte des hommes. Les exemples que nous avons de ce changement dans la perſonne d'Abraham & de Sara, doivent leur faire connoître qu'il faut remonter juſqu'à Dieu comme au premier Auteur de ce changement, & comme à celui qui par la ſouveraineté de ſa domination ſur les hommes auroit pû ſe réſerver le droit de leur diſtribuer & de leur changer les noms. S'il ſe trouvoit quelqu'un qui voulût chercher encore quelque origine plus haute de ce changement, on pourroit le conduire peut-être juſqu'à la fameuſe entrepriſe des hommes à la Tour de Babel, & y fixer l'époque de ce changement. Il n'eſt pas probable qu'il ſe ſoit fait alors une révolution générale dans la dénomination des créatures & des choſes deſtinées à l'uſage des hommes, & que cette révolution

1 ¶ Tous les différens noms appliqués ici à Moyſe, ſont tirés de la Démonſtration Evangelique du ſavant Mr Huët, à qui on adreſſa autrefois une Epigramme Grecque là-deſſus, par laquelle on lui paſſoit toutes ces dénominations à une près, que le Poëte enjoué lui conteſtoit en ces termes :

Η'μὶν μυρίμορφον ἀνέπλασας, ἆ Ἑυσὶ, Μωσῆν,
Ἐς Ἄβρ, ἰς Θεσβίτην, αὐτὸν ἀμειψάμενον.

Καὶ

lution ne ſe ſoit point étenduë jnsqu'aux noms des mêmes hommes. Ceux qui ne voudront pas y faire d'exception, ſeront au moins obligés de reconnoitre que Dieu aura encore été l'Auteur de ce changement, en jettant la confuſion ſur les Langues des particuliers, & que la volonté des hommes y aura eu moins de part que n'y en eut celle d'Abram, de Saraï & de Jacob, lorsqu'il fut queſtion de les faire appeller *Abraham*, *Sara* & *Iſraël*.

Mais il n'eſt pas croyable que Dieu ayant ſi libéralement abandonné à l'homme ſon droit de nommer les créatures ait voulu retenir celui de changer les noms. Et nous ne voyons pas que lorsque les hommes ſe ſont mis en poſſeſſion de ce droit, ils en ayent été repris comme des uſurpateurs par les Prophétes, ou par aucun autre Miniſtre du Seigneur.

Les Hébreux qui ſe ſont tonjours vanté d'être ſon Peuple choiſi, n'ont donc jamais eu de ſcrupule ſur le changement des noms, ſur tout lorsqu'il n'a point été queſtion de dégniſement ou d'impoſture. Mais ils ont rarement uſé de cette liberté ſans quelque raiſon honnête ou légitime, ou du moins ſans autorité; ſouvent auſſi la raiſon & l'autorité ſe ſont-elles tronvées nnies enſemble pour faire ces changemens, comme il eſt aiſé de le remarquer dans la perſonne de Benjamin le Patriarche, & comme on peut raiſonnablement le conclure de la varieté des noms de l'ancien Teſtament jusqu'au tems des Maccabées (2).

L'uſage en étoit encore aſſés commun parmi les Juifs du tems de Jeſus-Chriſt. Quelques-uns de ſes Apôtres avoient déja changé de nom avant que de ſe mettre à ſa ſuite; & ce divin Sauveur voulut bien lui-même ajouter ſon autorité à la raiſon, lorsqu'il changea les noms de ſaint Pierre & des enfans de Zebedée. Il y auroit presque toujours de quoi traiter un point de Morale ſur les raiſons différentes de ces changemens, parce qu'il n'y avoit point de nom qui n'eût ſon ſens particulier. Mais je me contente de vous renvoyer an Livre que Philon le Juif a fait ſur ce ſujet.

Nous avons encore des preuves de cette ancienne pratique touchant le changement des noms parmi les Nations étrangéres, où nous voyons que l'on a presque toujours joint l'autorité à la raiſon. Parmi les Egyptiens je vous allégue l'éxemple du Patriarche Joſeph, à qui Pharaon donna le nom de Pſonthomphanech, ou plntôt de Sophompanea (3). Je ne vous parle pas des Philiſtins & des Cananéens, parmi lesquels Eſaü n'étoit connu que ſous le nom d'Edom; ni des Arabes, de la pratique desquels le beaupere de Moyſe pourroit être le témoin ponr la diverſité des noms qu'il portoit. Les Aſſyriens & les Babyloniens n'étoient pas moins dans cet uſage, comme il paroit par les noms de pluſieurs de lenrs Rois. Ils l'étendoient même jusqu'aux étrangers, ſoit par un droit de conquête, ſoit pour leur bon plaiſir, autant qu'on peut le conjecturer par le changement des noms de Daniel, d'Ananie, d'Azarie & de Miſaël. Il ſeroit inutile de vouloir attribuer cela au changement de pays ou à la différence des Langues, parce qu'on ne s'aſſujettiſſoit pas ponr l'ordinaire à conſerver dans le nom ſubſtitué la ſignification de celui que l'on faiſoit quitter.

Le changement des noms n'étoit pas moins fréquent parmi les Phéniciens, les Arcadiens, les Perſes; & il ne regardoit pas moins les femmes que les hommes, autant qu'il a paru par l'éxemple des Reines Eſther, Didon, Tanaquil, & par celui de Nicoſtrate mere du Roi Evandre. Au moins ſeroit-on mal reçu des Savans, ſi l'on oſoit avancer qu'Ediſſe & Eliſe, Cæcilia & Carmenta ne ſont pour la ſignification qu'une même choſe avec Eſther & Didon, avec Tanaquil & Nicoſtrate dans des Langues différentes (4). Le commerce des Perſes avec les Grecs nous a appris la coutume qn'avoient

Καὶ μὴν ἱστοροῦσι Μίνωά τε, Τιμοκλῆ τε, Γαμηλιηλίτην, ἰδὶ Πρίαπον ὄντα.

Αὐτὰρ ὁ μὲν Μωσῆς ἐστι Θυβὶς τε, Δίτ@ τε, Μίνως, Τιμοκλῆς, Γαμηλιηλίτης.

Μὶ δ' αὖ μὶ Π̀ρίατ@, ἐπεὶ πόλυ μᾶλλον Ἄδμητον, Ὅς περίτερ@ πάντων ἐστὶν κεκορυθμένος.

2. V. Jerobaal, Iſaï, &c.
3 Zaphotpanoah.
4 Cteſias ap. Herod. Juſtin. l. 10.

voient les premiers de faire changer de nom aux perſonnes qu'ils élevoient à la Royauté. Le nom qu'on leur donnoit ne paſſoit pas moins pour une marque de leur nouvelle dignité, que le ſceptre & le diadême.

Il ſeroit aſſés inutile de paſſer aux Grecs & aux Romains, pour donner une ſuite continuée de cette liberté de changer les noms. Perſonne n'a plus fait valoir cette pratique que ces peuples : mais il eſt aſſés rare de trouver parmi eux aucun changement de nom qui n'ait été la marque ou la ſuite de quelque changement précédent dans la perſonne, ſoit pour la condition, ſoit pour le lieu d'un nouvel établiſſement. La choſe ſeroit infinie, s'il falloit la déduire par un détail. Souvenés-vous, Monſieur, qu'une apothéoſe pour faire paſſer les gens à l'immortalité, qu'une adoption pour faire changer de famille, qu'un affranchiſſement, une réception aux droits de Citoyen ou aux Charges, enfin qu'une ſimple transmigration de lieu, un teſtament fait en faveur de quelqu'un, une ſucceſſion pure & ſimple, étoit un prétexte ordinaire pour le changement des noms (1). Je ſouhaiterois que l'on pût retrouver le Livre qu'un Grammairien d'Alexandrie, nommé Nicanor (2), avoit compoſé ſur ces divers changemens de noms parmi les Grecs. Ce ſeroit avec plaiſir que je pourrois vous y renvoyer, comme j'ai fait au ſujet de Philon pour ce qui regarde l'uſage des Hébreux.

Les Chrétiens n'ont rien retranché de la liberté des Grecs & des Romains ſur ce ſujet, ſi l'on en excepte peut-être le cas de l'apothéoſe, dont ils n'ont pas jugé à propos de ſuivre la méthode dans la canoniſation des Saints pour des raiſons très-importantes. Il faut avouer néanmoins que l'on n'a point fait difficulté de changer les noms à divers Africains, Perſans, & autres Saints des pays où les Langues Grecque & Latine n'étoient point en uſage. Mais on n'a point eu d'autre vûë en cela, que d'ôter l'air de la barbarie qui ſe trouvoit dans leurs noms & qui embarraſſoit la prononciation des Fidéles. Il ſe trouvera ſans doute d'autres Saints encore, à qui les noms ont été changés dans les derniers ſiécles : mais cela n'eſt guéres arrivé qu'à des Martyrs dont les noms s'étoient perdus dans les Cataeombes ou dans d'autres ſépulchres communs, où la confuſion étoit presque inévitable.

Si les Chrétiens paroiſſent avoir uſé de cette liberté avec encore plus d'étenduë que ces Anciens, dans leur batême ou leur adoption divine qui comprend auſſi l'uſage de la Confirmation, dans leurs Profeſſions Religieuſes, dans leur élévation à l'Epiſcopat & au ſouverain Pontificat ; on peut dire qu'ils en ont reçû les premiers éxemples des Romains, des Grecs, ou des Juifs dans quelqu'un des cas que je vous ai rapportés.

CHAPITRE III.

Uſage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre ſon nom au commencement du texte ou dans le titre du Livre. Différence des Anonymes, des Plagiaires & des Impoſteurs d'avec les Pſeudonymes.

JUsques ici nous n'avons rien remarqué qui puiſſe regarder en particulier les Auteurs à l'excluſion du reſte des hommes dans l'uſage de changer ſon nom. On ne peut point nier qu'il n'y en ait eu pluſieurs de leur nombre dont les noms n'ayent éprouvé les effets de la viciſſitude & de l'inſtabilité commune. Mais il faut avouer que ce n'a point été en qualité d'Auteurs qu'ils ont ſouffert du changement, ou qu'ils ont adopté de nouveaux noms.

Meleſigene paſſoit déja dans le monde pour un excellent Poëte, pour un grand Théologien parmi les ſiens, avant qu'on ſe fût aviſé de lui donner le nom d'*Homere*. Ce n'eſt point par aucune relation à

1 Jupiter, Indiges, Quirinus, Archias, Antipater, Demetrius, Lucumo, Tarquinius.

2 ¶ Le Grammairien Nicanor dont il eſt parlé là, étoit de Cyrene, & non pas d'Alexandrie. Nicanor

à ſes Ecrits qu'il s'eſt trouvé qualifié de ce nouveau nom. Sans la perte ou l'affoiblissement de ſa vûë, ou même ſans l'avanture qui le fit prendre en ôtage à la guerre qui ſe fit de ſon tems entre ceux de Smyrne & de Colophon ; on enfin ſans la confiance avec laquelle il fit le Prophéte & ſe rendit caution de l'Oracle pour cette guerre, nous l'appellerions peut-être encore aujourd'hui Melesigene.

Ariſtoeles ne ſongeoit à rien moins qu'à ſe faire connoître ſous un autre nom que le ſien. L'équivoque du nom de *Platon*, qui tombe pour le moins autant ſur la dimenſion de certaines parties du corps, que ſur l'étenduë de l'esprit, ne doit pas nous déterminer légérement à croire qu'on ne lui a ôté le nom d'Ariſtocles pour celui de Platon, qu'afin de nous prévenir d'abord ſur la grandeur de ſon courage & la majeſté de ſon diſcours.

J'ajouterai qu'Ariſtote n'a point eu intention de ſe départir de l'uſage commun à toute la terre, lorsque l'affection & l'eſtime qu'il avoit pour ſon cher Diſciple Tyrtamus le portérent à lui changer ſon nom en celui d'*Euphraſte*, & enſuite en celui de *Theophraſte*. J'avouë que la grace qu'il avoit à parler & que la beauté de ſtyle qui paroiſſoit dans ſes écrits, ont ſervi de prétexte à ce changement. Mais Ariſtote ne prétendoit pas le déguiſer ſous ces nouveaux noms. Loin de vouloir le dérober à la connoiſſance du Public, ſon deſſein étoit de le faire connoître plus qu'il ne l'avoit été ſous ſon vrai nom, & de renfermer dans un mot toute l'idée qu'il prétendoit nous donner de ſon mérite.

Si Caton l'ancien que l'on n'avoit connu que ſous le nom de Priſcus tant qu'il étoit demeuré dans ſon pays, étoit redevable à ſa prudence & à ſon expérience dans les affaires du nom nouveau qu'il porta toujours depuis ſon établiſſement dans la Ville de Rome, on ne dira point qu'il faille attribuer la choſe à ſa qualité d'Auteur. Ce n'étoit point dans la compoſition de ſes Livres, mais dans ſa conduite particuliére, & dans le maniement des affaires publiques qu'il avoit fait principalement remarquer cette capacité & cette prudence qui lui valut le nom de *Caton*.

Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé que quand le Philoſophe Malchus ne ſe ſeroit jamais fait Auteur il n'auroit pas été moins tenté de ſe faire connoître aux Grecs & à toute la Poſtérité ſous le nom de *Porphyre*. L'on trouvera quelques Auteurs qui l'ont appellé *Baſile* dans l'intention peut-être d'approcher le nom de ce Philoſophe plus près de la ſignification naturelle du mot original de ſon pays (1). Mais la prédilection qu'il a fait paroître pour le nom de Porphyre n'a jamais perſuadé perſonne qu'il eût ſongé à demeurer caché ſous ce nouveau nom.

Ces éxemples pris dans des ſiécles différens ſont très-capables de nous faire comprendre que les changemens arrivés dans les anciens Auteurs n'avoient rien pour l'ordinaire ſoit dans leur motif, ſoit dans leur maniére qui fût deſtiné à les diſtinguer d'avec ceux des Perſonnes qui n'étoient pas Auteurs. Si le déguiſement & l'impoſture étoient en uſage, on cherchoit ſouvent autre choſe que des noms pour les faire valoir.

Les Anciens perſuadés encore plus que nous qu'il y a de l'illuſion dans la penſée de ceux qui prétendent qu'il ſuffit de ſavoir ce que l'on écrit ſans ſe ſoucier de connoître celui qui écrit, avoient ſoin avant toutes choſes de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages. C'étoit une eſpéce de caution pour ce qu'ils vouloient débiter. Dans ceux dont on n'avoit pas encore ouï parler, c'étoit un moyen de les faire connoître : dans ceux qui étoient déja connus, c'étoit le fondement du préjugé dans lequel on devoit lire l'Ouvrage, & l'indice de ce qu'on pouvoit eſperer de ſa lecture.

Nous aurions une infinité d'éxemples de cette pratique des Anciens, & en même tems plus de preuves de leur ingénuité & de leurs précautions, ſi nous n'avions point tant perdu de leurs Livres.

αὐτὸν ὑπὸ Κυπραίων τῶν Μεσοποταμίων, dit Athenée VII. 12.

1 Malch. Melech. Roi.

vres. Mais parmi le peu de monumens qu'il nous eſt reſté de l'Antiquité ſavante, l'on trouvera toujours de quoi ſe perſuader ſuffiſamment de cette conduite dans les éxemples que nous voyons d'Herodote, de Thucydide, de Timée, &c. L'Hiſtoire d'Herodote commence indépendamment de ſon titre par les termes de Ἡροδότου Ἁλικαρνησσέος ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε. Celle de Thucydide par ceux de Θουκυδίδης Ἀθηναῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον, &c. Le Livre que Timée l'un des Maîtres de Platon avoit compoſé ſur la Nature commençoit par les mots de Τιμαῖος ὁ Λοκρὸς τάδε ἔφα, ſans qu'on pût dire que ce fût le titre de ſon Ouvrage.

Je ſai qu'il s'eſt trouvé quelques Critiques (1) dans notre ſiécle & dans le précédent qui jugeant du génie & du goût de ces Anciens par celui de leur temps n'ont pas fait difficulté de les ſoupçonner d'un peu de vanité & de trop de complaiſance pour leurs Ouvrages. Sur ces ſortes de début, ils les ont crûs ſusceptibles de la crainte de tomber dans l'oubli, ou de donner lieu aux Plagiaires de s'attribuer des Ouvrages ſans nom dans la ſuite des tems, parce qu'ils n'auroient été reclamés de perſonne. Mais ces Critiques auroient eu des penſées plus favorables touchant la pratique de ces Anciens s'ils avoient été mieux informés du caractére de leur eſprit. On n'étoit pas encore entiérement déchû de cette ſimplicité ancienne que l'on avoit vû regner dans les Ecrits des premiers âges; & cet uſage pouvoit trouver ſon apologie dans la conduite même des Auteurs ſacrés, comme il ſeroit aiſé de vous le faire remarquer par les éxemples de Salomon, d'Iſaïe, de Jeremie, des petits Prophétes, & de Nehemie qui ont commencé leurs Livres par la déclaration de leurs noms & de leurs qualités.

Ce caractére d'ingénuité ne s'étoit point mal conſervé dans le ſiécle où la Philoſophie humaine ſemblojt avoir paſſé des Barbares ou des Orientaux chés les Grecs, je veux dire depuis la captivité de Babylone juſqu'à la guerre du Peloponeſe, depuis les Prophétes juſqu'à Socrate. Les Philoſophes vivoient encore alors ſans affectation, ils parloient & écrivoient encore ſans artifice. Quand nous accorderions à Ciceron (2), que c'eſt le deſir de vivre après la mort qui a porté les Philoſophes poſtérieurs à mettre leur nom à la tête des Livres mêmes qu'ils compoſoient pour inſpirer le mépris de la gloire, nous ſerions toujours obligés de reconnoître dans l'expreſſion de leur nom cette franchiſe qui ne ſe trouve pas dans l'expreſſion de leurs ſentimens.

Cette pratique de commencer ſon Ouvrage par ſon nom indépendemment du titre eſt devenuë plus rare dans la ſuite, quoiqu'on en trouve encore des éxemples dans les Grecs du bas Empire de Conſtantinople (3). Il ſemble qu'elle ait été laiſſée aux Princes pour commencer les Ordonnances à leurs Peuples, aux Peres pour commencer les Inſtructions à leurs enfans, aux Papes & aux Evêques pour leurs Bulles & leurs Mandemens; en un mot, à tous ceux qui ne pouvoient devenir ſuſpects de cette vanité dont on a commencé de taxer les Auteurs depuis le ſiécle d'Alexandre ou celui des Ptolomées. C'eſt peut-être par la même raiſon que les Particuliers ſe ſont maintenus encore dans cet uſage pour les Lettres qu'ils adreſſoient à leurs amis, où ils ont toujours été en droit de mettre leur nom devant celui de la perſonne à laquelle ils écrivoient à la tête de leurs Lettres ſur tout dans les Langues Grecque & Latine. On a toujours été ſi éloigné du ſoupçon de la vanité pour ce point, que les Inferieurs n'avoient rien à craindre de ce côté-là en ſe nommant les premiers lorsqu'ils écrivoient à leurs Supérieurs.

On peut dire que la mode de commencer la premiére période de ſon texte par ſon nom, eſt devenuë odieuſe par l'abus de quelques particuliers, avant que d'avoir eu le tems de vieillir. C'eſt pour cela ſans doute que les Auteurs n'ont point attendu qu'elle fût ceſſée pour introduire celle de joindre leurs noms aux titres de leurs Livres. Il n'y a juſqu'ici point

1 Fr. Port. comm. in Thuc. &c.

2 Tuſc. lib. 1.

point eu de prétexte de vanité, point d'uſurpation de Plagiaires, point de ſuppoſitions d'Impoſteurs qui ait été capable de faire abolir cette derniére mode.

Si le mépris de la gloire ou la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la compoſition d'un Livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puisque cette ſuppreſſion n'a jamais paſſé pour un déguiſement, & qu'ils ont mieux aimé ne ſe point faire connoître du tout, que de ſe faire connoître mal, ou d'une autre maniére qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injuſtice de ſupprimer les noms des vrais Auteurs pour y ſubſtituer les leurs & de ſe ſaiſir des fruits des travaux d'autrui; on ne peut pas dire qu'il ſoit queſtion dans leur conduite du changement des noms de la maniére que nous l'entendons. Leur intention n'a point été de déguiſer les véritables Auteurs, mais de les détruire ou d'empêcher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à notre connoiſſance.

Enfin ſi l'eſprit de fourbe a inſpiré aux Impoſteurs la malice de ſuppoſer à d'autres leurs propres Ouvrages, ou de les munir des noms ſpécieux de quelques perſonnes connuës & autoriſées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compoſitions; ce n'a point été pour nous perſuader que ces noms ne fuſſent pas ceux des vrais Auteurs des Ouvrages qu'ils produiſoient.

Aucune de ces trois eſpéces, ni les Anonymes, ni les Plagiaires, ni les Impoſteurs n'ont eu deſſein d'abolir la mode de joindre le vrai nom du véritable Auteur au titre de ſon Ouvrage, quoiqu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veux dire les Anonymes, n'ont pas prétendu ſe propoſer pour des éxemples: s'ils ont fait faire une exception à la régle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres, ſoit Plagiaires, ſoit Impoſteurs, n'ont eu en vûe que le plaiſir ſecret de nous faire croire qu'ils avoient religieuſement ſuivi cette mode de publier ſon nom, & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient perſuadé que les Ouvrages qu'ils nous propoſoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la tête.

La choſe eſt inconteſtable du côté des Plagiaires & des Impoſteurs; & ſi quelqu'un venoit à bout de nous prouver le contraire, il nous prouveroit en même tems qu'il n'y auroit point de Plagiaires ni d'Impoſteurs. Mais s'il faut une caution pour les Anonymes, je n'en ai point d'autre à donner qu'un homme de bien & de créance, un Auteur Eccléſiaſtique qui a eu l'honneur d'être aſſés long-tems confondu avec ſaint Cyprien pour ſon mérite. Arnaud de Bonneval (c'eſt le nom de cet Auteur) convient avec le Public de la mode de mettre ſon nom à la tête de ſon Ouvrage. Il n'en blâme point la coutume parce qu'il la trouve appuyée non ſeulement ſur un uſage invétéré de pluſieurs ſiécles, mais auſſi ſur la raiſon, en ce que le nom d'un Auteur à la tête de ſon Livre fait que le Livre donne de la réputation à l'Auteur dont on voit le nom; que d'une autre part le nom donne du poids & du crédit au Livre lorsque l'Auteur eſt déja connu; & qu'enfin le nom & le Livre ſe ſoutiennent mutuellement par cette communication de gloire. Si l'Abbé de Bonneval ſe départit d'une mode ſi générale & ſi autoriſée, ce n'eſt qu'avec des excuſes très-humbles que le Public ſemble n'avoir reçûës que ſur les titres de la modeſtie & de l'humilité de cet Auteur. Je veux que vous l'entendiés parler en ſa Langue afin que vous puiſſiés être vous-même le Juge de ſa penſée (4). *In capite libri ſui quisque auctorem ſe poſuit, ut & ſtylus Auctori, & ſtylo Auctor famularetur, & auctoritate altrinſecùs communis gloria muniretur. Hoc virorum illuſtrium præclara meruerunt ingenia, & per hoc vivax eorum fama & gloria indelebilis perſeverat. Nos vero qui vix intelligimus quæ ab eis dicta ſunt, ſenſu*

1 Nicéph. Callift. &c.

4 De operib. Chriſti Cardin.

ſu & eloquentiâ omnino iis impares, ſi quid aliquando ſcribimus, indignum Titulo judicamus, ne ſorte nobilis materia cujus explanationi ſtudium adhibemus, decoloratam potius quàm ornatam noſtrâ præſumtione queratur.

Il n'y a donc que les *Pſeudonymes* qui ſoient venus de ſang froid dans la République des Lettres pour y troubler l'ordre établi dans la coutume de mettre le vrai nom d'un Auteur à la tête de ſon Livre. Nous appellons *Pſeudonymes* ceux que vous trouverés quelquefois qualifiés ailleurs d'*Allonymes* ou d'*Heteronymes*, ou même de *Cryptonymes* ſelon la fantaiſie des Ecrivains qui ont eu occaſion d'en parler. Vous m'objecterés ſans doute que les *Plagiaires* & les *Impoſteurs* à qui je viens de donner l'excluſion ſemblent ſe trouver auſſi compris ſous le nom de *Pſeudonymes*; puiſque les uns & les autres commettent de la fauſſeté dans les noms des Livres. Mais je vous répondrai qu'entre Gens de Lettres on eſt convenu depuis ces derniers tems de reſtraindre le terme générique de *Pſeudonymes* à une ſeule eſpéce, & de ne plus donner ce nom qu'à ceux qui n'impoſent à perſonne, en quoi les Pſeudouymes ſont diſtingués des *Impoſteurs*; & qu'à ceux qui ne volent & ne pillent perſonne, ce qui fait la différence des mêmes Pſeudonymes d'avec les *Plagiaires*.

L'eſpéce des Pſeudonymes de la maniére que nous la comprenons, c'eſt-à-dire, des Auteurs qui changent de nom purement pour ſe déguiſer, ſemble être la plus récente de toutes. Les Anonymes contre leſquels Tertullien a déclamé (1), & dont Salvien de Marſeille a voulu prendre la protection peuvent faire remonter leur origine juſqu'à Moyſe, & ſe renforcer de l'éxemple des Evangeliſtes. Les Plagiaires s'étoient déja rendu formidables au ſiécle de Ptolomée Philadelphe: & les Impoſteurs s'étoient déja multipliés dans le monde lorſqu'on s'eſt apperçû de la fiction des Pſeudonymes. A peine trouvons-nous un de leurs masques outre celui de *Conchlax* (2) avant le ſiécle d'Auguſte. A peine en trouvons-nous depuis ce tems-là juſqu'à celui de Charlemagne ſi on excepte un *Peregrin*, (3), un *Timothée* (4), & quelque autre nom de fiction que l'induſtrie de quelques Auteurs Eccléſiaſtiques a inventés pour ſatisfaire leur humilité.

Le déguiſement étant devenu une eſpéce de vertu ſur la fin du huitiéme ſiécle, les beaux Eſprits, je veux dire les Studieux, qui ſe trouvoient animés à écrire par l'éxemple & les libéralités de Charlemagne, crûrent que rien n'étoit plus à leur bienſéance. Chacun ſe traveſtit de gaieté de cœur pour paroître en public: rarement vit-on monter quelqu'un ſur le théatre ſans ſon masque. Alcuin (5), les Prélats, le Prince lui-même ne voulurent pas s'en diſpenſer: de ſorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double ſous Charlemagne, lorſqu'on la vouloit enviſager dans les Livres, après l'avoir conſidérée au naturel dans le commerce ordinaire de la vie.

Ce caprice de l'imagination des Gens de Plume joua encore pendant quelque tems ſous les deux regnes ſuivans, mais ſans concert. On l'a vû ceſſer peu à peu & diſparoître presque entiérement juſqu'au tems du Pape Paul II. ſous lequel on le vit renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Savans de ce tems-là que ce Pape en conçût de la jalouſie (6), & que ce changement de noms aſſés innocent en ſoi, & fort indifférent d'ailleurs à l'Etat penſa être fatal à ceux qui s'étoient traveſtis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHA-

1 Lib. 4. contr. Marcion. c. 5.
Voy. tom. 1. des Jug. des Sav. pag. 159. 162.

2 ¶ Baillet dans ſa Liſte des Auteurs deguiſés croit que par Conchlax il faut entendre Pamphile d'Alexandrie, ſavoir ce Grammairien que Suidas dit avoir travaillé ſur Nicandre. Mais ce n'eſt point Pamphile, c'eſt au rapport de Galien l. 6. *de medicam. ſimpl.* Nicandre lui-même dont l'Ouvrage avoit été publié ſous le faux nom de Conchlax.

3 ¶ C'eſt Vincent de Lérins dont le *Commoniterium* ſuivant les Manuſcrits cités par Mr. Baluze, commence par *Incipit Tractatus Peregrini pro Catholicæ fidei antiquitate, & univerſitate adverſus profanas omnium novitates Hæreticorum.* Notre Auteur parle plus amplement

CHAPITRE. IV.

L'uſage de changer ſon nom devenu trop fréquent dans les derniers tems. Cauſe & occaſion d'une partie des abus qui s'y ſont gliſſés. Dans quelles perſonnes & dans quelles profeſſions ces abus ont été tolérés plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de Lettres qui avoient changé leur nom de ſon tems, & les tourmens qu'il fit ſouffrir à quelques-uns d'entre eux ſous prétexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conſpiration contre ſon Etat ou ſa Perſonne purent bien diſſiper l'union ou la ſociété qui avoit formé parmi eux une eſpéce d'Académie de beaux Eſprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui ſe ſauvérent de ſes mains cette maniére de déguiſement que les Grecs nouvellement venus de Conſtantinople qualifioient de *Metonomaſie*. Quelques-uns s'étant réfugiés en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne, y portérent avec eux la fantaiſie qu'ils avoient eu de ſe déguiſer ou de tourner leur nom de leur Langue vulgaire en celles des Savans, & ils la communiquérent à tout ce qu'ils purent gagner de diſciples. Elle ſe répandit en peu de tems dans toutes les Ecoles où l'on introduiſit le Grec & la belle Latinité, & elle a paſſé juſqu'à notre ſiécle avec tant de licence & d'impétuoſité, que la *Métonomaſie* a mérité de ſe voir comptée parmi les choſes les plus communes de la République des Lettres.

C'eſt peut-être par cette vûë que vous pourriés réuſſir à ſauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu ſur les Commendes & les Abbés Commendataires a avancé à ce ſujet (7). " Je m'étonne, dit cet " Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que " dans ce tems où l'on ſe plaît à em- " prunter des noms étrangers ou à s'en " faire de nouveaux, les plus ſages ne " ſe croyent pas mieux cachés que chés " eux, & ne paroiſſent jamais moins " qu'avec leur nom & leurs qualités, " tant l'on eſt fait au déguiſement.

Perſonne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de traveſtir les perſonnes, ſi elle étoit demeurée dans ſes bornes anciennes. Elle avoit presque toujours eté renfermée dans la Poëſie, & rarement l'avoit-on vû paſſer le théatre Les Poëtes & les Comédiens avoient reçû le privilége de ſe déguiſer, & de déguiſer les autres ſans que perſonne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de déſordres à craindre de leur part dans ces ſortes de fictions, parce qu'on étoit perſuadé qu'ils ne prétendoient abuſer de la bonne foi de qui que ce fût, & qu'ils n'impoſoient à perſonne. On a toujours été tellement préparé au déguiſement lorsqu'il a été queſtion de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une véritable tromperie, la liberté que ces ſortes de perſonnes ſe ſeroient donnée de découvrir la vérité à nud, de repreſenter les viſages le maſque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poëtes & les Comédiens pour avoir aſſocié les Auteurs de Romans à leur privilége. Les liaiſons étroites & les rapports merveilleux qui ſe trouvent entre leur profeſſion & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laiſſaſſent entrer en communication d'un droit dont l'uſage leur eſt indiſpenſable. La fiction des perſonnes ne leur eſt pas moins néceſſaire que celle des choſes pour faire regner le Vrai-ſemblable & le Merveilleux dans leurs compoſitions. Ceux même qui ont eu deſſein de renfermer l'Hiſtoire des choſes vérita-

de ce nom *Peregrinus* chap. 3. de la 2. part. de ce Traité.

4 ¶ C'eſt Salvien Prêtre de Marſeille, touchant lequel, & les raiſons qui lui firent prendre le nom de Timothée voyes plus bas le chap. 9. de la 2. part. Voyés auſſi Placcius *de Pſeudonymis* n. 2704

5 ¶ Placcius *de Pſeudonym.* n. 88. touchant Alcuin, & n. 562. touchant Charlemagne.

6 ¶ Ce ne fut pas de la jalouſie que ce Pape en conçut, ce fut de la défiance, ſur ce qu'il s'imagina que ce changement de noms cachoit un deſſein de conſpiration, comme Baillet lui-même le reconnoit dans le chapitre ſuivant.

7 Réponſe au Livre intitulé l'Abbé Commendat. pag. 314.

véritables dans leurs Romans, auroient infailliblement été blamés du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs vérités.

Il semble qu'on ne puisse nier qu'on n'ait encore laissé étendre le privilége de changer les noms par voie de déguisement jusqu'aux Auteurs satiriques. J'entens seulement ceux qui ont connu l'usage légitime de la satire, & qui ne s'en sont pas écartés ; ceux qui se sont contentés d'exposer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plutôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables ; & ceux qui ont eu la discrétion de cacher les personnes en découvrant leurs vices.

Enfin, la petite figure que les faiseurs d'Almanachs & de Prognostics ont toujours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toujours usé à leur égard touchant la liberté qu'ils se sont donnée pour la supposition des noms, comme pour celle des choses. Les Poëtes ne leur ayant jamais intenté de procès pour avoir usurpé leur privilége, le Public n'a pas crû s'y devoir interesser plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qui leur a plû. Personne n'ayant formé d'obstacle à leur manie, on peut dire sur la maniére dont du Verdier de Vauprivas en a parlé (1), qu'elle a inondé le siecle passé, & que la liberté qu'on lui a donnée de passer sans l'arrêter a été cause qu'elle s'est dissipée dans la suite, & qu'il ne s'en trouve plus que des restes peu considérables dans notre siécle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point passé au-delà des Poëtes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satiriques, & des Astrologues, le Public n'a point formé de plaintes sur l'abus de cet usage. Les Actions & les discours de ces personnes ont presque toujours été jugés de nulle conséquence dans la vie civile.

Mais soit que leur exemple ait fait espérer l'impunité aux autres, soit que l'on se soit laissé emporter à l'inclination particuliére que les hommes ont toujours fait paroître pour la fiction & pour la dissimulation, il est certain qu'il n'a plus été question de scrupule & de reserve parmi les autres Auteurs sur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la suite avec autant de licence que les Poëtes & les Comédiens.

Il n'y a point de Profession parmi les Lettres où l'on ne voye des légions entiéres de ces sortes de *Pseudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

S'ils en ont usé de la sorte aux dépens de la vérité, s'ils ont blessé les régles de la sincérité, c'est ce qu'il vous sera aisé de reconnoître par le Recueil de ces Pseudonymes en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonstances de leur déguisement.

CHAPITRE V.

Des rencontres où l'usage de changer son nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

JE suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lorsqu'il étoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux exemples qu'il eût pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'étant certainement pas moins indifférent en soi que le changement de nom pourroit devenir aussi innocent & aussi honête dans l'usage. Je me persuade volontiers que sur le raisonnement qu'il en auroit pû faire, il auroit sû tirer une conséquence plus juste que la plupart de celles qu'il a voulu tirer de la vicissitude de ce monde par des argumens cornus, & par de vrais sophismes. Nous n'aurions pas le même avantage

1 Page 27. de la Préf. de sa Bibl.

tage ſi nous prétendions employer ſes raiſonnemens ou ſon autorité en faveur du changement des noms. Comme il eſt moins ordinaire de changer de nom que d'habit il ſeroit auſſi plus aiſé de conclure contre nous que la choſe eſt moins utile & moins néceſſaire, & de-là il n'y auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle eſt ſouvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du ſiécle paſſé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant été accuſé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus & par Macrinus Niger pour avoir changé ſon nom d'Antonio Maria Conti, & ayant été cité au criminel, ſoit par feinte, ſoit tout ſérieuſement devant les Juges de Milan, entreprit de ſe défendre par un grand Plaidoyer Latin qui a paſſé pour une des belles Piéces d'éloquence de ſon tems. Il avoit entrepris d'abord de ſe purger du crime prétendu dont on chargeoit ce changement par un détail des actions innocentes de ſa vie. Cela ne tendoit, ce ſemble, qu'à porter les Juges à faire une exception en ſa faveur, ou à ne juger que du fait. Mais il entreprit enſuite de traiter la choſe par le droit, & de faire voir qu'il n'y a rien dans le changement des noms qui ſoit contraire ni à la Loi divine ou humaine, ni à la coutume ou à l'uſage ordinaire, ſur tout des gens de Lettres, ni enfin à l'honnêteté ou à la bienſéance.

En effet, il n'eſt plus difficile de faire voir qu'une choſe eſt conforme à l'honnêteté & à la bienſéance, lorſqu'on a montré qu'elle ne bleſſe point la loi & qu'elle n'innove rien contre la coutume. Il eſt aiſé de nous faire comprendre qu'elle eſt innocente lorſqu'elle n'eſt point oppoſée à la droite raiſon, ni à l'autorité légitime. La loi & la coutume ſe trouvent heureuſement unies avec la raiſon & l'autorité en faveur de la verité pour condamner enſemble tout ce qu'il y a de faux & de trompeur dans nos actions & nos ſentimens. De ſorte que de tous les changemens qui peuvent arriver aux noms des Auteurs, il n'y aura d'innocens que ceux où la fourbe & le déguiſement n'ont point de part, pourvû que l'on veuille s'en tenir à la droiture de la raiſon & à l'équité de la loi.

Les autres changemens n'ayant aucuns titres de juſtification qui puiſſent leur mériter une entiére abſolution, ſeront toujours à la verité fort éloignés de participer à la louange qui n'eſt duë qu'à la ſincerité: mais au moins ſe trouvera-t-on diſpoſé à les excuſer & à les ſouffrir ſelon que le déguiſement y paroîtra moins important, & que les raiſons de ſe déguiſer ſeront jugées plus recevables.

Il n'y a point de motif auſſi ſpécieux, auſſi juſte, auſſi honnête qu'il puiſſe être, qui ſoit capable de leur mériter autre choſe que le pardon; point de modeſtie, point de prudence, point de neceſſité qui puiſſe en rectifier le fond juſqu'à leur communiquer l'innocence, & juſqu'à faire une véritable vertu de ce déguiſement. C'eſt en quoi conſiſte la principale différence que nous devons établir entre les Auteurs que nous appellons Anonymes & les Pſeudonymes dont nous traitons. Un Auteur veut-il n'être pas connu, veut-il tout ſérieuſement demeurer caché? Qu'il prenne le parti de ſe faire Anonyme: il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifférent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que ſa conſcience ou ſes devoirs ne l'obligeront pas de ſe produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille ſe rendre Pſeudonyme, c'eſt vouloir au moins ſe faire connoître d'une certaine maniére en ſe cachant de l'autre; c'eſt ſe jouer de la bonne foi de ſon Lecteur & lui donner le change. C'eſt ſe montrer mal & ſe cacher mal tout à la fois, & par conſéquent pécher doublement contre la ſincerité du cœur.

Il me ſemble que Mr. Cujas (a) n'eſt point mal entré dans cet eſprit de diſcernement lorſqu'il a voulu ſe diſtinguer d'un Pſeudonyme du nombre de ſes Adverſaires, en ſe rendant ſimplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furneſter pour la défenſe

a Tom. 8. Operum col. 1260, &c.

ſenſe de Monluc Evêque de Valence. „ On ne ſait ce que c'eſt, dit-il, qu'un „ *Zacharie Furneſter* (1). C'eſt quelqu'un „ ſans doute qui s'eſt adopté lui-même „ pour paſſer ſous un nouveau nom à „ une licence plus grande de dire des „ injures. C'eſt un maſque que l'Ad„verſaire a pris pour faire impunément „ ce qu'il n'auroit oſé faire à découvert. „ Puiſque ce n'eſt point ſon nom qu'il „ a mis à ſa piéce, je ne me crois pas „ obligé de mettre le mien à ma répon„ſe. Je n'ai pas jugé à propos d'oppo„ſer impoſture à impoſture, & j'ai mieux „ aimé ne me point donner de nom que „ de m'en donner un qui ſoit faux à „ l'imitation de cet Adverſaire. C'eſt u„ne étrange indiscrétion à un Auteur „ d'uſer de ſuppoſition dans ſon nom s'il „ a quelque choſe de bon à débiter dans „ ſon Livre. C'eſt le moyen de lui fai„re perdre créance, & de faire douter „ au Lecteur ſi la fiction regne moins „ dans l'ouvrage que dans ſon titre & „ dans le nom de ſon Auteur. Tel é„toit le ſentiment de Mr. Cujas lorſqu'il ſe poſſedoit, & qu'il avoit le ſens frais, parce qu'il avoit à combattre un Pſeudonyme. Mais ceux qui ſavent qu'il a eu lui-même recours aux moyens qu'il eſtimoit ſi criminels dans ſon Adverſaire, & qu'il s'eſt rendu à ſon tour Pſeudonyme ſous le nom de Mercator (2), pourroient ſe divertir des embarras où il ſe ſeroit jetté par ſes raiſonnemens, s'il avoit trouvé dans Robert un homme en humeur d'objecter au prétendu Mercator, ce qu'il avoit allégué contre le maſque de Furneſter.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la repréſentation d'un objet ſous une image étrangére, eſt capable de flater notre eſprit. Mais cela doit ſuppoſer qu'il n'en ſoit pas la duppe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une choſe dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoiſſions. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de ſoi-même ni à face découverte, ne ſurprenne quelquefois aſſés agréablement dans un habit emprunté, & ſous un maſque. Mais cette ſurpriſe ne peut dépendre que d'une

1 ¶ Cujas ne vouloit pas qu'on crût qu'il eut fait l'honneur à Furneſter d'écrire contre lui, s'il avoit ſu que ce Furneſter n'étoit autre qu'Hugue Doneau.

2 ¶ Voyés plus bas chap. 5. de la 3. part.

3 ¶ Le Concile de Trente.

4 ¶ George Hamartole *Hamartolé*, Pécheur, que Voſſius dans ſes Hiſtoriens Grecs confond avec George Syncelle, eſt poſterieur de plus de 50. ans. Allatius dans ſon Traité *de Georgiis* a parlé de lui amplement & de ſa Chronique qu'il a traduite de Grec en Latin, quoique ni le Latin ni le Grec n'aient point encore vu le jour.

5 ¶ *Ilicita* eſt le nom ſous lequel avoit voulu ſe cacher Raimond Jordan Chanoine régulier de S. Auguſtin, dont la fin du 14. ſiecle eſt la vraie époque.

6 ¶ *Incognitus* eſt Michel Angriani ou Aignani Carme Boulonnois, Général de ſon Ordre, mort l'an 1416. Baillet l'appelle Aygunus qu'il interprete en François d'Aygue, ne faiſant pas reflexion que l'Orthographe italienne n'admet point d'y Grec, & que tout nom propre ou conſerve la terminaiſon de la langue du payis, ou la terminaiſon Latine quand il en a une, & n'en doit point prendre d'étrangere qui le défigure. On le rendroit par exemple ridicule ſi au lieu de *Jovianus Pontanus*, ou de *Giovianus Pontano*, on s'aviſoit de dire *Jovien du Pont*.

7 ¶ Jean Gerſon, à cauſe de ſon *Teſtamentum quadidianum Peregrini*, où *Peregrinus* eſt Gerſon lui-même.

8 ¶ *Aſicta*, c'eſt le P. François Macedo Jeſuite, & depuis Cordelier, Auteur du livre intitulé *Hanoleti Aſceta Carthuſienſis Germanitas dogmatum Janſeniſt Epiſcopi Ipreniſis, & Henrici Noris.*

9 ¶ *Dacrianus*, Le Docteur Marguerin de la Bigne l'a pris pour un Ecrivain du 8. ſiécle, & c'eſt par ſes ſoins que les deux livres de *Dacrien*, l'un intitulé *Speculum Monachorum*, l'autre *Documenta vitæ ſpiritualis* ont trouvé place dans la Bibliotheque des Péres. Mais de plus fins Critiques ont reconnu que ces Ouvrages etoient de l'Abbe Louis de Blois, qui voulant ſe donner le nom de *pleureur* ſans l'exprimer trop ouvertement prit celui de *Dacrianus* tiré du Grec *dakrio pleur*, ayant peut-être même affecté, pour mieux cacher ſon deſſein, d'écrire *Dacrianus* au lieu de *Dacryanus*.

10 ¶ *Chriſtodulus*, Serviteur de Jeſus-Chriſt. C'eſt le nom que prit l'Empereur de Conſtantinople Jean Cantacuzene lorſqu'il ſe fit Moine, & comme il changea auſſi en *Joaſaph*, c'eſt-à-dire en *Joſeph*, ſon nom de batême *Jean*, il s'eſt au titre de ſon Hiſtoire appellé *Joaſaph Chriſtodule*.

11 ¶ *Pécheur penitent.* Baillet dans ſa Liſte des Auteurs déguiſés a expliqué ce titre par N.... Patrix ou Patris. Cela ſe doit entendre de Pierre Patrix de Caen qui étant venu à Paris entra au ſervice de Gaſton Duc d'Orleans, & s'y diſtingua par ſon eſprit. C'eſt de lui qu'on voit le Plainte des Conſones qui n'avoient pas l'honneur d'entrer au nom de Neuf-Germain, à laquelle Voiture a répondu, & qui par cette raiſon a été inſerée parmi les Poëſies de Voiture. Ayant fait dans ſa jeuneſſe pluſieurs piéces galantes, & quelques-unes même de licentieuſes, il les ſupprima toutes dans un âge plus avancé, & ne compoſa dans la ſuite que ſur des ſujets de pieté. Il fit imprimer à Blois en 1660. un recueil de ſes Poëſies dévotes ſous le titre de *La miſericorde de Dieu ſur la conduite d'un Pécheur penitent*, & mourut à Paris le 6. Octobre 1671. âgé de 88. ans, Mr. Huet en parle ſort

ne prévention ou d'une connoiſſance antérieure au déguiſement. En un mot on n'eſt point ſurpris tant qu'on eſt trompé ou qu'on eſt dans l'erreur, ce n'eſt en ces occaſions que la découverte de la tromperie qui doit produire la ſurpriſe.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pſeudonyme de quelque eſpéce que ſoit ſon déguiſement, dont la conduite puiſſe être abſolument innocente quoiqu'elle ſoit ſouvent excuſable. S'il y avoit une exception à la régle, elle ſeroit ſans doute en faveur de ceux qui s'étant perſuadé de la néceſſité de mettre ſon nom à la tête d'un livre, conformément à l'eſprit d'un Concile Oecumenique (3), & à la pratique de la plupart des Anciens, ont pris des termes appellatifs pour tenir la place de leurs propres noms. Mais on peut dire qu'en ces rencoutres ils ne ſont plus véritablement Pſeudonymes, & qu'ils n'impoſent point à ceux de qui ils ne veulent être connus que fort généralement, & ſeulement par quelque qualité qui leur eſt commune avec beaucoup d'autres perſonnes. Nous avons une infinité de livres dont les Auteurs n'ont pas d'autres noms à leur tête, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*Academicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*, de *Conſeiller*, de *Docteur*, de *Gentilhomme*, d'*Officier*, de *Philoſophe*, de *Prêtre* ou de *Théologien*. Ces appellations ne peuvent être que très-innocentes, lorsqu'elles ſont véritables, quoiqu'elles ne contribuent pas beaucoup plus à faire connoître les Auteurs, que de faux noms. Rien ne nous empêche d'étendre le même privilége ſur ceux qui peuvent paſſer pour des termes appellatifs de modeſtie, d'humilité, ou de quelque autre vertu que ce ſoit, tels que ſeroient les noms d'*Humartolus* (4), d'*Idiota* (6), d'*Incognitus* (5), de *Peregrinus* (7), d'*Asceta* (8), de *Ducrianus* (9), de *Chriſtodulus* (10), de *Pécheur Pénitent* (11), de *Fidelis Subditus* (12), de *Diſcipulus* (13), &c. On pourroit y ajouter même ceux de *Philadelphe* (14), de *Timothée* (15), de *Chriſtian. Sincerus* (16), de *Simplicius* (17), de *Verus* (18), de *Modeſtus* (19), &c. ſi la lecture des Ouvrages qui les portent perſuadoit qu'il n'y a point

fort au long dans ſes Origines de Caen, & écrit *Patris* avec une s. quoique Patrix y mit un x. qui pourtant le prononce comme une s. & même ne le prononce que devant une voyelle.

12 ¶ *Fidelis Subditus.* C'eſt, dit Baillet, *Jerome Meiercius.* Placcius n'en ſait pas davantage.

13 ¶ *Diſcipulus.* Ce mot qui n'eſt ni expliqué, ni même ſpécifié dans la Liſte de Baillet, deſigne un vieux Sermonaire intitulé *Sermones Diſcipuli*, parce que l'Auteur ne ſe croyant pas digne de la qualité de *Magiſter*, ſe rabaiſſe à celle de *Diſcipulus.* A la ſuite de ces Sermons eſt un ample recueil d'exemples où l'on trouve des hiſtoires fort naïves, entre autres une que Rabelais l. 3. c. 33. &, ſuivant quelques éditions, 34. en a extraite, pour faire voir combien les femmes ſont peu capables de garder un ſecret. Simler & après lui Erithius, abbrévitateurs & continuateurs de la Bibliothèque de Geſner, attribuent les Sermons du Diſciple au Jacobin Jean Herold. D'autres le nomment Jean Herlot. Il paroît par le Sermon 85. qui eſt *de luxuria* qu'il écrivoit en 1418.

14 ¶ *Philadelphe.* Baillet en propoſe trois dans ſa Liſte. Le premier eſt *Eugenius Philadelphus Romanus*, qu'il dit être le P. François Annat Jeſuite, touchant lequel à la fin du 3. chap. de la 4 partie, il remarque la mépriſe de Proſper Mandoſi. Le ſecond, *Euſebe Philadelphe Cosmopolite* ; c'eſt le nom que prend l'Auteur du *Réveil-matin des François & de leurs Voiſins*, en 2. Dialogues imprimés à Edimbourg, c'eſt-à-dire à Genève en 1574. On les donne à Théodote de Bere, ou plus vraiſemblablement au nomme Nicolas Barnaud de Creſt en Dauphine, qui ſous le nom de Nicolas de Montand a fait le *Miroir des François*, auſſi en Dialogues imprimés l'an 1582. in 8. & que je crois encore Auteur *du Cabinet du Roi de France où ſe trouvent trois perles d'une valeur inéſtimable.* Le troiſieme *Philadelphe* de Baillet c'eſt Louis du Moulin, qui aide du Miniſtre Pierre du Moulin ſon pere compoſa le *Commentarius rerum ſui temporis in Scotia geſtarum* imprimé l'an 1641. à Dantzic (lieu ſuppoſé) in 8. Il y a d'autres *Philadelphes*, mais il me ſuffit d'éclaircir ceux de Baillet.

15 ¶ *Timothée.* On a ci-deſſus parlé ſuffiſamment de Salvien caché ſous le nom de Timothée. Quelques-uns ont dit que *Jean Thierri* ou *Joannes Theodericus* s'étoit caché ſous le même nom, mais Baillet le nie dans ſa Liſte. Surquoi je renvoie à Placcius n. 2704. de ſes Pſeudonymes.

16 ¶ *Sincerus Chriſtianus.* Le Prince Erneſt Landgrave de Heſſe.

17 ¶ *Simplicius.* Le Socinien Jonas Schlichtingius prit le nom de *Joannes Simplicius* dans les Notes qu'il publia in 8. en 1643. ſur le 2. chap. de la 2. aux Theſſaloniciens commentée par Grotius.

18 ¶ *Verus.* Chryſoſtome Eggenfeld Conſeiller d'Etat du Duc de Mekelbourg a fait ſous le nom d'*Amandus Verus*, trois divers Traités imprimés in 12. l'an 1661. Placcius en rapporte les titres dans ſes Pſeudonymes n. 837. Guillaume Goës a écrit ſous le nom de *Lucius Verus* contre Saumaiſe touchant la queſtion de l'aliénation dans le prêt. Quant à Jean Rhodius celebre Profeſſeur en Medecine, mort à Padoue l'an 1659. le livre où il a pris le nom de *Verus* m'eſt inconnu.

19 ¶ *Modeſtus.* George Caſſander ſavant Theologien, & grand pacificateur en matiére de Religion, ayant fait *incognito* dans cette vue le petit livre *de officiis viri pii in diſſidio Religionis*, eut le malheur de

ne

point de préſomption dans l'uſurpation de ces titres.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toujours le nombre des coupables, & d'avoir des penſées favorables de la conduite d'autrui, me porte à ne conſiderer le changement des noms comme criminel, que lorsqu'on prend des noms deſtinés à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou ſuppoſés ne ſont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais offices ſoit à la vérité, ſoit à la chatité, je ne puis approuver la ſeverité de ceux qui veulent qu'on les laiſſe enveloppés dans la condition des autres. Quelque plauſible que paroiſſe le raiſonnement de Richard de Montaigu, Evêque Proteſtant d'Angleterre, qui prétend qu'on ne peut quitter ſon nom de Batême, ſans donner lieu de croire qu'on renonce à ſon Batême, de même qu'un Chrétien ne peut quitter le nom de Chrétien, qu'il ne ſoit cenſé avoir renoncé au Chriſtianisme; quelque raiſon qu'ait euë Mr. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas aſſés de vénération pour le nom qu'ils ont reçu au Batême: je ne conſentirois pas légérement à la cenſure que ce dernier fait de la pratique de certains Couvens où l'on fait changer le nom de Batême au tems de la Profeſſion Religieuſe.

Je ſerois encore plus éloigné du ſentiment de Thomaſius (1) & de Spizelius (2), qui voulant bien confondre les Pſeudonymes de la maniére que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Impoſteurs, ne font pas difficulté de les rendre tous coupables d'un même crime ſans discernement. En un mot je voudrois m'en rapporter aux termes de la Loi (3), dont la ſageſſe & la modération paroît nous tenir lieu de régle dans toutes les eſpéces & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

C'eſt ſuivant la maxime établie dans cette Loi, qu'Erasme (4) a raiſonné contre le Luthérien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de juſtifier ou d'excuſer la ſupercherie qui ſe trouve dans ces ſortes de déguiſemens.

C'eſt d'un autre côté par la même maxime que Papyre Maſſon a ſû ſe défendre contre Hotman, qui prétendoit lui faire un crime de la liberté qu'il avoit priſe de changer ſon nom (5).

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix ſéculiéres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

LA Loi que nous venons d'alléguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Dioeletien & Maximien, qui nonobſtant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrétiens, n'ont pas laiſſé de faire quantité de Réglemens très-utiles à l'Etat. Cette Loi porte que comme l'impoſition des noms eſt libre aux particuliers lorsqu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la premiére fois: de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lorsqu'il ſe fait innocemment, c'eſt-à-dire, dans la bonne foi. Elle ajoute qu'il eſt permis à un homme libre qui eſt maître de ſoi-même, de changer de nom lorsqu'il lui plaît pourvû que cela ſe faſſe ſans fraude. Ce n'étoit point la conſidération ſeule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loi, leur corps n'étoit pas aſſés conſidérable alors pour ſe diſtinguer jusqu'au point de ſe faire donner des Statuts & des Priviléges à part. Mais on peut dire à leur avantage, pour la confuſion de ceux des derniers ſiécles, que s'il s'en eſt

ne plaise ni aux Catholiques ni aux Proteſtans. Calvin chef des pretendus nouveaux Réformés, mal content de ce livre anonyme, ſe déchaina contre François Baudouin qu'il en crut l'Auteur. Caſſander eut le loiſir de reconnoître la mépriſe, & quelque tems après, ſous le nom de *Veranius Modeſtus Pacimontanus*, réfuta ſans s'émouvoir la cenſure trop aigre qu'on avoit faite de ſon écrit. C'eſt ce que Baillet n'a nullement bien démêlé, en ce que dans les deux endroits où il raconte le fait, ſavoir à la fin du 3. chap. de la 2. part. & du 4. de la 4. il témoigne avoir cru que c'étoit ſous ce nom de *Veranius Modeſtus Pacimontanus*, qu'originairement le livre *de officio viri pii*, avoit paru.

1 Thom. de plag. Lit. præfat.

2 Spizel. infel. Lit. pag. 451.

eſt trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait uſé de la liberté commune & de la permiſſion donnée à toutes les perſonnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour ſe déguiſer ou pour impoſer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raiſon de prétendre que l'exception que les Empereurs ont miſe à la Loi, n'a point été faite pour eux, puiſqu'ils n'ont point d'Eſclaves dans leur ſocieté, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres eſt un Etat où l'on ne doit point ſouffrir de domination ni d'eſclavage, pourvû qu'il n'y ait point d'abus ou d'illuſion dans le nom qu'on lui donne de République.

L'ancien uſage de la France touchant le changement des noms, nous fait aſſés connoître que la liberté n'y étoit pas moins entiére que dans l'Empire Romain. Nos Hiſtoires particuliéres nous préſentent une infinité d'éxemples de ceux qui ont uſé de cette liberté. Les Chartes & les Titres Généalogiques des Familles ſont pleins de noms nouveaux ſubſtitués aux anciens, & l'on y trouve auſſi des noms anciens reſtitués par la ſuppreſſion des nouveaux. Ces changemens ſe ſont pratiqués long-tems ſans ſolemnité & ſans Acte public, juſqu'à ce que l'abus qui s'y eſt gliſſé, a obligé nos Rois d'y remédier.

Les déſordres ſurvenus dans les Familles, & particuliérement parmi la Nobleſſe, ont fait juger aiſément qu'il ne ſuffiſoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains lui avoient preſcrites. C'eſt dans cette conſidération qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée ſur ce ſujet par le Roi Henri II. à Amboiſe le 26. de Mars avant Pâques, de l'an 1555. ſelon la maniére de compter de ce tems-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la ſuppoſition des noms, défenſes ſont faites à toutes perſonnes de changer leurs noms, ſans avoir obtenu des Lettres de diſpenſe & permiſſion, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme fauſſaires, & d'être exauthorés & privés de tout degré & privilege de Nobleſſe* (6). A juger du fond de la choſe par ſon écorce, il ſemble que cet Edit ſeroit venu pour vanger les perſonnes réduites en roture ou en ſervitude des perſonnes libres & qualifiées, à qui il paroit que l'Edit des Empereurs avoit laiſſé uniquement la liberté de changer de nom à l'excluſion des autres. Mais à l'éxaminer ſelon l'eſprit & l'intention du Prince, on remarque aiſément qu'encore que la défenſe de changer ſon nom ne tombe que ſur la Nobleſſe, les autres n'en ſont pas plus libres touchant la fraude & la ſuppoſition dans les noms, & que la Nobleſſe n'en eſt pas plus à l'étroit pour les changemens qui ſont indifférens.

Nous connoiſſons diverſes perſonnes, & particuliérement des gens deſtinés par la Providence à être chefs de Famille, qui ont eu toute la ſoumiſſion néceſſaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu ſoin de prendre des Lettres du Prince portant permiſſion expreſſe de *commutation de nom*. Mais nous ne voyons pas qu'aucun Auteur de ceux qui ſe ſont déguiſés ſous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour lui. C'eſt un aſſujettiſſement dont ils ne paroiſſent pas avoir voulu s'accommoder, dans la penſée que rien n'étoit plus diamétralement oppoſé au deſſein de ſe cacher & d'impoſer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriſer leur changement ; ce qui auroit été la même choſe que le rendre public, & par conſéquent mettre leur ſuppoſition à découvert contre leur intention.

Il eſt vrai que parmi les *Boireaux* (7), les

3 Cod lib. 9. tit. 25.
4 Tom. 9. Oper. pag. 1280.
5 Thuan. in Vit. P. Maſſ.
6 Art. 9. de l'Ordonnance de 1555.
7 ¶ Il y a *Boireau* & *Bouhereau*. Jaques Boireau Jéſuite a écrit la Vie de S. Clair Prêtre, Moine & Martyr, imprimée *in* 12. à Paris chez Gaſpard Meturas 1656. Elie Bouhereau Médecin à la Rochelle a fait une traduction Françoiſe de la Reponſe d'Origene à Celſe; traduction fort eſtimée qui parut l'an 1700. avec des notes à Amſterdam *in*-4. Baillet donne lieu de croire que le nom des *Boireaux* étoit originairement un nom voiſin d'odieux que le Prince leur permit de changer.

les *Paulins* (1), les *Beaubarnois* (2), & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs ſe ſont trouvés gens de Lettres, & mis au rang des Auteurs ; mais ce n'eſt pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vuë que les devoirs des bons & fidéles ſujets parfaitement ſoumis à la volonté du Roi, & ils n'y ont point entendu d'autre fineſſe que la bonne foi ſur laquelle ils ont ſouhaité ſe faire connoître ſous un nouveau nom qu'ils croyoient plus honnête ou plus avantageux, ou enfin plus glorieux que celui dont ils déſiroient de ſe défaire par la permiſſion & ſous le bon plaiſir de leur Souverain.

Il y a donc cette différence entre ceux qui ne ſe trouvant Auteurs que par hazard, ſe muniſſent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres Auteurs que nous appellons Pſeudonymes, que les premiers renoncent ſincérement & pour toujours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau, ſans qu'on puiſſe dire qu'ils en ſoient déguiſés ou moins connus qu'auparavant ; & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conſervant toujours leur nom ordinaire pour le reſte du commerce de la vie, où il n'eſt point queſtion du déguiſement.

Un Juriſconſulte de ces derniers tems (3), touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois ſur le changement des noms, & du déſordre que la licence de ce changement cauſe parmi les Lettres pour la connoiſſance des Auteurs, n'a pû diſſimuler ſon déplaiſir ſur ce dernier point. „ Il n'eſt pas content que les mêmes „ Loix qui défendent la ſuppoſition de „ nom en général, n'ayent pas été éten- „ duës à la ſuppoſition particuliére en „ matiére de livres, & même à la ſup- „ preſſion du nom des Auteurs, qu'il „ n'eſtime pas beaucoup plus innocente „ que la ſuppoſition.

Il faut avouer que la plainte de notre Juriſconſulte n'eſt pas entiérement injuſte. Mais peut-être auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loi ſemble avoir eſtimé mépriſable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en général le changement des noms où il entre de la fraude & de la ſuppoſition. Peut-être auſſi le déſordre que les Pſeudonymes ont cauſé dans le commerce des Lettres, n'étoit-il pas monté juſqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais ſi l'obligation que nos Rois ont impoſée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pſeudonymes que les Anonymes, comme j'ai deſſein de vous le faire voir dans le chapitre ſuivant : nous ne douterons plus que des plaintes de cette nature ne ſoient inutiles, à moins qu'elles ne tombent ſur le peu de ſoin qu'on a toujours eu d'executer ces Edits.

En tout cas, ceux qui trouvent à redire à la douceur des Loix civiles & à l'indulgence des Puiſſances ſéculieres pour les Auteurs qui trompent le Public par leurs déguiſemens, pourront recevoir ſatisfaction du côté des Puiſſances ſpirituelles & des Loix Eccléſiaſtiques. Leur ſévérité s'eſt étenduë également ſur les Anonymes & ſur les Pſeudonymes, qui ont voulu porter le déguiſement dans les matiéres de Religion : & ceux qui comptent les Inquiſiteurs & les Compilateurs d'Indices pour une Puiſſance ſpirituelle, pourront voir qu'ils ont tâché en quelques rencontres de ſuppléer au défaut des Puiſſances ſéculieres pour des livres qui n'étoient pas du reſſort de leur Juriſdiction & qui ne regardoſent pas les matiéres Eccléſiaſtiques.

CHA-

1 ¶ Il eſt ridicule de croire que le nom *Poulin* ou *Poulain* ayant déplu à ceux qui le portoient, ils obtinrent des Lettres pour le changer en *Poulin*, y ayant pluſieurs bonnes familles en France du nom de Poulain qui n'ont pas eu cette fauſſe delicateſſe. Voyés la page 157. des Epitres Françoiſes à Joſeph Scaliger.

2 ¶ On ſait ce que Ménage dans la premiere édition de ſes Origines Françoiſes au mot *Hautelair* a écrit touchant les Beaubarnois d'Orleans, à quoi il auroit bien fait d'ajouter que leur nom n'avoit autrefois rien que de beau & d'honnête puiſqu'il ſignifioit *beau viſage*, mais que le mot dont on uſoit encore ſur la fin du quinziéme ſiécle pour dire *viſage* ayant dans la ſuite donné lieu à une équivoque obſcene,

CHAPITRE VII.

Le changement ou la ſuppoſition des noms défendus aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Eccléſiaſtiques & Séculiéres. Réglement ou Decret du Concile de Trente ſur ce ſujet. Edit de nos Rois ſur ce même ſujet. Du peu d'éxécution de ces Edits & du Decret du Concile.

IL ſemble que ce ſoit à l'induſtrie ou à l'artifice des Hérétiques anciens, que nous ſommes redevables des réglemens que l'Egliſe a été obligée de faire contre la ſuppoſition & la ſuppreſſion des noms des Auteurs dans les Livres, ſi toutefois on peut faire paſſer pour un vrai réglement un ſimple projet, à l'éxécution duquel on n'a jamais tenu la main avec éxactitude ni avec uniformité. Les Hérétiques, qui avoient interêt de s'inſinuer dans les eſprits pour faire recevoir la nouveauté de leurs dogmes, avoient beſoin de ſurprendre la ſimplicité des uns & d'éluder la bonne foi des autres. Ils ne pouvoient eſpérer d'en venir à bout paroiſſant le viſage découvert, & ſe montrant au Public tels qu'ils étoient. C'eſt pourquoi ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires que les Ecrivains ont mis en uſage, lorſqu'ils ont eu deſſein de ſe ſouſtraire à la connoiſſance du Public, c'eſt-à-dire, qu'ils ont ſupprimé leur nom à leurs Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

Cet abus étoit plus que ſuffiſant pour fournir la matiére d'un Réglement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu ſe ſoumettre, pour ôter cette reſſource d'impoſture aux Hérétiques. Quelques Peres de l'Egliſe, & partieuliérement ceux qui dans leurs Ecrits Polémiques s'étoient aviſés de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelaſe, ni aucune autre Puiſſance Eccléſiaſtique en ait fait un article dans aucun de ſes Decrets, juſqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pſeudonymes, ſur tout depuis la naiſſance des nouvelles Héréſies, le Concile de Trente en voulut faire un Réglement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le Réglement fut inſéré dans le Decret qui fut donné le treiziéme jour d'Avril 1546. touchant l'édition & l'uſage des Livres ſaints. Il porte, que pour arrêter la paſſion démeſurée que les Libraires ont d'imprimer toutes ſortes de Livres indifféremment, ſans ſe ſoucier d'en demander la permiſſion aux Puiſſances, ſans s'aſſujettir à mettre le véritable nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur: le Concile ordonne qu'il ne s'imprimera plus dorénavant aucun Livre concernant la Religion ou les choſes ſacrées, ſans le nom de l'Auteur, ſous peine d'anathème & d'une amende pécuniaire, telle qu'elle a été prescrite dans le Canon du dernier Concile de Latran ſous Leon X.

Le Decret du Concile ne fut pas plutôt dreſſé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Théologie, dont les Membres eurent quelque interêt de faire voir que ce Decret ne devoit pas tomber ſur eux, & que le Concile ne trouveroit rien à réformer dans la diſcipline qui ſe pratiquoit en France ſur le nom des Auteurs dont on imprimoit les Livres. Ces petits mouvemens n'aboutirent qu'à faire ſolliciter un Edit auprès du Roi Henri II. pour autoriſer la pratique qui s'obſervoit ſur ce point dans l'Univerſité de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de ſon obéiſſance, où elle n'étoit

obſcéne, avoit cauſé le changement de nom.

‡ M. Men. præfat. ad Dion. Carth. pag. 7.

¶ On croit que cette citation qui n'eſt pas aiſée à déchiffrer, doit être ainſi lue & expliquée: *Martinus Menardus præfationis ad Dionyſium Carthuſianum pagina ſeptima*: parce que Martin Menard habile Avocat, ſur tout pour les matieres bénéficiales, fit, dit on, réimprimer ſur la fin du 16 ſiécle, avec une Preface de ſa façon, le Traité de Denys le Chartreux *de pluralitate beneficiorum*, & que c'eſt cette Preface que Baillet cite. On peut voir touchant ce Martin Menard la note de Claude Joly à la page 705 des Opuſcules de Loiſel.

toit point encore en uſage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à Fontainebleau, datée du onze de Décembre, & publiée le dix-neuviéme du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun Livre concernant l'Ecriture ſainte, & autres matiéres de Théologie, qui n'ait été éxaminé & approuvé par la Faculté de Théologie de Paris, & d'en débiter aucuns *commentés & ſeboliés, que le nom & le ſurnom de celui qui l'aura fait, ne ſoit exprimé & apposé au commencement du Livre, & auſſi celui de l'Imprimeur avec l'Enſeigne de ſon domicile.*

L'Edit de Chaſteaubriant, donné par le même Prince le vingt-ſeptiéme Juin & publié le troiſiéme Septembre de l'an 1551. réitére les mêmes défenſes dans ſon article huitiéme, & ajoute encore celle de ſupprimer l'année de l'impreſſion, ou de la falſifier; ce qui eſt un genre de ſuppoſition qui accompagne aſſés ordinairement la ſuppoſition des noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. L'article ſuivant de la même Déclaration ſoumet à la peine dûë aux Fauſſaires les Imprimeurs qui ſuppoſéront le nom d'autrui: mais il paroît que l'article ne tombe pas ſur les Auteurs, & qu'il n'a été fait que pour prévenir la fourbe des Imprimeurs & Libraires qui ſuppoſent les noms & les marques les uns des autres.

L'an 1572. le dixiéme jour de Septembre le Roi Charles IX. donna une nouvelle Déclaration à Paris ſur l'Edit de la Réformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait l'année précédente. Cette Déclaration, qui ne fut enregiſtrée au Parlement & publiée que le dix-ſeptiéme Avril de l'an 1573. (t) porte une défenſe *de déguiſer le nom, ou le lieu auquel les Livres ſeront imprimés.* Mais on peut remarquer à travers l'obſcurité & l'équivoque des termes, que le ſens de l'Ordonnance ne regarde que le déguiſement du nom de l'Imprimeur. De ſorte que ſi cette Ordonnance s'étend généralement à des Auteurs & à des Livres de toute profeſſion & de tout ſujet, ſacré & profane; les Pſeudonymes qui n'ont pas porté leur déguiſement ſur l'Ecriture ſainte, ou ſur d'autres matiéres de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore eu juſqu'alors aucune Loi, tant Eccléſiaſtique, que Séculiére, qui condamnât leur conduite, & qui leur défendît d'uſer de ſuppoſition, ou de ſe masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puiſſe excepter de l'Edit du Roi Louis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. ſi l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui ſemble n'avoir été faite que pour renouveller l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Louis XIII. porte défenſe expreſſe à toutes ſortes de perſonnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns Livres, Lettres, Harangues, ni autres Ecrits, ſoit en rime, ſoit en proſe, traitans de la Foi, des Mœurs, ou de quelque autre choſe que ce ſoit, que premiérement telle compoſition n'ait été vûë & conſiderée par le Roi en ſon Conſeil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permiſſion, &c.... de laquelle, enſemble du nom de l'Auteur il ſera fait mention au commencement & à la fin de chaque Livre, &c.* Elle étoit conçûë en des termes univerſels, & comprenoit tous les ſujets qu'on peut traiter dans les Livres. Mais lorſqu'il fut queſtion de la publier & de l'enregiſtrer au Parlement, elle fut reſtreinte à ce qui concerne ſeulement *la Religion, & les affaires de l'Etat.*

Il ne manquoit rien à tous ces Edits de nos Rois pour être mis en éxécution, ſoit dans le fond, ſoit dans les formalités dont ils devoient être revêtus. Le dernier même a été qualifié d'*Edit perpétuel & irrévocable* par Louis XIII. qui l'avoit porté. Cependant nous ne voyons pas qu'on en ait jamais preſſé l'éxécution pour le point qui regarde l'obligation de mettre le nom & le ſurnom des Auteurs. Une pratique contraire ſouvent réïtérée à la vûë & par la connivence de ceux qui étoient en droit de tenir la main à l'éxécution des Edits, ſemble avoir formé une coutume capable de leur être oppoſée pour ce point. Cette coutume de ne

t Article 1er.

z ¶ Le nom de *Gui de Pui.* Scaligerana 2. au mot *Pontac.*

ne point mettre de noms d'Auteurs, ou d'en mettre de ſuppoſés, eſt aujourd'hui toute conſtante & toute notoire; elle peut être marquée par la ſuite de plus d'un ſiécle, & prouvée par une infinité d'exemples dans tous les genres d'écrire. En un mot, l'on ne trouvera pas aujourd'hui quatre perſonnes qui vouluſſent douter ſérieuſement que cette coutume ait prescrit contre un point qui n'eſt dans le fond qu'un ſimple réglement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y ayent pas conſenti, puiſqu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers Regnes que des Priviléges donnés à des Livres ſans nom, ou ſous des noms qui ſont viſiblement feints & ſuppoſés, ſans qu'on ait encore conſidéré cet uſage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus; ou que perſonne le trouve mauvais.

Vous voyés, Monſieur, que la juſte ſévérité des Edits de nos Rois, qui a toujours ſubſiſté touchant l'éxamen & l'approbation des Livres, où la Religion & l'Etat peuvent être intereſſés, n'a point formé d'obſtacle à leur indulgence, qui a porté les interprétes de leur volonté à ſe relâcher pour le point qui regarde le nom & le ſurnom des Auteurs. Les Loix Eccléſiaſtiques, ou les Conſtitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, ſe trouvent preſque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas été beaucoup mieux éxécutées.

Premiérement, pour ce qui regarde l'uſage où l'on a été en France ſur ce ſujet, il ſuffit de vous dire que ce Decret n'a jamais été reçû, & que les Compagnies ſouveraines, qui repréſentent le Roi, ont toujours eu grand ſoin que les Décrets de ce Concile, qui ne ſont que de police & de diſcipline, n'y fuſſent pas reconnus ni éxécutés comme tels au préjudice de la Puiſſance Royale & des Libertés de l'Egliſe Gallicane. On ne peut point nier que ce Decret n'ait été allégué de tems en tems en France par quelques Particuliers contre des Ouvrages anonymes ou pſeudonymes. Mais ces ſortes d'allégations n'ont été conſidérées que comme des ornemens de leur diſcours & de ſimples témoignages de leur zéle. L'on a vû même quelques Prélats de l'Egliſe Gallicane recourir à l'autorité de ce Decret du Concile pour condamner des Livres dont ils n'étoient pas ſatisfaits d'ailleurs: mais cette autorité ne ſe trouve ordinairement alléguée que ſous les termes généraux de *Conſtitutions canoniques.*

A dire le vrai, nous ne voyons pas que ce Decret ait jamais épouventé ni détourné les Auteurs en France, qui ont jugé à propos de ne ſe point donner de nom, ou d'en ſuppoſer par fiction. Lorſque l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Pleſſis Mornay, il prit un faux nom (2), ſans que perſonne lui en ait jamais fait un crime, quoiqu'il ſe fût mis dans le cas ſpécifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

Le Concile de Sens tenu à Paris l'an 1612. (3) ſous la direction du Cardinal du Perron, fut aſſemblé uniquement pour condamner un Livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur & pour Titre *de Eccleſiaſtica & Politica Poteſtate.* Les Prélats aſſemblés diſent poſitivement que c'eſt un Livre *ſans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, ils le caractériſent par cette marque & par ſon Titre, afin qu'on n'y ſoit pas trompé en prenant un Livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la ſuppreſſion du nom comme un défaut qui dût contribuer à ſa cenſure. Le Concile d'Aix en Provence aſſemblé la même année (4) pour le même ſujet n'a point oublié de marquer que le Livre en queſtion avoit été imprimé l'an 1611. ſans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens: mais ce n'a été que pour indiquer aux Fidéles de leur Province un Livre qu'ils avoient deſſein de condamner ſur d'autres chefs.

L'an 1615. (5) l'Aſſemblée du Clergé fit de grandes inſtances auprès du Roi, pour la réception & la publication du Concile de Trente en France, & lui préſenta pour cet effet une Requête ſignée de

3 Le 9. de Mars 1612.
4 Le 24. de Mai 1612.
5 Le 7. de Juillet.

de trois Cardinaux François, & de cinquante autres Prélats. Ces inſtances ne firent pas grande impreſſion ſur les eſprits, ſur tout pour l'article qui concerne le Decret du Concile contre les Anonymes & les Pſeudonymes. Les Prélats qui ſe trouvérent à Paris l'an 1631. au nombre de trente-quatre, ne jugérent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyérent le 10. de Février à tous les autres Prélats de l'Egliſe Gallicane, touchant la condamnation de quelques Ecrits d'Auteurs Pſeudonymes, dont la cenſure ne fut pas fondée ſur la ſuppoſition de leurs noms. L'Aſſemblée du Clergé de l'an 1635. & celle de l'an 1646. voulant reconnoître les ſervices que les Evêques croyoient avoir été rendus à leur Corps par un Auteur Pſeudonyme qu'ils ne connoiſſoient pas, n'eſtimérent point que la ſuppoſition de ſon nom, toute viſible & toute incommode qu'elle étoit, dût former un obſtacle aux témoignages qu'ils vouloient lui donner de leur reconnoiſſance.

Ce ſeroit une choſe infinie de rechercher les exemples des bons & des méchans Livres anonymes & pſeudonymes qui ont été approuvés & condamnés en France, ſans qu'on ait jamais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de ſe ſouvenir de lui & de ſa diſpoſition, ſoit pour s'y conformer, ſoit pour s'en écarter exprès. Mais afin qu'on ne croye pas que ce ſoit en vertu de quelque privilége, ou de quelqu'une des Libertés de l'Egliſe Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'eſt pas hors de propos de vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente ſemble avoir été reçû ſans réſerve, ne ſe ſont pas diſtingués de la France par cet endroit. Les perſonnes les plus ſoumiſes à l'autorité de ce Concile, ont été ſouvent celles qui ſe ſont ſoucié le moins de lui obéir en ce point.

Il n'y avoit que huit ans (1) que le Decret avoit été donné par les Peres du Concile, lorſqu'on vit paroître le premier de tous les Ouvrages de la Compagnie de Jeſus (après les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Canifius ayant préféré ce que lui dictoit ſon humilité à ce que lui prescrivoit le Decret, ne crut pas devoir y mettre ſon nom (2). Cette ſuppreſſion n'empêcha pas S. Ignace ſon Supérieur, de lui donner ſon approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains lui en accorda le Privilége ſans l'obliger à déclarer ſon nom. Le Livre a été réimprimé fort ſouvent depuis ce tems-là, & a fait des fruits infinis dans l'Egliſe, au ſein de laquelle ſa lecture a ramené pluſieurs Proteſtans, & particuliérement le Prince Wolffgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a cauſé la moindre affaire à ſon Auteur, & il n'y a eu que le deſir de lui rendre la juſtice qui étoit dûë à l'utilité & à l'excellence de l'Ouvrage, qui fut cauſe qu'on y mit ſon nom dans les éditions poſtérieures.

Deux ans auparavant (3), c'eſt-à-dire ſix ans après le Decret du Concile, & cinq-ans après l'Edit du Roi Henri II. qui ordonnoit la même choſe, on imprima dans Paris & on débita publiquement le Livre Pſeudonyme d'Eſtienne Gardiner Evêque Catholique d'Angleterre contre les Proteſtans, & on le réimprima deux ans après à Louvain, ſans que la qualité de ſon Auteur qui étoit Chancelier d'Angleterre depuis un an, eût été capable d'y faire remettre le nom véritable de Gardiner, au lieu de celui de Conſtantius qu'il avoit pris (4).

La plupart des Miſſionnaires d'Angleterre, Réguliers & Séculiers, uſoient de ſuppoſition dans leurs noms du tems de la Reine Elizabeth, pour des raiſons très-légitimes qui ſautent aux yeux de tout le monde. Le Concile qui n'avoit pas pû ne les pas prévoir en général, n'avoit pourtant pas fait d'exception en faveur de ces prudens Pſeudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a point fait paroître plus de ſoumiſſion ou de déférence que

1 En 1554.

2 ¶ Ce Livre intitulé *Summa doctrinæ Chriſtianæ* parut pour la premiére fois à Anvers chés Plantin 1554. Le *Catechismus Caniſii* en eſt un abrégé.

3 En 1552.

que les autres pour le Decret du Concile, lorsqu'il ſe déguiſa ſous le faux nom de *Matthæus Tortus* contre le Roi de la Grand-Bretagne, ſous celui d'*Adolphus Schulckenius*, ſous celui de *Franc. Romulus*, &c. Nous en pourrons dire autant du Cardinal Pazmani Archevêque de Strigonie, qui a publié divers Ouvrages de Religion quelquefois ſans ſon nom, & ſouvent ſous des noms ſuppoſés ou empruntés. Pratique qui a été auſſi obſervée ſans ſcrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicin, des Urſins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prélats depuis le Concile de Trente.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes profeſſions qui ſeroit infinie, on peut alléguer l'exemple des Ordres Religieux & des Sociétés régulières les plus célébres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite ſoumiſſion aux Ordonnances de l'Egliſe. Combien voyons-nous d'Anonymes, combien de Pſeudonymes dans la Congrégation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Réguliers, mais particuliérement dans la Compagnie des Jéſuites, parmi leſquels les Bibliothécaires de la même Compagnie ont déja découvert près de 500. Anonymes & près de 200. Pſeudonymes, ſans compter ceux qui nous ſont connus d'ailleurs & ceux qu'il n'a pas encore été poſſible de découvrir.

Enfin nous ne pouvons mieux finir les éxemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms des Auteurs : que par celui du Pape Alexandre VII. Il eſt vrai qu'il n'étoit encore que Nonce du S. Siége à Cologne & à Munſter, lorſqu'il écrivit contre la paix des Proteſtans ſous le nom ſuppoſé d'*Erneſtus de Euſebiis*. Mais s'il avoit cru faire un crime de déſobéir au Concile par ce déguiſement, il en auroit demandé ſans doute l'abſolution avant que de ſe laiſſer élever ſur le ſaint Siége, & peut-être nous auroit-il donné pendant ſon Pontificat une Bulle de Rétractation, à l'imitation du Pape Pie II. afin que l'éxemple du faux Erneſtus de Euſebiis ne fût d'aucune conſéquence contre l'autorité de l'Egliſe.

En effet la pratique de ſupprimer ſon nom, ou de le changer à la tête des Livres ne pouvant être qu'indifférente de ſoi ; on peut juger que le Concile par ſa défenſe n'a pû la rendre criminelle que dans les circonſtances qui l'avoient obligé à porter ce Decret. Ces circonſtances ne ſe trouvant point dans la conduite de tant d'hommes célébres qui ont déguiſé ou ſupprimé leurs noms, ils n'étoient plus obligés à l'obſervation de ce réglement. Il eſt viſible que la défenſe d'imprimer des Livres Anonymes ou Pſeudonymes n'a été faite par le Concile qu'à cauſe de l'abus qui s'étoit gliſſé alors plus que jamais parmi les Auteurs, particuliérement ſur les matiéres de Religion. L'Europe étoit remplie de gens que l'amour des nouveautés chatouilloit : mais la demangeaiſon qu'ils avoient d'écrire ne ſe trouvant pas accompagnée par tout de la liberté néceſſaire pour le faire, elle ne pouvoit être ſatisfaite que par l'adreſſe qu'ils apportoient à ſe cacher, en publiant leurs Ecrits. Les uns ſe déguiſoient dans l'eſpérance de l'impunité, les autres dans la crainte de perdre les fruits qu'ils attendoient de la Lecture de leurs Ouvrages, s'ils venoient à être reconnus. Les Hérétiques, les Indifférens & les Libertins par cet artifice tendoient des piéges fort dangereux à la ſimplicité des Catholiques.

D'un autre côté il y avoit dans l'Egliſe beaucoup de perſonnes de piété, qui étant en état de ſervir les Fidéles par leur plume, ſouhaitoient de ne ſe voir pas expoſés à la tentation de la vanité, & ne ſavoient pas d'autre moyen pour le faire, que de ſupprimer leur nom, dans l'eſpérance de demeurer cachés, & de recevoir de Dieu plutôt que des hommes la paye de leur travail.

Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remédier aux déſordres que cau-

4 Il fit encore imprimer à Londres un Livre de Controverſe l'an 1553. qui étoit celui de ſon élévation à la dignité de Chancelier ſous le faux nom de J. Witus.

cauſoient les premiers : mais ils ne trouvérent pas de remède plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignirent à tous ceux qui ſe mêleroient d'écrire ſur des matiéres de Religion, de mettre leur nom & leur ſurnom à leurs Livres. C'étoit ſans doute une violence que l'on faiſoit à la modeſtie des ſeconds. Mais les Peres du Concile avoient aſſés de ſageſſe pour juger que l'inconvénient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de ſe cacher, n'eſt pas comparable à celui de laiſſer aux eſprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, ſans qu'on en pût découvrir la main.

La défenſe fut donc générale pour les uns & pour les autres, puiſqu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & ſi l'on avoit ſuivi le zèle de ceux qui ont dreſſé les Inſtructions de l'*Indice* des Livres défendus, cette défenſe auroit été étenduë beaucoup au-delà des bornes de la Religion (1). Mais on ne fut pas long-tems ſans reconnoître qu'elle étoit encore trop univerſelle; & les Deputés de l'Inquiſition pour les *Indices* des Livres défendus, ont été des premiers dans la ſuite à reconnoître la néceſſité de modifier le Decret, ſur tout après que le Pape Clement VIII. y eut bien voulu déroger par une Bulle en faveur des Auteurs qui voudroient demeurer cachés ſans fraude. „ On ne doit pas con-„ damner, dit ce Pape (2) ou ceux qui „ ont dreſſé les Inſtructions de ſon *Indice* par „ ſon autorité, „ tous les Livres qui ne „ portent point le nom de leur Auteur, „ parce que l'on ſait que ſouvent des per-„ ſonnes doctes & ſaintes ont publié de „ très-bons Livres ſans y mettre leur „ nom, afin que l'Egliſe en tirât du fruit, „ & qu'eux évitaſſent la vaine gloire. Et „ ainſi pour ce qui regarde les Livres qui „ ſont ſans nom d'Auteur, les Dépu-„ tés (3) n'ont mis au rang des con-„ damnés que ceux qui contiennent une „ doctrine ou manifeſtement mauvaiſe, „ ou ſuſpecte en la foi, ou pernicieuſe „ aux mœurs. Mais c'eſt à cauſe de la „ malice de ce tems que le Concile de „ Trente avoit ordonné que dans la ſuite „ on n'imprimeroit plus de Livres ſans „ nom d'Auteur. Que déſormais donc, „ ajoute ce Pape, il ne s'imprime plus „ aucun Livre qui ne porte le nom de „ l'Auteur, ſon ſurnom & ſon pays. „ Que ſi l'on n'en ſait pas l'Auteur, ou „ que l'Evêque ou l'Inquiſiteur juge „ pour quelque cauſe juſte que l'on peut „ publier le Livre en cachant le nom de „ celui qui l'a fait, il faut au moins „ que l'on marque le nom de celui qui „ l'aura examiné (4).

Voilà quelle a été à peu près la fortune du Concile de Trente touchant les Anonymes & les Pſeudonymes dans les Pays d'Inquiſition. Il ſemble que l'on ait appréhendé de ne pouvoir pas aſſés tôt prévenir les inconvéniens qui pouvoient naître de ſon éxécution, puiſque les précautions dont nous venons de parler en faveur des innocens qui ſupprimeut leur nom, ſe trouvent même à la tête de l'*Indice* des Livres défendus qui porte le nom de ce Concile, & qui a été dreſſé par ſes ordres.

Les Inquiſiteurs qui ſont venus après, les Cardinaux députés & les Conſulteurs de la Sacrée Congrégation *de l'Indice* ſont entrés dans les mêmes ſentimens d'équité & de modération. Ils ont eu ſoin de faire dreſſer une claſſe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigés ou défendus en tout ou en partie, après avoir ſignifié leur intention dans la Régle ſixiéme de leurs Inſtructions préliminaires. Ils témoignent être fort éloignés de trouver à redire à la conduite de ces judicieux Anonymes d'entre les Auteurs Catholiques, qui vivant parmi des Hérétiques qu'ils avoient deſſein d'inſtruire, avoient jugé à propos de ſupprimer leur nom, ou d'en ſuppoſer un autre qui ne leur ſeroit pas ſuſpect, afin de travailler avec plus de ſuccés. Que n'auroient-ils pas dit des diſpoſitions ſavorables où ils étoient à l'égard de tous les autres Anonymes & Pſeudonymes qui n'ont pas traité la Controverſe ni même les autres matiéres de Religion, s'il en avoit été queſtion? Ils ſe ſont contentés de ramaſſer dans la troiſiéme

1 Præfim. Ind. ſub nom. Pii IV.
2 Bull. ad cap. Ind. libb. proh. Clem. VIII. & ad cap. Ind. Alex. VII.
3 De l'Index qu'il approuve.

ſiéme claſſe de leurs *Indices*, ceux d'entre les Anonymes dans les Ouvrages desquels ils ont trouvé autre choſe à cenſurer que la ſuppreſſion du nom; & au regard des Pſeudonymes, ils ont mêlé ceux qu'ils ont crû Hérétiques dans la premiére claſſe, & ceux qu'ils ont trouvés Catholiques dans la ſeconde ſans ſe ſoucier de condamner la fiction ou la ſuppoſition qui ſe trouve dans leurs noms.

En effet on ne peut nier que ce ne ſoit ſouvent une choſe indifférente & quelquefois fort inutile de ſavoir le nom d'un Auteur dont on lit l'Ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avouer de bonne foi que quand il s'agit de la recherche ou de la défenſe de la Vérité, de la bonne ou de la mauvaiſe Morale, & généralement de quelque autre connoiſſance que ce ſoit, il nous importe peu de connoître celui à qui nous avons affaire, ou celui qui nous parle dans ſon Livre. Il arrive même aſſés ſouvent que la connoiſſance que nous avons d'ailleurs de la perſonne, eſt un obſtacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger ſainement ou pour profiter utilement de ſon Livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'eſt formé de cette perſonne dans notre eſprit, nous fait avoir plus d'égard à celui qui nous parle qu'aux choſes qu'il nous dit, & que ſon autorité l'emporte ſur ſes raiſons.

A dire le vrai, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Proteſtans, que l'empreſſement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui ſe cache ſous un faux nom, n'eſt pas une véritable foibleſſe (5). Mais outre que cette foibleſſe nous eſt presque inévitable, c'eſt que Dieu permet qu'elle ne nous ſoit pas toujours pernicieuſe, ni même entiérement inutile: & que c'eſt peut-être dans cette vûë que les Peres du Concile de Trente ont eu de la condeſcendance pour elle dans leur Decret contre les Anonymes & les Pſeudonymes.

Si j'avois à juſtifier le Concile en ce point contre Socin, Chemnitius & ſes autres Adverſaires, je pourrois dire, comme j'ai tâché de le faire voir ailleurs, que le nom d'un Auteur ſert aſſés ſouvent de préjugé pour ſon Livre, & que les perſonnes qui en ſont prévenuës ont coutume de faire tout d'un coup le jugement d'un Ouvrage ſur l'idée qu'elles ont déja de la perſonne.

Il n'y a point de Pſeudonymes, point d'Anonymes qui puiſſent éluder cette fatalité. On ne peut preſque ſe défendre de tourner ſes inclinations ou de régler ſon eſtime ſur la notion que l'on ſe forme de l'inconnu que l'on fait ou que l'on devine être l'Auteur d'un Ouvrage, & alors il ſemble que cette notion nous tienne lieu de ſon nom.

S'il arrive qu'on ne puiſſe pas connoître l'Auteur d'un Livre qui porte un faux nom, ou qui n'en porte pas du tout, cette ignorance eſt capable de produire dans les eſprits deux effets aſſés différens ſe'on la différence de leur diſpoſition. Dans les perſonnes qui ſont accoutumées à juger d'un Livre par ſon Auteur, elle produit cette indifférence & ce froid qu'elles ſentent pour tout ce dont elles ne ſont pas prévenuës. Car nous voyons bien des gens qui n'aiment gnéres à lire un Livre dont ils ne ſavent point par avance l'hiſtoire, l'occaſion & le ſujet, & qui ne veulent point s'expoſer au hazard d'être trompés & de perdre leur peine.

Dans ceux qui ſe ſentent libres, & qui ſe trouvent aſſés dégagés de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiére & au ſujet que traite un Livre, l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les ſuites peuvent être beaucoup plus dangereuſes. C'eſt ce qui paroît particuliérement dans les Livres hérétiques dont on a eu ſoin de cacher ou de déguiſer les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoiſſoient ces Auteurs.

On peut juger au moins ſur cette derniére conſidération, ſi les Peres du Concile de Trente avoient tort de vouloir que

4 En France les Docteurs en Théologie tiennent lieu des Inquiſiteurs pour l'approbation des Livres.

5 F. Soc. Resp. ad Wujeck. Præf. pag. 529.

que les Auteurs miſſent dorénavant leur nom à la tête de leurs Ouvrages touchant la Religion. Prétendra-t-on qu'ils excédoient leurs pouvoirs en demandant cette eſpéce de caution & cette aſſurance publique de la doctrine que les Auteurs enſeignent ?

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrémité de croire que la ſuppreſſion & la ſuppoſition des noms fuſſent toujours un mauvais préjugé contre les Livres ? N'eſt-on pas aſſés perſuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en ſubſtituer un autre à la place ? Voyons au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir ſe déguiſer.

SECON-

SECONDE PARTIE,

Des Motifs que les Auteurs ont eus ou pû avoir pour changer leurs noms, & pour ſe déguiſer.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raiſons de changer en général.

SOuvenés-vous, Monſieur, que je vous ai fait conſidérer le changement des noms en général, comme une des choſes indifférentes de ce monde; & qu'en cette qualité, ſi c'eſt la raiſon qui les fait impoſer, c'eſt auſſi la raiſon qui les fait changer. Il ſemble même que nous ne puiſſions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous eſt pas indifférent.

Si la raiſon nous porte à donner des noms qui ayent du raport à l'état préſent des choſes ou des perſonnes, on ne peut pas dire qu'il ſoit contraire à cette même raiſon de changer ces noms, lorsque l'état de ces choſes ou de ces perſonnes ſe trouve changé. Nous pouvons donc compter au nombre des principaux motifs qui portent les hommes à changer de nom, les divers changemens qu'ils ſouffrent en eux-mêmes. Changent-ils de Religion, changent-ils de pays & de demeure, changent-ils d'emploi & de condition, changent-ils d'habitudes? ce ſont presque autant de raiſons ou de prétextes pour changer de nom.

Mais pour nous tenir renfermés dans le reſſort des Lettres, il ſuffira de vous faire remarquer parmi les principaux motifs qui ont porté les Auteurs à changer de nom, l'*amour* de l'Antiquité prophane qui a excité pluſieurs de nos Modernes à prendre des noms qui étoient de l'uſage de l'ancienne Gréce ou de l'ancienne Rome; la *prudence* qui fait chercher aux Auteurs les moyens d'arriver à leurs fins ſans être reconnus; la *crainte* des disgraces & des peines de la part des Adverſaires qui ont le crédit & l'autorité en main: la *honte* que l'on a de produire ou de publier quelque choſe qui ſeroit indigne de ſon rang ou de ſa profeſſion; & la confuſion qui pourroit revenir des Ecrits, du ſuccès desquels on a quelque raiſon de ſe défier; le *deſſein* de ſonder les eſprits ſur quelque choſe qui pourroit paroître nouveau, & ſujet à être bien ou mal reçû; la *fantaiſie* de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance ou de ſon rang, & celle de rehauſſer quelquefois ſa qualité; le *deſir* d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne ſeroit pas d'un ſon agréable ou d'une ſignification heureuſe.

Il ne faut pas oublier d'y ajouter la *modeſtie* de ceux qui ne ſe ſoucient pas de paroître ni de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux; la *piété* de ceux qui veulent laiſſer des marques extérieures de leur changement de vie; la *fourbe* & l'impoſture pour ſéduire les ſimples & les ignorans qui ne peuvent juger du fonds que par la ſurface; la *vanité* qui donne quelquefois le change à la modeſtie au ſujet du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aſpirent en écrivant; la *médiſance* ou l'envie de médire avec impunité, & d'injurier à ſon aiſe; l'*impiété* & le libertinage d'eſprit, dont le motif a beaucoup de rapport avec la crainte d'être découvert & de s'attirer quelque tempête; enfin le *mouvement* d'une pure gaieté de cœur excitée par quelque rencontre, ou par un ſimple caprice de l'imagination.

Il ne faut pas douter que l'on ne puiſſe trouver encore beaucoup d'autres motifs qui ont porté les Auteurs Pſeudonymes au changement ou à la ſuppoſition des noms. Mais il ne ſera peut-être pas difficile de les rapporter à quelqu'un de ceux que je viens de vous alléguer.

CHAPITRE II.

I. Motif. *L'amour de l'Antiquité prophane, qui a porté divers Auteurs Pſeudonymes à quitter leur nom pour en prendre ſelon l'uſage de l'ancienne Gréce & de l'ancienne Rome.*

LOrſque l'amour des Lettres ſe réveilla dans l'Occident après pluſieurs ſiécles d'aſſoupiſſement, & que les Grecs fuyant la domination Ottomane, vinrent en Italie & en France rétablir la mémoire des Anciens & l'étude de leurs Ouvrages: on a vû auſſi-tôt les eſprits faits pour les Sciences, s'animer à l'envi, & s'exciter mutuellement à ſuivre ces Anciens. L'ardeur y fut ſi grande, que pluſieurs croyant ſe revêtir plus facilement de l'eſprit de ces Anciens, ne firent point difficulté de prendre leurs noms. Ils eſtimérent ce moyen ſi efficace pour allumer en eux une louable émulation, qu'ils en introduiſirent la mode dans leurs Academies nouvelles, premiérement à Rome du tems de Paul II. puis dans quelques autres Villes d'Italie.

Quelques-uns d'entre eux prétendirent juſtifier cette nouveauté par l'exemple de quelques Réguliers qui quittent à la porte du Cloître le nom qu'ils avoient eu dans le ſiécle, pour prendre celui de quelque Saint de l'Egliſe que l'on ſe propoſe d'imiter particuliérement (1). De même nos zelés amateurs de l'Antiquité s'ingéroient de changer le nom à leurs Diſciples ou à leurs Confréres, lorſqu'ils les admettoient dans leurs Ecoles ou dans leurs Aſſemblées, après leur avoir les premiers donné l'exemple de ce changement. Mais comme les fondemens de ces nouveautés n'avoient pas la même ſolidité que ceux ſur leſquels eſt appuyée la pratique des Couvens

1 Sodalitium Esquilinæ Pomp. Læti.

¶ Il a corrompu l'inſcription qui ſe liſoit au deſſus de l'entrée de la maiſon en ces termes, rapportés par Gérard Jean Voſſius d'après Laurent Pignorius témoin oculaire: POMPONII LÆTI ET SODALITATIS ESQUILINAE, quoique Fédéric Ubaldini pag. 47. de la Vie d'Angelus Colotius prétende que c'etoit ESQUILINALIS.

2 ¶ Tout ce qu'il dit ici & dans la ſuite touchant Pomponius Lætus eſt emplement & exactement refuté dans la Diſſertation curieuſe qui ſert de correction à l'article 313. des Jugemens des Savans, où j'ai néanmoins omis une choſe, que tous ceux qui ont parlé de Pomponius, ont auſſi omiſe. Ils ont bien rapporté ce qu'il répondit à ſes Juges quand ils lui demanderent pourquoi il changeoit le nom à ſes Academiciens; mais ils n'ont pas remarqué en quoi conſiſtoit la plaiſanterie de ſa réponſe. *Quid ad vos & Paulum*, lui fait dire Platine dans la Vie de Paul II. *ſi mihi familiale nomen indo, modo id ſine dolo ac fraude fiat?* Pour l'intelligence de quoi il faut faire attention à deux choſes, l'une, que ce ne fut pas en Latin, mais en Italien que Pomponius fut interrogé; l'autre, qu'en Italien *popone* ſignifiant melon, & *finocchio* fenouil, très communs l'un & l'autre en Italie, Pomponius prit de là occaſion de pleiſanter en diſant à ſes Juges, que le choix des noms, pourvu qu'on n'eut pas de mauvais deſſein, étant libre, il auroit pu ſans conſequence, ſoit pour eux ſoit pour le Pape, s'appeller auſſi-bien *finocchio*, qu'il s'étoit appellé *Pomponio*, faiſant équivoque de *Pomponio* à *poponio*, comme venant de *popone*, melon. Nous avons dit en France très-longtems *pompon* pour melon, *pompon ſucrin* pour melon ſucrin.

3 ¶ Ce Callimaque etoit de San-Geminiano bourg de Toſcane, mal nommé San Gemini par Bayle, qui du reſte au mot *Experiens* a ramaſſé tout ce qu'on peut ſavoir de cet Auteur, excepte qu'il n'a point parlé du talent qu'il avoit pour la Poëſie Latine, quoique Sabellic dans ſon Dialogue de la Reparation de la Langue Latine, Trithéme dans ſon Catalogue, & Gyraldus au Dialogue 1. des Poëtes de ſon tems, en aient fait mention. Politien en inſéré une Lettre de Callimaque parmi les ſiennes. C'eſt la 2. du 3. livre.

4 ¶ Scaliger le pere dans ſon Hypercritique parle d'un Poëte qu'il nomme T. Alexander, qu'on ne connoit pas plus que s'il n'en avoit point parlé. Il n'eſt pas ſûr que le T. qui precéde *Alexander* doive être interprété *Titus* plutôt que *Thomas*, *Theodorus*, *Theophilus*, &c.

5 ¶ Fabius Vigil de Spolète etoit dès le commencement du ſiecle un homme celebre par ſon ſavoir. Il fut après ſon veuvage ſon Evêque de Foligno en 1539. par Paul III. & l'an 1540. ayant le 23. Septembre été nommé par le même Pape à l'Evêché de Spolete, il mourut à Rome le même année revêtu de cette dignité. Pierius Valerianus en a parlé comme d'un tres-docte Antiquaire, juſqu'à le traiter de Varron dans l'Epitre liminaire par laquelle il lui dedie le 9. livre de ſes Hieroglyphiques. Nous n'avons pourtant de ce Fabius Vigil aucun Ouvrage qui faſſe foi de ſon erudition tant vantée. A peine nous reſte-t-il de ſe ſecon

quelques

vens touchant le changement des noms, cette fantaiſie ne dura presque pas plus d'un ſiécle. Elle n'alla guére au-delà du Pontificat de Clement VII. & il ſemble que les Italiens ayent paſſé peu de tems après à une autre extrémité encore plus bizare dans l'élection de leurs Académies de beaux Esprits, dont les Membres ont pris des noms d'un goût fort moderne, & qui ne font ici envie à perſonne de les ſuivre.

Ceux d'entre les Amateurs de l'Antiquité qui en ont pris des noms, pourroient être rangés dans trois claſſes différentes, autant que je l'ai pû remarquer par la conduite des particuliers

LES PREMIERS, ſont ceux qui ont ſupprimé entiérement leurs noms & leurs ſurnoms pour prendre tout des Anciens, comme a fait Pierre de Calabre (2) que nous ne connoiſſons que ſous le nom de *Julius Pomponius Lætus* qu'il a retenu juſqu'à la mort, & qu'il conſerve encore dans ſes Livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Savans de notre ſiécle, ce n'a point été pour reprendre ni ſon nom de *Pierre*, ni ſon ſurnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour ſe déguiſer de nouveau ou pour diverſifier ſon premier déguiſement qu'il s'eſt nommé *Julius Pomponius Sabinus*. D'autres ont ſi bien réuſſi à ſe défaire de leurs ſurnoms & des noms de leur famille, qu'on ne ſait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obſtinés à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie auſſi-bien que dans leurs écrits. C'eſt ce qui a paru dans la perſonne de *Philippus Callimachus Experiens* (3), *Titus Alexander* (4), *Fabius Vigil* (5), *P. Apollonius Callatius* (6), *M. Antonius Coccejus Sabellicus* (7), dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même claſſe d'autres perſonnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un tems & pour de certaines occaſions, & qui n'ont pris le maſque des Anciens que pour un Acte paſſager de Comédie, tels qu'ont été *Octavius Cleophilus* (8) au 15. ſiécle, *Marcus Licinius* (9) qui eſt encore vivant, *Papyrius Cenſor*, (10), *Quintus Jana-*

quelques Epigrammes aſſés mediocres pour ne nous pas faire regretter celles que nous avons perdues. Il s'en voit dans le recueil intitulé *Corpciana*, où il eſt appellé *Fabius Agathidius Vigil Spoletinus*. On ne peut rendre en Latin cet *Agathidius* diminutif d'ἀγαθὸς ou ἀγαθὸς. Mais pour ce qui eſt de *Vigil* le mot Italien qui, comme nous l'apprend Majoragius, étoit *della Vetlia*, ſignifiant également *une* vieille, & *Vigilia* veille, on voit aiſément pourquoi Fabius étant libre de choiſir l'une des deux ſignificatinns de l'Italien *della Veglia*, aima mieux etre nommé en Latin *Vigil*, qu'*Anilis*.

6 ¶ Je n'ai rien à dire de nouveau touchant Petrus Apollinaius Callatius, après ce qui en a été remarqué à l'art. 1224 des Jugemens des Savans.

7 ¶ Marcus Antonius Coccius Sabellicus dont nous avons les Oeuvres, toutes presque hiſtoriques, imprimées à Bâle chez Hervagius en 3. volumes in-fol. 1560. mourut de la vérole le 18. Avril 1506. Des 4. noms qu'il portoit, les deux premiers etoient du Batême. Le troiſieme, ſavoir *Coccius* & non pas *Cocceius*, comme l'écrit mal Baillet, etoit de famille. Pour le dernier, qui étoit un nom Académique, ce fut Pomponius Lætus qui le lui donna.

8 ¶ Octavius Cleophilus né à Fano l'an 1447. s'appelloit *Franciscus Octavius*; ce ne fut qu'à Rome que par le conſeil de Pomponius Lætus il prit le ſurnom de *Cleophilus*, amateur de la gloire, & quitta le nom de *Franciscus*, ne retenant que le paternel, ſavoir Octavius, qu'il inigait à Cleophilus. Ayant paſſé de Rome à Viterbe, il y enſeigna les belles Lettres, &.comme il châtioit un peu ſévérement ſes Ecoliers, quelques-uns d'entre eux l'ayant fait attaquer en trahiſon, il reçut à la main une bleſſure dont il fut eſtropié. Il paſſa enſuite à Cotnetn, & s'y maria richement. Peu de tems après, une Chaire d'Humanites lui etant offerte à Fano ſa patrie, dans le moment qu'il montoit ſur la mula qu'on lui avoit amenée pour le voyage, il tomba en défaillance, & ne ſurvecut que 3. jours, mourant à l'âge de 49. ans le 26. Decembre 1490. non ſans ſonpçon d'avoir été empoiſonne par ſon avare beau-pere, qui s'éaemnir par là de lui payer la groſſe dot qu'il lui avoit promiſe. Nous avons diverſes poëſies amoureuſes & autres de Cleophilus, imprimées.

9 ¶ *Marcus Licinius* eſt le nom qun s'eſt donné Gilles Menage dans l'édition de la Vie de Pierre de Montmaut, en ces termes, *Vita Gargilii Mauurra paraſito-padagogi : Scripsere Marco Licinio*

10 ¶ *Papyrius* non pas *Cenſor*, mais *Carpitanus* eſt le nom que prit Charles Feramus à la tete de ſon poëme ſatirique intitule *Macrini paraſito-grammatici* HMEPA. Un Gentilhomme Hollandois, ennuyé par ſes Mémoires de Litterature, m'ayant en 1725. prié de lui faire part de ce que je ſavois touchant Féramus, je lui envoyai ce qui ſuit. Charles Féramus Avocat au Parlement de Paris, étoit de Boulogne ſur mer. Outre ſon Elégie ſur la mort de Pierre du Puy, on a encore ſon Epigramme ſur les Origines Françoiſes de Menage dans les *Miscellanea* de ce dernier, pag. 45. de ſon *Liber adoptivus*. Il avoit auſſi fait ſur la Coutume de Boulonnois des Commentaires non imprimes, doctes & curieux au ſentiment de Ménage qui le cite aux mots *aban* & *ſiegard* des Origines

marins Fronto (1), *Julius Pomponius Dolabella* (2), *Atticus Secundus* (3), *Horatius Gentilis* (4), & d'autres beaux Eſprits déguiſés qui ſe ſont fait connoître d'ailleurs le viſage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.

Les Seconds ſont ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Batême ni le ſurnom de leur famille, mais qui ſe ſont contentés d'ajouter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui ſe ſont nommés à la Romaine en forme de *prénom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux célébres Eſpagnols Antoine de Lebrixa & André de Reſende, qui vivoient au commencement du ſeiziéme ſiécle. Le premier eſt nommé *Ælius Antonius Nebriſſenſis Grammaticus* (5). Il a préféré le nom d'*Ælius* aux autres, à cauſe que ce nom étoit fort fréquent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il ſe trouvoit encore de ſon tems gravé dans pluſieurs Inſcriptions de marbre ou de bronze dans l'Andalouſie. Dom Nicolao Antonio prétend qu'il en avoit uſé de la ſorte à l'imitation de pluſieurs Savans qui vivoient de ce tems-là ſur tout en Italie, & *que la paſſion pour l'Antiquité rendoit plus curieux de paroître Romains, ou Païens, Grecs ou Gentils, que Chrétiens ou diſciples de Jeſus-Chriſt.* L'autre s'eſt appellé *Lucius Andreas Reſendius* dans le même eſprit, ſi nous en croyons le même Auteur; mais la tendreſſe reſpectueuſe pour ſa mere Angelique Eleonor lui a fait permuter quelquefois le prenom de *Lucius* avec celui d'*Angelus*, quoique celui de *Lucius* lui ait été plus ordinaire. C'eſt peut-être à ſon imitation qu'un autre Eſpagnol nommé Criſtoval de Escobar s'eſt donné le nom de *Lucius Chriſtophorus Escobarius.*

Nous en voyons d'autres qui ont porté la licence juſqu'à ſe donner deux noms d'Antiquité avant celui de leur Batême & le ſurnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette derniére eſpéce, qui m'ait paru plus ſpirituel, & qui mérite plus de conſidération que Florent Chrétien d'Orléans, autrefois Précepteur du Roi Henri le Grand & ſon Bibliothécaire à Vendôme. Cet Auteur pour tâcher de ſe rendre plus ſemblable aux Anciens, ſe fit appeller *Quintus Septimius Florens Chriſtianus.* Il prit le nom de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des Enfans de ſes pére & mere; & celui de *Septimius*, parce qu'il étoit né au ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa mere. Néanmoins on peut remarquer à ſon avantage que ſa paſſion pour l'Antiquité ſemble n'avoir eu rien de profane, non-ſeulement parce qu'il a eu ſoin de conſerver ſon ſurnom de *Chriſtianus*, mais encore parce qu'il a pû ſe propoſer, pour l'éxemple des autres noms, un célébre Auteur de l'Antiquité Eccléſiaſtique. Car vous pouvés vous ſouvenir, Monſieur, que Tertullien s'appelloit auſſi *Quintus*

Origines ci-deſſus allégées. Voyés encore le même Menage dans la 118 & dans la 34. de ſes Epigrammes de l'edition de Werſtein. L'Abbé de Marolles pag. 190. de la 1. partie de ſes Mémoires, aprés avoit parlé de la mort de Pierre du Puy arrivée le 14. Decembre 1651. ajoute que Nicolas Rigault, Charles Ogier, & Charles Féramus ne le ſurvecurent pas long-tems, ce qui fait croire que N. Rigault étant mort l'an 1653. & C. Ogier en 1654. il y a grande apparence que Féramus ſera mort en 1655. au plus tard. Parmi les Lettres Latines de Roland Desmareſt frére du fameux Saint-Sorlin, il y en a une à Féramus ſur ce qu'il cherchoit dans la poëſie à ſe delaſſer des occupations du Palais, en compoſant ou quelque Ode, *in quo genere excellis*, lui dit-il, ou quelque autre petit poëme. Nous n'avons que je ſache, aucune de ſes Odes, à juger deſquelles par l'*Huius Macrini*, elles devoient être fort éloignées du gout de celles d'Horace. L'*Huius* eſt lâche en divers endroits. *Mognanum* dont il uſe pag. 7. n'eſt pas Latin, non plus qu'*infernalibus* & *infernalis*, pag. 18. & 30. *olive* pag. 10. au lieu d'un dactyle ſeroit un tribraque, ſi on ne prend ſoin de ſubſtituer *olyce*. Il a fait pag. 29. (trompé par Laurent Valle 1. Eleg. 2.) la premiere de *latinus* brève, qui conſtamment eſt longue, comme l'autorité de Catulle ne permet pas d'en douter. J'ai cru, ces remarques étant de moi, pouvoir les employer ici, quoiqu'imprimées en 1705. à la Haie dans la Préface du livre intitulé *Hiſtoire de Pierre de Montmaur.*

1 ¶ Hadrien de Valois dans un in 4. que pour ſe moquer de Montmaur il fit imprimer à Paris l'an 1643 avec ce titre *Petri Monmauri Opera in duos tomos diviſa*, prit le nom de *Quintus Januarius Fronto*, de *Quintus*, dit il lui-même pag. 32. du *Valeſiana* parcequ'il étoit le cinquieme de ſes fréres; de *Januarius* parcequ'il étoit né en Janvier, & de *Fronto* parcequ'il avoit le front large & eleve. Par où l'on voit que Baillet qui a interprete *Quintus Januarius Fronto* de *Jean Sirmond*, s'eſt trompé.

2 ¶ *Julius*

Quintus Septimius Florens.

Au reſte on peut dire que ce n'eſt pas ſans quelque raiſon que l'on conſidére les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuſe. Dès que les Grecs fugitifs de l'Empire de Conſtantinople leur ont ouvert les yeux, ils ſe ſont regardés parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les ſucceſſeurs légitimes & les héritiers les plus proches des anciens Romains. A dire le vrai, ceux qui connoiſſent un peu l'Hiſtoire des Lettres de ce tems-là conviendront qu'il eſt plus ordinaire de trouver des Savans en Italie qu'ailleurs, ſur tout des Humaniſtes qui ayant été nommés ſimplement *Antoine* au Batême, ſe ſont nommés dans la ſuite *Marc-Antoine*, & d'autres qui ſe ſont donnés ſans beaucoup de néceſſité les prénoms d'*Aulus*, de *Caius*, de *Cnæus*, de *Publius*, de *Titus*, *&c.* Mais il y auroit de l'injuſtice & de la partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, ſi l'on vouloit les charger ſeuls d'une affectation qui leur eſt commune avec le reſte de la Nation. J'avouë qu'il n'eſt rien de plus commun parmi leurs Ecrivains; que de voir des prénoms pris des Païens, comme *Theſeus*, *Jaſon*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulyſſes*, *Cinthius*, *Ascanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginius*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquatus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Horteuſius*, *Cæſar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*, *Horatius*, *Manilius*, *Domitius*, *Ovidius*, *Tiberius*, *Veſpaſianus*, *Trajanus*, *Tacitus*, *Livius*, *&c.* Mais tous ces noms ſont devenus propres aux particuliers dès leur naiſſance ou leur batême; & l'on en ſera moins étonné, ſi l'on conſidére que de tous les Peuples de la Chrétienté, les Italiens ſont peut-être les moins curieux de porter des noms de Saints, ou des noms qui ſoient d'un uſage commun dans le Chriſtianiſme.

D'autres ont jugé plus convenable de ne mettre leur nom d'Antiquité qu'après le nom de leur batême. Je me contente de vous en produire deux éxemples, que je tire de deux Savans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus célébres & diſtingués dans leur profeſſion. L'un eſt un Docteur de Sorbonne nommé *Demochares* de Reſſons au Diocèſe de Beauvais; l'autre eſt un Juriſconſulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant général de Clermont au même Diocèſe. Demochares & Charondas ſont des noms Grecs qui ont été portés autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la plupart de ſes livres, *Antonius Demochares Monchiacensis Reſſonæus*, & le ſecond *Louis Charondas le Caron*; & pour peu qu'on voulut donner quelque choſe à la conjecture, on s'imagineroit peut-être que *Demochares* n'a été pris que pour repréſenter le ſurnom *de Mouchy* (6) à ſa

2 ¶ *Julius Pomponius Dolabella* dans l'Epigramme *in Pamphagum* pour le coup eſt Jean Sirmond, comme Baillet auſſi l'a reconnu.

3 ¶ *Atticus Secundus.* La Satire intitulée *Attici Secundi Orbilius Muſca, ſive bellum paraſiticum* eſt de Jean François Sarraſin, à la fin des Oeuvres duquel elle eſt imprimée.

4 ¶ *Horatius Gentilis.* On ne connoit point l'Auteur dont il y a ſous ce nom des Hendecaſyllabes & des Scazons contre Montmaur; depuis la pag. 220. juſqu'à la 284. du tom. 1. des Piéces imprimées à la Haye l'an 1715. in 8. contre ce Paraſite.

5 Vivès l. 2. de cauſ. corr. art

¶ Vivès qu'il ſemble que Baillet cite par rapport au prenom *Ælius* dont il eſt parlé dans le texte n'en dit pas le moindre mot. Il loüe ſeulement la modeſtie de *Nebriſſenſis*, qui tout univerſel qu'il étoit, s'eſt contenté de la qualité de Grammairien. Il ne le nomme même nulle part *Ælius*, mais, ou *Antonius Nebriſſenſis*, ou ſimplement *Nebriſſenſis*.

6 Ou *Des Mouchards.*

¶ Ce ſurnom s'écrivoit de Mouchy & ſe prononçoit de Mouchy. Le Docteur Antoine de Mouchy voulut toujours être appelle Demochares. Il ne faut pas croire avec Baillet que ce ſurnom ait jamais été *Des Mouchards.* Il eſt bien vrai qu'on a cru que le mot *mouchard* dans la ſignification d'*eſpion* venoit de ce qu'Antoine de Mouchy envoyoit ſous main des gens dans les maiſons pour obſerver s'il ne s'y diſoit ou faiſoit rien en faveur des Huguenots. Mais cette opinion ne me paroit pas fort ſure, n'ayant nul Auteur contemporain pour garant. Mezeray, mort plus de cent ans après de Mouchy, eſt le premier qui l'ait rapportée dans l'Abrege de ſon Hiſtoire en la Vie de François II. & cela ſeulement à la marge, comme par maniére d'acquit. Il y a donc bien plus d'apparence, qu'à la maniére des Latins qui ont dit *emungere* dans le ſens d'attraper, duper, filouter, nous avons de même appelé *mouchards*,

ſa maniére, & *Charondas* pour exprimer auſſi celui de *Le Caron* à la ſienne.

Les Troisiémes enfin qui paſſeront ſans doute pour les moins innocens, ſont ceux qui ont défiguré leur nom de batême, pour lui ôter l'idée du Chriſtianisme & lui communiquer celle du Paganisme par un changement leger.

C'eſt ainſi que Pierre de Valere, ou *Petrus Valerii*, a changé ſon nom de Pierre. *Pietro*, ou plutôt *Pier*, en *Pierius* (1), & ſon ſurnom de *Valerio* en *Valerianus*; comme ſi ayant été adopté par les Muſes du mont Pierius, il avoit voulu retenir & tourner de la ſorte le ſurnom de ſa famille, comme il ſe pratiquoit dans l'adoption parmi les anciens Romains. D'autres Auteurs du nom de Pierre ſe ſont appellés *Petrejus* par une légére alteration du mot Latin *Petrus*, comme nous le remarquons dans Petrejus Thiara. Nous voyons auſſi quelques Eſpagnols du nom de Perez s'appeller en Latin *Petrejus*, comme il eſt arrivé à J. Perez de Tolede, que l'on ne connoît preſque que par le nom de J. *Petrejus* Toletanus.

L'artifice eſt encore plus groſſier dans Jean. ceux qui portant le nom de *Jean*, ont eu honte de s'appeller en Latin *Joannes*, parce qu'il eſt commun parmi les Chrétiens, & ils lui ont préferé celui de *Janus*, parce que c'eſt celui d'une Divinité Païenne. Nous voyons dans les Pays-bas *Janus* Douza, pere & fils, *Janus* Lernutius, *Janus* Gruterus, *Janus* Druſius, *Janus* Bodecher, *Janus* Rutgerſius, *Janus* Hautenus, &c. en France *Janus* Paſſeratius (2), *Janus* Ant. Baifius, *Janus* Morellus, &c. en Allemagne *Janus* Guillelmius, *Janus* Chunradus, *Janus* Cornarius, *Janus* Antomiatus (3), *Janus* à Swola, *Janus* Dubravius, *Janus* Pannonius, &c. en Italie *Janus* Anyſius, *Janus* Damiani, *Janus* Pintus, *Janus* Theſeus, *Janus* Vitalis, *Janus* Lacinius, *Janus* Nicius, *Janus* Parrhaſius, *Janus* Pagninus, auſquels on peut ajouter *Janus* Lascaris depuis ſa transmigration de la Grece en Italie. Mais de tous ces Amateurs de la Gentilité, celui que je trouverois le moins excuſable, eſt ce Parrhaſius que je viens de vous nommer parmi les Italiens. Il s'appelloit de ſon vrai nom en Latin *Joannes Paulus Pariſius* Paul. ou *de Pariſiis* (4). Qu'a-t-il fait pour ſe traveſtir à la Payenne? Il a pris ſon ſecond nom de *Paulus*, & en a fait ſon *prénom* à la Romaine, après en avoir retranché la prémiére lettre du *prénom* de *Joannes* il a fait un nom de maiſon (*gentis*) & de ſon ſurnom *de Pariſiis*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Gréce, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhaſus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhaſie. De ſorte qu'il s'eſt fait connoître ſous les noms d'*Aulus Janus Parrhaſius* (5), quoique ç'ait été inutilement qu'il a tâché de ſupprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Pariſiis*. Il faut que ſa paſſion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, ſi elle l'a empêché de voir que *Paulus* qu'il rejettoit étoit l'un des plus beaux noms de l'Antiquité Romaine: mais il vouloit peut-être nous perſuader en lui préférant celui d'*Aulus*, qu'il faiſoit gloire de conſidérer les faux Dieux du Paganisme comme ſes nourriſſiers (6).

Après vous avoir montré parmi les plus beaux noms de batême défigurés à la Païenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformés en *Pierius*, *Janus* & *Aulus*, vous ne ſerés pas fâché que l'on vous faſſe voir auſſi le peu de reſpect qu'ils ont eu pour le nom de *Ma-* Marie. *rie*, qui eſt en vénération à toute la Chrétienté

chards, ces délateurs couverts qui nous eſcroquent notre ſecret pour nous rendre un mauvais office. Le proverbe *tirer les vers du nés*, confirme cette étymologie, ce qui eſt ſi vrai que Monet dans ſon Dictionnaire dit, pour expliquer la ſignification de *mouchard*, que c'eſt celui qui tire les vers du nés à quelqu'un pour lui faire dire ſon ſecret.

1 ¶ Il nous apprend dans l'Epitre dédicatoire du 22. livre de ſes Hieroglyphiques que ce fut Marc-Antoine Sabellic ſon Maître qui lui changea le nom de *Petrus* en celui de *Pierius*. Quant à ſon ſurnom qui étoit *de Valerii* en Italien, il étoit naturel d'en faire en Latin *Valerianus*. Voyes l'article 256. des Jugemens des Savans.

2 ¶ Paſſerat ne s'eſt nommé *Janus* que dans l'Epitaphe qu'il s'eſt faite:

Hic ſum in parva Janus Paſſeratius urna.

où l'on voit que c'eſt par la ſeule néceſſité du vers qu'il

tienté. Vous ſavés qu'il n'eſt point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres perſonnes de Lettres, à qui ce nom eſt échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaiſon convenable à leur ſéxe. C'eſt ce qui en a porté pluſieurs à le tourner en celui de *Marius*, qui eſt un nom fort connu dans l'Hiſtoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius* & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus & dans divers autres Italiens, que le prétexte de la terminaiſon maſculine a pû rendre excuſables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annæus*, *Annius*, *Annas*, *Ananus*, &c.

Nous trouvons une autre maniére de changer le nom de *Marie*, qui a beaucoup de rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhaſius au ſujet du nom de Paul. C'eſt une choſe aſſés commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celui de leur pere; & il eſt fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des ſurnoms précédés de Philippes Marie, Jean Marie, Antoine Marie, Joſeph Marie, &c.

Nous en connoiſſons à qui le nom de *Marie* n'a point paru aſſés digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celui de *Marcus*, pour s'en faire un *prénom* à la Romaine. C'eſt ce qui eſt arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou *de i Conti*, & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'eſt fait appeller *Marcus Antonius Majoragius*, qui eſt le nom ordinaire ſous lequel il eſt connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui ſemble avoir donné l'éxemple de cette licence à Majoragius & à d'autres (7).

L'on voit encore d'autres noms de batême, tant des Apôtres & des Hommes Apoſtoliques, que d'autres Saints de l'Egliſe, qui ont été corrompus ou alterés du moins pour la terminaiſon par les Savans, afin de leur donner un air plus profane. C'eſt dans cette imagination, ſelon un Savant d'Espagne, qu'un Auteur de Sicile, nommé *Lucas de Marinis*, s'eſt fait appeller *Lucius Marinæus Siculus*. Un autre, dont le ſurnom m'eſt échapé, a changé ſon prénom de *Jacques* en celui d'*Iacchus*, qui eſt l'un des noms d'une fameuſe Divinité, & celui d'un ancien Auteur dont Pline (8) avoit lû les Ouvrages. Un autre fort connu dans le monde ſavant ſous le ſurnom de Calderinus, s'appelloit *Dominique* dans le commerce ordinaire de la vie. Ce nom ne lui parut pas aſſés beau, nonobſtant le rapport qu'il peut avoir avec la grande Fête des Chrétiens, ou avec le Patriarche d'un Ordre Religieux de l'Egliſe. Il changea donc le nom de *Dominicus* en celui de *Domitius*, qui a l'air un peu plus Païen : de ſorte que depuis ce tems-là nous appellons *Domitius Calderinus*, celui qui ſelon Paul Jove ſe nommoit auparavant Dominicus de Caldariis (9).

Jacques.

Dominique.

En Espagne les Iñigo, que nous prononçons *Ignigo*, ſe ſont appellés quelquefois *Enecus* en Latin, & plus ordinairement *Ignatius*. C'eſt le nom d'un Homme Apoſtolique & d'un illuſtre Martyr, que les Amateurs de l'Antiquité Romaine auroient pû changer légérement en celui d'*Egnatius*. Mais il y a apparence que le Cardinal de Mendoza, vivant du tems de Charles-Quint, n'a pas crû que le nom d'*Egnatius* fût encore d'une Antiquité aſſés profane pour lui.

Ignace.

Il

qu'il a été obligé de changer *Joannes* en *Janus* & *Paſſeratius* en *Paſſerius*.

3 C'eſt Jean Gunther d'Andernach, Médecin Allemand.

¶ Il faloit dire *Antoniacus*, d'*Antoniacum* un des trois noms Latins de la ville d'Andernac. *Antonianus*, qu'on lit dans Simler Abbréviateur de Gesner eſt une faute de l'Imprimeur que Baillet a copiée.

4 Majorag. Orat. X. pag. 241.

5 ¶ Je croirois plutôt que par rapport à ſes déciſions critiques, ſouvent un peu bien hardies, il auroit pris ce nom de Parrhaſius, du mot *παῤῥησία* dit à la Dorique pour *παῤῥησία* comme de notre tems Mr. le Clerc nous donna en 1699. & 1701. ſes *Parrhaſiana*.

6 Aulus Diis ſalentibus natus.

7 ¶ Voyés Majoragius *Orat.* 10.

8 ¶ Livre 37. ch. 10.

9 ¶ Paul Jove n'en dit rien. C'eſt Majoragius dans l'endroit cité.

Il ſe fit appeller *Inachus* (1), du nom du premier Roi d'Argos, pere de la fameuſe Io, plus ancien que la plupart des Divinités Païennes. Nous avons un livre de Sentences morales imprimées à Bâle en 1539. dédiées à cet Inachus de Mendoza par Janus Anyſius.

Mais il eſt juſte de faire une exception pour les noms, qui étant modernes ou particuliers à de certains pays, n'ont pas encore reçu d'éclat de ceux qui les ont portés les premiers, & ſur tout qui n'ont pas encore honoré nos Calendriers. Je me contenterai de vous alléguer en éxemple le nom de *Tanneguy*, que je crois particulier à notre nation, & qui a été porté par un célébre Humaniſte de ces derniers tems (2). Je ne crois pas qu'on ait jamais dû lui faire grand ſcrupule ſur ce que ſa paſſion pour l'Antiquité Romaine lui a fait quitter ce nom pour celui de *Tanaquil*, qui ne lui reſſemble pas mal, & qui eſt connu depuis deux mille quatre cens ans, pour avoir ſervi à nommer la femme du cinquiéme Roi de Rome. Nos autres Auteurs du nom de Tanneguy, qui ont été Normans pour la plupart, ſe ſont contentés de ſe nommer *Tanigius* en Latin.

Mais tous ceux qui avoient eu deſſein de faire perdre entiérement la mémoire de leur nom de Batême, après l'avoir changé ou corrompu, n'y ont pas toujours réuſſi. Quelques-uns de ceux qui s'en ſont apperçus, n'ont pû ſe défendre de le reprendre: mais pour ne point échapper l'occaſion de ſe mettre au rang des Gens de qualité, qui portent trois noms, ſelon le Poëte (3), ils ont auſſi retenu celui qu'ils lui avoient ſubſtitué. C'eſt ainſi que Jean Pontanus après s'être donné le nom de *Jovianus*, qui paroiſſoit d'abord n'être qu'une légére altération de celui de Jean, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné de *Giovanni*, ſemble avoir repris dans la ſuite celui de Jean, ſans renoncer à celui de Jovien, qui tire ſon origine du nom de Jupiter. De ſorte que nous l'appellons encore communément *Joannes Jovianus Pontanus*. J'y ajouterois volontiers l'éxemple d'un autre Italien célébre Philoſophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans après ce Jovianus Pontanus, ſi j'étois perſuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour ſe faire appeller *Leonicus* au lieu de *Nicolaüs*. J'avouë que *Leonicus* n'eſt autre choſe que *Nicolaüs* retourné par une ſimple transpoſition avec le changement d'une dialecte en une autre: de même que l'Hiſtorien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalcocondyle, s'eſt fait appeller *Laonicus*, en conſervant la dialecte dans la tranſpoſition. J'avouë auſſi que ce Philoſophe s'appelle encore de ces trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus*: mais je ſuis trompé ſi *Leonicus* n'étoit pas le nom de ſa famille, parce qu'il avoit un frére ſavant comme lui, nommé Barth. Fuscus qui portoit auſſi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus* (4).

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réuſſi à ſupprimer leur nom de batême, pour adopter des noms profanes de l'Antiquité. On prétend que ce fut à l'imitation de ſon Maître Pontanus, qu'il voulut ſe défaire du nom de *Jacques*. Il ſe donna celui d'*Actius Sincerus*, auquel il ajouta celui de *Partbenopæus*, à cauſe de la Ville de Naples. C'eſt tout ce qu'il avoit pû faire pour ſe donner l'air d'un ancien Auteur. Néanmoins il reprit enſuite le ſurnom de ſa famille, & ſe fit appeller *Actius Sincerus Sannazarius Partbenopæus*. Mais tous ſes ſoins n'ont pas empêché que le Public ne lui ait enfin rendu ſon nom de *Jacques*.

CHA-

1 ¶ C'eſt Anyſius qui de lui même croyant bien raffiner, donna ce nom d'Inachus au Cardinal, & non pas le Cardinal, qui s'aviſa de le demander, ni de le prendre. Janus Anyſius Napolitain & Cosmus Anyſius ſon frere étoient deux très mauvais Poëtes Latins du 16. ſiécle.

CHAPITRE III.

2. Motif. *La Prudence, qui a porté les Auteurs à ſe cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins ſans être reconnus.*

SI j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui ont porté les Auteurs Pſeudonymes à ſe déguiſer, & les Anonymes à ſupprimer leurs noms, ce n'eſt pas que je veuille prétendre que la Prudence en la maniére que l'entendent préciſément les Philoſophes, puiſſe devenir un motif. Je ne compreus ſous ce terme que les vuës que peuvent avoir euës ces Auteurs pour conduire ſûrement leur deſſein dans le ſecret, ſans éxaminer par quelle paſſion ils peuvent y avoir été pouſſés. Je conſidére ces vuës ſans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de ſimples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient ſe ſervir pour arriver à la fin qu'ils ſe ſont propoſée.

On peut bien au reſte nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit être le meilleur, & qui après ce diſcernement les a portés à ſe le preſcrire dans l'éxecution de leurs entrepriſes. Il vous ſera aiſé de voir dans le Recueil hiſtorique de nos Pſeudonymes, que tous n'y ont pas réuſſi. Vous pourrés remarquer dans la plupart, que ce n'eſt pas le Génie qui leur a manqué, lorſqu'il a été queſtion de trouver les expédiens; vous trouverés même que l'Intelligence ne les a point abandonnés, lorſqu'il a été beſoin de pénétration pour le fond & de dénouement pour les difficultés. Mais vous reconnoîtrés dans ceux dont les vuës ont été ou fauſſes ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'eſt trouvée imparfaite par le défaut de quelqu'une des parties qui étoient néceſſaires pour faire heureuſement répondre la fin de l'éxécution au commencement du deſſein qu'ils avoient formé de ſe cacher. Aux uns vous auriés ſouhaité plus de prévoyance, pour voir de plus loin le cours & les ſuites; aux autres plus de Circonſpection pour mieux éxaminer les circonſtances; & à d'autres plus de Précaution pour conſidérer davantage les inconveniens qui pouvoient naître de cette diſſimulation.

Il ſemble que les Peres de l'Egliſe (5) ayent eu deſſein de nous propoſer les Evangeliſtes, & particuliérement l'Apôtre ſaint Paul, comme des modéles d'Anonymes, à qui on n'a pû trouver rien à redire pour les vuës que l'on doit avoir lorſqu'on veut être caché en ſe rendant Auteur. Ils nous font obſerver ſur tout qu'il n'y a eu rien à déſirer à la Prudence de ſaint Paul, lorſqu'il conçut le deſſein d'écrire aux Hébreux, ſans mettre ſon nom à la Lettre qu'il leur deſtinoit.

Cet Apôtre écrivoit à des gens qui, bien que convertis du Judaïſme à la foi de Jeſus-Chriſt, ne laiſſoient pas de conſerver beaucoup de leurs anciennes habitudes, & quelques reſtes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loi & des obſervations Moſaïques. Il étoit difficile que pluſieurs de ces nouveaux convertis ne fuſſent prévenus contre lui, non ſeulement parce qu'il avoit changé ſon nom, qui étoit Hébreu, en un nom qui étoit étranger & par conſéquent Gentil: mais encore parce qu'il ſembloit avoir abandonné le Judaïſme par une eſpéce de prédilection pour les Gentils convertis, dont il ſe déclaroit l'Apôtre, plutôt que des Juifs. Le deſſein de ſa Lettre, qui mérite plutôt le nom de juſte Traité, étoit de faire voir que la Loi de Moïſe, à laquelle les Juifs convertis paroiſſoient encore ſi fort attachés, ne juſtifie point par les ſacrifices, comme il avoit montré dans l'Epître aux Galates, qu'elle ne juſtifie point par les cérémonies & par la circonciſion. Pour en rendre la lecture plus utile & le ſuccès plus certain, il prit toutes les meſures qui lui parurent néceſſaires, afin de ne rien gâter dans l'eſprit de ceux qui

2 Mr. le Fevre.
3 Tria nomina nobiliorum.
4 Ex Pleno Valer. & Paul. Jovio.

5 Clem. Alex. & ex eo Euſeb. l. 6. Hiſt. Eccleſ. c. 18. Hieron. de Script. Eccleſiaſt. Chryſoſt. hom. 61. Tom. 5. edit. Grec.

qui étoient prévenus Il ſupprima ſon nom, afin de ne point faire connoître, ou de laiſſer au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet Ecrit. On croit même qu'il porta ſon déguiſement jusqu'à vouloir changer le ſtyle ordinaire dont il uſoit dans ſes autres Epitres, quoique ce ſoit le même caractére d'esprit & le même fond de doctrine. C'eſt ce que la Précaution lui fit faire par rapport à lui-même. A l'égard des autres, on peut dire que ce fut la Circonſpection qui le porta à ſupprimer auſſi le nom de ceux à qui il adreſſoit ſa Lettre, afin de ne les point expoſer à l'inſulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis, & qui l'avoient connu autrefois ſous le nom de Saul. Enfin ce ne peut être que par un effet de la Prévoyance, que la choſe fut conduite jusqu'à ſa fin ſelon les régles de cette Sageſſe qui ne l'abandonnoit jamais. De ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi la Lettre eut tout l'effet qu'il s'étoit promis, ſans en avoir laiſſé connoître l'Auteur qu'à ceux à qui le caractére d'esprit qui y regnoit, & le fond de la doctrine qu'elle contenoit, ne pouvoient pas ne le pas découvrir, je veux dire, à ceux qui avoient ſa confiance, d'ailleurs, & qui étoient auſſi parfaitement inſtruits que lui de la difference de la Loi de Moïſe d'avec celle de Jeſus-Chriſt.

Le changement du ſtyle & la ſuppreſſion du nom ont formé une eſpéce de voile, qu'il a bien voulu jetter ſur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'eſt principalement ſur ceux de cette ſorte que s'étoient étenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient été les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puiſque pluſieurs années après la Lettre écrite aux Hébreux, quelques-uns de ceux mêmes qui la trouvoient divine & digne de ſaint Paul, n'ont pû d'ailleurs ſe réſoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à ſaint Luc, à ſaint Barnabé, à ſaint Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apoſtolique, que de la donner à cet Apôtre.

Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Egliſe peu d'éxemples que nous puiſſions joindre à celui de ſaint Paul. Quelques Critiques (1) ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort différentes de celles de cet Apôtre, lorſqu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautés que les Hérétiques avoient introduites dans l'Egliſe. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à ſe cacher, ſoient presque les mêmes dans le genre des Pſeudonymes, au rang desquels il s'eſt rangé, qu'avoient été ceux de ſaint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce ſentiment jusqu'à s'imaginer que le nom ſuppoſé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit ſon Auteur à l'égard de cette vie paſſagére, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Hérétiques & les autres Amateurs de nouveautés & de choſes étrangéres par un titre qui leur fût agréable, & les pût porter à la lecture de ſon livre en flattant leur curioſité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës ſi louables & ſi éloignées des Motifs que fourniſſent ordinairement les paſſions en ces rencontres. Mais ſi vous vous ſouvenés des raiſons que je vous ai alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes ſont préférables en matiére de ſincérité aux Pſeudonymes les plus innocens, vous jugerés aiſément de la différence que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'eſt fait Pſeudonyme, & la ſageſſe de ſaint Paul, qui s'eſt contenté du rang des Anonymes.

C'eſt à ces deux modéles différens de la Prudence chrétienne dans l'Antiquité Eccléſiaſtique, que l'on peut rapporter la plupart des éxemples que nous avons d'une conduite approchante parmi pluſieurs de

1 Sixt. Sen. l. 4. p. 321.

2 ¶ Placcius nomb. 2515. de ſes Pſeudonymes dit que le livre qui parut en 1650, ſous le nom de *Simplicius Chriſtianus*, ou plutôt de *Simplicius Chriſtiano-Catholicus*, eſt d'un Medecin d'Utrecht nommé Timannus Geſſelius qui le reconnoit lui-même dans un autre livre où il a mis ſon nom, ſavoir en deux endroits de ſon Hiſtoire profane & Eccleſiaſtique, imprimée l'an 1659. in 4. à Utrecht. Je rapporterai ici le premier, tel que Placcius l'a produit. *Videatur*, dit Geſſelius, *noſtra Synopſis quam publici juris fecimus anno* 1650. *ſub nomine Simplicii Chriſtiano-*

de nos Modernes, qui ont pris le parti de ſupprimer leurs noms, ou d'eu ſuppoſer de faux dans des matiéres de controverſe, pour ménager la confiance des Hérétiques que l'on entreprenoit de faire revenir à l'Egliſe. Il ne ſeroit pas même trop difficile de réduire à un ſemblable principe les vuës qu'ont euës tant d'Auteurs Catholiques Anonymes & Pſeudonymes dans la prévoyance, dans la circonſpection & dans les précautions dont ils ont uſé à l'égard des autres Catholiques ſur des ſujets conteſtés entre eux.

Mais il ſemble que le beſoin de cette Prudence n'ait jamais plus éclaté que dans la conduite de ceux qui ſe ſont mêlés d'arbitrage en matiére de Religion. Il a été queſtion de concilier des partis oppoſés, ſans ſe faire connoître des uns ni des autres. L'importance étoit de prévenir adroitement tous les préjugés, & d'ôter tous les ſoupçons de partialité: & rien ne paroiſſoit plus propre à ces fins, que de demeurer inconnu aux uns & aux autres. Il s'agiſſoit de cacher la main qui devoit s'étendre également ſur les uns & ſur les autres, & ſe faire ſentir à tous ſans être apperçuë de perſonne. Le peu de ſuccès de ces entrepriſes nous a fait voir dans la plupart de ces prétendus Arbitres, qu'il faut encore autre choſe que de l'habileté pour conduire des affaires de cette délicateſſe. On a pû remarquer par les démarches d'un *Simplicius Chriſtianus* (2), d'un *Sincerus Chriſtianus* (3), & de divers autres *Conciliateurs* cachés des Communions étrangéres que la plupart n'avoient pas prévû toutes les ſuites, ou qu'ils n'avoient peut-être pas éxaminé toutes les circonſtances, ou enfin qu'ils ne s'étoient pas ſuffiſamment précautionnés contre les obſtacles.

Les Proteſtans de leur côté n'oublié-rent pas de nous objecter que les *Conciliateurs* Catholiques, qui avoient entrepris d'accommoder les partis de Religion, n'ont pas été plus heureux dans l'éxecution de leurs deſſeins. Perſonne, diront-ils, n'a paru plus prudent & mieux précautionné que le prétendu *Veranius Modeſtus Pacimontanus* (4), qui avoit les qualités néceſſaires à un Arbitre. Cependant aucun des partis qu'il tâcha de contenter, ne ſe trouva ſatisfait de lui. Mais les Proteſtans ne pourront au moins diſconvenir que les meſures de Veranius Modeſtus n'ayent été judicieuſement priſes, puiſque l'Auteur qui s'étoit voulu rendre l'arbitre des différens de la Religion ſous ce maſque, leur eſt demeuré inconnu, même long-tems après s'être démis de ſa commiſſion; & que Calvin y fut trompé lui-même, lorſque voulant écrire contre Veranius Modeſtus, il crut avoir affaire à François Baudouin, qu'il prenoit inconſidérément pour George Caſſander.

CHAPITRE. IV.

3. Motif. *La crainte de tomber dans quelque diſgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adverſaires qui ont le credit & l'autorité en main.*

IL ſera difficile que je vous faſſe comprendre que la Crainte eſt un des Motifs qui portent les Auteurs à ſe cacher, lorſqu'ils ſe voyent ménacés de quelque danger, s'il faut s'en tenir à l'idée que la plupart des Philoſophes ont voulu nous donner de cette paſſion.

Si la Crainte n'étoit autre choſe que l'*attente du mal*, comme on prétend que Platon l'a voulu définir (5), jamais on ne vous perſuaderoit que c'eſt l'attente d'un mal qui fait changer ou ſupprimer le nom d'un Auteur à la tête de ſon livre. C'eſt ce que vous concevrés encore moins, ſi vous vous repreſentés cette Crainte comme une *certaine douleur de l'Ame venant*

tiano-Catholici, ubi per plurima Scriptura Sacra loca, & plures Patrum primitivæ Eccleſiæ, & recentiorum Theologorum ſententias demonſtratur, quam panca ad ſalutem fint abſolute neceſſaria.

2 ¶ Erneſt Landgrave de Heſſe.

4 ¶ Voyés la note ſur le nom *Modeſtus* à la fin du chap. 5. de la 1. part.

5 Plat. de Leg.

venant de l'imagination qu'on a d'une affliction importante ou de quelque autre mal à venir, ſelon la définition qu'Ariſtote en a donnée (1).

L'Averſion que notre Ame ſe forme contre quelque mal difficile à éviter.

La Fuite d'un mal où notre Ame ſe croit prête de tomber.

L'Emotion que l'imagination d'un mal que l'on croit ne pouvoir éviter, forme dans l'appetit que l'Ecole appelle irascible.

Enfin l'*Imagination qu'on a d'un mal qui s'approche*, ſont autant de définitions différentes que les Philoſophes nous donnent de la Crainte. Mais il ne ſeroit pas aiſé de vous marquer parmi ce grand nombre, celle qui pourroit convenir à ce mouvement qui ſe forme dans l'ame des Auteurs Pſeudonymes, lorſqu'ils s'étudient à ſe cacher en publiant leurs Ouvrages.

Si ce Mouvement que j'appelle la *Crainte*, n'étoit autre choſe que le *Trouble*, l'*Averſion*, l'*Attente*, ou la *Fuite d'un mal*, loin d'être un Motif capable de faire prendre la plume aux Auteurs avec les expédiens de ſe cacher, il pourroit en être un très-efficace pour les empêcher d'écrire, & il leur fourniroit avec beaucoup plus de certitude & beaucoup moins de frais les moyens d'éviter le danger & de ſe procurer le repos en demeurant en paix & en ſilence.

La crainte d'un Auteur déguiſé eſt donc d'une eſpéce différente de toutes celles dont vous venés d'entendre les définitions. C'eſt une crainte accompagnée de la Prévoyance qui eſt néceſſaire pour éviter le danger auquel on s'expoſe en écrivant, de ſorte que le mal qu'on appréhende ne paroiſſe ni trop prêt d'arriver, ni abſolument inévitable. C'eſt une crainte qui ne ſe trouve presque jamais ſans la Prudence qui la doit conduire, & ſans l'Eſperance qui la doit ſoutenir. C'eſt une crainte clairvoyante, qui porte les Auteurs juſqu'au preſſentiment des diſgraces les plus éloignées. Les maux les plus trompeurs, ceux même qui ſemblent les plus cachés ſous des apparences flateuſes, n'échappent point à ſes yeux ni à ſes ſoins; & l'on peut dire qu'en faiſant prendre le maſque à un Auteur qu'elle porte à ſe cacher, elle lui fait lever le maſque qui couvre le danger qui le menace & qui renferme quelque malheur déguiſé ſous une autre apparence.

Ce n'eſt pas au reſte par les Auteurs des livres que la Crainte des dangers a commencé d'inſpirer le déguiſement. L'Ecriture ſainte (2) ne diſſimule pas que ce n'ait été la crainte de la mort qui avoit porté David fuyant Saül, à ſe déguiſer le viſage pour ſe ſauver des mains du Roi de Geth. Achis.

Ulyſſe menacé d'un danger encore plus preſent chés un Tyran que la Fable nous a repreſenté ſous le nom & l'apparence d'un Cyclope, changea de nom & ſe ſervit avantageuſement de l'équivoque de celui qu'il s'étoit donné. Et vers le milieu de notre ſiécle nos peres ont vû un jeune Roi de la Grand-Bretagne fuir devant les Bourreaux & les parricides du Roi ſon Pere, déguiſé ſous le faux nom de Guillaume Jonas (3).

Si la conduite de ces Princes peut faire l'Apologie du Motif de la Crainte qui porte les hommes à ſe cacher, pour ſe ſouſtraire aux dangers dans le commerce ordinaire de la ſociété humaine: elle peut ſervir auſſi à juſtifier les Auteurs qui employent de ſemblables moyens à leurs fins, pourvû que ces fins ſoient auſſi honnêtes & auſſi légitimes, & que la Prudence ne ſoit jamais ſéparée de cette crainte.

Je n'ai pas tort de demander pour la juſtification des Auteurs Pſeudonymes, que leurs fins ſoient honnêtes & légitimes, parce qu'encore que les moyens ſoient presque les mêmes dans ceux à qui la crainte d'être découverts fait ſuppoſer des noms faux ou étrangers, nous ne laiſſons pas de remarquer que leurs fins ſont ſouvent fort différentes.

Souvenés-vous, Monſieur, de l'état de l'Egliſe Catholique en Angleterre ſous le regne d'Edouard VI. & particuliérement ſous celui de la Reine Elizabeth. Les Miſſionnaires & les Controverſiſtes de l'Egliſe

1 Ariſt. de Rhet.
2 1. Reg. cap. 21.
3 Godef. Schulkenius chron. ad an. 1651. pag. 261.

l'Egliſe Romaine n'auroient certainement pas ſuivi les régles de la Prudence, s'ils avoient mis leur confiance dans la bonne volonté ou dans l'indulgence de ceux qui étoient alors les Maîtres du gouvernement. La plupart jugérent fort ſagement qu'il y avoit peu de fruit à faire, s'ils marchoient dans les Miſſions la tête levée, & s'ils traitoient la controverſe le viſage découvert. Ils conçurent qu'il y avoit même de la témérité à expoſer la liberté ou la vie des perſonnes qui pouvoient faire d'ailleurs un excellent uſage de cette liberté & de cette vie, en agiſſant ou en écrivant, ſoit pour maintenir les Catholiques, à qui toute indiscrétion auroit été pour lors très-nuiſible; ſoit pour réfuter les Hérétiques, de qui il étoit très-dangereux d'être reconnu.

La fin de ces Ecrivains ne pouvoit être plus légitime ni plus honnête, & nous n'avons que des éloges à donner aux moyens qu'ils ont employés pour ſe cacher ſous des noms qui les mettoient à couvert des dangers, dans le tems qu'ils travailloient pour rendre leurs ſervices utiles à l'Egliſe. C'eſt donc le Motif de la crainte, mais d'une crainte judicieuſe dont la fin étoit très-légitime qui a fait prendre à la plupart des Anglois Catholiques de ces tems-là deux noms & deux ſurnoms, ſelon les uſages différens qu'ils en vouloient faire afin d'agir ſurement, tantôt avec les Catholiques, & tantôt avec les Hérétiques.

Il ſemble qu'il n'y ait en ces occaſions que la fin que ſe propoſent les Auteurs cachés, de quelque profeſſion qu'ils ſoient, qui les diſtingue dans notre eſprit, & qui nous fait connoître s'ils méritent notre approbation. Tant que nous ne les conſidérerons que par le Motif de la Crainte qui les a conduits, difficilement pourrons-nous nous défendre de les regarder également, & nous ne les eſtimerons en qualité de Pſeudonymes, qu'autant que la précaution leur aura fait faire un bon uſage de leur crainte, & que la prudence aura fait réuſſir l'induſtrie qu'ils auront fait paroître à ſe cacher.

Dans cette vuë je douterai ſi l'adreſſe d'un Socinien a moins mérité notre eſtime que celle d'un Catholique, lorſqu'elle a été ſuivie du ſuccès qu'il s'en étoit promis. Si nous mettons à part la fin qu'un Socinien Pſeudonyme s'eſt propoſée en ſe cachant dans ſes livres, & qui ne peut être que très-pernicieuſe dans ſon déguiſement, lorſqu'il a entrepris de défendre ſa Religion, ou d'attaquer la nôtre : il n'y a preſque rien dans le Motif de la Crainte qui a fait cacher les Catholiques en écrivant, que l'on ne puiſſe attribuer également à un Socinien, qu'on ſuppoſe n'avoir pas été en pays de liberté lorſqu'il a pris la plume.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de ſe voir membres de la véritable Egliſe, ne peut empêcher qu'ils ne ſoient auſſi ſuſceptibles que le reſte des hommes de toutes les paſſions humaines en général, & particuliérement de celles de la Crainte dont il s'agit ici, il n'eſt pas moins vrai de dire que le malheur de tous ceux qui ne ſont pas dans la vraye Egliſe, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquerir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la paſſion de la Crainte, pour lui faire déguiſer un Auteur avec ſuccès.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'eſt effectivement trouvé pluſieurs Auteurs déguiſés de cette ſecte par le Motif de la Crainte; & voyons s'il y a quelque choſe de ce que nous avons dit d'un Catholique Pſeudonyme & déguiſé en Angleterre, que nous ne puiſſions pas dire auſſi de ce Socinien, à ſa fin près.

N'avons-nous pas ſujet de dire qu'un Socinien dans cette diſpoſition, auroit peché contre les regles de la Prudence, s'il avoit préſumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des Etats d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerés que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien aviſé & prévoyant a pû juger du peu de progrès qu'il y avoit à eſperer, s'il entreprenoit de répandre ſes opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de ſa vie, ou pour le moins de celle de ſa liberté ou de ſes biens, dont il avoit beſoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de ſon parti, dont la conſervation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si

Si un Socinien dans toutes ces conjonctures, pouſſé par le Motif de la Crainte de ſe perdre ſoi-même, ou de perdre ſon parti entier, réuſſit à ſe cacher ſous de faux noms, pourrons-nous refuſer au moins à ſa crainte circonſpecte & prévoyante les éloges qui ſont dûs à toute action humaine qui aura été conçuë avec eſprit, & éxecutée avec prudence? Pour moi je ne trouve point cette conduite beaucoup moins louable que celle de l'œconome infidéle de l'Evangile (1), qui nonobſtant ſon iniquité & ſes malverſations n'a point laiſſé d'attirer des louanges de la bouche du Sauveur du Monde pour ſa prudence & ſon induſtrie.

On peut en ſureté ſe ſervir de la même régle pour meſurer l'eſtime que l'on peut faire de la plupart des Ecrivains d'iniquité, qui ont pris le masque par la crainte d'être découverts dans leurs mauvaiſes intentions. C'eſt dans ce rang que je voudrois mettre ces Pſeudonymes infortunés que nous avons vû mourir en ces derniéres années, après s'être couverts de divers masques par la crainte des ſupplices qu'ils n'auroient pû éviter s'ils avoient été reconnus pour les Auteurs des défenſes Apologétiques & de la juſtification de la Polygamie. J'y rangerois auſſi ces Auteurs ſéditieux qui ont employé leurs talens pour écrire contre le gouvernement légitime de l'Etat auquel ils étoient ſoumis, & qui ont oſé ſoulever les eſprits par leur plume, pour tâcher de les porter à la revolte. Enfin j'y comprendrois tous ceux qui ſe ſont hazardés à traiter des ſujets odieux, & qui ont eu affaire en même tems à des Adverſaires également puiſſans & vindicatifs. Le nombre de ces derniers s'eſt trouvé ſi grand juſqu'à preſent, qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'en ſoit vû quelques-uns à qui la crainte n'ait pas été ſalutaire, pour n'avoir pas toujours été ſoutenuë par le jugement, & pour n'avoir pas été conduite juſqu'à la fin par la diſcrétion ou la prudence néceſſaire à ces ſortes de ſecrets. C'eſt pourquoi il leur arrive ſouvent d'expier ſous un nom les fautes qu'ils ont faites ſous un autre, comme on a pû le remarquer en la perſonne des prétendus Alcinio Lupa & Ginifacio Spironcini (2), qui ſe trouvérent n'avoir qu'une tête à deux, lorſque le bonrreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur anonyme du Divorce céleſte de deſſus les épaules de Pallavicin.

CHAPITRE V.

4. Motif. *La honte que l'on a de produire, ou de publier quelque choſe qui ne ſeroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la Profeſſion qu'on éxerce; & la confuſion qui pourroit revenir des Ecrits, du ſuccès deſquels on a quelque raiſon de ſe défier.*

LE Motif de la Honte qui empêche les Auteurs Pſeudonymes de paroître ſous leur nom, n'eſt pas beaucoup moins ordinaire que celui de la crainte, dont je viens de vous entretenir. On peut dire même qu'il y a du rapport de l'une à l'autre; & que ſi la Honte eſt une véritable paſſion, comme nous en devons être convaincus par la connoiſſance que nous avons des divers mouvemens de notre ame, elle n'eſt autre choſe que la crainte même, mais une crainte déterminée à la fuite de quelque infamie.

La crainte ne ſuffit pas ſeule pour former la Honte; il faut qu'il y ait encore quelque mélange de Douleur, qui eſt une autre paſſion auſſi ſimple que la crainte. De ſorte que ſi nous avons raiſon de conſidérer l'Impudence qui eſt la paſſion oppoſée à la Honte, comme un mouvement de l'Ame formé du Plaiſir & de la Hardieſſe que l'on a de faire les choſes

1 Luc. 16. 8.

2 ¶ Alcinio Lupa eſt l'anagramme de *Pallavicino*; mais j'ignore le myſtere caché dans Ginifacio Spironcini, s'il y en a.

3 Pœnul. Act. 5. Scen. 3. v. 20. 21.

4 ¶ Ce ſont des noms injurieux que certains Poëtes Grecs, la plupart ſatiriques, ont donné en général aux proſtituées, & non pas en particulier à aucune d'entre elles, pour la diſtinguer des autres filles ou femmes de même profeſſion. La maniere dont ces noms s'écrivent en Grec fera connoître celle dont ils devoient être ecrits en Latin.

Μυρτάλη, *Myrſalne*, & non pas *Myrrhine*.

Βορβόρη, *Borborope* ſelon Euſtathius, plutot que Βορβο-

ſes deshonnêtes ; nous pouvons auſſi raiſonnablement nous repréſenter la Honte comme une paſſion compoſée de la Douleur & de la Crainte de rien commettre contre le devoir ou la bien-ſéance, ou de tomber dans le deshonneur que produiſent les actions deshonnêtes.

Quelle que puiſſe être la fin des Auteurs qui ſupprimẽt ou qui changent leur nom par le Motif de la Honte, il ſemble qu'il ſoit difficile de trouver jamais ce motif ſans quelque honnêteté qui lui tient ordinairement lieu de raiſon ou de fondement. La premiére obligation, je dis plus, la principale gloire d'un homme qui ſe mêle d'écrire, eſt de ſe propoſer une fin qui ſoit au moins utile à quelque choſe, & qui ſoit glorieuſe à quelqu'un : s'il manque dans ce point eſſentiel à ſon entrepriſe, il ſemble qu'il ne reſte plus de reſſource à ſa réputation que dans l'art de ſe déguiſer pour éviter l'infamie.

Mais quoiqu'on puiſſe dire que lorsque la fin que ſe propoſe un Auteur n'eſt ni utile ni honnête, le Motif de la Honte, qui le porte à ſe cacher, ne peut manquer d'être honnête en quelque ſorte, ou du moins utile pour lui : il eſt toujours fâcheux qu'un tel Auteur ne puiſſe éviter la comparaiſon qu'on peut faire de lui avec une fille qui s'abandonne, & de ſon Livre avec un bâtard qui a honte de ſa naiſſance.

Il n'étoit point rare parmi les Anciens de voir des filles, même celles de condition libre & de famille honnête, ſe perdre d'honneur volontairement, & s'abandonner au déſordre de gayeté de cœur. Les Romains s'étant apperçûs de bonne heure que cette licence ne pouvoit avoir que de très-pernicieuſes ſuites, & que ces débordemens ne pouvoient produire que des inondations & des ravages ſur les mœurs du Peuple, avoient tâché d'y pourvoir par un réglement de Police. Le deſſein de renfermer cette licence dans quelques bornes leur avoit fait ordonner que toute fille ou femme qui auroit conçû le deſſein de ſe deshonorer, & qui auroit réſolu de ſe rendre publique, ſeroit obligée d'aller ſe faire inſcrire chés le Commiſſaire ou l'Edile, & changeroit de nom. Nous avons un exemple de cette pratique dans une des Comédies de Plaute, qui fait voir combien elle étoit ancienne. *Namque*, dit ce Poëte, *hodie earum mutarentur nomina, facerentque indignum genere quæſtum corpore* (3).

Mais pour mieux ſentir la juſteſſe de cette comparaiſon, vous devés ſavoir que lorsqu'il s'agiſſoit de faire une autre figure parmi le monde dans les intervales de leurs honteuſes habitudes, ou de renoncer entiérement au commerce de cet infame métier, elles reprenoient leur véritable nom, & rentroient, pour ainſi dire, dans leur famille & dans la ſuite généalogique de leurs Ancêtres, qu'elles étoient cenſées avoir interrompuë. C'eſt ce qui fait que nous conſidérons aujourd'hui les noms de pluſieurs femmes de l'Antiquité, tels que ſont ceux de *Myrachne*, *Barbaropis*, *Anaſyrtopolis*, *Pandoſia*, *Leophoris*, *Maniocepas*, *Ilipus* (4), *&c.* rapportés par Athenée, Suidas & d'autres Auteurs Grecs, comme de vrais masques, ſous leſquels elles ont été déguiſées dans tout le tems de leur proſtitution.

Les Auteurs, de telle condition qu'ils puiſſent être dans le monde, ſont conſidérés comme autant de perſonnes libres dans la République des Lettres. Cette conſidération doit les retenir dans la crainte de ſe deshonorer, & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veuillent bien ſe réſoudre à proſtituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette eſpéce de République) auroit dû les obliger

Βαβυρώπις ſelon Suidas.
Ἀναστυρτόπολις, *Anaſyrtopolis* ſelon Suidas, plutot qu'Ἀναστόρτολις ſelon Euſtathius.
Πανδοσία, *Pandoſia*.
Λεωφόρᾳ, *Leophoris*, & non pas *Leophoria*.
Μανιοκεπᾳ, *Maniocepas*, & non pas *Maniocepus*.
Ειλιπις, *Ilipus*.

On ne trouve aucun de ces mots dans Athénée que Baillet par cette raiſon pouvoit ſe paſſer de citer. L'Auteur où ils ſe trouvent tous & pluſieurs autres ſemblables, c'eſt Euſtathius ſur l'Iliade, & ſur l'Odyſſée, où tout Archevêque qu'il étoit il n'a fait nul ſcrupule de les expliquer. Nos Inquiſiteurs modernes ne me paſſeroient pas une pareille libertè.

obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas été portés par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principalement à deux espéces ceux de ce genre à qui le motif de la Honte a fait changer de nom pour ſe déguiſer. Les premiers ſont ceux qui voulant divertir les autres de ce qui les divertiſſoit eux-mêmes en écrivant, n'ont oſé publier leurs bagatelles, leurs fadaiſes & leurs badineries ſous leur nom par l'appréhenſion de ſe deshonorer.

Les ſeconds ſont ceux qui croyant que leur Proſe galante ou leurs Vers amoureux pourroient être de quelque utilité dans le monde, ont eu honte de leur laiſſer porter leur nom, de peur d'être reconnus pour leurs peres, & de nous laiſſer enviſager ces productions comme les fruits de leur paſſion déréglée.

Les uns & les autres ont eu interêt de ne point paroître à la tête de ces ſortes d'Ouvrages, tels qu'ils étoient ailleurs. Il leur étoit important pour la conſervation d'une réputation qui leur étoit neceſſaire dans leurs emplois de prévenir la penſée qu'on auroit euë qu'ils euſſent rien fait qui fût indigne de la profeſſion qu'ils éxerçoient, ou du rang qu'ils tenoient dans le monde.

Il n'étoit pas de la gravité d'un Conſeiller de Bretagne de paroître Auteur des *Baliverneries* d'*Eutrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruſes ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fuſſent les fruits de ſa jeuneſſe. La honte qu'il eut de les avouer le porta à les expoſer ſous le nom de Leon Adulfi, afin de réſerver ſon nom de Noël du Fail (1) pour ſon *Recueil d'Arrêts*, pour ſon *Hiſtoire de Bretagne*, & pour d'autres Ouvrages capables de lui faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu Mathieu de Boutigny, qui a eu honte de faire paroître ſous le nom de François Sagon (2) *le Rabais du Caquet de Frippelippes*, *&c.* du Sieur des Accords à l'égard des *Bigarrures* & des *Eſcraignes* de Tabourot (3): du Muſicien du Roi de Norvegue, & du Gendre du Roi Alcofribas, pour les Facéties des deux Fumées freres d'un Prélat Pair de France, dont l'un étoit Chevalier de l'Ordre du Roi (4), & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel (5).

Je ne puis attribuer auſſi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe, parce que ces piéces ne paroiſſent pas aſſés graves ni aſſés dignes de la Profeſſion Monaſtique, à

1 ¶ Noël du Faill, dont l'Anagramme eſt Léon Ladulfi, compoſa ſous ce nom étant fort jeune le livre des *Propos ruſtiques*, comme il le reconnoit lui-même à la fin de ſes *Contes d'Eutrapel*, leſquels dans les premieres editions avoient paru ſous le titre de *Baliverneries*. Mais il n'eſt pas vrai que *les Tromperies de Ragot Prince des Gueux* ſoient, comme le dit la Croix du Maine page 288. de ſa Bibliothèque, la même choſe que les *Propos ruſtiques*. Celui-ci eſt tout different. Paquier Lettre 8. du l. 1. parle de ces *Propos ruſtiques* avec mépris, en ces termes: „ Il „ n'y a celui de nous qui ne ſache combien le docte „ Rabelais en ſolatrant ſagement ſur ſon Gargantua „ & Pantagruel, gagna de graces parmi le peuple. „ Il ſe trouva peu apres deux ſinges qui ſe perſuadérent d'en pouvoir faire tout autant; l'un ſous „ le nom de Leon Ladulfi en ſes Propos ruſtiques; „ l'autre ſans nom en ſon livre des Fanfreluches. „ Mais autant y profita l'un que l'autre, s'étant la „ memoire de ces deux livres perdoë. Le livre des *Fanfreluches* (pour le dire en paſſant) étoit de Guillaume des Autels qui étant Ecolier en Droit à Valence le fit imprimer à Lyon in 8. en 17 chapitres, ſous le titre „ de Franfreluche & Gaudichon, My„ thiſtoire baragouine de la valeur de dix atomes „ pour la recreation de tous bons Fraofreluchiſtes, Ant. du Verdier pag 468. de ſa Biblioth.

J'oubliois de remarquer que la prétenduë Hiſtoire de Bretagne de Noël du Faill n'a jamais été imprimée, & n'eſt connuë que ſur ce qu'en a dit La Croix du Maine, Auteur tres-peu ſûr touchant ces ſortes de faits.

2 ¶ François Sagon Secretaire de l'Abbé de S. Evroul ayant attaqué Clément Marot par une piéce de poëſie qu'il intitula ſon coup d'eſſai, Marot ne voulant pas lui faire l'honneur de lui répondre par lui-même, lui repondit ſous le nom de ſon valet Fripelippes, auquel Sagon repliqua ſous le nom de ſon prétendu page Mathieu de Boutigni, car alors en pluſieurs Provinces de France le nom de page ſe donnoit à des valets du commun. Ces deux pieces & pluſieurs autres, touchant la querelle de Marot & de Sagon ſont imprimées chés Charles l'Angelier *in*-16. dans le recueil qui en fut fait l'an 1539.

3 ¶ Comme les Tabourots ont pour armes, par alluſion à leur nom, un tambour, anciennement appellé *tabour*, avec la deviſe *a tous accords*, pluſieurs ont cru que c'étoit pour cela qu'Eſtienne Tabourot s'étoit nommé le Seigneur des Accords, mais la véritable raiſon, comme il nous l'apprend, au chapitre des obſervations ſur les vers François, eſt qu'ayant une fois envoyé un Sonnet à Mademoiſelle Begat, au bas duquel, au lieu de ſon nom, il avoit mis ſa deviſe *a tous accords*, la Demoiſelle prit de là occaſion,

à leur Auteur Theophile Folengi Moine de S. Benoît (6). Les Berniesques de Buonchier, parce qu'il étoit question de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzoime (7): & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos, parce qu'encore que l'Auteur ne passât dans l'esprit de tout le monde que pour un franc Comédien, il ne laissoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François, un Prêtre & un Docteur en Théologie connu sous le nom de Lopé de Vega (8).

Dans l'autre espéce de Pseudonymes que le motif de la Honte a obligés de se cacher, on peut louer au moins la discrétion des Religieux, des Prêtres, & des autres Ministres Ecclésiastiques, qui n'ont pas eu le front de se déclarer Auteurs des galanteries, ou des obscénités qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de simples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honnêtes gens du siécle.

Le Pere Jerôme de Savone auroit infailliblement deshonoré son Couvent, & scandalisé tous les Fidéles de dehors, s'il avoit publié ses Poësies amoureuses sous son nom. La Honte l'a fait recourir à la Prudence pour se déguiser sous le faux nom d'Olmerio de Michelt (9). Si la même Honte avoit pû le porter à les supprimer entiérement, il auroit épargné à sa réputation ce qu'elle en souffre depuis sa découverte: ç'auroit encore été toute autre chose pour son avantage si la même Honte l'avoit efficacement empêché de les composer. Il faut dire la même chose de Gabriel Tellez Religieux de la Merci & Docteur en Théologie, qui a fait paroître ses Comédies sous le nom de Tyrso de Molina (10). Voilà quelques exemples tirés des Religieux d'Espagne & d'Italie, où il faut avouer que cette industrie est beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces sortes de licences. Il n'est pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatués de l'amour du siécle, qui se laissent aller à des productions licentieuses. Mais lorsqu'il leur est arrivé de renoncer au siécle pour embrasser la Profession Religieuse, ils ont commencé leur sacrifice par l'holocauste de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore été possible de trouver un exemple de Pseudonymes parmi les Religieux François que je puisse joindre à tant d'Italiens & d'Espagnols, qui ont pris le parti de se travestir en personnes séculiéres pour voir paroître leurs écrits libertins ou licentieux,

occasion, dans la réponse qu'elle lui fit, de le qualifier Seigneur des Accords, & que le Président Bégat l'ayant aussi plusieurs fois nommé de la sorte, Tabourot lui-même avoit depuis adopté ce nom. Il a au-devant de ses Bigarrures declare qu'il n'avoit que dix-huit ans, quand il les fit, mais il en avoit plus de trente cinq, & étoit Procureur du Roi au Bailliage de Dijon lorsqu'il revit & augmenta cet Ouvrage. S'il n'y mit pas son nom à découvert Etienne Tabourot, il le cacha du moins dans les lettres initiales des quinze premiers chapitres. Nous avons plusieurs autres Ouvrages de sa façon, les uns sans nom les autres sous des noms supposés, tels que celui de Jean Desplanches Libraire & Imprimeur à Dijon, sous le nom duquel l'an 1567. il publia le livre intitulé *Synathrisie* (Συνάθροισις) ou *Recueil confus*. Il mourut en 1590 âgé seulement de 41 ans à Dijon, où son Epitaphe se voit en l'Eglise de S. Benigne en ces termes:

D. M.

Et memoriæ æternæ Stephani Taborotii Accordi, qui Fisci Procurator apud suos, tum meritis, tum liberalitate Regia, effulsit, inter publicas patriæ discordias, animam quietam & concordem, non sine animorum dolore, exhalavit.

4 Avant l'Insfit. de celui du S. Esprit.

5 ¶ Martin Fumée Chevalier des Ordres du Roi, & Adam Fumée Maître des Requêtes, freres de Nicolas Fumée Evêque de Beauvais, tirérent le nom burlesque d'Aleofribas du 2. livre de Rabelais, chap. 32. où Aleofribas cependant n'est pas un Roi, mais simplement Rabelais lui-même dont le nom & le surnom se trouvent par anagramme dans *Alcofribas Nasier*.

6 ¶ Touchant ce Bénédictin, fameux Poëte Macaronique voyez les remarques sur l'art. 1276. des Jugemens des Savans.

7 ¶ Le nom de *Buonchier*, qu'il prit pour se déguiser, n'est autre chose que l'anagramme de *Cherubino*. C'est un Jacobin Genois du 17. siecle.

8 ¶ Voyez l'article 1428. des Jugemens des Savans.

9 ¶ *Olmerius Michaelis aliàs Hieronymus Savonensis, Ordinis Minorum Sectator, multis præfectis sæculi* (decimi septimi) *Italiæ edidit opus sub titulo* VERUM AMOROSÆ, *consecratum Thomæ Principi Sabaudo*. Ce sont les paroles du P. Augustin Oldoino Jesuite pag. 410. de son *Athenæum Ligusticum*, lesquelles ne donnent pas bien à entendre le titre Italien des Poesies d'Olmerio de' Michieli.

10 ¶ Il étoit de Madrid où il mourut vers l'an 1650. Ses Comédies divisées en 3. parties ont été imprimées en autant de volumes in-4.

centieux, plutôt que de les ſupprimer ou de les pleurer ſous l'habit Religieux.

Il ſemble que les Séculiers d'Eſpagne & d'Italie ayent voulu prendre le contrepied des Réguliers. Si la Honte a empêché ceux-ci de mettre leur nom à la tête de leurs Piéces profanes & deshonnêtes; vous diriés que ce ſeroit par une Honte oppoſée, que ceux-là, après avoir fait trophée d'Ouvrages de galanteries, d'obſcénités & d'impiété, publiés hautement ſous leurs vrais noms, ayent fait difficulté de faire paroître leurs Livres de piété ſous les mêmes noms. C'eſt ce qu'on a remarqué en la perſonne du Marquis d'Oſſera, qui après s'être amuſé à compoſer des Piéces indignes de ſon nom, & les avoir néanmoins publiées ſous ſon vrai nom de Dom Jacinte de Villalpando, ſemble avoir été honteux de paroître Auteur d'une Vie de Sainte Eliſabeth de Hongrie, qu'il fit imprimer ſous le nom de Fabio Clement (1).

Pour joindre quelque Italien à cet Eſpagnol, je vous alléguerai l'éxemple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la tête de ſes Livres de piété un nom auſſi décrié qu'étoit le ſien. C'eſt peut-être la plus favorable des raiſons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celui de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphraſe ſur les Pſeaumes de Pénitence, & de quelques Vies des Saints (2).

Enfin il ſemble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroître Auteurs, quoiqu'ils eſtiment & qu'ils cultivent ſouvent les Sciences avec autant de ſoin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la réputation d'être le plus ſavant homme de ſon Empire, mépriſer celle qu'il pouvoit eſpérer de la peine qu'il avoit priſe de compoſer des Livres, & emprunter les noms de ſes Affranchis ou de ſes Domeſtiques pour les mettre à la tête de ſes propres Ouvrages, au lieu du ſien (3), & dans le commencement de notre ſiécle les Allemans nous ont vanté l'un des plus ſavans de leurs Princes, comme le modéle même de la ſcience, mais d'une ſcience qu'il n'avoit pas prétendu adopter, ni par conſéquent qualifier de ſon nom. Il auroit pû le faire avec juſtice pour la ſcience du jeu des échecs, & pour l'art des chiffres & des écritures ſecretes. Mais il ſemble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit ſur ces ſujets qui l'ait porté à déguiſer ſon nom d'Auguſte de Lunebourg (4); quoique, à dire vrai, il ne paroiſſe rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui ſont d'un grand uſage dans la politique & l'adminiſtration des Etats, & qu'il n'y ait rien auſſi de trop bas dans la connoiſſance des échecs, qui ont ſouvent fait la matiére du *paſſe-tems* des Grands

Les éxemples d'un grand nombre d'autres Princes ſavans qui n'ont pas eu cette délicateſſe en écrivant, nous font aſſés connoître que tous n'ont pas crû ſe deshonorer en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui ſans ſe donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laiſſé de vouloir honorer les Ouvrages d'autrui de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour? Cela n'eſt que trop ſuffiſant pour faire voir que la Honte de paroître Auteur n'a jamais été générale parmi les Princes. Et afin de nous perſuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais été particuliére, nous n'avons qu'à jetter les yeux ſur une infinité d'Ecrivains ſans rang ou de condition privée, en qui cette honte a paſſé au moins pour une véritable indifférence ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette honte, cette indifférence & ce mépris dans une plus grande évidence, pluſieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la tête de leurs Livres.

CHA-

1 ¶ Dom Nicolas Anto'ne tom. 1. Scriptor. Hisp. pag. 466.

2 ¶ C'eſt, comme je penſe l'avoir déja remarqué, une erreur de croire que les livres de piété compoſés par l'Aretin aient paru de ſon vivant ſous un autre nom que celui de Pietro Aretino. Ce ne fut qu'aſſes long-

CHAPITRE VI.

5. Motif. *La Fantaiſie de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance ou de ſa condition : & celle de rehauſſer quelquefois ſa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaiſie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le deſſein de cacher la baſſeſſe de leur naiſſance ou de leur condition, plutôt que pour ſe cacher eux mêmes, ne ſoit l'effet de quelque paſſion, comme les autres Motifs dont on vient de parler. Je vous permets de donner à cette nouvelle paſſion un nom tel que vous le jugerés à propos, ſi vous n'aimés mieux la réduire à quelqu'une de celles que les Philoſophes appellent Paſſions mêlées. Pour n'en pas multiplier le nombre ſans néceſſité, vous pourrés la prendre pour une ſimple émulation, ou pour une eſpéce de Honte approchant de la qualité de celle dont il a été queſtion dans le Chapitre préécédent, ou enfin pour un mélange d'émulation & de honte. Car on ne peut pas diſconvenir qu'un homme qui cherche les moyens de cacher ſa baſſeſſe, n'ait quelque appreheuſion de tomber, ou plutôt de demeurer dans cette eſpéce d'infamie qu'il s'imagine y être attachée; & cette crainte n'eſt qu'un effet de la Honte. D'un autre côté un homme dans cette ſituation, ſenſible à la peine de n'avoir pas les avantages qu'il conſidére dans ceux qu'il voit au-deſſus de lui, ne déſeſpére pas de les pouvoir acquérir en changeant de nom pour tâcher de s'élever; & cette eſpérance jointe à ſa peine ne peut qu'elle ne forme cette eſpéce d'Emulation qui ſe trouve accompagnée de la Honte.

Il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs ne ſe trouvaſſent point ſujets à ce mélange de paſſions, qui ne peut être à la bien-ſéance de ceux qui par les lumiéres & les connoiſſances qui les diſtinguent du commun des hommes, ſont eenſés être plus convaincus que les autres du peu de réalité qu'il y a dans l'inégalité des conditions.

Meſſieurs les Ecrivains ſont les premiers à publier que la qualité d'Auteur les rend tous égaux & les annoblit tous par le miniſtére de la Renommée. Ils font profeſſion de ne mettre aucune diſtinction entre un Eſope, un Plaute, un Terence, un Cecilius Statius, un Epictete, un Ammonius d'une part, & un Ceſar, un Adrien, un Marc-Aurele & un Julien de l'autre; C'eſt-à-dire entre des Eſclaves, des Manœuvres & des Crocheteurs, pourvû qu'ils ayent été Auteurs, & les plus grands Princes de la terre qui ont eu le même ſort.

Il n'eſt pas néceſſaire que les Auteurs & les Gens de Lettres ayent raiſon d'avoir cette opinion de leurs ſemblables, pour leur faire ſentir le tort qu'ils ont de ſe laiſſer aller au torrent ordinaire du caprice des hommes, qui ſe trouvent preſque tous naturellement excités à s'élever les uns au deſſus des autres, à cacher ce qu'ils trouvent de bas & d'humiliant en eux-mêmes, & à ſe rehauſſer au moins dans l'imagination des autres.

C'eſt une vanité triviale & populaire, que les Gens de Lettres, pour ſe maintenir dans la réputation de leur état, devroient laiſſer à des Maltôtiers & à des Laquais nouvellement dépouillés de livrées. C'eſt en faveur de ces ſortes de gens, que la bonne Police tolére qu'il ſe faſſe du changement dans les noms, pour leur faire cacher la baſſeſſe de leur naiſſance, & pour effacer la mémoire de leur premiére condition, lorſqu'elle peut faire obſtacle à leur élévation.

Les Auteurs qui font profeſſion d'un ſchiſme public avec le reſte des hommes en ce point, n'ont rien à craindre de ce côté-là, tant qu'ils ne ſe feront conſidérer qu'en qualité de Gens de Lettres. Mais ils ont beau ſe contraindre, il leur eſt toujours difficile d'accorder leur cœur avec leur eſprit, & les mouvemens du prémier démentent ſouvent les ſentimens du ſecond. S'ils affectent de paroître Philoſo-

long tems après ſa mort que les Libraires craignant qu'un nom ſi diffame ne rebutât les devots, le changérent en Partenio Istro, qui en eſt l'Anagramme.

3 ¶ Spartianus in Adriano n. 16.

4 ¶ Sous celui de *Guſtavus Selenus*.

Philoſophes dans leurs diſcours, c'eſt ſans affectation qu'ils montrent presque toujours qu'ils ſont hommes dans leurs deſirs & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les honneurs & les avantages de leur prétenduë République des Lettres: mais quand il eſt queſtion de ſe contenter de ces honneurs & de ces avantages, c'eſt alors qu'ils ſont tentés ſecrétement de penſer comme le reſte des hommes, que ces honneurs & ces avantages ne ſont pas moins imaginaires que leur République, qui paſſe pour une vraie chimére dans l'eſprit des gens du monde.

A dire le vrai, on ne peut pas s'imaginer que ceux d'entre eux qui ont recherché les moyens de ſe tirer de la baſſeſſe du rang où ils étoient ſelon le monde, fuſſent fort perſuadés de la ſolidité des honneurs que leur donnoit la qualité d'Auteurs, ni de la réalité des avantages qu'ils pouvoient recevoir de la réputation qu'ils avoient d'être Gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoîtra à leur confuſion que la plupart ont été trompés dans l'eſpérance qu'ils avoient euë que le changement de leur nom ſeroit ſuffiſant pour couvrir l'obſcurité de leur naiſſance, ou pour leur attirer quelque conſidération dans le monde.

Ces moyens ont été aſſés inutiles à Pomponius Lætus, à Sabellicus (t) & à d'autres Italiens de la fin du quinziéme ſiécle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de paſſer pour ce qu'ils étoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naiſſance & de leur premiére condition. Quelque conſidération qu'ils ayent tâché de ſe procurer dans le monde par cet expédient, il n'a pû les garantir de la miſére dans laquelle ils ſont morts, expoſés la plupart à la riſée & au mépris de ceux qui avoient été témoins des efforts inutiles qu'ils avoient faits pour ſe rehauſſer en changeant de nom.

On peut dire que la même fatalité eſt venuë chercher en France ceux qui ont voulu ſuivre ces Italiens dans de ſemblables fantaiſies. Je n'en veux point d'autre éxemple que celui du fameux Guillaume Poſtel. Vous ſavés, Monſieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en baſſe Normandie, & que rien n'étoit plus obſcur que ſa naiſſance, ni rien presque plus inconnu que ſes parens. L'indigence & les miſéres qui l'environnérent dans ſon enfance & dans ſa jeuneſſe, ne lui donnérent pas la penſée de s'élever au-deſſus de ſa condition. Mais la fortune ayant enfin favoriſé l'induſtrie & les travaux de ſes études, il ſe laiſſa enfler le cœur par ces ſuccès, & ſe voyant aſſés riche des penſions du Roi François I. & des appointemens de ſa Charge de Lecteur du Roi, il ſongea aux moyens de s'annoblir. Il voulut d'abord ſe prévaloir du nom de Poſtel, à cauſe de ſa reſſemblance avec celui des Pôtels ou Poſtels Gentils-hommes d'ancienne race en Normandie. Voyant peut-être que la choſe ne réüſſiſſoit pas à ſon gré, ſoit qu'il n'eût pas le conſentement de Meſſieurs Pôtels, ſoit que ſes compatriotes ou ſes amis ſe mocquaſſent de lui, il ſe fit appeller *Dolerie* du nom d'une Seigneurie qui appartenoit effectivement aux Pôtels, & qui étoit d'ailleurs le lieu de ſa naiſſance, dépendant de la Paroiſſe de Barenton au Diocèſe d'Avranches (2). Il auroit mieux fait d'employer ſes talens pour acquérir de la ſageſſe plutôt que de la nobleſſe. Mais ſa vanité devoit être punie

3 ¶ Pomponius Lætus, & Sabellicus étoient les hommes du monde qui avoient le moins de vanité. Il faut voir ce qu'écrit de leur candeur chap. 1. du 23. livre de ſes Hieroglyphiques Pierius, qui ayant été diſciple de Sabellicus & étant âgé de 20. ans lorſque Pomponius mourut, les avoit connus particuliérement l'un & l'autre. Pomponius n'avoit pas lieu, quoique batard, de changer ſon nom de famille pour en cacher la baſſeſſe, puiſqu'il étoit fils d'un Prince de la maiſon de Sanſeverin. J'en ai ci-devant produit la preuve à l'article 313. des Jugemens des Savans. Perſonne n'en pouvoit être mieux inſtruit que Jean Jovien Pontan d'où je l'ai tirée chap. 4. du 6. livre *de Sermone*. Comme je n'ai rapporté que le ſens de ſes paroles dans l'endroit où je l'ai cité, & qu'elles méritent d'être luës, tout au long, je les repreſenterai d'autant plus volontiers, qu'elles contiennent une deſcription du caractère de Pomponius, bien differente de l'idée qu'en donne ici notre Auteur. *Julius Pomponius exactiſſimus ætatis noſtræ Grammaticus, Romanaque vetuſtatis perperam quam maxime diligens, nobilitatem generis ita diſſimulavit, cum è familia eſſet Sanſeverinia, qua haud quaquam exigua parti Lucaniæ imperitaret ac Brutiæ, ut neque ipſe genus fateretur, & cum illis quibus notum id eſſet, ita loqueretur, ut videri poſſet nobilitatem contemnere. Cognitionem vero*

punie de la peine des inſenſés, & ce fut par une eſpéce d'indulgence que la juſtice qui l'avoit encore convaincu d'autre choſe, ſe contenta de le faire renfermer.

Il n'étoit rien de plus commun parmi les Gens de Lettres des ſiécles paſſés, que de prendre le nom de leur pays; & ſans la connoiſſance que nous avons du caractére dont le génie de Poſtel étoit marqué, nous n'aurions pas attribué à ſa vanité ou au déſir de cacher ſa baſſeſſe, la liberté qu'il a priſe de ſe nommer du lieu de ſa naiſſance. C'eſt ce qui fait que je ſuis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la témérité de quelques perſonnes de notre tems, qui ont voulu rendre feu Mr. de Roberval ſuſpect de cette foibleſſe d'eſprit. Quelque choſe qu'on ait voulu dire de la ſingularité de ſon humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autrui, je ſuis néanmoins perſuadé qu'il n'étoit pas moins honnête homme qu'habile Mathématicien. Loin de vouloir jamais diſſimuler la baſſeſſe de ſa naiſſance & la pauvreté de ſes parens, l'on ſait qu'il en faiſoit gloire au milieu de ſes amis, qu'il racontoit avec une naïveté charmante par quel accident il étoit né dans les champs durant la moiſſon, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit eu pour la Géometrie & l'Aſtronomie à l'habitude qu'il avoit euë de regarder le ciel & de tracer la terre de ſon bâton, lorſqu'il gardoit les beſtiaux en ſa jeuneſſe. Il s'appelloit Gilles Perſonne, & s'il a pris dans la ſuite le nom de Roberval qui eſt un petit village du Beauvaiſis au deça de l'Oiſe ſur les confins du Valois & du Soiſſonnois, il ne l'a fait que du conſentement du Seigneur du lieu qui s'eſt trouvé fort content & fort honoré de voir prendre ſon nom à une perſonne de ce mérite.

Nous ne nous interellerons pas tant à la juſtification de Nicolas Davy Auteur du ſiécle paſſé, qui avoit honte de paſſer pour Manſeau parmi les Picards. Auſſi a-t-il été blâmé avant nous par la Croix du Maine (3), de s'être appellé *Davy* par le changement d'une ſeule lettre de ſon nom pour cacher ſon extraction qui étoit des plus baſſes & des plus obſcures.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroiſſent avoir communiqué aux autres Savans de l'Europe cette pratique de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance; il ſemble qu'ils ſe ſoient étudiés à faire revivre une des coutumes de l'Antiquité Romaine en ſupprimant le nom de leur famille pour prendre celui de quelque maiſon plus noble & plus ancienne. C'eſt au moins le prétexte que nous ont donné ceux d'entre eux qui ont été obligés de ſe défendre du ſoupçon d'avoir changé de nom par vanité.

Les uns ſe ſont mis en tête de feindre des chimères d'adoption ſur le modéle des adoptions uſitées parmi les Romains, & de perſuader à la poſterité qu'ils étoient veritablement entrés dans les familles illuſtres dont ils avoient pris les noms. Les autres ont prétendu ſe propoſer l'éxemple des jeunes Romains qui briguoient les Charges, & qui en qualité d'aſpirans prenoient les noms des familles Patriciennes pour tâcher de ſe les rendre plus favorables, pour y trouver des protecteurs, & pour s'inſinuer plus agréablement dans l'eſprit du Peuple (4).

Il

vero rerum plurimarum, quæ in eo erat non mediocris, ita pro ſe tulit, ut decus ipſe, veruſtoque auctores interpretari declararet quæ & quantus in docendo eſſet, atque interpretando, caterum in conventibus, familiariſque in conſuetudine, ac ſermone, merum eſt quam verecunde, nedum vaniloſe de ſe aut ſentiret, aut loqueretur, cumque aliis plurimum tribueret, in ſe ipſum maxime parcus erat.

La concluſion de tout ceci doit être que l'amour ſeul de l'Antiquité engagea Pomponius à prendre un nom à l'antique, & à en donner de pareils à ſes diſciples, du nombre deſquels étoit Marc-Antoine Coccius, qu'il ſurnomma Sabellicus. Celui-ci bien loin d'avoir eu l'ambition de changer en *Coccius*, comme il en a été accuſé, ſon nom de famille *Cocceius*, l'a retenu dans l'Inſcription ſépulcrale qu'il ſe fit lui-même en ces deux vers:

Quem non vet hominum, non omnis ceperat ætas
Scribentem, capit hoc Coccion urna brevis.

Où s'il paroit quelque air de vanité, c'eſt uniquement par rapport au merite perſonnel dont une noble confiance donne, ce ſemble, droit de faire parade en ces ſortes d'occaſions.

2 La Cr. du Maine pag. 483.
3 La Croix du Maine pag. 340.
4 Majorag. Orat. X. pag. 244.

Il n'y avoit rien de plus illuſtre dans Imole ville de la Romandiole que la famille des Flaminiens au commencement du ſiécle paſſé. Un petit Maître d'Ecole dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaiſie de vouloir ſe faire conſiderer encore par un autre endroit que celui des Lettres, dont la connoiſſance lui avoit déja acquis quelque réputation. Il ſe procura de l'accès auprès de Flaminius chef de l'illuſtre famille dont il s'agit par le moyen de ſes enfans qu'il inſtruiſoit, & ſous prétexte de lui faire honneur au moins comme les Affranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il ſe fit appeller Flaminius (1). De ſorte qu'ayant ſupprimé entiérement le prénom de Jean, & lui ayant ſubſtitué celui d'Antoine qui étoit le ſurnom qu'il avoit reçu de ſon Pere, il ne voulut plus être connu que ſous le nom d'*Antonius Flaminius* (2), & ſe fit toujours paſſer depuis pour une perſonne de qualité de la famille des vrais Flaminiens. Vanité qui fut encore augmentée & fort bien ſoutenuë par ſon fils (3) qui étant paſſé de Boulogne à Rome, après avoir changé ſon ſecond nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, s'eſt fait conſidérer dans cette grande ville ſous le nom de *Marcus Antonius Flaminius* non ſeulement comme le rejetton, mais encore comme la gloire & l'ornement de cette illuſtre famille d'Imole (4).

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaiſie des Savans dans tout ſon jour que l'exemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne ſe rendoit pas moins recommandable par ſon érudition particuliére & par ſes Livres, que par les ſervices ſignalés que ſa belle Imprimerie rendoit à la République des Lettres. La prémiére démarche qu'il fit pour cacher la baſſeſſe & l'obſcurité de ſa naiſſance (5) fut de quitter le ſurnom de ſa famille, qui par ce moyen nous eſt inconnu, pour prendre celui du lieu de ſa naiſſance. Il ſe fit donc appeller d'abord *Aldus de Baſſano* qui eſt le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Veniſe aſſés près de Padouë. Ce lieu ne lui paroiſſant pas aſſés illuſtre dans la ſuite, il en quitta le nom lorſqu'il ſe fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il étoit véritablement né dans cette derniére ville qu'il adoptoit pour ſa Patrie, il ſe fit nommer ſimplement *Aldus Romanus*, & il ne ſignoit point ſes lettres autrement, juſqu'à ce que la fantaiſie lui vint de ſe faire de famille. Il n'en trouva point de plus facile à prendre ni de plus propre à le rehauſſer que celle des Manucci, dont il ſe donna le nom qu'il retint toujours depuis, en ſe qualifiant *Aldus Manucius Romanus*. Enfin s'étant inſinué dans la connoiſſance, puis

1 Jean Antoine prit de ſon chef le nom ancien de Flaminius, ſans l'emprunter d'aucune famille illuſtre qui de ſon tems portât ce nom, ſoit a Imola, ſoit ailleurs. Il le prit même apparemment ſur ce qu'etant d'Imola il etoit ne dans la Romagne nommée anciennement *Flaminia*. Il ne ſe trouvera nulle part que Jean Antoine pere de Marc Antoine Flaminius ait été precepteur des enfans d'aucun Seigneur Italien nommé Flaminius. Il eſt ſeulement vrai que pendant un tems conſidérable il tint ecole à Boulogne ou ſes Poëſies furent imprimées in 4. l'an 1515. & où, ſelon Leandre Albert, il mourut l'an 1536. date qui ne s'accorde point avec celle d'une Lettre du 1. Mai 1537. prétenduë écrite par ce Jean Antoine Flaminius a Leandre Albert au devant de l'Italie duquel elle eſt imprimée.

2 ¶ Quoique Majoragius dans l'endroit que cite Baillet, ſe ſoit exprime en ces termes touchant Jean Antoine père de Marc Antoine Flaminius: *Nam ejus (M. Antonii) pater Joannes Antonius, cum eſſet imola natus obſcuro loco, ſe in Flaminiorum gentem inſeruit, & Antonius Flaminius dici voluit*, il faut pourtant obſerver deux choſes, l'une que Jean Antoine, n'a, comme je viens de le dire, nullement uſurpé le nom de *Flaminius* ſur aucune famille Italienne pour lors ainſi nommée; l'autre qu'il eſt faux qu'en prenant le nom de *Flaminius* il ait ſupprime entiérement le prénom de Jean, & n'ait plus voulu être appelle qu'*Antonius Flaminius*. Les Poëſies de ſa façon, un diſcours *de Origine Philoſophia & Philoſopharum ſcriptis*, & la Lettre dont j'ai parlé adreſſée à Leandre Albert: le tout imprime ſous le nom de *Joannes Antonius Flaminius*, font foi du contraire. Auſſi Majoragius par ces mots *& Antonius Flaminius dici voluit*, n'a-t il entendu autre choſe, ſinon que Jean Antoine joignit à ſon nom *Antonius* celui de *Flaminius*, & non pas qu'il ne voulut plus être appelle autrement qu'*Antonius Flaminius*.

3 ¶ Le 26. Avril 1514. Jean Antoine Flaminius dediant le recueil de ſes vers au Cardinal Marc Cornaro, fait dans l'Epitre dédicatoire mention de Marc Antoine Flaminius n'ayant alors que 16. ans, & déja Auteur de pluſieurs Poëſies entre autres de quelques livres de Sylves, leſquels, au rapport de Jean Antoine ſon pere, il avoit eu l'honneur de préſenter à Léon X. Il eſt aiſé par là de preſumer qu'au moment

puis dans l'amitié d'Albert Pio Prince de Carpi, il voulut s'incorporer à ſa famille, & dans cette vuë il prit la liberté de ſe nommer *Aldus Pius Manutius Romanus*, ſans que le Prince ou aucun autre s'y oppoſât (9). Mais ſes enfans & ſes petits-fils ſe ſont contentés du nom de Manuce, dont les vrais Manucci ne leur ont jamais fait un procès.

Il faut avouer néanmoins que la pratique de ſe donner des noms illuſtres pour cacher l'obſcurité de ſa naiſſance ou la baſſeſſe de ſa condition, n'étoit pas univerſelle en Italie parmi les gens de Lettres. Nous connoiſſons des Savans qui avoient réuſſi à ſupprimer leur nom & la connoiſſance de leur extraction, en ſe donnant d'autres noms ſur leſquels aucune nobleſſe ni aucune famille illuſtre n'avoient rien à revendiquer, & où il ne ſe trouvoit pas même la moindre apparence de vanité. Nous en pouvons fournir un éxemple en la perſonne de Barthelemi Ferrinus, Conſeiller & Miniſtre de l'Etat de Ferrare au ſiécle paſſé. Il n'étoit rien de plus vil, rien de plus obſcur que ſa naiſſance, ni rien de plus miſérable que ſa premiére condition. Mais la beauté de ſon eſprit & l'inclination qu'il témoigna pour l'étude, lui ayant fait trouver les moyens d'apprendre les belles Lettres & le Droit, il parvint à ſe faire connoître au Prince Hercule Ateſte (7) Duc de Ferrare qui le fit ſon Secretaire (8). Ce Prince le trouvant de plus en plus à ſon gré, & voulant en même tems le tirer de la pauvreté où il étoit ſans être obligé de lui ouvrir ſa bourſe, lui fit épouſer la fille d'un Marchand de fer qui étoit très-riche. De ſorte que Barthelemi par reconnoiſſance envers ſon beaupere porta toujours depuis le ſurnom de Ferrinus aprés la ſuppreſſion entiére du ſien, pour marquer plus particuliérement que c'étoit la marchandiſe du fer qui l'avoit enrichi par ſa femme, comme c'étoit la bonté du Prince qui l'avoit annobli par ſes Charges. Ainſi le nom de Ferrini effaça en peu de tems par ſon éclat, celui des plus illuſtres familles de Ferrare (9).

CHAPITRE VII.

6. Motif. *Le déſir d'ôter l'idée que pourroit donner un Nom qui ne ſeroit pas d'une ſignification heureuſe, ou qui n'auroit pas un ſon aſſés agréable à l'oreille.*

IL ne nous eſt pas difficile de ſentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'eſprit des autres l'idée ou les impreſſions que leur auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas été d'une ſignification aſſés heureuſe, ou qui n'auroit pas formé un ſon aſſés agréa-

moment que Jean Antoine ſe nomma Jean Antoine Flaminius, il fit dans le même tems prendre à ſon fils le nom de Marc Antoine Flaminius. J'ai vu dix Odes & une Eglogue de ce dernier, qui les a fait imprimer à Fano *in-8.* & les a dediées *Ludovico Sperantia* par une courte Epitre datée d'Urbin le 21. Septembre 1515. Lui & ſon pére étoient gens d'une ſimplicité de mœurs extrémement éloignée de tout eſprit de vanité. C'eſt d'ailleurs inutilement qu'ils auroient voulu impoſer ſur l'article de leur extraction: l'obſcurité en étoit notoire.

4 ¶ On ne ſauroit prouver qu'au commencement du 16. ſiécle il y ait eu à Imola des Flaminius de qualité dans la famille deſquels Jean Antoine prenant le nom de Flaminius ait trouvé moyen de s'introduire.

5 ¶ C'eſt à quoi le bon homme Alde ne penſoit pas. Le ſéjour qu'il fit à Rome pour ſes premieres etudes lui donna occaſion de s'intituler *Romanus*. Dans l'Epitre qu'il écrivit à Politien le 28. Octobre 1485. il s'appelle *Aldus Manutius Romanus*. Alde étoit ſon nom de bateme, Mannee pouvoit être ſon nom de famille, car comment ſçauvera-t-on qu'il l'a emprunté d'ailleurs! Du reſte il s'appelloit indifferemment tantot *Romanus*, tantot *Baſſianus Romanus* dans une Epitre dedicatoire d'un volume d'Ariſtote au Comte Alberto Pio de Carpi datée de 1497. douze ans aprés celle où il s'étoit qualifié ſimplement *Romanus* écrivant à Politien. Il s'appelle même ſimplement, A'λδ' Μανιω' Βασιανὸς à la fin de la Grammaire de Theodore Gaza qu'il imprima en 1495. ce qui fait voir qu'il n'avoit pas une ſi grande prédilection pour Rome qu'il ne ſe ſouvînt de Baſſano ſa patrie.

6 ¶ On peut bien s'imaginer qu'Alde ne prit le nom de *Pius* qu'avec l'agrement du Prince.

7 ¶ Le Prince appellé *Herculeſ Ateſtinus* par Majoragius dans l'endroit cité eſt le Prince Hercule d'Eſt II. du nom, Duc de Ferrare. Traduire *Herculeſ Ateſtinus*, par *Hercule Ateſte*, c'eſt comme qui traduiſoit *Franciſcus Valeſius*, par *François Valèſe*.

8 Major. ibid. pag 270. 271.

9 ¶ Barthelemi Ferrino Poëte Latin & Toſcan, Secretaire d'Alfonſe I. & d'Hercule II. Ducs de Ferrare, mourut en 1545. agé d'environ 38. ans.

agréable à l'oreille, eſt une véritable paſſion auſſi bien que les Motifs dont nous avons déja parlé.

Sans éxaminer ſi cette paſſion eſt un délir mêlé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la conſidérer comme une ſimple foibleſſe qui s'eſt beaucoup accruë par la ſuite des tems, & qui s'eſt fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus ſenſiblement que chés les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce ne ſoit l'un des points qui nous font préférer les Anciens aux Modernes, en ce que ceux-ci n'ont pas témoigné autant de force d'esprit que ceux-là contre les impreſſions que les noms peuvent faire lorsqu'ils frapent l'imagination par ce qui ſe rencontre d'extraordinaire ou de choquant dans leur ſens ou dans leur prononciation.

Il eſt certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-être rien de moins raiſonnable que les conſéquences que de certains Ridicules de ces derniers ſiécles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui ſe croyent presque tous plus éclairés que le reſte des hommes ſemblent avoir été moins perſuadés que les autres de la baſſeſſe & de la puérilité de ceux qui s'arrêtent à ces badineries. Et il eſt aſſés ſurprenant que malgré la connoiſſance qu'ils ont euë, ou qu'ils ont fait paroître de l'uſage & du goût des Anciens ſur ce point, ils ſe ſoient rendus quelquefois plus ſenſibles que les autres à cette fauſſe délicateſſe, jusqu'à vouloir changer leurs noms[1], & renoncer, pour ainſi dire, à leur famille, ſous prétexte de vouloir ôter ou détourner la baſſeſſe ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû former de ces noms.

Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partiſans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens ſemblent avoir en ce point ſur les Modernes à la ſimplicité & à l'innocence de leurs tems, ausquels il faut avouer que l'ingénuité paroiſſoit plus grande que dans les ſiécles poſtérieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'impoſition de certains noms qui ſervoient à marquer, je ne dis pas ſeulement les défauts du corps, mais encore ceux de l'esprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faiſoit porter ces noms à Rome en ayent jamais conçû beaucoup de chagrin, & qu'ils ayent témoigné la moindre inquiétude pour ſe défaire de ces noms, ou pour les changer en une Langue inconnuë au commun du peuple.

Les Modernes au contraire, ſoit qu'ils ayent crû la malice de leurs tems montée trop haut pour pouvoir s'élever audeſſus, ſoit qu'ils ayent voulu faire plus de cas de la médiſance & de la raillerie que n'en faiſoient les Anciens, ſemblent n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit dépendre d'eux, pour ôter à la malice ou à la raillerie toute occaſion de ſe jouer de leurs noms.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'oppoſition qu'il eſt aiſé de faire des uns aux autres.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'étoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient (1). Il ne marquoit autre choſe qu'un vice, mais, qui pis eſt, un vice qui ne pouvoit être de la nature de ceux dont les gens du ſiécle ont coutume de tirer vanité. Rien n'étoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie ſur ceux qu'ils appelloient de ce nom: cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidiens à qui il ſervoit de ſurnom, qui ait jamais tenté de le ſupprimer ou de le changer contre un autre.

Parmi

1 *Lurco*, Gourmand.

2 ¶ Nicolas Goulu Profeſſeur Royal en Grec mort l'an 1598. pere de Jean Goulu Général des Feuillans mort l'an 1629.

3. ¶ Au lieu de *c'eſt ce qui a donné lieu*, l'éxactitude vouloit qu'il mît: *C'eſt, comme l'a remarqué La Croix du Maine, ce qui a donné lieu &c.* autrement il o'y a perſonne qui voyant La Croix du Maine déſigné à la marge ne le prenne pour cet Ecrivain François dont on releve la bévuë, au lieu que ſi l'on conſulte La Croix du Maine dans l'endroit marqué, on trouvera que c'eſt lui-même qui a découvert la bévuë, & qui a tâché en même tems de faire voir comment on pouvoit l'éviter. Il a eu raiſon de ſe moquer do nommé *Pian* qui s'étant appellé en Latin *Pius* mettoit hors d'état le plus habile homme du

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand* ni *Glouton*, mais ſeulement *Disne-mandi*, c'eſt-à-dire en Limouſin, qui *dîne du matin*, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur qu'il croyoit recevoir de ce ſurnom. Il voulut le changer en celui de *Dorat*, & en Latin *Auratus*, à cauſe de l'un de ſes Ancêtres qui fut appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'exemple que je vous repréſente, c'eſt que ce même Dorat qui paroiſſoit honteux & dégoûté du nom de *Disne-mandi*, ne fit point difficulté de donner ſa fille Madelaine Dorat à un autre Savant du nom de *Goulu* (2), qui marque encore quelque choſe de moins honnête que celui de *Disnemandi*, & qui ne vaut guéres mieux que le *Lurco* des Latins. Après ce qu'il avoit fait pour ſon nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'eût point fait inſérer dans le Contract de mariage pour ſa fille qu'on changeroit le nom de Goulu, & qu'il ait bien voulu que non ſeulement ſon gendre, mais encore ſes petit-fils ayent conſervé ce nom, & l'ayent rendu même immortel dans la Poſtérité, ſans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner aſſés mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même choſe du nom de *Gurges*, & même de celui de *Nepos* chés les mêmes Romains. Quintus Fabius fils de Rullianus porta celui de *Gurges* juſqu'à la mort, & l'on peut ajouter qu'il le portera tant qu'on parlera de lui dans le monde.

Il s'en faut beaucoup que le nom d'*Ouate-blé* ſoit auſſi odieux parmi nous que celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*, qui laiſſent dans notre eſprit l'idée de la friponnerie & de la prodigalité la plus vicieuſe, & qui ſemblent ne marquer autre choſe qu'un homme qui a mangé ou diſſipé ſon bien dans les débauches. Cependant un de nos Modernes, & de ceux même qui ont remporté le plus de réputation pour la probité & pour la doctrine, nommé François *Ouatebled* s'eſt rendu plus ſenſible au ſens de ce nom qu'aucun des anciens Romains ne l'avoit paru pour celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*. S'il avoit ſuivi l'éxemple des Savans de ſon ſiécle qui, pour ôter au vulgaire la connoiſſance de la ſignification de leurs noms, avoient coutume de les tourner en Latin, il ſe ſeroit nommé peut-être *Vaſta-bladus*, ou de quelque autre maniére capable d'exprimer le nom de *Gaſte-bled*, ou bien *Ouate-bled*, ſelon les Picards qui diſent *ouater* de *vaſtare* pour *gâter*, comme *Ouespe* de *Vespa* pour *Guespe*. Mais il a jugé à propos d'en détruire tout le ſens & toute l'idée en ſe nommant *Vatablus*, qui ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puiſſe paroître imité ou figuré ſur la Grecque, comme ſeroit *Vatabulus*, ou ſur la Latine comme pourroit être *Vastabilis*.

Les Anciens portoient ſans ſcrupule les noms des animaux, & de ceux-même qui n'étoient ni de bonne augure ni d'heureux ſymbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de ſon ſurnom. Chés nous un Auteur du ſiécle paſſé, nommé *Pierre Pian* honteux du ſien voulut le ſupprimer, ou du moins faire perdre l'idée de ſa ſignification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. C'eſt ce qui a donné lieu (3) à la bévûë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, penſant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne ſeroit pas tombé ſi ce *Pian* s'étoit appellé *Piculus*, qui eſt le diminutif de Picus. Il étoit plus court & plus naturel de conſerver ſon ſurnom en ſa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de

La Croix du Maine P. 414.

du monde de pouvoir deviner le nom François. L'erreur d'avoir expliqué *Pius* par *Debonnaire*, etoit d'autant plus excuſable, que ce Roi de France nommé en Latin, *Ludovicus Pius*, n'eſt pas autrement nommé en François que *Louis le Debonnaire*. C'eſt une erreur bien plus groſſiére tant à la Croix du Maine, qu'à Baillet, d'avoir cru que ſi *Pian* le fût appellé *Piculus*, le traducteur auroit deviné plus juſte. Ont ils ignoré que *Picus* ſignifiant non pas le mâle de la pie, mais un pivert, *Piculus* ne pouvoit par conſéquent ſignifier qu'un petit pivert, & non pas le petit d'une pie, ou, comme on parle au payis du Maine, *un pian?*

de la Pie, qui a été ſage de ne déguiſer ſon ſurnom ni en Latin ni en François.

Voulés-vous que nous raprochions le *Pomponius Vitulus* & le *Manilius Vitulus* de l'Antiquité Romaine auprès de *Théophile Viaud* de notre ſiécle? Les premiers qui ont toujours conſervé leur ſurnom, ne ſerviront dans ce paralléle d'oppoſition qu'à faire voir la mauvaiſe délicateſſe du ſecond. Théophile ne portoit pas le ſurnom de *Veau*, & il n'avoit rien à craindre de l'idée qne pouvoit donner la ſignification de celui de *Viaud*, qui étoit déja devenuë obscure & presque inconnuë. Néanmoins la proximité de l'un à l'autre lui faiſant appréhender d'être ſouvent traduit en ridicule par des gens auſſi peu ſérieux que lui, & de ſe voir expoſé à la raillerie & aux brocards des rieurs de ſa ſorte, il ſe porta à le ſupprimer entiérement, ſans en ajouter d'autre à ſon nom de batême. Vous voyés que le Poëte Théophile étoit fort éloigné du goût des Anciens, puiſque la ſeule ombre ou la proximité d'un nom qui ne lui plaiſoit pas, étoit capable de lui faire peur. Mais ce goût pour la ſimplicité & pour l'indifférence n'étoit pas encore perdu parmi nous au quatorziéme ſiécle, puiſque nous avons au nombre de nos Poëtes de ce tems-là un homme de qualité nommé Guillaume *Veau* (1), qui n'a point jugé à propos de ſupprimer ou de changer ſon ſurnom.

On a porté à Rome ſans deshonneur les ſurnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, ſans que la crainte des inſultes ait fait ſonger ceux qui les portoient à les changer ou à les ſupprimer. Aujourd'hui s'il y a un honnête homme qui ait reçû un nom d'une ſemblable ſignification parmi ſes parens, il ſe trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article ſi près du nom, qu'il ne paroiſſe faire qu'un ſeul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms ſervent à marquer autre choſe, & pour ôter tout ſujet d'y faire de ſottes alluſions.

Dans les dix & onziéme ſiécles il y avoit à Rome une famille conſidérable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'eſt-à-dire, Groin de porc, ſans que perſonne s'aviſât de repréſenter l'importance qu'il y auroit en de le changer. Le monde ſe ſoutenoit encore alors dans une ombre de la ſimplicité ancienne, & il ſemble que les noms de la ſignification la moins heureuſe étoient encore en ſûreté contre la médiſance ou la riſée. J'avouë que le Pape Serge IV. que Poſſevin met au nombre des Auteurs, & qui a été ſans doute le principal ornement de cette famille, quitta le ſurnom de *Boccaporci* (2) lorſqu'il fut élevé au Pontificat. Mais il faut ignorer la pratique qui s'étoit introduite à Rome depuis quelque tems touchant le changement des noms lorſqu'on devenoit Pape, pour s'imaginer que ç'ait été le ſimple déſir d'ôter l'idée du ſens de ce ſurnom, qui auroit été cauſe de ſa ſuppreſſion. Il ſuffit pour détruire cette imagination de faire remarquer qu'il quitta en même tems ſon nom de Pierre, qui ne lui pouvoit être qu'honorable d'ailleurs, pour prendre celui de Sergius.

P. Decius Mus ne remplit pas un des moindres endroits de l'Hiſtoire Romaine, & le ſurnom de *Mus* n'a jamais fait de tache au nom de ſa famille. Ceux qui ont été nommés *le Rat* parmi nous, n'ont peut-être pas jugé ſi favorablement de ce nom. Les uns par la jonction de l'article ſe ſont fait appeller *Lerat*, & les autres par l'addition d'une lettre *Lesrat*. Mais au ſujet de ces derniers je ne prétens pas m'oppoſer à l'autorité de ceux qui rejetteut le témoignage d'un Auteur de notre tems (3), qui ſoutient que Meſſieurs de Lesrat célébres Magiſtrats dans Angers & dans Rennes au ſiécle paſſé & en celui-ci, ont eu recours à cet

1 ¶ Voyés p. 215. du tom 2. de Vigneul-Marville l'Epitaphe d'un Treſorier de l'Epargne nommé *Alain Veau*, dit *le Treſorier ſans reproche*, mort le 10. Juin 1375.

2 ¶ Il faloit dire ou *Bucca-porci*, ou *Bocca di porco*.

3 La Roq. de la Lontiere pag. 96 des noms.

4 ¶ Mr. Huet dans ſa Lettre à Mademoiſella de Scudery touchant Honoré d'Urfé, a parlé d'un *Paillard d'Urfé* député au Traité d'Arras en 1435. *Paillard*, ſelon lui, lorſqu'il eſt conſidéré comme un nom propre eſt un diminutif de Paul, d'où l'on a fait *Paulard*, *Paullard*, & par corruption *Paillard*. On voit bien par cet éxemple quelle eſt l'origine de *Pallard*. Pour *Cun*, l'Auteur d'un Formulaire récréatif

cet artifice, pour changer & déguiſer leur ſurnom.

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* n'ont point été rejettés des anciens Romains, & ils ont été employés pour la diſtinction des branches de quelques familles qui ſont encore aujourd'hui fort connues dans l'Hiſtoire. Parmi nos Modernes il ſemble que les Gens de Lettres ſur tous les autres ayent fait difficulté de porter en Langue vulgaire des noms de même nature. Nous voyons un Jerôme le Bouc, qui a déguiſé en Grec un ſurnom qui ne lui plaiſoit pas en ſa Langue maternelle, & qui s'eſt fait appeller *Hieronymus Tragus*. Nous avons eu auſſi quelques Chevreaux & quelques Chevreuils, qui ont employé le nom de *Capreolus* pour changer leurs ſurnoms en une Langue que le vulgaire n'entend pas. Mais nous avons d'ailleurs d'autres exemples d'Auteurs de même nom, qui n'ont pas eu la même foibleſſe, quoiqu'ils ayent écrit en Latin, & nous pouvons nous contenter d'alléguer celui de Simon le Bouc, Conſeiller à Valenciennes, pour tous les autres.

Annior. &c.

Bock en Allemand.

Parmi les Romains nous voyons des perſonnes arrivées aux premiéres Charges de la République ou de l'Empire ſous les noms de *Taurus*, de *Caballus*, d'*Aſinus*, & d'*Aſina* même, nonobſtant la différence du ſexe, ſans qu'il ait paru que ces perſonnes fuſſent deshonorées par ces ſortes de noms. Dans ces derniers tems on a remarqué parmi nous des familles du nom de *Poullain & de Cheval*. Les Savans qui ſe ſont trouvés de la premiére, n'ont pas goûté le ſurnom qu'ils avoient reçu de leurs peres. Les uns ont changé le nom de *Poullain* en *Paulin*, en Latin *Paullinus*, qui étoit fort connu & fort honorable dans l'Empire & dans l'Egliſe. Les autres ont traveſti *Poullain* en *Pavillon*, par l'artifice de l'anagramme. Mais pour la famille du nom de *Cheval*, au lieu de recourir à l'induſtrie de quelques Savans qui auroient pû tourner ce nom en quelque Langue étrangére, on le déguiſer de quelque autre maniére que ce fût, elle s'eſt addreſſée aux Puiſſances, & elle a obtenu des Lettres du Prince, portant pouvoir de le changer, ou de le ſupprimer entiérement, pour en prendre un autre. Ce qu'elle a fait avec ſuccès.

Cotn. Scipio Aſina.

Les Anciens portoient avec plaiſir le nom de *Brutus*, qui eſt l'expreſſion même de la folie; celui de *Bellutus*, qui marque la reſſemblance de la bête, & même celui de *Beſtia*, qui étoit affecté à l'une des familles de la Maiſon des Calpuruiens, au lieu que s'il ſe trouve parmi nous un nommé *la Beſte* ou *la Bete*, il devient honteux de ſon nom dès que la ſcience le rend un peu curieux de gloire. Nous en connoiſſons parmi nos Auteurs, qui non contens de vouloir détourner la ſignification de ce mot en ſe donnant le nom Latin de *Labitus*, ont pris auſſi la liberté de ſe nommer en François *de la Bite*, croyant que le changement d'une ſeule lettre ſeroit capable d'ôter l'idée que nous avons du nom de la Bête. C'eſt par un ſemblable artifice que quantité d'honnêtes gens de notre pays en ces derniers tems ſont venus à bout de ſe faire appeller *Pallard*, *Cotu*, *Bodin*, *Collin*, *Pouſſe-motte* (4), *&c.* ſans avoir fait autre choſe que retrancher, ou ajouter, ou ſeulement changer une ſimple lettre.

Les Anciens avoient quelquefois des noms pris des profeſſions & des métiers les plus bas & les plus vils. Celui de *Bubulcus* étoit attaché à la famille des Juniens, celui de *Fullo* étoit pour les Apuſtiens. On ne parloit point dans ces familles de les changer ou de les ſupprimer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a rien, ce me ſemble, qui ſoit plus humiliant que celui de *Bubulcus*: neanmoins un Savant du ſiécle paſſé a jugé à propos de le ſupprimer, en ſe faiſant appeller *Turnebus*, & en François *Turnebe*, juſqu'à ce qu'ayant découvert une noble &

créatif de Notaires n'a fait nulle difficulté de prendre ce nom ſans déguiſement, & de s'intituler *Bredin le Cocu*. Le nom *Bodin* eſt expoſé aux alluſions ſoit de *boudin*, ſoit de *badin*. Je paſſerai vite ſur *Collin* à cauſe de la diphtongue qu'on a eu raiſon d'y ſupprimer, & je trouve fort à propos qu'on écrive *Pouſſe motte* à la maniére de Meſſieurs de l'Académie qui écrivent *convent* & *monſtier*, quoiqu'ils declarent qu'il faut prononcer autrement.

& aſſés ancienne famille de Normandie du nom de *Tournebû* (1), il s'eſt enfin donné ce nom pour le commerce de notre Langue, & l'a fait paſſer à ſes enfans & à ſa poſtérité. Nous avions eu avant lui, & même parmi les gens de Lettres, des *Le Bouvier* & des *Le Vacher*, qui n'avoient point paru ſi difficiles.

Nous pouvons continuer la même réflexion à l'avantage de quelques Savans du nom de *Porquier* & de *Porcher*, qui n'ont pas cru devoir changer, puiſque leur conduite ſemble blâmer la fauſſe délicateſſe d'un Moderne, qui a prétendu détourner l'idée de ce nom en le tournant d'une maniére étrangére, & en s'appellant *Choeroboſque*.

A l'égard du nom de *Foullon*, qui n'a rien de trop aviliſſant, nous connoiſſons un Auteur contemporain de Turnebe, qui a mieux aimé s'appeller *Gnapheus* à la Grecque, que de prendre des Latins le nom de *Fullo*, paree que ce dernier ne paroiſſoit pas aſſés étranger pour faire perdre l'idée du ſens de ce nom au vulgaire. Nous pouvons dire la même choſe de ceux d'*Hamaxurgus*, de *Lithodomus*, d'*Artopœus*, & autres noms de métier que les Auteurs ont emprunté des Grecs.

Celui de *Bourreau* ſert à marquer des perſonnes d'une profeſſion plus odieuſe à la vérité, & il ne s'eſt pas rencontré d'homme de bon ſens qui ait dû trouver mauvais qu'une famille honnête & conſidérée dans la Touraine ait pris le parti de le changer en celui de *Boireau* (2), qui a été porté depuis par quelques Auteurs. Il ne ſe peut rien alléguer de plus propre pour la juſtification de ce changement, que l'approbation des Puiſſances légitimes & l'autorité des Lettres patentes du Prince que ceux de cette famille ont obtenuës pour cela. Cependant celui de *Latro*, qui paroît incomparablement plus diffamant que celui de *Bourreau* n'a point été changé par ceux des Anciens qui l'ont porté; & qui plus eſt, nous connoiſſons un Moderne qui n'a point été honteux de ſe faire appeller dans le monde & dans ſes Livres *Hector Capycius Latro*.

Portius Latro,

Les Anciens ne faiſoient aucune difficulté de porter des noms qui marquoient les défauts du corps. Rien n'eſt plus commun parmi eux que les ſurnoms de *Capito*, *Cilo*, *Tuditanus*; de *Calvus*, de *Fronto*; de *Naſo*, *Silus*, *Simus*; de *Strabo*, *Luscus*, *Cocles*, *Pavus*; de *Labeo*, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus*; de *Blæſus*, *Varus*, *Valgus*, de *Verrucoſus*, &c. Parmi les Modernes un Savant s'appelle-t-il *Le Borgne*, *Gaucher*, *Têtu*, *Groſſe-tête*, &c.? auſſi-tôt vous le voyés transformé en *Strabo*, en *Scævola*, en *Cephalus*, en *Capito* &c. autant par honte pour un nom de famille que par amour pour l'Antiquité. Ne croyons pourtant pas que tous nos Modernes ſe ſoient laiſſé aller à un ſemblable capriee. Nous en avons connu de notre tems, à qui le bon goût & la droite raiſon ont fait retenir les ſurnoms de *le Boſſu*, de *le Camus*, de *Frontean*, de *Têtu*, &c. qu'ils avoient de leurs peres, quoiqu'ils ſûſſent aſſés de Grec & de Latin pour y trouver des noms équivalens aux leurs. 1&. Nes-polit.

Enfin un Conſul Romain, ſans ſe ſoucier de ſavoir ſi le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre ſurnom que celui de *Juncus* (3), pour diſtinguer ſa famille d'avec les autres familles de la Maiſon des Emiliens (4). Dans ces derniers tems un grave Miniſtre, un Théologien Réformé, nonobſtant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans ſa Religion, ſemble avoir eu honte de porter le nom de Du Jone, qu'il avoit reçû de ſon pere avec les premiéres teintures de la Foi Catholique. Lorsqu'il ſe défit de ces impreſſions, il voulut auſſi changer de nom, & ſe garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de ſe faire reconnoître par ceux qui auroient sû un peu de Latin; mais il ſe donna celui de *Junius*, qu'il ſavoit être celui d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entiérement oublié ſon nom, lorsqu'il publia ſon prétendu 1&. Du Jon;

1 ¶ Ceci ne devoit pas être avancé ſans preuve. Voyes le 4. tome du Menagiana pag. 6. & 7.

2 ¶ Voyés ci-deſſus 1. part. chap. 7.

3 Æmilius Juncus.

Georg. Codin. tendu Curopalate, dont il ne ſavoit pas même le nom, ſous le masque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre choſe que du jonc en Langue Hébraïque.

On ne doit pas au reſte attribuer à aucune défenſe qu'il y eut à Rome de changer de nom cette attache ſcrupuleuſe que les anciens Romains témoignoient pour conſerver leurs noms de famille, tels qu'ils fuſſent. Il étoit libre à chaque particulier d'en uſer comme il lui plaiſoit. Mais ils ne croyoient pas que l'uſage de cette liberté pût ſe trouver ſans ingratitude envers leurs peres, ou du moins ſans quelque indifférence vicieuſe pour le nom & la gloire de leur famille. C'eſt ce qui paroît principalement par la fermeté que témoigna Ciceron pour retenir ſon nom, lorſqu'il fut ſollicité de le changer. Plutarque témoigne que ce fut dans le tems de ſon élevation aux Charges de la République, que ſes amis lui firent inſtance ſur ce point, ne jugeant pas que ſon nom, qui ne marquoit qu'une eſpéce de légume, fût capable de répondre aux honneurs qu'il avoit à ſoutenir. Il ajoute que Ciceron leur répondit d'une maniére fort éloignée de leur penſée, & que par un mouvement de préſomption, qui convenoit aſſés à un jeune ambitieux de ſa ſorte, il leur promit de rendre ce nom de Ciceron, qui leur paroiſſoit ſi bas & ſi obſcur, plus relevé & plus éclatant que *celui des Scaures, des Catules*, &c.

Il y avoit ſans doute plus de modeſtie dans la conduite d'un de nos Auteurs du ſiécle paſſé, qui s'étoit rendu d'ailleurs aſſés conforme à l'eſprit des Anciens, tant pour le bon goût des choſes, que pour la probité des mœurs. Cet Auteur étoit le célébre Denys Boutillier, grand deſtructeur des chiméres & des erreurs populaires, & l'un des principaux ornemens des Cours ſouveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire ſur le privilége prétendu de la Fierte de Saint Romain contre le Chapitre de Rouen. Mais le défenſeur du Chapitre ayant eu l'indiscrétion de le jouer, ou de lui inſulter ſur ſon nom de Boutillier, il ſe contenta de répondre à cet Adverſaire en ces termes: „Si mon nom lui déplaît, dit-il, „ je n'ai pas délibéré de le changer à ſa „ fantaiſie, l'ayant reçu de mes Prédé„ ceſſeurs, auſquels je ne voudrois pas „ faire cette injure. Je dirai ſeulement „ qu'il a été célébre en ce Royaume par „ pluſieurs grands Perſonnages qui l'ont „ porté depuis plus de deux ſiécles (5).

CHAPITRE VIII.

7. Motif. *Le deſſein de ſonder les eſprits ſur quelque choſe qui pourroit paroître nouveau, ou dont le ſuccès ſeroit incertain.*

CEux qui connoiſſent le caractére de la Défiance, peuvent entrer tout d'un coup dans la penſée que j'ai euë en déſignant ce ſeptiéme Motif de ſupprimer ou de déguiſer ſon nom par le deſſein de ſonder les eſprits ſur ce qui pourroit paroître nouveau dans un Ecrit qu'on rend public, ou qui pourroit être ſuivi d'un ſuccès douteux. On peut dire que c'eſt une Défiance dont les regards ſont doubles. Elle ne ſe contente pas de s'arrêter ſur la capacité & les forces d'un Auteur, elle regarde encore les diſpoſitions fâcheuſes ou favorables d'un Lecteur.

Un Auteur qui ſe défie de ſes propres forces, ſans ſonger aux diſpoſitions d'un Lecteur, n'a de la hardieſſe que juſqu'à un certain degré. Il faut qu'il en ait pour ſe réſoudre au milieu de ſes appréhenſions, à expoſer ſon Ouvrage au jugement public, mais il n'en a point aſſés pour vouloir courir en perſonne le même hazard que celui qu'il fait tenter à ſon livre. Celui qui ne ſe défie que de la diſpoſition des Lecteurs, n'a point lieu d'un autre côté d'eſpérer grand ſecours de ſa préſomption. Toute la connoiſſance qu'il peut avoir de ſa propre ſuffiſance n'eſt point capable de lui tenir lieu de caution en cette rencontre.

C'eſt

4 ¶ Il a préféré la leçon d'Ulpien l. 2. D. *de fideicom. libertat.* à celle de Lampridius *in Commodo*, où au lieu de *Juncus* il y a *Juncum*.

5 Loiſel. Dial. des Avoc. pag. 590.

C'eſt pourquoi de quelque côté que ſe tourne cette défiance, elle peut être conſiderée comme un trait de ſageſſe, lorſqu'elle porte un Auteur à ſe mettre dans la précaution de retirer de ſon livre ſon nom, & les autres marques qui pourroient ſervir à caractériſer ſa perſonne.

Il y a deux maniéres de ſe dérober au Public dans le motif de ſonder les eſprits des autres, & de laiſſer aller ſes écrits au jour ſans s'y expoſer ſoi-même. La premiére eſt celle de conſidérer ſon propre Ouvrage comme celui d'un étranger qui nous ſeroit inconnu, de ſe mêler ſous le maſque dans la foule des cenſeurs pour contrefaire l'indifférent, & de ſe mettre en devoir de ſe juger ſoi-même avec une liberté qui ne ſoit point gênée ni ſuſpecte d'affectation.

L'autre eſt celle de ne ſe point montrer ſous quelque apparence que ce ſoit, mais de ſe tenir caché, pour ainſi dire, derriere ſon Ouvrage, afin d'être toujours en état d'écouter les jugemens différens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'eſt ſelon la premiére de ces maximes que ſaint Gregoire de Nazianze ſe mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Après avoir compoſé ſon Livre de la Foi, il témoigna être en peine de ſavoir les jugemens qu'on en devoit faire (1). Mais il s'imagina qu'il s'en ſeroit peu de ſincéres, ſur tout parmi les ennemis de la Foi qu'il combattoit, & parmi ſes amis particuliers, à qui ſes interêts pourroient être plus ſenſibles que ceux de l'Egliſe & du Public, s'il laiſſoit ſon nom à la tête de ſon Ouvrage. Afin de laiſſer une liberté entiére aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de ſe dépouiller d'abord de la propriété de ſon Livre, & de l'envoyer à un de ſes amis, à qui ſeul il devoit confier le ſecret de cette affaire pour le publier ſans faire connoître le nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des perſonnes éclairées & prudentes, parce qu'eſtimant le jugement de ces perſonnes infiniment plus que celui des autres, il étoit d'autant plus important de leur dérober la connoiſſance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit être plus libre & plus déſintereſſé. Vous comprenés aiſément que cet expédient ne pouvoit manquer de réuſſir à ſaint Grégoire, & qu'il lui donna les moyens d'affecter autant d'indifférence & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit ſouhaiter.

La ſeconde maniére de ſonder les eſprits ſans ſe faire connoître, ne peut être mieux repreſentée que par l'éxemple du célébre Apellès, qui ne voulut point d'autre maſque ni d'autre voile pour ſe couvrir que ſon Ouvrage même, & qui ſe cacha derriére ſon tableau pour entendre de près les ſentimens divers de ceux qui viendroient l'éxaminer ſans être obligé de paroître.

Cet éxemple plut ſi fort au Pere Scheiner Jéſuite & Mathématicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Ausbourg l'an 1612. ſous le nom d'*Apelles poſt tabulam*. Son deſſein étoit d'expoſer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du Soleil, & de quelques Aſtres nouveaux, ou plutôt de petites Lunes à Ingolſtad l'an 1611. Comme il doutoit du ſuccès de la choſe, ou du moins de la maniére dont elle pourroit être reçuë, à cauſe que la nouveauté ſemble avoir toujours quelque choſe de choquant & d'odieux, il eut la précaution de ſe cacher pour ſonder les eſprits avec plus de ſureté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apellès à demi: ayant entendu les jugemens que pluſieurs Ignorans & quelques Savans portérent de ſon Ouvrage, il ne daigna point ſe remuer pour les premiers, mais il voulut bien ſe découvrir pour ſatisfaire les derniers, & ſur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut diſputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du Soleil & les Satellites de Jupiter.

Au reſte, on ne peut nier que le motif de ſe cacher pour ſonder la penſée de ceux dont on recherche les ſentimens, ne ſoit l'un des plus honnêtes & des plus

1 Præf. ad lib. de Fid.

plus louables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pſeudonyme. L'expérience a dû nous perſuader qu'il n'eſt quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de ſon Auteur, ou ce qui peut ſervir à le faire reconnoître.

L'on ſait qu'il n'y a guéres de préjugé qui ſoit plus fort ſur notre eſprit que celui qui nous eſt venu de la bonne ou de la mauvaiſe réputation d'un Auteur quand il s'agit de lire ſon Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifférence. On a beau blâmer l'acceptation des perſonnes, & la ſoumiſſion aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoiſſance de l'Auteur, qui nous eſt venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces conſidérations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de notre propre Raiſon. Il ſemble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remédier à cet inconvénient, que de dérober au Lecteur la connoiſſance de la perſonne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne ſonge qu'à la vérité ou à la ſolidité des choſes qui y ſont traitées. Ainſi l'on n'aura jamais lieu de trouver à redire à la judicieuſe précaution des Auteurs qui ſupprimẽt ou déguiſent leur nom à la tête de leurs Ouvrages lorſqu'ils jugent que ſa connoiſſance eſt capable de nuire à la liberté des jugemens qu'on doit faire de leurs Ouvrages.

CHAPITRE IX.

8. Motif. *La Modeſtie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres, qui ſe ſoucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume, & qui négligent de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la véritable Modeſtie a coutume de produire dans l'eſprit des Auteurs, ne manquent guéres de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui eſt recherché avec tant d'empreſſement & d'avidité par les idolâtres de la réputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modeſtes que ceux qui ont ſupprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous ſerions obligés de reconnoître que la Modeſtie ſeroit l'une des qualités les plus rares de celles qui peuvent ſe rencontrer dans les Ecrivains. Il faut pour l'honneur de la profeſſion des Auteurs reconnoître que la déclaration ingénuë de ſon nom à la tête d'un livre n'eſt pas toujours un obſtacle à cette belle vertu. On peut dire même qu'il ſe trouve quelquefois plus de véritable Modeſtie dans un Auteur qui n'auroit point la préſomption de croire que la gloire viendroit le chercher au ſeul bruit de ſon nom, que dans celui qui feroit ſemblant d'appréhender un pareil inconvenient s'il déclaroit ſon nom.

Il y a pourtant cette différence entre deux Auteurs dont l'un exprime & l'autre ſupprime ſon nom; que le premier ne peut échapper à la gloire qu'il prétendoit fuir, parce qu'elle s'attache à ſon nom; au lieu que l'autre trouve toujours moyen de ſe ſauver à la faveur de ſon obſcurité, & qu'il peut faire tomber cette gloire à terre, ou du moins la détourner de lui tant qu'il demeure inconnu, & qu'il ne lui donne point de priſe.

Mais pour ne vous entretenir que de ceux de la derniére eſpéce, il faut vous faire remarquer que cette Modeſtie qui les porte à ſe cacher par la ſuppreſſion ou le déguiſement de leur nom peut être conſidérée de deux maniéres ſelon la diverſité des vuës ou de la fin que les particuliers ont coutume de ſe propoſer dans ce Motif. On peut la conſidérer comme une vertu Chrétienne, ou ſimplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modeſtie humaine & morale cette vertu que nous conſidérons comme une eſpéce de modération pour les ſentimens de l'eſprit, comme il y a une autre modération qui regarde la direction des ſens du corps, & comme une qualité qui tient une eſpéce de milieu entre l'Ambition & la mauvaiſe Honte que les Grecs appelloient *Dyſopie*.

La Modeſtie Chrétienne eſt une vertu qu'il eſt aſſés difficile de ſéparer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les

mêmes extremités à fuir qui ſont l'orgueil & la baſſeſſe ; elle a la même affectation à craindre & la même profanation à éviter. Elle doit être ménagée à peu près de la même maniére, & diſpenſée avec la même diſcrétion, & pour me ſervir des termes de l'Ecriture, par le même nombre, au même poids, & ſur la même meſure. S'il y avoit quelque différence à mettre, je crois qu'on pourroit la taire conſiſter en ce que l'Humilité établit ordinairement ſon ſiége dans le cœur de l'homme, ſelon les maximes de nos Maîtres en ſpiritualité, au lieu que la modeſtie dont il eſt queſtion, ſemble réſider principalement dans l'eſprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modeſtie rentre dans la même notion de l'Humilité, puiſqu'elle n'eſt autre choſe que cette *Pauvreté d'eſprit* tant vantée & tant recommandée dans notre Religion ; à laquelle il a plû à JESUS-CHRIST d'aſſigner les premiers rangs de la Béatitude.

On peut aſſurer même que cette Modeſtie ou Pauvreté d'eſprit libre & volontaire mérite d'autant mieux la qualité d'humilité qu'elle ſemble être encore plus contraire que l'humilité ſimple du cœur à l'orgueil, dont la tyrannie s'éxerce particuliérement dans l'eſprit comme dans le poſte le plus commode & dans le centre naturel de ſa domination. C'eſt une humilité qui doit être d'autant plus grande qu'elle ſe forme dans la partie la plus éminente de l'ame.

Voilà peut-être l'idée la plus avantageuſe que l'on puiſſe ſe former de la Modeſtie, lorſqu'elle eſt véritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui mépriſent ſincérement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui négligent ſérieuſement de recueillir les fruits paſſagers & périſſables de leurs travaux. C'eſt de cette Modeſtie & de cette humilité qu'on a prétendu louer Moïſe & la plupart des autres Ecrivains ſacrés tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, qui ſe ſont rendus Anonymes, afin de laiſſer à Dieu toute la gloire de leur travail.

Il faut avouer que les éxemples de cette conduite ſont devenus aſſés rares depuis la mort de ſaint Jean l'Evangeliſte ; & quoi qu'on puiſſe attribuer cette rareté à diverſes autres occaſions que les Auteurs Eccléſiaſtiques ont euës de faire uſage de leur Modeſtie & de leur humilité[1], il eſt vraiſemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus ſouvent pris le parti de ſupprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'appréhender que les Hérétiques n'abuſaſſent de leur éxemple, comme il eſt arrivé à ceux qui ont mis cet artifice en uſage pour ſurprendre les Fidelles.

De tous les éxemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celui de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. On peut dire que la modeſtie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé jusqu'à preſent de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire mérite d'être miſe au rang des plus petits ſujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Bénédictins & les Chanoines Réguliers ſe ſont déclarée à cette occaſion eſt une des plus longues & des plus mémorables qu'on ait encore vuës dans la République des Lettres. Il n'y a pas d'apparence qu'elle finiſſe ſi tôt ; & quoique la ſituation des eſprits de part & d'autre paroiſſe aſſés tranquile, il eſt viſible que ce calme eſt plutôt l'effet d'une ſimple tréve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modeſtie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains qui ſe ſont cachés lorſqu'il a été queſtion de publier leurs Ouvrages, pourvû que d'un côté il n'y ait eu ni témérité ni préſomption dans l'épreuve qu'ils ont voulu faire de leurs forces & de leurs talens ; & que de l'autre ils n'ayent traité que des ſujets néceſſaires ou utiles pour l'inſtruction du Public ou des Particuliers. Je mets en ce rang tous les Ouvrages généralement qui tendent à conſerver ou à exciter

[1] ¶ Voyés la note qui eſt vers la fin du chapitre 5. de la premiére partie au mot *Hamartola*.

exciter la charité & toutes les vertus avec leurs dépendances, tels que ſont les Ouvrages que nous appellons *Parænetiques*, concernant les Exhortations ou Inſtructions à la fuite du mal & à la pratique du bien; *Aſcetiques* ou Livres ſpirituels pour les exercices de piété; *Myſtiques*, ou Livres de Méditations & de Prieres. Je mettrois auſſi dans le même rang tous les Ecrits Anonymes faits pour l'explication, l'éclairciſſement ou la défenſe des Vérités Théologiques, ſi nous ne ſavions que la crainte & d'autres paſſions ont ſouvent pris le maſque de cette Modeſtie pour remuer les plumes.

Mais il faut avouer qu'il n'eſt pas auſſi facile de découvrir la Modeſtie des Pſeudonymes que celle des Anonymes. Ceux-ci ne ſe montrent au Public en aucune maniére que ce ſoit: de ſorte que s'ils réuſſiſſent à demeurer parfaitement inconnus, comme on le doit ſuppoſer, ils rendent inutiles les éloges & la reconnoiſſance de ceux qui profitent de leurs livres. C'eſt en quoi ils ſont éclater leur Modeſtie, tandis qu'ils ont ſoin de cacher tout le reſte. Ceux-là ſe montrent au Public d'une maniére différente de celle qui leur eſt naturelle; en quoi l'on ne peut pas dire que conſiſte la Modeſtie, à moins qu'on ne veuille la confondre avec le déguiſement & la ſupercherie. S'il eſt glorieux parmi les hommes d'avoir quelque nom dans le monde, celui qui mépriſe cette eſpéce de gloire, ſemble être l'homme qui ne veut point porter de nom, plutôt que l'homme qui s'en donne un faux: parce que ce dernier n'évite pas la gloire qui s'attache à ce faux nom, lorſqu'elle y eſt attirée par le mérite de ſon Ouvrage.

Il en faut excepter néanmoins les noms qui ſemblent n'être faits que pour l'humiliation & le mépris. Rien n'eſt plus propre à conſerver la Modeſtie que ces ſortes de noms, parce qu'il n'eſt rien dont la véritable Modeſtie s'accommode mieux que l'humiliation & le mépris: & l'on peut dire que l'humiliation dans ce cas-là eſt au Pſeudonyme ce que l'obſcurité eſt à l'Anonyme, n'étant pas beaucoup plus avantageux à un homme d'être mal connu que de n'être point du tout connu. J'appelle des noms faits pour l'humiliation & le mépris ceux qui pourroient être de la nature de celui d'*Idiota*, qui a ſervi long tems à cacher Raimond Jordani; & de *Dacrianus* ou de *Pleureur* emprunté par Louis de Blois, dit Bloſius. On ne fera point difficulté de rapporter l'invention de ces noms à la Modeſtie ou à l'humilité ingénieuſe de ces deux célébres Abbés, lorſqu'on fera réflexion ſur la piété qui a paru dans leurs actions, & qui éclate encore dans leurs Ouvrages.

C'eſt un uſage qui n'étoit point inconnu aux Chrétiens de l'Aſie & de la Gréce du moyen âge, comme il paroît par le nom d'*Hamartole*, ou Pécheur, qui n'eſt autre que George Syncelle (1), de qui nous avons la Chronique, & par celui de *Tapinus* (2), & en Latin de *Minimus*, qui ſert à déguiſer ſaint Jean Damascene, ſi toutefois l'on peut dire que nos Critiques ne ſe trompent pas, quand ils ſoutiennent que c'eſt le nom ordinaire que ce Saint prenoit, lorſque ſa modeſtie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage (3).

Le nombre des modeſtes Pſeudonymes ſeroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui ſe ſont déguiſés ſeulement ſous des noms d'humiliation. Avouons qu'il s'eſt trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de l'utilité de ſon Egliſe, ont été portés à écrire par le motif d'une véritable Modeſtie, ſur tout lorſqu'ils ne ſe ſont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion, comme pourroient être ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Doctor*, de *Firmianus*, de *Nathanaël Nezeckius*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de ſainte Foi*, d'*Eugenius*, d'*Euſebius*, d'*Athanaſius Vincentius*, & de divers autres qui ſemblent renfermer l'idée de quelques ſentimens un peu trop avantageux, que les Pſeudonymes auroient voulu

2 Le nom de *Tapinus* a été pris auſſi par un Patriarche de Conſtantinople nommé Jean.

1 Labb. Nova Bibl. MSS. pag. 387. & 388.

voulu témoigner pour eux-mêmes en ſe cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruiſent point la Modeſtie de ces ſortes d'Auteurs, quoi qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je ſuis perſuadé que les noms qui ne marquent autre choſe que l'amour de la retraite, de la vertu, de la paix, de la vérité, &c. n'ont point fait d'obſtacle à la Modeſtie dans ceux qui les ont employés, quoique l'abus que pluſieurs ont fait des noms de *Philarete* & de *Philalethe* ſemble les avoir rendus autant ſuſpects de préſomption par rapport à la vertu & à la vérité, que l'eſt devenu celui de *Philoſophe* par rapport à la ſageſſe, nonobſtant la Modeſtie de ceux qui l'avoient pris d'abord au lieu de celui de *Sophus*, après qu'il fut devenu ſuſpect de vanité.

En un mot je croi que la Modeſtie Chrétienne n'a eu rien à ſouffrir ſous la plupart des noms que nous conſidérons comme ſimplement *Appellatifs*, lorsqu'on n'y remarque rien de contraire à la vérité; ni par conſéquent ſous ceux qui paroiſſent conformes à la profeſſion d'un Chrétien & au caractére du Chriſtianiſme, tels que pourroient être un *Simplicius*, un *Peregrinus*, un *Anaſtaſius*, un *Renatus Chriſtianus*, un *Philadelphe*, un *Philereme*, un *Eremicola*, un *Thanatophraſte*, un *Chriſtodule*, & même un *Theophile*, ſi ſon Ouvrage traite de l'Amour de Dieu; & un *Timothée*, s'il parle de la crainte de Dieu, ou s'il travaille viſiblement pour l'honneur de Dieu.

Car on peut dire que c'eſt principalement par cette conſidération qu'un célébre Auteur Eccléſiaſtique du cinquiéme ſiécle a perſuadé au Public & en particulier à un Evêque de France nommé Salonius, qu'il n'avoit été porté à prendre le nom de *Timothée*, que par un motif de Modeſtie Chrétienne. Cet Auteur qui eſt connu dans toute l'Egliſe ſous le nom de Salvien de Marſeille, ayant été découvert & reconnu par Salonius, qui avoit été autrefois ſon diſciple, pour le véritable Auteur des quatre Livres qui couroient le monde ſous le titre de *Timothei libri quatuor ad Eccleſium Catholicam toto orbe diffuſam*, *&c.* & qui taxoient principalement l'avarice des Eccléſiaſtiques de ſon tems, ſe trouva obligé de répondre de ſa diſſimulation à ce Prélat, & de remédier à quelques ſcrupules que cette conduite lui avoit fait naître dans l'eſprit.

Salonius lui avoit demandé l'explication & le ſujet du nom de Timothée, en lui faiſant connoître que s'il n'en rendoit compte au Public, l'Ouvrage ſeroit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Impoſteurs, pour avoir ſuppoſé fauſſement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien lui répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'Ouvrage, ni pour la perſonne du nouvel Auteur qui avoit pris le masque de Timothée. Qu'il ſeroit aiſé de juger par la nouveauté de la matiére & par d'autres caractéres de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du tems préſent (c'eſt-à-dire l'état de l'Egliſe du cinquiéme ſiécle) & qu'ainſi on ne pouvoit ſoupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, ſans l'accuſer en même tems d'avoir perdu le jugement. Il ajoute que l'Ouvrage ne pourroit encourir la disgrace des Apocryphes que dans la ſuppoſition que ſon Auteur auroit voulu impoſer à l'Apôtre Timothée: mais que ſi on lui fait juſtice on reconnoîtra qu'il a été très-éloigné de cette penſée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puiſſe raiſonnablement ſoupçonner d'avoir été imputé à cet Apôtre.

Il eſt bon néanmoins de remarquer en paſſant, que Salvien a répondu en cette occaſion un peu trop affirmativement en faveur de la juſtice qu'il eſpéroit de la Poſtérité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du diſcernement de ſes Lecteurs; parce que malgré la juſteſſe de ſon raiſonnement, on n'a point laiſſé dans la ſuite des tems d'attribuer ſon Ouvrage à Timothée Evêque d'Epheſe, diſciple & cooperateur de Saint Paul dans le miniſtére de l'Evangile (1). Mais il n'eſt pas juſte de rendre

1 Gesner. Sixt. Sen. Poſſev.

rendre Salvien responſable de la bêtiſe d'autrui.

S'il a réuſſi à faire voir qu'il n'y avoit point d'impoſture dans la ſuppoſition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raiſonné ſur l'inutilité des queſtions que Salonius lui faiſoit touchant ce nom: parce, dit-il, qu'en matiére de Livres on doit moins s'intéreſſer au nom de ſon Auteur, qu'au ſujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raiſonnement ne l'a point empêché de ſatisfaire d'ailleurs la complaiſance qu'il avoit pour Salonius, qu'il conſidéroit comme ſon fils parce qu'il avoit été ſon Maître, & comme ſon Pere parce qu'il lui étoit inférieur depuis que ce diſciple étoit devenu Evêque. Il voulut donc répondre à deux queſtions qu'il lui avoit faites, 1° pourquoi il s'étoit donné un nom étranger, 2° pourquoi il avoit choiſi celui de Timothée plutôt qu'aucun autre.

Il dit pour répondre au premier point, que ſa vûë avoit été premiérement d'obéir à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & périſſable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire céleſte; & de ne pas briguer ſottement auprès des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la rélation qui doit ſe trouver entre un Auteur & ſes Lecteurs, il ſemble qu'il veuille bien comparer celui-là à la main droite, & ceux-ci à la gauche, afin d'inſinuer que les Livres étant les largeſſes & les véritables aumônes de l'eſprit, c'eſt à leurs Auteurs que Jeſus-Chriſt s'adreſſe, lorſqu'il dit: *Que votre main gauche ne ſache point ce que fait votre main droite, afin que votre aumône ſe faſſe en ſecret: & votre Pere, qui voit ce qui ſe paſſe en ſecret, vous en rendra lui-même la récompenſe.*

Cette conſidération ſeule étoit plus que ſuffiſante pour porter l'Auteur à ſe cacher, en ſupprimant ſon nom. Il avouë néanmoins que la raiſon principale de cette conduite venoit du ſouverain mépris qu'il faiſoit de ſa propre perſonne, & de la perſuaſion ſincére qu'il avoit d'être le dernier des hommes, & qui plus eſt, un homme de néant, non point par un ſentiment d'humilité, mais par l'évidence de la vérité. C'eſt pourquoi voulant paſſer dans l'eſprit des autres pour tel qu'il ſe connoiſſoit en lui-même, il s'étoit abſtenu de mettre le nom d'une perſonne qu'il voyoit ſi mépriſable, à la tête d'un Ouvrage fait pour la gloire de Dieu, de peur que ſa baſſeſſe & ſon néant ne diminuaſſent quelque choſe de l'autorité d'un Ecrit, qui contenoit d'ailleurs une doctrine fort ſaine & fort utile, ſelon la perverſité de ce tems-là, où il remarque que l'on étoit malheureuſement accoutumé à ne peſer les paroles & les écrits qu'au poids de la perſonne qui en étoit l'Auteur. Il parle ſi mal du goût de ſon ſiécle, qu'au lieu de reconnoître ſimplement qu'il étoit corrompu & gâté, il ſe trouve tenté de n'en point reconnoître du tout, en ce que l'on ſe ſoucioit moins alors de ce qu'on liſoit dans les Livres, que de celui qui les faiſoit lire, & qu'on s'arrêtoit moins à ſes diſcours qu'à ſa perſonne. Il étoit donc queſtion, dit-il, d'ôter au Lecteur la connoiſſance de cet Auteur, pour ne point détourner ſon attention de deſſus les choſes dont il ſouhaitoit de l'inſtruire, & pour ne point laiſſer avilir le prix de ſon Ouvrage par le peu de conſidération que méritoit ſon Auteur. C'eſt la raiſon qu'il donne à Salonius de la ſuppreſſion & du déguiſement de ſon nom.

Il répond enſuite à l'autre queſtion, de ſavoir pourquoi il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la premiére de toutes les cauſes, & il remonte juſqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la premiére queſtion. Comme c'eſt à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la ſuppreſſion de ſon véritable nom; c'eſt à la crainte d'offenſer Dieu qu'il ſouhaite qu'on attribuë la ſuppoſition de celui de Timothée: parce, dit-il, qu'il avoit toujours été environné de diverſes appréhenſions en compoſant ſon Ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matiére qu'il traitoit ou de la fin qu'il ſe propoſoit. Outre que la moindre ombre du men-

ſonge lui ayant toujours fait peur, il auroit crû pécher contre la ſincérité, & contre la vérité même, s'il avoit ſubſtitué à ſon vrai nom un autre nom qui ne lui eût pas été convenable, & que par conſéquent il ſe ſeroit expoſé au danger de perdre les fruits de ſon travail. C'eſt ce qui arrive ſouvent aux Pſeudonymes, à qui le motif de la Modeſtie Chrétienne a ſû inſpirer de ſe cacher à la maniére des Anonymes, mais qui pour vouloir paſſer outre ont tout gâté en ſe donnant de faux noms, & en altérant ainſi leur humilité par une apparence d'impoſture.

Salvien n'avoit, ce ſemble, rien à craindre de ce côté-là, puiſque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la tête de ſon Ouvrage, ne devoit marquer autre choſe qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui eſt une diſpoſition dans laquelle tout homme, & particuliérement un Chrétien, ſe doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* ſignifie auſſi-bien *l'honneur de Dieu* que la *crainte de Dieu*, il ſe ſert encore de cet avantage, afin d'entrer en paralléle avec Saint Luc, ou (pour parler d'une maniére plus conforme à ſa modeſtie) afin de ſuivre l'exemple de cet Evangéliſte. Saint Luc n'a point fait difficulté de feindre un nom à la perſonne à qui il adreſſe ſon Evangile & ſes Actes, & il l'appelle *Théophile*, voulant marquer qu'il écrivoit pour tout homme qui auroit l'amour de Dieu. Salvien détourne un peu cette penſée pour nous perſuader que l'Evangéliſte craignant qu'on ne s'imaginât qu'il auroit adreſſé ſes deux Ouvrages à un homme, les avoit adreſſé à l'Amour de Dieu même par un mouvement de reconnoiſſance, comme à celui qui avoit remué ſa langue & gouverné ſa plume. Il veut qu'il en ſoit à peu près de même du prétendu Timothée dont il eſt queſtion. C'eſt, dit-il, *l'honneur de Dieu*, que cet Auteur s'eſt propoſé dans ſes écrits, comme Saint Luc s'eſt propoſé l'*Amour de Dieu* dans les ſiens. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'il feigne que c'eſt l'*Honneur de Dieu* même qui eſt l'Auteur de ſon ouvrage ſous le nom de Timothée, de même que c'eſt à l'Amour de Dieu que Saint Luc adreſſe ſes écrits ſous celui de Théophile.

Voilà, Monſieur, le raiſonnement d'un Pere de l'Egliſe qui faiſoit honneur à ſon ſiécle & à ſon pays. On pourra juger par ſon éxemple que la modeſtie n'eſt pas toujours incompatible avec la ſuppoſition des noms dans un Auteur déguiſé. Je ne ſuis contenté d'expliquer ſa penſée ſans m'aſſujettir à le ſuivre pas à pas. Mais le reſpect qui eſt dû à un Auteur de ce poids me porte à vous repreſenter ici ſes propres termes pour vous donner lieu de vous ſatisfaire par vous-même en le traduiſant à la lettre.

Quæris à me, dit-il à Salonius, *cur libellis nuper à quodam hujus temporis homine ad Eccleſiam factis*, Timothei *nomen inſcriptum ſit? Addis præterea quod niſi rationem vocabuli evidenter expreſſero, dum nominatur Timothei, inter Apocrypha ſint fortaſſe reputandi. Ago gratias atque habeo, quod de me ita judicas, ut pertinere hoc æſtimes ad fidei meæ curam, ne quid Eccleſiaſtici operis vacillare permittam; ſcilicet, ut res ſummæ ſalubritatis non ſis minoris pretii per opinionis incertum. Sufficere itaque ad excludendam penitus Apocryphi ſtyli ſuſpicionem etiam hoc ſolum poterat, quod ſuperius indicavi libros neotericæ diſputationis eſſe, & à præſentis temporis homine divinarum rerum ſtudio atque amore conſcriptos. Carent enim Apocryphi ſuſpicione, qui agnoſcuntur Timothei Apoſtoli non fuiſſe. Sed requirit forſitan aliquis, quis ille auctor ſit, ſi Apoſtolus non eſt? & utrum ſuum libellis ipſis, an alienum nomen inſcripſerit? Verum eſt, poteſt hoc quidem quæri. Et certe quæritur, ſi inquiſitio valet ad fructum aliquem pervenire. Cæterum ſi infructuoſa eſt, quid neceſſe eſt ut laboret curioſitas? In omni enim volumine profectus magis quæritur lectionis quam nomen Auctoris. Et ideo ſi profectus eſt in lectione, & habet quisquis ille eſt quod poteſt inſtruere lecturos, quid ei cum vocabulo quod juvare non poteſt curioſos? ..... Tria ſunt quæ in libellis iſtis de quibus loquimur quæri poſſunt. Cur is qui ſcripſit, ad Eccleſiam ſcripſerit; & utrum alieno nomine, & an ſuo? Si non ſuo, cur alieno? Et ſi alieno, cur Timothei*

potiſſi-

potiſſimum nomen quod ſcriberetur elegerit? Après avoir ſatisfait à la premiére de ces queſtions, il continuë en ces termes: *Nunc illud dicimus quod ſecundum eſt, ſcilicet, cur in titulo libellorum non ſit nomen Auctoris? Cujus rei licet una ſit cauſa maxima, multæ tamen, ut reor, eſſe potuerunt. Ac prima illa veniens à mandato Dei, quo præcipimur vitare omnibus modis terreſtris gloriæ vanitatem; ne, dum humanæ laudis inanem aurulam quærimus, præmium cæleſte perdamus. Ex quo etiam illud eſt quod & orari Deus & donari occulte jubens, vult nos fructum boni operis commendare ſecreto; quia nulla ſit major fidei devotio, quam quæ conſcientiam vitat hominum Deo teſte contenta.* Nesciat enim, *inquit Salvator*, manus tua ſiniſtra quid faciat dextera tua, & pater tuus qui videt in abſconſo reddet tibi. *Et ideo ſcriptori illi ad ſubtrahendum è titulo nomen ſuum atque celandum ſufficere hæc tantummodo cauſa potuit, ut quod in honorem Domini ſui fecerat, divinæ tamen conſcientiæ reſervaret & res commendabilior Deo fieret, quæ famam publicam deviteſſet.*

Sed tamen quod confitendum eſt, præcipuum illud fuit, quia ſcriptor ille, ut legimus, humilis eſt in oculis ſuis, ac vilis ſibi, exiguum ſe penitus atque ultimum putans, & hoc quod majus eſt, mira fide, non officio humilitatis aſſumptæ, ſed judicii ſimplicis veritate. Unde eſt quod jure ſe etiam ab aliis talem habendum putans qualis à ſemetipſo haberetur, rectè libellis ſuis alienum nomen inſeruit; ſcilicet ne autoritatem ſalubribus ſcriptis perſonæ ſuæ parvitas derogaret. Omnia enim amodo dicta tanti æſtimantur quantus eſt ipſe dixit. Siquidem tam imbecilla ſunt judicia hujus temporis ac pæne tam nulla; ut qui legunt, non tam conſiderent quid legant, quam cujus legant, nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitatem.

Idcireo igitur ſcriptor ille abſcondi & latitare omnibus modis voluit, ne ſcripta quæ in ſe habent plurimum ſalubritatis, minora forſitan fierent per nomen Auctoris. Habet itaque quisquis ille eſt qui requirit cur alienum nomen adſumptum ſit. Reſtat dicere, cur Timothei.

Quod ut dicamus, ad Auctorem denuo reverſuri ſumus. Is enim cauſarum omnium cauſſa eſt, qui eſt: qui ſicut humilitati præſtitit ut alienum, ſic timori atque cautelæ ut Timothei nomen ſcriberet. Pavidus quippe eſt & formidoloſus, ac nonnunquam etiam levium mendaciorum fugax, atque in tantum peccare metuens ut interdum & non timenda formidet. Cum ergo ſubtrahere è titulo nomen ſuum & inferre vellet alienum, timuit in hac nominum commutatione mendacium, nequaquam ſcilicet admittendam putans etiam in officio ſancti operis maculam falſitatis.

Poſitus itaque in hoc ambignæ opinionis incerto optimum fore credidit ut beati Evangeliſtæ ſacratiſſimum ſequeretur exemplum, qui in utroque divini operis exordio Theophili nomen inſcribens, cum ad hominem ſcripſiſſe videatur, ad amorem Dei ſcripſit: hoc ſcilicet dignitſſimum eſſe judicans, ut ad ipſum affectum Dei ſcripta dirigeret, à quo ad ſcribendum impulſus eſſet. Hoc ergo etiam Scriptor hic, de quo loquimur, uſus eſt argumento atque conſilio. Conſcius enim ſibi ſic ſe omnia in ſcriptis ſuis pro Dei honore, ſicut illum pro Dei amore fecisſe, qua ratione ille Theophili, hac etiam hic Timothei nomine ſcripſit. Nam ſicut Theophili vocabulo amor, ſic Timothei honor Divinitatis exprimitur. Itaque cum legis Timotheum ad Eccleſiam ſcripſiſſe, hoc intelligere debes pro honore Dei ad Eccleſiam ſcriptum eſſe, imò potius ipſum Honorem Dei ſcripta miſiſſe; quia rectè ipſe ſcripſiſſe dicitur, per quem factum eſt ut ſcriberetur. Hac cauſa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inſcriptum eſt. Congruum ſiquidem Scriptor ille exiſtimavit, ut eum in honorem Dei libellos ſcriberet, ipſi Divinitatis Honori titulum conſecraret.

CHA-

CHAPITRE X.

9. Motif. *La piété de ceux qui veulent laiſſer des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

IL ſemble qu'entre la Modeſtie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Piété dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre différence que celle du genre à l'eſpéce, ſur tout lors qu'on la conſidére telle qu'elle a été repréſentée dans la conduite de Salvien.

La Modeſtie ſe contente ſouvent de déterminer les Auteurs à ſe cacher ſimplement: mais lorſqu'elle les porte à ſe cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque choſe à ſa gloire, ou à l'avantage de ſon Egliſe, il me ſemble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Piété ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Piété rentre dans la notion générale de la Charité, & reconnoître avec quelques pieux Pſeudonymes qu'on peut ſe déguiſer par charité, afin de ſervir les Fidéles avec plus de facilité ou de ſûreté ſelon la diverſité des occaſions.

Mais lorſqu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut diſtribuer des largeſſes ſpirituelles, le motif de la Piété, dont on ſe ſent animé, ne doit plus être diſtingué de celui de la Modeſtie Chrétienne. Si c'eſt uniquement pour empêcher que la connoiſſance de la perſonne ne forme quelque préjugé contre l'Ouvrage, & que cette prévention ne faſſe perdre le fruit qu'on en eſpére, on peut rapporter ce motif à celui de la Prudence, ou à celui de la Crainte dont il a été parlé ailleurs.

Il y a une autre eſpéce de Piété que nous avons coutume d'appeller Dévotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent ſouvent fait changer de nom aux Gens de Lettres. C'eſt ce qui eſt arrivé particuliérement à ceux qui étant déja dans un âge avancé lorſqu'ils ont reçû le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occaſion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'eſt auſſi ce qui arrive encore tous les jours à la Profeſſion de la Vie Religieuſe dans une grande partie des Monaſtéres de l'un & l'autre ſéxe. C'eſt ce qui arrivoit autrefois dans l'Egliſe à pluſieurs de ceux que l'on élevoit à l'Epiſcopat, & qui ſemble être réduit préſentement à la pratique qui s'obſerve au ſujet des Souverains Pontifes à Rome.

Quoique la plupart de ces perſonnes ſemblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques extérieures du changement de leur intérieur ou de leur renoncement au monde, il n'eſt pas raiſonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguiſement, puiſqu'il n'eſt point queſtion de diſſimulation en ces occaſions.

D'ailleurs il eſt vrai de dire que le Motif de Piété qui porte les perſonnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers eſt incomparablement plus grand que celui des premiers.

C'eſt une conſidération ſuffiſante, pour ne me point étendre davantage ſur ce ſujet: quoique Mr. Naudé (t) ait prétendu que tous ces noms de Religion ſoient autant de masques, & les Religieux qui écrivent ſous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguiſés, en leur attribuant ſans diſcernement le mot de Seneque, *Perſonam malunt quam faciem.* C'eſt un ſentiment qu'on peut mettre au nombre de ſes Paradoxes.

CHA-

t Maſc. p. 90. 91. &c.

CHAPITRE XI.

10. Motif. *La Fourbe & l'Impoſture pour ſéduire les ſimples qui ne peuvent juger du fonds que par la ſurface, & pour abuſer de la bonne foi des autres.*

IL y a peu d'Auteurs Pſeudonymes qu'on ne puiſſe accuſer de ſuppoſition & de fauſſeté ; mais on ne peut pas dire de tous ſans diſtinction qu'ils ſoient coupables de menſonge & qu'ils ayent été animés de l'eſprit de fourbe & d'impoſture dans la ſuppoſition des noms qu'ils ont pris. C'eſt ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu deſſein de ſéduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguiſement pour abuſer de la bonne foi & des autres diſpoſitions de ceux qu'ils ont entrepris d'inſtruire.

Il n'y a donc guéres que l'intention de ces Auteurs qui puiſſe nous régler dans la diſtinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'extérieur aſſés ſemblable ; ce ſont à peu près les mêmes maniéres de ſe traveſtir, c'eſt le même tour de déguiſement, particuliérement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimériques que perſonne ne puiſſe revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autrui, afin de ſe faire paſſer pour ceux même qui ont porté ces noms avec réputation. Mais leurs vûës ſont entiérement oppoſées, & cette oppoſition vient de la différence de leur fin & de leur objet.

Ceux qui ſe ſervent des noms d'autrui pour impoſer au Public, & ſur tout pour débiter des opinions pernicieuſes & des diſcours empoiſonnés ſous les noms des perſonnes de mérite & de crédit ne reſſemblent point mal aux Eſprits de ténébres, aux aſſociés du Pere du menſonge, qui ſe traveſtiſſent quelquefois en Anges de lumiére, ou en Hommes de Piété ou de ſavoir, pour nous ſéduire. Mais ceux qui n'en uſent de la ſorte que pour faire le bien que l'on pourroit eſpérer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent être comparés aux Eſprits de lumiére qui ſe transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commiſſions céleſtes, & pour nous faire du bien en prenant des meſures plus proportionnées à notre nature ou à notre portée.

Vous ne m'accuſerés pas, Monſieur, d'être le premier qui ait conſidéré les Anges traveſtis en hommes comme les modéles de nos Pſeudonymes, qui prennent la forme d'autrui dans de bonnes intentions. C'eſt une penſée qui eſt tombée dans l'eſprit de Salvien Prêtre de Marſeille il y a pluſieurs ſiécles. Cet Auteur, pour ſe mettre à couvert du blâme d'avoir ſuppoſé un faux nom à l'un de ſes Ouvrages, & pour montrer auſſi que ce n'eſt pas au nom d'un Auteur qu'il faut s'arrêter quand on lit ſon Livre, allégue l'éxemple de l'Ange Raphaël dont il eſt parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange, non content de s'être donné une apparence humaine comme les autres Miniſtres du Seigneur, avoit encore pris un nom ſuppoſé non pas de chimére & de fiction, mais celui d'une perſonne connuë & eſtimée parmi ceux à qui il vouloit rendre ſervice ſous ce maſque. Tobie le pere eut la curioſité de demander à l'Ange de *quelle Famille il étoit, de quelle Tribu*, & par une ſuite ordinaire, quel étoit ſon nom ? Raphaël lui répondit : *Eſt-ce la famille du Mercenaire* (ou du Guide) *qui doit conduire votre Fils ; ou le Mercenaire lui-même que vous cherchés* (2) ?

Vous voyés déja, Monſieur, que cette belle réponſe peut ſervir d'éxemple pour celles que les Pſeudonymes ſont quelquefois obligés de faire lors qu'on leur demande leur vrai nom, comme ſi c'étoit de la connoiſſance de ce nom que dépendît le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais*, continua Raphaël parlant à Tobie (3), *pour ne vous point donner d'inquiétude, je vous dirai que je ſuis Azarias fils du grand Ananias.* *Ha!* lui répondit Tobie, *vous êtes d'une race illuſtre. Mais je vous prie de ne vous point fâcher ſi j'ai deſiré de connoître votre race.*

Les Ecrivains qui entreprennent de nous

2 *Genus quæris Mercenarii, an ipſum Mercenarium?* Tob. V. 17.

3 Tob. V. 18.

nous inſtruire & de nous conduire à quelque connoiſſance utile & honnête, peuvent paſſer pour les guides de notre eſprit dans les démarches qu'ils lui font faire, comme Raphaël l'étoit de la perſonne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent régler leurs intentions ſur ce modéle, ou qui peuvent entrer dans des vûës auſſi louables en ſe déguiſant, ne tomberont pas dans le ſoupçon de la Fourberie ou de l'impoſture. Le paralléle que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur juſtification.

L'Ange Raphaël ayant pris véritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il étoit cet *Azarias* en étant vraiment l'image ; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Teſtament que l'Ange de Dieu qui s'apparoiſſoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Perſonnes juſtes, prenoit lui-même le nom de Dieu, à cauſe qu'il repréſentoit la perſonne ; & dans l'uſage ordinaire de la vie que les ſtatuës & les tableaux portent le nom des perſonnes qui y ſont repréſentées. Il en eſt à peu près de même de nos Pſeudonymes cachés ſous les noms d'autrui, ſur tout lorsqu'ils repréſentent fidélement dans leurs écrits les ſentimens & l'eſprit de ceux dont ils prennent les noms. C'eſt ainſi que l'on peut ſauver la réputation de Vigile de Tapſe qui a pris le nom de *Saint Athanaſe* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité ; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Miniſtre Zuinglien qui a pris le même nom de *Saint Athanaſe* pour dreſſer un piége aux Fidéles de l'Egliſe Romaine. C'eſt ainſi que nous excuſerions Erasme d'avoir pris le maſque de *Saint Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'étoit point démenti dans certaines circonſtances qui ont bleſſé le vraiſemblable dans ſon écrit (1), faute de prendre garde aux lieux & aux tems, quoiqu'il ſoit toujours vrai de dire que ces éxemples ſont d'une conſéquence dangereuſe, ſur tout dans les choſes qui concernent la Religion ou l'interêt public. Car lorsqu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une choſe indifférente d'elle-même, il ſemble qu'on ne doive pas s'intereſſer avec tant de chaleur à pourſuivre le crime d'impoſture dans un Auteur qui n'auroit ſuppoſé ſon Ouvrage à quelque Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour éxercer ſon ſtyle ou pour tâcher de l'imiter & de prendre ſon eſprit. C'eſt peut-être le tour qu'on pourroit prendre pour excuſer Sigonius d'avoir ſuppoſé un de ſes Traités à Ciceron (2).

On peut ajouter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une maniére figuréc ; lorsqu'il a dit qu'il étoit *Azarias fils du grand Ananias* : de ſorte que ces noms doivent être pris plutôt comme des ſignes qui expriment certains Myſtéres que ſelon leur ſignification propre dans laquelle ils ſemblent déſigner deux perſonnes d'une famille fort connuë dans leur Nation. *Azarias* veut dire ſecours de Dieu : *Ananias*, ou plutôt, ſelon le Texte original, *Hananeel* ſignifie, grace & don de Dieu. Ainſi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer ſimplement l'aſſiſtance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lorsque les Auteurs qui ſe cachent prennent des noms étrangers qui ont été propres à des perſonnes célébres ou connuës d'ailleurs, cette liberté ne doit point paſſer pour une uſurpation frauduleuſe. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Théophiles, des Euſébes, &c. devenus célébres dans l'ancienne Egliſe, on peut aſſurer néanmoins que les Ecrivains qui ont pris de ſemblables noms, ſur tout dans ces derniers ſiécles, n'ont preſque tous ſongé qu'au ſens literal de ces mots, pour marquer tantôt la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantôt la Paix de l'Egliſe & de l'Etat : quelquefois l'Amour de

1 ¶ On convient généralement que l'Ouvrage n'eſt pas de S. Cyprien ; mais on a peine à convenir qu'il ſoit d'Erasme, ennemi capital de ces ſortes de ſuppoſitions, & capable d'ailleurs de ſuppoſer plus finement. Quelle apparence en effet, s'il avoit eu deſſein de faire paſſer S. Cyprien pour Auteur de ce Traité, qu'il y eût parlé de la guerre de Ceſar contre le Turc c'eſt-à-dire de Charles-Quint contre Soliman ?

2 ¶ On ne ſauroit par là juſtifier Sigonius, parce que, quand on l'accuſa d'avoir voulu impoſer au public,

de Dieu, & quelquefois la Piété.

Voilà, ce me ſemble, ce qu'on peut alléguer de plus plauſible pour excuſer la diſſimulation de ces Auteurs ſur la droiture de leurs intentions. C'eſt auſſi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions oppoſées. Ces Ouvriers du menſonge & de l'impoſture trouvent pareillement leurs modéles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges réprouvés. *On ne doit pas s'étonner*, dit Saint Paul (3), *ſi les faux Apôtres ſe tranſforment en Apôtres de* JESUS-CHRIST; *puiſque Satan même ſe tranſforme en Ange de lumiére. Il n'eſt donc pas étrange que ſes Miniſtres ſe tranſforment auſſi en Miniſtres de la juſtice & de la vérité.*

Les grands noms des Patriarches & des Prophétes, ceux des Apôtres & des Peres de l'Egliſe ont laiſſé dans les ſiécles qui les ont ſuivis la mémoire des perſonnes, dont l'autorité n'a pû être que d'un très-grand poids, parce que la vérité de leur doctrine s'eſt trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de ſainteté. Il n'en a point fallu davantage aux Impoſteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pourroient impunément ſubſtituer leurs erreurs & leurs réveries à la ſaine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit ſous ces belles apparences. Ce qui a été remarqué par les Critiques à ce ſujet touchant les Hérétiques de presque tous les âges de l'Egliſe, qui ont tâché de renfermer leur eſprit ſous ces masques ſpécieux, doit ſervir à nous convaincre de l'empreſſement que les Miniſtres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Impoſture dans les matiéres de Religion. Si elle a été d'un moindre uſage dans les Sciences humaines, c'eſt peut-être parce que les vérités n'en ſont pas ſi importantes que celles de la Religion. Car il ſuffit de connoître une partie des artifices de l'Eſprit du menſonge pour juger que plus les vérités ſont de conſéquence, plus il fait d'effort pour leur ſubſtituer la fauſſeté en la couvrant de leur apparence.

Mais on peut dire qu'en fait de ſuppoſition d'ouvrages, jamais l'Impoſture n'a eu d'occaſion plus favorable pour ſupplanter la Vérité, que celle de la renaiſſance des Lettres, qui s'eſt faite dans les derniers ſiécles. Il s'agiſſoit de faire revivre les illuſtres Morts de l'Antiquité, & de déterrer leurs Ouvrages que la Barbarie avoit tenus enſevelis. Les Impoſteurs ne manquérent pas de profiter de la paſſion que le Public témoignoit pour voir reſſusciter ces morts par le bénéfice de l'Imprimerie. Les uns ſe mirent en tête, qu'après les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne ſeroit plus poſſible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient ſûrement faire paſſer les fantômes ou les masques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les ſqueletes, pour ainſi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont cru qu'il ſuffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre eſprit, & d'entrer eux-mêmes dedans, pour les faire penſer & les faire parler ſelon leur fantaiſie. En quoi je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Reſſuscités*, dont nous voyons des hiſtoires aſſés étranges dans les Rélations qu'on nous a données en ces derniers ſiécles de la Gréce & des Iſles de l'Archipel (4). On veut nous perſuader que ces Brucolaques ne ſont autre choſe que des démons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conſervent dans un embonpoint trompeur, pour ſuſpendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoute que ces démons n'uſent de cet artifice que pour impoſer aux perſonnes de la connoiſſance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non ſeulement par des ſéductions honteuſes, mais par

publie, il ne chercha point à s'excuſer ſur le deſſein qu'il avoit eu d'exercer ſon ſtyle, il perſiſta au contraire à ſoutenir hardiment que la piéce étoit de Ciceron, & ce ne fut, dit-on, qu'à l'article de la mort, qu'il avoua la vérité.

3 2. ad Cor. c. 11. v. 13. 14. 15.

4 Relat. de l'Iſle de S. Iten. ou Theraſie ch. 15. par Fr. Richard.

par des violences qui vont ſouvent juſqu'au meurtre des vivans. On prétend enfin qu'il n'y a point de remede plus ſûr pour ſe garantir de ces cruelles & pernicieuſes illuſions, que de brûler ces corps morts, dont ces Eſprits malfaiteurs abuſent, & de diſſiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire que ce que nous eſtimons être fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'eſt paſſé réellement à l'égard de cette eſpéce d'Impoſteurs, qui ont cru que ſous les noms ſpécieux des Auteurs véritables, & ſous l'apparence de quelques reſtes de leurs Ouvrages, ils pourroient nous impoſer en toute aſſurance.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modeſtie, lorſqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aſpirent par le moyen de leurs Ecrits.*
12. Motif. *La Médiſance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à ſon aiſe.*
13. Motif. *L'Impiété & le Libertinage.*
14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gayeté de cœur.*

§. I. S'Il y a de la différence entre la gloire d'être Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut diſconvenir que ceux qui ne ſont touchés que de la premiére, ne puiſſent ſe cacher par Vanité, en ſuyant la ſeconde. C'eſt ainſi que la Vanité donne le change à la Modeſtie, de même que l'Orgueil à l'égard de l'Humilité en la contrefaiſant. A ce compte-là nous pouvons dire que c'eſt la vanité qui contrepeſe ordinairement les foibles des Auteurs qui expoſent leurs Ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à ſe produire, lorſqu'ils ſont paroître leur nom & leurs qualités, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent néceſſaires pour ſe faire connoître; de l'autre, elle forme en eux une complaiſance ſecréte, lorſqu'ils ſe cachent, afin qu'ils puiſſent ſe glorifier d'être cachés. Et il faut avouer que cette eſpéce de gloire, toute extraordinaire qu'elle paroît, a ſes charmes & a ſes douceurs particuliéres, puiſque le raffinement la fait attacher même à ſon ennemie, qui eſt l'obſcurité.

Un Auteur (1) de ces derniers tems n'a pû s'empêcher de remarquer que c'eſt un motif de pure Vanité qui anime ceux qui prétendent ſe faire honneur d'une fauſſe Modeſtie, en ſupprimant leur nom: Il eſtime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de ſe montrer, n'eſt pas toujours malſéante, principalement dans un ſiécle auſſi éclairé & auſſi critique qu'eſt le nôtre, où il ſemble qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Perſonnes diſtinguées du commun par leur rang, lorſqu'ils ont pris les noms de leurs domeſtiques, ou de quelques autres inférieurs, pour publier des Ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajouter à leur gloire. Voyés ci-deſſus.

§. II. III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne ſe rapporte facilement au motif de la Crainte d'être découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impiété, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à ſe cacher. Quand l'uſage de toutes les Nations & de tous les âges du Monde ſeroit inconnu aux Ecrivains de ce caractére, il ne ſeroit pas poſſible que leur conſcience les abandonnât juſqu'au point de les tenir dans l'inſenſibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils étoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de ſe cacher que je ne ſaurois appeller autrement qu'un Mouvement d'une pure gayeté de cœur. Souvent il eſt excité par un ſimple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hazard. Il ne nous ſeroit pas aiſé de rendre raiſon de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à ſe cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la

1 Le Pére Rapin Inſtruct. ſur l'hiſt. dans la Préface.

la connoiſſent pas eux-mêmes, & que la fantaiſie leur tient lieu de raiſon. Ils ne ſongent qu'au plaiſir qu'ils trouvent à faire voir une choſe dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flater leur propre eſprit en le repréſentant ſous une eſpéce étrangére, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'eſprit des autres par ſoi-même & à face découverte, ſeroit plus capable de le ſurprendre & de le toucher ſous le masque & dans un habit emprunté.

TROISIEME PARTIE,

Contenant les maniéres différentes dont les Auteurs ont uſé dans le changement des noms.

CHAPITRE I.

1. Maniére. *Changer ſon nom de famille en celui de quelque lieu, 1. en celui du pays natal; 2. en celui du lieu de la demeure; 3. en celui d'un fief ou ſeigneurie; 4. en celui du lieu du bénéfice qu'on poſſéde.*

Du nom du Pays natal.

§. I. QUoi qu'il n'y ait pas eu de déguiſement dans la plupart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celui du lieu de leur naiſſance : il faut avouer néanmoins que ce changement a été l'une des plus grandes ſources des erreurs où l'on eſt tombé touchant la connoiſſance des Auteurs. La raiſon qu'on en peut apporter vient du grand uſage de cette pratique répandu parmi presque toutes les Nations civiliſées. Avant l'établiſſement des ſurnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus commode pour la diſtinction des perſonnes, & ſur tout des Auteurs d'un même nom, que le ſurnom du pays de leur naiſſance. Mais il eſt arrivé que ce qui devoit ſervir à diſtinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir été de même pays, & on a fait multiplier d'autres mal-à-propos, lorsqu'on leur a fait porter tantôt le nom de leur pays, & tantôt celui de leur famille.

Celui du pays eſt tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellés de celui de leur famille, peuvent paſſer pour des piéges, qui ſont quelquefois inévitables, même à ceux qui ſe croyent connoiſſeurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerſon* (1), *L. Aretin* (2), *Volaterran* (3), *Rhodigin* (4), *Politien* : mais ils ne connoîtront peut-être pas *Saccus*, *Charlier*, *Brunus*, *Maffæus*, *Richier*, *Baſſus*; parce que Saccus a pris le nom de ſon village, qui eſt *Platine* (5); comme Charlier celui de *Gerſon*, & les autres de la même maniére.

Des

1 ¶ Jean Charlier eſt infiniment plus connu par le nom de Jean Gerſon à cauſe du village nommé Gerſon où il naquit en Champagne prés de Reims le 14 Decembre 1363. Il mourut à Lyon le 12. Juillet 1429.

2 ¶ Léandre Albert dans ſa Deſcription d'Italie eſt un des premiers qui nous ait appris que Bruno etoit le nom de famille de Leonard ſurnommé vulgairement d'Arezzo. Vives pourtant, qui écrivoit quelques années auparavant, a dit en deux endroits *Leonardus Brunus Aretinus.*

3 ¶ On pourroit croire que *Maffei* ſeroit le nom de famille de Raphaël Volaterran, ſur l'autorité de Léandre Albert qui compte parmi les Savans de Volterre *Rafael Maffei.* Mais Naudé & pluſieurs autres l'appelant *Maffeus*, on croit que *Maffei* eſt une faute d'impreſſion.

4 ¶ Voyés la note ſur l'article 325. des Jugemens des Savans.

5 ¶ Un des premiers qui nous ait appris le nom de famille de Barthelemi Platine, c'eſt Octavio Ferrari dans la 9. de ſes Déclamations, intitulées *Prolusiones*, où parlant de ces fameux Humaniſtes à qui ſous le Pontificat de Paul II. l'amour de l'antiquité fit prendre des noms illuſtres, *ita Bartholomæus Saccus*, dit-il, *ſive ab hoc inſtituto, ſive aliunde, Platina eſt dictus*, en quoi néanmoins, ſi d'un côté il a fait plaiſir aux curieux de leur indiquer ce ſurnom *Saccus*, qu'ils ne connoiſſoient point, il ſe trompe de l'autre lorsqu'il a cru que le Barthelemi, dont il s'agit, trouvant le ſurnom *Platina* plus illuſtre que le ſurnom *Saccus*, avoit mieux aimé par cette raiſon être ſurnommé *Bartholomæus Platina* que *Bartholomæus Saccus.* Ce fut ſans affectation & purement à l'exemple de

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *Tritheme*, *Rhenanus*, *Scot*, *Anglus*, *Caroloſtad*, *Chaſtillon*, ou *Caſtighone*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, *&c.* du nom de leur patrie, ſeront long-tems en danger de paſſer pour des Auteurs différens de *Maria Comes* ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas Whitte*, d'*André Bodenſtein*, de *Lapus Biragus*, de *Jean Rouſſelet*, d'*Abraham Ravaud*, de *Gilles Perſonne*, *&c.* parce qu'on n'a pas eu aſſés de ſoin pour ſupprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infidéles ou Mahométans ne donnent pas moins d'éxercice aux connoiſſeurs par la pratique d'un ſemblable uſage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoit ſous les noms d'*Alcasvinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font aſſés juger que c'eſt aux villes de Casbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en ſont redevables, auſſi-bien que de leur naiſſance: mais lorsqu'on trouve le premier appellé *Zacharie Ibn Muhammed* le ſecond *Muhamed Abu-Naſr* ou *Abunaſra*, le troiſiéme *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ketir*; on ne ſe ſouvient pas toujours d'Alcasvin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'éxemple du Rabin *Alphes* que la mémoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même catégorie. On ſait que le Rabin Iſaac ne porte ce nom qu'à cauſe de la ville de Fez en Mauritanie dont il étoit natif.

Les embarras que produ't cette diverſité de ſurnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrais noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoiſſons plus que par celui de leur pays. Il ſemble qu'on ſoit en ſûreté contre l'erreur lorsqu'on ſait qu'on n'eſt point en danger de trouver marqués de deux noms différens des Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic. de Clemangis*, *Gabriel Byel*, *le Cardinal Cuſan*, *Ambroiſe Calepin*, *Antoine de Nebriſſe*, *André Alciat*, *J. Cardan*, *Sleidan*, *P. Marſus*, *Seb. Minturne* (1), *M. A. Muret*, *G. Caſſander*, & tant d'autres qui ſe préſentent en foule, mais ſeulement ſous le nom du lieu de leur naiſſance, après avoir entiérement ſupprimé celui de leur famille.

Mais cet uſage qui n'a rien que de très-indifférent en ſoi n'a pas laiſſé de donner lieu au déguiſement de pluſieurs de nos Pſeudonymes. Ceux qui n'ont été connus que ſous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de ſe cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne risqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette eſpéce n'étant propre à perſonne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'eſt ce qui a donné occaſion à tant de maſques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Pariſius*, de *Vanden-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*, de *Pannonius*, de *Rhætus*, de *Britannus*, d'*Hibernus*, ſous leſquels divers Auteurs ſont demeurés couverts étant connus ſous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays ſont d'un uſage commun à pluſieurs

de pluſieurs Auteurs ſes contemporains qu'il quitta ſon nom de famille pour prendre celui du lieu de ſa naiſſance. C'étoit un village proche de Cremone nommé en Latin *Platina*, qui n'eſt devenu illuſtre que parce que Barthelemi Saccus l'a rendu tel en voulant être nommé uniquement *Platina*. Philelphe dans une de ſes Lettres, c'eſt la 36. du 13. livre, pour marquer l'origine du nom que s'étoit donné Platine, a cru devoir plutôt dire *Bartholomæus Platinenſis* que *Bartholomæus Platina*. Naudé pag. 97 de la 2. édition de ſon Maſcurat a fait mention du ſurnom *Sacus*, & dès l'an 1608. il parut à Francfort un Ouvrage de Platine in-4. *de Viro principe*, à la tête duquel l'Auteur eſt nommé *Baptiſta Sacus Platina*. Sur quoi je conviens que *Sacus* étoit ſon nom de famille, comme *Platina*, en Italien *Piadena*, celui de ſon pays, mais que *Baptiſta* fit éta ſon nom de batême, c'eſt dequoi je ne conviens nullement. La mépriſe vient de ce que le B. initial, trouvé ſeul dans la plupart des manuſcrits, a été mal interprété *Baptiſta*, au lieu de *Bartholomæus*. Platine lui même en deux de ſes Lettres, inſerées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie, prend le nom de Barthelemi. A l'égard de *Baſſus*, qu'on a pris mal-à-propos pour le nom de famille de Politien, je ne repeterai point ce que j'en ai dit plus haut dans quelqu'un des articles où il eſt parlé de ce grand homme.

6 ¶ Baillet en écrivant *Seb. Minturne* fait voir qu'il a cru que *Sébaſtien* étoit le nom de batême de *Minturne*, en quoi il s'eſt trompé. *Antonio* étoit le nom de batême de cet Auteur, *Sébaſtianus* ſon nom de famille, *Minturno* un ſurnom tiré de *Minturna* lieu de ſa naiſſance. Voyés la note ſur l'art. 1057. des Jugemens des Savans.

ſieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont employés, ayent été moins ſuſpects de déguiſement que ceux qui y ont cherché de la ſingularité ou du rafinement. Si le jeune Barclay s'étoit appellé ſimplement *Scotus*; ſi le Pere Van Teyliugen s'étoit appellé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient ſans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'eſt appellé *Luſininus*, & l'autre *Amſtelius*, la curioſité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'eſprit dans cette maniére d'exprimer leur pays.

Du nom de la demeure.

§. II. Les Auteurs qui ſe ſont appellés du nom des lieux où ils faiſoient leur demeure ordinaire n'ont peut-être jamais ſongé à mettre le trouble dans la République des Lettres. Mais on peut dire que ſans leur participation, & peut-être même contre leur intention, il s'eſt trouvé quelquefois du déſordre & de la confuſion dans la maniére de les faire connoître au Public, ſur tout lorſqu'ils ont été ſurnommés différemment, tantôt du lieu de leur naiſſance, & tantôt de celui de leur demeure. C'eſt un inconvénient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occaſion que les Auteurs du moyen âge.

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* eſt appellé auſſi *Theodorus Gadaræus*; Gadare étoit le lieu de ſa naiſſance & Rhode celui de ſon ſéjour (1). Sans cette connoiſſance, on eſt en danger d'en faire deux Auteurs différens comme il eſt arrivé au ſujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il eſt ſurnommé l'*Egyptien* par Théophile Evêque d'Antioche (2), *Alexandrin* par Suidas, *Naucratique* par Elien & Athenée. Le dénouement de ces difficultés eſt qu'Apollonius étoit natif de Naucratis en Egypte, qu'il avoit demeuré quelque tems à Alexandrie, & qu'il s'étoit enfin retiré à Rhode où il profeſſa la Rhétorique, & acquit le droit de Bourgeoiſie (3). Quel moyen de ſe mettre à l'épreuve de la ſurpriſe dans une ſi grande confuſion, puis qu'un homme auſſi clairvoyant qu'étoit Meurſius dans la connoiſſance des Auteurs Grecs, n'a pû s'en déſendre, lorſqu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* & *Apollonius Rhodius* pour deux Auteurs différens? J'ajouterai encore l'exemple de Denys le Grammairien dont Suidas fait mention dans ſon Lexicon. Cet Auteur s'appelle indifféremment *Dionyſius Thrax*, *Dionyſius Alexandrinus*, & *Dionyſius Rhodius*. Si Strabon n'y a pas été trompé, ce qu'il en a dit a été capable d'en tromper d'autres, lorſqu'il a écrit (4) de ce Denys & d'Apollonius, qu'ils étoient tous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne laiſſoit pas de les nommer *Rhodiens*. Parmi les Chrétiens nous voyons que *Clement Alexandrin* eſt appellé quelquefois *Clement Athenien*, parce qu'Athénes étoit le lieu de ſa naiſſance.

Les Auteurs & particuliérement les Sophiſtes qui ſemblent être plus ſuſceptibles de vanité que les autres quittoient volontiers le nom qu'ils avoient reçû d'abord du lieu de leur naiſſance pour prendre celui de quelque ville célébre dans la penſée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur réputation. C'eſt pourquoi Nicolas de Damas prétendoit ſe faire un mérite de la modeſtie qu'il avoit euë de ne pas prendre un nom d'une ville plus illuſtre qu'étoit celle de ſa naiſſance (5). Il ſe moquoit des Sophiſtes de ſon tems qui achetoient le droit de pouvoir ſe nommer *Athenien* ou *Rhodien*, à cauſe de l'obſcurité de leur patrie. Il ajoute dans ce qui nous reſte de ſes Ouvrages que quelques-uns avoient porté la folie & la vanité juſqu'à

1 Quintil. lib. 3. Inſtit. c. 1.
2 Lib. 3. ad Autolyc. poſt Juſt. M. Opera.
3 Voſſ. de Hiſtor. Græc. l. 1. c. 16. p. 101.
4 Lib. 16. Geogr.
5 Excerpta per Conſtantin. Porphyrogen. de virtiis & vitiur. p. 422. édition. Valeſ.
6 Lib. 2. contra Apion.
7 Voſſ. de Hiſt. Græc. l. 2. c. 7. Joaſ. de Phil. Hiſt. l. 1. c. 2.
8 Draud. & alii.
9 ¶ Savoir Nicolas Pithou Sieur de Chamgobert, fils de Pierre Pithou, du premier lit, & le celebre Pierre Pithou Sieur de Savoie fils auſſi de Pierre Pithou, mais d'un ſecond lit.
10 ¶ Il entend Jaques de Sainte-Marthe, oncle de Scévole. Il eſt dit pag. 226. du Menagiana tom. 2. que ce Jaques de Sainte-Marthe eſt appelé dans la 52. Epitre de Nicolas de Nancel datée du 22. Septem. 1587.

qu'à compoſer des Livres entiers pour perſuader au Public qu'ils n'étoient point du lieu où on les avoit vû naître, mais de quelqu'une des premiéres & des plus anciennes villes de la Gréce, & il ne met point de différence entre ceux qui renoncent leur patrie pour ſon peu de nom & ceux qui ont honte d'avouer leurs parens pour leur pauvreté. Auſſi voyons-nous que Joſeph l'Hiſtorien des Juifs (6) vouloit faire un crime à ſon Adverſaire Apion le Grammarien de ce qu'étant d'Oaſie en Egypte, il ſe faiſoit nommer *Alexandrin* du lieu de ſa demeure comme s'il eût voulu abjurer ſa patrie & ſa parenté.

Les Auteurs du moyen âge (7) n'ont pas été plus ſcrupuleux ſur cette pratique; & perſonne ne s'eſt encore avité de les taxer de vanité ou d'ingratitude envers la Patrie. On n'a jamais eu cette penſée ni de *S. Antoine de Pade* ou *Padoné*, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de pluſieurs autres Religieux, qui n'ont point fait difficulté d'adopter les noms des lieux de leur demeure; & l'on n'a point dû obliger ces pieux Perſonnages à ſe rendre garants de l'erreur de ceux qui ont pris *Ant. Ulyſſiponenſis*, & *Vinc. Burgundus* pour des Auteurs différens de S. Antoine de Pade & de Vincent de Beauvais.

Du nom de Fief ou de Seigneurie.

§. III. La maniére de ſe nommer du nom des Terres que l'on poſſéde n'étoit point connuë aux anciens. C'eſt un uſage que la multiplication des enfans & la propagation des familles ont établi dans les ſiécles poſtérieurs. Depuis on a vû de ſimples acquiſitions, de ſimples contrats de vente produire le même effet, & donner le droit de prendre le nom avec la joüiſſance ou les prétentions de la Terre. Les Auteurs ne ſe ſont pas diſtingués du reſte des hommes en ce point, & ceux de France plus que tous les autres, pour ſe conformer à l'uſage de la Nation, ont toujours eu ſoin de mettre à la tête de leurs Livres les noms de Fief & de Seigneurie qui ſervoient à les faire connoître dans le monde. Mais pluſieurs pour s'être contenté de mettre en d'autres rencontres le nom ſeul de leur famille, ou pour n'avoir pas toujours été uniformes dans la maniére d'énoncer les deux noms enſemble, ont donné lieu à diverſes mépriſes, ſur tout parmi les étrangers, qui ont été obligés de les citer en Latin, ou qui n'ayant pas une connoiſſance ſuffiſante de nos uſages, ont pris le nom moins connu pour celui qui ſervoit ordinairement à nommer ces Auteurs. C'eſt ce qui fait que dans les écrits de ces étrangers (8), on trouve par éxemple comme deux Auteurs différens l'un de l'autre, *Monſieur du Pleſſis* & *Philippus Mornæus*; *Monſieur de Meziriac* & *Claudius Gaſpar Bachetus*; *Monſieur des Bordes* & *Joſias Mercerus*; *Monſieur de Boisrobert* & *Franciſcus Metellus*; *Monſieur de la Chambre* & *Marinus Cruæus*; *Monſieur du Cange* & *Carolus Freſnæus*; & grand nombre d'autres noms, dont la duplicité eſt un piége pour les étrangers, quoique les Auteurs qui les ont portés n'ayent jamais ſongé à ſe cacher ou à ſurprendre les autres. Quelques-uns de nos François, quoique plus accoutumés à cet uſage, n'ont pas laiſſé de ſe trouver quelquefois la duppe de cette diverſité. Ils n'ont pas ſû tous que Mr. de *Champ Gobert* & que Mr. de *Savoie* fuſſent les mêmes que deux de Meſſieurs *Pithou* (9); que Mr. de *Chant-d'oiſeau* fût l'un de Meſſieurs de *Sainte Marthe* (10); que le Sieur *des Eſſarts* fût le même que le Sieur *Herberay*; que le Sieur *du Foſſé* fût le même que *Robert Eſtienne* le jeune (11); que le Sieur *de Beſſy*

1587. Mr. de Sainte-Marthe de la Guéritiére. On ne l'appeloit donc plus alors de *Chandoiſeau*: c'eſt ainſi que ce mot doit être écrit, parce qu'il vient de l'ancien mot Gaulois *Cande* qui de même que *Cand:* & *Condé* marque la ſituation de quelque lieu près d'un confluent. *Candoiſeau* eſt un diminutif formé de *Cande* par extention. Au lieu de *Candoiſeau* on a dans la ſuite prononcé *Chandoiſeau*. La Roche-Maillet dans la Vie de Scevole de Sainte Marthe n'écrit pas autrement ce mot, qui ne vient pas du *chant des oiſeaux* comme l'a cru Baillet. Ménage fonde ſur un paſſage de l'Auteur de la Vie de S. Romain le derive du Latin *Condere*, parce que dans un confluent une riviere ſe cache dans l'autre. Mais *Cande*, *Cand:* & *Condé*, dans les endroits où il n'y a point de confluent, ne viendroit-il pas de *Candanum* ancien mot Gaulois mentionné dans Columelle?

11 ¶ Robert Etienne 2 du nom, frére de Henri, fut

Beſſy fût le même que Mr. *Freniele*; que le Sieur *du Sauſſay* fût le Sieur *de l'Etoile*; que le Sieur *de la Popelniere* fût le Sieur *Voyſin*. Et nous avons vû en ces derniéres années diverſes perſonnes qui ont fait difficulté de vouloir confondre Mr. *de S. Amant* avec Mr. *Triſtan* (Jean); Mr. *de S. Sorlin* avec Mr. *des Mareſts* (Jean); Mr. *de Gomberville* avec Mr. *le Roy* (Marin); Mr. d'*Andilly* avec Mr. *Arnaud* (Robert); Mr. *Deſpreaux* avec Mr. *Boileau* (Nicolas), &c. parce qu'effectivement il s'eſt trouvé d'autres Triſtans, d'autres des Mareſts, d'autres le Roy, d'autres Arnauds & d'autres Boileaux qu'eux qui ont vécu en même tems dans la République des Lettres.

Nos Auteurs déguiſés ont cru pouvoir profiter de la liberté où l'on eſt de prendre de ces noms de Fief ou de Seigneurie pour ſe cacher, principalement lorſqu'ils n'étoient connus dans le monde que ſous le nom de leur famille. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte Fr. Hotman s'eſt appellé Fr. *Villierius*, quoique ſon fils ſe ſoit appellé depuis *de Villiers* ſans déguiſement. C'eſt ainſi qu'on a vû Henri Eſtienne caché ſous le nom du Sieur *de Griere*; Noël du Fail ſous celui du Sieur *de la Heriſſaye*; Guillaume de la Taiſſonniere ſous celui du Sieur *Chanein de la Tour des Moles*; Mr. Triſtan de S. Amant ſous celui du Sieur *Crapin*; Mr. le Roy ſous celui du Sieur de *la Tour*; Mr. Thomas ſous celui du Sieur *de la Motte*, &c.

Du nom du lieu de Benefice.

§. IV. Enfin l'on peut compter parmi les noms de lieux ou de pays ſubſtitués à ceux de la famille ceux que les Auteurs ont retenus du lieu de leurs Bénéfices. Mais ces noms loin de contribuer à cacher ces Auteurs, ſemblent n'avoir été pris que pour les faire connoître encore avec plus d'éclat que n'auroient fait ceux de leur famille, ſur tout lorſque ceux-ci ſe ſont trouvés de moindre renom que ceux des Evêchés ou des Abbayes conſidérables.

Mais parce qu'il n'en eſt pas des Bénéfices comme des Fiefs & des Terres héréditaires, il ſera toujours à craindre que ceux des Prélats, des Abbés & des Prieurs qui n'ont pas eu ſoin de joindre le nom de leur famille à celui de leur Bénéfice, ne donnent occaſion à quelque déſordre dans le diſcernement des Auteurs. C'eſt ce qu'il ſera plus difficile d'éviter à l'égard des Bénéfices qui ont été poſſédés par plus d'un homme de Lettres de l'eſpéce de ceux qui ſe mettent au rang des Auteurs.

Il en pourroit auſſi arriver principalement chés les Etrangers, tant par la permutation que par la pluralité de ces Bénéfices. Car enfin les étrangers qui ne ſauront pas l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de France en ces derniers tems, ne devineront peut-être pas que Mr. *du Puy*, Mr. d'*Evreux*, & Mr. *Maupas du Tour* ne ſont qu'un ſeul Auteur; que Mr. *de Graſſe*, Mr. *de Vence*, & Mr. *Godeau* n'en ſont pas trois; non plus que Mr. *de Coûſerans*, Mr. *de Toulouſe* & Mr. *de Marca* qui eſt mort Archevêque de Paris. Ils ne ſeront pas obligés de ſavoir que Mr. *de Thiron* n'eſt autre que Philippes des Portes Abbé de deux autres lieux différens de Thiron. Pour Mr. l'Abbé *de Villeloin* on n'eſt pas fort en danger de le diviſer d'avec Mr. l'Abbé de Marolles: mais nous connoiſſons des gens qui ont cru ſur la foi de la diverſité des noms que l'Abbé d'*Aubignac* étoit différent de l'Abbé Hedelin, l'Abbé de *S. Germain* de l'Abbé de Morgues, le Sieur *Melroſe* du fameux Caramuel, le Sieur de *S. Laurent* de Hugues Feuillet, &c. Ces Auteurs nous auroient garantis de cet embarras s'ils ne s'étoient fait appeller que d'un ſeul nom. Conrad de Lichtenau a été plus de trois cens ans inconnu parmi les gens de Lettres, quoiqu'il ait paſſé durant tout ce tems pour un des Hiſtoriens d'Allemagne les plus connus ſous le nom de l'Abbé d'*Urſperg* (1). Perſonne ne l'a coupé en deux, parce

fut pére d'un autre Robert, & d'un Henri, qui fut pére d'un Henri Etienne Ecuier Sieur des Foſſez, Auteur d'un mauvais livre intitulé l'*Art de faire des Deviſes*, imprimé à Paris in-8. chés Jean Paſlé 1645. Cet Henri Etienne Sieur des Foſſez, étoit, comme on voit, petit-fils de Robert 2. & neveu de Robert 3. leſquels Roberts n'ont point eu le nom de *du Foſſé*.

1 Averſperg. Abb. de Prémontré Diocèſe d'Ausbourg.

parce que perſonne n'avoit ouy parler de *Conrad de Lichtenau*. Mais d'un autre côté *Philippus ab Eleemoſyná*, qui d'Archevêque de Tarente étoit devenu Moine de Clervaux ſous S. Bernard, puis Abbé de l'Aumône au Diocèſe de Chartres (2), a été confondu long-tems avec *Philippus ab Eleemoſyná* Abbé de Bonne-Eſpérance aux Pays-bas de l'Ordre de Prémontré, parce qu'il n'a point pris d'autre nom qui fût propre à le diſtinguer d'avec celui-ci (3).

Mais ces inconvéniens ne nous empêcheront pas de reconnoître que les noms pris du lieu des Bénéfices que l'on poſſéde, n'ont jamais été commodes pour déguiſer les Auteurs, ſur tout lorsqu'ils ſont aſſés conſidérables pour donner quelque rang de diſtinction. Néanmoins lorsque ces lieux ſont obscurs ou ſans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour ſe cacher en ſupprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raiſon Mr. *le Prieur de Bolleville*, qui vient de ſe mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi Mr. Simon, ſi ſes Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre choſe que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à Mr. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHAPITRE II.

2. Maniére. 1. *Prendre le nom d'autrui pour ſe déguiſer, ſans faire injure à la perſonne dont on l'emprunte.* 2. *Défenſe de cette pratique contre un Auteur déguiſé.* 3. *Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'autorité.* 4. *Prêter ſon nom aux Auteurs pour de l'argent.*

§. I. IL ſemble que les noms d'autrui, qui ſervent à cacher les Ecrivains, ne doivent point paſſer pour des masques d'Auteurs, lorsqu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils ſont encore vivans, ou pour faire tort à leur mémoire, s'ils ſont morts. Je parle ſuivant la penſée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de masque avec la derniére rigueur, & qui prétendent que l'uſage des masques n'a été inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la réputation des autres (4). Mais depuis que l'uſage en eſt devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter ſon viſage & ſon nom pour des ſujets légitimes, lorsqu'il n'y va point du préjudice de la vérité, ou de la charité, ou même de la bienſéance.

§. II. Un Auteur déguiſé ſous le nom de P. Aurelius, que le Pere Sirmond a pris pour Mr. Aubert, s'eſt beaucoup échauffé à nous perſuader qu'il eſt moins permis de prendre le nom d'autrui pour ſe cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à perſonne (5). On ne peut nier qu'il n'ait eu raiſon de ſoûteuir qu'un Auteur n'eſt pas moins masqué ſous un nom emprunté & fait pour un autre, que ſous un nom forgé à plaiſir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'eſt par un zéle outré qu'il a prétendu blâmer cette pratique dans ſes Adverſaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait pouſſé ſa Rhétorique trop loin, lorsqu'il a fait tourner ſes Antithèſes contre eux à l'avantage de ceux qui en ont uſé autrement pour ſe déguiſer. *Hoc enim*, dit-il, *inter vos & alios intereſt, quod aliorum larvæ inanes & emortuæ ſunt: veſtræ vivunt & ſpirant. Aliæ Indicram nescio quam veritatis imaginem habent: veſtræ homines ipſos in larvas vertunt, & ad fallendum ipſâ quodammodo veritate abutuntur.*

Si cet Auteur a prétendu blâmer cette pratique ſans diſtinction des motifs & ſans éxamen des raiſons, il s'eſt jetté lui-même dans le tort où il a voulu faire tomber

2 Aujourd'hui le petit Ciſteaux.

3 ¶ Il étoit d'autant plus aiſé de confondre ces deux *Philippes ab Eleemoſyna* qu'ils étoient contemporains. Cet inconvénient a ceſſé depuis l'an 1620. que les Oeuvres *Philippi Abbatis Bonæ Spei* furent imprimées à Douai *in-fol.*

4 Sirm. Antirrh. 2. pag. 4.

5 Orthod. part. 1. pag. 504.

ber ſes Adverſaires. Il devoit conſidérer qu'il y a ſouvent en des raiſons très-honnêtes & très-légitimes d'emprunter les noms d'autrui.

Combien a-t-on vû de Parties parfaitement inſtruites de leur procès, ayant le talent d'écrire, dreſſer leurs Mémoires & leurs Factums, & les publier ſous le nom de leurs Avocats? S'eſt-on jamais avité d'y trouver à redire? En a-t-on discontinué l'uſage juſqu'ici?

Combien de Controverſiſtes, qui après avoir travaillé avec ſuccès à la converſion des Grands de l'un & de l'autre ſéxe, ont publié ſous les noms de quelques-uns de ces illuſtres Convertis les Motifs de leur retour à l'Egliſe, les Expoſitions de leur Foi, ou les Rélations de leurs converſions?

Combien d'occaſions s'eſt-il trouvé auſquelles les Défenſeurs de la vérité, ou d'une bonne cauſe, auroient couru risque de la liberté, ou de la vie même, s'ils n'avoient eu recours à cet artifice innocent? Je ne veux alléguer à P. Aurelius que l'éxemple de Nicolas Harpsfeldt, retenu dans les priſons d'Angleterre pour la Foi Catholique. Il lui en auroit coûté la vie, s'il avoit fait imprimer ſon livre (1) ſur les lieux; & il ne lui auroit peut-être pas été poſſible d'en cacher l'Auteur, quand il ſe ſeroit rendu Anonyme. Il ne ſe ſeroit pas rendu moins ſuſpect en feignant un nom qu'on n'eût pû attribuer à perſonne. Mais ayant trouvé moyen d'envoyer ſon ouvrage à ſon ami Alanus Copus, qui étoit en éxil hors de l'Angleterre, il le pria de le faire imprimer ſous ſon nom dans un pays Catholique, afin que le nom de Copus, qui étoit connu en Angleterre, pût détourner le ſoupçon de ſa perſonne. Ce qui lui réuſſit.

Blâmera-t-on des Auteurs qui voulant laiſſer voir le jour à des ouvrages qui n'ont pas de rapport à leur profeſſion, ont emprunté les noms des perſonnes qui étoient de la profeſſion; ſur tout lorſqu'on avoit leur conſentement, & qu'il s'agiſſoit de leur faire honneur? S'eſt-il trouvé rien de plus innocent que la conduite de deux Magiſtrats illuſtres (2), qui ont mis le nom d'un Jardinier a un livre du jardinage, qu'ils avoient fait durant leurs récréations?

Mais s'il falloit juſtifier cet uſage par les éxemples de ceux qui ont pris le nom d'autrui avec des raiſons légitimes, on peut dire que leur nombre & leur poids ſeroit capable d'accabler ceux de l'opinion contraire. Nous ne leur alléguerions pas l'éxemple de Jacob, qui prit le nom d'Eſaü en une occaſion qui étoit la plus importante de ſa vie pour recevoir la bénédiction paternelle: parce qu'ils nous repliqueroient ſur l'heure, que Jacob n'avoit pas pris le conſentement de ſon frére, & que cet éxemple ſeroit inutile à notre ſujet. Mais que pourroient-ils oppoſer aux éxemples d'une infinité d'Auteurs anciens & modernes, Séculiers & Réguliers, & en particulier à ceux des PP. Jéſuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis ſans ſcrupule le nom de leurs confréres, de leurs parens ou de leurs amis à la tête de leurs Ouvrages, ſans que ceux-ci ayent formé aucune plainte contre cette liberté.

§. III. S'il y avoit quelque choſe à redire dans la conduite des Auteurs qui ſe couvrent du nom d'autrui, il ſemble que cela ne devroit arriver que dans le cas de ſuppoſition ou d'impoſture. Mais il y auroit de la dureté à faire paſſer toutes les ſuppoſitions de cette nature pour autant de crimes. Emprunter des noms heureux, &c.

Lorſque la ſuppoſition eſt de nulle importance pour la réputation de la perſonne dont on prend le nom, ou pour la matiére de la choſe qui lui eſt ſuppoſée.

Lorſqu'on n'employe le nom de quelque perſonne de mérite ou de réputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de repreſenter ſes ſentimens.

Lorſqu'on n'a point eu d'autre intention

1 ¶ C'étoient ſix Dialogues. Alanus Copus les publia ſous ſon nom in-4. chez Plantin 1566. mais afin de ne point paſſer pour un plagiaire, il fit mettre au bas du ſixiéme dialogue dix lettres capitales: A. H. L. N. H. E. V. F. A. C. qui ont été ainſi expliquées: *Author hujus libri Nicolaus Harpesfeldus reddit vero cum Alanus Copus* Voyes Pitſeus pag. 720 & 721.

2 ¶ Guillaume de Lamoignon premier Préſident du Parlement de Paris, & Olivier le Fevre d'Ormeſſon Maître des Requêtes Intendant d'Amiens & de Soiſſons,

tion que de donner à ſon Ouvrage quelqu'un de ces noms heureux des Anciens, qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures.

Lors enfin qu'on n'a ſongé qu'à procurer plus de crédit & d'autorité à ſon Ouvrage, ſans abuſer d'ailleurs ni du nom qu'on emprunte, ni de l'attente d'un Lecteur: on peut dire que la ſuppoſition d'un nom d'autrui n'a rien de plus criminel que la fiction d'un nom qui n'appartiendroit à perſonne.

C'eſt par quelqu'une de ces conſidérations que j'ai crû devoir ôter du nombre des Impoſteurs divers Auteurs déguiſés ſous les noms des Anciens dans le Recueil des Pſeudonymes; lors qu'il m'a paru que leur conduite n'avoit pas été tout-à-fait ſérieuſe ſous ces apparences trompeuſes, & que leur deſſein n'avoit pas été d'impoſer juſqu'à la fin aux eſprits des Lecteurs qu'ils vouloient tenir dans la ſuſpenſion.

Les égards que j'ai eus pour le mérite d'un célébre Mathématicien de nos jours (3), m'ont porté à le conſidérer ſous le nom d'*Ariſtarchus Samius*, de la même maniére que nous enviſageons d'autres Mathématiciens de ces derniers ſiécles ſous les noms d'*Apollonius Gallus* (4), d'*Eratoſthenes Batavus* (5), &c. quoique notre Mathématicien eût dû à leur imitation appeller ſon Ariſtarque, *Gallus* plutôt que *Samius*, pour aller au devant de l'impoſture.

Il eſt encore moins difficile de juſtifier un Auteur moderne qui nous a voulu repréſenter la Morale de Gerſon ſous le nom de *Joann. Charlierius*. Quoi qu'il ait emprunté ce nom de Gerſon même, il ſuffit qu'il n'en ait pas emprunté le tems ni les autres circonſtances qui auroient pû ſervir à le faire confondre avec le vrai Gerſon.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* ſecond du nom (6), qui ſort actuellement de la preſſe. Il n'y a point d'apparence que ſon Auteur ait voulu ſuppoſer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinziéme ſiécle (7), les choſes qu'il a écrites contre un Adverſaire qui pourra vivre, Dieu aidant, pluſieurs années dans le dix-huitiéme ſiécle. Il ſuffira, pour nous faire demeurer dans cette penſée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand ni en Latin: mais que ſon original eſt en une langue que le vieux Reuchlin ne ſavoit point parler.

§. IV. Depuis que l'interêt eſt entré parmi les conſidérations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus être ſurpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des transactions avec l'Amour de la gloire. Il n'eſt point ſans éxemple que des gens curieux de cette prétenduë gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur ayent négocié avec les véritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les perſonnes qui ſont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent uſé au moins avec plus de conſcience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les Ouvrages d'autrui, & de les payer en injures. C'eſt en quoi je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ai ouï déſirer il y a quelques années qu'il lui fût permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire. Prêter ſon nom pour de l'argent.

Un Auteur qui ſe dépouille volontairement de la propriété de ſon Ouvrage en vendant ſa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lorsqu'il en reçoit l'argent: & je ne doute pas que pluſieurs de nos Ecrivains mal-aiſés ne donnaſſent ſouvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient ſouvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propoſitions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçû 100. piaſtres de *Ferrante Imperato* pour donner à celui-ci la permiſſion de mettre ſon nom à l'Hiſtoire naturelle

Soiſſons, mirent le nom de Le Geudre Jardinier au livre qu'ils avoient fait du jardinage.

3 ¶ Gilles Perſonne dit Roberval.

4 ¶ François Viete.

5 ¶ Willebrordus Snellius.

6 ¶ Richard Simon.

7 ¶ Il vivoit encore en 1522. étant mort le 10. Juillet de cette année-là, comme en font foi les Inſcriptions de Pierre Apien page 459.

le qu'il avoit compoſée touchant les métaux, les minéraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer ſon Ouvrage, à moins que de reſtituer les 100. piaſtres. Les Critiques feroient de leur côté une injuſtice à l'Imperato de le troubler dans la poſſeſſion de ce livre où il ſe trouveroit être de bonne foi par ſa convention (1). Leur cenſure auroit plus de lieu ſur ceux qui achétent les Ouvrages manuscrits des Auteurs après leur mort, afin de les publier ſous leur nom, après avoir tranſigé de la réputation des défunts avec leurs héritiers. Il n'en eſt pas toujours de ces ſortes de Poſtumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne manque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur défunt n'a point d'autres amis que des héritiers qui ſont ſans Lettres, & qui ne ſont occupés que de la vûë de leurs propres interêts, ſes Ouvrages poſtumes courent risque de ne connoître jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour.

Mais toute irréguliére que paroît la paſſion de porter la qualité d'Auteur en achetant le droit de mettre ſon nom à l'Ouvrage d'autrui, elle n'eſt pas encore ſi extraordinaire que celle qui ſoutient les Auteurs dans la compoſition d'un Ouvrage jusqu'à ſa fin, mais qui les abandonne lorsqu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractére réuſſiſſent à faire des livres, ils rencontrent toujours des perſonnes aſſés généreuſes pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame auſſi haute qu'étoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir acheter même le nom d'autrui.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait c'eſt une double miſére qui ne manque pas d'être ſouvent ſifflée par ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop miſérable lorsqu'ils n'y donnent que du tems. Mais recevoir de l'argent pour paroître Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'eſt une bonne fortune qui paroîtra double à ceux qui font conſiſter le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autrui. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur ſans paſſer par aucun dégré, pourvû qu'il ait un nom qu'il puiſſe prêter, & une main pour recevoir de l'argent.

Mr. Chapelain qui étoit Pariſien, de l'Académie Françoiſe, & qui portoit la qualité de Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, n'étoit aſſurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit beſoin ni du travail ni de la bourſe d'autrui pour s'établir dans la réputation que ſon mérite perſonnel lui avoit acquiſe. Cépendant il eut un jour la confuſion de ſe voir tenté ſur ce ſujet par le Cardinal de Richelieu, qui le fit prier de lui prêter ſon nom pour une Piéce de Théâtre de ſa compoſition (2), ajoutant qu'*en récompenſe il lui prêteroit ſa bourſe* (3).

Mr. d'Ablancourt dans le tems qu'il étoit du nombre des Catholiques en uſa auſſi généreuſement, & peut-être plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ſes amis qui s'étoit trouvé dans le beſoin après être ſorti de ſon Couvent (4). La néceſſité d'aſſiſter cet ami le ſurprit dans un tems où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourſe à lui offrir, il lui dit à peu près ce que ſaint Pierre dit au Pauvre qui lui demanda l'aumône; & il s'aviſa de lui donner une Traduction Françoiſe des Sermons du P. Narni pour en diſpoſer comme de ſon bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'ami pouvoit traiter avec le Libraire pour ſon profit en conſervant le nom de Mr. d'Ablancourt. Mais celui-ci pouſſa la générosité juſqu'au bout, en permettant à ſon ami d'y mettre ſon nom, afin qu'il pût avoir encore

1 ¶ Placcius page 379. *de Pſeudonymis* n. 1410. rapporte ſur ce fait toutes les opinions pour & contre.

2 ¶ L'invention du ſujet étoit du Cardinal, mais les cinq Actes de la piéce étoient de cinq Poëtes différens, chacun desquels faiſoit un Acte. Ces cinq Poëtes étoient Rotrou, l'Etoile, Colletet, Boiſrobert & Corneille.

encore l'honneur du Livre avec le profit (5).

CHAPITRE III.

Suite de la maniére de prendre le nom d'autrui pour ſe déguiſer. Uſage de cette maniére entre les Parens, les Alliés & les autres perſonnes unies enſemble par des engagement & des rélations particuliéres.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.*
4. *Des Maitres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques; & des Domestiques qui prennent celui de leurs Maitres.*
5. *Des Maitres ou Précepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers; & des Ecoliers qui prennent celui de leurs Maitres.*

LEs Rélations particuliéres qui ſont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaiſons de ſocieté qui font dépendre les hommes les uns des autres, méritent qu'on mette de la diſtinction entre l'emprunt des noms qui ſe fait parmi ces Rélations, & celui qui ſe fait avec des Etrangers. Il ſemble que le déguiſement eſt moins grand, & que ce n'eſt changer de nom qu'à demi, à cauſe de l'uſage commun de pluſieurs choſes, qui eſt comme une ſuite de la communauté des biens.

Prendre le nom de ſes Enfans.

§. I. Ainſi il s'eſt trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, ſur tout lorsqu'il a été queſtion de publier quelque Ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'expérience des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puiſſe recourir à un artifice de cette nature, lorsqu'il veut publier quelque Ouvrage de jeuneſſe. Mais je crois que c'eſt par d'autres conſidérations que le Marquis de Trocifal, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premiéres Charges de la Cour d'Eſpagne ſous le Roi Philippes IV. a pris le nom de ſon fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, pour publier ſes *Rélations Généalogiques* de ſon illuſtre Maiſon & de ſes alliances (6).

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes juſqu'au berceau, & qui pourſuit le mérite dès qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de ce prérexte, lorsqu'elle a eu occaſion de faire rejetter ſur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des Ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorsque les enfans ſtudieux & ſavans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a ſouvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur réputation naiſſante. On a vû de doctes enfans, qui, pour s'être hâtés de produire les fruits de leurs études avant l'âge, ſe ſont trouvés en danger de perdre la récompenſe de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-ci ont pû devenir ſuſpects avec quelque vrai-ſemblance.

J'eſpére vous en produire quelques éxemples, Monſieur, dans un Traité hiſtorique que je vous prépare pour l'Eté prochain touchant les Enfans devenus eélébres par leurs études ou par leurs écrits (7). Vous y verrés un Jacques Ghilini Milanois ſoupçonné d'avoir pris le nom de ſon fils *Camille*, pour publier un Recueil hiſtorique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit

3 Hiſt de l'Acad. Franç. pag. 117.
4 Le P. du Boſc Cordel. Predic.
5 ¶ Tiré de la Bibliothéque choiſie de Colomiés.
6 En 1656. à Madrid in-folio.
7 Il a été imprimé depuis.
* *C'eſt le Traité précédent.**

duit de l'original d'un Doge de Gênes (1).

Vous y trouverés auſſi l'Aſtronome André Argoli, accuſé ſans raiſon d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion ſous le nom de ſon fils, ſous prétexte qu'il n'auroit pas été de la bienſéance d'un Mathématicien de paroître Poëte & Auteur d'un Ouvrage de jeuneſſe à ſon âge (2).

Enfin je vous y ferai remarquer que Mr. Descartes ayant vû le Traité des Coniques, fait par le jeune Mr. Pascal (3), ſe moqua de ceux qui voulurent lui perſuader que c'étoit l'Ouvrage d'un enfant de ſeize ans, parce que le jeune Pascal étoit fils d'un pere ſavant dans les Mathématiques; & qu'il aima mieux ſoupçonner Mr. Pascal le pere d'avoir voulu faire paſſer cet Ouvrage ſous le nom de ſon fils, que de croire une choſe, qui, bien que véritable, ne paroiſſoit pas vraiſemblable.

Prendre le nom du Frére.

§. 11. Les freres n'ont pas été plus ſcrupuleux que les peres dans l'uſage de prêter leur nom pour la publication des livres. Il faut avouer que la liberté qu'ils ont priſe à ce ſujet, peut être une dépendance du droit que la pareuté leur donne mutuellement les uns ſur les autres. Mais il ſemble que cette liberté n'ait pas dû diſpenſer celui qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'étoit pas le véritable Auteur de l'Ouvrage. C'eſt ce qui a été pratiqué d'aſſés bonne foi par Chriſtophle Beſoldus Juriſconſulte Allemand, lorsqu'il a prêté ſon nom aux Mémoires de ſon frere; & par un Canoniſte Eſpagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis ſon nom à un Traité d'Aſtronomie compoſé par ſon frere. Mais nous ne pourrons pas nous empêcher de conſidérer les freres qui n'ont pas eu la même ſincérité comme de véritables Plagiaires, ſi nous avons lieu de douter que les freres ayent ſur le bien des freres le même droit que les enfans ſur celui de leurs peres (4).

Il y a une maniére d'emprunter le nom d'un frere, qui paroît d'autant plus digne d'approbation, qu'elle ſemble avoir plus de fondement ſur les maximes de la modeſtie, ou de la prudence. Nous en trouvons l'uſage beaucoup plus grand parmi les Réguliers que parmi les Séculiers, parce que l'état de ceux-ci ne les obligeant pas à des égards ſemblables à ceux que ceux-là doivent avoir, il leur a été libre de produire ſous leur propre nom ce que les autres auroient eu ſcrupule de faire par reſpect pour leur profeſſion. Il s'en eſt trouvé même pluſieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde, & de la part des hommes, une récompenſe vaine & paſſagére au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'eſt ce qui m'a paru particuliérement dans la conduite de divers Jéſuites de l'Eſpagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jéſuite d'Aragon n'a point eu d'autre vûë lorsqu'il a publié ſous le nom de ſon frere *Laurent*, qui étoit dans le monde, la Guide ſpirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jéſuite de la même Province, pour ce qu'il a publié ſous le nom de ſon frere *François* touchant la Vie de quelques Peres de ſa Compagnie, & ſur l'état miſérable de la Maiſon d'Autriche: & d'un autre Jéſuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de ſon frere *Blaiſe de Pigna-Freyre*, pour publier en Latin & en Portugais l'Hiſtoire & l'Office de ſainte Elizabeth Reine de Portugal (5). Voila les traits de la modeſtie de ces Eſpagnols; mais le Pere Baltaſar Gratian en a donné un de ſa prudence, lorsqu'il a pris le nom de ſon frere

1 Enfans célébres n. 37, pag. 38.
2 Ibid. n. 64. p. 63.
3 Ibid. n. 77. p. 90
4 ¶ Voyés l'exemple d'Octavius d'Iſa dans le Toppi pag. 230. & 231. de ſa Bibliothèque Napolitaine, ou il eſt dit que ces quatre Comedies *la Etaruina, la Fortuna, la Ginevra, e la Malmaritata*, imprimées ſous le nom d'Ottavio d'Iſa paſſoient pour être véritablement de Francesco d'Iſa ſon frere, Prêtre mort à Rome, dans l'Epitaphe duquel, *ſe mal non mi ricordo*, dit le Toppi, *ſi fa menzione di tutto queſto.*
5 ¶ Touchant leſquels on peut voir Placcius *de Pſeudonymis*, n. 411. 1219. & 2906.

frere *Laurent*, ſelon Nic. Antonio, pour ne point voir le ſien au catalogue des Auteurs profanes (6).

Cette pratique n'eſt guéres moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les exemples des Jéſuites qui ont pris les noms de *Laurent* Mirabel, *Marc-Antoine* Martinengue, *Octave* Pancirol, *Paul* Bisciola (7), &c. c'eſt-à-dire, des freres qu'ils avoient laiſſé dans le monde en le quittant.

Mais hors les conſidérations que nous avons marquées, il faut avouer que le zéle pour la réputation de ſon frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la mémoire après la mort du frere. Les Auteurs de qui les générations ſont toutes ſpirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loi du Deuteronome (8), qui ordonne d'épouſer ſa belle-ſœur lorſqu'elle eſt devenuë veuve ſans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'eſt-à-dire qu'il ſoit reputé pour ſon fils.

Il s'eſt trouvé dans la République des Lettres des freres d'une autre eſpéce, & qui pour mieux ſe déguiſer ont employé la fraternité au ſens du Chriſtianiſme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent ſe traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui ſous ce prétexte n'ont pas laiſſé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le ſurnom même de leurs adverſaires pour réuſſir plus ſûrement dans le deſſein de ſe déguiſer. C'eſt ainſi qu'un Jéſuite d'Allemagne s'eſt appellé *Cunradus Andreæ, Jacobi frater*, quoique ce Jacobus Andreæ, dont il s'eſt dit le frere, fût un Proteſtant; & qu'un autre Jéſuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gasparis frater*, quoique Gaspar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jéſuites (9).

Enfin l'on a remarqué des ſœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laiſſer voir le jour à leurs Ouvrages, ſoit pour favoriſer leur propre modeſtie, ſoit pour tâcher par une véritable diſſimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le ſéxe des femmes, que dans le nôtre. Néanmoins les éxemples en ſont ſi rares, que je n'en ai pas encore trouvé que je puiſſe joindre à celui de Mademoiſelle de Scudery, qui a fait l'honneur à Mr. ſon frere de laiſſer paroître quelques Romans ſous ſon nom.

Prendre le nom de ſon mari.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avouer que depuis qu'on a laiſſé introduire dans le monde l'uſage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui ſont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réuſſir à vouloir ſe déguiſer ſous ces noms. Mais celles même qui en ont uſé avec la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu ſoin de prévenir une eſpéce de confuſion qu'elles ont cauſée dans la République des Lettres, lorſqu'elles ont commencé à paroître dès le tems qu'elles n'étoient encore que filles. Parce qu'on parloit de Mademoiſelle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoiſelle Deſchamps, de Mademoiſelle Seguier, de Mademoiſelle de Clermont, de Mademoiſelle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connu dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diverſité des noms a été un ſujet de trouble dans l'eſprit de ceux qui ne ſongeoient point à développer la naiſſance des Demoiſelles d'avec le mariage des Dames.

Il a plû aux Dames ſavantes d'augmenter encore la confuſion & l'embarras, lorſqu'elles ont jugé à propos de paſſer à de ſecondes noces. Mais on ne doit pas leur faire l'injuſtice de les accuſer de ne s'être remariées que pour tromper les connoiſſeurs en changeant de nom.

C'eſt

6 Ce n'eſt pas le ſentiment de Mr. Amelot.

7 ¶ Le même Placcius n. 402. 1780. 2014. parle de Bisciola, Mirabel & de Pancirol, mais il ne dit rien de Martinengue.

8 Deuteron. cap. 25. v. 5.

9 ¶ Baillet dans ſa liſte dit que c'eſt François Garaſſe Jéſuite. Bayle au mot *Scioppius* lettre S. dit la même choſe & rapporte le titre de deux livres de ce prétendu frére de Scioppius. Baillet en avoit auſſi deja parlé dans ſes *Anti* ſur la fin de l'art. de l'*Anti-Coton*.

C'eſt une malice dont on n'a jamais dû ſoupçonner celles du caractére de Mademoiſelle des Jardins, qui après s'être laſſée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celui de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce ſéxe qui aura porté ſucceſſivement le joug de ſept maris, trouvera toujours dans l'Evangile de quoi répondre à ceux qui lui feroient des queſtions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais ſi cet Auteur a compoſé des Ouvrages dans tous les intervalles de ces cataſtrophes, on peut dire qu'il s'eſt expoſé au danger de ſe voir couper en autant d'Auteurs différens, qu'il a pris de noms; ou de laiſſer prendre les ſept noms qui lui ſeront échus depuis ſes premieres nocces pour autant de masques ſervant à déguiſer le nom de ſa famille, qu'on lui avoit vû porter avant le premier des ſept engagemens.

Néanmoins la conduite des femmes ſavantes, toute embarraſſante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celui de leur mari, ne doit point paſſer pour un déguiſement, à moins qu'elles n'ayent vécu dans les lieux & dans les tems où les femmes, nonobſtant la ſociété conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit avoir été la célébre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous liſons les vers en pluſieurs endroits de la Pharſale ſous le nom de ſon mari. C'eſt une opinion qui paroît n'avoir de fondement que ſur la réputation qu'elle avoit d'aider ſon mari dans ſes vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ſes Poëſies & particuliérement ſa Pharſale après ſa mort (1).

Cette conduite ne paroîtra pas ſi ſurprenante que celle des femmes qui ſe ſont déguiſées ſous les noms des hommes étrangers, & ſur tout des Dames ſéculiéres qui ont emprunté celui des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illuſtre Comteſſe d'Aranda en Eſpagne (2), lorſqu'elle engagea un Ex-provincial des Auguſtins du Royaume d'Aragon (3) à lui préter ſon nom pour le mettre à la tête de ſes Ouvrages.

Mais il n'eſt rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroître Auteurs; & ſans ce qu'on a publié des complaiſances de Mr. Colletet pour ſa Claudine (4) qui ſe piquoit de faire des vers, nous pourrions nous perſuader que la choſe ſeroit encore ſans éxemple.

Prendre le nom des Domeſtiques ou des Maîtres.

§. IV. Les Princes & les autres Perſonnes qui ſe ſont trouvées ſur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toujours crû que les Sciences & la profeſſion des Lettres fuſſent à leur bienſéance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre expérience, il s'en eſt trouvé pluſieurs qui n'ont pas eu le loiſir, ni ſouvent même la volonté d'acquerir la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de ſe couvrir du nom de leurs Domeſtiques pour publier leurs Ouvrages, ſur tout lorſqu'ils y étoient perſonnellement intereſſés. C'eſt ainſi que l'Empereur Adrien en a uſé à l'égard de l'un de ſes Affranchis, nommé *Phlegon* que l'on prétend n'avoir été en réputation d'Auteur que par le travail de ſon Maître (5). C'eſt peut-être de la même maniére que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal-à-propos pour Gobelinus Perſona, a prêté ſon nom au Pape Pie II. ſon Maître

1 ¶ Cela n'eſt fondé que ſur une conjecture aſſés foible tirée de Sidonius Apollinaris 2. Epiſt. 10.

2 Luiſia de Padilla.

3 Petr. Hent. Paſtor.

4 ¶ Voyés le Menagiana pag. 53. 54. & 55. du tome 2.

5 ¶ On ne doute point que les Ouvrages de Phlegon rapportés par Suidas de quelques-uns desquels il nous reſte des fragmens que Meurſius a recueillis ne ſoient véritablement de Phlegon. L'expreſſion trop générale de Spartien ne doit pas faire conclurre que tous les livres publiés ſous le nom de Phlegon fuſſent d'Adrien, mais que ceux d'Adrien avoient paſſé ſous le nom de Phlegon. Tels, par exemple, pouvoient être ceux de la Vie de cet Empereur, qu'on citoit toujours comme d'Adrien, parce qu'on ſavoit fort bien qu'ils étoient de lui, quoiqu'il eût fait mettre à leur tête le nom de ſon Affranchi.

6 ¶ François Bandini Archevêque de Siéne, neveu du Cardinal Jean Piccolomini auſſi Archevêque de Siéne, ayant, parmi les livres que ſon oncle lui laiſſa, trouvé le manuſcrit intitulé *Commentarii Pii 2. Pontificis maximi*, où eſt contenuë la relation de beaucoup

Maître pour les Commentaires Hiſtoriques de ce qui s'eſt paſſé ſous ſon Pontificat (6).

On ſait aſſés maintenant que *Matthæus Tortus* étoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy* (7) étoit l'Aumonier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne ſont que des noms empruntés par Bellarmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des Ouvrages de controverſe. Mr. Cujas en a uſé de même à l'égard de *Marchand* ſon valet, dont il s'eſt contenté de tourner le nom en Latin (8).

On veut que le Sieur de *Hedouville*, que les Etrangers font paſſer pour le premier Auteur des Journaux des Savans n'ait été autre que le ſerviteur de Mr. de Sallo Conſeiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes (9): & l'on prétend que *Pierre Beſſin*, qui eſt conſideré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui ſe trouvent Latiniſés dans l'Hiſtoire de Mr. de Thou, n'étoit que le domeſtique du fils du Préſident de Thou, quoique cet Ouvrage paſſe pour le travail de l'un de Meſſieurs du Puy (10).

Du reſte il ne faut pas douter que la fourbe ne ſoit quelquefois entrée dans cet uſage par les pratiques ſerviles des domeſtiques des Savans. C'a été quelquefois ſans la participation des Maitres, que leurs Ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Sécrétaires. En un mot il ſemble que cet uſage ait donné lieu à des vols domeſtiques. C'eſt de ce nom que quelques Auteurs modernes (11) ont qualifié l'action de *Cnæus Flavius* Sécrétaire d'Appius Claudius du tems de la République Romaine, quoique la choſe ſoit conteſtée entre les Critiques, & que pluſieurs eſtiment que les dignités de Tribun du Peuple, de Senateur & d'Edile, dont on a crû devoir honorer le livre qui portoit ſon nom, étoient plutôt la récompenſe de ſon travail, que de ſon vol. On ne s'intereſſera pas tant à la réputation de *Pierre Belon* Manſeau, valet du ſavant mais infortuné Pierre Gilles. Mais comme il ne s'agit pas ici des Plagiaires, il n'eſt point à propos d'entrer dans la diſcuſſion de l'affaire de ces voleurs domeſtiques.

Après tout il eſt beaucoup moins rare de voir les Domeſtiques écrire ſous le nom de leurs Maitres & particuliérement ceux qui ont fait la fonction de Sécrétaires ou d'Hommes de Lettres. Mais on auroit eu tort d'y chercher matiére de déguiſement, puiſque c'eſt un uſage généralement établi & reçu du Public dans toutes ſortes de tems. On eſt aſſés perſuadé que les Princes ſur tout, & les perſonnes publiques n'ont contribué ſouvent que de leur conſentement & de leur autorité aux Ouvrages qui portent leur nom. *Theodoric* Roi des Ostrogots n'a trompé perſonne en employant la plume de Caſſiodore; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le ſtyle de Pierre des Vignes.

Ce n'étoit point par un eſprit de diſſimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit ſous lui & par ſon ordre: & l'on peut dire que lorſque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit ſous le nom du Pape *Leon X.* il eſperoit de la fidelité de ſon ſtyle qu'il ſeroit toujours aſſés reconnoître celui à qui étoient dûs les fruits & la gloire de ſon travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Epiſcopales

beaucoup de choſes glorieuſes à la mémoire de Pie 2. crut qu'il étoit de la modeſtie de faire paroître le livre plutôt ſous le nom de Jean Gobellin Sécrétaire de ce Pape que ſous le nom du Pape même. L'Ouvrage néanmoins eſt conſtamment de Pie 2. Platine & Campanus, temoins l'un & l'autre irréprochables, l'ont ainſi atteſté dans la Vie qu'ils ont écrite de ce Pape dont ils étoient contemporains. On peut même voir l'ample & honorable jugement qu'a fait Campanus *de Commentariis Pii* 2. dans ſon eloquente Lettre au Cardinal de Pavie. C'eſt la 1. du liv. 1.

7 ¶ Baillet dans ſa Liſte explique ce nom par *Gui* ou *Guillaume* du Puy.

8 ¶ Le livre de Cujas ſous le titre de *Notæ Antonii Mercatoris ad libros Animadverſionum Joannis Roberti*, fut pour la premiere fois imprimé à Bourges in 4. 1581. Robert y a répondu.

9 Frere du Conſeiller de la premiere.

10 ¶ Voyés Menage tome 1. de l'Anti-Baillet pag. 109. ch. 33.

11 Apud Tomaſ. ex Pompon. & aliis p. 187.

piscopales ne laiſſoient pas le loiſir d'écrire, s'eſt contenté de donner ſon nom au Botero, en lui abandonnant le reſte

Il faut néanmoins excepter les Maîtres qui ont été en réputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il eſt vrai que *Charlemagne*, qu'*Alfonſe* Roi de Caſtille, que *Henri VIII.* Roi d'Angleterre ayent employé la plume de leurs domeſtiques pour des Ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en uſer de la ſorte, n'ôte pas cet air de déguiſement qui s'eſt trouvé dans la volonté qu'ils avoient euë de faire croire au Public qu'ils en étoient les véritables Auteurs.

Prendre le nom de ſon Ecolier ou de ſon Maître.

§. V. La liberté que les Maîtres ont preſque toujours priſe de couvrir leurs compoſitions du nom de leurs Ecoliers, eſt une des moins ſurprenantes d'entre les maniéres de ſe déguiſer ſous le nom d'autrui. Ils ont tant d'occaſions d'en uſer ainſi ſans déguiſement, qu'il eſt aſſés difficile de les trouver véritablement déguiſés ſous le masque de leurs disciples; ſur tout lorsqu'il n'eſt queſtion que de piéces de Collége, faites pour réduire en pratique les régles de la Grammaire, de l'Art Poëtique, ou de l'Art Oratoire. On eſt tout accoutumé à confondre la part du Maître avec celle de l'Ecolier; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on eſt bien moins porté à donner une piéce à l'Ecolier ſeul, quand elle eſt mauvaiſe, qu'à l'adjuger toute entiére au Maître, quand elle eſt bonne.

Mais le déguiſement dont les Maîtres ſont capables à l'égard du Public, regarde principalement les Ouvrages d'érudition ou de raiſonnement, ſur tout lorsqu'ils choiſiſſent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la choſe en doute par l'opinion où l'on eſt de ſa capacité ou de ſon eſprit.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils ſe ſont trouvés engagés à la défenſe de leurs perſonnes ou de leurs propres Ecrits, perſuadés qu'on en auroit meilleure opinion de leur déſintereſſement & qu'il ſeroit aiſé de faire attribuer la choſe au zéle que les diſciples ont témoigné de tout tems pour l'honneur de leurs Maîtres. C'eſt dans cette vuë que Gisbert Voet fut accuſé par Mr. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* ſon diſciple, pour écrire en ſa faveur contre la nouvelle Philoſophie. *Godefroy Driell* de Nimégue préta ſon nom à ſon Maître Buſée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit compoſé en faveur du Chapelet. Et le Pere Auguſtin Vasquez emprunta celui de ſon Ecolier *Louis de Salvatierra* en Eſpagne, pour défendre les droits du Collége des Jéſuites de Cadiz en Andalouſie.

Les autres y ont été portés par l'affection qu'ils avoient pour leurs diſciples, ſoit qu'ils ayent été curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas été inutiles, ſoit qu'ils ayent crû que la gloire des Ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienſéance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'eſt ainſi que le Pere Hortenſe Scamacca avoit voulu publier d'abord ſes Tragédies Italiennes ſous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ſes diſciples, qui avoient eu ſoin de ramaſſer & de conſerver ces Piéces (1). C'eſt ainſi que le Pere Darius Tambourelli a fait paſſer ſes Queſtions Philoſophiques pour l'Ouvrage de ſon Ecolier *Octave Farneſe* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de ſa Philoſophie Démonſtrative ſous le nom de *Pierre Monsnier*, qui avoit été ſon Ecolier. On a ſoupçonné d'une pareille tendreſſe le célébre Sanctius, ou ſon gendre Balthaſar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié ſous l'un & ſous l'autre: & l'on a cru que le livre intitulé *le Penteconſarque*, qui porte le nom de Ramirez, étoit l'Ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux enſemble.

Mais de tous les Maîtres affectionnés à leurs

1 ¶ Le Pere Hortenſe Scamacca Jeſuite Italien a fait près de 50. Tragedies Italiennes, toutes ſur des ſujets pieux. Il s'en voit, dit-on, 44. d'imprimées par les ſoins & ſous le nom de Dom Mario la Farina. C'eſt ainſi qu'eſt appellé dans le Crescimbeni le Diſciple du P. Scamacca. Léon Allacci

leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent été plus zélés que Charles Sigonius pour leur acquérir de la reputation par la voie des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'hiſtoire de la Pologne ſous le nom de *Joan. Craſſinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippe d'Autriche, ſecond du nom, Roi d'Espagne, ſous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Sénat Romain ſous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons ſur les Epitres de Ciceron ſous le nom d'*Hieronymus Ragazonius*; enfin ce que nous avons de Scholies ſur les Oraiſons du même Ciceron ſous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, ſont autant d'Ouvrages compoſés par Sigonius: & Craſſini, Menoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski étoient autant d'Ecoliers de ce bon Maitre.

Mais pour prendre le change des Maitres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par reſpect & par reconnoiſſance pour leurs Maitres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Pluſieurs ont crû qu'Arrianus de Nicomedie avoit pris le nom de ſon Maitre *Epictete*, pour en publier les ſentimens, tels que nous les avons. On ſait ce qu'ont fait les Ecoliers du célébre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zélés disciples ont recueilli & publié ſous ſon nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melanchthon s'eſt donnée pour faire vivre la mémoire de ſon Maitre *Jean Carion*. Il ſemble qu'il n'y ait guéres que le reſpect ou la reconnoiſſance qui l'ait dû porter à mettre ſon nom à un Ouvrage, dont il ne reſtoit presque plus que le deſſein qui pût appartenir à Carion après les ſoins qu'il avoit pris de le refaire entiérement.

CHAPITRE IV.

3. Maniére. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, ſur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Aieux. Uſage des Auteurs parmi les Peuples de différens lieux.*

LEs gens de Lettres qui ont crû que, pour mieux ſe maintenir dans la réputation de Savans, ils devoient affecter une grande connoiſſance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les uſages des Anciens touchant la maniére de ſe donner des noms. C'eſt peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont pluſieurs Auteurs ſe ſont qualifiés dans ces derniers ſiécles. Ce ſeroit nous reſſerrer dans les termes d'une éxactitude trop ſcrupuleuſe, ſi par les noms *Patronymiques* on prétendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formés à la Grecque ſur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient être ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de raſſembler ſous ce terme les noms que les enfans ou les autres deſcendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immédiatement, ou non, quelque infléxion & quelque terminaiſon qu'il ait plû à ceux qui les ont portés de leur donner dans leur langue.

Les anciens Grecs avec leurs terminaiſons en *ides* ou leurs cas obliques (2); les anciens Romains avec leurs terminaiſons en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maiſon* (3), & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais après la décadence de la République, & ſur tout depuis le ſiécle des Antonins, le changement de cette methode a mis de la confuſion dans ces ſortes de noms. Ce qu'ils appelloient *Prénoms*, devint inutile pour les diſtinguer dans la parenté. Les ſurnoms qui avoient ſervi à diſcerner les familles

lacci pag. 416. de ſa *Drammaturgia* parle fort au long de ce Pere qui mourut âgé de 86. ans à Palerme le 26. Fevrier 1648.

2 *Genit. v. g.* Plato Ariſtonis.
3 *Gentis.*

familles d'une même Maiſon, vinrent à ſe confondre. Les noms propres même des Maiſons, quoique communs a pluſieurs familles, vinrent à ſe perdre & à ſe diſſiper, ou du moins à ſe diſperſer dans des races d'Etrangers, d'Affranchis ou de Clients.

Dans les ſiécles ſuivans, & ſur tout du tems des Empereurs Chrétiens, on fut plus curieux de noms *Patronymiques*: mais le zèle qu'on témoignoit pour en porter pluſieurs à la fois, ſans en changer la terminaiſon ni l'inflexion, donna lieu à de nouveaux embarras. Les uns ſe ſont contentés de celui du pere, & de celui du grand-pere, comme ſaint Fulgence Evêque de Ruspe, dont le nom propre étoit Fabius, & qui s'appelloit *Claudius* du nom de ſon pere, & *Gordianus* de celui de ſon grand-pere. Les autres ont porté celui de l'oncle paternel & du grand-pere maternel, comme le jeune Symmaque fils du célébre Symmaque, dont nous avons les Ouvrages (1). Il s'appelloit Quintus, du nom qui lui étoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de ſon oncle, & *Memmius* de celui de ſon grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignés, mais il eſt trop tard dans notre ſiécle de vouloir démêler ces différences, dont on a perdu la connoiſſance de bonne heure.

Depuis le tems de ces Anciens il ne s'eſt peut-être pas trouvé de peuples qui ayent mis l'emploi des noms *Patronymiques* en ſi grand uſage que les Arabes. On peut dire au moins d'une très-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous ſont beaucoup plus connus ſous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que ſous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui ſont ſi ſouvent dans la bouche & dans les Ecrits de nos Scholaſtiques Péripatéticiens, ne ſont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre choſe que le fils de *Sina*, mais dont le nom étoit Abo Ali Al Sheich Al Raïs; le ſecond ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de ſon vrai nom Abu'l'walid Muhammed. De même le nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, ſous lequel on nous cite ſouvent un Auteur aſſés célébre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Muſa, étoit celui de ſon grand-pere: & ainſi de pluſieurs autres *Patronymiques*, à la connoiſſance desquels on s'intéreſſe peu parmi nous, hors ceux qui font profeſſion d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'exercice aux connoiſſeurs par leurs noms *Patronymiques*, lorſqu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en différentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azuz*, qui s'eſt fait appeller quelquefois *Aben-Burghil*. Un autre Rabin nommé Moyſe *Aben-Chabib* ou Chaviv, n'a point porté ce ſurnom *Patronymique* par la même raiſon que les Rabins Jacob *Aben-Chabib*, Levi *Aben-Chabib*, *&c.* Il étoit fils du Rabin Shem-Tobh, & Chabib n'étoit que l'un de ſes Aïeux aſſés éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moyſe ben Maimon, eſt un *Patronymique* formé à la Grecque par les Auteurs modernes qui ont écrit en Latin ou en Langues vulgaires de l'Egliſe Occidentale.

Les Espagnols & les Italiens ſemblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'uſage d'une autre eſpéce de *Patronymiques*, ſi le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'eſt rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le nom

1 Not. Sirm. ad Sidon. pag. 2.

2 ¶ Nous apprenons de Majoragius (*Orat.* 10) que ſon pere, dont le nom etoit *Julianus Comes*, en Italien *Giuliano de' Conti*, fut nommé Majoragius *à vico Majoragio* où il demeuroit. Giuliano epouſa Maddalena de' Conti, de laquelle il eut un fils qu'il nomma *Antoine*, & que ſa mére par un eſprit de piété, nomma de ſon coté *Maria*, uniquement parce qu'elle avoit une dévotion particuliére à la Vierge. Cet enfant fut donc nommé *Antonio Maria de' Conti*, mais on ne peut pas dire qu'en ces trois noms, il en eût aucun de ſa mére. Elle étoit, je l'avoué, de la famille des *Conti*, mais Giuliano ſon mari, nommé *Giuliano de' Conti*, en étoit auſſi, & l'on doit preſumer que c'eſt du coté paternel que l'enfant tenoit ce nom. Elle ne s'appelloit

nom de la mere, & quelquefois celui de l'aïeule avec celui de leur pere. C'eſt ce qui produit ſouvent une ſuite de quatre ou cinq noms. Mais cette ſuite ſe trouve embarraſſante pour la connoiſſance des Auteurs, lorſqu'elle eſt dérangée, ou lorſque les Auteurs mêmes ne ſont pas uniformes dans la maniére de les employer. Dans un Ouvrage on verra une file de noms, comme *Joſeph Pellizer de Salas Oſſau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joſeph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troiſiéme on ne verra que *Joſeph Pellizer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*, & dans un autre enfin qui ſera Latin, on ne trouvera que *Joſephus Pellicerins*, ou *Gundiſſalvus Mendeſius*. Cette diverſité n'eſt-elle pas un piége capable de prendre les plus clair-voyans? Ceux même qui en ont uſé plus ſimplement, & qui ne ſe ſont donné qu'un ſurnom à la fois, ont été ſoupçonnés d'avoir voulu nous tromper en gardant leur ſimplicité, lorſqu'ils ont changé de nom. C'eſt pour cela que *Pierre Guevarra*, qui s'eſt appellé ainſi du nom de ſa mere dans quelques Ouvrages, s'eſt fait mettre au rang des Auteurs déguiſés, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celui de ſon pere.

Au reſte il n'eſt pas fort extraordinaire que les enfans en Eſpagne portent le ſurnom de leurs meres, à l'excluſion même de celui de leurs peres. C'eſt un uſage que nous trouvons pareillement établi en Italie: & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti* ou *Comes*, qui étoit celui de ſa mere, peut ſuffire pour nous en laiſſer un exemple (2). Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs ayent voulu uſer de ſingularité dans cette pratique, puiſqu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'uſage public introduit dans diverſes Nations. Dès le tems d'Herodote les Lyciens étoient tout accoûtumés à ſouffrir que leurs enfans portaſſent le nom de leurs meres (3). Et pour ne nous point tant écarter de notre tems, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroiſſent pas avoir quitté à deſſein le nom de leurs Peres pour prendre celui de leurs Meres, ils ont pû trouver des éxemples infinis de cet uſage dans nos Hiſtoires Généalogiques, où nous voyons que la nobleſſe du ſang, ou les richeſſes venuës de l'alliance des femmes, ont été les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celui de leurs femmes (4).

Cet uſage n'eſt pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on ſait que le Poëte Meliſſus qui n'eſt mort que dans le commencement de notre ſiécle, ne s'appelloit ainſi que par ſa mere Otilia Meliſſa, quoiqu'il portât auſſi quelquefois le nom de ſon pere Balthaſar Schedius.

Le grand uſage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reſte des Habitans, a été juſqu'ici de prendre le nom de Batême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un ſurnom au cas oblique, comme on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs (5). Ainſi ces Auteurs au lieu de porter le ſurnom du Pere ou de la Famille, ont été contens de s'appeller Henricus *Adriani*, Adrianus *Adriani*, Jacobus *Antonii*, Guillelmus *Bernardi*, Martinus *Conſtantini*, Joannes *Cornelii*, Gerardus *Eligii*, Gerardus *Gerardi*, Petrus *Gerardi*, Joannes *Guillelmi*, Everardus *Nicolai*, Petrus *Godefridi*, &c. En quoi il ne s'eſt trouvé de confuſion que lorſque ces mêmes Auteurs

pelloit pas non plus *Maria*, puiſque ſon nom étoit ſimplement *Maddalena*, & que ce fut par un motif de piété qu'au nom d'*Antonio* que portoit ſon fils elle ajoura le nom de *Maria*. Dans la ſuite du tems ce fils à qui le feminin *Maria*, & le maſculin *Antonius* ne paroiſſoient pas quadrer, changea *Maria* en *Marcus*, & parce que ſon nom Latin de famille *Comes* donnoit lieu à de fréquentes équivoques, ſe faiſant, à l'exemple de ſon pére, appeller *Majoragius*, il devint par là *Marcus Antonius Majoragius*.

3 Lib. *Clio* n. 173.

4 La Lontiere, Origine des Noms ch. 3. *fuiv.*

5 Alexander Philippi,
Ptolomæus Lagi.

Auteurs ſe ſont aviſés de reprendre le ſurnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui eſt arrivé au ſujet de deux Magiſtrats célébres, Préſidens du Conſeil ſouverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il étoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le *prénom* de ſon grand-pere, dont ſon pere s'étoit fait un ſurnom, mit le *prénom* de ſon Pere en cas oblique pour lui ſervir de ſurnom, & s'appella *Everardus Nicolai*.

Mais les Italiens ſemblent avoir uſé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le *prénom* du Pere en ſurnom, ils ſe ſont fait du ſurnom du Pere un *prénom*, & un ſurnom pour eux-mêmes, comme il paroît dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Aleſſio Aleſſi*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui ſont tous noms d'Auteurs connus dans la Republique des Lettres. Et lorſqu'il a été queſtion de s'exprimer en Latin, ils ſe ſont contentés de la terminaiſon des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appellant Latinus *Latinius*, Spero *Speronius*, comme ont fait auſſi la plupart des Flamans que j'ai nommés *Adrianus*, *Nicolaius*, *Guillelmius*, *&c.*

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & ſe ſont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, *&c.* pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reſervons à parler dans le Recueil des Auteurs déguiſés de ceux d'entre ces derniers qui ont prétendu uſer de déguiſement ſous ces noms.

CHAPITRE V.

4. Maniére. *Prendre des noms Apellatifs pour être ſubſtitués aux noms propres. Apellatifs de Dignités, de Profeſſions, de Conditions, de Pays, de Diſpoſitions d'eſprit ou de cœur.*

VOus venés de voir, Monſieur, que les noms *Patronymiques* ont été peu commodes aux Auteurs pour ſe déguiſer, & qu'ils n'ont presque pû jetter perſonne dans l'erreur que par leurs variations, & le peu d'uniformité dans leur emploi. Nous n'en pouvons pas dire autant des noms *Appellatifs*. Quoi qu'ils n'ayent été inventés que pour qualifier les hommes, on peut dire que rien n'eſt plus propre à les déguiſer lorſqu'ils ſe trouvent détachés des noms propres. Mais le déguiſement qu'ils peuvent produire eſt peut-être le ſeul de tous les déguiſemens que l'on doive conſidérer comme entiérement innocent, parce qu'il eſt le ſeul qui puiſſe ſervir à cacher un Auteur ſans bleſſer la vérité. L'*Appellatif* étant commun à pluſieurs perſonnes, déguiſe l'Auteur qui s'en ſert en ce qu'il le confond dans la multitude, & qu'il ne le peut diſtinguer d'avec tous ceux à qui il convient. Mais il le retient en même tems dans les termes de la ſincerité, lorſqu'on ne le prend point à faux; & cette fauſſeté eſt d'autant plus rare qu'elle eſt inutile au déguiſement que l'on cherche. Il eſt inutile par exemple à un Avocat de mentir en ſe qualifiant *Abbé*, lorſqu'il peut ſe cacher auſſi facilement ſous le nom d'*Avocat*, que ſous celui d'Abbé: Un Religieux qui ne ſe donne que le nom de *Religieux* à la tête de ſon Livre, eſt ſouvent mieux caché que lorſqu'il s'y donne celui d'*Officier de l'Armée*.

De

1 ¶ Touchant ces deux *Quens*, c'eſt-à-dire *Comtes*, voyés Fauchet l. 2. des anciens Poëtes François chap. 62. & 76.

2 ¶ Antoine du Verdier & la Croix du Maine s'accordent à dire que Michel d'Amboiſe ſieur de Chevillon, Poëte du tems de François I. prenoit le nom de l'Eſclave fortuné.

3 ¶ L'Eſpérant-mieux, ſelon les mêmes Auteurs, eſt le nommé Jean le Blond contemporain de Michel d'Amboiſe. Je ne connois point l'*Amant ſans parti*. Quant au *Traverſeur des voies perilleuſes*, perſonne n'ignore que c'eſt Jean Boucher. Lui-même dans ſa 61. Epitre familiére reconnoit que c'eſt un Ouvrage de ſa façon, intitulé *les Ravars traverſans & Loups raviſſans*, qui lui acquit le ſurnom de *Traverſeur*. Voici l'endroit.

Autre plaiſir n'ai guére pris au monde
Depuis trente ans, & ne ſais choſe immonde

Avoir

De tous les termes *Appellatifs* dont les Auteurs ſont en droit de ſe ſervir, ceux qui marquent une dignité éminente ou un rang de trop grande diſtinction, ſont les moins ſuſceptibles de déguiſement. Il y en a même qui par leur ſingularité ne peuvent convenir qu'à une ſeule perſonne à la fois; & l'on peut dire qu'ils tiennent lieu du nom propre tant que la perſonne eſt vivante. Tant que Mr. le Prince de.... Mr. le Duc de... Mr. l'Archevêque de.... Quens d'Anjou, Quens de Bretagne (1) ont été dans le monde, il n'y avoit point d'équivoque à craindre pour ceux de leur tems. Mais les mêmes noms ayant paſſé à leurs ſucceſſeurs, qui n'ont pas été Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas compoſé les mêmes Ouvrages, ils ont été conſidérés comme des *Appellatifs* embarraſſans pour la Poſterité, parce qu'ils ſont devenus communs à pluſieurs perſonnes ſucceſſivement.

Lorsque les Dignités, les Emplois, ou les rangs marqués par un nom *Appellatif* ne ſont pas uniques ou ſinguliers, on peut en ſureté les employer ſans craindre d'en être trahi. C'eſt ce qu'ont éprouvé la plupart des Auteurs cachés qui ne ſe ſont fait connoître au Public que ſous les noms *Appellatifs*, de *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumônier du Roi*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie*, *en Droit*, *en Médecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeller de condition ou d'état, & qui ne ſervent pas moins à cacher les Auteurs. C'eſt ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*; *Nobile Francés*; *Gentilhomme François*; *Eques Polonus*; *Seigneur de la Cour*; *Dame de qualité*; *Dame pénitente*; *Bourgeois de Paris*; *Fidelis Subditus*; *Fidelis Servus*; &c.

D'autres marquent le Pays, comme *François Picard*; *Germanus Bavarus*, qui ſont des noms communs à des Nations entiéres, & par conſéquent incapables de trahir ceux qui ſe les ſont appropriés.

Mais il n'y a point d'*Appellatifs* que les Auteurs déguiſés ayent plus fréquemment employés à la tête de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de profeſſion.

La Librairie eſt remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiés que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Juriſconſulte*, de *Médecin*, de *Philoſophe*, de *Théologien*; par celui d'*Hiſtoriographe*, de *Poëte*; par celui d'*Ecolier*, de *Studioſus*, de *Profeſſeur*, de *Lecteur*; par celui de *Religieux*, d'*Asceta*, d'*Eccléſiaſtique*, de *Prédicateur*; par celui d'*Académicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toujours dire un Membre de quelque Académie de beaux Esprits, mais quelquefois un ſimple Suppôt de l'Univerſité, & quelquefois auſſi un Platonicien de ces derniers tems.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formés ſur les Diſpoſitions de l'eſprit ou du cœur, comme celui d'*Amicus*, *Irreſolutus*, l'*Aggirato*, *Philomathus*, *Inſtabilis*, *lo Smarrito*, & la plupart des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Académies d'Italie. On y peut auſſi rapporter ceux que pluſieurs de nos Ecrivains Galants ſe ſont donnés au lieu de leurs noms propres, comme l'*Eſclave fortuné* (1), l'*Eſperant mieux* (2): l'*Amant ſans parti*: le *Traverſeur des voies périlleuſes*, & d'autres du même genre, dont je n'ai pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguiſés. Voyés la Liſte.

CHA-

Avoit écrit, fors en l'ao mil cinq cens
Que fol amour avoit ſurpris mon ſens,
Qui contraignit ma fole main écrire
L'Aymant tranſi, voulant Amour décrire,
Dont, non à tort, me repentis ſoudain
Par un livret faiſant d'amour dedain.
Depuis me mis, pour au mal ſatisfaire,
A mes Regars & Loups raviſſans faire,

Où je conquis le nom de Traverſeur.

La Croix du Maine dit que Jean Bouchet a été ſurnommé non ſeulement *le Traverſeur*, mais auſſi *l'Eſclave fortuné*, en quoi il ſe trompe, de même que dans la qualité qu'il lui donne d'Avocat, au lieu de celle de Procureur à Poitiers. Il n'y a certainement eu que Michel d'Amboiſe qui ait été connu par ce nom d'*Eſclave fortuné*.

CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautés ou de Sociétés ; tels que sont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés de Corps ou Assemblées, de Maisons Régulières, & même d'Associations feintes ou passagéres. Et de la pratique contraire, lorsque des Societés se donnent le nom d'un Particulier.*

LEs noms de Communautés ou de quelque Société que ce puisse être ne paroissent pas plus susceptibles de déguisement que les Appellatifs. L'on est assés persuadé qu'une Communauté entiére dont on voit le nom à la tête d'un Livre, a dû, selon l'usage ordinaire, n'employer le ministére que d'un particulier, soit de l'un de ses membres, soit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître pour Sécrétaire de sa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainsi dire, la plume de la Communauté, n'en est pas moins caché. Et si d'un côté la gloire de son travail (quand il en acquiert) doit retourner à toute la Communauté, il est juste de l'autre que toute la Communauté soit chargée des périls du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautés où l'on se soucie le moins d'avouer les Particuliers qui en prenent le nom, sont ordinairement les Colléges, les Universités & les autres Ecoles de la Jeunesse. La liberté pour ce point y est d'autant plus grande & d'autant moins dangereuse que les choses y sont de moindre importance en ce qui concerne les interêts du Public. Lorsque les Particuliers travaillent de bonne foi pour l'utilité de leurs Colléges, on doit présumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colléges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compositions.

Ceux de cette derniére espéce n'ont pas tous réüssi à demeurer cachés sous les noms de leurs Colléges, & plusieurs se sont vûs obligés de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquise à leur Communauté dès qu'ils ont été découverts. Ainsi la gloire d'un Ecrit publié sous le nom de *Collegium Anglicanum* est retombée de bonne heure sur la personne de *Robert Persons* Jésuite qui l'avoit composé au nom du Collége établi à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire savoir que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellense Collegium*, de *Coloniense Coll.* d'*Augustanum Coll.* de *Constantiense Coll.* de *Molsheimensis Academia*, de *Crosense Coll.* de *Monachiense Coll.* d'*Eystettense Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornense Gymnasium*, de *Pragense Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonense Coll.* de *Salamanticense Coll.* de *Braidensis Academia* à Milan, &c. est dû au P. Andries, au P. Leurenius, au P. Schellemberch, au P. Bisselius, au P. Coccius, au P. Casimir, au P. Brunner, au P. Stengel, au P. Curtzius, au P. Horrion, au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Cressol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Bisdomini, &c. lesquels ont tous été Jésuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le P. de la Mere de Dieu, qui étoit de l'Ordre des Carmes.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours été sans embarras & sans confusion, sur tout lorsqu'il s'en est trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté sans se nommer. *Ingolstadiense Collegium* veut dire Georg. Strengelius, à la tête d'une Piéce; mais il veut dire Albert Curtzius, à la tête d'une autre, & il signifie Joann. Bisselius en une autre occasion. *Cracoviense Collegium* est tantôt Paul Kuhn, & tantôt Severin Karvat. Ce que nous avons sous le nom de *Conimbricense Collegium* est dû non seulement au P. Côme Magalhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebastien Couto Jésuites Portugais. Ce que nous avons sous celui de *Complutense Collegium* a été travaillé non seulement par un Carme François nommé Blaise de la Conception, mais par deux autres Carmes Espagnols, savoir Michel de la Trinité & Antoine de la Mere de Dieu. Mais si l'on s'étoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Piéces de Poësie & d'Eloquence, qui se sont publiées sous les noms de quelques Classes particuliéres de Colléges, & sur tout de celle

des

des Rhétoriciens de divers endroits, on peut dire que les recherches en ſeroient infinies, & la peine aſſés inutile.

Il eſt auſſi fort ordinaire à des Facultés entiéres d'une Univerſité, de prêter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où ſe trouvent ces noms, doivent être d'un poids d'autant plus grand, que la circonſpection & les meſures qu'on a coutume d'y prendre, ſont plus éxactes. Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Théologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Douai, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dreſſé n'en ait que très-peu par lui-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Douai n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre ſemblent avoir quelque choſe de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiés ſous le nom & de l'aveu de leurs Facultés. Les Théologiens des Facultés Proteſtantes n'en ont pas uſé autrement, lorsqu'il a été queſtion de donner plus de poids à leurs Ecrits. C'eſt ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Urſin, de Jacques d'André, de Juſte Fewrborne & de quelques autres hétérodoxes, qui ont écrit ſous le nom commun de *Théologiens de Heidelberg*, *de Wirtemberg*, *de Heſſe-Darmſtad*, *&c.* C'eſt auſſi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti-Trinitaires, qui ont ſouvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux ſe fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont guéres écrit que ſous les noms communs de *Théologiens ou Miniſtres* de *Tranſilvanie*, de *Racovie*, de *Pinczovie*; *&c.* Ceux qui chercheront une exception à ces éxemples, la trouveront dans celui d'un Savant de nos jours (1) qui vient de ſe cacher ſous le nom des *Théologiens de Hollande*, pour écrire contre l'Hiſtoire critique du vieux Teſtament. Il lui auroit été aſſés inutile de recourir à l'autorité de ſes confréres raſſemblés en corps, dans une affaire où le Public ne devoit éxiger que du raiſonnement & de l'érudition.

Les Facultés des autres Sciences n'ont pas été moins en uſage de prêter leurs noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverſes villes d'Allemagne & des Pays-bas a prêté le ſien à des perſonnes même qui n'étoient pas du corps ni du pays. Celle de Médecine en Italie a laiſſé prendre celui de *Schola Salernitana*, à Jean de Milan, celui de *Collegium Bononienſe*, à Uliſſe Aldrovando, &c.

Mais lorsque des Sociétés entiéres ont travaillé en commun à quelque Ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Sociétés qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres ſoient véritablement déguiſés ſous le nom qui eſt commun à toute la Société, & qui en ce cas-là leur appartient plus légitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'Ouvrage. Cela regarde particuliérement les Académies libres & volontaires, où l'on ne s'aſſocie que pour travailler enſemble, ou pour ſe communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'eſt une vérité ſi commune, qu'il me paroît ſuperflu d'alléguer en témoignage les éxemples de l'Académie de la Crusca pour ſon Vocabulaire, & de l'Académie Françoiſe pour la cenſure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prépare.

Les Communautés Réguliéres ſervent auſſi aſſés ſouvent de voile aux Religieux particuliers qui ſe dépouillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'eſt ainſi que ſous le nom de *Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur* nous voyons paroître de jour en jour divers Ouvrages qui n'appartiennent ſouvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congrégation. Il eſt même arrivé quelquefois que des Communautés Régulieres ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'étoient ni de leur Maiſon, ni même d'aucune Profeſſion Reli-

1 ¶ C'eſt Mr. Le Clerc dont pour la premiére fois le Livre parut en 1685. comme le reconnoit Mr. Le Clerc lui-même page 50, de ſa Vie, imprimée l'an 1711. à Amſterdam. [D'ailleurs ce n'eſt pas ſous le nom *des Théologiens* &c. mais *de quelques Théologiens* &c.]

Religieuſe. C'eſt ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maiſons de Paris, ſous le nom desquels Mr. de Saci a publié la Vie de Dom Barthelemi des Martyrs. Mais on ne dira pas la même choſe des *Solitaires de l'Egypte* à l'égard de Jean Caſſien Auteur du cinquiéme ſiécle, puisque Caſſien ne leur demanda point permiſſion de publier ſous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Sociétés générales, je veux dire les Aſſemblées Eccléſiaſtiques & Politiques, hors des tems même auxquels elles ſe tiennent actuellement, autoriſent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom après qu'ils en ont mérité l'approbation.

Le Corps Eccléſiaſtique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme *des Evêques de France*; Mr. de Marca l'a employé pour quelque compoſition qu'il avoit faite au nom des Prélats du Royaume; tantôt par celui de *Clergé de l'Egliſe Gallicane*, qui eſt celui que Mr. Godeau a mis à la tête d'une Piece d'éloquence. Mais ſi je vous faiſois remarquer un Auteur qui s'eſt couvert du nom pompeux *des Egliſes de France*, vous porteriés peut-être vos conjectures ſur quelque Prélat illuſtre de notre Communion, ſi je ne vous avertiſſois en même tems que c'eſt Calvin qui a pris ce nom.

Il en arrive autant à des Corps Politiques & à des Aſſemblées d'Etat. Un Aggæus Albada (1) s'eſt caché plus d'une fois ſous le nom du *Cercle de Bourgogne*; Dominique Baudius ſous celui des *Etats des Provinces Belgiques* (2); ſans parler de divers Penſionnaires & Syndics de Villes, de Républiques, & d'autres Communautés, dont les fonctions ne regardent pas proprement le deſſein que nous avons de ne traiter ici que des Auteurs cachés.

Il ſe fait quelquefois des Sociétés, que nous pouvons appeller *Paſſagéres*, parce qu'elles ne ſubſiſtent qu'autant que durent les aſſemblées ou les délibérations qui s'y ſont. Mais il eſt arrivé quelquefois que ces Sociétés n'ont été qu'imaginaires, & qu'elles ont été feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celui d'un ſeul. C'eſt ainſi qu'un Auteur de ce ſiécle ayant été repris, puis arrêté par les Inquiſiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la ſainte Vierge, crut que ſa Requête au Pape ſeroit reçuë plus favorablement, ſi elle lui étoit préſentée au nom de toute la Nation des Basques (3).

Enfin il y a des Corps qui ne faiſant pas de Société particuliére, & qui ne pouvant pas tenir d'aſſemblées réelles, ne laiſſent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus: comme ſi on vouloit perſuader au Public que ces Corps auroient voulu dépoſer leurs interêts entre leurs

1 ¶ Voyés touchant cet Albada qui vivoit ſur la fin du 16. ſiécle, & qui étoit Swenckfeldien, l'Epitre de Daniel Heinſius à Corneille Vander Myle au devant des deux Centuries de Lettres Latines d'hommes illuſtres, imprimées à Leyde in 8. 1617.

2 ¶ Dans le Diſcours à Jaques I. Roi d'Angleterre *de non inundo fœdere cum Hispana.*

3 *Natio Cantabrica.*

4 ¶ Voici comme il s'en explique dans ſon Epitre du 15. Octobre 1633. à Jean des Cordes Chanoine de Limoges: *Ut ad Canonem Aranficanum veniam, non video quid in Sirmondum tam acriter inſurgat Aurelius, ſive is unus eſt homo, ſeu, quod magis credo, conflans ex plurium contributa opera, alio forte bonarum litterarum & eloquentiæ ſubſidio, alio Eccleſiaſtica notionum hiſtoria, alio ſpinoſam illam de Schola Theologiam conferente.* Il y a long tems qu'on ne doute plus que *Petrus Aurelius* ne ſoit l'Abbe de S Cyran, nommé Jean du Verger de Hauranne. C'eſt ſurquoi dans ſa Liſte Baillet n'auroit pas du heſiter.

5 ¶ L'*Ami*, ſuivant Baillet dans ſa Liſte eſt Antoine le Maitre. On a ci-devant ſuffiſamment éclairci les noms *Le Bon*, *de Trigny*, & *Antoine Godefroy*. Reſte *Des Periers*, ſavoir Bonaventure des Périers que Baillet dans ſa Liſte dit être Jaques Peletier. Cette explication eſt trop imparfaite pour n'avoir pas beſoin d'un ſupplément. Une preuve convaincante que les Contes attribues à Bonaventure des Periers ne peuvent pas être tous de lui, c'eſt qu'il mourut avant l'an 1544. & que dans quelques-uns de ces Contes il eſt fait mention de certaines choſes poſterieures de pluſieurs années. Que Des Périers ſoit mort avant l'an 1544 la préface miſe au devant du recueil de quelques-unes de ſes Oeuvres tant en proſe qu'en vers, imprimées cette année-là chés Jean de Tournes in-8. ne permet pas d'en douter. Dans le Conte cependant qui a pour titre: *De l'Avocat qui fit abattre ſa barbe pour la pareille*, il eſt parlé de la mort du premier Preſident Liſet, qu'on ſait n'être arrivée qu'en 1554. dix ans après celle de Des Periers. Je pourrois à cette preuve en ajouter d'autres ſemblables qui font voir que La Croix du Maine

pag.

leurs mains. C'eſt ainſi que depuis le tems de la Ligue juſqu'à la fin de nos dernieres guerres civiles, on a vû paroître divers Ecrits anonymes publiés au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les *Pauvres* ont eu auſſi leurs Avocats particuliers, qui ont dreſſé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, ſans être jamais convenus enſemble pour en délibérer & ſans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fidéles du Royaume, qui ſe ſont nouvellement réünis au corps de l'Egliſe Catholique, viennent de voir plus d'une Réponſe faite comme de leur part à leurs anciens Miniſtres par quelques Evêques & par quelques Abbés ſous leur nom général de *Nouveaux Convertis*.

Voila, Mr., beaucoup de maniéres différentes de ſe couvrir du nom commun des Sociétés, lorſque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroître ſous leur nom particulier. Vous ne trouverés pas à la tête des livres d'autres noms de Communautés, ſoit dans l'Égliſe comme ceux des *Confréries*, ſoit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puiſſiés réduire à quelqu'une de ces maniéres. Mais il eſt bon de vous faire remarquer qu'il s'eſt auſſi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute oppoſée qu'elle paroit à ſon égard, ne laiſſe pas d'être auſſi commode pour les tenir cachés. C'eſt celle des Soeiétés qui prennent le nom de quelque particulier à la tête d'un Ouvrage compoſé conjointement ou ſéparément par pluſieurs perſonnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des perſonnes qu'après leur mort, ſoit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'Ouvrage, ſoit parce qu'elles ont été d'un rang plus élevé que les autres qui y ont travaillé. C'eſt ce que nous avons vû pratiqué au ſujet des cinq livres des Pſeaumes qui portent encore aujourd'hui le titre de *Pſeautier de David*, quoiqu'il y ait beaucoup de Pſeaumes faits par d'autres Auteurs. Dans notre ſiécle nous avons vû des Ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne portet que le nom du Pere *Gondren* qui avoit été Général de ſa Congrégation, parce que les autres Auteurs étoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient été que de ſimples particuliers de la Congrégation. Quelquefois les Aſſociés ſe contentent de prendre un nom qui paroiſſe étranger aux uns & aux autres, ſoit qu'il paroiſſe emprunté de quelqu'un, ou qu'il ſoit feint, comme Grotius l'a cru au ſujet d'*Aurelius* (4), & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy*, *le Bon*, *de Trigny*, *des Periers*, (5) *&c.* Tantôt les Aſſociés forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godefroy*; & tantôt ils ſont convenus que l'un des Aſſociés mettroit ſon nom renverſé dans.

pag. 16. 193. & 341. de ſa Bibliothèque a eu raiſon d'ajuger la meilleure partie de ces Contes à Jaques Peletier & à Nicolas Denisot. Il pouvoit en ſavoir des nouvelles etant Manceau comme eux, & je l'en croirois plûtôt que Paquier, qui dans une de ſes Lettres (c'eſt la 12. du 8 livre) reprend Tabourot d'avoir fait Jaques Peletier Auteur de ces Contes. Paquier ne prenoit pas garde qu'ils roulent la plupart ſur des gens de l'Anjou, du Maine, & du Poitou, payis peu connus de Bonaventure Des Periers, mais tres-frequentés & pratiqués par Peletier & par Denisor. La premiére édition de ces Contes eſt de Lyon *in*-8. l'an 1558. par Robert Granjon en caracteres qui imitent l'ecriture de ce tems-là. Elle ne contient en 107. feuillets que 90. Contes. Ceux qu'on y a depuis ajoutés, ſont tirés du Recueil des plaiſantes & facétieuſes Nouvelles imprimees *in*-16. à Lyon 1555. du Traité préparatif à l'Apologie d'Herodote, &c. A quoi n'ont pas fait attention ceux qui ont cru qu'Henri Etienne Auteur de ce Traité preparatif nomme vulgairement l'Apologie d'Hérodote y avoit inſeré mot à mot pluſieurs Contes de Des Periers. On voit que c'eſt tout le contraire. Il y a eu auſſi diverſité d'opinions touchant le lieu de la naiſſance de Des Periers. Etienne Tabourot chap. 7. de ſes Bigarrures le dit être d'Arnai le Duc petite ville de Bourgogne dans l'Auſſois. La Croix du Maine ayant ſans doute ouï dire que Des Periers étoit Bourgignon, l'a fait natif de Bar ſur Aube en Bourgogne, mais ayant depuis reconnu que Bar ſur Aube etoit en Champagne, il a corrigé cette faute dans ſon *Errata*. La Croix du Maine apparemment n'a pas eté ſi bien inſtruit que Tabourot, & ce qui me le perſuade, c'eſt que Dolet ami intime de Des Periers, de la main duquel en 1534. ou 35. il s'etoit ſervi pour mettre au net le 1. tome de ſes Commentaires de la Langue Latine, l'appelle dans le 2. tome col. 515. *Joannem Emylium De Perium Hedunum Poetam*, ou *Entychus* eſt le ſynonyme Grec de Bonaventure, & *Hedunus* la preuve evidente que Tabourot ne s'eſt point mepris.

dans un anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouſet* (1).

CHAPITRE VII.

6. Maniére. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui ſe traveſtiſſent en Cavaliers ou gens d'épée, pour ſe déguiſer dans leurs Ouvrages.*

J'Ai été long-tems ſans vouloir me perſuader qu'il y eût eu des Auteurs déguiſés qui ſe fuſſent aviſés de recourir à l'éxemple des ſoldats pour ſe donner des noms de guerre. Mais ayant conſulté un Auteur de nos jours ſur les raiſons qu'il avoit euës de ſe faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *la Lueur*, pour ſe déguiſer dans quelques-uns de ſes Ouvrages: je n'ai pas eu lieu d'en douter davantage après qu'il m'eût répondu que c'étoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit ſous les Miniſtéres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des Piéces volantes & des Opuſcules du tems. C'eſt ce qui m'a fait juger depuis, que les maſques de pluſieurs de nos Pſeudonymes qui ſe ſont appellés *la Riviere*, *la Fontaine*, *la Tour*, *la Tourelle*, *la Montagne*, *la Vallée*, *la Fleur*, *la Verdure*, *la Foreſt*, *Maitre Tiburce* (2), *Thraſybule*, *Holoferne*, (3), *Nicanor*, *Paſſavant* (4), *du Peſcher*, *&c.* ne ſeroient peut-être que de ſimples noms de guerre.

Nos Pſeudonymes ne ſe vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les ſoldats de la Gréce ne leur ont pas fait l'éxemple, & qnoique nous ne liſions pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profeſſion des armes, nous ne voyons pas qu'ils ſe ſoient mis en peine d'uſer de la liberté qu'on pourroit leur avoir laiſſée ſur ce point.

Les Soldats Romains ſont encore plus éloignés de pouvoir leur ſervir de modéle. Loin d'avoir été dans l'uſage de changer leurs noms lorſqu'ils ſe faiſoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligés de repréſenter leurs vrais noms ſans déguiſement, & de les faire graver même ſur leurs boucliers, afin qu'ils puſſent être reconnus & notés, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la Soldateſque moderne qui puiſſe leur avoir inſpiré cette émulation: & lorſque nos Pſeudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a rien que de louable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en eſt dû aux goujats & aux ſoldats de la derniére condition, puiſqu'il n'y a guére que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'aviſent de changer de nom.

Il ſemble qu'il y ait quelque diſtinction à faire en faveur des Religieux Pſeudonymes, qui ont affecté de ſe traveſtir en Cavaliers à la tête de leurs Ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous perſuade qu'il y a quelque choſe de plus noble & de plus relevé dans leur déguiſement, lors qu'au lieu de prendre des noms ſerviles & deſtinés pour la lie des ſoldats, ils ſe ſont qualifiés Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a eſtimés ni plus braves, ni

1 ¶ Voyés la Liſte.

2 ¶ Le nommé Jean d'Abondance Bazochien, & Notaire du Pont S. Eſprit, a compoſé vers le milieu du 16. ſiecle divers Ouvrages de plaiſanterie en rime, entre autres quelques-uns ſous le nom de Maitre Tiburce de Papetourte. Du Verdier en rapporte les titres pag. 614. & 635. de ſa Bibliothéque.

3 ¶ Le même du Verdier pag. 1185. rapporte ſous le nom, apparemment ſuppoſé, de *Tubal Holoferne*, un Almanac burleſque intitulé *Prognoſtication nouvelle & joyeuſe pour trois jours après jamais*, dont il cite deux quatrains aſſés plaiſans. L'édition eſt datée de 1478. à Paris. Mais cette date pourroit bien être fauſſe. Baillet dans ſa Liſte e raiſon de douter que cet Almanac ſoit ou de Geoffroi Vallée (c'eſt ainſi qu'il devoit dire, & non pas de la Vallée) ou de Bonaventure des Periers. Le premier n'a rien compoſé de tel; & pour ce qui eſt du ſecond ſa *Prognoſtication des Prognoſtications pour tous tems & jamais*, eſt un Ouvrage tres-different, contenant une invective très-plate de près de 300. vers de cinq pieds contre les prédictions des Aſtrologues. Du Verdier pag. 1026. fait encore mention d'un Pierre de Nogerolles Auteur d'une *Prognoſtication pour toujours & a jamais en rime*, que je crois auſſi très-different de Tubal Holoferne.

4 ¶ Le nom de Paſſavant n'a pas toujours été un faux nom. Il y avoit ſur la fin du 14. ſiécle un Iacopo Paſſavanti Jacobin Toscan, Auteur du *Specchio di penitenza*, ſi ſouvent cité par les Académiciens

ni plus nobles, il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne ſe ſont déguiſés ſous des noms de Cavaliers ou d'autres perſonnes ſéculiéres, que pour publier des choſes qui leur paroiſſoient n'avoir pas aſſés de conformité avec la ſainteté de leur Profeſſion.

Un Religieux Espagnol de notre ſiécle n'ayant pû obtenir de ſon esprit que ſes Comédies fuſſent entiérement ſupprimées, a fait au moins quelque choſe pour ſauver l'honneur de ſa robe, lorsque ſa prudence lui a inſpiré le deſſein de prendre le nom d'un Avanturier. C'eſt ce que vous pourrés remarquer en la perſonne d'un Religieux de Notre-Dame de la Merci, quand il ſera queſtion de vous montrer dans notre Recueil le masque du Capitaine *Molina*. Vous y verrés auſſi un Carme Espagnol prendre le nom d'un Centurion de ſoldats ; un Cordelier pareillement Espagnol prendre celui d'un *Almirante* ou Amiral de Caſtille.

Les Religieux Italiens n'ont pas été moins discrets que les Espagnols dans les occaſions de même nature. On ſait combien de poſtures Cavaliéres a priſes le célébre Pere Aproſio Génois de l'Ordre des Auguſtins, en ſe traveſtiſſant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profeſſion, pour ne point laiſſer perdre ſes galanteries, & ne point s'expoſer en même tems à la correction de ſes Supérieurs s'eſt caché ſous le masque du Sieur *Michieli* ſéculier.

Il s'eſt trouvé néanmoins des Religieux, leſquels, après avoir fait des Ouvrages qui n'avoient rien que de ſérieux & d'honnête, n'ont pas fait difficulté de les publier ſous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'aurai occaſion dans la ſuite du Recueil de nos Pſeudonymes de vous produire des Capucins ſous le masque du Sieur *de Saint Marcel* (5), ſous celui du Sieur *de la Motte* (6), &c. & de vous repréſenter encore d'autres Religieux ſous celui de *Gentilhomme Provençal*, de *Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de juſtifier cette conduite tant que l'on ſera obligé d'approuver celle des Miſſionnaires Réguliers qui ſe déguiſent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reſte de leur extérieur pour vivre en ſureté dans les lieux où regnent l'Héréſie ou l'Infidélité.

CHAPITRE VIII.

7. Msnière. *Prendre ou donner des ſurnoms burleſques que le peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & paſſifs que les Auteurs jettent ſur le viſage de ceux dont ils entreprennent de parler.*

L'Uſage des noms de ſurcroiſt que le vulgaire appelle *Sobriquets*, eſt plus ancien que ne l'ont crû quelques Auteurs modernes (7). C'eſt au moins ce que ne pourront nier ceux qui ſouffriront que l'on renferme ſous ces termes les épithétes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caractériſer les perſonnes. Ces épithétes ſe donnoient ſouvent par rapport à quelque qualité

ciens de la Crusca dans leur Dictionnaire, & par les autres puriſtes d'Italie. Comme il n'avoit pas le même talent pour le Latin ni pour les belles Lettres que pour ſa langue maternelle, de mauvaiſes petites notes qu'il a faites ſur S. Auguſtin de la Cité de Dieu, donnérent occaſion à Vivès de railler ce bon Religieux, dans le nom duquel il trouvoit d'ailleurs je ne ſais quoi de comique. C'eſt ce même Paſſavant que Rabelais a eu en vuë chap. 14. de ſon 1. livre, quand il a parlé de *Paſſavantus cum commento*. Theodore de Beze a écrit ſous le nom de *Magiſter Benedictus Paſſavantius* une Epitre fort plaiſante en proſe macaronique contre le Preſident Liſet. Peu de tems après, c'eſt-à-dire en 1516. on vit paroître *le Paſſevent Pariſien répondant à Pasquin Romain*. Dialogue que l'Auteur de la Comedie du Pape malade a cru être d'Antus Deſité, mais qui très-certainement eſt d'un Ex-Cordelier Albigeois nommé, comme dit Baillet dans ſa Liſte, Antoine Cathelan ou Cathalan à qui Du Verdier pag. 52. de ſa Bibliotheque le donne en termes exprés. Paſſavant de plus eſt le nom qu'a pris dans quelque Ouvrage l'Evêque de Belley Jean Pierre Camus, au rapport du même Baillet dans ſa Liſte.

5 ¶ Le P. Zacharie de Liſieux, Auteur du *Gotes Gallus*, de *Sommis Sapientis*, & de *Sæculi Genius*, Ouvrages publiés ſous le nom de *Petrus Firmianus*.

6 ¶ Le P. Jean Louis d'Amiens.

7 Naudé, la Roque.

qualité de l'ame, de l'esprit ou du corps, & plus ſouvent au ſujet de quelque défaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoique ces dernières conſidérations en ayent fourni auſſi un grand nombre. De ſimples actions ou des rencontres particuliéres ont été ſouvent d'ailleurs les ſources d'où pluſieurs de ces ſobriquets ont pris leur naiſſance.

Mais nous ne voyons pas qu'on les ait employés pour déguiſer les Auteurs. Ce n'a été que dans la ſuite des tems qu'on s'eſt aviſé de les faire gliſſer à la place des ſurnoms qui ſe ſont infailliblement perdus ou anéantis par cette ſuppreſſion. De ſorte que de noms ſurnuméraires qu'ils étoient dans leur origine, ils ſont devenus de vrais ſurnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas néanmoins refuſer à l'induſtrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir ſu former ſur le moule des ſobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le viſage de leurs Adverſaires, lorſqu'ils ont cru qu'ils ſeroient plus libres de ne les pas épargner en épargnant leur nom. Pour marquer leur différence d'avec les masques que les Auteurs déguiſés ont pris pour eux-mêmes, j'ai cru qu'on nous permettroit de les appeller des masques *paſſifs*, parce que ceux qui en ont été couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont ſoufferts même que contre leur gré, & qu'en un mot ils ne ſe ſont trouvés ainſi masqués que dans les écrits d'autrui.

Ces masques paſſifs ne ſont pas en ſi petit nombre qu'on n'en puiſſe trouver aſſés pour remplir pluſieurs claſſes & pour être diviſés en pluſieurs eſpéces.

Les uns ſont formés ſur les noms mêmes des Auteurs, ſoit par de ſimples alluſions, ſoit par des Anagrammes. C'eſt ainſi que Caſaubon ſemble avoir voulu déguiſer le fameux Scioppius tantôt ſous le nom de *Scorpius*, & tantôt ſous celui de *Scoppius* dans quelques-unes de ſes Lettres à ſes amis (1). Ces deux masques reſſembloient ſi bien au viſage de ſon Adverſaire, qu'ils paroiſſoient faits plutôt pour l'offenſer que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoi il n'eſt pas incroyable que Caſaubon, qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniſte, ne ſe ſoit propoſé pour éxemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiés à changer ainſi les noms des Auteurs pour marquer les caractéres de leurs eſprits par des alluſions, comme il a paru dans les noms de *Rabienus*, d'*Alexinus*, d'*Epitimæus*, &c. qui avoient été ſubſtitués à ceux de Labienus, d'Alexinus, de Timæus (2), &c.

Mr. de Saumaiſe a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'étoit pas des moins ingénieux dans l'art de faire des masques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Profeſſeur d'Utrecht qu'il appelle *Cyprianus* (3), auquel il ne donne d'épithétes que

1 ¶ Il n'en eſt pas de *Scoppius* comme de *Scorpius*. Celui-ci eſt manifeſtement injurieux, mais l'autre ne peut l'être, puiſque ni *Scoppius* ni Σκοπτιος ne ſignifient rien. A la verité *Scoppio* en Italien a diverſes ſignifications, de quelques-unes deſquelles on pourroit faire une application injurieuſe; mais outre que cela ſeroit extrêmement tiré, la coutume, quand on n'écrit pas à un Italien, n'a jamais été de faire en Latin une alluſion Italienne. Ce qui obligea *Scoppius* à orthographier ainſi ſon nom, qui originairement s'écrivoit *Schioppius*, c'eſt qu'en Italie, où il étoit, ceux du pays, ſuivant leur maniére de prononcer le CH comme un K l'appeloient *il Signore Scoppi*, ce ſoit que pour leur faciliter le moyen de prononcer moins mal ſon nom, il changea *Schioppius* en *Scioppius*. C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même pag. 64. de ſon *Scaliger hypobolimæus*.

2 ¶ L'alluſion de *Rabienus* à *Labienus* ſe lit dans la preface du 5. livre des Controverſes de Seneque le Rhéteur. Celle d'*Alexinus* à *Alexinus*, dans Diogène Laërce en la Vie d'Eoclide, & dans Heſychius de Milet. Celle d'*Epitimæus* à *Timæus*, dans Strabon l. 14. dans Diodore l. 5. & dans Athénée l. 6.

3 ¶ Parce que le nom de ce Profeſſeur étoit Cyprianus Regnerius.

4 Erasm. præf. in Hier. Op.

¶ Erasme dans ſa Préface ſur les Oeuvres non pas de S. Jerome mais de S. Cypien a dit: *Jam quod quidam (ut refert Lactantius) homo diſertus, ſed impius, Caprianum pro Cypriano vocavit, hoc magis nobis placere debet vir optimus, quod viro peſſimo diſplicuerit.* Où l'on voit qu'Erasme au lieu de lire *Caprianus* ſuivant les meilleures editions de Lactance, avoit lu *Caprianus*.

5 ¶ L'Ouvrage intitulé *Chronologicarum demonſtrationum libri tres* de Joannes Temporarius Juriſconſulte de Blois, dont le nom François étoit peut être *Jean des Tems*, fut pour la premiere fois imprimé l'an 1596. à Francfort *in-fol.* & pour la ſeconde à

la

Excrément.

que celles qui peuvent ſe dériver *ἀπὸ τῦ κόπρου* dans toutes les pages où il allégue cet Auteur. Si Mr. de Saumaiſe en avoit été le maître, nous n'aurions jamais ſu que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réuſſi à défigurer le viſage de cet homme, on peut dire que l'infamie en eſt demeurée attachée à ſon nom plutôt qu'à celui de Cyprianus. Le ſobriquet de *Coprianus* n'a ſervi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque choſe de plus bas & de plus ſale dans ſa paſſion, que dans celle des ennemis de S. Cyprien Evêque de Carthage, lorſque ceux-ci par une alluſion ſemblable au nom de ce Saint l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus* (4).

Le Coprianus de Mr. de Saumaiſe ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joſeph Scaliger, à qui Mr. de Saumaiſe a merité d'être comparé pour plus d'une raiſon. Mais pour ſortir promptement de ce paralléle d'infamie, il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit déſigner ſous le nom de *Stercorarius* un Aſtronome ou Chronologiſte de Blois nommé Temporarius. Il eſt vrai que ces deux noms ne ſe rapportent l'un à l'autre que par la terminaiſon; mais l'alluſion de Scaliger retomboit ſur le mauvais ſobriquet que l'on a donné aux Habitans de la Ville de Blois (5).

Mr. de Saumaiſe en ſavoit bien d'autres que Scaliger en ces matiéres. Il ne faut pour en être perſuadé, que ſe ſouvenir de ſon *Cercopetavius* (6), qu'il avoit figuré ſur le modéle de *Cercopitheeus* pour tâcher de deshonorer un Auteur célébre caché ſous le nom de Kercoëtius. Cela me fait ſonger au génie des Hérétiques du ſeiziéme ſiécle, où les plus zélés Réformateurs croyoient qu'il étoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Egliſe pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanaſius* ont eu l'impudence de forger *Sathanaſius*; qui ont changé *Ambroſius* en *Ombroſus*, &c. (7).

Les Proteſtans ne manqueront peut-être pas de relever cette réfléxion; & de nous objecter qu'il n'eſt pas néceſſaire d'être hérétique pour former des masques injurieux à ſon Adverſaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raiſon, ſi nous conſidérons ce qu'a écrit André Alciat Juriſconſulte Milanois ſous le titre Latin d'Apologétique contre *Rancifcus Olidus* (8), qui eſt une alluſion ingénieuſe, mais fort désobligeante pour *Franciscus Floridus* que nous connoiſſons beaucoup mieux ſous ſon nom ordinaire de Sabinus (9). Un Italien de nos jours, homme de mérite que je ne vous nommerai que lors qu'il ſera queſtion de le louër, & qui certainement ne paroit pas moins éloigné de l'héréſie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoſer Mr. Gronovius le jeune en *Grunnovius*: & il s'eſt mocqué de tous les égards qui pouvoient être dûs au mérite de ce docte Hollandois, qui n'eſt pas moindre que le ſien en matiére des Sciences humaines (10).

On

le Rochelle en 1600. auſſi *in-fol.* Joſeph Scaliger s'étant apperçu que l'Auteur affectoit par-ci par-là de le picoter, lui rendit le change avec uſure en divers endroits de ſes Animadverſions ſur Euſebe; en trois desquels, ſavoit pag. 14. pag. 69 & pag. 181. de l'édition d'Amſterdam 1658. il l'a nommément traité, non pas de *Stercorarius*, mais de *Stercorius*, par une équivoque maligne de forte *foria*, à foire *nundina*, à cauſe des Conceſſions Royales de pluſieurs foires aux habitans de Blois, nommés de là ridiculement *les foireux de Blois*.

6 Sioge à qôeuë.

¶ Saumaiſe n'a rien fait en cela de fort extraordinaire, le P. Petau ſous le nom de Kercoët ayent été l'aggreſſeur.

7 Vid. apud Ft. Feuard. & Gilb. Genebr.

¶ Feuardeot & Genébrard ne devoient pas être cités d'une maniére ſi vague. Il faloit marquer les endroits précis où ils rapportent les exemples de ces alluſions injurieuſes. Le P. Geraſe pag. 713, de ſa Recherche des Recherches de Paquier dit que Servet eppelloit le Symbole de S. Athanaſe, *Symbolum Sathanaſii*; mais quoi qu'on ſache que Servet a été très-capable de dire cela, le P. Garaſſe pourtant devoit alléguer le paſſage exprès de ſon Auteur.

8 ¶ Alciat Emblème 163. & ſon Commentateur Claude Mignault, qui s'eſt nommé *Minos*.

9 ¶ J'ai fait voir que *Floridus* étoit le nom de famille de cet Auteur, & *Sabinus* le nom de ſon payis natal. Rabelais ou l'Auteur du 5. livre attribué à Rabelais appelle ch. 19. ce *Franciscus Floridus* Fraoçois Fleuri.

10 Jaſithei Apolog. &c.

¶ Cet *Jaſitheus*, car c'eſt ainſi que ce mot doit être écrit, eſt Raphaël Fabretti, qui a interpreté ſon nom de barême Raphaël par *Jaſitheus* composé d'*iaste* & de *θεὸς* parce qu'en Hébreu Repheël eſt la même choſe qu'*Iaste θεὸς medicina Dei*.

On avoit trouvé moins à redire aux allusions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Esprits facétieux avoient faites ſur le nom du Pédant Montmaur ou Mommor (1), lorsqu'ils l'ont déguiſé les uns ſous le masque de *Gomor*, les autres ſous celui de *Cormorius*, & d'autres ſous celui de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuſes tiennent auſſi quelquefois lieu de masques propres à déguiſer ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius (2) lorsqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilége*, qui fait une anagramme très-parfaite de ſon nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'étant pas injurieuſes peuvent paſſer néanmoins pour des masques paſſifs, lorsqu'on les jette ſur le viſage de celui dont on veut épargner le nom ſans lui en demander ſon conſentement. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte Baudoin appelloit ſon ancien ami Calvin *Lucanius* par des conſidérations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il étoit obligé d'écrire contre lui. Hotman a déguiſé pareillement le même Calvin ſous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fût mal avec lui, mais parce-qu'il étoit dangereux d'être ſurpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prélature de Genève.

Une autre eſpéce de Masque paſſif, eſt celle des Synonymes ou des noms approchant de la ſignification du nom que l'on veut cacher. C'eſt ainſi que Meurſius a voulu déguiſer *Petrus Scriverius* ſous le nom de *Rupex ſignatorius*, pour lui marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il lui avoit donné. On y peut rapporter auſſi les autres ſynonymes que les Auteurs ont ſubſtitués aux noms propres de leurs Amis, lorsqu'ils ont apprehendé de leur nuire en les découvrant. C'eſt ce que Voſſius le pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient ſur les affaires de la Religion en Hollande. Il eût pû choiſir le nom de *Magnus* pour repreſenter celui de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les ſoupçons, en cas que ſes Lettres fuſſent interceptées par la faction des Gomariſtes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos d'employer celui de *Celſus*.

Il y a encore des Masques paſſifs d'une autre eſpéce, lorsque pour diffamer un Adverſaire, on ne le fait connoître que ſous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme eſt celui de *Polyphemus Borruſſus*, qu'Oecolampade a reçu d'Erasme (3); & comme ſont ceux de *Fidentinus* & de *Broteus* dont Nicolas Perrot (4) & Ange Sabin ont été couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celui de *Zoilus Ardelio*, dont parle Erythræus (5), ſi l'Auteur ne s'étoit donné lui-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Mais lorsque nous trouvons des perſonnes cachées par d'autres ſous les masques de *Muſeus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*, de *David*, & d'autres Anciens d'une réputation heureuſe, nous devons nous perſuader que tous ces masques, quoique de la même nature que les autres, ne ſont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin,

1 ¶ Le nom de ce Pédant parafite s'écrivoit *Montmaur*, & non pas Mommor. Dalibrai qui l'a nommé Gomor a fait contre lui ſous le titre d'Aoti-Gomor un livre entier de vers ſatiriques.

2 Adverſus Joſephum Sacrilegum.

3 ¶ Erasme n'a jamais ſonge à donner le nom de *Polyphemus Borruſſus* à Oecolampade, dont il étoit ami, quoiqu'il ne fût pas de ſon avis ſur le dogme. L'application d'un tel nom, ſoit de *Polyphemus* pour les mœurs, ſoit de *Borruſſus* pour le payis, n'auroit été rien moins que juſte. Ce qui a brouillé là-deſſus les idées de Baillet, c'eſt qu'il y eut des gens qui s'imaginérent qu'Erasme dans un endroit de ſon Colloque intitulé *Cyclops*, où il fait parler *Polyphemus* & *Cannius*, avoit eu en vuë Oecolampade, ce qui étoit très-faux, comme Erasme s'en explique dans ſa Lettre du 15. Juillet 1529. à Bilibaldus Pirckeimerus, & dans une autre de la même année à Oecolampade même.

4 ¶ Il faut écrire *Perot* & *Brotheus*. De la maniére dont Baillet s'explique on croiroit que par *Brotheus* Calderin entendoit Ange Sabin, & par *Fidentinus* Perot. C'eſt tout le contraire. Voyés Sabellicus dans ſon Dialogue *de Latinæ Linguæ reparatione*, & Gyraldus *lib. 2. de Poëtis ſui temporis*.

5 Pinac. part. 1. n. 133. pag. 240.

¶ Il ne faut pas croire que l'homme nommé *Zoilus Ardelio* par Erythræus, eût pris un nom auſſi injurieux que celui-là, & qui auroit ſi mal convenu à toutes les belles qualités dont il ſe croyoit revêtu.

Le

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polémiques ont encore inventé une autre eſpéce de maſques injurieux pour leurs Adverſaires, lorſqu'ils leur ont appliqué des noms employés autrefois pour caractériſer des gens de mauvaiſe réputation, afin d'en faire paſſer l'idée ſur leur perſonne. On pouvoit demander à Grotius, ſi ce n'étoit point ſon intention, lorſqu'il appelloit *Borborite* un célébre Miniſtre, dont il vouloit épargner le nom (6). Mr. D. V. ayant à écrire contre un célébre Docteur de ſon tems, avoit entrepris de ne le faire connoître que ſous le maſque d'*Eraniſte*, dans le deſſein de nous faire transporter ſur ce Docteur les idées que Theodoret avoit autrefois attachées au nom d'*Eraniſtes* (7). Sur le modelle du feu Duc de Buckingham, qui avoit voulu traveſtir un Poëte Anglois (8) mais Catholique, dans une Comédie ſous le nom de *Bays*, à cauſe des expreſſions enflées & des caractéres extravagans qu'il lui attribuoit, & ſous celui de *Drawcanſir*, à cauſe de quelque prétenduë fanfaronnade; ſur ce modéle, dis-je, le Sieur Marwell eu ces derniers jours a prétendu deshonorer Mr. l'Evêque d'Oxford (9) ſous les mêmes maſques de *Bays* & de *Drawcanſir*, dans l'eſpérance que ſon Lecteur pourroit ſe le repréſenter ſous les mêmes caractéres.

CHAPITRE IX.

8. Maniére. *Prendre des noms tirés du fond de ſon ſujet, ou formés ſur la matiére que l'on traite, ſur les intentions que l'on a en la traitant, ſur la fin qu'on s'y propoſe, ou même ſur la maniére dont on a entrepris de la traiter.*

PArmi les maniéres différentes de ſe déguiſer, vous n'en remarquerés pas qui ayent été de plus grand uſage, que celle de ſe former des noms ſur la matiére même des Ouvrages que l'on compoſe. Elle eſt certainement des plus fines & des plus ingénieuſes, ce qui ſuffit pour nous faire comprendre pourquoi elle a été tant recherchée par les Pſeudonymes qui ont affecté de paroître ſpirituels. Un Controverſiſte Allemand de la Compagnie de Jeſus (10) ayant à traiter de la Foi ancienne de l'Egliſe Romaine contre les Proteſtans, s'eſt caché ſous le nom de *Romanus Altglaub*, & il ſuffit de remarquer qu'Altglaub ehés les Allemans veut dire *la Foi ancienne*, pour deviner la raiſon qui a fait prendre ce ſurnom au prétendu Romanus. Vous ne verrés point d'*Alethophile*, ni de *Philalethe* dans tout notre Recueil, qui n'ait eu intention de perſuader à ſon Lecteur, que c'eſt l'amour de la Verité qui lui a fait prendre la plume. Vous n'en excepterés pas même Mr. de Saumaiſe, qui ne s'eſt appellé *Verinus*, que dans cette intention, & je vous laiſſe à juger de celle que peuvent avoir euë ceux qui ont pris les noms d'*Amandus Verus*, *Lucius Verus*, &c. (11). Il s'en eſt trouvé qui

Le faux nom qu'il ſe donna étoit Italien & non pas Latin. Il quitta le ſien uniquement par la honte d'une affaire arrivée dans ſa famille: ce qui fait voir combien il étoit ſenſible à l'honneur. *Zoilus Ardelio* eſt donc un nom poſtiche, de l'invention d'Erythræus, comme *Emilio* & *Fortunatulus Lucco*, qui ſe trouvent dans la ſuite de ſes Eloges.

6 ¶ Baillet dans ſa Liſte croit que *Borborita* eſt André Rivet. Il ſe trompe, c'eſt Samuel Des-Marets, par rapport à βόρβορος bouë, dont les marais ſont pleins.

7 ¶ Les deux lettres initiales D. V. ſignifient *De Valois*, ſavoir *Mr.* de Valois le jeune, nommé Hadrien, qui piqué de ce que ſa Diſſertation *de Baſilicis* fut critiquée par un écrit qu'y oppoſa Mr. de Launoy Docteur de la Maiſon & Société de Navarre, avoit deſſein, dans la Réponſe qu'il y fit, de ne donner à ſon Adverſaire nul autre nom que celui d'*Eraniſte*, mot Grec, qu'il pouvoit ſe contenter de prendre dans le ſens de *Socius*, pour déſigner la qualité de *Socius domus Navarræ*, mais qu'il prenoit dans le ſens de *colleſteur*, pour appliquer à Mr. de Launoy la ſignification odieuſe que Théodoret donne au nom Ἐρανιστὴς dans la Préface des trois Dialogues qu'on a de lui ſous ce titre.

8 Nommé Dryden.

9 Samuel Parker.

10 Le P. Aſchendorff.

11 Caryſ. Eggenfeld. Wilh. Goes.

qui ont mieux aimé prendre ces ſortes de noms dans les Langues vulgaires, que d'expoſer leurs intentions à n'être pas entenduës de ceux qui n'entendent que la Langue du Pays. Ainſi un Danois aſſés connu dans notre ſiécle (1) s'eſt appellé *Blottefandæus*, qui veut dire, *la Verité toute nuë*, plutôt que *Nudiverius :* & dans notre Pays l'on a vû un Abbé prendre le nom du Docteur *Auvray*, pour publier ce qu'il penſoit du *Prædeſtinatus*.

Nous pourrons ſans témérité faire un jugement ſemblable de l'intention de ceux qui ſe ſont déguiſés ſous le nom d'*Irenée*, ſoit qu'ils ayent voulu traiter de la paix de l'Egliſe ou de l'Etat, ſoit qu'ils ayent voulu inſinuer qu'ils n'étoient animés que de l'eſprit de paix en écrivant. Se ſont-ils mêlés de donner de bons conſeils pour la paix? Ils l'ont voulu marquer par le nom d'*Irenæus Eubulus* (2). Ont-ils voulu nous perſuader qu'ils déſiroient la paix? Ils ſe ſont appellés l'un à la Grecque *Erasmus Irenicus* (3), l'autre à la Romaine *Deſiderius Pacius* (4). Il s'en eſt vû qui n'ayant à traiter que de la trêve de quelque guerre, n'ont pas laiſſé de s'appeller en Latin *Pacatus Latinus* (5). D'autres ne s'étant pas ſoucié d'exprimer leurs diſpoſitions par le terme Grec d'Irenée, ont voulu employer celui de *Pacidius* (6), ou de *Pacificus* (7) pris des Latins : & un des Ecrivains de notre Pays, quoiqu'il ne fût pas Moine, n'a point fait difficulté de ſe nommer *Dom Pacifique d'Avranches* (8). En Allemagne le Sieur Oldenburger s'eſt donné le ſurnom de *Friedberg*, pour faire connoître en ſa Langue qu'il en étoit redevable à la matiére de ſon Ecrit ſur la paix de Munſter. Et Caſſander s'étant engagé de travailler à la paix de l'Egliſe, & à la réconciliation des partis de Religion par l'ordre de deux Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas manqué de s'appeller auſſi Friedberg, s'il n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'être entendu de plus de monde.

De ceux qui ont écrit ſur la Prédeſtination & la Grace, le Pere Courtot s'eſt déguiſé ſous le nom de *Charitopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toujours dans les termes qui lui étoient prescrits par la Grace, ou mériter que la Grace demeurât en lui. Le Pere Bagot s'eſt appellé *Thomas Auguſtin*, pour perſuader ſes Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de ſaint Thomas & de ſaint Auguſtin dans ſon Livre de la Défenſe de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'eſt nommé *Flore de ſainte Foi*, parce qu'il jugeoit ſes Maximes ſur la Grace très-propres à rendre notre Foi floriſſante. Enfin le Sieur Sinnigh ſe croyant parfaitement couvert des armes de ſaint Paul, & inacceſſible aux traits de ſes adverſaires comme un hériſſon, s'eſt donné le nom de *Paulus Erynachus* (9), dans ſa Triade des Peres ſur la Grace.

Dans d'autres matiétes de Religion, le Pere Jacques Caniſius a pris le nom de *Chriſtianus Tanatophraſtus*, tiré du fonds de la matiére qu'il a traitée dans ſon Livre de la mort d'un vrai Chrétien : Jerôme de Perea s'eſt appellé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait ſur la Paſſion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'eſt ſervi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit ſur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'eſt nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entrepriſes de la Cour Romaine, ſous prétexte de parler pour la liberté Evangelique ; & le Pere Maimbourg s'eſt déguiſé ſous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ſes disgraces, a pris le nom d'*Anaſtaſio* pour faire la deſcription

1 Borrichius.
2 Hermanus Conringius.
3 If. Wolmar.
4 G. Saldenus.
5 Dom. Baudius.
6 Jacq. Godefroy.
7 Chr. Herdeſian.
8 Des Deſerts.
9 ¶ L'orthographe dans *Erynachus* pour *Erbacius*, eſt extrêmement corrompuë.

tion de ſon rétabliſſement, comme s'il avoit voulu paroître reſſuscité. Et l'Abbé de ſaint Germain ayant à décrire ou plutôt à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'eſt donné le nom de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même Auteur voulant montrer combieu il étoit ferme & entier contre le Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrétien*, dans un autre Ouvrage en faveur de cette Reine.

Dans des ſujets de Politique & de Juriſprudence, Melchior Voets s'eſt fait un nom de *Juliers*, & un ſurnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à la tête de ſon Hiſtoire du Droit de Juliers & de Berg. C'eſt lui que vous trouverés appellé du nom de *Julius de Monte* dans notre Recueil. Mr. Placcius dans ſon Traité du Juriſconſulte parfait, s'eſt donné le nom de *Nomicus*, & le ſurnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne lui convient pas moins pour quelques-uns de ſes autres Ouvrages, que pour celui-là. On peut rapporter aux matiéres de la Politique le fameux masque de *Junius Brutus*, dont s'eſt couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il ſemble avoir voulu ſe revétir du caractére Républicain des deux célébres Brutus, qui ſe ſont ſoulevés l'un contre les Tarquins & l'autre contre Ceſar. A propos de quoi vous ſaurés auſſi que pluſieurs Sociniens ont voulu transporter ce même caractére dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des conſciences; & nous en connoiſſons au moins deux de cette ſorte, qui ont voulu porter le nom de *Brutus* à la tête de quelques-uns de leurs Ouvrages.

Cœlius, Lubieniec-ki.

Nos recherches ſeroient fatigantes pour nous & peut-être ennuyeuſes pour nos Lecteurs, s'il falloit s'aſſujettir à repreſenter ici les ſujets différens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pſeudonymes, que du fonds de leur matiére. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'éxemples, pour donner quelque idée de l'induſtrie de ceux qui ont uſé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars ſemble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la tête de ſes Entretiens ſur les Sciences ſecretes, que parce qu'il entreprenoit d'y traiter des réveries de certains Cabaliſtes (10). Le Pere Schonſleder Jéſuite Allemand ayant beaucoup travaillé ſur la Muſique, pour en découvrir les beautés, & pour en faire ſentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Muſagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traité en faveur de la Poudre du Perou, qui chaſſe la fiévre, & qui s'appelle autrement Quinquina, contre ceux qui révoquoient ſa vertu en doute, a pris le nom de *Conigius*, qui ſemble ne vouloir ſignifier autre choſe qu'une Poudre de ſanté (11). Un Conſeiller de la Ville d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'eſt déguiſé ſous le nom de *Magirus* ou de Cuiſinier pour traiter de la Cuiſine. Dans le genre Erotique Mr. Porcheres Laugier s'eſt caché ſous le nom d'*Erandre*, pour publier ſes Lettres galantes: & François Colonna s'eſt appellé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans ſon Hypnerotomachie au ſujet d'une Demoiſelle de la famille des Poli de Trevis en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination (12). Enfin il s'eſt trouvé un Poëte, qui voulant décrire un combat de Porcs, s'eſt fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage étoit un de ces Poëmes que nous appellons *Lettriſés* ou *Tautogrammes*, & tous les mots de la Piéce commençant par la Lettre P. il n'auroit rien gâté de ſon œconomie, s'il s'étoit appellé *Petrus Placentinus*, qui étoit ſon nom, mais il lui préfera celui de *Porcius*.

De la maniére de cenſurer un Adverſaire ſont venus les noms d'*Epitimus*, de *Cenſor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Proteſtant

10 ¶ Je croirois plutôt que *Gabalis* viendroit du vieux mot François *Gab* conte pour rire, bourde, ou de l'Italien *Gabbare* ſynonyme d'*ingannare*.

11 Κόνις ὑγιὴς.

¶ Κόνις ὑγιὴς, c'eſt *pulvis ſanus*. Κόνις ὑγιείας ſeroit *pulvis ſanitatis*.

12 Voyés le Menagiana pag. 71. du tom. 4.

Proteſtant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de ſon Pays; l'Avocat *Feramus* s'eſt ſervi du ſecond contre Montmaur, & le troiſiéme a été employé dans un ſujet plus ſérieux par le Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

Il y a d'autres maniéres de traiter des ſujets, par leſquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les diſpoſitions de leur eſprit, afin de prévenir le monde en leur faveur. Ainſi Theodore de Beze s'eſt nommé *Nathanaël Nezechius* (1), croyant nous perſuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du ſerpent jointe à la ſimplicité de la colombe, ou à l'ingénuité d'un vrai Iſraëlite dans l'Ouvrage qu'il a publié ſous ce nom. Ainſi le Socinien Slichting a cru nous ſurprendre par une affectation de ſimplicité, lorſqu'il a pris le nom de *Joannes Simplicius*, & Socin s'eſt appellé *Deſiderius Peregrinus*, pour tâcher de ſe repreſenter comme un Etranger qui ſoupire après ſa patrie celeſte dans l'éxil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'eſt ſervi du nom de *Conſtantius Peregrinus*, pour marquer la conſtance avec laquelle il nous faut ſouffrir cet éxil commun; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'eſtimoit fondé ſur la pierre lorſqu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*.

CHAPITRE X.

9. Maniére. *Se cacher ſous les Perſonnages de Dialogues, lorſque les Dialogues ſont anonymes.*

10. Maniére. *Prendre des noms formés ſur les Titres des Livres: Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*

11. Maniére. *Affecter l'Antiphraſe. Former des Antitheſes par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*

12. Maniére. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la ſignification approche de celle du nom qu'on ſupprime.*

§. I. LOrſque les Auteurs ôtent leur nom aux Dialogues qu'ils ont compoſés, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La deſtinée de ces ſortes d'Ouvrages veut que le principal Perſonnage ſoit pris pour le nom de l'Auteur qui ſe trouve en ce cas-là dans le ſort des Auteurs Pſeudonymes. Il arrive même aſſés ſouvent que tous les Perſonnages ſoient pris pour l'Auteur qui les produit lorſqu'il leur donne des caractéres qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conçuë de celui qu'on croit avoir compoſé le Dialogue.

Si les caractéres ſont ménagés différemment, & s'ils ſont partagés de ſorte qu'on en mette les Perſonnages dans une contrarieté de ſentimens, pour ſoutenir une diſpute juſqu'à la fin du Dialogue, on peut ſans s'expoſer au danger de ſe tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue ſous le maſque du Perſonnage que l'on rend victorieux dans la diſpute.

Ces noms de Perſonnages qui s'entreparlent dans les Dialogues ſe forment aſſés indifféremment, ſuivant le caprice de ceux qui les introduiſent.

Au

1 ¶ *Nathanael*, qui eſt interprété *don de Dieu*, ſe rapporte à *Théodore*, mot Grec de même ſignification, & nom de batême de Beze. *Nezechius* de l'Hébreu *naſchak* baiſer eſt une alluſion au nom de Beze, comme s'il s'écrivoit *Baiſe*. Par où l'on voit que Théodore de Beze en prenant le nom de Nathanael n'a point eu en vuë ces paroles du verſet 48. de l'Evangile S. Jean: *Ecce vere Iſraëlita in quo dolus non eſt*, comme Baillet ſe l'eſt imaginé.

2 *De Interpretatione.*

3 ¶ Voyés Placcius dans ſes Anonymes pag. 478. n. 1914. *ſ.*

Au tems de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de ſon ſiécle ni de ſon pays pour les emprunter. C'eſt une pratique qui s'obſervoit encore aſſés volontiers du tems de Politien, d'Erasme & de Pierius. On ne s'aviſoit pas même de déguiſer les noms, ni de traveſtir les Perſonnages; & Mr. Huet (2) a renouvellé avec ſuccès dans ces derniers tems cette double maniére de prendre des entreparleurs de ſon ſiécle & de ſon pays, & de n'apporter pas plus de déguiſemens dans leurs noms que dans leurs ſentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas impoſer à ceux que l'on faiſoit entrer dans la converſation, l'Auteur avoit toujours ſoin de ſe nommer pour ſe mettre en état de répondre par lui-même de ce qu'il faiſoit dire à ſes perſonnages.

Ceux qui dans la ſuite des tems ont jugé à propos de ne ſe pas nommer ont affecté de donner à leurs perſonnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirés au moins de perſonnes mortes depuis longtems, de crainte qu'il ne ſe trouvât quelqu'un qui pût s'intéreſſer à leur réputation. Mais la plupart ont eu recours à la fiction pour ces ſortes de noms, ſoit qu'ils ſe ſoient étudiés à forger des noms qui fuſſent propres à marquer le caractére des perſonnages qu'ils vouloient repreſenter comme les Irenées, les Philalethes, les Euſebes, &c. ſoit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapables d'aucun ſens convenable au ſujet, comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui reſſemblent de ſi près à des noms d'hommes, que ſi les Auteurs n'ont ſoin d'exprimer leur nom propre à ces ſortes d'Ouvrages, ils s'expoſent à porter le nom de leur livre & de paſſer pour des Auteurs Pſeudonymes. C'eſt ainſi que Barclay ſe trouve appellé *Euphormion*, quoique ſon intention eût été d'abord de n'en faire que le nom & le titre de ſon livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ſes Ouvrages. L'Empereur Maximilien I porte le nom de *Tewrdanck* qui eſt celui d'un livre que ce Prince a fait de ſes propres avantures (3). Les Etrangers appellent *Amadeus* ou *Amadiſius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre compoſé au tems des diſciples des Apôtres fait encore aujourd'hui porter le nom de *Pœmen* ou de *Paſtor* à Hermas ſon Auteur.

Il eſt moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent ſervi de ſurnoms à leurs Auteurs, lorſqu'il a été queſtion de les diſtinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholaſtique s'appelle Jean *Climaque* du nom de ſon livre de l'échelle ſainte. Avant lui, Clement Alexandrin a été ſurnommé *Stromateus* de ſon Ouvrsge des tapiſſeries: & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du tems d'Auguſte avoit porté le ſurnom d'*Ixion*, du nom d'une Tragédie d'Euripide qu'il s'étoit attribué comme s'il en avoit été l'Auteur. Dans les tems poſtérieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Meliſſa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirés des Peres Grecs, a été appellé dans la ſuite *Antonius Meliſſa*. Jean de Hautwille porte le nom d'*Archithrenius* qu'il avoit donné à ſon Ouvrage en vers ſur les déſordres & les miſéres de ce monde. Guntherus quoi qu'Allemand eſt appellé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cauſe du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à ſon Hiſtoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Salisbery ſe trouve pareillement ſurnommé *Polycrate* du titre de ſon livre ſur les vanités des gens de Cour (4). Matthieu de Weſtminſter pour ſes Recueils hiſtoriques qu'il

selon Suidas.

4 ¶ Le titre du livre étant *Polycraticus* & non pas *Polycrates*, c'eſt *Polycratique*, ſuivant le raiſonnement de Baillet, que Jean de Salisberi devoit être ſurnommé, & non pas Polycrate. Auſſi Guillaume de Lorris feuillet 128. tourné do Roman de la Roſe, de l'edition de Galliot du Pré 1529. a-t-il dit *Polycratique*, mais pluſieurs autres depuis, quoique plus ſavans, tels que Petrarque pag. 459 de l'edition de Bâle 1581. Marſile Ficin. l. 4. de ſes Lettres, dans celle qu'il écrit *Jacobo Bracciolino Poggii Oratoris filio*, Bodin dans le ſixiéme & dernier livre de ſon *Theatrum Heptaplomeres* manuscrit, & même Ménage au mot

qu'il avoit intitulés, Fleurs des Hiſtoires, porte le nom Latin de *Florilegus* qui ne revient pas mal au ſurnom Grec de Meliſſa dont nous venons de parler. Marbodæus pour ſon Traité des pierres précienſes, s'appelle *Lapidarius*. Thomas de Cantimpré, dit le Brabantin, porte le nom de *Thomas Apiarius*, à cauſe de ſon livre des Abeilles, où il ſe propoſe la forme d'une conduite Chrétienne pour toute ſorte d'états ſur le modéle de l'œconomie des Abeilles. Durand Evêque de Mande eſt ſurnommé le *Speculateur* à cauſe du titre de Miroir de Droit qu'il a donné à ſon livre; & le nom de *Conciliator* eſt retourné à Pierre d'Albano (1) qui ne l'avoit deſtiné que pour ſon livre des différens entre les Philoſophes & les Médecins. Enfin le penchant y eſt ſi grand, que l'Auteur du Micrologue ſur les Obſervations Eccléſiaſtiques étant demeuré entiérement inconnu, on a mieux aimé lui forger un *Prénom* que de ne lui pas donner le ſurnom de Micrologue qui fait le titre de ſon livre: de ſorte que *Joannes Micrologus* eſt un nom purement chimérique d'un Auteur qui eſt encore caché au jugement des Critiques (2).

Mais la conduite que l'on garde au ſujet d'un Grammairien de Conſtantinople nommé Etienne de Byzance doit faire connoître que cette licence a beſoin de bornes. L'Ouvrage qui eſt cauſe que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit été intitulé *des Villes* ni par ſon Auteur, ni par ſon Abbréviateur Hermolaüs. L'erreur des Critiques poſtérieurs avoit fait porter le titre de περὶ πόλεων à l'abregé de l'Ouvrage qu'Etienne avoit intitulé ἐθνικὰ. Et l'on ne peut que louer la diſcrétion de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne ſoit appellé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Eſtienne des Villes*, en notre Langue (3).

§. III. L'Antiphraſe & l'Antithèſe ont été auſſi de quelque uſage aux Auteurs déguiſés principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adverſaire. La plus ſimple des maniéres de ſe cacher ſous des noms *Antiphraſtiques*, eſt celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de ſon Adverſaire. C'eſt ainſi que Gentillet a été appellé *Anti-Machiavel*, & Hotman le jeune *Anti-Choppin*, quoique pluſieurs de ces noms ſemblent avoir été faits d'abord pour ſervir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient ſe faire Anonymes. C'eſt au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont compoſé les Satires d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garaſſe*, &c. Une autre maniére plus figurée, eſt celle de ſe former un faux nom pour être oppoſé à celui de l'Adverſaire. Un Conſeiller de Barcelonne nommé Viloſa, du tems que Mr. de Marca étoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le Sieur Martin Juriſconſulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la tête de ſon Livre. Mais il y a plus d'induſtrie dans le prétendu *Nicodemo Macro ſeniore*, qui a écrit contre *Nicolo Craſſo juniore*. Paſſés le nom de *Nicodemo* qui n'eſt que le ſynonyme de *Nicolo*, vous voyés que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne ſont point mal oppoſés à ceux de *Craſſo* & de *Juniore*. L'antithèſe eſt encore plus belle dans le prétendu *Anaſtaſius à Valle Quietis* par oppoſition au prétendu *Conſtantius à Monte Laboris*. Quelques-uns eſtiment auſſi qu'il y a quelque air d'Antithèſe dans le nom de *Bernardus Stubrotkius* oppoſé à celui de

mot *Jongleur*, ont tous ecrit *Polycrate*, ce qui eſt une double faute. Un impertinent Commentateur du faux Boëce *de Diſciplina Scholarium* a bien fait pis. Au chap. 3. il cite *Joannem Solsbrienſem in Policratum*. Sur quoi l'Auteur de l'Apologie de Lucillo Vanini imprimée in-8. l'an 1712. à Roterdam paroit avoir encheri, lorſqu'à la page 27. il fait mention *Joannis Petiti* (ce ſont ſes mots) *ſeu Politiani*, déſignant par *Joannis Petiti* Jean de Salisbéri dont le nom Anglois étoit *Little*, en François *Petit*, comme nous l'apprend Salisberi lui-même dans cet endroit de ſon Epitre 192. *Sed quantum eſt quod me totum, id eſt hominem, parvum nomine, facultate minorem, minimum merito, vobis debere profiteor.* On pardonneroit à l'Apologiſte de Vanini l'affectation d'avoir déſigné l'Auteur du Polycratique par une dénomination auſſi peu connuë qu'eſt celle de *Joannes Petitus*, mais on ne peut lui pardonner l'équivoque de *Politianus* pour *Polycraticus*.

de *Wilhelmus Wendrockius*. Enfin lorsqu'on a vû un célébre Théologien écrire ſous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Théologien célébre qui s'étoit appellé *Vincentius Lenis*, on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'eût eu intention de marquer par cette Antithèſe la maniére dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de ſe rendre victorieux par une maniére oppoſée (4).

§ IV. L'emploi des Synonymes eſt encore une maniére fort connuë aux Auteurs Pſeudonymes lorſqu'ils veulent ſe déguiſer. La liberté qu'ils ont euë de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, ſemble en avoir diſpenſé la plupart d'une éxactitude trop ſcrupuleuſe : & l'on peut dire que peu d'entre eux ſe ſont ſoucié de repreſenter préciſément le ſens de leur nom dans leur échange. L'illuſtre Dame Venitienne ſi connuë par ſon nom de Modeſta Pozzo, ſe trouve déguiſée ſous celui de *Moderata Fonte*, qui, ſans changer de Langue, ne laiſſe pas de rendre à peu près le ſens de *Modeſte du Puis*. Le Sieur Nicolas Villani a trouvé auſſi de quoi ſe traveſtir par Synonymes ſans recourir à une autre Langue, lorſqu'il s'eſt appellé *Vincenzo Forcze*. Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celui de Forcze ne repreſente pas mal celui de Villani, c'eſt-à-dire de Payſan ou de Villageois (5). De même en notre Langue le Pere Binet a crû que le nom ſynonyme de *René* ſeroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Bisnatus*. La plupart des autres maſques ſynonymes ne vous paroîtront guéres plus éxactement appliqués : ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius (6), ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni pluſieurs autres de ce même genre. C'eſt ce qui vous fera peut-être juger que les Synonymes parfaits ne ſe rencontrent ſouvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues aſſés riches pour fournir pluſieurs noms d'une même ſignification ſans aucune altération du ſens. Et pour ne pas ſortir du ſujet de nos Pſeudonymes, je me contenterai d'alléguer l'éxemple du jeune Socin, dont le nom étoit *Fauſtus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celui de *Felix*, & quelquefois en celui de *Proſper*, ſans ſortir des termes de la Langue Latine. Ajoutés-y l'éxemple de Melanchthon qui a ſu trouver le ſynonyme de *Melangæus* pour ſe déguiſer ſans quitter la Langue Grecque.

On peut compter auſſi parmi les vrais Synonymes certains noms Géographiques, lorſqu'ils marquent préciſément le même pays, tels que ſont ceux de la Géographie ancienne ſubſtitués à ceux de la moderne. C'eſt ainſi que Gregoire Hungarus s'eſt déguiſé ſous le nom de *Pannonius*.

CHA-

1 ¶ Liſés *Pierre d'Abano*.

2 ¶ Le titre de *Micrologue* qui en général pouvoit ſe donner à tout Traité ſuccint de quelque maniére que ce fût, a été affecté en particulier au livre *de Rebus Eccleſiaſticis*, qu'on croit du onziéme ſiecle, mais dont l'Auteur eſt inconnu. Feu Mr. Boſſuet Evêque de Meaux pag. 51. de ſon Traité de la Communion ſous les deux eſpéces a pris le *Micrologue* pour l'Auteur du livre même.

3 Nouvelles de la République des Lettres 1684. Juillet pag. 481.

4 ¶ Cherches dans la Liſte l'explication de tous ces noms.

5 En Allemand *Brentius* s'eſt appellé *Engſer*.

6 Ou *Fabricius* pour *Ferrarius*.

CHAPITRE XI.

13. Maniére. *Changer ſon nom d'une Langue en une autre contre un nom de ſignification ſemblable ou approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues vulgaires. Réflexion ſur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une ſemblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

DE toutes les eſpéces d'Ecrivains qui ſe trouvent dans la Republique des Lettres, les Auteurs déguiſés ſont peut-être les ſeuls que l'on puiſſe juſtifier ſur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées juſqu'ici contre la licence exorbitante qui s'eſt introduite dans ce changement ne doivent tomber que ſur les Auteurs qui n'ont eu ni beſoin de demeurer inconnus, ni intention de ſe déguiſer.

§. I. Suppoſant que nos Pſeudonymes n'ont pas beſoin d'Apologie ſur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours été libres de choiſir telle Langue étrangere qu'il leur a plu pour ſe dépayſer. Cette liberté en a porté quelques-uns à ſe donner des noms Hebreux, comme François du Jon qui s'eſt appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantôt le ſurnom de *Saddel*, & tantôt celui de *Zamariel* (1). D'autres qui avoient reçu au Batême des noms pris des Hebreux, les ont changés en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé ſon nom de David en celui d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celui de Jacob en celui de *Luctatius*; ſans parler de tous ceux qui ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à notre ſujet, parce que *Janus* n'a point la même ſignification que *Joannes*. Au lieu de quoi nous pourrions rapporter quelques exemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre, équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'eſt fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*.

§. II. Pluſieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y ſont pas comportés tous de la même maniére. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un tems, & pour quelques Ouvrages particuliers ſeulement, ſans prétendre que le nom Grec leur demeurât hors le cas du Livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres ſe les ſont donnés pour les conſerver éternellement, en ſupprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille; de ſorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont été plutôt attachés à la perſonne qu'à aucun Ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la premiére eſpéce ſont les noms de *Thalaſſius Baſilides*, pour dire Marin le Roy, parce que Mr. de Gomberville n'a point prétendu retenir ce nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans notre Recueil. Tels ſont auſſi *Alopecius* & *Baſſarius*, pour dire Voſſius; *Agathius* pour Bonacci; *Aſterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathocbronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Viret; *Ciſſeus* pour Schilſem ou de Lierre; *Dermaſius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythræus* pour Vittorio de' Roſſi; *Hephæſtion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour Schwartz; *Melanchthon* pour Chambrun; *Melangæus* pour le vrai Melanchthon; *Oxyorus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour Général des Feuillans; *Myos* pour Muſculus ou Meuſel; *Selenus*

1 ¶ *Sadel* Champ-Dieu. *Zamariel* Chant-Dieu.

2 ¶ Liſez *Nonnegus* & voyés l'art. 1323 des Jugemens des Savans.

3 ¶ Il eſt vrai que le faux Luitprand & le faux Julien dans leurs Chroniques ont fait de ce Nicandre un Poëte natif de Tolède au 9. ſiécle, mais ils n'ont pas dit que ce fût un Poëte Grec. Il n'y a eu à Tolède au 9. ſiécle auſſi Poëte ni Grec ni Latin nommé Nicandre. Ce n'eſt qu'au 16. ſiecle qu'il s'y en eſt trouvé un dont le nom de batême étoit

Selenus pour Monnerus & pour Lunebourg; & d'autres de même nature employés pour déguiſer les perſonnes en de certaines occaſions & pour un certain tems.

Mais on peut dire que le déguiſement n'eſt entré qu'à demi dans l'autre eſpéce de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de ſe cacher ſous ces nouveaux noms, & de vouloir demeurer inconnus au Public, ont eu intention de ſupprimer entiérement le nom qu'ils avoient reçu de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au-de-là de la mort même dans toute la poſterité. De cette derniere eſpéce ſont *Acakia* au lieu de celui de Sansmalice, qui s'eſt trouvé ſupprimé même dans les deſcendans du Médecin qui avoit fait ce changement; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart; *Artopœus* au lieu de Backer & de Brotbacker; *Batrachus* pour Froſchius; *Capnion* pour Reuchlin, quoique ce dernier nom ſoit rentré dans ſes droits malgré l'uſurpateur Capnion; *Chytræus* au lieu de Rock-Hafe; *Cycnæus* au lieu de Swaens; *Dryander* au lieu de Enzina nom Eſpagnol; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien; *Entrachelus* au lieu de Goethals; *Gnaphæus* au lieu de Foullon; *Haloander* au lieu de Hoffman; *Hamaxurgus* au lieu de Wirſtelin; *Iſchyrius* au lieu de Sterck; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois; *Lithotomus* au lieu de Steen-Hauwer; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyſe; *Lycoſthene* au lieu de Wolfhart; *Macarius* au lieu de l'Heureux; *Macropedius* au lieu de Lanckweld; *Melanchthon* au lieu de Schwartzerdt; *Melander* au lieu de Schwartzman; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus; *Naogeorgius* (2) au lieu de Kirchmayer; *Nicandre* au lieu de Victoria Eſpagnol qui a été pris par ſes propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec (3); *Oecolampadius* au lieu de Hauſtſchein; *Oinotomus* au lieu de Schneidwin; *Oporinus* au lieu de Herbſt; *Paleonydorus* au lieu de Oude-Watter; *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déja vû dans une autre ſignification transformé en Eutrachelus; *Pelargus* au lieu de Storck; *Periſterus* au lieu de Taub; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois; *Pylander* au lieu de Thorman; *Sideriocrates* au lieu de Eiſen Menger; *Strabo* au lieu de Borgne; *Tragus* au lieu de Bock; *Xylander* au lieu de Holtzman; & grand nombre d'autres que je reſerverai dans une Liſte ſeparée après le Recueil des vrais Pſeudonymes, parce que je n'ai pas crû que ceux de cette derniére eſpéce tirés tant des Grecs que des Latins fuſſent eſſentiellement de notre ſujet. Vous avés pû remarquer, Monſieur, que la plupart de ces Auteurs *transnommés*, pour me ſervir du terme Latin de Suetone, ont été ou Allemans ou Flamans: & l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procès aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en Latin. J'allégue pour la défeuſe des Allemans & des Flamans non ſeulement la raiſon de la dureté & de l'infléxibilité de leur langue naturelle, mais encore l'éxemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de paſſer cette liberté aux étrangers qui vouloient ſe donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remettre devant les yeux celui du Philoſophe *Porphyre* & celui de l'Héréſiarque *Pelage*. Porphyre s'appelloit Malch en ſa langue, qui étoit la Syriaque, parce qu'il étoit Phénicien. Perſonne ne trouva mauvais qu'il quittât ce beau nom pour celui de Porphyre qui eſt Grec, quoi qu'on eût pû lui objecter que celui de Baſile dans la même langue auroit encore été plus propre & plus approchant de celui de Malch pour la ſignification. Pelage, qui étoit des Iſles Britanniques, s'appelloit dans ſon pays Morgan, qui marquoit la Mer en langage Breton de ce tems-là. Mais ayant à vivre dans les Provin-

étoit Ambroiſe & le nom de famille apparemment *Victoria*, que l'amour du Grec lui fit changer en Nicandre. C'eſt lui qui donna en 1515. une edition de Silius Italicus plus correcte de beaucoup que les précédentes, chés Philippe Giunti à Florence in-8. Il vivoit encore en 1543. comme le fait voir Dom Nicolas Antoine qui en parle aſſés au long & dans ſa Bibliotheque ancienne d'Eſpagne pag. 372 & tome 1. de la nouvelle pag. 53.

Provinces les plus floriſſantes de l'Empire, où l'on ne parloit que le Grec ou le Latin, il ſe fit appeller Pelagius, ſans que perſonne y trouvât à redire. Cependant on peut aſſurer que Malch & Morgan n'avoient rien de plus rude à l'oreille des Grecs & des Latins de leur tems, que les Allemans & Flamans en peuvent avoir à notre égard.

Mais nonobſtant la permiſſion que les Allemans ſemblent avoir obtenuë pour nous repreſenter leurs noms vulgaires en Grec ou en Latin, tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienſéance d'uſer de cette permiſſion. Il s'en eſt trouvé à qui le bon ſens a fait juger que tout ce qui eſt permis, n'eſt pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un exemple en la perſonne de Friſchlin, dont il nous a donné la Vie. Friſchlin pouvoit ſe faire appeller *Hygiænus* en Grec, ou *Vegetius* en Latin, pour exprimer le ſens de ſon nom Allemand. Il a pourtant reſiſté juſqu'à la mort au torrent qui emportoit la plupart des gens de Lettres de ſon pays. Il faiſoit gloire de prouver à toute la poſterité qu'il avoit été d'origine Allemande, & il croyoit que ce changement ne pouvoit être qu'injurieux à ſes parens, ſur tout lorſqu'on eſt d'une famille diſtinguée. Je veux vous repreſenter ici une partie des vers qu'il a faits ſur ce ſujet contre ceux qui par une alluſion injurieuſe à ſon nom, l'appelloient Froſchlin pour Friſchlin (t).

Friſchlino mihi non Froſchlino nomen avitum eſt:
Hoc me Teutonici ſanguinis eſſe probat.
Cacropiâ dicet HYGIÆNUM *voce; Latinâ*
Si vis, me poteris dicere VEGETIUM.
Mens tamen eſt nobis nomen retinere paternum,
Ut me Germani ſtemmatis eſſe probem,
Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit.
Hoc Atavus dudum nomine Janus erat.
Militia jurata manus, pia fulcra Senatus,
Legatique Ducum, ſigniferique Ducum..[1].

Il avoit raiſon. Perſonne n'auroit deviné qu'un *Hygiænus*, ou un *Vegetius* de ces derniers ſiécles fût deſcendu en droite ligne de tant de perſonnages qui avoient eu les premiers emplois à la Cour, dans les armées, & dans le Conſeil des Ducs de Würtemberg en Soüabe.

§. III. Je ne m'arrêterai pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins, eſt incomparablement plus grand (2) que celui des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le dérail en ſeroit infini, & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliothéques d'Auteurs, qu'on ne puiſſe s'en convaincre par ſoi-même. De ſorte que ceux qui ont prétendu ſe déguiſer ſous des noms Latins, ne ſont presque plus reconnoiſſables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté de déguiſement. A peine découvre-t-on un *Flavianus* pour dire Blondel; un *Vulturius* pour dire Gerard; un *Tubero* pour dire la Mothe; un *Turpio* pour dire Socin; un *Ocella* pour dire le Vayer; un *Tenebrio* pour dire Schott; un *Victorius Ruſticus* pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius* pour dire Kuhlman; un *Felinus* pour dire Bucer; un *Candidus* pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas conſidérer comme de vrais masques au milieu de tant d'autres qui ne le ſont pas.

J'ajouterai aux maniéres de tourner ſon nom en des langues de Savans, c'eſt-à-dire en Hébreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner auſſi en une langue vulgaire. C'eſt une maniére qui doit paroître vicieuſe à toute perſonne intelligente: auſſi n'eſt-elle pas venuë d'aucun des Auteurs qui ſe trouvent changés de nom en cette ſorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner ſelon la langue en laquelle ils écrivoient. Après cette déclaration l'on ne m'accuſera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de notre Langue pour des Auteurs qui n'auroient ſouffert au plus qu'une terminai-

1 Froſch Tom.
2 ¶ Il faut lire *moins grand*.
3 Ficinelli nel Milaneſe Ateu. a cart. 413.

minaiſon Françoiſe ; & dont la plupart s'ils revenoient au monde ne ſe reconnoîtroient pas, & ne répondroient certainement pas lorſqu'on les appelleroit par ces ſortes de noms.

On n'approuvera jamais ceux qui ont appellé *du Gardin* & *du Jardin* à la tête de leurs Traductions Françoiſes deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, ſoit en langue maternelle, ſoit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'eſt inconnu à aucun de ceux qui peuvent ſe vanter d'avoir étudié en Droit. C'étoit un Juriſconſulte Milanois, vivant du tems de Frederic Barberouſſe, qui a traité des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & ſi la mauvaiſe Orthographe des Copiſtes & des Imprimeurs n'y avoit point ajouté d'aſpiration, nos Ecrivains du ſiécle paſſé ne ſe ſeroient peut-être pas aviſés de l'appeller *du Gardin*. Ce n'eſt pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puiſſe avoir rendu plauſible le nom ainſi tourné en François : mais un Auteur du même pays que ce Juriſconſulte (3) a prétendu lever l'équivoque en ces termes : *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova nascita, è più felice risarcimento.* Je veux que cette réflexion ne ſoit qu'un rafinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je ſuis perſuadé que c'eſt dépayſer un homme mal-à-propos, que de vouloir après ſa mort & ſans ſa participation tourner un nom qui doit lui être propre en un nom tout différent & qui lui ſera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appellé en notre langue, eſt un Médecin Portugais du dernier ſiécle. Il s'appelloit *Garſias de Orta* : mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une verſion de ſon Traité des Simples qui naiſſent dans les Indes, ayant ignoré juſqu'au nom de ſon Auteur, qu'il croyoit être *De Horto*, nous l'a repreſenté ſous celui de *Garſia du Jardin*; en quoi il n'auroit pas dû être approuvé, quand même il ne ſe ſeroit pas trompé dans le fond.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appellé Valere Maxime de la même maniére (4). Je doute que l'on doive approuver, davantage ceux qui ſe donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoiſſons ſous le nom de Valerianus Magnus, dont le vrai nom étoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raiſon d'appeller *André l'Heureux* en notre langue un Jéſuite de Candie, ſous prétexte qu'il ſe nommoit *Eudæmon*: & l'on ne trouve rien ni dans les ſtations de ſa vie, ni dans ſes écrits, qui le rendent reconnoiſſable ſous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à Turrianus, qui s'appelloit auparavant Torrenſis, paroîtront ſans doute plus recevables dans la penſée que le changement eſt moindre du nom Eſpagnol de la Torre au François qu'au Latin. Mais enfin avouons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déja, ni de les changer à notre fantaiſie, ſous prétexte qu'ils ſe ſont donnés eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'eſt une penſée qui m'eſt venuë preſque toutes les fois que j'ai vû citer ſous le nom de *Rochefort* un ſaint & célébre Caſuiſte du treiziéme ſiécle, nommé Raimond de Pennaforti. C'étoit un Catalan, troiſiéme Général des Dominicains, Pénitencier du Pape Grégoire IX. Son vrai nom étoit *de Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte*. De ſorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui eſt le nom que Raimond s'eſt donné lui-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en notre langue *Rochefort*, que *Peñafuerte* en ſa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemade, ou plutôt Torre-chemada (5), que par le nom du Cardinal *De la Tour brulée*, ont crû ſans doute pouvoir imiter l'exemple même de ce Cardinal, qui a fait paſſer ſon

4 ¶ *Valerius Maximus* n'eſt pourtant pas appelé en François autrement que Valere Maxime.

5 ¶ Il faloit écrire *Torrequemada*.

ſon nom d'Espagnol en Latin, & qui s'appelle communément *à Turrecremata*. Mais ils me permettront de leur faire voir qu'il n'en eſt pas de même, puiſque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrulée ne peut pas être venu de lui. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Espagnols, qui dans leurs écrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Ricolunge*, ou *De Ricolugar*. C'eſt tout ce que le Public a pû faire que de paſſer au P. Petau (1) le nom Latin de *Ricolocius*, lorsque les autres ont dit *Richelius* pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Espagnols & les Italiens ne ſeront pas plus favorables au nom de la *Tourbrulée*, qui en qualité de nom propre n'eſt pas même capable de rappeller celui d'*à Turrecremata* dans la mémoire de pluſieurs François. Après cette réflexion je vous laiſſe à penſer ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers tems, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous euſſions dû connoître ſous ce nom (2). Il eſt vrai que Campanella ayant eu à paſſer les derniéres années de ſa vie en France, auroit pû ſe donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens habitués parmi nous: mais il n'a point ſouffert d'autre changement que celui de la terminaiſon, & il en a été quitte pour ſe voir appellé *Campanelle*.

Permettés-moi, Monſieur, de vous retenir encore un moment ſur cette maniére de tourner les noms des Etrangers en notre langue, pour vous faire voir par deux éxemples tout récens que cette bizarrerie arrive ſouvent aux plus habiles gens. Un ſavant homme (3) (que je vous nommerai une autre fois, lorsqu'il ſe préſentera une occaſion de ſuivre ſon ſentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous eſt aſſés connu ſous le nom de Mr. David, & l'autre ſous celui de Lupus. Ce ſavant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoi qu'il écrive en François, & que Mr. l'Abbé David, dont j'honore le mérite, & qui n'a jamais écrit qu'en notre langue, ne ſe ſoit jamais appellé autrement que David. Nous lui paſſerons volontiers ſon *Davidius*: mais en même tems pourquoi appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en notre langue celui qui ne s'eſt jamais appellé que Lupus depuis Anvers & Cologne jusqu'à Rome, & qu'il n'a jamais trouvé nulle part cité ſous le nom de *Loup*? S'il avoit envie de rendre à Lupus le nom vulgaire qu'il portoit en ſa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puiſque Lupus ne s'étoit fait connoître que ſous ce nom dans ſes premiéres années. Mais au moins auroit-il apporté plus d'uniformité, ſi pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *Pere Loup* (4). Mais pour ne ſurprendre perſonne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tout le monde *M. David* & *le P. Lupus*.

Le ſecond éxemple de bizarrerie que je vous ai promis eſt celui d'un autre Savant de différent caractére (5). Ayant eu a parler de Turrianus, dont je vous ai déja entretenu (6), il l'appelle dans une même page tantôt *De la Torre*, & tantôt *De la Tour*, en lui donnant par tout la qualité de célébre Jéſuite, quoiqu'il n'ait trouvé que Turrianus dans les Originaux qu'il allégue. Il continuë dans la ſuite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, ſans nous avertir s'il a eu deſſein d'en faire trois Auteurs.

Les Allemans & les Italiens n'ont pas été plus éxemts de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capegiſius Niger* Juriſconſulte Italien un Auteur

1 Rat. Temp.
2 P. Col. Du Val, &c.
3 ¶ C'eſt Mr. Le Clerc dans ſa Bibliothèque univerſelle Tom. 6. pag. 159.
4 Le même Auteur pag. 170, dit *Bellarmin* & *Davidius* énonçant en François celui qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celui qui n'a écrit qu'en François.
5 ¶ Mr. Nicole. Préjug. part. 2. pag. 152. 153. 155. 168. &c.
6 Voyés les Art. 222. 393. 576.

Auteur Allemand ſous le nom de *Kopwiſch der Schwartz* ; & les ſeconds ont fait de Schwartz-erdt, ou Melauchthon Théologien Allemand, un Auteur Italien ſous le nom de *Terranera* (7).

CHAPITRE XII.

Suite de la maniére de changer les noms d'une langue en une autre ſans changer de ſignification. *Différence entre les Auteurs qui ne diſpoſent que de leur nom, & les Hiſtoriens qui ſe donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Hiſtoriens ſont moins excuſables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut conteſter le pouvoir de ſe* TRANSNOMMER *ſelon leur caprice dans des choſes de nulle importance. Que l'exemple des anciens Hiſtoriens Grecs & Latins ne peut juſtifier en plus que ceux des Hiſtoriens modernes, qui ſe contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaiſons de la langue en laquelle ils écrivent leur hiſtoire. Que l'exemple même de Moyſe qui a changé pluſieurs noms propres en Hébreu, ne doit point autoriſer la licence des Modernes.*

QUoi que je ne vouluſſe pas me rendre l'Avocat des Auteurs qui ſe ſont *transnommés* d'une langue à l'autre, lorſqu'ils n'ont pas eu beſoin de ſe cacher, & qu'ils n'ont pas ſongé à ſe déguiſer : je ferois pourtant difficulté de les condamner avec leurs cenſeurs, lorſque leurs changemens n'ont point cauſé de confuſion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à perſonne. Où eſt, par éxemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'être appellés l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c ; Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celui de *Preudhomme* ou de *Bienné*, pourvû que ces noms ſupprimés ne paroiſſent nulle part pour mettre le trouble dans la connoiſſance que nous avons de ces Auteurs ? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois ſur ce point : mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera cités nulle part que ſous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

Au contraire, les choſes étant une fois établies & généralement reçuës ſur ce pied-là, on s'expoſeroit à tout gâter dans l'art de connoitre les Auteurs, ſi l'on entreprenoit de faire revivre des noms ſupprimés, qui peuvent paſſer à leur égard pour entiérement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, ſi l'on nous citoit *Holtzman* que nous ne connoiſſons pas, pour. Xylander que nous connoiſſons ; *Stern de Zweibruck* pour Stella Bipontinus ; *Vander Beken* pour Torrentius ; *Schloſſers* pour Serrarius (8) ; *La Scala* pour Scaliger ; *Holywood* pour de Sacrobosco ; de *Roquetaillade*, ou de *Roebetaillée* pour de Rupe-ſciſſa ; *Bruggs* pour Pontanus ; *Cramers* pour Mercator, *Middleton* pour de Mediavilla ; *Gerard* pour Erasme ; *Spies-hammer* pour Cuspinianus (9) ; *Habnpol* pour Cornarius ; *Bawrn* pour Agricola, &c.

Le tort de ces Auteurs, s'ils en ont eu, n'eſt donc retombé que ſur eux-mêmes, pour avoir abuſé de la liberté qu'ils avoient de changer leur nom dans des choſes indifférentes. Mais il n'en eſt pas de même des Hiſtoriens, qui ſemblent être les dépoſitaires des noms des perſonnes dont ils ont à parler, & qui ne ſont pas moins obligés de garantir ces noms, que les choſes mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition, point d'éloquence qui puiſſe aujourd'hui nous perſuader que ces Hiſtoriens, ſurtout ceux que nous appellons Modernes, ayent dû traveſtir & maſquer, pour ainſi dire, les perſonnes qui ont porté des noms propres dont

7 Deckerr. n. 193.

8 ¶ Liſés *Serarius* parce qu'en Allemand Schloss c'eſt *Sera* une ſerrure, & non pas *Serra* une ſcie.

9 ¶ Parmi les Epigrammes de Jérome Balbus de Gurck, imprimées l'an 1494. à Vienne en Autriche in-4. il y en a une ſur le nom de *Cuspinianus* fort plaiſante, mais trop Cynique pour être ici rapportée.

dont le ſens étoit capable d'être rendu en une autre langue. On aura beau nous alléguer l'uniformité que ces Hiſtoriens ont crû devoir garder dans leur langage, afin de n'y pas laiſſer entrer de locutions étrangéres. Car outre que cette uniformité prétenduë n'a pas pu même être gardée par ceux qui l'ont affectée le plus, & qu'ils l'auroient beaucoup mieux obſervée en ſe contentant de donner à chaque nom propre la terminaiſon de la langue en laquelle ils écrivoient leur hiſtoire; c'eſt qu'il s'eſt trouvé très-ſouvent que les noms que ces Hiſtoriens ont ſubſtitués à ceux qu'ils ont ſupprimés, étoient & plus obſcurs & moins connus. Ce qui eſt pécher autant contre le ſens commun, que contre l'eſprit & l'inſtitut de l'Hiſtoire.

Pour vous en donner quelques éxemples tirés des Hiſtoriens, même du premier ordre; je vous citerai l'*Interamnas* de Mr. de Thou. N'eſt-il pas vrai, Monſieur, que vous connoiſſés fort bien le nom d'*Entragues*, & même celui d'*Entraigues* en notre langue; & que vous ne connoiſſés celui d'*Interamnas* que comme un nom qui marque un habitant de Terni en Ombrie? *Interamnas* dans l'emploi qu'en fait Mr. de Thou, vous eſt donc plus obſcur & moins connu que celui d'*Entragues*. Je pourrois vous alléguer encore ſon *Acromontanus*, ſon *Altorivus*, ſon *Amurathes*, & un grand nombre d'autres, où l'on peut dire qu'il n'eſt pas toujours égal à lui-même. C'eſt ce qui vous paroîtra dans ſon *Quercetanus*, dans ſon *Quadrigarius* & ailleurs. *Quercetanus* chés lui veut dire en un endroit *De la Chenaye*, & en un autre il veut dire *Du Cheſne*. Ce n'eſt pas tout, un autre *De la Cheſnaye* s'appelle chés lui *Quercæus*; un autre *Du Cheſne* s'appelle encore *Quercæus*; & ailleurs, mais toujours chés lui-même, *Quercæus* ſignifie encore *Des Cheſnays*. Pour ſon *Quadrigarius*, j'ai lieu de croire qu'il l'avoit pris de Paul Emile autre Hiſtorien du premier ordre, mais de même humeur pour le changement des noms vulgaires. Paul Emile donne le nom de *Quadrigarius* à un Evêque de Paris nommé *G. Chartier* du tems de Louis XI. Mr. de Thou donne le même nom à un *Chartier*, mais il appelle un autre homme du même nom *Cartertus*, ſans qu'on voye le ſujet de cette différence. Il ne manquoit plus que le nom d'*Auriga*, & nous ferons voir ailleurs qu'il étoit déja retenu pour Alain *Chartier* (1).

Je ſai que les Hiſtoriens Modernes & les autres Partiſans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux anciens Hiſtoriens. Mais je doute que la maniére dont en ont uſé ces Anciens, doive ſervir d'éxemple à nos Modernes. Je ſai que les Anciens n'ont point fait difficulté d'exprimer en Grec s'ils écrivoient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrivoient pour des Latins, certains noms propres des Perſans, des Syriens, des Egyptiens (2). Mais il paroît que la plupart de ces noms étoient moins des noms d'hommes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une différence ſi conſidérable dans la queſtion dont il s'agit, qu'elle change entiérement l'état de l'éxemple dont nos Modernes auroient beſoin pour ſoutenir leurs prétentions. Il faut avouer qu'on a toujours eu plus d'égard pour les noms des Hommes que pour ceux des Choſes. Herodote, Quinte-Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignités, & quelques noms propres de Lieux, dont la ſignification étoit utile à quelque choſe, ont été aſſés ſcrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, ſi ce n'eſt pour leur donner une terminaiſon de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la diſcrétion de mettre dans leurs Hiſtoires les noms propres avec la ſignification, telle qu'il leur auroit plû de leur donner: s'ils avoient dit, par éxemple, dans leurs Hiſtoires Latines *Chartier*, id eſt, *Quadrigarius*; *Le Jay*, id eſt, *Graccbus* (3); *Du*

1 Mornac appelle auſſi *Quadrigarius* l'Avocat Mathieu Chartier pag. 38.
2 Grot. ad cap. 11, Geneſ pag. 60.
Huetii Demonſtr. pag. 230.
Théol. de Holland. pag. 430.

Du Bois, id eſt, *Silvius*; *La Perriere*, id eſt, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id eſt, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite de quoi faire ceſſer les plaintes que l'on forme contre eux. Ils auroient pû s'autoriſer de l'exemple des Evangeliſtes, je ne dis pas pour des noms de Lieu, tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mais pour des noms d'Hommes changés par Jeſus-Chriſt même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignoraſſions la ſignification.

Ce que je viens d'avancer ſur la reſerve reſpectueuſe que les anciens Hiſtoriens ſemblent avoir euë pour les noms propres des Perſonnes plus que pour les autres, n'eſt pourtant pas ſi général, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celui d'Iſaac en *Gelos*, celui d'Edom (que portoit Eſaü) en *Erythras* (4). Mais cela étoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhiſtor: & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais été ſuivie ou approuvée par aucun Grec Chrétien. Nos Modernes ne nous preſſeront pas ſur l'exemple d'un Rabin (5), qui ayant pris un Abrégé aſſés mauvais de l'Hiſtoire ſainte pour un Ouvrage véritable de Philon Juif, en publia la Traduction Hébraïque ſous le nom de *Jedidée*, qui dans ſa langue étoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'inſtances à craindre ſur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un exemple, depuis qu'ils ſont hors de commerce avec nous.

Mais il n'en eſt pas de même de l'objection qu'on peut nous former ſur la conduite de Moyſe, c'eſt-à-dire, du premier des Hiſtoriens. J'avoue que nos Modernes n'ont pas de modéle plus parfait à ſe propoſer, mais ils ne doivent pas ſe vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyſe ait tourné en Hebreu les noms propres des Perſonnes qui avoient vécu depuis Adam jusqu'à Nemroth, & qu'il les ait changés en des noms d'une ſignification ſemblable (6). Mais il n'y avoit pas de confuſion à craindre de ce changement dans la ſuppoſition que la premiére langue du monde étoit entiérement éteinte du tems de Moyſe. Tous ces noms propres que Moyſe a changés de la langue primitive en Hebreu ſe ſont trouvés tellement ſupprimés, que perſonne n'en a ouï parler depuis, & que les noms changés par Moyſe ont été conſiderés comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en eſt pas de même de nos Modernes; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue floriſſante. Ils ont fait tout le contraire de Moyſe, qui a fait paſſer les noms d'une langue morte en une langue qui étoit vivante & vulgaire de ſon tems: au lieu que nos Modernes qui ont écrit en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes, qui loin d'être demeurés ſupprimés après ce changement ſubſiſtent encore & ſubſiſteront plus longtems que les noms Latins par la propagation des familles. Moyſe a fait en ſorte qu'il ne nous eſt point reſté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnés d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathuſala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de ſupprimer les noms vulgaires de *Crevecœur*, des *Croiſettes*, de *la Motte*, du *Mesnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarius*, leur *Cespitius*, leur *Manſionilius*, leur *Sepmus*, &c. La fortune de ces noms changés ſera toujours fort contraire à celle des noms que Moyſe a introduits, puiſque ceux-ci vivront autant que l'Ecriture ſainte, & que ceux-là ſont déja cenſés être péris dans l'eſprit de ceux qui pourront ſe paſſer de ces Hiſtoires modernes.

Avertiſſe-

3 Le *Tay* pour le *Gay*.
4 Euſeb. de Præpar. Evang. lib. 9.
5 R. Azarias.
6 Grot. ut ſupr. Huet. prop. 4.

Avertiſſement ſur les deux Chapitres ſuivans.

Les Chapitres XIII. & XIV. qui ſuivent, dépendent tellement du Chapitre précédent, qu'on auroit eu ſujet de ſe plaindre, ſi après avoir parlé du changement des noms d'une Langue en une autre, on s'étoit diſpenſé de parler du changement des terminaiſons, & de la ſuppreſſion ou de la mauvaiſe expreſſion de l'Article des Langues vulgaires. C'eſt ce qui m'a porté à ramaſſer dans le XIII. tout ce que le Lecteur peut raiſonnablement éxiger ſur la bizarrerie du changement de Terminaiſon: & dans le XIV. ce qui peut concerner les Articles. Comme il ne s'agit pas de déguiſement affecté dans l'une ni dans l'autre de ces maniéres, il n'en ſera point parlé du tout dans le Recueil des Auteurs déguiſés; c'eſt ce qui m'a obligé à faire ici un détail plus grand des noms propres que nous trouvons alterés du côté de la terminaiſon ou de l'article, afin de donner à ceux qui s'en trouveront embarraſſés en liſant les Auteurs les moyens de les rétablir en leur Langue naturelle.

CHAPITRE XIII.

Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues ne doivent pas déſapprouver l'uſage des Terminaiſons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont uſé de la ſorte. Bizarrerie de ceux qui ſe mêlent de donner des Terminaiſons Latines à des noms François, auſquels elles ne ſont pas propres. Combien une Terminaiſon Latine, qui eſt preſque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms François, à cauſe de la variété de leurs Terminaiſons.

J'Ai déja inſinué plus haut que je ne prétendois pas comprendre l'uſage des terminaiſons étrangéres parmi les changemens des noms propres. C'eſt un uſage qui paroit quelquefois indiſpenſable, & qui ſert même à la beauté du ſtyle en certaines occaſions. Ainſi ceux qui ſont dans cette pratique ne doivent pas craindre de ſe voir enveloppés dans la condamnation des autres pourvû que les Terminaiſons ſoient toujours très-ſimples, & incapables de faire changer la prononciation & l'orthographe des noms propres. Il ſe trouve même des occaſions où l'on ne doit point faire difficulté de leur paſſer le changement de la lettre que nous appellons *caractériſtique* ou *figurative*, pourvû que l'altération que ce changement peut cauſer dans l'orthographe ou dans la prononciation ne faſſe pas de changement eſſentiel au nom original.

C'eſt ce qui a été pratiqué par les Hiſtoriens & les autres Ecrivains de tous les tems dans preſque toutes ſortes de Langues. Il nous reſtera des monumens de cette honnête liberté tant que nous aurons les livres des Grecs & des Latins où nous voyons les noms des Egyptiens, des Phéniciens, des Perſans & des Africains conſervés en leur entier autant qu'il a été poſſible, mais terminés par une inflexion Grecque ou Latine. Ceſar en a uſé de même à l'égard des noms Gaulois ou Celtiques auſquels il a tâché de donner des Terminaiſons convenables, ſi bien que la plupart des noms en *ich* ſe trouvent terminés en *ix* plutôt qu'en *us*, comme *Dumnorix*, *Ambiorix*, &c. parce que Dumnoricus, Ambioricus lui paroiſſoient un peu trop éloignés des originaux. Un auſſi religieux conſervateur des noms propres qu'étoit Ceſar, ne doit pas être légérement accuſé d'infidélité ſous prétexte de la difficulté que l'on a de trouver aujourd'hui l'étymologie de quelques-uns de ces noms. Quand il ſeroit vrai que les copiſtes n'auroient pas corrompu chés lui *Arioviſtus* en *Arioviſtus*, & que l'étymologie de ce nom ſeroit *Erbuneſt*, on ne peut que louer Ceſar de l'avoir fléchi ſi doucement: & il faut croire que c'eſt par une demangeaiſon familiére aux Critiques que quelques-uns

1 Wilh. Schickar. tom. 1. ad calc.
2 Autre Auteur eſt Manethon.
¶ On dit Manethos & Manethon indifféremment, mais Suidas diſtingue le Mendéſien du Sébennyte.
3 ¶ L'uſage eſt pour *Ariadne* & *Calliope*.

uns veulent réformer ſon *Vercingetorix*, afin de le faire venir du Saxon de *Hertoge Hinrich* que nous appellerions aujourd'hui le Duc Heuri en notre Langue (1).

Les Hiſtoriens qui ont parn depuis ont uſé de la même liberté ſans oppoſition, à l'égard des noms Gothiques, Lombards, Eſclavons, Saxons & Teutons, & nous ne voyons pas qu'on y ait trouvé autre choſe à redire que l'ignorance de ces Langues qui a fait corrompre l'orthographe des noms à pluſieurs d'entre eux.

Il ne ſeroit donc pas juſte que nos Modernes ſi bien fondés en éxemples & appuyés d'une tradition ſi longue, fuſſent privés du droit de donner les terminaiſons de la Langue en laquelle ils écrivent au nom des Langues étrangéres. Mais d'un autre côté il eſt juſte de ne point étendre ce droit au-delà de ſes bornes naturelles.

On ne peut pas conteſter à la Langue Françoiſe l'avantage d'être l'une des Langues les plus commodes en terminaiſons. Il n'y a point de noms Grecs, Latins, Barbares, que l'on ne puiſſe terminer ſelon ſes maniéres tant maſculines que féminines qui lui ſont particuliéres, ſans jamais changer ou détruire une *caractéristique:* & lors qu'après avoir conſulté ce que le ſens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelque choſe qui la choque dans la prononciation, elle aime mieux laiſſer les noms tels qu'elle les trouve en original. Elle a eu cette circonſpection pour la plupart des noms Hébreux. Elle en a eu auſſi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pauſanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Cteſias*, *Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la terminaiſon Grecque, comme *Apries*, *Xerxes*, &c. en *is*, comme *Panyaſis*, *Anacharſis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos* (2), *Minos*; en *ys*, comme, *Dictys*, & en d'autres terminaiſons dont il eſt aiſé à chacun de ſe faire un détail, ſans avoir entrepris de mettre en uſage les prononciations de *Bie*, *Panſanie*, *Suide*, &c. Le ſcrupule eſt allé ſi loin que pluſieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaiſon féminine en notre Langue, ſans changer même l'orthographe de la terminaiſon Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de Daphne, *Calliopé* au lieu de Calliope, *Niobé*, *Ariadné*, *Arachné* (3).

Notre Langue n'eſt pas moins circonſpecte envers les terminaiſons (4), ſoit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duillius*, *Craſſus*, *Cornelius*, *Germanicus*, qu'elle n'a point tournés par *Ennie*, *Duille*, *Craſſe*, *Corneille*, *Germanique*; ſoit des noms Grecs ou Barbares terminés à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Crœſus*, *Darius*, &c. qu'elle n'a point tournés en *Apolloine*, *Hermolas*, *Cyre*, *Creſe*, *Darie*, &c. Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a laiſſé même en leur entier beaucoup de leurs noms en *a*, comme *Agrippa*, *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *is*, comme *Cerealis*; & tous ceux en *or*, en *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'éxemples.

C'eſt une reſerve qu'il ſera difficile de trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Eſpagnole. Mais il n'en faut pas chercher de veſtige dans la Grecque, dont les Ecrivains de moyen & de bas âge animés du même eſprit que leurs Anciens n'ont pas manqué de fléchir ou de réduire à leurs maniéres les noms des Francs; c'eſt-à-dire des Occidentaux, ceux des Sarazins & des Turcs. C'eſt ce qu'on n'auroit pas eu lieu de blâmer en eux s'ils s'étoient contentés d'ajonter leurs terminaiſons. Mais les changemens, les additions, les retranchemens de lettres qu'ils ont faits à divers noms propres, nous portent à les conſiderer plutôt comme des noms corrompus, que comme des noms ſimplement terminés à la Grecque (5).

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même penſée, non pas des Latins anciens, mais

4 *Latinam rationem ſequi placet, quâ usque patitur decor, præſertim ſi auctoritatem conſuetudo non ſuperet.* Quintil. Inſt. Lib. 1. cap. 9.

5 v. g. Charilaus pour Carolus, &c.

mais des *Latiniſtes* modernes, parmi leſquels on a vû une demangéaiſon preſque ſemblable ſe communiquer comme une maladie contagieuſe, dont il ſemble qu'on ne ſoit pas encore bien guéri de notre tems ? Encore aurions-nous quelque prétexte pour excuſer leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaiſie par quelque régle à laquelle on pût ſe tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir ſi ſouvent un uſage par un autre.

En A. La terminaiſon en A dans quelque Langue vulgaire que ce ſoit devroit être la moins embarraſſante, puiſqu'elle eſt ſemblable à une terminaiſon que les Latins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conſervé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella* (1), *Caligula*, *Feneſtella*, *Caracalla*, &c. il étoit juſte que nos Latiniſtes conſervaſſent auſſi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Eſpagnols en *a*. C'eſt ce qu'ils ont fait aſſés volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obſtacle. Mais s'ils ont eu des raiſons ſuffiſantes pour tourner Pignoria en *Pignorius*, Gambara en *Gambarus*, Settala en *Septalius* (2), pourquoi n'ont-ils pas été uniformes? & pourquoi ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin? Le Comte de Dona eſt appellé par les uns *Donæus*, par les autres *Dona* & *a Dhona*. Mais Mr. de Thou l'appelle *Donavus* lui qui tourne aſſés ſouvent en *a* ſimplement les noms Allemans terminés en *aw*

ARD. ART. A l'égard des terminaiſons en ARD & en ART, le même Hiſtorien les a preſque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainſi avec celles qui ſont en ARS ou en AR, en leur faiſant perdre leur *caractériſtique* qui devoit ſervir à leur diſtinction. *Lombard*, *Paſſart*, &c. *Luscarius*, *Paſſarius*, &c. Un ſeul *Mollarius* chés lui ſert à trois perſonnes nommées différemment *Mollart*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui ſeroient perduës d'extraction ſi elles n'étoient connuës que dans l'Hiſtoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gascon. La lettre Allemande *ſch* dont il a exprimé notre *ch*, me fait ſouvenir de ſa maniére de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il eſt vrai que M. de Thou n'a point fait perdre la *caractériſtique* au nom de Choart comme aux autres: mais c'eſt ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoiſſoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambaſſadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre ſur le nom qu'il lui donne de *Schuartius* avec des Allemans, ausquels il fait ſervir plus naturellement le même nom pour exprimer celui de leur langue, qui eſt *Schwartz* (3).

AS. Les noms vulgaires en AS ſe latiniſent aſſés ordinairement en *aſius*, Colas *Colaſius*, Corras *Corraſius* (4). Et quoique cette terminaiſon leur ſoit commune avec les noms en *as*, comme *Sangelaſius* ſaint Gelais ; & en *aiſe*, comme *Salmaſius*, Saumaiſe (5) : nous aurions pû nous y accoutumer ſans l'inconſtance de nos Latiniſtes. Mais lors que nous penſerons traduire *Gallaſius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appuyé de l'autorité de Mr. de Thou nous ſoutenir que c'eſt un autre homme appellé *des Gaillards*; & que c'eſt auſſi un nommé des *Galars*, ſelon la Croix du Maine; quoique Nicolas Gallaſius Miniſtre de Genève au ſiécle paſſé s'appelle communément en notre langue N. *de Gallas* (6). Mr. de Launoy

1 ¶ On dit *Columelle*, & peut-être hazardéra-t-on, ſur tout en Poëſie, *Caligule* & *Caracalle*.

2 ¶ On doit dire en François comme en Latin, *Pignorius*, *Gambara*, & *Septalius*.

3 *Niger* Le Noir.

4 ¶ Il faut avec *Coras* lui-même écrire *Coras* & *Coraſius*, que par une maligne alluſion Duaren dans ſon Epître a François Baudouin du 13. Janvier 1549. appelle plus d'une fois *Coraxe*.

5 Quoique Boulaiſe ſe nomme toujours *Boulaſius* & que Porthais ſoit *Porthaſius*, *Protaſius* & *Protaſius*.

6 ¶ Beze pourtant dit *Gallaſius* en Latin, & *Des Galars* en François.

7 *Gallius*. Gau & Gallé.

8 *Govinus*. Gau & Gouyn.

noy appelle Mr. Varillas *Varillaſs*: mais les Actes de Leipſick le nomment plus naturellement *Varillaſius*. Le Poëte de Vias s'eſt nommé *Viaſſius*; & Mr. Cujas ne s'eſt pas moins éloigné de cette régle en s'appellant *Cujacius*, comme Mr. de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'eſt une liberté qu'on pouvoit laiſſer aux noms en Ae, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais Mr. de Thou s'eſt mis au deſſus de la régle en diſant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU. Nos terminaiſons en AU ſe tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux perſonnes qui ont porté le nom de *Gau*, Mr. de Thou à jugé à propos d'appeller l'une *Gallus* (7), l'autre *Govinus* (8). Pour augmenter encore notre embarras, il ſe ſert du nom de *Gallius* pour marquer le Sieur de *Gallé*, & ſe ſert auſſi du nom de *Govinus* pour déſigner un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le Sieur de *Palluau* chés le même Auteur ſe trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui ſe nommoit Catherine de Palluau, s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Epitaphe qu'elle a dreſſée à ſon mari.

AUD. AUT. Les noms en AULD ou *and*, en AULT ou *ant* ne nous feront pas de difficultés tant qu'ils ne feront qu'en *aldus* ou *oldus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaiſon en *andus* ou *andius*, & *antius*. De ſorte qu'on n'a rien à reprocher à Mr. de Thou, lorſqu'il tourne le nom de *Foucauld* par celui de *Fulcaudius*. Ceux qui ſe ſouviennent que dès le tems des premiers Empereurs Romains l'*o* & l'*au* ſe prenoient l'un pour l'autre, & qu'on diſoit *Ploſtrum* & *Clodius* auſſi volontiers que *Plauſtrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de ſa famille, ſe ſoit nommé *Fulcodius* avant ſon Pontificat. Je doute que la même raiſon pût ſervir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au ſiécle paſſé, s'ils entreprenoient de juſtifier le nom d'*Ærodius*, qu'il s'eſt donné. Cette licence auroit pû anéantir le nom de ſa famille, s'il en avoit été le ſeul ornement, ou ſi elle n'avoit été connuë d'ailleurs. L'inégalité de Mr. de Thou peut être embarraſſante ſur ces noms. Il les tourne le plus ſouvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Breſſaldus* de *Breſſault*: mais lorſqu'il change ce même nom en *Breſſalius*, il nous porte mal-à-propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoiſe. C'eſt encore pis pour nous, lorſqu'il tourne par *Pluvialius* non ſeulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour Pluviaut) mais encore un nommé *Puy-vidal*. Le même Auteur voulant déployer ſes richeſſes en matiére de terminaiſons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault*. Les autres Auteurs n'ont pas tous été plus réguliers ſur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'eſt appellé *Cenalis* (9); Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraut s'eſt appellé *Putherbeus*. Claude *Minault* de Dijon (10), mais Avocat du Roi à Eſtampes, a voulu approcher les terminaiſons bien ou mal, & a changé ſon nom de *Minault* en celui de *Minos*. Les Berauds de France n'ont presque rien alteré dans leur nom en ſe faiſant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils ſe ſont expoſés à être confondus avec les *Beroaldes* d'Italie (11).

Les noms en AY ſe tournent indiffé- AY. remment en *æus* & en *aius*, ſans faire beaucoup de violence à la terminaiſon Françoiſe. *Aius* eſt moins en état de nous embarraſſer, parce qu'on ne peut l'appli-

9 ¶ La Croix du Maine page 208. de ſa Biblioth. parlant de cet Eveque l'appelle *Robert Cenau*. Du Verdier pag. 1213. de la ſienne écrit Senalis. Calvin, par une alluſion bouffonne au mot Latin *Cana*, parce que cet Evêque a lui-même ecrit ſon nom *Canalis*, l'a nommé *Robert Sompter*. Voyes le *Menagiana* tom. 1. pag. 170. & 171.

10 ¶ J'ai remarqué plus haut que c'eſt *Minault* qu'il s'appelloit.

11 ¶ Mathieu Beroalde & François Béroalde ſon fils Auteur du Moyen de parvenir, n'ont jamais eu nom *Berand*. Ils peuvent bien à la vérité au lieu de *Beuald* ou de *Berald* avoir écrit *Beroalde* en ajoutant un *e* final à l'ancienne orthographe de leur nom, telle qu'on la trouve dans La Croix du Maine & dans Du Verdier.

l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoiqu'il faille quelquefois deviner pour rencontrer juſte, comme lorsqu'on trouve *Caius* pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laiſſé l'idée. Mais la terminaiſon en *Æus* étant commune à pluſieurs terminaiſons Françoiſes, même féminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confuſion. Vous croirés que *Codræus*, *Crenæus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayés raiſon, je trouve qu'ils ſignifient *De la Coudre* & *De la Creſne*, &c. Encore aurions-nous quelque choſe de fixe, ſi l'on s'en tenoit à une même terminaiſon Latine pour les noms François qui ſont les mêmes: mais à quoi veut-on nous déterminer, lorsqu'après nous avoir produit *Codræus*, pour dire tantôt *du Coudray* & tantôt *de la Coudre*, on nous propoſe encore dans un même corps d'hiſtoire tantôt *Corilæus*, tantôt *Corilanus* & *Corilenſis*, pour marquer auſſi *du Coudray* & *de la Coudre*?

E. Notre terminaiſon en E, toute ſimple qu'elle eſt, ne laiſſe pas de ſouffrir beaucoup de la part de nos Latiniſtes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus ſouvent en *æus*; d'Argentré, d'Urſé, *Argentræus*, *Urſæus*; & même *Caritæus*, pour dire de la Charité. Cela paroît aſſés tolérable. Budé y a pourtant été pris, & malgré la volonté qu'il a euë de conſerver ſon nom à ſa famille, il ſe trouve aujourd'hui nommé *Budée* par la plupart du monde ſur le modéle de ſon *Budæus*. Mais Mr. de Thou a fait voir encore en cette occaſion, que l'uniformité n'étoit point ſa régle. *L'aidé* dans ſon hiſtoire eſt *Lædus*, *Tabouë* eſt *Taboetius*, *André* (en ſurnom) eſt *Andreanus*, qui veut dire auſſi chés lui *Andrien* en d'autres rencontres; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de lui qu'une même terminaiſon dans le mot *Albinius*, qui ſemble n'être pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaiſon des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaiſon Latine. Bobineau, Chantreau (1), Godeau, &c. n'ont point paru fléxibles autrement, comme on le peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont ſi bien accoutumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que pluſieurs croyent avoir raiſon de les appeller en François *Raguel* & *Tiraquel*. C'eſt ce que leurs deſcendans ſont en droit de rejetter, comme ceux de Budé rejettent le mot efféminé de *Budée*. Peut-être que le Médecin Moreau ſe ſeroit ſait appeller auſſi *Morellus* plutôt que *Moræus*, s'il n'avoit apprehendé de porter le nom de Morel dans la poſtérité, & de ſe voir hors de ſa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne ſai ſi ç'a été par un motif ſemblable que Mr. de Thou a donné à Paſtoureau & à Charboneau les noms de *Paſtorens* & de *Carboneus*, plutôt que ceux de Paſtorellus & de Carbonellus, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Paſtorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puiſqu'un nommé Paſtorel s'appelle auſſi chés lui *Paſtoreus* ſans diſtinction. S'il avoit été auſſi curieux de belle Latinité que *Jouvenneau* (2), il l'auroit peut-être appellé *Paſtoralis*, comme ce Jouvenneau s'eſt nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas ſe confondre avec *Juvenel* des Urſins (3), à qui on vouloit laiſſer le nom de *Juvenellus*. Cette terminaiſon en *alis* pour des noms en *eau* n'étoit pas tout à fait inconnuë à Mr. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour marquer *Capreau*. Chés lui *Capralis* veut dire encore *Chevreau* (4), ou plutôt le Sieur de Chevreaux, qui ſe trouve appellé auſſi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le Sieur de Capres, & le nommé Cabral, ſont pareillement appellés *Capralis*, & le Sieur de Cabrol

1 ¶ On écrit *Chantereau*.

2 ¶ Il entend *Gui Jouvenneau* Abbé de S. Sulpice de Bourges. On a de lui ſous le nom de *Guido Juvenalis* des Commentaires ſur Térence imprimés ſur la fin du 15. ſiécle. Du Verdier l'appelle *Gui Juvénal*.

3 ¶ On dit plutôt Jean *Juvenal*, que Jean *Juvenel* des Urſins.

Cabrol *Capreolus* dans la même Hiſtoire qui peut paſſer ainſi pour une pépiniére perpetuelle de confuſion. M. de Thou ne ſe ſeroit pas laiſſé facilement épuiſer en terminaiſons Latines pour les noms en *eau*. Si le P. Fronteau de ſainte Geneviéve, qui s'eſt nommé *Fronto* plutôt que *Frontellus* ou *Frontæus*, a cru être l'inventeur de la terminaiſon Latine en *o* pour la Françoiſe en *eau*, j'appréhende que ce ſavant homme ne ſe ſoit trompé pour cette fois, puiſque long-tems avant lui Mr. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau (5). Souvenés-vous toujours, Mr. que ce n'eſt pas la ſécondité, mais l'uniformité qui manque à Mr. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Fortens* en un autre pour marquer Forteau. De Monceau (6) eſt tantôt *Moncellus*, & tantôt *Monceanus*, tandis que les autres Latiniſtes diſent *Moncæus* & *Moncejus*. S'il appelle du Cluſeau *Cluſellus*, il appelle Clauſel auſſi *Cluſellus*, mais pourquoi appelle-t-il des Cluſeaux *Cluſius*? *Freſens Freſellerius* veut dire chés lui Freſeau de la Freſeliére; mais le ſecond mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celui de *Freſellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné lui-même Brodeau par *Brodæus* (après pluſieurs Latiniſtes (7)) Dareau par *Dareus*, Courounneau par *Coronæus* (8), &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le tems même qu'un Docteur de Paris natif de Marcouſſis, nommé Gabriel du Preau, ſe faiſoit appeller publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne auſſi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau (9), mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoiqu'il ait peut-être ſongé à nous ôter Blondel de la penſée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non ſeulement les noms de Le Roux, Roſſo, Ruffo, Ruffi, mais auſſi celui de *Rouſſeau*, il ait forgé encore celui de *Ruſillus* pour dire *du Rouſſeau*. Mais je ne ſuis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinairement avec lui-même, ne ſoit pas ſouvent d'accord avec d'autres ſur la terminaiſon en *eau*. Voulés-vous ſavoir comme les bons Auteurs traduiſent Boiſſeau & Belleau? Mr. de Thou dit *Bocellus*, & Mr. Gaſſendi *Buxeus* pour exprimer Boiſſeau: Mr. de Thou dit *Bellaqueus*, & Mr. de ſainte Marthe *Bellaquæ*, pour marquer Belleau (10). Mais je trouve Mr. de Launoy plus agréable encore que les autres Latiniſtes, lorſqu'il appelle Mr. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la tête des Lettres Latines qu'il lui a écrites. Mr. de Thou n'a point affecté tant de génie que Mr. de Launoy, lors qu'il s'eſt contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'eſt pas au reſte par ignorance du Latin que Mr. de Launoy n'a pas appellé Mr. Boileau *Bibaqueus*, comme auroit fait Mr. de Thou; ou *Bibaqua*, comme auroit fait Mr. de ſainte Marthe. Ce n'eſt pas même par ignorance de la terminaiſon en *æus*, qu'il ne l'a pas appellé *Boelus* ou *Bulæus*, lui qui n'a pas oublié d'appeller Mr. Phelipeau de Broſſe *Phelippæus Broſſa*; Mr. Fauveau *Fauveus*, Mr. Gattineau *Gattinæus*.

La diverſité des terminaiſons Latines pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu pour ceux en EL. De ſorte que nos Latiniſtes n'auroient rien à craindre de la part de leurs cenſeurs, s'ils avoient apporté pour tous les autres noms autant de ſimplicité qu'il en paroît dans la maniére dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Juſtel, Gaffarel, &c. Mais il ſeroit à ſouhaiter que Mr. de Thou eût eu deux mots différens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne ſai ſi c'eſt par raiſon ou par caprice que le Juriſconſulte Forcadel s'eſt fait appeller *Forcatulus*, qui eſt d'un degré moins diminutif EL.

4 ou *Farreau*.
5 *Primitif* pour *diminutif*.
6 *Item* De Monceaux *plur.*
7 ¶ Après *Brodæus* lui-même.
5 & Daneau par *Danæus*.
9 Nom d'homme.
10 Coëffeteau par les uns, *Coiffetæus*: par les autres, *Cuffetellus*.

minotif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathematicien Bouvel ou de Bovelles, qui vivoit il y a près de deux cens ans (1), je croi qu'il a préferé *Bovillus* à *Bovellus*, à cauſe qu'il étoit plus Latin.

EU. EUX. Nôtre terminaiſon en EU & EUX eſt une des moins traitables, quand il s'agit de ſe laiſſer latiniſer. C'eſt ce qui paroît par l'éxercice qu'elle a donné au ſeul Mr. de Thou, dont les variations ſont toutes plus génées l'une que l'autre. De Brimeu eſt chés lui *Brimæus*, de Piſſeleu eſt *Piſſeleus*. Maigneu ou de Magneux eſt tantôt *Maiuus*, & tantôt *Minuius*; de Brigneux eſt en un endroit *Brigueilius*, & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu, *Schuleus* Sculeu, & *Cantalupus* ſignifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raiſon, ne laiſſe pas de cauſer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus* & *Cantalupius* la différence qui ſe trouve entre pluſieurs perſonnes du nom de Chanteleu, Chanteloup & Chantelouve. Si Mr. de Thou avoit eu à parler de quelque *Tuleu* dans ſon Hiſtoire, nous avons quelque ſujet de croire qu'il l'auroit appellé *Tullius*, puiſque la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de ſa famille, ſe trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chaſſeneu ou plutôt de Chaſſeneuz Avocat du Roi à Autun s'eſt donné le nom de *Caſſaneus* autrement *Chaſſanæus*: mais ce nom Latin eſt devenu équivoque depuis qu'il a été pris auſſi pour un Juriſconſulte François nommé de la Chaſſaigne (2).

EUIL. A l'égard de notre terminaiſon en EUIL, nous ſommes aſſés accoutumés à la voir changer en *olius* par nos Latiniſtes, & rien ne nous fait héſiter quand il s'agit de remettre en notre Langue *Monantholius*, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. Mr. de Thou appelle le Sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gâte l'uniformité lorſqu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui eſt celui que l'on a donné dans les pays étrangers au célébre Carteſien Mr. de la Forge. Mr. de Thou a tourné encore aſſés naturellement du Breuil par *Brolius*, comme avoit fait avant lui Charles du Moulin & quelques autres (3). Mais il n'a pû s'en tenir a ce nom, & l'on trouve que du Breuil ſelon lui eſt encore *Bruelius*. Il ne s'eſt point ſervi du nom de *Bolius*, mais de celui de *Buellius* pour dire de Beuil, quoique l'analogie de l'un & de l'autre nom ſoit la même, & que les termes de Broglio & de Boglio ſoient également connus en Italie. Mais comme Mr. de Thou ne s'eſt pas aſſujetti à tourner tous les noms terminés en *euil* par *olius*, l'on ſe tromperoit auſſi de croire qu'il fallût retourner en *euil* tous les noms qu'il a terminés en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chés lui ne veut dire autre choſe que Rougeoreille.

EUR. Les noms terminés en EUR ne ſont pas tous latiniſés de la même ſorte. Les verbaux, c'eſt-à-dire ceux qui viennent des verbes, ſe tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chés Mr. de Thou; le Tourneur *Tornator* chés le même Auteur (4). Mais Jean le Tourneur étant venu s'habituer à Paris du tems de Charles VII. pour ſuivre la coutume des gens de Lettres de ſon ſiécle, aima mieux s'appeller *Verſoris* que *Verſor*. Le nom de Verſoris eſt demeuré tellement attaché à ſes deſcendans dans toute ſa poſtérité qui a été nombreuſe, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y eſt trouvé entiérement éteint. Le Laboureur n'eſt pas moins un nom verbal que les précédens. Néanmoins un Auteur de notre tems, pour qui j'ai d'ailleurs beaucoup de conſidération, a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Mr. le Laboureur Prevôt de l'Iſle-Barbe, qu'il nomme même en une autre occaſion *Agricola* d'une maniére plus éloignée, mais plus Latine. Nicolas le Sueur & les autres du même nom devoient

1 ¶ Il vivoit encore en 1512. comme il paroit par l'Epitre dédicatoire qu'il a miſe au devant de ſon Livre *de differentia vulgarium linguarum, & Gallici ſermonis varietate*, datée du 5. Septembre de cette année-là.

2 ¶ Alexander Chaſſanæus Pariſinus.

devolent ce ſemble prendre plutôt le nom de *Sudator* que celui de *Sudorius* qui vient moins de *Sudare* que de *Sudor*. Néanmoins *Sudorius* ſemble avoir reçu une eſpéce de paſſe-droit parmi ceux qui ne condamnent pas indifféremment toutes ſortes de noms latiniſés, & on le ſouffre presque auſſi volontiers que les noms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour dire le Couvreur & le Tailleur. Les autres noms en *eur* qui ne ſont point verbaux ſe tournent ordinairement en *orius*, comme le Prieur *Priorius*, de Mercœur ou Mercueur *Mercorius*, que pluſieurs expriment auſſi par *Mercurius* & par *Mercurianus*, comme fait Mr. de Thou. Le même Auteur dit *Vaſſorius* pour marquer le Vaſſeur; mais Mr. de Launoy écrit *Vaſſeurius* (5) dans la penſée de s'éloigner moins de l'original (6). Mr. de Thou a voulu introduire encore une autre terminaiſon pour ces ſortes de noms, comme il paroît par le nom de *Balerus* pour ſignifier le Baleur.

IER. IERE. IERIE. La terminaiſon des noms en IER a été ſans doute l'une des plus favorables au caprice de nos Latiniſtes, tant qu'il n'a été queſtion que de la tourner en *arius*, ou en *erius*. Mais leur induſtrie ne leur ayant pû rien fournir qui fût capable de faire ſentir les différences de cette terminaiſon au féminin de notre Langue, ils n'ont pû éviter le désordre qu'ils ont cauſé en tant d'autres occaſions. Ils n'ont pû fournir que le nom de *Pererius* pour marquer ceux de *Perier*, *du Perier*, *de la Perriere* & *de la Peyrere*. *Carrerius* leur ſert pour *Charrier* ou *Carrier*, & pour *de la Carriere*; *Caſtellerius* pour *Chaſtelier*, *du Chaſtelier*, & *de la Caſteliere*. De même il faut que *Poterius* leur tienne lieu de deux noms différens, pour marquer tantôt *Potier* & tantôt *la Poterie*, comme *Cevallerius* ſignifie chés eux tantôt *Chevalier* & tantôt *de la Chevalerie*; *Grangerius* quelquefois *Grangier* & quelquefois *de Grangeres*. Mr. de Thou avec toute ſa fécondité n'a que le nom de *Ferrerius* pour marquer *du Ferrier*, *de la Ferriere*, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Ferrero*, *Ferriero*, &c. mais en récompenſe de ſa diſette il y a trois noms différens pour marquer celui de *Chandenier*, qu'il exprime par *Chandenerius*, *Candenarius* & *Campolenarius*. Le nom de *Furnarius* chés lui ſert auſſi à marquer les nommés *Fournier*, *Fourneau*, *des Fourneaux* & *Fornari*; comme il employe celui de *Caſtellarius* pour ſignifier *de Caſtelard* auſſi bien que *Chaſtelier*. Mais cet Auteur ne s'eſt pas toujours contenté de la terminaiſon en *arius* ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le nommé *Bonouvrier* eſt appellé dans ſon Hiſtoire *Bonovrius*, il nous auroit moins ſurpris s'il l'avoit appellé *Bonoperarius*. Il n'eſt pas le ſeul qui ait employé *Caſtaneus* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chaſteignier*, mais il embarraſſe ſon Lecteur lorsqu'il ſe ſert auſſi du nom de *Caſtaneus* pour ſignifier le Sieur *de la Chaſteigneraye* & le Cardinal *Caſtanaga*. Le nom de *Pasquier* n'a pas toujours été terminé de la même ſorte par les Latiniſtes. J'en connois deux qui ſe ſont nommés eux-mêmes *Paſchaſius*; celui qui fut brûlé en 1560. pour le ſujet de la Religion, & l'Avocat Général de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent ſimplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a ſervi auſſi à Mr. de Thou pour marquer le Sieur *de Pasquieres* ou *de Pasquiers*. Enfin la terminaiſon en *erius* nous eſt encore un ſujet d'équivoque, lorsqu'elle eſt employée pour marquer les noms François terminés en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, &c. ſignifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils ſignifient *Aubier* & *des Aubiers*, *de Villiers*, *de Goutiere*.

IEU. IEUX. Pour ce qui regarde notre terminaiſon en IEU & en IEUX, on peut dire qu'il n'y en a guéres de plus indomptable, ni de moins propre à ſubir le joug de la Langue Latine. Mais les Latiniſtes ont crû pouvoir les réduire premiérement en retranchant les articles, comme ils ont fait

5 Wilhelm. Broſſus G. du Breuil Avoc.
4 Le Peſcheur *Piscator*.
5 ¶ Le Vaſſeur lui-même ne s'eſt pas autrement nommé que *Vaſſeurius*.
6 Comme le Tanneur *Tannurius*.

fait à la plupart des autres, puis en restraignant la terminaiſon Françoiſe dans des bornes ſi ferrées, que les noms Latins ſemblent être racourcis des noms François. Mais quelque invétérée que ſoit la mode de voir tourner nos *ieu* en *ius*, je doute qu'elle prescrive jamais ſur les droits de notre Langue, & que uos Latiniſtes puiſſent gsgner leur cauſe contre leurs Adverſaires devant l'Academie Frauçoiſe. *Roſſius*, ſelon eux, veut dire *Roſſieu*, & même *de Roſſieux:* msis qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plutôt *Roſſi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut ſignifier en notre Langue *de la Roſſe* & *le Roux*? C'eſt Mr. de Thou, me direz-vous, qui a dit *Roſſius* pour marquer *Roſſieu* & *de Roſſieux*? Et moi je vous répons que c'eſt Mr. de Thou qui dit *Roſſius* pour ſignifier *Roſſi*, *de i Roſſi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on eut ouï parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'étoit en uſage que pour Denys le Chartreux. *Breſſius* veut dire à la vérité, tantôt *Breſſieu*, & tantôt *de Breſſieux*, comme *Boeſius* veut dire de *Boiſſieu*, & *Barbeſius* de *Barbeſieux*: mais voudrions-nous qu'ils ne ſignifiaſſent pas auſſi *de Breſſe*, *de Boiſſy*, & *des Barbes*? Je ne comprens pas aiſément pourquoi Marvieu eſt *Marvius* chés Mr. de Thou, & que Marcieu n'eſt pas *Marcius*, mais *Marciellus*; pourquoi *Puſius* veut dire de Puyſieux, & *Cuzieus* de Cuyſieux; pourquoi *Mereus* & *Villeus* plutôt que *Merius* & *Villius* pour dire de Merieu & Villieu; pourquoi *Grieus* de Grieux, *Sarrieus* Sarrieu, lui qui dit *Diſimius* Diſimieu, au lieu de *Diſimieus*, comme a fait Mr. Chorier depuis ce tems-là, dans le deſſein de faire un peu mieux ſentir la terminaiſon Françoiſe. Il faut croire que c'eſt par un ſemblable motif que Mr. Jurieu eſt appellé tout communément *Jurieus* par les Latiniſtes d'aujourd'hui. Ils ont raiſon au moins de ne l'avoir point appellé *Jurius*, parce que, s'ils s'en rapportent à Mr. de Thou, *Jurius* veut dire de Jours. Mais j'admire toujours Mr. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le Sieur d'Argenlieu, & qui repreſente le Sieur de Beaulieu par le nom de *Bellilocus*, qui ne me paroît guéres plus recevable que le *Richelocius* de quelques modernes pour dire le Cardinal de Richelieu. A propos de quoi je ne puis m'empêcher de rire de la maniére grotesque dont Voſſius (t) ou ſes garans ont voulu latiniſer le ſurnom de Geoffroy de *Beaulieu* Hiſtorien du Roi S. Louis. Ces Meſſieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui eſt une corruption venuë apparemment de la maniére vicieuſe dont les Etrangers tâchent d'exprimer notre *l* mouillée avec notre terminaiſon en *ieu*. Ce qu'il y a de divertiſſant pour ceux qui connoiſſent Geoffroy de Beaulieu, eſt que Voſſius & les autres voyant la différence qui ſe trouve entre G. *Beaglerius* & G. *de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort différens, ſans s'aviſer de mettre en queſtion de ſavoir ſi l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou ſi Geoffroy de Beaulieu étoit un troiſiéme Auteur différent de ces deux masques d'Auteurs. Mr. de Thou n'eſt pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui ſont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadeus* en un autre. Il dit *Ludæus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu. Mais il dit *Chaudeus* pour Chandieu, ſoit que le nom Hébreu Sadéel ne l'ait pas fait ſouvenir de l'étymologie de Chandien, ſoit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette conſidération pour le nom de Rieux qu'il a tourné ſimplement en *Rinſius* & en *Rinſſius*; au lieu que les autres Latiniſtes ont dit *Rivius* qui ſignifie auſſi du Rieu.

Nous avons une terminaiſon en IEU qui ſemble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui eſt en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroît juſtifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irréguliers en même tems ceux de *Tardæus* & de *Tardiæus* employés dans la même ſignification.

La terminaiſon en IS n'a point tant donné d'éxercice aux Latiniſtes. C'eſt ce qui les rend moins excuſables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur étoient plus difficiles à tourner. Mais ils ne s'accordent IS. pas

t De Hiſt. Lat.

pas mieux entre eux ſur ce point que dans les autres. La terminaiſon en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, eſt une des plus équivoques de toute la Latinité. Le hazard qui nous fera deviner que *Sanprius* dans Mr. de Thou doit ſignifier S. Pris, ou plutôt S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sangenius* & *Fargius* voudroient dire de S. Geniez & de la Farge, plutôt que de S. Genis & du Fargis, quoiqu'ils ſignifient l'un & l'autre dans Mr. de Thou? Beauxamis, que Poſſevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & Mr. de Thou *Bellamicus*, ſe trouve nommé par d'autres *Beuxamius*, & même *Beuxamis* en terminaiſon Latine. G. de Lorris ou de Lauris eſt appellé communément en Latin *Laurifius*, & un nommé de Lauris au XIV. ſiécle eſt appellé *Laurens* par Mr. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux perſonnes qui ont porté le nom de Patris (2). Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chés le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons ſi nous penſons tourner tous les *Florus* de Mr. de Thou par *Floris*, & tous ſes *Lilius* par *le Lis* ou *du Lis*. *Florus* outre Floris ſignifie encore dans ſon Hiſtoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur: de même que *Lilius* veut dire auſſi Lilio, & Gigli en Italie de Giglies, & même Leſlé ou Leſley en Angleterre.

OIR. Les noms propres en OIR ſont ſi rares, qu'on ne doit pas s'étonner que l'induſtrie de nos Latiniſtes y ait trouvé ſi peu d'exercice. Je me contente de vous faire remarquer les variétés de Mr. de Thon dans Beaumanoir, Beaurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c.

OIS. Les noms en OIS ſont beaucoup plus fréquens dans l'uſage de la ſociété humaine. Vous diriés que nos Latiniſtes ſe ſeroient attachés particuliérement à les tourner en *oſius* ſur les exemples de *Bloſius*, de *Chamoſius*, de *Ragoſius*, &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminés en *oſius* eſt d'une ſi grande étendue, qu'elle pourroit paſſer pour la régle. *Curteſius*, *Valeſius*, *Citeſius*, *Galleſius*, *Burgheſius*, &c. s'offrent en foule pour en fournir les exemples ſur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latiniſtes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie: du premier nom nous trouvons des *Boſius*, des *Boiſius* & des *Boscus*, ſans parler des *Silvius*; mais il faut qu'Antoine *le Pois* Médecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poſius* trop barbare pour la politeſſe de ſa litérature: puiſqu'il a mieux aimé ſe nommer *Piſo* à la Romaine. Je veux finir nos terminaiſons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alſinois*, dont j'aurai occaſion de parler dans le Recueil de nos Pſeudonymes. Muret, Mr. de Thou, & la plupart des Latiniſtes du ſiécle paſſé n'ont pas hésité à lui faire porter le nom d'*Alſinois*: parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'Antiquité ne convenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniſte.

Notre terminaiſon en ON tient le mi- ON.
lieu entre celle des Grecs en *ω* & celle des Latins en *o*. De ſorte qu'il n'y a pas de noms en notre Langue qui paroiſſent plus propres à être latiniſés. On peut conſiderer ces ſortes de noms de deux maniéres, & en faire deux claſſes différentes, dont la premiére eſt celle des noms en *on* ſans l'article du génitif, l'autre de ceux qui ſont précédés de cet article. A l'égard de ceux de la premiére claſſe j'oſe me perſuader que nos Latiniſtes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'étoient contentés de les tourner ſimplement en *o*. On ſait que le Parquet de nos Rois n'a été ouvert juſqu'à preſent qu'à des Magiſtrats qui ont dû joindre la belle litérature, & ce qui s'appelle l'érudition, aux autres qualités que demande la Magiſtrature. On ſait par conſéquent que Meſſieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roi, ont eu des noms ſujets à être latiniſés par les gens de Lettres, & ſur tout ceux qui tiennent parmi les Savans un rang auſſi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique Mr. Marion ait été appellé *Marionus*

b Mr. Patris ou Patrix de notre ſiécle eſt appellé *Patriſius* par quelques Latiniſtes.

rionus par Mr. de Thou, & *Marionius* par le Sieur de Mornac; quoique Mr. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un conſentement qui eſt devenu presque univerſel, quoiqu'enfin Meſſieurs Talon ayent vû leur nom tourné en *Talonius* par le petit nombre, & en *Talæus* par le plus grand nombre des Latiniſtes (1): je ſuis aſſuré que notre vénération pour ces grands Magiſtrats n'auroit ſouffert aucune atteinte par les noms ſimples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne ſont pas moins auguſtes, ni peut être beaucoup moins Romains que les noms Conſulaires de *Scipio*, *Piſo*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tubero*, &c.

Sur cette régle on ne fera point difficulté de juger des autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puisque le nom du Préſident Briſſon eſt de ce nombre, j'eſtime qu'on n'a pas eu entiérement mauvaiſe raiſon de vouloir proscrire celui de *Briſſonius*, qu'il s'étoit donné lui-même, & de lui ſubſtituer celui de *Briſſo*, comme a fait Loyſel dans ſon épitaphe, & quelques autres qui étoient en ce point du ſentiment de Joſeph Scaliger, & qui avoient eſtimé Savaron de s'être nommé ſimplement *Savaro*. Mais la bienſéance n'a obligé perſonne à cette régle plus que les deux Nicolas *Bourbon*, qui ſont ſans doute deux ornemens remarquables de la République des Lettres (2). Leur ſurnom n'avoit pas d'article, & cette conſidération devoit les porter (ſur tout l'ancien des deux qui n'étoit que le fils d'un Forgeron) à ſe diſtinguer, même en Latin, de la Maiſon Royale des Princes de Bourbon, & à prendre dans cette vûë le nom de *Burbo*, plutôt que celui de *Borbonius* (3). On peut dire qu'un Juriſconſulte Breton, mais Profeſſeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en uſa avec plus de connoiſſance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il étoit contemporain, puiſqu'il ne s'eſt jamais fait appeller autrement que *Baro* en Latin. En quoi il auroit été bon qu'il eût été ſuivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vécu dans notre ſiécle, & qui a pris le nom de *Baronius* ſans neceſſité. Ce n'eſt pas au reſte ſans autorité que je dis que les deux Nicolas Bourbon pouvoient prendre au moins par modeſtie le nom de *Burbo* (4), & laiſſer par reſpect celui de *Borbonius* (5): puiſque Mr. de Thou a uſé d'une précaution aſſés ſemblable au ſujet d'un nommé Bouillon, qu'il appelle *Bullo*, pour le diſtinguer ſans doute de ceux de la maiſon de Bouillon, pour leſquels il a reſervé le nom de *Bullionius* à cauſe de l'article du Génitif. On ne dira point que Mr. de Thou n'a pas ſongé à nous faire ſentir la différence que cet article doit mettre dans les noms propres latiniſés, ſi l'on veut prendre garde que pour exprimer Gouyon de Matignon, il a dit en deux terminaiſons différentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut avouer d'ailleurs que cet Hiſtorien ne s'eſt pas trouvé plus conforme à lui-même dans la terminaiſon en *on*, que dans les autres. Il n'a point oublié ſa regle dans les noms de Calignon, Maſſon, Pirou, & les autres qui n'ont pas d'articles, & qu'il a tournés par *Caligno*, *Maſſo*, *Piro*, &c. mais il ne s'en eſt pas ſouvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes perſonnes ſe trouvent nommées chés lui *Caligonus*, *Maſſonius*, *Pironus*, &c. On auroit pû lui paſſer la terminaiſon *onus* pour les noms ſans article (6), & *onius* pour les autres, s'il s'étoit fixement arrêté à cette diſtinction: mais on jugera qu'il ne s'eſt pas voulu contraindre ſur ce point, lorſqu'on lira dans ſon Hiſtoire non ſeulement *Arpajonus* & *Argentonius* pour d'Arpajon & Argenton, mais encore *Peguilio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon (7), comme *Caſtellio* & *Caſtellionæus* indifféremment pour *De Chatillon* (outre ſon *Caſtellio* pour du Chaſtel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* ſignifie

1 ¶ Omer Talon, Profeſſeur en éloquence dans l'Univerſité de Paris ne s'eſt jamais nommé autrement qu'*Audomarus Talæus* en Latin.

2 ¶ C'eſt de quoi l'on ne conviendra jamais à l'égard de Nicolas Bourbon l'ancien Auteur du miſerable livre intitulé *Nugæ*

3 ¶ Tout ce raiſonnement n'eſt qu'une chicane. Nicolas Bourbon l'ancien trouvant le nom *Borbonius* tout fait, le prit, ſans que cela fit de peine à qui que ce ſoit, juſque-là qu'en parlant de lui on l'appelloit communément le Poëte *Borbonius*. C'eſt ce qu'on peut voir au titre d'une Epigramme de Marot.

4 Ou quelque nom venant de *Barbatus barbe*.

5 ¶ Il y a au contraire bien de l'apparence qu'ou-

tre

ſignifie encore chés lui d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone*; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour ſignifier *De Carbonne*; comme je crois que par une ſuite de la même irrégularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Meſſieurs *Carbon*. Mr. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaiſons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui eſt d'ailleurs un des plus équivoques, lui ſert auſſi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laiſſe pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chés lui eſt tantôt *Leontius*, & tantôt *Leonius*, ſelon qu'il ſe trouve prévenu par la penſée du Grec, ou par celle du Latin. De Bourron eſt *Burrus*; Truchon *Truchius*. Les autres Latiniſtes n'ont pas été beaucoup plus réguliers que Mr. de Thou. De Benjon, qui étoit un Breton enſeignant à la Rochelle, puis à Genève, s'eſt fait appeller *Bignonæus*; Du Jon, qui étoit un Berruyer enſeignant à Heidelberg, puis à Leyde, s'eſt donné le nom de *Junius*, qu'on ſait être équivoque pour pluſieurs autres noms, comme ſont De Jonghe, Giugui, le Jeune, &c. (8). Mais je ne veux pas finir mes réflexions ſur les noms en *on*, ſans vous faire remarquer, Monſieur, que votre nom même n'a pas été à l'épreuve du caprice des Latiniſtes. L'article dont il eſt précédé ſembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Savans: mais ce nom a paru trop long & trop embarraſſant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamonio*, & il faut avouer que ce nom n'exprime point mal la terminaiſon, quoiqu'il ne faſſe point ſentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne connoiſſoient pas votre nom, non plus que les *Arreſtographes* & autres Copiſtes du Palais qui écrivent en François de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonæus* & *Lamoignius* dans divers Ouvrages de vers & de proſe Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique très-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaiſon de votre nom, n'a pas laiſſé de l'emporter ſur tous les autres depuis près de cent cinquante ans. Les Savans l'ayant trouvé plus commode que les autres (9), l'ont tellement autoriſé, que nous pouvons maintenant mettre la choſe au nombre de ces erreurs invétérées qu'on eſt obligé de ſuivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arrêter ni détourner.

Notre terminaiſon en OU ſe trouve auſſi fort diverſifiée par les Latiniſtes. Il ſemble qu'elle ſoit tournée d'une maniére aſſés ſimple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme Mr. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou, *Anaſſovius* pour Anaſſou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaiſon. Mais parce que pluſieurs de ces noms en *ou* dans notre langue étoient originairement terminés par une *l* ſimple, comme *choſ*, *col*, *mol*, *fol*, *fol* (10), ou par une *l* mouillée, comme *genoil*, *fenoil*, *verrol*, &c. (11) nos Latiniſtes ont crû ſans doute qu'il ſeroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette eſpéce par *olius*. C'eſt ainſi que Mr. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tufolius* pour Tuffou; & s'il a dit *Vernulius* pour marquer Vernou, c'eſt peut-être pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit ſignifier de Verneuil. Le même Auteur a dit *Pedifolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas oſé prendre ſans doute, s'il avoit pû former quelque Adjectif commode ſur les deux mots de *Podium Fagi* (12). Il eſt vrai qu'un nommé du Fou eſt appellé chés

ou.

tre qu'ils ſe ſeroient fait moquer d'eux, on ſe ſeroit imaginé qu'ils auroient voulu par là rectifier le nom Latin *Berbonius* comme irrégulierement formé.

6 On entend toujours l'article du Genitif.

7 Le Sieur de Beaucaire s'eſt appellé lui-même *Peguillio* à la tête de ſon Hiſtoire.

8 D'autres eſtiment qu'il devoit s'écrire *Du Jonc*. Ainſi cela ne regarderoit plus cette terminaiſon.

9 Comme le Patronymique *Lamonides* & l'Adjectif *Lamonianus*.

10 Choul, col, mol, &c.

11 Genouil, fenouil, &c.

12 *Podifagius* ne ſeroit pas plus dur que *Podifolius*.

chés lui *Felinus*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appelier *Fagius*, nom qui avoit déja été mis en uſage avant lui, & qui pouvoit ſignifier également *Du Fou*, *Du Feu* & *Du Fau*, ſelon les différents dialectes, dont on appelle en diverſes Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Fouteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communément *Hêtre* (1). Mr. de Thou a peut-être mieux rencontré, lorsqu'il a appellé *Folius* le Sieur de Fouillou, parce qu'il paroît y avoir mieux ſuivi l'étymologie. Cette inclination que Mr. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminés en *ou*, donne quelque ſujet de s'étonner qu'il ne ſe ſoit pas appellé lui-même *Tholius* (2), ou du moins *Tollius*, plutôt que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joſeph Scaliger ſon Ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toleré *Tollius*, s'il eſt vrai qu'il lui avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeſte des noms propres latiniſés que Mr. de Beauval a inſeré dans ſon Hiſtoire des Ouvrages des Savans (3). Mais pour excuſer Mr. de Thou, il eſt à préſumer qu'il n'étoit plus libre de réformer *Thuanus*, lorsqu'il commença à écrire, parce que ce nom étoit déja reçû parmi les Savans par la tolérance de ſon pere & de ſes oncles. La même raiſon nous fait juger qu'il n'auroit pas mieux réuſſi à vouloir rendre plus régulier le nom Latin de ſes amis Meſſieurs Pithou, parce que Cujas Maître de l'aîné avoit déja mis en vogue le mot de *Pithœus* (4). Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que Mr. Thou ne ſe ſoit donnée ſur la terminaiſon des autres noms en *ou*, qu'il a diverſifiée en autant de maniéres qu'il lui a plû. Chés lui Romegou eſt *Romegus*, Romerou eſt *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dionis*, Babou par *Babonis*: mais *Cibonis* qu'il employe pour marquer le nom Italien de Cibo, me paroît encore plus irrégulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il ſe trouve diverſement exprimé, tantôt par *Monjuius*, tantôt par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius*: mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*.

Nos terminaiſons en OUE, en OUR, en OURT, & en OUX ne ſont pas toujours faciles à développer, quand il s'agit de les débarraſſer des artifices de nos Latiniſtes. Le Sieur de la Nouë eſt appellé par les uns *Nocus*, par les autres *Lanovius*, & par d'autres *Lanua*. Mr. de Thou, qui eſt du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le Sieur de Longuejouë *Longojolius*. OUE. OUR. OURT. OUX.

Les noms en *our* ſe terminent ordinairement en *orius*, & plus communément encore en *urius*, comme *Curius*, *Solurius*, &c. De la Cour, De Sautour. Mr. De Thou exprime Gigour par *Gigorius*, & plus artificieuſement encore Echauffour par *Caldefurnius*.

Ceux en COURT (qui eſt une terminaiſon Géographique) devroient être tournés en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caractériſtique*, qui leur eſt venuë du mot Latin *cors* ou *cortis*, ou plutôt *cohors* (5). Ainſi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt, &c. ont eu raiſon de ſe faire appeller dans leurs Ouvrages Latins *Vinea curtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, *&c.* Mais Mr. de Thou, ſans s'aſſujettir à ces minuties, dit *Bentencurius*, *Aldencurius*, *Allincurius*, pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer ſon Hiſtoire par la varieté, il forme des Adjectifs de ces noms ſans *caractériſtique*, & il dit *Altacurianus*, *Beſſancurianus*, pour ſignifier de Hautcourt, de Beſſancourt.

La terminaiſon en *oux*, quoi qu'aſſés peu d'uſage, ne laiſſe pas de ſouffrir auſſi quelques variations de la part des Latiniſtes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celui

1 ¶ On l'a nommé auſſi *fayard*, mais nullement *fou*.
2 De θὶλος.
3 Novemb. 1687. art. 5.
4 ¶ Nicolas Bourbon l'ancien avoit auparavant dit pag. 472. de ſes *Nugæ* plus naturellement *Pithœus*

lui de *Legulphus*. Mr. de Thou dit *Ventoſius* pour exprimer De Ventoux ; & il ſe ſert tantôt de *Pideus*, & tantôt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux.

1. Enfin toute ſimple que paroît la terminaiſon des noms propres en Y, & toute facile qu'elle eſt à ſe laiſſer latiniſer, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les maniéres dont les Latiniſtes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont uſé envers les autres. On auroit pû s'accoutumer aux deux terminaiſons en *ius* & en *iacus* ; comme *Calvinius*, *Mariuius*, pour marquer de Cauvigny & de Marigny ; *Alliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaiſons trop équivoques pour s'y fier, lorsqu'on les a appliquées à divers noms de différente analogie. Le nom de *Gruchius* ſemble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit ſur les Antiquités Romaines : Mais Mr. de Thou, qui lui donne ce nom de *Gruchius* comme le reſte des Latiniſtes, s'en ſert auſſi pour déſigner un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerius*, qui veut dire Guerry chés lui, ſignifie auſſi Guerrero, Guerreiro & Guerrieri. *Maluius* veut dire également de Maligny & de Malain ; *Marrius*, de Marry & Marrier ; *Buſſius*, de Buſſi & de Bus. De même *Campaniacus* dans Mr. de Thou veut dire tantôt de Champigny & tantôt de Champagnae ; *Attiniacus* ici d'Attigny & ailleurs d'Attignae. La diverſité d'expreſſions pour un ſeul nom en Y a donné auſſi matiére a beaucoup de confuſion dans la connoiſſance des vrais noms. Mr. Hardy, par éxemple, eſt appellé *Hardiæus* par Meſſieurs Gaſſendi & Colomiés ; *Hardius* par Voſſius, & *Ardiſius* par Mr. Sarrau. Il n'eſt pas extraordinaire que chacun ſuive ſa fantaiſie en appellant comme il lui plaît un homme dont il lui eſt libre de tourner le nom, pourvû qu'il ne détruiſe pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en prétendant les établir tous à la fois : mais ſi Mr. Gaſſendi ou Mr. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms différens à Mr. Hardy en le nommant tantôt Hardiæus, tantôt Hardius, & tantôt Ardiſius, ils ne ſeroient pas moins extraordinaires ni plus excuſables que Mr. de Thou, qui a donné au Sieur de Buhy de la maiſon de Mornay les noms de *Bubius*, *Buius*, & *Buxetus* en différens endroits de ſon Hiſtoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom étoit Davy, s'étoit appellé aſſés réguliérement Jac. *Davius* dans ſes premiers Ecrits Latins. Cette terminaiſon, toute ſimple qu'elle étoit, n'a pas laiſſé de tromper Voſſius, Lipenius & quelqu'autres étrangers qui n'ont pas cru devoir confondre *Jac. Davius* avec Jac. Cardin. Perronius. Mais il ſemble que d'autres, comme Mornac, &c. ayent travaillé à augmenter encore le déſordre en le nommant *Davidius*. De ſorte que ce ſurnom ayant été pris par d'autres pour un nom de batême, & la corruption s'étant miſe en même tems dans celui de Du Perron, il s'en eſt formé un Auteur chimérique ſous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'aurai lieu de vous parler parmi les noms corrompus d'Auteurs.

Vous voyés, Monſieur, dans quels déréglemens la diverſité de nos terminaiſons Françoiſes a engagé nos Latiniſtes, pour avoir entrepris de réduire ſous le joug des Latins des noms qui ſont inflexibles & indépendans des maniéres des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaiſon Latine à une terminaiſon Françoiſe, de telle ſorte que l'une put nous régler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont cauſé ne ſeroit peut-être pas ſans remède, & nous devinerions au moins par la terminaiſon Latine la terminaiſon Françoiſe que l'on devroit donner au nom qu'il ſeroit queſtion de remettre en François. Mais vous trouverés encore beaucoup plus de déſordre & de confuſion de ce coté-là que de l'autre.

La ſeule terminaiſon en *ÆUS* enveloppe indifféremment les noms de notre Langue

thetis dans une Epigramme qu'il adreſſe *Joanni Pithoeo Jurisconſulto Trecenſi*. J'ai lu auſſi quelque part *Thuus* pour de Thou.

5 Court de Ferme, baſſe-cour.

Langue en *a*, en *au*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *en*, en *ey*; en *in*, en *on*, en *ou* ſans parler de l'*e* muët final, ou de notre terminaiſon feminine, qui ſe trouvant diverſifiée en pluſieurs maniéres fort agréables parmi nous, a ſouffert ſeule preſque autant d'infléxions Latines en *anus* que toutes les terminaiſons masculines que nous avons rapportées (1).

La terminaiſon en ANUS n'eſt guéres moins équivoque; quoiqu'elle ne ſoit pas d'une ſi grande étenduë. Il faut avouer qu'*anus* eſt fort naturel pour les noms de notre Langue terminés en *an* & en *ain*. Voyés cependant l'embarras où Mr. de Thou nous jette quelquefois par l'uſage qu'il fait de cette terminaiſon Latine, lorsqu'il employe par éxemple le nom de *Caſtellanus* (qui eſt un de ces noms latinisés qui métitent le plus d'approbation) pour marquer non ſeulement *Chaſtelain*, mais encore *du Chaſtel*, *Caſtelan*, ou *Cátelan*, *de Caſtelane*, *da Caſtello*, *di Caſtiglia*, *Caſtellano*, *&c.* Pour nous fixer à quelque choſe de certain, & pour nous faire juger en conſéquence, d'une terminaiſon par une autre, il devoit ce ſemble appeller auſſi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans ſon Hiſtoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui eſt un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant auſſi aux nommés *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel* & *Capello*, quoiqu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*.

Il n'y a pas plus de ſureté à ſe fier aux autres terminaiſons Latines. Nous avons remarqué que la plupart des Auteurs en *ois* aimoient à ſe tourner en *eſius*. Sur cette régle irons-nous dire que *Carteſius*, *Cordeſius*, *Mareſius*, *Merbeſius* veulent dire, *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois*? Nons ferons-nous une régle générale de la terminaiſon en *erius*? Si nous ſuivions la raiſon qui nous l'ordonne nous abandonnerions ceux qui ont dit *Bœtallerius* pour dire du Boiſtaillé; *Cugnerius* pour dire de la Coignée: En un mot nous ne le pardonnerions pas même à Mr. de Roberval pour s'être fait appeller *Perſonerius*, lui qui s'appelloit *Perſonne* du nom de ſon pere, à moins qu'il ne nous patût que pour imiter ceux qui veulent relever leur condition, il auroit voulu changer ſon nom de Perſonne en celui *de la Perſonniere*.

Ce n'eſt pas encore tout ce que nous avons à reprocher aux Latiniſtes qui nous ont ainſi défiguré les noms propres des Langues vulgaires. Qu'auront-ils à répondre à ceux qui trouvent mauvais qu'ils ayent, je ne dis pas déguiſé, mais détruit tous nos pluriels? En effet quelle marque de diſtinction peuvent-ils nous donner pour nous faire entendre quand leur *Rupins* veut dire *des Rocs* & *des Roches*, & quand il ſignifie ſimplement *de la Roque* & *de la Roche*? Leur *Vallius* ne marque-t-il pas auſſi ſouvent *de Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *la Vallée*? *Pruneus* ſignifie *des Pruneaux* & *des Prunes* auſſi bien que de *Prunay*; *Æmarius* veut dire des Emars & Aymar; *Amorius* d'Amours & l'Amour; il n'eſt pas juſqu'au nom de *Grotius* qui ſignifie dans Mr. de Thou le Sieur des Grottes auſſi bien que le Sieur de Groot. Comment ſavons-nous qu'*Altarius* marque plutôt des Autels que de l'Autel; & que *Prateolus* veut dire plutôt du Preau que des Preaux? puiſque *Pratus* ſignifie des Prés & du Pré auſſi bien que *Pratenſis*.

De toutes les objections que les Latiniſtes peuvent faire pour leur juſtification, je n'en trouve de plauſible que celle qui nous peut venir de la part de ceux qui ſont obligés de compoſer en Latin. On ne peut nier que la conſtruction de la Langue Latine ne demande que l'on réduiſe les noms propres ſous la regle des autres noms; & il n'eſt pas poſſible de faire ſentir la différence des cas obliques dans un nom propre de Langue vulgaire qu'on laiſſe ſans infléxion.

L'objection eſt très-raiſonnable, & s'il ne s'agiſſoit que de noms propres qui peuvent ſe conſerver en leur entier avec une ſimple terminaiſon, comme Sirmond *us*, Rapin *us*, il y auroit de l'injuſtice à condamner des noms qui s'accommodent ſi facilement à la regle de la Latinité par le

1 Outre beaucoup de conſonnes finales, *Merovæus*, *Chlodovæus*, *Ducæus*, *es*, *is*, *os* & autres.

2 V. g. *Princeps*, *Dux*, *Comes*, *Cardinalis*, *&c.*

le moyen d'une terminaiſon. Mais je crains qu'à l'égard de tant d'autres noms inflexibles nos Latiniſtes ne puiſſent recevoir aucune compoſition de leurs Adverſaires, qu'en s'aſſujettiſſant à mettre le nom de Batême ou quelque Appellatif déclinable (2) avant le ſurnom qui par ce moyen pourra demeurer en ſon entier, & rendre les uns & les autres contens.

C'eſt dommage que les Latins n'ont pas l'uſage de quelque article *præpoſitif* comme eſt celui des Grecs ὁ, ἡ, τό. Un article de cette eſpéce pourroit ſervir de resnes pour gouverner toutes ſortes de noms vulgaires indéclinables ſelon tous les cas de la Langue Latine: & dès que l'uſage l'auroit établi, l'on n'en ſeroit pas ſurpris plus que ſi l'on voyoit dans le livre de quelque Grec moderne ὁ de la Nouë, ὁ du Preau; τοῦ de la Nouë, τῷ du Preau; τῷ de la Nouë, τῷ du Preau; τὸ de la Nouë, τὸ du Preau. Et pour les Auteurs de l'autre ſéxe, ἡ le Fevre, ἡ des Jardins; τῆς le Fevre, τῆς des Jardins, &c.

CHAPITRE XIV.

De l'expreſſion & de la ſuppreſſion des Articles des Langues vulgaires dans les noms latiniſés. Embarras cauſés par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs ſur ce ſujet.

LEs Articles des noms propres dans les Langues vulgaires our donné lieu à quelques déſordres auſſi bien que les terminaiſons, lorsqu'on a voulu latiniſer les noms qui en étoient précédés. On ſait de quelle importance eſt l'uſage de ces articles, ſur tout lorsqu'ils marquent le cas de la dépendance & de la poſſeſſion, je veux dire le génitif des Grammairiens, comme eſt dans notre Langue celui que nous exprimons par *de*, *du*, *de la*, *des*. On y a attaché une idée de qualité & de diſtinction dans le monde, de ſorte que nous connoiſſons encore aujourd'hui diverſes perſonnes (3) qui dans la penſée de rehauſſer celui qu'elles y tiennent, ont entrepris d'ajouter un article du génitif à leur nom. Il s'eſt trouvé même des gens aſſés ſcrupuleux, qui touchés de cette paſſion n'ont oſé prendre cette liberté ſans l'autorité ou la permiſſion du Prince. Nous voyons que *Jean Loir*, Commiſſaire Général de l'Artillerie & de la Marine du Ponant, obtint en l'an 1596. des Lettres patentes du Roi Henri IV. dattées du mois d'Avril, portant permiſſion d'ajouter l'article *du* à ſon ſurnom, & de ſe faire appeller *Jean du Loir*. Louis XIII. accorda la même faveur au Sieur Ambroiſe Vic par des Lettres du 2. de Mai de l'an 1613. pour *de Vic* (4).

Nous pourrons accorder aux Latiniſtes que l'expreſſion de l'article du nominatif *le* eſt aſſés inutile dans un nom latiniſé, telle que ſeroit *le* Comte, *le* Duc, *le* Roi, *le* Juge, *le* Brun, *le* Roux, *le* Grand, *le* Borgne, *le* Veneur, *le* Laboureur, *le* Normand, *le* Boulanger, *le* Tellier, & autres venus de termes appellatifs; encore ſaudroit-il en excepter les noms des femmes qui ne changent jamais cet article quoique maſculin, parce que c'eſt proprement le nom de leur pere ou de leur mari qu'elles portent. Mais à l'égard de l'article du génitif de quelque nombre qu'il ſoit, les Latiniſtes ne peuvent pas ſe vanter d'avoir encore trouvé le moyen de contenter le Public. Lorsqu'ils ont entrepris de le ſupprimer, on peut dire qu'ils ont ſoulevé contre eux la plupart des intereſſés; & lorsqu'ils ont tâché de l'exprimer, ils ſe ſont presque toujours rendus ridicules.

Il eſt certain que la ſuppreſſion de l'article du genitif n'eſt pas favorable à la conſervation on à la diſtinction des familles. Si les perſonnes qui portent encore aujourd'hui les noms *de la Mouche*, *de la Monnoye*, *de la Ruë*, &c. étoient curieuſes de faire remonter leur généalogie jusques au tems de la Ligue, elles devroient ſavoir manvais gré à Mr. de Thou d'avoir appellé leurs ancêtres *Muſca*, *Moneta*, *Ruta*, &c. Mais les Plaintes

3 Valois. Corneille.

4 G. Andr. de la Roq. Orig. des noms pag. 185.

tes des particuliers qui n'ont que peu de nom, ſeroient de petite conſéquence auprès de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illuſtre Hiſtorien, qui par ſes maniéres de latiniſer les noms propres a confondu une infinité de familles conſidérables avec d'autres moins conſidérables dans la France, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans les Pays-bas par le retranchement des articles. Mr. Descartes trouvoit dans cette pratique, quoi qu'invétérée & déja fort établie de ſon tems je ne ſai quoi de bizarre qu'il ne pouvoit goûter. Encore qu'il parût prendre peu de part à tout ce que les Latiniſtes auroient voulu entreprendre ſur ſon nom, il ne laiſſa point de témoigner à quelqu'un de ſes amis qu'il n'étoit pas trop content du nom de *Carteſius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latiniſtes François lui donnoient (1). La perte de l'article *des* jointe à une terminaiſon qu'il ne pouvoit aprouver pour les raiſons que vous avés pu remarquer dans le Chapitre précédent, lui faiſoit prendre *Carteſius* pour un vrai masque ſous lequel on le faiſoit paroitre déguiſé. Néanmoins tout ſon raiſonnement ne l'a pu rendre aſſés fort pour réſiſter à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & ſe laiſſant dans la ſuite entrainer à la multitude pour ne pas affecter de ſingularité, il conſentit qu'on l'appellât *Carteſius* dans les écrits Latins (2), ſous prétexte que *Des-Cartes* comme indéclinable, ou *Descartés* décliné par *Descartis* auroit été trop rude en Latin. C'eſt dommage que Mr. Descartes n'avoit pas lu l'Hiſtoire Latine de Mr. de Thou, il auroit peut-être adopté le nom Latinité de *Descarteus*, dont cet Hiſtorien s'eſt ſervi pour marquer une perſonne du nom de Des-Cartes, voyant que l'article y eſt exprimé avec une terminaiſon qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille (3). Mr. Descartes auroit encore eu plus ſujet de ſe plaindre de la perte de l'article de ſon nom, ſi le Latin de *Carteſius* avoit renfermé quelque équivoque en ſignifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en notre Langue. C'eſt en quoi conſiſte principalement la confuſion que l'on reproche aux Latiniſtes qui employent ſouvent un même mot pour marquer pluſieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Boſius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarraſſent en ce qu'ils ſignifient tantôt ſimplement *Bois* & *Bos*, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantôt *du Bois* & *de Boiſſy*, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere* (4), ſans porter aucune marque de diſtinction. Mais on pourra détourner ce reproche de deſſus les gens de lettres qui ont eux-mêmes ſupprimé l'article de leur nom, ſi l'on ſonge qu'ils ont uſé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pû ſe faire par cette pratique a été très-volontaire.

Ceux qui ſe déclarent contre la ſuppreſſion des articles dans les noms latiniſés ne conviennent pas entre eux de la maniére dont ils voudroient qu'on l'exprimât. Les uns ſemblent favoriſer l'expreſſion de l'article au génitif: les autres ſe contentent qu'on l'exprime au nominatif quand il eſt au feminin, ſans y faire ſentir la marque du génitif. Mr. du Cange, qui aime mieux ſuſpendre ſon jugement que de condamner ce qu'il ne peut approuver, eſtime qu'il vaut toujours mieux exprimer l'article dans les noms latiniſés que de le laiſſer périr (5). Il croit que cette maniére d'agir, toute barbare qu'elle paroît aux Grammairiens Latins, eſt néanmoins conforme à la maxime de Quintilien qui veut que l'on garde toujours la bienſéance, & que l'on ſe ſauve des inconvéniens qui ſont inévitables ſelon lui par la ſuppreſſion des articles. Il demande même quelque choſe de plus pour la ſûreté des noms latiniſés. Car il eſt d'avis qu'on oblige les Latiniſtes à marquer les deux lettres capitales, celle de l'article, & celle du nom par deux caractéres de *majuſcules*, & que l'on écrive par éxemple *Du-Cloſius*, *La-Bardæus*, au lieu de *Ducloſius*, *Labardæus*, &c. pour ſignifier du Clos, de la Barde, &c.

1 Let. tom. 1. pag. 187.
2 Tom. 2. pag. 214.

3 Naudé l'appelle *Descardins*, qui eſt encore pis. Judic. de Niph. &c.

&c. Il faut avouer que cette pratique ne ſeroit pas conforme aux maximes de l'orthographe Latine; mais enfin la choſe n'eſt pas ſi nouvelle qu'on n'en puiſſe trouver des exemples. Le Docteur André du Val eſt appellé dans pluſieurs Ecrits Latins *Du-Vallius* auſſi bien que *Vallius*, & du nom *Du Vallius* eſt venu celui de *Du-Valiſtes* que les Richeriſtes ont donné à ſes Sectateurs, & qui n'eſt guéres moins dur à l'oreille que celui de *Des-Cartiſtes* que Mr. Clerſelier vouloit introduire pour celui de Carteſiens. Mr. du Cange lui-même a déja eu le plaiſir de voir ſon ſentiment mis en pratique dans l'expreſſion de ſon nom faite en Latin par quelques étrangers qui écrivent *Du Cangius*. Mais quoiqu'il en coute ſi peu, je n'ai pas aſſés bonne opinion de la docilité des Latiniſtes pour croire qu'ils veuillent s'aſſujettir à ſuivre l'avis de Mr. du Cange. Ils jugeront ſans doute que s'ils ont à ſe rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précédés, que de cauſer un ſchisme ſans éviter le ridicule. Mr. de Thou, diront-ils, n'auroit pas été mieux reçu du Public en écrivant *De Speûs*, *De-Potius*, *Du Peracus*, *De Loinius*, *De Ganains*, *De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despeus* pour ſignifier *De Scepeaux* en notre Langue, *Depotius* pour *Des Pots*, *Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloinius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert,) *Deganains* pour *De Ganay*, *Demolineus* pour *De Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raiſonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque choſe dans cette pratique de Mr. de Thou qui ne mérite pas entiérement l'approbation du Public, c'eſt principalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoi dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuil, & dire en un autre *Bruellius* & *Broliuſ* pour déſigner le même nom? Pourquoi dire avec pluſieurs autres Latiniſtes *Demontioſius* pour dire de Mont-Joſieu, & dire ailleurs tout ſeul *Montjoſius*? Pourquoi enfin dire *Depreus* pour des Prez (lui qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratenſis*) & dire encore ailleurs *Deprens* au lieu de *Dupreus* pour ſignifier du Pré?

Les Auteurs même en qui tout ſemble devoir être toleré, tant qu'ils ne font d'entrepriſes que ſur eux-mêmes ou ſur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire paſſer l'expreſſion de l'article. Il a fallu que le tems intervînt avec l'autorité dans la perſonne de Jean de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacques du *Port*, de Guillaume & Jean-Baptiſte du *Val*, de Jacques du *Pont*, de Pierre des *Bans*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierius*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbanus*, *Dacherius*. Et l'on ſait qu'André du Chesne, Hiſtoriographe de France, après s'être fait un ſcrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'étoit impoſé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celui de *Duchesnius* qu'il lui vouloit ſubſtituer. Il a jetté la diviſion parmi les Latiniſtes, dont pluſieurs vouloient qu'il s'appellât *Chesnius* ou *Cheneus* (6): ce qui a porté le Pere Labbe à lui donner enfin le nom d'*à Quercu* pour couper la racine à toute équivoque (7).

Mais lorſque les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irrégularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latiniſé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il ſemble que leur induſtrie leur tienne lieu de paſſeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il eſt arrivé au ſujet du *Demochares* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy ſe ſeroit peut-être rendu ridicule en s'appellant *Demuchius*; mais à droit ou à tort, on lui a paſſé le nom de Demochares, à cauſe de ſa beauté & de ſa reſſemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en eſt preſque de même de celui de Demetrius qui a été pris aſſés ingénieuſement par l'Hiſtorien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire paſſer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latiniſé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand

4 *Remus* de la Ramée.
5 Præf. Gloſſ. Lat. pag. 15.
6 Du Cange Gloſſ. Lat. Præf. n. 15.
7 ¶ Labb. Bibl. Bibl. pag. 5.

Flamand (*van*) en François (*de*) s'eſt contenté de le joindre à ſon nom, non pas ſelon l'orthographe vulgaire, mais ſelon notre maniére de prononcer pour en former *de Metre*, d'où eſt venu *Demetrius*. Il eſt aiſé de juger que ce n'eſt pas la rudeſſe ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puiſqu'il ne pouvoit ignorer l'uſage introduit par pluſieurs de ſes compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur Langue avec leurs noms latiniſés, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanhelmontius*, *Vandalius* (pour Van-Dale) *Vander-Burchius*, &c. ce qui eſt arrivé auſſi quelquefois aux articles de la Langue Eſpagnole, comme dans les noms de *Delrius*, *Delpaſius*, pour del Rio, del Pas.

L'autre maniére de joindre l'article avec les noms latiniſés, regarde particuliérement l'article féminin, & la différence de cette expreſſion d'avec celle de l'article maſculin, conſiſte au retranchement de la marque du génitif, comme *Lalandæus*, *Labeſſæus*, pour dire de la Lande, de la Baſſée. Le Sieur de la Nouë eſt appellé *Lanua* par Poſſevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noæus* par le retranchement de l'article entier: mais il eſt nommé *Lanovius* par Mr. de Thou, chés qui un nommé le Sieur de la Nohe ſe trouve pareillement appellé *Lanoüs* (1). Mais il faut ſe mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Hiſtoire du même Auteur *Lapardeus* veut dire le Sieur de la Part-Dieu, & *Labonus* le Sieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanius* chés lui eſt un terme équivoque, parce qu'il lui fait ſignifier tantôt la Lane & tantôt Lallain: mais après avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer Mr. de la Vergne, il ſemble qu'il ait voulu ſe rétracter dans ſon dernier volume, où il exprime le même nom par celui de *Vernia*. En effet, ſi tout le monde étoit du goût du Pere de la Cerda Jéſuite Eſpagnol, l'on ne délibéreroit pas ſi long-tems ſur la proſcription des articles des Langues vulgaires dans les noms latiniſés. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel étoit ſon ſentiment ſur cet uſage, prenant occaſion de ſe plaindre du Pere Abram Jéſuite de Lorraine qui l'avoit appellé *Lacerda* (2). On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda ſoit injuſte, mais on peut raiſonnablement douter qu'il ait eu raiſon de ſoutenir que le Pere Abram devoit l'appeller en Latin *Cerda Cerdæ*, &c. puiſque la ſuppreſſion de l'article n'en vaut pas mieux que l'expreſſion. Je ſuis perſuadé que le Pere Abram (3) a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda lorſqu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il lui donne beaucoup plus ſouvent que celui de *Lacerda*) parce que la terminaiſon marquant une eſpéce de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait ſentir l'article du génitif qu'on ne peut appercevoir dans le ſubſtantif *Cerda*. C'eſt ainſi que Fronton *du* Duc Jéſuite célébre de France, & Henri *de* Roi fameux Cartéſien d'Utrecht ſe ſont nommés par des adjectifs *Ducæus*, *Regius* pour ne pas laiſſer périr dans notre eſprit la force de l'article qui étoit au génitif dans leur nom. C'eſt ce que j'ai cru pouvoir remarquer ici d'autant plus à propos, que pluſieurs ſe ſont donné la liberté de changer ces articles en notre langue, & de les remettre au nominatif en diſant Fronton *le* Duc, Henri *le* Roi. Mr. Des-Cartes lui-même qui connoiſſoit ſi particuliérement ce Mr. Regius le ſecond de tous ſes Diſciples qui ait enſeigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la tête des Lettres qu'il lui a écrites en notre Langue: mais pour ôter tout lieu de douter de la choſe, il ſuffit de conſulter la ſouſcription des Lettres de Mr. Reglus qui ſigne toujours *H. de Roy*. On peut remarquer même au ſujet des autres Savans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de l'*Evêque*, avec l'article nominatif, que l'uſage des Latiniſtes ne leur a pas permis de prendre l'Apella-

1 *Lanovius* ſignifie encore De Lanoi dans d'autres Auteurs.

2 Joh. Lud. de la Cer. p. 497. Adv. fact.

3 Nicol. Abram. not. ad Virgil. paſſim.

4 Louis le Roi, Laurent le Duc, Nicolas l'Evêque.

l'Apellatif Latin *Rex*, *Dux*, *Episcopus* (4), &c. mais ſeulement l'Adjectif *Regius*, *Ducius*, *Episcopius*, au lieu que le même uſage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes*, *Baro*, *Advocatus* pour des Auteurs nommés le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c. Mais lorsque les Latiniſtes, au lieu de ſe tourner en Latin pur, ſe ſont contentés d'une terminaiſon Latine au bout du nom vulgaire, ils ont presque toujours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainſi le Sieur l'*Aumônier* ſe trouve appellé *Laumonerius*, au lieu d'*Eleemoſinarius*; L'*Allemant Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; L'*Abbé Labbæus*, au lieu d'*Abbas*; L'*Agneau Lagnæus*, au lieu d'*Agnus* ou *Agnellus*; L'*Echaſſier Lechaſſerius*, au lieu de *Grallator*; L'*Oyſel Loyſelius*, au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de Lettres de la famille des Loyſels, on n'en ait vû quelques-uns qui ſe ſont donné le nom Latin d'*Avis* (5).

CHAPITRE XV.

14. Maniére. *Changer le* Prénom *que nous appellons le nom de Batême, ſans toucher au Surnom. De la tranſpoſition du* Prénom *& du Surnom.*

NOus rentrons enfin dans les termes du déguiſement des Ecrivains dont nous avions été obligés de nous écarter au ſujet des noms latiniſés, & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celui du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me ſauver de la vexation de nos Grammairiens ſur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & ſa protection & la permiſſion d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'oppoſer à ce que nous appellons *Surnom*, & pour ne pas bleſſer le reſpect dû au Batême & la Confirmation, dont il eſt bon de ménager les noms dans des ſujets où il ne s'agit pas de Religion.

Ce n'eſt pas au reſte ſans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les maniéres de ſe déguiſer, puiſque nous connoiſſons grand nombre d'Auteurs qui ne ſont Pſeudonymes que par cet endroit. Mais il eſt à remarquer que la plupart de ces Auteurs n'ont été déguiſés que fort imparfaitement, parce qu'ayant conſervé leur ſurnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pſeudonymes, en ce qu'on n'a point été obligé de ſortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a ſouvent été quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le Frere, entre l'Oncle & le Neveu, entre le Couſin & le Couſin où pouvoit être l'Auteur déguiſé.

Cette maniére de déguiſement a paru jusqu'ici d'un uſage beaucoup plus fréquent en Eſpagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe; & il ſemble que l'invention en ſoit duë principalement aux Réguliers, qui ſe ſont aviſés d'emprunter le *Prénom* de leurs fréres, ou des autres parens qu'ils avoient laiſſé dans le monde en le quittant pour publier des Ouvrages dont ils ne ſouhaitoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Réguliers une autre maniére de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toujours attribuer au déguiſement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & ſurnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chés les Feuillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre desquels il eſt libre de conſerver le nom de ſa famille. Ceux de cette derniére eſpéce qui n'ont embraſſé la profeſſion Religieuſe qu'après avoir déja paru dans le ſiécle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embarraſſé les connoiſſeurs, lors qu'après avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté

5 ¶ Jean L'Oiſel Médecin, grand oncle d'Antoine L'Oiſel, fut par alluſion à ſon nom L'Oiſel, nommé *Maître Jean Avis*. Voyés les Mémoires de Beauvais de L'Oiſel pag. 215. & ſa Vie par ſon petit-fils Claude Joly pag. 4. & 5.

porté dans le ſiécle, & ſous lequel ils avoient déja compoſé quelques Ouvrages, ils en ont publié de nouveaux ſous le *Prénom* qu'ils avoient reçu dans le cloître. Les éxemples n'en ſont pas ſi fréquens que des autres Religieux qui ont changé de ſurnom, & écrit diverſement ſous l'un & ſous l'autre. Le nombre en eſt pourtant trop grand pour pouvoir être ici allegués en témoignage. Vous trouverés bon que je vous les reſerve dans un Recueil à part de *Prénoms* changés qui ſuivra le Recueil général des Auteurs déguiſés, avec un autre Recueil de Religieux qui ont changé leur ſurnom avec leur *Prénom*.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit aſſés ſouvent celui du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'état Religieux. Le Luthérien Prætorius, ayant vécu aſſés longtems dans la Saxe tant à Wittemberg qu'à Magdebourg ſous le *Prénom* de Gotteſchalc, ſe crut obligé de le changer pour ſe mettre à couvert de la mauvaiſe volonté de ſes Adverſaires, & prit celui d'*Abdias* pour pouvoir vivre en ſureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniſte de Beaulieu s'appelloit Euſtorge étant dans la Communion de l'Egliſe Catholique & faiſant les fonctions de Prêtre à l'Autel & de Muſicien au Chœur: mais depuis qu'il ſe fut fait Huguenot, & qu'il ſe fut retiré à Genève, il ſe fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnût pour ce qu'il avoit été auparavant. Le Déiſte Acoſta Portugais qui ſe tua de ſon piſtolet il y a environ 40. ans (1), portoit le *Prénom* de Gabriel étant Chrétien & Bénéficier dans ſon pays: mais il le quitta pour prendre celui d'*Uriel* après s'être fait Juif, Sadducéen, puis Naturaliſte, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturalisme en matiére de Religion.

On peut rejetter auſſi ſur le changement d'état & de demeure celui que divers Savans ont fait de leur *Prénom* dans la vuë de ſe rendre plus recommandables, ou par un ſimple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appellé qu'Antonius Maria pendant tout le tems qu'il avoit été à Boulogne: mais dès qu'il fut paſſé à Rome il le quitta pour prendre celui de *Marcus Antonius*. Un autre Flaminius qui portoit le ſurnom d'Antonius pendant ſon ſéjour en Italie & en Sicile, ſe fit appeller en Eſpagne où il alla enſuite s'habituer, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait ſouvenir de Jean Cauvin, qui eſt devenu le Pere des Calviniſtes dans la ſuite des tems, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'eſt fait appeller par un caprice de jeune Humaniſte *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoiqu'il ait repris depuis ſon prénom de *Joannes* avec le ſurnom de *Calvinus*.

On ne peut guéres attribuer qu'à cette paſſion pour l'Antiquité profane la fantaiſie que pluſieurs Savans ont euë de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'étoit quelque nom de Saint ou de Chrétien reçu au Batême ou à la Confirmation, pour prendre quelque nom d'uſage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'eſt nommé *Pierius Valerianus*, & à ſon imitation Petrus Danielis, ou Pierre de Daniel, de qui nous avons le Servius, s'eſt fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il étoit d'Orleans. Je ne répéterai pas ce que je vous ai déja fait remarquer ailleurs ſur les noms de *Janus*, *Iacchus*, *Aulus*, *Petrejus*, &c. qui ſemblent n'être que des altérations faites à la Païenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Savans de ces derniers ſiécles. Mais j'ajouterai en faveur de Papyre Maſſon que ſi le Public l'a excuſé d'avoir changé ſon *prénom* de Jean en celui de *Papyrius*, ç'a été ſur la proteſtation qu'il lui a faite de n'avoir ſongé en cela qu'à ſe diſtinguer de ſon frére Jean Maſſon, & de n'avoir pas eu intention de ſupprimer le *prénom* de Jean, mais ſeulement de lui aſſocier celui de Papyre.

Il y a parmi les Savans d'autres maniéres de changer ſon *prénom*, qui ſemblent être plus ingénieuſes & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle eſt celle

1 Vers l'an 1646.

2 Pag. 6. Not. ad Sidon. edit. 2.

celle de le renverſer par une anagramme, comme a fait un Jéſuite de Naples nommé *Lionardo* Cinnami qui s'eſt appellé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lorsqu'il a été queſtion de publier des Poëſies Italiennes. Telle eſt encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lorsqu'on agit ſans préjudice de l'interêt ou de l'honneur de qui que ce ſoit, & lorsqu'on conſerve ſon ſurnom pour ſe faire reconnoître. C'eſt ce qu'a fait Gaucher de Sainte Marthe, qui s'eſt appellé *Scevole*.

La transpoſition du *prénom* & du ſurnom ſemble avoir été auſſi de quelque uſage parmi les Auteurs Pſeudonymes pour ſervir à leur déguiſement. Nous en trouvons un éxemple aſſés récent en la perſonne d'un Théologien de nos jours connu ſous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la tête de ſes Ouvrages de piété, c'eſt-à-dire qu'il a mis la lettre capitale de ſon ſurnom en forme de *prénom* qu'il laiſſe à deviner, & qu'il s'eſt fait un ſurnom de ſon *prénom* de Mathieu. Ce n'eſt pas que nous n'ayons des éxemples aſſés anciens de la Transpoſition des *prénoms* parmi les Auteurs & nous diſons encore tous les jours dans nos converſations *Sidoine Apollinaire*, au lieu d'*Apollinaire Sidoine*; *Prosper Tiro*, au lieu de *Tiro Prosper*. Mais il ne ſeroit pas juſte d'attribuer ces transpoſitions à ces anciens Auteurs, puisque ſelon la remarque du P. Sirmond (2) c'eſt un abus dont la ſource ne remonte pas au-delà de Politien (3). Au reſte, ce qui paroît ſi rare parmi nous, & qui ſemble n'avoir été pratiqué parmi les Auteurs que par déguiſement ou par abus, eſt d'un uſage fort autoriſé & tout commun parmi divers peuples, comme les Eſclavons, les Hongrois, les Tranſilvains. Leurs hiſtoires nous fourniſſent des éxemples de ces transpoſitions de *prénom* en *Chimin Janos*, pour dire Jean Chimin, ou *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il eſt arrivé auſſi fort ſouvent dans les Pays-bas, que des perſonnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de ſurnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en ſon premier état, & qui ſe ſont fait un ſurnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* étoit fils d'Everard, *Everardus Nicolai* étoit petit-fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en eſt de même de *Cornelius Adriani*, ou Adrianſſen, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou Corneliſſen.

2 ¶ Voyés les notes ſur la 1. Epitre de Politien à la fin du Menagiana tom. 1. pag. 385.

CHAPITRE XVI.

15. Maniére. *De la Pluralité des ſurnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expreſſion de leur nom. De l'embarras que cauſent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il eſt queſtion de les citer.*

LA plutalité des noms n'eſt pas moins propre à déguiſer un Auteur que le changement, lorsque l'Auteur s'appelle tantôt d'un nom, tantôt d'un autre, n'étant pas également connu ſous l'un & l'autre. Cette diverſité a ſouvent fait prendre une même perſonne pour deux Auteurs différens: & pluſieurs des connoiſſeurs qui ne s'y ſont pas trompés, n'ont pas laiſſé de prendre le nom moins connu dont ils ſe ſont ſervi, pour le masque de celui ſous lequel ils étoient plus communément connus du vulgaire. Le nom de la famille n'étoit pas toujours le plus connu dans un Auteur; c'étoit quelquefois celui du lieu de ſa naiſſance, de la demeure, du Bénéfice, de la Seigneurie, quelquefois auſſi celui de la dignité ou de l'office qu'on éxerçoit, & quelquefois celui de quelque qualité ou défaut du corps.

Pluſieurs citent Robertus *Arboricenſis* ſans ſavoir que c'eſt R. Cenault (4) dit Cenalis, & qu'*Arboricenſis* ne marque autre choſe que la ville d'Avranches, dont cet Auteur étoit Evêque. Guillaume *Alvernus* ou *Arvernus* a été pris quelquefois pour un autre que celui que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns prétendent avoir été nommé

4 ¶ Voyés ci-deſſus chap. 13. pag. 265.

mé *Divus* du nom de ſa famille. Le nom d'*Armachanus* eſt devenu embarraſſant dans ces derniers tems. Juſqu'au tems d'Uſſerius & d'Iſaac Voſſius ce nom n'avoit trompé que ceux qui ne ſavoient pas que c'étoit le même que le célébre Richard Fitz-Raph, dit en Latin *Radulphi*, Archevêque d'Armagh en Irlande, défenſeur de la Hiérarchie contre les Mandians. Mais depuis cinquante ans le nom d'Armachanus cité tout court a ſignifié tantôt Uſſerius Archevêque Proteſtant d'Armagh, & tantôt le prétendu Patricius, *id eſt* Janſenius, au ſujet de ſon *Mars Gallicus* dans les Ecrits de pluſieurs de leurs Adverſaires.

Henri Brabantin, *Guillaume de Morbeck*, & *Thomas de Cantimpré* ſont pluſieurs noms & pluſieurs ſurnoms d'un même Auteur, qui a donné lieu par cette diverſité à ſe faire couper en trois Auteurs différens par ceux qu'il a trompés. Qui ne croiroit qu'Hieronymus *Caſtellionæus* ou *Caſtillionæus* eſt un Auteur différent de Jerôme Cardan? Qui eſt-ce qui voyant à la tête de quelques Ouvrages Italiens *Girolamo da Ferrara*, & de quelques Traductions Angloiſes *Jerom of Ferrari*, s'imaginera d'abord que ces Ouvrages ſont du fameux Savonarole, ſi l'on ne ſait qu'il porte auſſi le nom d'*Hieronymus Ferrarienſis*? N'en dirons-nous pas autant d'Alphonſe de *Madrigal*, appellé auſſi Alphonſe d'*Avila* ou *Abulenſis*, qui n'eſt autre qu'Alphonſe Toſtat? Du *Panormitain*, ou de l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diverſement l'Abbé de Sicile *Siculus* & *Nicolas Tudeſchi*? de Jacques de *Janua* ou *Januenſis*, *id eſt*, de Gênes, qui eſt le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine* (1)? de Jean de Rocheſter, qui eſt plus ſouvent cité ſous le nom Latin de ſa ville Epiſcopale *Roffenſis*, que ſous celui de ſa famille qui étoit Fisher? Pour augmenter notre embarras il s'eſt trouvé depuis lui un autre *Joannes Roffenſis*, dont le vrai nom étoit Mountaguë.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, ſemblent avoir auſſi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoiſſables en multipliant leur ſurnom. *Franciscus Verulamius*, que pluſieurs de nos Ecrivains appellent mal *Verulam* ſimplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiſeurs de Catalogues (2) qui diſtinguent mal-à-propos Nicolas Durant d'avec le Chevalier de Villegagnon, & pluſieurs Auteurs, ſur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantôt ſous le ſurnom de leur famille, & tantôt ſous celui de leur pays ou de leur fief. Mr. de Callas, Mr de Peireſc, Nic. Claud. Fabricius, & Nicolaus Faber ne ſignifient quelquefois qu'un ſeul homme.

Les noms de profeſſion, d'emploi, de condition ont fait auſſi tomber les plus clairvoyaus dans l'erreur. Je me contente d'alléguer pour exemple *Petrus Bibliothecarius*, *Petrus Diaconus*, *Petrus Caſſinenſis* & *Petrus Oſtienſis*, qui ne ſont qu'un Auteur qui a été d'abord Moine & Bibliothécaire du Mont Caſſin, puis Diacre de l'Egliſe d'Oſtie. Cette multitude de ſurnoms détachés l'a fait prendre tantôt pour quatre, tantôt pour trois, & tantôt pour deux Auteurs différens. Le même ſurnom de *Diaconus* ſéparé de celui de Warnefridus, a fait croire à quelques Auteurs que Paul Diacre de l'Egliſe d'Aquilée, & Paul Warnefride ou Winfrid, Auteur de l'Hiſtoire des Lombards, étoient différens. Il en a été ſouvent de même à l'égard des noms de Profeſſion, comme *Grammaticus*, *Scholaſticus*, &c. lorſqu'ils ont ſervi de ſurnoms à des Auteurs qui en portoient encore d'autres.

L'ordre établi dans les noms Romains du tems de la République pour diſtinguer les Maiſons, les familles de chaque Maiſon, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'étant troublé & confondu peu à peu ſous les Empereurs, le déſordre s'eſt mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes, qui ſe ſont donnés pluſieurs noms ſuivant la coutume

1 ¶ Jaques de Voragine Jacobin, fait Archevêque de Genes en 1292. n'eſt point appelé ſimplement *Jacobus de Janua*, *Januenſis* ou *Genuenſis*, mais ou *Jacobus Archiepiscopus Genuenſis*, ou *Jacobus de Voragine*. Ceux qui l'ont cité ſous le nom de *Jacobus Januenſis* ou *de Janua* ſont des Auteurs poſtérieurs

me des perſonnes qualifiées de ces tems-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms ſous leſquels nous connoiſſons aujourd'hui la plupart de ces Auteurs, principalement ceux des quatre & cinquiéme ſiécles ne ſont pas toujours les vrais noms ſous leſquels ils étoient connus de leur tems. Celui que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodoſe*, & il ſe trouve cité par la plupart des Anciens ſous le nom de *Theodoſius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur répreſentant l'idée d'un Auteur tout différent de Macrobe (3). On conteſte encore ſur l'arrangement de ſes quatre noms. Les uns diſent *Ambroſius Macrobius Aurelius Theodoſius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambroſius Theodoſius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de vrai-ſemblance, & écrivent *Macrobius Ambroſius Aurelius Theodoſius*. Mais tous généralement s'accordent à mettre *Theodoſius* le dernier ſelon la coutume de ces tems-là, qui vouloit qu'on mit toujours le nom propre à la fin, pratique qui étoit oppoſée à celle du tems de la République.

On a lieu de douter que *Prudence* ſoit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoiſſons ſous ce nom, s'il eſt vrai qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'eſt une conjecture établie ſur la perſuaſion où ſont aujourd'hui les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Teſtamenti* en vers, n'eſt autre que Prudence même; & cette ſuppoſition nous fait croire qu'*Amœnus* étant placé le dernier, devoit être le nom propre de Prudence à qui la pluralité des noms a cauſé le tort de ſe voir longtems diviſé en deux Auteurs différens. On peut avoir la même penſée de Palladius qui a écrit *de re Ruſtica*, & qui étoit cité autrefois ſous le nom propre d'*Æmilianus*. La ſuite de ſes noms eſt *Palladius Rutilius Taurus Æmilianus*; de ſorte que quand S. Iſidore de Seville (4) compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celui qu'il appelle *Æmilianus ſive Columella*, & qu'il qualifie d'Orateur inſigne, nous ne pouvons juger autre choſe ſinon qu'il y a erreur dans la disjonctive gliſſée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'eſt autre choſe que Palladius fort différent de Columella qui parmi ſes quatre noms n'a jamais porté celui d'*Æmilianus*.

La même choſe eſt arrivée à Caſſiodore qui n'étoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit ſans doute *Senator* ſans l'erreur de ceux qui ont cru mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que ſon épithéte, ou un terme appellatif pour marquer ſon rang. Mais enfin, puiſque nous ſommes tout accoutumés à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Savans de ces derniers ſiécles, qui, pour ſe diſtinguer du commun par une ſingularité que j'oſe appeller puérile, n'ont voulu citer Caſſiodore que ſous le nom de *Senator*. Ces Savans que nous n'oſons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toujours ſoigneux de ne pas ſe laiſſer confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos maniéres triviales de citer les Auteurs, ſe gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils allégnent ſavamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chés eux, mais toujours *Tranquillus*; *Manlius Severinus* leur paroît plus exquis que *Boëtius* ou *Boëthius*, parce qu'il eſt plus rare; & qui oſeroit leur repreſenter que Boëce eſt le nom propre & le ſeul qui doive être allegué, ſeroit traité ſur l'heure d'ignorant ou d'inſolent.

Nous avons eu peu d'Auteurs *Polyonymes* de cette maniére parmi les Modernes; au moins s'en eſt-il vû très-peu qui nous ayent embarraſſés par la pluralité de leurs ſurnoms, & qui ayent été facétieux en ce point, comme le fameux Paracelſe qui ſe trouve appellé quelquefois *Philippus Aureolus* ſimplement, quelquefois *Philippus Bombaſtius*, quelquefois *Philippus Theophraſtus*, & peut-être encore autrement. Ce qui a donné lieu au Comte de Gabalis de ſe divertir de lui &

rieurs de 150 ans, & par conſéquent des Auteurs ſans autorité.

2 Ce qui eſt arrivé auſſi au Catalogue des Auteurs du Gloſſaire Latinit. barb.

3 Avien. præf. Fabul. Boëtius, &c.

4 Orig. lib. 17. cap. 1.

& de ſes ſix (1) noms, qui étoient *Philippus Aureolus Theophraſtus Bombaſtius Paracelſus ab Hohenheim*. Les Eſpagnols modernes, ſur tout ceux de qualité, ou ceux qui aiment leur parenté, ne méritent pas moins le nom d'Auteurs *Polyonymes*, que ces Anciens dont nous avons parlé. S'ils étoient uniformes à exprimer de ſuite tous les ſurnoms qu'ils ſe donnent à la tête de leurs Ouvrages, ils nous embarraſſeroient moins que lorſqu'ils ſe contentent tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

CHAPITRE XVII.

16. Maniére. *Retourner ou renverſer ſon nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*
17. Maniére. *Renfermer ſon nom dans une Acroſtiche.*
18. Maniére. *L'envelopper dans une deviſe en forme d'Anagramme. Des deviſes que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

IL ſemble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour ſe déguiſer n'a paru nulle part plus ingénieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait partie de la cabale au ſentiment de quelques Savans. Ceux qui ont préféré cette maniére de déguiſement à celles que nous avons rapportées, peuvent ſe vanter d'avoir quelque avantage ſur les autres Pſeudonymes qui ſe ſont forgés de faux noms, ou qui ont ſuppoſé ceux d'autrui. Car on ne peut pas abſolument les convaincre d'avoir ſupprimé leur nom pour lui en ſubſtituer un autre qui ne leur appartienne pas, puiſque leur nom ſe trouve renfermé dans l'anagramme. Ainſi ils ont le plaiſir de ſe voir cachés dans leur propre nom à la faveur d'une ſimple tranſpoſition de lettres; & lorſqu'ils ſont las de demeurer cachés, ou qu'ils ont intérêt de ſe découvrir, ils n'ont pas beſoin de témoins ni de preuves étrangéres comme les autres Pſeudonymes pour en venir à bout.

Il faut avouer que l'*Anagrammatiſme* ou l'art des Anagrammes n'eſt pas de l'invention de nos Pſeudonymes. Il étoit d'uſage parmi les Grecs; & c'eſt ce qui avoit rendu le Poëte Lycophron agréable à Ptolomée Philadelphe, & à ſa ſœur Arſinoé qu'il divertiſſoit par cet amuſement. On prétend même qu'il n'étoit pas inconnu à Homere, autant qu'on l'a pû remarquer par quelques alluſions (2). Il eſt devenu d'un goût un peu plus univerſel depuis la décadence de l'Empire & des deux Langues ſavantes, ſur tout parmi les Verſifieateurs qui ſuccédérent aux vrais Poëtes depuis les inondations des Barbares, & l'on peut dire qu'il s'eſt perpétué juſqu'à ces derniers ſiécles. Mais il n'eſt pas juſte d'envelopper nos Pſeudonymes dans la cenſure que les Perſonnes de bon goût ont porté du mauvais uſage que divers Poëtes & Humaniſtes ont fait de ces ſubtilités. On peut aſſurer pour leur juſtification qu'ils n'ont point de part à ce que ces ſortes de ſubtilités peuvent avoir de faux, de puérile, de ridicule & de ſuperſtitieux, puiſqu'ils ne les ont employées que pour ſe dérober à la connoiſſance de ceux à qui ils n'ont pas voulu ſe faire connoître, ſans prétendre y renfermer d'autres myſtéres.

Les plus ſimples des Anagrammes que les Auteurs Pſeudonymes ayent faites pour ſe déguiſer, ſont celles où il ne ſe trouve que la tranſpoſition & le dérangement d'une ſeule lettre. Ainſi les noms de *Cirellus*, de *Farbius*, d'*Aceilly*, d'*Arminis*, &c. ſont des anagrammes très-ſimples, qui ſans cauſer grand trouble n'ont pas laiſſé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jéſuite, le Chevalier *de Cailly*, le Sieur *de Marinis* Génois, &c.

Autant qu'il eſt facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'eſt, pour ainſi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant eſt-il difficile de développer ceux qui ont embarraſſé leur nom dans des anagram-

1 ¶ Il pouvoit dire ſept, & y ajouter celui que Paracelſe lui même y ajouta, ſavoir *Erranta*, pour marquer le petit bourg de Suiſſe nommé *Einſideln*, en Latin *Eremus*, où il naquit. Erasme lui écrivant, mit au deſſus de ſa Lettre, qui non plus que beaucoup d'autres n'a pas été juſqu'ici imprimée parmi

nagrammes imparfaites. Il faut être plus qu'Oedipe pour pouvoir déchifrer ſur tout celles des Auteurs Eſpagnols. Mes yeux ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentarens Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Mancano* dans celle de *Romanus Sforcia Cæſanus*, &c. Les Italiens en ont auſſi qui ne ſont quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut ſuer beaucoup avant que de trouver *Francesco Maria de Luco Sereni* dans *Ceſare Leone Frascadino*; & *Gio: Francesco Loredano* dans *Gueo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui ſont plus agréables, du moins parce qu'elles ſont plus courtes, & forment des noms qui ne paroiſſent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'eſt appellé *Bernardinus*; celle du Pere *Fisher* qui s'eſt nommé *Perſeus*; celle de Mr. de Saumaiſe qui a tourné *Salmaſius* en *Meſſalinus* (3). J'y ajouterois celle du Pere Gerberon comme auſſi imparfaite qu'aucune autre, ſi le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Les Anagrammes parfaites ſont certainement plus eſtimables, ſur tout lorsqu'elles forment d'autres noms plauſibles qu'on peut ſubſtituer à la place de ceux que l'on cache, ſans être ſurpris ou arrêté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et ſi l'on veut rendre juſtice à l'induſtrie de nos Pſeudonymes, on connoîtra par notre Recueil qu'elles ſont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de perſonnes connuës, comme *Guſtavus* pour Auguſtus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jureconſultus* pour Volcmarus Kirſtenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroiſſent pas ſi aiſées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms vraiement Latins, & qui ne ſont anagrammes véritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette eſpéce qui me reviennent maintenant dans la mémoire ſont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'eſt nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits Latins de controverſe, mais qu'il faut retourner en François par *Hierôme d'Ange-fort*, ſi l'on veut trouver l'anagramme de ſon nom: & celle du Théologien de la Seigneurie de Veniſe, qui ſe trouve appellé *Petrus Suavis Polanus* ſur ſon anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano* (4).

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pſeudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la maniére de ſe faire lire comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainſi *Letſac* par rétrogradation n'eſt autre que *Caſtel*; *Nobel* eſt *le Bon*; *Torvobat* eſt *Tabourot*. On peut y ajouter *Itenev Ichanom Itneglnf*, qui n'eſt qu'une rétrogadation du nom de Fra Fulgentio Servite au génitif, pour dire *Fulgentî Monachi Veneti*. On ſent dans des noms retournés de la ſorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes rétrogrades ne ſont pas les ſeules que l'on puiſſe mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaiſons convenables, comme *Donaes Indinan*, pour dire *Joannes David*; *Reſene Gibronte Runeclus Hanedi* pour marquer *Daniel Schwenter Noribergenſis*. Des noms ſi extraordinaires pourroient fort aiſément paſſer pour des termes de Cabaliſtes, de Magiciens ou d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élégance, où le bouleverſement des lettres, quoique fait au hazard, ne laiſſe pas d'être myſterieux, & où le ſens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne ſignifient rien.

Au reſte les Anagrammes barbares qui n'ont

parmi les ſiennes, *Rei medicæ peritiſſimo Doctori, Theophraſto Eremita.*

2 Eryc. Puteau. pag. 18. &c.

3 Mais *à Meſſalia* eſt une Anagramme parfaite pour *à Salmaſia.*

4 ¶ C'eſt-à-dire *Paolo Sarpio Veneto.*

n'ont aucun ſens, qui ſont ſans affectation, & où les Auteurs déguiſés n'ont entendu aucune fineſſe, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuſes, où certains Auteurs, au lieu d'anagrammatiſer leur propre nom, ſe ſont couverts de la peau retournée de leur Adverſaire pour leur faire inſulte. C'eſt ainſi que le fameux Pere Aprofio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui étoit de la ville de Matera, prit le nom de *Maſoto Galiſtoni da Terama*, qui eſt l'anagramme de ſon Adverſaire, dont le nom étoit *Tomaſo Stigliano da Matara*. C'eſt une malice dont quelques perſonnes, quoique ſans fondement, avoient long-tems auparavant ſoupçonné les Miniſtres de Genéve, dans la penſée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarſcius*, pour jouer un mauvais tour à *Carolus Scribanius*.

§. II. Il en eſt preſque de l'Acroſtiche comme de l'Anagramme par rapport à l'uſage que les Auteurs en ont fait pour ſe déguiſer. Il ſemble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conſerver, & il faut avouer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'eſt rien auprès de celui des autres qui s'en ſont ſervi pour ne point laiſſer périr leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Poſtérité. C'eſt ainſi qu'Epicharmus, au rapport de Diogène Laërce, avoit coutume de mettre à la tête de chaque ſection ou chapitre dans la plupart de ſes Ecrits les lettres de ſon nom, afin de laiſſer par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits étoient de lui. Les argumens des Comédies de Plaute renferment par des Acroſtiches les noms ou les titres de ces Comédies. On ſait que *Philoſtorge* a affecté de commencer les douze livres de ſon hiſtoire par les douze lettres de ſon nom, qu'il prétendoit garantir de l'oubli par cet artifice. Nicephore Calliſte autre Hiſtorien Eccléſiaſtique a pouſſé encore plus loin cette paſſion de ſe faire reconnoître à la Poſterité, lorſque non content d'avoir commencé la premiére phraſe de ſon Hiſtoire par l'expreſſion de ſon nom à la maniére de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la tête de chaque livre de ſon Ouvrage. L'Empereur Baſile n'étoit pas ſans doute plus curieux de ſe cacher que Nicephore, lorſque, dans les Inſtructions qu'il a dreſſées pour ſon fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de ſon livre, dont ſon nom fait le premier mot.

Publius Optatianus Porphyrius s'eſt auſſi ſervi de l'Acroſtiche dans ſon Panegyrique à Conſtantin. S'il avoit eu deſſein de ſe déguiſer & de ne ſe point faire connoître au Prince, ſa piéce ne lui auroit pas valu le retour de ſon éxil. Enfin je doute qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer au deſir ſincére de demeurer caché dans les livres, la curioſité qu'ont euë pluſieurs Religieux & quelques Ecrivains ſéculiers des ſiécles poſtérieurs, de renfermer leurs noms dans des Acroſtiches, plutôt que de les mettre à la tête de leurs livres (1).

Il faut avouer pourtant qu'on ne pourra ſe défendre de prendre cette pratique pour une des maniéres de ſe déguiſer dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, ſur tout lorſqu'ils n'ont pas laiſſé la clef de leur Acroſtiche. A dire le vrai, l'Acroſtiche ne permet pas abſolument qu'on les conſidére comme des Auteurs Pſeudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les conſidérions comme des Auteurs véritablement déguiſés par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baïf a miſe à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'Electre de Sophocle, eſt une eſpéce de maſque qui le cache à ceux qui ne s'aviſent pas de raſſembler les premiéres lettres de chaque vers pour en former ſon nom. Il en eſt de même de Pierre

1 Comme Cæſarius de Heiſterbach & Roger Bacon, &c.

2 ¶ Tiré de la Croix du Maine aux mots *Lazare de Baïf*, *Pierre Grangier* & *Thomas Sibillet*.

3 Bibl. Hiſp. tom. 2. pag. 2.

4 Naud. Add. à l'hiſt. de L. XI. pag. 74.

5 ¶ Il faloit traduire *combat de l'amour en ſonge*.

6 ¶ Menage ſur Diogene Laërce pag. 217. de l'edit. de Weſtſtein, par une mepriſe moins ſupportable l'appelle *Polydore*.

Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibillet, & de quelques autres Ecrivains François, qui n'ayant pas déclaré leur nom à la tête de leurs livres, ſe ſont contentés d'y mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, ſelon la pratique de l'Acroſtiche (2). C'eſt ainſi que ceux qui ſeroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le ſecret de reſtituer leur nom à leurs livres. Ceux même qui s'étoient donnés de faux noms au commencement de leurs Ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acroſtiche, lorsqu'ils n'avoient pas réſolu de demeurer toujours cachés & d'impoſer long-tems au Public. Un Religieux Hieronymite d'Espagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la Vie de ſaint Fructueux, fit imprimer avec cet Ouvrage des vers Acroſtiches de ſon nom, compoſés par un de ſes amis (3). Un autre Religieux Italien (4) nommé Franceseo Colonna s'étant déguiſé ſous le nom de *Poliphile* au commencement de ſon livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du ſonge (5), n'a pas eu honte de comprendre ſon nom & ſon deſſein dans les premiéres lettres des chapitres de ſon livre, qui étant aſſemblées compoſent les mots, *Poliam Frater Franciscus Columna peramavit*, Acroſtiche qui ruine toutes les belles moralités que divers Humaniſtes ont tâché de tirer ſur la ſpiritualité prétenduë de cet Ouvrage, dans la penſée que l'Auteur s'étoit appellé non *Poliphile*, mais *Polyphile* (6).

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acroſtiche pour exprimer leur nom dans leurs Ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en acroeher les lettres au commencement des livres, des chapitres, des phraſes, ou des vers. Il s'en eſt vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commeneement de chaque mot de la phraſe, comme a fait Jean de Fordun dans ſa Chronique d'Ecoſſe, appellée ordinairement *Scotichronicon*. Il y a trois vers Latins à la tête de cet Ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de ſon nom de cette ſorte:

Incipies Opus Hoc Adonaï: Nomine Noſtri
Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.
Fauces Ornatè Rvctent, Dum Verbera Nectant.

c'eſt-à-dire JOHANNES DE FORDUN (7).

§. III. La Deviſe a été jugée plus propre au déguiſement par les Auteurs qui ont voulu ſérieuſement demeurer cachés, que ni l'Acroſtiche, ni l'Anagramme même. Il eſt vrai que pluſieurs ſe ſont donnés des Deviſes qui ne ſont proprement que des Anagrammes de leur nom: mais il ſuffiſoit pour leur deſſein que ces Deviſes formaſſent un ſens aſſés éloigué pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'eſt ce qui paroît avoir été particuliérement au goût des Sociniens. *Veri promus cuſtos* eſt une Deviſe & une Anagramme tout à la fois. Elle exprime & elle cache tout enſemble le nom de *Petrus Moricovius*. *A Jeſu jugi clementia cinctus*; *Sapis puriùs cum zelo*; *Pacis es oſtium*; *Magnus Amicus honeſti*, &c. ſont autant de Deviſes anagrammatiques qui ont ſervi à déguiſer les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Piſecius, Stegmanuus, &c.

Les Sociniens n'ont pas été ſeuls dans cette curioſité. Le Prélideut d'Espagnet, que d'autres ſe contentent de faire Conſeiller de Bourdeaux, a tourné ſon nom en Anagrammes, tantôt ſous la Deviſe de *Penes nos Unda Tagi*, tantôt ſous celle de *Spes mea eſt in Agno*. Pierre du Val Evêque de Séez en a fait autant de ſon nom (8) dont les Anagrammes de *Vray Prélude* & de *Le Vray Perdu* peuvent paſſer pour des Deviſes, comme *Cher Repos* qui cache le ſurnom de Mr. Poreheres; *Spes me durat*, qui comprend le

7 ¶ Voyés Sandius pag. 150. de ſa Critique de Voſſius de *Hiſtoricis Lat.*

8 ¶ La Croix du Maine pag 418. de ſa Bibliotheque prétend que ces Anagrammes *Le Vrai perdu*, ou *Vrai prelude* ne denotent point *Pierre du Val*, Evêque de Sèez incapable de ces puérilités, mais un *Pierre du Val*, auteur du livre intitulé *Le Puy du ſouverain amour*. A quoi j'ajoute que ces Anagrammes peuvent auſſi bien denoter un *Paul Verdier*, qu'un *Pierre du Val*.

le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leſchi genus amo*, qui renferme aſſés ingénieuſement le nom d'un Polonois amateur de ſa patrie, nommé *Silich. Scudivogius* (1); *Omnium è alis hæreat*, qui toute Anagramme qu'elle eſt du nom de *Joannes Hemelarius*, célébre Médailliſte, a été presque inutile jusqu'ici pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée dans un coin de ſon livre anonyme, où très-peu de gens l'ont apperçuë.

Il y a quelques Deviſes qui ſe forment de la diſſolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en alleguerai deux Grecques qui m'ont paru des plus ingénieuſes; ſavoir ἐνὶ ὁ βίος, qui n'exprime pas mal le ſurnom d'*Utenhovius*, Auteur des Pays-bas; & Ἀνδρὲας ὀρθὸς ἥλιος, qui marque le nom entier d'André Orthelius, qu'on ne doit pas confondre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées ſur de ſimples alluſions aux noms des Auteurs, & qui ne laiſſent pas de les déguiſer autant que les noms les plus éloignés, lorsqu'ils n'ont point mis dans leurs livres d'autres marques pour ſe faire reconnoître. Auſſi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Hiſtoire Evangélique à la deviſe de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vauzelles* avoit miſe à cet Ouvrage, au lieu de ſon nom. Mais les Auteurs ne ſe ſont pas toujours aſſujettis à faire ces alluſions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mêmes, qui vivoit ſous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de ſa Grammaire Italienne & Françoiſe, où on lit *Per me ſteſſo ſon faſſo*, qui veut dire en François, *De moi même je ſuis Pierre*, ou par tranſpoſition, *Moi je ſuis Pierre de Meſme* (2). Un Chanoine de l'Iſle nommé Florent Vander-Haer (3) au commencement de ce ſiécle en fit une Latine ſur ſon nom vulgaire, ſavoir *Floridus caſtis Aris addictus ab inceſtis Haris alienus*. Elle eſt un peu longue pour mériter le nom de Deviſe, mais elle a ſervi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquités Liturgiques imprimées en trois Tomes in-8°. à Douai en 1605.

Au reſte il y a peu de Savans qui ne ſe ſoient donnés quelque Deviſe particuliére, vraie ou fauſſe, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Ecriture ſainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur ou forgée de nouveau. C'eſt ce qui rendroit très-pénibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont ſervi de ſymboles aux Auteurs pour ſe reconnoître entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & ſur tout dans les Lettres qu'ils ſe ſont écrites mutuellement ſans y exprimer leur nom. Les Savans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curioſité inutile, lors qu'ils ont raſſemblé ces Lettres en Recueils, auſquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHAPITRE XVIII.

19. Maniére. *Déſigner ſon nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de lettres capitales. Uſages des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont ſervi à marquer les noms des Auteurs cachés.*

LEs Auteurs déguiſés n'ont point mal profité de l'exemple qui nous a été laiſſé par les Anciens touchant l'uſage de n'exprimer les mots que par des notes litérales ou par des lettres capitales des mêmes mots. Cette maniére de déguiſement eſt certainement l'une des plus embarraſſantes d'entre toutes celles dont ils ayent pû s'aviſer pour ſe découvrir en ſe cachant; & quoiqu'elle ſoit d'ailleurs l'une des plus ordinaires, je n'oſe dire que le nombre de ceux à qui j'ai tâché de lever le masque ſoit fort grand, par raport à la multitude des autres.

Quelque petit que puiſſe paroître le nombre

1 *S. Leſchus* Patron de la Pologne.

2 ¶ La Croix du Maine aux mots *Jean de Vauzelles*, & *Jean Pierre de Meſmes*.

3 ¶ Cet Auteur dans ſes livres Latins ſe nomme *Floren-*

nombre de ceux que j'ai ramaſſés, il ne m'a point empêché d'en faire un Recueil aſſés conſidérable, que je pourrai joindre à ceux qui ſuivront celui de nos Pſeudonymes. Je ſuis perſuadé que c'eſt toujours ſervir le Public, de la maniére qu'il a été ſervi par Valerius Probus, par Magnon, par Pierre Diacre, par Sertorio Orſati, qui ont fait de ſemblables Recueils pour expliquer les mots de la Langue Latine, chiffrés & abregés par des lettres, par des notes & par d'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plû de ne ſe faire connoître que par ces marques, n'ont pas ſuivi tous la même méthode. Ceux qui ont cherché la maniére la plus ſimple, ſe ſont contentés d'une ſeule lettre qui marque ordinairement leur ſurnom, quelquefois leur nom de batême ſimplement, & quelquefois autre choſe qu'ils n'ont pas voulu nous faire ſavoir. C'eſt ce que nous pourrons voir dans notre Recueil ſous les lettres uniques de D... de F.... de M.... de S.... &c. qui déſignent des Auteurs qui ſont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui ſont aſſurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom*, & leur ſurnom: ce qui a produit au moins deux lettres capitales. comme A. B. Adrien Beverland, C. D. Carlo Dati, E. G. Edouart Grant, &c. quelquefois trois, lorſque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un ſurnom, comme J. E. N. Joannes Euſebius Nierembergius; ou deux ſurnoms avec un *prénom*, comme P. H. G. Philibert Hegemon Guide, quoique ce ne ſoit qu'un même ſurnom en deux langues: ou enfin lorſque le ſurnom eſt précédé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Févre, B. D. S. Benoiſt de Spinoſa, L. V. B. Lancelot Van Brederode, &c. mais l'article féminin de notre langue eſt ſouvent cauſe de quatre lettres, comme F. D. L. T. François de la Treille, M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoutent leurs qualités, leur profeſſion ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à ſe faire reconnoître par ce moyen, comme A. G. E. D. G. Antoine Godeau Evêque de Graſſe, D. H. P. E. M. Denys Henrion Profeſſeur en Mathématiques, J. C. A. A. P. E. I. Jean Cuſſon Avocat au Parlement & Imprimeur. P. A. E. A. P. & P. A. V. D. M. *Petrus Allix Eccleſiæ Anglicanæ Paſtor*, & *Petrus Allix Verbi Dei Miniſter*. D'autres, pour éviter cette longue file de lettres, ſe ſont contentés de celle de leur ſurnom avec celle de leur profeſſion, comme le feu Pere René Rapin, qui a ſigné quelques uns de ſes Ouvrages par les lettres R. J. c'eſt-à-dire, Rapin Jéſuite, ce qui a été pratiqué auſſi par d'autres Auteurs de la même Compagnie ſous les lettres de V. J. de B. J. (4) &c. qui ſont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, ſuivant la même méthode.

Mais rien ne paroît plus embarraſſant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*, de *Sieur*, de *Monſieur*, de *Maitre*, *&c.* lorſque les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles de leur nom. On ne ſait ſouvent ſi P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. ſi R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Perſonius. Les mêmes lettres P. T. ſignifient *Pater* Tiburtius, *Pontus* Thiardæus (5), *Paulus* Tavernier ou Tafferner, *Pater* Tomſonus, *Pater* Thunderus, &c. F. J. F. C. R. S. T. P. A. P. C. veut dire *Frater* Joannes Fronto Canonicus Regularis Sacræ Theologiæ Profeſſor Academiæ Pariſienſis Cancellarius. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* ſe trouvent joints enſemble avant le nom. P. F. F. F. ſignifie *Padre Fra* Francesco Fulvio Frugoni: ſouvent celui de *Reverend* ne quitte pas celui de *Pere*; comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater* Bonaventura Baſſeanus Capucin. Prædicat. Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux ſe trouvent raſſemblés en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le ſurnom;

Florentius, & dans ſes livres François *Floris*.

4 ¶ C'eſt à-dire Verjus Jéſuite. Bouheurs Jéſuite.

5 ¶ Il faloit écrire *Tyardæus*, comme Pontus de Tyard l'ecrivoit.

nom ; & en quatre L. R. P. F. lorsque l'article y eſt mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le ſurnom ainſi précédés ne ſoient encore ſuivis de pluſieurs autres capitales, qui marquent la profeſſion, le rang, les emplois du cloître.

Ce n'eſt pas ſeulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Apellatifs qui ſont embarraſſantes. Un Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillotſon.* Il en eſt ſouvent de même des Appellatifs honorifiques de *Sieur*, comme L. S. R. *le Sieur* Robert fameux Cuiſinier ou Traiteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. *le Sieur* Pierre Jurieu, Prédicateur & Profeſſeur en Théologie à Roterdam; de *Monſieur*, comme M. L. M. D. B. Mr. le Marquis de Beauveau (1), M. L. R. A. D. H. Monſieur le Roi Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maître Charles Sorel; de *Meſſire*, comme M. A. G. E. D. V. Meſſire Antoine Godeau Evêque de Vence, M. P. C. Meſſer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au ſujet des Auteurs de l'autre ſéxe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiſelle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princeſſe de Conti (*Louiſe Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, la Mere de la Viſitation Religieuſe de Saint Thomas. L. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnès de Guilberdiere*) Les mêmes lettres marquent auſſi des noms d'Hommes ſans presque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premiéres lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on auroit pû comprendre ſous une ſeule lettre. Ainſi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conſeiller au Parlement ; *Cl. S.* Claudius Salmaſius ; *Sa. Oxon.* Samuel Oxonienſis, *id eſt* feu M. Parker Evêque d'Oxfort. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premiéres lettres de leur ſurnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme M. *Fl.* Mathias Flaccius; L. *Cr.* Ludovicus Creſſolius ; N. *Ab.* Nicolaus Abramus; P. *Be. Jn. Th.* Pierre Belloy Jurisconſulte Tholoſain (pour Toulouſain). Il s'en eſt trouvé qui ont paſſé jusques aux trois premiéres lettres de leur ſurnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans, & qui s'eſt appellé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers tems pour Bartholomæus Mortarius; quoi qu'un Savant eſtime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un Dominicain de même tems nommé Benedictus Morandus (2). C'eſt dans la catégorie des ſurnoms aux trois premiéres lettres que M. le Chevalier d'*Her....* (3) a voulu ranger le ſien dans ces derniéres années. S'il demeure caché auſſi long-tems que B. Mor...., il faut eſpérer que nos arriére-neveux pourront le découvrir au dix-neuviéme ſiécle ; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractére de ceux dont il eſt parlé au mois de Juin 1683. du Mercure Galant (4) il lui reſte encore beaucoup de nazardes & de cenſures à eſſuyer, uniquement pour ne vouloir pas ſe faire connoître, & pour ne pas ajouter ce qui manque à ſon ſurnom de trois lettres.

D'autres Auteurs pour demeurer plus ſurement cachés ſous les capitales de leurs

1 Dans la premiére édition à Metz.

2 Sand. not. ad Voſſ. de Hiſt. Lat. pag. 328.

¶ Il y a ici une faute de Voſſius le pere, une de ſon Critique Sandius, & pluſieurs de Baillet. La faute de Voſſius eſt qu'ayant pu aiſément s'inſtruire du nom & de l'epoque de ce Jacobin, deſigné par les lettres initiales *B. Mor.* il ne l'ait point fait. La Bibliothéque des Jacobins d'Antonius Senenſis n'eſt pas fort rare. Il pouvoit la conſulter, elle lui auroit page 47. indiqué le nom de *Bartholomæus Mortarius* Ecrivain de la Vie du bienheureux Jaques de Bevagna. Voſſius y auroit appris que ce *Mortarius* vivoit en 1510. & n'auroit pas eté ſeduit a mettre le Jacobin *B. Mor.* entre les Hiſtoriens dont ni le nom ni le tems ne ſont pas bien connus. Sandius a fort bien remarqué cette negligence de Voſſius, mais il s'eſt trompé, lorsqu'en voulant lui en imputer une ſeconde, il l'a repris de n'avoir pas obſervé que les Lettres initiales *B. Mor.* qui denotoient *Bartholomæus Mortarius*, pouvoient auſſi dénoter *Benedictus Morandus.* Sandius ne faiſoit pas reflexion qu'il s'agiſſoit là d'un Jacobin, & que *Benedictus Morandus* ne l'a pas eté. Il étoit vers le milieu du 15. ſiecle Secretaire de la ville de Bologne. C'eſt la qualité qu'il ſe donna dans ſes deux invectives contre Laurent Valle, comme celui-ci nous l'apprend dans ſa Reponſe.

leurs noms, & pour mieux jouer l'induſtrie des connoiſſeurs, ont voulu faire transpoſition de lettres, en mettant celle du ſurnom la premiére, & celle du *Prénom* enſuite. Ainſi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippes Dirixſon, &c. D'autres enfin ſe ſont aviſés de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui ne ſe ſervent pas des voyelles dans leurs écritures, & raſſemblant les conſonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne ſont pas à la verité les lettres initiales d'un ſeul mot, mais de chaque ſyllabe de leur nom. Il paroît que c'eſt par cet artifice que Mademoiſelle de Scudery ſe trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier (5). Et j'ai crû qu'on pourroit attribuer à une perſonne dont le mérite ne nous eſt pas inconnu le Traité des Excommunications imprimé à Dijon aux dépens de ſon Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru être les trois conſonnes maitreſſes du *Prénom Philebert*, les deux autres n'étant que des liquides. C'eſt une conjecture qui ne ſe trouvera ſolide qu'en cas que M. C. s'appelle Philebert (6). Il s'en eſt vû d'autres qui, par une conduite toute oppoſée à celle dont nous venons de parlet, ont formé des noms nouveaux avec les lettres capitales de leurs vrais noms, en donnant des voyelles aux conſonnes. Ainſi Carloſtad dont les noms étoient *Andreas Bodenſteinius Caroloſtadius Doctor* ayant pris les initiales de ces quatre mots A. B. C. D. en a formé le nom d'*Abecedarius* qu'il a voulu porter principalement depuis qu'il avoit renoncé à la lecture & aux Sciences. Mais perſonne parmi nous ne doit ſe vanter d'avoir été plus ingénieux que les Auteurs Juifs, & ſur tout les Rabbins dans l'art de ſe former un nom de pluſieurs capitales. Les uns ſe ſont contentés de joindre les lettres initiales ſans autre rafinement, comme אגר *Ada* ou *Aagh*, pour dire Abraham Aben Ezra, ou אע ſeulement pour dire Aben Ezra; אביה *Abiah* ou *Aviah* pour marquer Eliezer Ben Joſe Hagalili, c'eſt-à-dire Eliezer fils de Joſe Galiléen.

Les autres y ont ajouté la qualité de Rabbin, & en ont pris la capitale pour former le nom d'abbréviation, comme רח *Rach*, c'eſt-à-dire Rabbin Chaſdai; ורק *Radagk*, c'eſt-à-dire Rabbin David Kimhi; רג *Rag* eſt tantôt le Rabbin Gamaliel, & tantôt le Rabbin Gerſom; רל *Ral* tantôt le Rabbin Levi, tantôt Reſch Lachis Docteur du Talmud des Juifs. ורבג *Ralbag*, *id eſt*, Rabbi Levi Ben Gerſom, ou le Rabbin Levi fils de Gerſom. רמך *Ramach*, le Rabbin Moyſe Cohen ou le *Prêtre*. רמבם *Rambam* Rabbi Moyſe Ben Maimon qui s'appelle auſſi d'un nom Patronymique Maimonide; רמבן *Ramban*, Rabbi Moyſe Ben (ou *Bar*) Nahman, & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan. רמ tout ſeul marque auſſi pluſieurs autres Rabbins du nom de Meir. Par le même artifice רשבא *Rasba* ſignifie le Rabbin Salomon fils d'Adrath; רשבג *Rasbag* le Rabbin Simeon fils de Gamaliel, רשבם & ſon frere רת *Raſbam* & *Rat* le Rabbin Samuel fils de Meir & le Rabbin Tam enfans de la fille de Raſci. רשבי Rasbi veut dire le Rabbin Simeon fils de Jochai; רשם *Raſchat* Rabbin Sem Tob ou Schem Tof; רש *Rasci*, Rabbin Salomon Iſaaki que pluſieurs ont confondu avec Jarhi, & רש tout ſeul déſigne divers autres Rabbins du nom de Salomon, de Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres

Réponſe. Il étoit Juriſconſulte, Orateur, Poëte, Hiſtorien. Il écrivit contre les Deputés de Sienne, qui à la faveur du Pape Pie II. prétendoient avoir la preſſeance ſur ceux de Bologne. Il fit plus d'une fois la fonction d'Envoyé de cette République à Rome, en Eſpagne, à Milan. Philelphe & Mantuan ont fait ſon eloge; le premier, Epitre 3. du 26. livre; le ſecond, dans une Sylve faite exprès à l'occaſion de la diſpute des Boulonnois contre les Siénois pour le rang. Il n'eſt pas néceſſaire de s'étendre ici ſur les fautes de Baillet. On voit qu'elles conſiſtent à ne s'être point apperçu de celles que j'ai marquées de Voſſius & de Sandius.

3 ¶ Au moment que les Lettres du Chevalier d'Her.... parurent, on ſut, quoi qu'on veuille dire ici notre Auteur, qu'elles étoient de Mr. de Fontenelle.

4 Item tom. 2. des lettr. nouv. contre Maimbourg pag. 763. 764.

5 ¶ La Morale du monde, ou Converſations, 2. vol. in-12. 1686.

6 ¶ Le nom de baptême de M. C. c'eſt-à-dire de Mr. Collet, de Chatillon lez Dombes, Avocat, Medecin, Hiſtorien &c. étoit véritablement *Philibert*, car c'eſt ainſi qu'on devroit régulierement écrire & prononcer, non pas *Philebert* ni *Philbert*.

D'autres y ont encore voulu ajouter la lettre capitale de la qualité honorifique de *Monſieur* ou de *Sage* dont le mot en leur langue commence par ה. Ainſi le nom abregé de הראש *Haraash* ou *Haraſch* veut dire Monſieur le Rabbin Asher ou Aſcher; הראבד *Haraavad* ou *Harabad*, Monſieur le Rabbin Abraham Bar Dior ou fils de Dior; הראם *Haram* ſignifie le ſage Rabbin Elie Misrahi (ou de l'Orient.) Il en eſt de même de הרן *Haran*, de הריף ou הראף *Hariph* ou *Hariaph*, pour dire le Rabbin Niſſim, le Rabbin Iſaac Phès ou Iſaac Alphès, *id eſt* de la ville de Fez, & de pluſieurs autres noms de même eſpèce.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premiéres lettres de leur nom, n'eſt pas auſſi ſans éxemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous raporter celui d'Onkelos fameux Paraphraſte Chaldéen du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abregé, אונק *Onk*, ou plûtôt *Onak*, qui n'eſt que la premiére moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traité des Abbréviations des mots dans la Langue Hébraïque a remarqué que non ſeulement les lettres initiales, mais même les finales des noms étoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abregé, & il ajoute que cette maniére de déſigner les noms par la queuë eſt d'aſſés grand uſage parmi les Cabaliſtes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent été fort curieux de cette pratique, & je n'ai encore pû découvrir que Guillaume Cambden, l'un des plus célébres Auteurs des Iſles Britanniques, qui ſe ſoit aviſé de marquer ſon nom & ſon ſurnom par M. N. qui ſont les lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs leſquelles, bien que literales, ne ſont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle eſt principalement la lettre N. à qui l'on fait ſignifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de ſureté que s'il étoit entiérement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traités ou Diſſertations, de Lettres détachées & d'autres Ecrits volans & fugitifs, tantôt ſous le nom de N. adreſſés à N. tantôt ſous celui de N. N. & ſouvent ſous celui de Monſieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette note ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir ſe jouer de la curioſité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre choſe que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'eſt ainſi que M. Mauger, Avocat du Roi & Médecin à Beauvais, a fait imprimer une Diſſertation ſur une diéte ou *inedie* de pluſieurs mois ſous les lettres D. Q. ne voulant dire autre choſe ſinon, *Devinés Qui*? Enfin il s'en eſt vû qui non contens de prendre des lettres qui ne ſignifioient rien dans leur eſprit, ſe ſont attachés à en choiſir qui fuſſent capables de nous empêcher de ſonger à eux par leur éloignement d'avec les lettres de leur nom. C'eſt ce qu'a fait Mr. Amelot de la Houſſaye lorſqu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant ſa Traduction Françoiſe du *Squittinio della Libertà Veneta*, comme je l'ai appris de ſa bouche.

CHAPITRE XIX.

20. Maniére. *Allonger ſon nom pour le déguiſer: & de l'uſage d'alonger ſon nom ſans déguiſement.*

21. Maniére. *Abbreger ſon nom pour le déguiſer, & de l'uſage de cette abbreviation parmi ceux-mêmes qui ne ſont pas profeſſion des Lettres.*

IL faut avouer que la maniére d'allonger & de racourcir ſon nom, n'eſt pas de l'invention de nos Auteurs Pſeudonymes. Nous la pouvons néanmoins conſidérer comme une de leurs maniéres de ſe déguiſer ſur l'éxemple de quelques Modernes qui ont cherché à ſe cacher par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un Auteur ne perd rien de ſon nom en lui donnant de l'augmentation, il faut ſi peu de choſe pour brouiller nos idées, & une ſeule lettre de trop ou de trop peu eſt

eſt ſi capable de nous déranger, qu'il eſt aiſé à un Auteur de ſe déguiſer en ajoutant quelque choſe à ſon nom, comme à un homme qui trouve le moyen d'ajouter par artifice deux pieds à ſa taille pour matcher en masque.

Les Espagnols & les Portugais qui connoiſſoient Antoine *Vasquez*, furent ſurpris lorsqu'il s'appella *Velasquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé étoit d'ailleurs de grand uſage parmi eux pour marquer d'autres perſonnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaiſons géographiques ſelon la diverſité des Provinces ſemble être devenuë ſi commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu deſſein de ſe déguiſer, ſeroit néanmoins aſſés mal déguiſé par ce moyen. Nous ne pouvons pas douter que Mr. Simon n'ait eu intention de ſe déguiſer lorsqu'il s'eſt donné le nom de *Simonville* à la tête de l'un de ſes Ouvrages. Cependant ceux qui ſongent que ce fameux Ecrivain eſt de Normandie, ne le trouveront peut-être pas plus déguiſé ſous ce nom allongé que le ſeroit un Picard de même nom ſous celui de *Simoncourt*, un Breton ſous celui de *Kerſimon*, un Anvergnac ou Limouſin ſous celui de *Simoniac*, un Dauphinois ſous celui de *Simonien*, un Allemand ſous celui de *Simonſtadt* ou de *Simonbourg*. Si l'Auteur avoit voulu ſe faire connoître le viſage entiérement découvert, il auroit ſans doute pris le parti de ſe nommer Mr *Simon de Simonville*, ſur pluſieurs éxemples de diverſes familles remarquables de Normandie, tels que ſont les Eſtouts d'Estouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normans de Normanville, &c.

Il y a parmi nous une autre maniére d'allonger les noms, lorsqu'on veut leur douner quelque air de Seigneurie, comme ſi ceux qui en uſent de la ſorte vouloient prendre le nom de quelque *Gentilhommerie* qui auroit été formé ſur le ſurnom même de leur famille, la Mesnardiere, par éxemple, la Renaudiere, la Freſeliere, la Murdraguiere, &c. noms de Terres ou de Maiſons de Campagne formés ſur les ſurnoms de leurs Maîtres ou Poſſeſſeurs, Mesnard, Renaud, Freſeau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit cru que l'Auteur des Voyages d'Athenes, de Candie & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu uſer de quelque déguiſement en ſe donnant le nom du Sieur *de la Guilletiere*, qu'on s'imaginoit ſans raiſon ne devoir être connu que ſous le nom de Mr. *Guillet* (1). L'Auteur ſemble inſinuer dans l'un de ſes Ouvrages que ces deux noms ne ſont qu'une même choſe, & que l'un eſt allongé ſur l'autre par une maniére différente de terminaiſon qui n'eſt pas ſans déguiſement. Mais puisqu'il s'eſt donné tantôt l'un, tantôt l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguiſé ſous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoiſſons ſous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere, de Thaumas de la Thaumaſſiere, &c. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les noms allongés ſont conſidérés comme des noms de nobleſſe, marquant quelque grandeur ou quelque qualité plus élevée que celle qui ſeroit deſignée par les primitifs de ces noms allongés. On ſait là-deſſus l'hiſtoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans ſon Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit été gueux & miſérable, il ne s'étoit appellé que Simon, mais s'étant vû gros Seigneur après une riche ſucceſſion qu'il avoit recueillie, il ſe fit appeller *Simonide*. Il ſe plaignoit de l'injure qu'il prétendoit que lui faiſoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme ſi ce n'étoit qu'une mutilation du nom de Simonide, faite pour le deshonorer.

§. II. En effet il ſemble que l'abbréviation ou la diminution des noms n'étoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'eſt guéres différent de celui des valets juſqu'à un certain âge, ſelon la remarque même de S. Paul (2). Ce n'eſt qu'au mépris pour les

1 Voyés Ath. anc. & nouv. p. 334. de la 1. édit. & 340. de la 2.

2 ¶ Gal. 4. 1.

les uns, & à la familiarité ou privauté careſſante envers les autres, qu'il faut attribuer la plupart des noms propres que les Grecs ſe donnoient la liberté de raccourcir à leur ſujet (1), *Demas* n'eſt qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Meuelaüs, *Amphis* d'Amphiaraüs, *Artemon* d'Artemidorus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excès, pour prétendre que *Cephas* n'eſt qu'un abregé de *Cephalus*. C'eſt ce qui a été avancé à l'occaſion de ſaint Pierre, comme du Chef de l'Egliſe viſible de Jeſus-Chriſt par quelques Peres qui ont crû pouvoir ôter ce nom aux Syriens, comme celui de Pâque aux Hébreux, en le faiſant venir *ἀπὸ τοῦ κάρα* (2).

Ce Simon, dont nous venons de parler ſur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de prétendre que le nom de Simon n'étoit qu'un abregé de celui de Simonide, pourvû que l'on conſidére ce nom comme un mot purement Grec, ſans faire réflexion au Simon des Hébreux. Il ſavoit que l'on avoit affecté preſque de tout tems de ne donner que des noms d'une ou de deux ſyllabes aux eſclaves & aux autres perſonnes viles, & que les noms de quatre ou cinq ſyllabes n'étoient que pour les perſonnes de qualité (3). C'eſt pourquoi, dit Lucien, de *diſſyllabe* qu'il avoit été pendant la baſſeſſe & la miſére de ſa premiére condition, il devint *tetraſyllabe* après le changement de ſa fortune. Euſtathius l'Interpréte d'Homére, qui convient auſſi que *Simon* n'eſt qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié (4), comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribuë ces raccourciſſemens aux maniéres de careſſer les enfans & les autres perſonnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'eſt un uſage qui a toujours été aſſés répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celui de notre pays, on peut ſe contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Eſtephanette ou Eſtennette, *Javote* pour Geneviéve, *Toinon*, *Babet* & autres noms corrompus par tendreſſe.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pſeudonymes ayent eu recours à ces ſortes d'Abbréviations pour ſe déguiſer. Si l'on trouve un *Scalcus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godeſcalcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire étoit *Schragmullerus*, on ne s'aperçoit pas qu'ils ayent eu intention de tromper le Public, ou de ſe dérober à ſa connoiſſance. Ce n'eſt pas la crainte de ſe voir avilis ou conſidérés comme les Eſclaves & les roturiers de la lie du Peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguiſement, puiſqu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on racourciſſoit auſſi ſon nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'eſt ce qui a donné lieu à Martial de ſe divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit ſe faire appeller *Cinna*, pour ſe rehauſſer après s'être vû riche & faiſant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit été auparavant. Voici les vers de ce Poëte:

Cinnam, Cinname, te jubes vocari.
Non eſt hic, rogo, Cinna, barbarismus?
Tu ſi Furius antè dictus eſſes,
Fur iſta ratione dicereris.

Mais de la maniére d'abréger le nom & le ſurnom & de les joindre enſemble, il réſulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguiſement des Auteurs Pſeudonymes. La choſe eſt arrivée à un ſavant Prélat du ſiécle paſſé (5), qui n'étoit déja point mal déguiſé ſous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom ſuppoſé qu'en

1 Caſaub. in Athenæum l. 7 c. 12.
Voſſ. l. 4 Inſt. Orat. cap. 1. n. 5.
2 Baron ad an. 33. Opt. Mil. Greg. Naz.
3 *παὶς δοῦλος διττὸν μισοσύλλαβος.*
¶ Voſſius, dans l'endroit de ſes Inſtitutions Oratoires ci-deſſus marqué, rapporte ainſi ce Proverbe, qu'il auroit pourtant mieux fait de rapporter tel qu'il ſe trouve dans le Traité *περὶ ἰσμηνίας*, vulgairement, quoique fauſſement, attribué à Demetrius le Phalerien, ou il eſt conçu en ces termes: *παὶς διττὸν μισοσύλλαβος*, pour donner une idée de la dignité & de l'air ſupérieur d'un maître qui parle

qu'en écrivant *Eli. Phili.* par abbréviation; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Elphilus*, qui peut paſſer pour un maſque renforcé d'un autre maſque de J. du Tillet. Cette maniére de compoſer un nom abregé de pluſieurs eſt aſſés commune d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait été introduite que pour le déguiſement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvés parmi les Auteurs Eſpagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Colauton*, des *Bargagé*, parmi les Allemans des *Wolffpiatz*, &c. qui ne ſont que des compoſés abregés de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de *Baſilica di-Pietro*, de *Wolffgangus Platzius*; quoiqu'il s'en voye auſſi qui ſont compoſés de pluſieurs mots ſans abbréviation, comme *Cadamuſtus* Auteur Italien, *Confucius* Philoſophe Chinois, &c.

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs, venuë de ces maniéres de les abreger, ou même de la maniére de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverſes eſpéces de cette corruption d'où ſont nés tant de faux Auteurs.

LEs noms des Auteurs ayant ſouffert tant d'altérations de différentes eſpéces, on ne doit pas être ſurpris que la corruption s'y ſoit miſe. Les permutations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaiſons, la reſſemblance & la proximité des noms & des ſurnoms des Perſonnes, les adouciſſemens de prononciation, les abbréviations d'écriture, la mauvaiſe orthographe, les fautes d'impreſſion, les additions & les retranchemens des Copiſtes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choſes pour des noms de Perſonnes ſont les ſources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des Livres, les Bibliothéques, les Recueils d'hommes illuſtres pour les Lettres, & ſur tout les Livres de l'*Index* ſont chargés de ces ſortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la néceſſité inévitable où ſont les derniers venus de copier ceux qui les ont devancés. De là eſt venu l'intruſion de beaucoup de faux Auteurs parmi les véritables, dont la multitude n'eſt déja que trop onereuſe au Public.

Je ne prétens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes dont nous avons corrompu preſque tous les noms, pour les rendre plus fléxibles au tour de la Langue Latine, & les accommoder à notre prononciation, quoique cette corruption ne ſoit venuë à l'égard de pluſieurs que de l'ignorance de leur Langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû ſe reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abinceuut*, *Apomaſures*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Allacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliés en prenant ceux que nous avons nommés de la ſorte pour des Auteurs différens de ceux que les perſonnes les plus intelligentes appellent de leur véritable nom.

Je ne crois pas y devoir auſſi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les Langues Grecque ou Latine. Tels ſont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Ausbert* (6), qui ſont preſque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne ſe reſſemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*, qui veut dire en langue vulgaire cher ou pré-

parle à ſon valet. Scaliger dans ſon Στιμματικὸς πρόσωπος ἰαμβικὸς a fort bien conſervé l'expreſſion de l'adage dans cet Iambe

Πλὴν ἐγὼ Δίδυμος θεράπων μονόλλαβος.

Voſſius l'a au contraire altérée, dequoi Henri Etienne n'auroit pas manqué de le reprendre, comme il en a repris Erasme.

4 In Odyſſ. 10. Euſtath. Alſat. de Symeonib. pag. 205.

5 J. du Tillet Evêque de Meaux.

6 Schard. Schaud. Voſſ. Lambec. Viſe.

précieux. De même *Amalaricus*, *Almaricus*, *Amalricus*, *Aymericus*, *Aymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *Amalarius*, *Amaury*, *Aymar*, &c. qui pourroient ſe rapporter à une même racine *Imerrich*, *id eſt*, toujours riche, à ſon aiſe. De même *Arnoldus*, *Arnaldus*, *Reinoldus*, *Rainaldus*, *Ernoldus*, *Renandus*, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & même *Bernoldus* & *Bernaldus*, qui peuvent venir du mot *Ernhold*, qui veut dire honnête. De même *Rupertus* ou *Ruitpertus*, *Rothertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Osbertus*, *Osberuus*, *Northertus*, *Ruthertus*, &c. que quelques-uns font venir de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*, *id eſt*, d'une ſageſſe aimable. Nous ne voyons presque pas de noms propres Allemans latiniſés, qui ne ſoient plus ou moins corrompus de la même maniére. Un ſeul Auteur peut avoir été nommé par corruption, *Herbertus*, *Heribertus*, *Hirbrectus*, *Hebertus*, *Erembertus*, *Echrempertus*, *Werempertus*, *Aripertus* (qui ſe trouve auſſi transpoſé en *Pertaritus*, comme *Hulfrichus* en *Riehulfus*) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Charibertus*, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Rampertus*, & peut être *Ratbertus*, qui eſt le plus près de la racine *Ratwerd*. Il eſt à croire qu'on a diviſé quelquefois un Auteur en pluſieurs ſur l'expreſſion différente d'un même nom, comme de *Gilbertus*, *Giſlebertus*, *Gisbertus*, *Guibertus*, *Wibertus*, *Vigbertus*, *Engelbertus*, *Guillebertus*, &c. comme de *Gaufredus*, *Gaufridus*, *Galfridus*, *Goffridus*, *Godefridus*, *Gothofredus*, *Odofredus*, *Gotfridus*, *Geofridus*, *Alfredus*, *Walafridus*, *Winfridus*, *Wilfridus*, &c. qui paroiſſent n'être qu'un ſeul nom corrompu en diverſes façons.

Les corruptions des noms & ſurnoms venus des Grecs & des Latins ſont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur ſous les noms de *Sæus* & de *Perſeus*, on en a triplé un autre ſous ceux de *Simachus*, *Symmachus*, & *Lyſimachus*, *Amblus* & *Iambblichus*, *Meleſagoras* & *Ameleſagoras* ſont multipliés par la même voie d'erreur. *Clidamus*, *Xenon* &c. ayant été mutilés par la fin ſont devenus différens de *Ciſtodemus*, *Xenocrates*, &c. Les modernes ont été doublés auſſi quelquefois ſur de pareilles mutilations; *Niverius*, *Spelicus*, *Butius*, &c. ne ſont que des noms tronqués & corrompus encore d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Eſpencæus*, *Duditbius*, &c. *Agellius* eſt une autre maniére de corruption par abregé d'*Aulus Gellius*: mais la conteſtation qui s'eſt élevée entre les Critiques ſur ce nom, n'a jamais eu pour but de faire deux Auteurs différens d'Agellius & d'Aulu-Gelle.

Les additions vicieuſes faites au nom des vrais Auteurs ont auſſi contribué à multiplier les faux Auteurs. Et quoiqu'en ayent écrit divers Critiques, le Poëte *Arrianus* n'eſt point différent de *Rhianus*, *Adelphius* de Dellius, *Clavonius* de Cervinus, *Romaciauus* de Chromatius, *Sudines* de Suidas, *Othocus Fruxineuſis* d'Othon de Friſinge, & pluſieurs autres Auteurs chimériques de cette eſpéce; dont il vaut mieux reſerver le dénombrement pour un Recueil à part.

La corruption s'eſt gliſſée auſſi dans pluſieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangéres: de ſorte que ces Auteurs dépayſés ont été pris ſouvent pour d'autres qu'ils n'étoient dans leur pays. Les Grecs modernes nous ont envoyé deux eſpéces d'Auteurs de cette ſorte, dont l'un eſt appellé *Auchinoüs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas été long-tems la dupe (1), & l'on a reconnu ſans peine que l'un & l'autre n'étoient point différens de S. Thomas Docteur des Ecoles Latines; qu'*Auchinoüs* étoit une pûre corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* en étoit une autre venuë de l'abréviation du nom de *Toomas* joint au ſurnom d'*Aquinas* (2). Les mêmes Grecs ont corrompu quelques-uns de nos Jules en *Jolaüs*, de nos Charles en *Charilaüs*, &c. ſous prétexte de les accommoder à leurs terminaiſons. Des noms d'Auteurs Grecs corrompus ont auſſi formé quelquefois des noms Latins d'Auteurs chimériques, comme *Sempronius*, qui eſt venu de Sophronius. Les Juifs ont auſſi corrompu divers noms des Grecs & des Latins, pour

1 Lamb. comm. Vind. Bibl.

2 Ἀχῖνας Θεάκις.

pour les réduire à leur maniére. C'eſt ce qui a fait croire que leur *Jeſopito* ιστωρ étoit différent de l'Eſope des Grecs. Parmi les Eſpagnols, Allemans, Anglois & François il n'eſt pas rare de trouver auſſi des noms d'Auteurs corrompus d'une langue vulgaire en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'extérieur d'un Auteur Anglois, n'eſt pas différent de Goldaſt Allemand, dont le ſurnom de *Haiminsfeld* ſemble avoir été corrompu en Hamen-Welton, & trompé ceux qui en ont fait deux Auteurs. J. *du Breuil*, le Sieur *Osrés*, *Beaglerius* ſont de faux Auteurs corrompus ſur les vrais noms de J. *Bruck*, d'*Hier*, *Oſorius*, de G. *de Beaulieu*.

On ne peut dire de quelle ſécondité ont été les fautes des Copiſtes en matiére d'Orthographe, & celles même des Ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous eſt venu probablement un *Phornutus* pour Cornutus, un *Marius Sergius* pour Maurus Servius, un *Georgius Nicetas* pour Gregorius Nyſſenus, un *Octavius* pour Actuarius, un *Vaccæus* pour Bacchius, un *Sopitarius* pour Soſipater qui n'eſt autre que Charifius, un *Antonius Curebinus* pour Aytonus Georgianus, que nous appellons ordinairement Hayton Arménien, un *Paul de Prayeres* pour Raoul de Preſtes, & pluſieurs autres, dont j'eſpére avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Proteſtans me permettront de dire que c'eſt une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à Mr. Soulier Auteur Catholique, lorsqu'il a prétendu l'accuſer de fourbe en ſuppoſant un Auteur chimérique ſous le nom de *Daret* à la place de celui qu'il devoit appeller *Durel* (3). Il eſt viſible que la corruption de ce nom ne s'eſt formée que ſous la preſſe, & ceux qui ſavent les maniéres négligées de l'écriture ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* ſur le manuscrit d'un Auteur.

Des termes appellatifs ſoit de qualités, ſoit de pays, qui n'étoient pas des noms d'Auteurs étant en leur entier ont paſſé depuis pour tels par voie de corruption. Les Italiens nous ont produit en leur langue un Auteur ſous le nom de *Lelo Demno Saraceno* qui ſuffiroit ſeul pour en faire foi. Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui le porte eſt une traduction du fameux livre de la ſageſſe des Indiens, pour lequel toutes les Nations Orientales ont témoigné une paſſion demeſurée. Il a été tourné d'Indien en Perſan, en Arabe, en Turc, en Ethiopien, &c. en Grec, en Italien, puis en Latin: mais il eſt faux que l'Auteur du livre, ni même le Traducteur Arabe ait été appellé *Lelus Demnus*. L'erreur eſt venuë de ce que le livre étant anonyme a pris les noms de deux entre-parleurs du Dialogue *Kulile* wa *Dimne* qui ne ſont que des appellatifs pour le nom propre & le ſurnom d'un homme; & l'on en a formé *Lelo Demno* par corruption, au lieu de tourner *Kulilé* par le mot de Roi ou de Prince couronné, & *Dimné* par celui de Philoſophe ou de Curieux. Des appellatifs qui ne marquent que le pays d'un Auteur ont été pareillement corrompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philoſophe & Hiſtorien du tems de Ptolomée Philometor étoit de Gnide & s'appelloit par maniére de ſurnom *à Knidus*. De la corruption de cet appellatif eſt venu un Auteur Latin, mais chimérique nommé *Ovidius*, & par tranſpoſition du *Prénom* & du ſurnom, l'on a appellé cet Auteur *Ovidius Abatarcides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y reſtât encore quelque choſe à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus*, qui a trompé juſques ici tant de Savans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Hiſtorien Grec, n'eſt qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Grégoire de Tours. Thoromachus s'eſt écrit au lieu de *Thoronachus* qui ſe trouve encore à la tête de quelques Mſſ. de Chroniques tirées de Grégoire de Tours, & *Thoronachus* eſt un terme corrompu ſur *Turonicus* ou *Turonenſis*.

Enfin la corruption s'eſt communiquée même ſur des choſes inanimées qu'elle

a

3 Tom 2. de l'Eſpr. de Mr. Arnauld, pag. 219. 240. 241. 242.

a fait paſſer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui ſerve..t à groſſir les catalogues. *Enantiophanes* a été pris par quelques perſonnes pour un Auteur Grec qui avoit interpreté les Loix : mais ce nom ne veut dire autre choſe qu'un Recueil de Loix qui ſe combattent en apparence & que l'on eſt en peine de concilier. *Baſilius* eſt auſſi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les Ordonnances des Empereurs, & ce nom a été forgé ſur celui des Baſiliques: C'eſt une choſe tout-à-fait divertiſſante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet Ouvrage de l'original Flamand en Eſpagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Eſpagnols *Acuerdo Olvido*, *id eſt*, ſouvenir, oubli, qui compoſent la deviſe du Sieur des Eſſars que cet Auteur a miſe à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'Amadis. Le Sieur *du Vergier* dont parle Vauprivas (1) & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a été cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'eſt pas un nom d'homme, mais de jardin ; de ſorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la verſion Latine, ne doit nous repréſenter autre choſe qu'une production ou un amas de penſées conçuës dans un Jardin où l'on a coutume de méditer & de diſcourir en ſe promenant. *Franciſcus Layette Campanus* eſt encore une chimére d'Auteur aſſés burleſque. Ce nouvel Auteur eſt de l'invention du Pere Macedo, qui ſe l'eſt imaginé ſur ce qu'il a vû dans Meſſieurs de ſainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'eſt fait encore en notre ſiécle un autre miracle de même eſpéce dans la métamorphoſe d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien ſous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plutôt *Pietro del Paragone*, corruption legére de *Pietra del Paragone* qui eſt le titre d'un des Ouvrages de Politique que nous avons ſous le nom du Boccalini. *Don Gratia Theotiſtes* ou *Theotiſtæ* au genitif eſt encore un Auteur plus ridiculement forgé ſur le titre d'un livre compoſé au neuviéme ſiécle par un Moine de Weiſſenburg en Alſace nommé Otfrid. Le titre de l'Ouvrage qui eſt en cinq livres commence ainſi : *Liber Evangelior. primus* Domini Gratiâ Theotiscè *conſcriptus*, c'eſt-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudesque ou vulgaire de ce tems-là (2). Ce qui ſuffit pour vous montrer la ſource de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiſte*. L'Auteur que l'on a produit ſous le nom d'*Urbanus Peſtonenſis* n'a jamais été au monde. C'eſt une corruption pure de *Peſtanus* & de *Viboncnſis*, qui ſont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ſes Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Hiſtorien, dont parle ſaint Jerôme dans les fourrures de la Chronique d'Euſebe, a été forgé ſur deux mots Grecs παρὰ Διὸς *à Jove* (3). La foi des manuſcrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimériques, c'eſt-à-dire des noms de choſes transformés par leurs copiſtes en noms d'Auteurs de l'eſpéce d'un *Promptuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Pertorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous eſpérons que les ſavans Critiques (4) auront le crédit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de reſtituer leurs noms aux titres

Viridarium.

1 ¶ Pag. 1188. de ſa Biblioth.

2 Lamb Thomaſ. Voſſ &c.

3 Scalig. Animad. ad Euſeb edit. Amſtelod. 1658. Pag. 47.

4 Feller. Sander. Bib. Mſſ Mir. &c.

5 ¶ On n'a pas été peu ſurpris de trouver le ſurnom de *Nanta* donné à Propertce en divers manuſcrits, & dans les premiéres éditions. *Nanta* que Lipſe vouloit y ſubſtituer comme un nom de famille Romaine, lui a paru à lui-même une aſſes vaine conjecture. On a eu plus de raiſon de croire que l'erreur étoit venuë de ce qu'au 38. vers de la 24. Elégie du 2. livre, on avoit originairement lu *natus dives eras*, au lieu de *non ita dives eras*. C'etoit au rapport d'Alexandre ab Alexandro chap. 1. du 2. livre de ſes Jours Geniaux le ſentiment de Sannazar.

6 ¶ L'opinion générale eſt que le ſurnom de *Coquus* n'a été donné à Martial qu'en conſequence de ces mots de Lampride dans la Vie d'Alexandre Severe : *Ut Martialis coci Epigramma ſignificat.* Gruter dans ſa note ſur cet endroit a cru qu'il faloit, conformément à deux manuſcrits de la Bibliothéque Palatine, lire : *Ut Martialis ei am Epigramma ſignificat*,

titres des Livres anonymes, à la tête desquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium Sermonum*; *Granum piperis*; *de Ludo ſcacchorum*; *Repertorium de vitiis*; *Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quelquefois des ſurnoms aux Auteurs ou des ſobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* eſt venu de Propertius *non ita* (5): *Martialis Coquus* eſt venu de Martialis *quoque* (6).

C'eſt ainſi, Monſieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pſeudonymes. Je n'ai pas crû la devoir compter parmi les vraies maniéres de ſe déguiſer, parce qu'elle n'eſt jamais volontaire, & qu'elle eſt plutôt le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette conſidération ſeroit fort inutile à ceux qui prétendroient en avoir des penſées plus favorables que des autres maniéres de déguiſement. Elle ne peut avoir de motifs qui ſoient capables de la ſauver ou de la juſtifier, comme les autres maniéres qui ne ſont pas ſans deſſein: & elle peut avoir des conſéquences auſſi fâcheuſes que toutes les autres qui ſervent à nous tromper. C'a été ſans doute ſans motif, ſans deſſein, & par une ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabbin *Aben-Ezra* pour en faire un Auteur de leur Langue ſous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoique peu éloigné de ſon original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout ſuperſtitieux & tout impie qu'il a été ſe trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Hérétiques dont on condamne la perſonne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toujours leur perſonne. C'eſt un inconvénient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius*; mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs.

ea, & l'a fait ainſi imprimer dans l'édition d'Hanau 1611. parmi les *Scriptores Latini minores Hiſtoriæ Auguſtæ in fol.* A quoi il avouë que ne contribua pas peu la conjecture dont lui fit part Meurſius: qu'au lieu d'*etiam*, quelques Copiſtes pouvoient avoir mis *quoque*, mot équivalant, qui étant écrit à l'antique *coe*, avoit dans la ſuite aiſément dégénéré en *coci*. Cependant, comme Saumaiſe atteſte n'avoir trouvé ni *coci* ni *etiam*, mais ſimplement *et Martialis Epigramma ſignificat*, ſoit dans le plus ancien manuſcrit de la même Bibliothèque Palatine, ſoit dans l'édition de Milan 1465. antérieure de 15. ans à celle de Veniſe 1480. que Caſaubon croyoit la premiére, on a cherché une autre raiſon de l'Epithète *coquus* attribuée à Martial, & quelques uns ſe ſont imaginé que ce pouvoit être par rapport à la fréquente mention qu'il fait de ſoupés, de dinés, de ragouts, de paraſites, d'invitations, & de cent autres choſes qui appartiennent près ou loin à la cuiſine. Mais la premiére raiſon, tirée du texte, quoique corrompu, de Lampride eſt très-aſſurément la meilleure.

QUATRIE'ME PARTIE,

Des inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a cauſé dans le monde ou dans l'Egliſe, mais principalement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort que peut faire l'inſinuation d'une doctrine dangereuſe à la faveur d'un nom qui n'eſt pas ſuſpect. 1. *Dans les matiéres de Religion.*

Rien ne juſtifie mieux la précaution des Puiſſances Eccléſiaſtiques & Seculiéres contre les faux noms, que les inconvéniens qui ont ſuivi les déguiſemens de ceux qui ont uſé de ces moyens pour impoſer au Public.

Il n'y a point de matiéres qui demandent d'être traitées avec moins d'artifice que celles qui regardent la Religion. Mais l'Egliſe n'a pas toujours eu la ſatisfaction qu'elle devoit attendre de ſes ſoins à cet égard. Malgré ſa vigilance & ſes empreſſemens pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'inſinuer des dogmes & des opinions étrangéres dans l'eſprit de ſes enfans; malgré le zèle qu'elle a toujours témoigné pour les écarter en rendant leur nom ſuſpect parmi les Fidéles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconvéniens qu'elle en appréhendoit. Un nom rendu ſuſpect n'embarraſſe pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de diſſimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a été le détour ordinaire par où les Adverſaires de l'Egliſe ſont revenus contre elle, ſoit qu'ils ſe couvriſſent du nom de quelque perſonne qui lui étoit agréable, ou qui ne lui pouvoit être ſuſpecte, ſoit qu'ils priſſent quelque nom qui lui étoit entiérement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de ſentinelle. Ceux qui ſavent un peu la conduite que ſes ennemis ont gardée en ces occaſions, à les prendre depuis Ebion & Cerinthe juſqu'à ceux qui ſe ſont élévés contre elle en ces derniers ſiécles ſous prétexte de réformation, ne demanderont pas de quelle eſpéce ſont les inconvéniens cauſés par leurs impoſtures. La ſuppoſition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au tems des nouveaux Réformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconvéniens. Il ne ſuffiſoit pas pour leurs fins, & pour l'exécution de leurs deſſeins qu'ils trompaſſent le Public ſous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Egliſe, il falloit encore ſéduire les gens de bien ſous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du tems. Mais quoique l'on en ait vû qui ont ſû ſuppoſer leurs Ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux mêmes, il ne s'en eſt pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réuſſi pendant quelque tems dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir ſon Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'Ouvrage d'un Jéſuite nommé *Dominique Lopez*. L'inconvénient de cette impoſture auroit été d'autant plus grand que quelques Savans de la Compagnie de Jeſus

ſus l'avoient déja reçu au nombre des Ecrivains de leur Société, ſi la pénétration de quelques autres n'eût enfin découvert ce loup traveſti qui s'étoit gliſſé dans le bercail.

Meſſieurs de l'Inquiſition qui ont toujours appréhendé la ſurpriſe du côté des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvenient de nous faire paſſer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Hérétiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préſervatifs contre leur doctrine. Il eſt vrai qu'on ne doit pas prendre droit contre leur ſilence à l'égard de pluſieurs Proteſtans déguiſés ſous de faux noms dans des Ouvrages de Théologie; & c'eſt une mauvaiſe maxime qui s'eſt répanduë parmi nous de croire que ces Cenſeurs approuvent ce qui ne ſe trouve pas exprimé ou expreſſément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvénient conſiſte en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Fréres de communion Eccléſiaſtique ceux qu'ils ont rangé dans la ſeconde claſſe, ils remettent ſans le ſavoir dans le ſein de l'Egliſe par ce moyen ceux qui en ont été exclus comme les chefs même de ſes ennemis. C'eſt ce qui leur eſt arrivé au ſujet de Melanchthon qu'ils appellent *Héréſiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur premiére claſſe ſous le nom qui ſert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'ayent été la dupe de ce ruſé Proteſtant, lors qu'il s'eſt aviſé de ſe traveſtir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abbrégé de la Théologie, & une Expoſition ſur l'Evangile de ſaint Mathieu. Ils ont eu aſſés de diſcernement pour condamner ces Ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de ſon maſque. De ſorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne jouïſſe parmi nous de la réputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*, tandis qu'ils retiennent dans la claſſe des Hérétiques les Erasmes, & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur être inconnus.

Ce n'eſt point là l'unique inconvénient qui ſoit arrivé du changement des noms dans les matiéres de Religion au ſujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ſes amis ou de ſes ſectateurs ayant conçu le deſſein de faire donner du cours & de la vogue à ſes Lieux Communs de Théologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le ſuccès de leur entrepriſe dépendoit du déguiſement de l'Auteur de cet Ouvrage & du changement de ſon nom. Ils tournérent ſon nom du Grec en Italien pour rendre l'Auteur plus agréable, & l'accès de ſon livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Veniſe ſous le nom de *Meſſer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquérent pas d'en envoyer des éxemplaires à Rome, où Scaliger, ſur la foi du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de ſatisfaction & d'empreſſement, qu'il fallut en faire revenir de Veniſe. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs ſous le nom véritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquiſiteurs, qui ſupprimérent l'Ouvrage comme Luthérien, & firent brûler le reſte des éxemplaires. C'eſt une ruſe qui a réuſſi encore en d'autres occaſions contre les Italiens, dont le raffinement, quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'eſt ſouvent trouvé borné aux noms des Auteurs en matiére de livres. Je ne veux pour éxemple que celui de l'un des plus célébres de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeller par tout *l'impie* du Molin. Ses Ouvrages ſont déteſtables ſous le nom de *Molinæus*, mais ils ſont excellens ſous le nom de *Gaſpar Caballinus de Cingulo*. Il n'eſt plus impie dès qu'il ne s'appelle plus du Molin.

Si l'on nous objecte que l'inconvénient n'eſt que pour un parti, & que le parti oppoſé à celui qui le ſouffre, trouve ſon avantage dans ce déguiſement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'eſt déja trop pour le bien public, que quelqu'un ait à ſouffrir de ces ſortes de déguiſemens, lorſqu'ils ne ſont d'aucune néceſſité. Mais pour vous faire voir que l'inconvénient peut quelquefois retomber ſur les deux partis oppoſés, malgré l'intention de l'Auteur déguiſé, il ſuffit de ſe ſouvenir de l'avanture arrivée au Com-

mentaire de Martin Bucer ſur les Pſeaumes. Cet Ouvrage ayant paru ſous le nom d'*Aretius Felinus* (1), qui n'étoit ſuſpect à perſonne; parce qu'il étoit inconnu à tout le monde, fut couru d'abord par les Catholiques, eſtimé même par des Prélats & des Cardinaux, & pour cette conſidération rejetté par les Proteſtans qui n'en connoiſſoient pas l'Auteur. Mais les Catholiques étant venus à ſavoir que ce Felinus n'étoit autre que Bucerus, ils le rejettérent auſſi-tôt comme un méchant livre, & le ſupprimérent de toute leur induſtrie. Ce qui auroit fait périr l'Ouvrage, ſi les Proteſtans, par la crainte de ſe trouver d'accord avec les Catholiques, n'euſſent repris leur contrepied, & n'euſſent ramaſſé les reſtes qu'ils avoient eux-mêmes ſupprimé auparavant, pour en multiplier les éxemplaires par de nouvelles éditions.

CHAPITRE II.

De l'Inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes cenſés déchus ou ſortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.

LA République des Lettres dans la penſée de ceux qui ne la conſidérent pas comme une pure chimère, paſſe pour une République d'Eſprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous voyons dans le monde. Mais toute ſpirituelle que puiſſe être cette République, elle ſe trouve quelquefois ſujette à des inconvéniens ſemblables à ceux que l'impoſture des faux noms a produit de tems en tems dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particuliéres.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Impoſteurs qu'on a pû découvrir, & dont la mémoire eſt demeurée dans l'hiſtoire, nous fait aſſés juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachés juſqu'à la fin de leurs deſſeins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebaſtien de Portugal, dont on eſt venu à bout de lever le maſque & de mettre l'impoſture à jour, combien devons-nous croire qu'il eſt demeuré d'impoſteurs qui n'ont jamais été découverts & qui ont joui paiſiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs ſuppoſitions? Et ſi les familles deſtinées à porter la Couronne, que l'on ſait être uniques dans chaque Etat, n'ont pas été éxemtes de ces inconvéniens, que doit-on penſer du deſordre & de la confuſion que de ſemblables entrepriſes peuvent avoir apportée dans les Familles particuliéres, où la ſuppoſition ſemble être moins importante, & par conſéquent moins éxaminée.

Les conſéquences du trouble que les Gens de Lettres ont cauſé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas été ſi dangereuſes juſques ici. Leur ſuppoſition n'eſt point allée juſques à vouloir arracher la ſucceſſion des héritiers du vrai nom & des biens d'une famille. Les Savans qui ſe ſont fait appeller *Manutius*, *Flaminius*, *Puccinc*, *Scaliger*, &c. n'ont point prétendu renverſer ou déranger les Familles des Manucci, des Flaminii, des Pucci, della Scala. Et tout l'inconvénient venu de leur uſurpation conſiſte dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû perſuader qu'ils étoient des rejettons de ces familles.

La ſuppoſition des Etrangers, qui ont tâché de s'inſerer dans les familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'eſt pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une paſſion toute oppoſée, de naturels & legitimes qu'ils étoient dans leurs familles, ſe

1 ¶ Le nom *Martinus Bucerus* eſt caché dans celui d'*Aretius Felinus* d'une maniere à n'en pouvoir donner une explication bien nette. Du Grec Ἄρης, qui veut dire *Mars*, on a formé l'adjectif inuſité Ἀρετῖος *Aretius*, pour deſigner *Martius*. L'alluſion de *Bucerus* à *buch* qui en Alemand ſignifie *livre*, a fait changer *Bucerus* en *Felinus*, parce que *fell*, autre mot Alemand, ſignifie cuir ou peau qui ſert à couvrir les livres.

ſe ſont expoſés à déchoir de cet avantage & à ſe voir conſidérés de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces familles dont il eſt dit dans le Corps de Droit, que le Public a intérêt de conſerver l'ordre & la dignité (2). C'eſt ce qui regarde moins préciſément les Savans de France, d'Italie & d'Eſpagne, où les langues vulgaires ſont venuës de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'eſt introduite parmi la plûpart des Auteurs de tourner les noms vulgaires des familles en Latin ou en Grec. L'inconvénient où cette pratique les a fait tomber eſt d'autant plus remarquable, qu'ils paroiſſent plus empreſſés & plus inquiets que les autres Peuples du monde ſur la conſervation de leur nobleſſe & ſur les ſuites généalogiques de leurs familles.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de ſe faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'eſt contenté ſouvent de les desaprouver & de rire de leur caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Hiſtoriens qui corrompent ou altérent tellement les noms des perſonnes dont ils ont à parler, qu'ils les rendent méconnoiſſables à leurs proches, & les expoſent à les faire rejetter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je ſuis ſûr que les Irlandois ne reconnoiſſent pas aujourd'hui de *Finville* parmi leur Nobleſſe. *Finville* eſt un étranger, ou pour mieux dire une chimère formée ſur le *Finvillanus* de Mr. de Thou, &c. *Finvillanus* n'eſt qu'une corruption Latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *Fils de Guillaume*. Au nom de Fitz-William il n'y a perſonne qui refuſe de reconnoître une famille illuſtre de Barons Mylords d'Irlande, & une autre encore plus illuſtre de Comtes Mylords connuë ſous le nom de Tirconel. Si celui que le même Auteur appelle *Firſaverenus Botomenſis*, s'étoit préſenté au Parlement d'Angleterre dans le deſſein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walther Comte de Bathe*, je ſuis trompé, ou il auroit été pris pour un impoſteur avec un nom ſi défiguré (3).

Encore que pluſieurs de ces changemens de noms puiſſent s'excuſer dans les Hiſtoriens, ſous prétexte qu'ils ne ſeroient que des corruptions involontaires, l'inconvénient ne laiſſe pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom corrompu de celui de *Perez* à ceux qui ont quelque teinture de l'hiſtoire d'Angleterre Après la Maiſon Royale il y a peu de familles qui puiſſent diſputer de la grandeur avec celle de *Percy*, qui a produit des Comtes & Ducs de Northumberland. Cependant l'on prétend que cet éclat n'a pas empêché un de nos plus célébres Hiſtoriens d'aujourd'hui de la confondre avec une famille Eſpagnole du nom de *Perez* en nommant *Percy* un homme qui s'appelloit *Perez* (4). Mais de combien de cas ſemblables auroit-on pû charger l'illuſtre Mr. de Thou? N'eſt-on pas la duppe de ſon *Latiniſme*, lorſqu'on prend celui qu'il nomme *Paccius* pour quelqu'un de la maiſon Italienne de *Pazzi*, au lieu que c'eſt un homme de famille Septentrionale du nom de *Becken*? Les éxemples d'une ſemblable ambiguité ne ſont pas en petit nombre dans cet incomparable Hiſtorien, & ils ſont presque autant de ſujets de confuſion & de desordre pour les Familles, à la pureté desquelles on veut bien s'intéreſſer.

Mais l'inconvenient n'eſt pas ſi conſidérable à l'égard des Gens de Lettres, lors qu'il ne s'agit que de Familles obſcures, dont on ſe ſoucie peu de laiſſer perdre la ſuite & le nom. Un Poëte Allemand, qui a changé ſon nom de famille en celui d'*Helius Eobanus*, a ſi bien fait par ſon induſtrie, qu'on ne ſait plus quel étoit ce nom de famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom

2 *Publicè intereſt partus non ſubjici, ut ordinum dignitas, familiarumque ſalva ſit.* L. 1 §. 13. *D. de vent. inſpic.*

3 Cette corruption vient peut-être de l'Imprimeur, plutôt que de l'Auteur. Voyez l'*Index* Thuani.

4 Voyés *Mr.* de la Rocque pag 44.

nom ſoit perdu, s'il eſt vrai que ce Poëte étoit du nombre de ceux qu'on trouve ſur les derniers rangs du genre humain, & qui ne ſavent ſouvent compter au-delà de leur grand-pere dans la généalogie de leur famille? On ne s'eſt pas mis en peine de conſerver parmi les Chrétiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant ſon batême. Et quoique ſon retour au Mahométisme nous donne lieu de croire qu'il aura repris ſon nom de famille & quitté celui de ſon batême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* ſans nous imaginer qu'il ſoit fort important de nous informer de ſa famille. Ce n'eſt pas agir ſans doute ſelon l'esprit des Arabes, qui ſont curieux de généalogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient certainement pas cette paſſion au même dégré; & l'on ne s'eſt jamais plaint que celui de leurs Poëtes, que nous appellons *Steſichorus* d'un terme appellatif, ait fait grand tort à la Poſtérité d'avoir laiſſé perdre la connoiſſance du nom qu'il avoit reçu de ſes parens.

Après tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques familles qu'on auroit pris à tâche de conſerver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le ſujet mérite que l'on ſe récrie ſi fort contre cette licence des Gens de Lettres. Où ſeroit le desordre de la famille de Meſſieurs le Coeq, s'ils avoient continué de ſe faire appeller *Galli* depuis le célébre *Jean Galli* qui vivoit au quatorziéme ſiécle? N'en ſeroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois le Cocq, ſe nommeroient Galli depuis trois cens ans? N'eſt-ce pas ſans inconvénient & ſans confuſion d'idées que nous diſons que la famille de Meſſieurs *Verſoris* portoit le nom de *le Tourneur* avant Charles VII. du tems duquel Jean le Tourneur ſe fit appeller Verſoris? Certainement on peut aſſurer que ſans cette reſſource du changement des noms les plus illuſtres familles des derniers ſiécles auroient eu de la peine à perſuader le Public de leur antiquité. Accordés aux Généalogiſtes que les noms ont changé autant de fois qu'ils en ont beſoin, ils conduiront une famille d'aujourd'hui juſqu'aux Romains, juſqu'aux Grecs & juſqu'aux Troyens.

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naiſſent tous les jours du changement des noms touchant la connoiſſance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorſqu'il ſert à pluſieurs Auteurs. Inconvéniens de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

TOut ce que nous avons rapporté des maniéres différentes de changer ou d'altérer les noms, ſuffit pour nous faire connoître le peu de fidelité avec laquelle les Pſeudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'oſe dire de Dieu même, dans l'établiſſement des noms qui n'a été fait que pour nous donner la connoiſſance des Perſonnes & des Choſes. Rien n'eſt plus éloigné de la fin de ſa premiére & légitime inſtitution, qu'un faux nom, & toutes les maniéres de le falſifier que l'on peut s'imaginer ſont autant de ſources d'erreur.

Un Auteur n'eſt pas diſtingué du reſte des hommes dans la liberté qu'il prétendroit avoir de diſpoſer de ſon nom, & il ſemble qu'il ne doive rien entreprendre ſur ce point au-delà de ce qui peut ſervir à le faire connoître. Autant de fois qu'il change le nom qui lui eſt propre, autant faut-il compter d'Erreurs qu'il fait naître dans nos eſprits. Selon ce calcul Beze nous aura fait peut-être tomber cinq fois dans l'erreur, parce que par le moyen des cinq maſques différens qu'on ſuppoſe qu'il s'eſt donné, il a eu intention en ſe montrant au Public de ſe faire paſſer pour ſix Auteurs différens. De même il n'aura point tenu au Pere Macedo qu'il ne nous ait abuſé au moins onze fois, lorsqu'il a fait douze perſonnages ſur le théatre des Lettres dans la vuë de ſe multiplier en autant d'Auteurs différens. Que ſera-ce de Scioppius, qui s'eſt joué du Public ſous près de vingt viſages divers? A-t-on mauvaiſe raiſon de prendre cette fauſſe multitude d'Auteurs, qui n'eſt qu'une multiplication ou une variation

variation de masques pour l'un des principaux inconvéniens qui puiſſent arriver dans la connoiſſance ou le discernement des Auteurs?

Doutera-t-on des inconvéniens que produit l'ambiguité ou l'équivoque d'un nom qui eſt devenu commun à plus d'un Auteur, ſoit par impoſture, ſoit par telle autre uſurpation que ce ſoit? Le nom d'*Ariſtote* devenu commun au Philoſophe Précepteur d'Alexandre & au Rabbin Abraham fils de Chasdai; celui de *Ciceron* commun à un Orateur & Conſul de l'ancienne Rome, & à un Humaniſte moderne de l'Italie; celui d'*Ariſtarque Samien* commun à un ancien Aſtronome Grec de l'Iſle de Samos, & à un Mathématicien François de nos jours; celui de *Cleante* commun à un ancien Stoicien & à un homme de l'Academie Françoiſe, &c. ſont aſſurément des piéges pour notre ignorance. Que pourrons-nous penſer d'un *Angelus Politianus* d'Allemagne, d'un *Deſiderius Erasmus* d'Angleterre, d'un *Jean Reuchlin* de France ſur les idées que nous avons d'un autre Politien, d'un autre Erasme & d'un autre Reuchlin?

L'ambiguité d'un nom étranger ſervant à pluſieurs Auteurs de différens noms eſt encore plus embarraſſante, quoique ſouvent ils n'ayent pas ſongé à ſe cacher. Je demande à un connoiſſeur qui eſt *Fabricius*? Il me répond que c'eſt un Auteur Anglois nommé *Carpenter* ou Charpentier. Non, reprend un autre connoiſſeur, *Fabricius* eſt un Auteur François nommé *Maréchal*. Pardonnés-moi, repart un troiſiéme, *Fabricius* eſt un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatriéme connoiſſeur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* eſt le nom de deux Auteurs Normands nommés *Le Févre* en notre Langue, & ſurnommés *De la Boderie*; & un cinquiéme vient me ſoutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'aviſe de me perſuader que ce nom peut ſignifier *Fabrice*. Ce n'eſt pas encore tout. Les connoiſſeurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Savans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de deſſus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de *Du Faur*, *Favre*, *Faure*, *Zimmerman*, *Werckman*, &c. Ainſi je trouve dans la République des Lettres près de quatre-vingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la diſtinction qu'il faut faire des noms propres & des perſonnes particuliéres de ces Auteurs. C'eſt l'équivoque du nom de *Nicolaus Faber* qui a trompé Selden Anglois, lorſqu'il a pris pour Mr. de Peireſc Mr. le Févre Précepteur de Louïs XIII. ſur la mention que Baronius en avoit faite ſous ce nom Latin.

Cette République des Lettres n'eſt preſque compoſée que de gens traveſtis de la ſorte, elle n'eſt remplie que de noms tournés, ou du moins terminés d'une maniére étrangére à la langue du pays où ils vivent. C'eſt ce qui nous retient dans des appréhenſions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, ſur tout dans cette prétenduë République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne ſavent point pardonner l'erreur d'une ſeule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûës les plus légéres dont ils ſont eux-mêmes la cauſe. Si les Sieurs des Marais, du Fay, des Prez, des Hayes, &c ſe trouvent mal nommés par ceux qu ifans les connoître les ont appellés *de la Pallu*, *de la Faye*, *du Prat*, *de Selve*, &c. ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux ſeuls coupables, & n'accuſer que le caprice qui leur a fait prendre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Pratens*, *Silvius*, &c. pour ſe faire connoître au Public (1). Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit ſignifier *de la Sauſſaye*, & j'étois déja tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve; mais mon induſtrie ſe trouve à bout lorsque je penſe appeller auſſi de la Sauſſaye

1 Bibl. Ant. Verd.

ſaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit *de Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piége qu'on me tendoit d'un côté, ſi j'y ſuis tombé lorsqu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvénient augmente, ſi vous le voulés, la précaution qui m'empêche de me laiſſer ſurprendre une autre fois, & lorsque je trouve un Auteur nommé *Fraxinens*, je n'héſite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de tems après je m'apperçois que le raiſonnement ne vaut rien ſur des conduites capricieuſes qui n'ont pas d'autre régle, que la fantaiſie, lorsque penſant trouver un autre *Fraxineus* par du Fresne, j'apprens qu'il faut l'appeller *de la Fresnaye*.

Voilà ce que peut produire l'équivoque d'un nom qui devient commun à pluſieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoutés-y les réfléxions que l'on peut faire ſur ce que j'ai rapporté non ſeulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaiſon Latine confondent & défigurent pluſieurs noms différens d'Auteurs, mais encore des embarras que cauſe la ſuppreſſion & quelquefois l'expreſſion des articles d'une langue vulgaire dans les noms latiniſés: & vous pourrés alors juger des ſuites que peut avoir cet inconvénient lorsqu'il s'agit de connoître les Auteurs.

L'autre extrémité venant de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'eſt pas moins ſujette à l'inconvénient, parce que ſi l'équivoque d'un même nom nous fait confondre pluſieurs Auteurs en un, la diverſité de pluſieurs noms nous en fait couper un en pluſieurs. Les erreurs dans leſquelles cette diverſité a fait tomber les Ecrivains ſont infinies; & il ſuffit de vous ſouvenir de ce que j'en ai dit dans les maniéres différentes de ſe déguiſer qui compoſent la troiſiéme partie de ce Traité pour en demeurer perſuadé. Mais après tout il ſe trouvera peu de Juges équitables à qui ces erreurs ne paroiſſent pardonnables, & qui ne ſe ſentent diſpoſés à rejeter la faute ſur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Séche-eſpée* ou *Saichespée* l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'eſt mis dans ce cas lorsqu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en notre langue de l'appeller *Aridienſe* après s'être impoſé le nom Latin d'*Aridienſis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avoue, dans l'eſprit de la plupart du monde, mais la faute en eſt au Docteur Séche-eſpée, qui pouvoit s'appeller *Sechespeus* ou tout au plus *Siccaspatha* s'il avoit la maladie des Latiniſtes. *Aridienſis* n'étant pas ſeparé en deux mots, reſſemble ſi fort à un nom de pays de la qualité d'*Aricienſis*, *Arigienſis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'eſt ce qui eſt arrivé à un Traducteur François d'un Auteur nommé de la Foreſt qui avoit pris le nom Latin *de Nemore* ou *Nemorenſis* (t). Le Traducteur n'eſt-il pas excuſable d'avoir appellé cet Auteur *de Nemours* en notre langue plutôt que *de la Foreſt*? Voila de faux noms géographiques, qui, comme vous le voyés, ont apporté du désordre dans l'art de connoître les Auteurs. Mais il en eſt de véritables qui n'ont pas laiſſé de tromper le monde lors qu'ils ont été employés dans un ſens figuré par les Auteurs déguiſés. C'eſt par une erreur de cette nature que Mr. Mandoſi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, ſans avoir apperçu ſous ces noms myſterieux le P. Annat né & mort en France. Il n'eſt rien de plus commun aux Pſeudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naiſſance ou de leur demeure, ou ſimplement celui de l'impreſſion de leurs Ouvrages. C'eſt pourquoi tous ceux qui ſe ſont nommés *Veronenſis*, *Conſtantienſis*, *Urbevetanus*, *de Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faventinus*, *Placentinus*, *Colonienſis* ne ſont pas de Verone, de Conſtance ni de Coutance, d'Orviete ni d'Aldenbourg, ni de Ville-

1 La Croix du Maine pag. 414.

2 Jov. Elog. p. 94. & 96. M.

Ville-franche, ni des autres lieux marqués par ces noms équivoques.

CHAPITRE IV.

Inconvéniens ſurvenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguiſement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'ils ont ſoufferts injuſtement par ces mépriſes.

IL faut avouer que les Auteurs déguiſés ſont moins à plaindre lorsque leur déguiſement leur attire de méchantes affaires, que quand ils ſe trouvent mal-traités à découvert & en leur propre nom. Il en eſt presque de ce déguiſement comme de celui des Princes, des Ambaſſadeurs & des autres Perſonnes qualifiées qui portent des caractéres extérieurs de diſtinction dans le monde. Lorsque ces perſonnes ſe dépouillent de ces caractéres & des autres marques qui ſervent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognitò*, non ſeulement elles ne ſuppoſent pas qu'on doive tous les égards & toute la déférence qui ſeroit renduë à leur rang en toute autre occaſion, mais elles s'expoſent encore à recevoir tous les traitemens que l'inadvertance, l'incivilité & la malice ſont capables de faire ſouffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui ſe déguiſent doivent être dans de ſemblables diſpoſitions, & je ſuis perſuadé que le vertueux Cardinal Bellarmin s'étoit bien préparé à la patience contre les duretés & les expreſſions déſobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont réfuté Tortus & Schulekenius. D'un autre côté les Adverſaires n'auroient peut-être pas manqué au reſpect dû à la pourpre Eccléſiaſtique, ſi ce Cardinal avoit honoré de ſon nom & du titre de ſa dignité les Ouvrages qu'il n'a publiés que ſous les maſques de Tortus & de Schulckenius.

Voïla des fruits du déguiſement des Auteurs. Mais il eſt quelquefois arrivé que le ſimple changement de noms dans les gens de Lettres leur a été funeſte, lors même qu'il n'étoit pas queſtion de déguiſement. Il faut pour vous en faire voir quelques éxemples, vous rappeller dans l'eſprit un trait de l'Hiſtoire des Savans de Rome & d'Italie qui vivoient ſous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul goût pour les Lettres, & qui n'avoit ni protection, ni faveurs à donner pour ceux qui en faiſoient profeſſion, avoit pris occaſion de les tourmenter ſur la fantaiſie qu'ils avoient euë de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté pour la belle & ſavante Antiquité joint au deſir de ſe diſtinguer du reſte des hommes dans leurs Aſſemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une eſpéce d'Académie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape, au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'étoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre ſa perſonne: & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu près comme la Populace de Paris avoit conçu l'Academie Françoiſe comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre pluſieurs en priſon, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent ſurvivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine & Philippe Callimachus Experiens dont on a perdu le vrai nom (2). Mais on peut dire que ſi les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le ſeul réeit de la cruelle & longue queſtion que Platine & Callimachus ont ſoufferte, ſeroit capable d'ôter aux Savans pour jamais le deſir de changer leur nom. Il ſemble que le déguiſement ait apporté auſſi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant ſuſpects, mais en leur faiſant perdre l'honneur qui leur ſeroit infailliblement revenu de leur Ouvrage, s'ils l'avoient fait paroître

¶ Baillet par cette M. qui doit être expliquée *Mihi*, donne à entendre qu'il cite les Eloges de Paul Jove ſuivant l'édition de l'exemplaire qu'il en avoit, ſavoir de Bâle in-8. 1561.

paroître ſous leur nom véritable. Un Comédien de nos jours (1) connu pour un homme d'eſprit par ceux qui ont le goût du théatre, a été privé à ſa mort des honneurs de la ſépulture ſolemnelle des Fidéles, ſuivant la ſévérité de la diſcipline de l'Egliſe. Mais il eſt probable que s'il avoit été reconnu pour l'Auteur d'une Vie des Saints nouvellement publiée ſous le nom emprunté du Sieur *du Meſnil*, l'Egliſe conſidérant ce travail édifiant comme le fruit de ſa pénitence, auroit pû lui rendre cet honneur ou quelque autre récompenſe que ſon changement de nom lui a peut-être dérobée.

Ce n'eſt pas ſeulement à la réputation, c'eſt encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre Joyeux Médecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la réputation d'homme de Lettres que ſous le nom Latin de *Petrus Lætus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de ſon vivant que ſous le nom de Joyeux ayant un Procès après ſa mort contre les héritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut aſſés embarraſſée pour faire connoître aux Juges que ſon mari avoit été un homme célébre parmi les Savans, & conſidéré des Grands & des honnêtes gens pour ſon mérite. Elle ne réuſſiſſoit point d'abord à perſuader ſes Juges, dont pluſieurs, quoique gens de Lettres & aſſés inſtruits des vers & de la proſe de *Petrus Lætus*, ne connoiſſoient pas le Médecin Joyeux. Il fallut qu'elle prouvât que ce *Lætus* n'étoit autre que ſon mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut ſuffiſant pour l'empêcher de perdre ſon procès.

Que des Auteurs ayent à ſouffrir de leur propre déguiſement, c'eſt ce qui ne doit ſurprendre perſonne. Mais qu'ils ſoient cauſe que d'autres ſoient maltraités pour eux, c'eſt à mon avis le plus fâcheux des inconvéniens que puiſſe produire le déguiſement. Un Auteur réſolu de demeurer caché ſous ſon maſque peut en galant homme laiſſer recueillir à un autre la gloire ou la récompenſe de ſon Ouvrage. Le mal n'eſt pas important, & le reméde eſt de ſe découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Batnylle ne jouit long-tems du fruit de ſes vers. Mais c'eſt une choſe doublement mortifiante pour un honnête homme, pour un homme innocent, de voir que ſous un faux nom l'on s'aviſe de le ſoupçonner d'avoir fait l'Ouvrage d'un autre, & que par une ſuite de cette mépriſe on lui faſſe ſouffrir les mauvais traitemens qu'on auroit intention de faire ſouffrir à l'Auteur véritable. C'eſt ainſi que le Juriſconſulte François Baudoin a été maltraité par Calvin qui le croyoit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de piété dans les différens qui s'élévent ſur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fauſſe conjecture, qui lui avoit fait croire que *Veranius Modeſtus*, Auteur du livre, étoit Baudoin, quoique ce fût Caſſander. Mais il fallut que Baudoin eſſuyât pour Caſſander de la part de Calvin des injures qui font encore aujourd'hui honte à ſes Sectateurs. C'eſt ainſi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Théophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Théologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne ſavoit pas que ce Théologien étoit un Ecrivain Eſpagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguiſement ſous de faux noms a fait ſouffrir à des innocens quelque choſe de plus dur à digérer que des paroles. Un Théologien Proteſtant de Breſlau en Sileſie nommé Urſinus ou Beer ayant publié une *Exegeſe* ſur le Sacrement de l'Euchariſtie ſous le maſque de *Joachim Curæus*, avoit excité du trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faiſoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une fâcheuſe conjoncture pour Gaspar Peucer gendre de Melanchthon qu'il ſe rendit ſuſpect de Zuinglianiſme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Curæus*. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau proteſter contre la fauſſeté des conjectures & contre la malice de ſes délateurs.

1 ¶ Roſimont.

teurs. Le témoignage du Libraire qui depoſoit en ſa faveur lui fut inutile, & il fut jetté dans les priſons de Dresde. Peucer ne fut pas le ſeul qui eut à ſouffrir pour l'*Exegeſe de Curæus*, on prétend qu'un Libraire nommé Vœgelinus fut auſſi puni pour ce ſujet: cependant quoiqu'il fût innocent du fait, il ſemble qu'il avoit mérité ſa punition pour s'être vanté fauſſement dans la premiére édition de cet Ouvrage d'en être l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait merité les injures qu'il a reçuës du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un Livre publié contre les Partiſans de Charles I. Roi d'Angleterre ſous le titre de *Clamor Regii ſanguinis*. Cet Auteur n'étoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roi & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce Livre à la Haye ſans y exprimer le nom de du Moulin: mais pour n'avoir pas eu ſoin de ſupprimer auſſi le lien au bas de l'Epitre dédicatoire qu'il en fit au Roi Charles II. il s'attira les inſultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient deſtinés que pour l'Auteur du Livre (a). Ce défaut de prudence dans Morus le fait conſidérer encore aujourd'hui par pluſieurs Anglois comme l'Auteur du Livre du jeune du Moulin; de ſorte qu'il n'eſt pas abſolument injuſte qu'il en porte les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'eſt une des régles de la juſtice qui a été funeſte à Trajano Boccalini, s'il eſt vrai qu'il ne ſoit pas l'Auteur du Livre de politique qui porte ſon nom ſous le titre de *Pietra del Paragone*. C'eſt un livre que pluſieurs connoiſſeurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir été du moins compoſé par pluſieurs perſonnes de la premiére qualité, de la maniére que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comédies de Terence. Mais ſans entrer dans la diſcuſſion d'un fait qui me paroît aſſés incertain, il ſuffit de remarquer que le Boccalini s'étoit rendu reſponſable du livre en y mettant ſon nom, & qu'il s'étoit expoſé par ce moyen à recevoir ſeul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainſi ce livre lui couta la vie de la part des Eſpagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui apoſtérent ſix ſoldats pour l'aſſommer à Veniſe.

VOILA, Monſieur, les réfléxions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pſeudonymes. Je ſuis perſuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naître encore davantage dans l'eſprit des Lecteurs, s'ils jugent après avoir lu ce Diſcours qu'il ſoit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer-là, je penſe avoir fait aſſés pour découvrir une grande partie de ce que c'eſt que l'Homme, mais l'Homme par ſon plus bel endroit. Car on peut dire de Meſſieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont aſſés de vanité pour ſe croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoi qu'après les Ignorans volontaires (ſur tout ceux qui ayant le crédit & les richeſſes de ce monde ſont en poſſeſſion de mépriſer les autres) j'oſe m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à ſervir & plus incomprehenſible que celle des Auteurs; j'eſpére néanmoins qu'en récompenſe de la bonne foi & de la ſincérité avec laquelle j'en ai uſé à leur égard, ils avoueront que je ne me ſuis pas rendu indigne de leur bienveillance, & qu'ils reconnoîtront les conſidérations que j'ai euës pour leur mérite.

AVIS

a Hyde Bibl. Oxon. Bod.

AVIS AU LECTEUR.

COmme la premiére Partie du Recueil des Auteurs déguiſés qui pourra ſuivre ce Traité préliminaire eſt la plus importante de toutes, & qu'elle eſt presque la ſeule où l'on découvre des Auteurs qui puiſſent intereſſer quelques Particuliers dans leur découverte : j'ai cru devoir donner ici la Liſte des Auteurs renfermés dans cette Partie pour ne point ſurprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puiſſe déplaire à perſonne.

En prévenant ainſi l'édition du Recueil, je me mets en état de recevoir les avis de ceux qui ſeroient contens qu'on ne découvrît pas ce qu'ils ſouhaitent de voir caché pour de bonnes raiſons, & de ceux qui ſeroient fâchés qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le déſireroient Comme il ne s'agit pas de Jugemens des Savans dans ce Recueil qui n'eſt qu'hiſtorique, c'eſt une ſatisfaction que je ne veux refuſer à perſonne.

Il y a pluſieurs noms d'Auteurs, leſquels, quoique faux, tant par uſurpation que par ſuppoſition d'Ouvrages, ne ſe trouveront pas dans cette Liſte. Mais il faut ſe ſouvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celui des Impoſteurs, de la publication desquels il n'eſt pas ici queſtion.

AVIS

AVIS DE L'AUTEUR DES NOTES.

Touchant la Liſte ſuivante.

LOrsqu'en mil ſix cens quatre-vingts dix Mr. Baillet publia cette Liſte, il promit d'y joindre inceſſamment les témoignages par leſquels il paroîtroit que tel & tel nom déſignoit tel & tel Auteur. Sa promeſſe, quoique depuis il ait vécu quinze années entières, n'a point eu d'exécution, ce qui n'empêche pas que la Liſte qu'il a donnée ne ſoit très-commode & très-utile. Chaque article en effet y maſque un Auteur & le démaſque. On y trouve le nœud & le dénouement, le menſonge & la vérité, l'énigme & le mot de l'énigme. Placcius dans ſes Anonymes & Pſeudonymes pourra ſuppléer au défaut d'une partie des preuves que Mr. Baillet avoit promiſes. Celui ci s'étant mépris ſur quelques-uns des noms qu'il rapporte, j'ai pris ſoin de rectifier par des notes les endroits où cela lui eſt arrivé. J'ai auſſi ajouté en d'autres des éclairciſſemens néceſſaires, qui ne ſe rencontrent pas ſous la main. J'ai plus fait: comme dans ſon Diſcours préliminaire ſur les Déguiſemens des Auteurs, il a quelquefois par occaſion touché des particularités inſtructives qui donnent du jour à divers articles de cette Liſte, j'ai coté avec exactitude, dans chacun de ces articles, les pages où ſont contenuës ces inſtructions, afin que dans le beſoin le Lecteur y ait recours.

LISTE D'AUTEURS DE'GUISE'S

Contenus dans la premiére Partie du Recueil, où les Modernes ſe trouvent ſelon l'ordre des ſurnoms.

A.

AA *ou* Aagh *compoſ. de lettr. Ebr.* Abraham Aben Ezra. 293
Abammon *Egyptien:* Jamblique Syrien.
Abdamir: Muhammed fils de Muſa.
Abecedarius: André Caroloſtad. 293
Aben Burghil: Abraham Aben-Azur. 234
Aben-Chabib: Moyſe fils de Shem-Tobh. 234
Abiah: Eliezer fils de Joſe Galiléen. 293
Abiobſeibea: Achmed ben Caſem, ou *Aben Elaighbas Ahmed ben Caſem.*
Accords, *le Seigneurs des*: Etienne Tabourot. 190
Achillinus, *Philotheus:* Jean Desmarets ou des Mares, *faux.* Nicolas Oresme, *faux.* Raoul de Preſles, *faux.* Guillaume de Dormans, *faux.* Philippes de Maizieres, *faux.* Alain Chartier, *faux.* Charles de Louvieres, *douteux.* Gio: Filoteo Achillini n'eſt pas un masque d'Auteur (1).
Acilly: le Chevalier de Cailly.
Acronius, *Joannes:* Chriſtianus Hartſoeker ou Hartſoucre, *faux* ou *douteux.*
Adamantius, *Origenes:* Richard Simon.
Adormentato, *Voyés* Intirizzato, *ci-après.*
Adulfi, *Leon*: Noël du Fail. 190
Ælianus, *Nathanaël: Voyés* Matthania, *ci-après.*
Africano, *Scipione: Voyés* Berti, *ci-après.*
Afscalco, *Bernardino:* François Alibrandi.
Aggirato, *Ac. Incogn.* Jerome Bruſſoni. 237
Agmonius, *Nadabus:* François du Jon. 203. 254
Agnès, *Charles de ſainte:* Jacques de Chevances.

Agnon

1 ¶ Nol d'entre les noms propoſés en cet article n'étoit fondé ſur l'autorité d'aucun manuſcrit, ils devoient tous ſans exception être rejettés comme faux. Charles de Louviers, c'eſt ainſi que le nomme Savaron pag. 10. de ſon Traité *que les Lettres ſont l'ornement des Rois*, n'étoit, par la raiſon que j'ai dite, pas plus recevable que les precedens. Naudé dans ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. pag. 360. de la 2. edition, a mal changé *Louviers* en *Louviers.* Mais le plus témétaire de tous ceux qui ont cherché un nom à l'Auteur du Songe du Verger, eſt Goldaſt, qui pag. 52. du tom. 1. de ſa *Monarchia S. Romani Imperii*, a fait imprimer ce Songe ſous le titre *Philotbei Achillini Conſiliarii Regii.* On a peine à comprendre ce qui a pu l'y déterminer. Dans ſa Diſſertation preliminaire ſur les Auteurs dont ſon Recueil eſt compoſé, il dit lorſqu'il en vient à *Philotheus Achillinus*, que l'exemplaire lui en avoit été communiqué par Jaques Bongars, ce qui feroit croire que Bongars avoit effectivement un exemplaire du *Songe du Verger*, imprimé ſous un tel nom, ſi immediatement dans la ſuite il n'étoit aiſé de reconnoître que cet exemplaire étoit ſimplement le *Somnium Viridarii* de l'edition *in-quarto* de Galliot du Pre à Paris l'an 1516. dans laquelle très-certainement le nom de *Philotheus Achillinus* ne paroit nulle part. Ce ne peut donc être que ſur ce qu'ayant vu que Jean Nevizan chap. 1. du l. 1. de ſa Foreſt nuptiale n. 9. citoit *Philotheus Achillinus in proœmio Viridarii*, il a cru que cette citation, quoique ſelon lui *Philotheus Achillinus* fût un faux nom, lui donnoit le droit de le mettre à la tête du *Somnium Viridarii.* Cela, comme on voit, n'eſt gnére ſenſé & l'eſt encore d'autant moins que le *Philotheus Achillinus* de Nevizan eſt le vrai nom d'un Italien ſon contemporain, Auteur d'un poëme en rime octave intitulé, *Il Viridario di Giouanni Philothco Achillino Bolognese*, imprimé à Boulogne in-4. l'an 1513. Auſſi Nevizan ne le cite-t-il pas *in proœmio Somnii Viridarii*, mais ſeulement *in proœmio Viridarii.* Il en uſe de même chap. 1. du l. 4. n. 33. & plus haut n. 14. ne le nommant qu'*Achillinus* il le cite *in ſuo Viridario*, mais pour le dire en paſſant, cette derniere citation eſt fauſſe. Du reſte celle du Songe du Verger eſt très-frequente dans Nevizan, qui n'en connoiſſant point l'Auteur, dit toujours ſimplement *Somnium Viridarii.* On ne ſera pas fâché d'avoir appris l'origine de l'erreur de Goldaſt. Le poeme Italien intitulé *Viridario*, qui m'a plenement ſervi à la découvrir, eſt des plus rares. Son Auteur Jean Philothee Achillini l'acheva en 1504. Il étoit cadet du fameux Averroiſte Alexandre Achillini & ami de

Merlin

Agnon, *Le Sieur de ſaint :* Jacques de Chevanes.
Agreſto & Siceo: Pierre Aretin, *douteux.* Annibal Caro & Mario Molza, *douteux* (2).
Agricola, *Chriſtophorus :* David Schram de Nortling.
Agrippino Pilleni, *Vegetio*: Pierre Joſeph Juſtinien.
Aiora Valmiſoto, *Fernandez* : Ferdin. d'Avila & Soto-mayor.
Alagona, *Meſſire Artelouche de :* Adam Fumée, *douteux.* Martin Fumée, *douteux.*
Albertus Paſiphilus : Hermannus Buſchius.
Albertus M.: Jean Roi d'Arragon, *faux.* mais cela regarde plutôt le Recueil des Impoſteurs.
Albinus, *Joannes Scotus*: Alcuin.
Alcandro, *ou plutôt* Aleandro Piſano, *Giovanni :* Jean André Spinola.
Alcasvin: Zachar. f. de Mah. *palea.* (3). 219
Alcuinus: Jean Calvin. 287
Aldeano, *Academ.* Nicolas Villani.
Aldes, *Theodorus*: Mathieu Slade.
Aldimachio, *Cinthio :* François Maldachini.
Aldinus, *Tobias*: Pierre de Caſtelli.
Alectorius, *Ludovicus :* Theodore de Beze, *douteux.*
Alemannus, *Chriſtianus*: Baſile Monner.
Aleſſio Abbatutis, *Gian :* Jean Baptiſte Baſile.
Alethæus *Theophilus :* Jean Lyſer.
Alethophanes : Fr. Blondel *le Medecin de Paris.*
Alethophilus Charitopolitanus : Jean Courtot.
Alethophile, *Sebaſtien :* Samuel de Sorbiere.
Aliiophilus : Claude Barthelemi Moriſot (4).
Allancé, *le Seigneur de :* Alain Chartier (5).
Alliſus, *Phœbus :* Joſeph Balli.
Alodnarim, *Fabricio :* Antoine Mirandola.
Alopecius, *Joannes :* Jean Vos ou Voſſius (6). 254
Alopecius, *Deſiderius :* Gerard Voſſius. 254
Alpeſei, *Laxdino :* Daniel Spinola.
Alpharabius : Mohammed Abu Naſr. *palea.* 219
Alphraganus & Ferganius : Ahmed Ebn Cothair. *palea.* 219
Alſinois, *Le Comte de*: Nicolas Deniſot. 148
Altglaub Philochriſtianus, *Romanus :* Guillaume Aſchendorff. 247
Amadis Orianæ: Gerard de Expés. 251
Amatus Luſitanus : Jean Rodrigue de Caſtel-branco.
Amaior ou Amadeus: Jean Mendez.
Ambroſiaſter (7): Remi Archev. de Lyon, *faux.* Optat de Milevi, *faux.* Pelage l'héréſiarque, *faux.* Hilaire Diacre, *douteux. C'eſt ſelon d'autres un* Pelagien, *dont le nom s'eſt perdu.*

Ambrun,

Merlin Cocaie qui a parlé de lui dans ſa 17. Macaronee, & dans quelques-unes des ſuivantes. Ce Philothée vivoit encore en 1516. Baillet a eu raiſon de dire que ce n'étoit pas un maſque d'Auteur.

2 ¶ On n'a jamais douté que Ser Agreſto Commentateur du *Capitolo de' ſichi* ne fût Annibal Caro, ni que ce Capitolo ne fût de Francesco Maria Molza, ſurnomme *Sicco* du Grec σῦκον. Cela ſe juſtifie par les editions ſéparément faites de ces *ſichi* du Molza tant à Veniſe qu'à Florence & ailleurs : par la Lettre du Caro miſe ſous le nom du pretendu Imprimeur Barbagrigia au devant de l'Ouvrage. Par diverſes autres Lettres du Caro qui ſe liſent parmi les ſiennes. Par une Latine de Paul Manuce au même Caro, qui eſt la 13. de livre 2. Par la Bibliothèque du Doni feuillets 9. & 19. tourné de l'édition in-12. L'Aretin n'a eu nulle part ni au Capitolo ni au Commentaire, ſinon que l'un & l'autre ont été imprimés à la ſuite de ſes *Ragionamenti*, long-tems après ſa mort arrivée en 1556. celle du Molza en 1544. & celle du Caro en 1559.

3 ¶ Il y a lieu de croire que par tout où Baillet a mis *Palea*, il a entendu que ſuivant le ſens attaché vulgairement, dans les éditions du Decret de Gratien, à ce mot, il faloit tenir pour faux, incertains, obſcurs, ou qui demandent quelque diſcuſſion, les articles de cette liſte, au bout desquels il ſe trouveroit.

4 ¶ Claude Barthelemi Motiſot de Dijon, où il mourut le 23 Octobre 1661. dans ſa 70. année, fit étant jeune une Satire contre les Jeſuites, intitulée *Veritatis lacryma* ſous le nom d'*Alethophilus*, que par ignorance il écrivit *Aliiophilus*, mot qui du Grec ἀλλότριος ſignifie amateur du menſonge, & non pas amateur de la verité, comme d'ἀλήθεια ou d'ἀλη-θόφιλος l'auroit ſignifié *Alethophilus*. Voyez dans le 3. vol. du Menagiana pag. 39. ce qui a été remarqué touchant cette Satire mal attribuée à Barclai par Adrien Beverland pag. 35. de ſa Diſſertation du peché Originel.

5 ¶ Il ne faut pas croire qu'Alain Chartier aie jamais caché ſon nom ſous celui d'*Allancé*. Il eſt vrai que Jean le Mâle a remarqué dans ſon Bréviaire des Nobles imprimé in-8. à Paris 1578. que le Seigneur d'Allancé Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François, avoit fait en vers un livre auſſi intitulé Bréviaire des Nobles, ſurquoi comme il y en a un de ce même titre parmi les Oeuvres d'Alain Chartier, La Croix du Maine pag 27. de ſa Bibliotheque a dit qu'il ne ſavoit lequel des deux en eſt l'Auteur.

6 ¶ Voyez la note ſur *Baſſarius.*

7 ¶ Ambroſiaſtes.

Ambrun, *Pierre:* Richard Simon.
Amœnus: Prudence Poëte Chrétien. *Ce n'eſt pas un maſque* (1).
Amore, *Liberius de ſancto:* Jean le Clerc.
Amſelius, *Peregrinus:* Auguſtin van Tellingen. 220
Amy ou Lamy: Antoine le Maiſtre. 240. 241
Amyntas: Jean Louis Guez de Balzac, *palea* (2).
Analyticophilus. *Voyés* Pacemutus. 249
Anaſtaſio: Jerome Gracian de la Mere de Dieu. 248
Ancona. *Voyés* Juniperus.
Andreæ, *Cunradus:* Conrad Wetter. 229
Andreas Taxander, *Valerius:* André Schott.
André, *Antoine de ſaint:* Antoine Verjus.
Angeloforti, *Hieronymus ab:* Godefroy Hermant. 287
Anglois banni, *Catholique:* Louïs d'Orleans.
Anglus & Albius, *Thomas:* Thomas White.
Anilo, *Oroſius:* Vitus Bering.
Antarvetus, *Joannes:* Jean Riolan le fils.
Antenor: Jean Balth. Schuppius.
Antiate, *Il Timauro:* Charles Dati.
Anti-Choppin, Anti-Colazon: Jean Hotman de Villiers.
Anti-Coton: Pierre du Coignet.
Anti-Garaſſe: Eſtienne Pasquier, *douteux.* Theophile Viaut, *douteux.*
Anti-Gaſtorello: Jean-Baptiſte Noceto.
Anti-Macchiavellus: Innocent Gentillet.
Anti-Sixtus, Anti-Espagnol: N. du Fay.
Antiſtius Conſtans, *Lucius:* Louïs du Moulin, *faux* ou *douteux* (3).
Anti-Sturmius a Sturmeneck, *Lavanius:* Luc Oſiander.
Anti-Theophile: Henri Alby.
Anti-Tribonien: François Hotman.
Antivigilmi, *Voyés* Aspaſio *ci-après.*
Antoniatus, *Janus:* J. Guinther d'Andernach. 180. 181
Antonius *Alphonſus:* Alfonſe Gianotto.
Apelles *poſt tabulam:* Chriſtophle Scheiner.
Apiarius: Thomas de Cantimpré. 252
Apulus, *Franciscus:* Simon Ruccellani.
Aquifolio, *Franciscus de:* Francisque de Euzinas.
Aquilinius, *Cæſar:* Sallé *ou plutôt* Sallo, *faux.* Fabien Scotti, *douteux.* Scipion Errico *ou* Henri, *vrai-ſemblable* (4).
Aquilonius, *Voyés* Libertus *ci-après.*
Aquis, *Claudius de:* Claude de Seyſſel (5).
Arbois, *Sillac de:* Jean François Sarrazin.
Arca, *Andrea dell':* Ferdinand Carli.
Arcas, *Baccalaurus:* Diégue Hurtado de Mendoza.
Archithrenius, *Joannes:* Jean de Hautwile. 251
Arcuarius, *Daphnæus:* Laurent Beger ou Boëger (6).
Ardelfranchi, *Luigiano:* Julien Francardelli.
Ardelio, *Zoilus:* Ferdinand ou Ferrante Carli. 246
Ardinghellus, *Auguſtinus:* Gaspar Scioppius, *douteux.*
Ardo: Smaragdus.
Aretinus, *Scipio:* Jacques Lampadius.
Arianus ou Arrianus, *Diſcipulus:* Fauſte Socin, *douteux.* Pierre Statorius ou Stoinski, *vrai-ſemblable.*
Aridienſis, *Petrus:* Pierre Sechespée. 308
Arimini, *Anonymo de:* Jerome de Marini.
Ariſtarque: N. de Javerſac.
Ariſtarchus Samius: Gilles Perſonne de Roberval. 225. 307
Ariſte & Eugene; Eudoxe, &c. Dominique Bouhours.
Ariſtoteles: Abraham fils de Chasdai. 307
Armachanus, *Voyés* Patricius *ci-après.*
Arminis, *Hieronymus de:* Jerome de Marini.
Arſenius: Wala.

Arteaga,

1 ¶ Voyés ci deſſus part. 3. des Déguiſemens des Auteurs chap. 16.

2 ¶ Amyntas eſt le nom que Balzac ſe donne dans ſes poëſies.

3 ¶ C'eſt conſtamment Spinoſa.

4 ¶ Il pouvoit dire: *vrai*, parce que *Cæſar Aquilinius* n'eſt effectivement autre que Scipione Herrico de Meſſine comme l'apprend n. 92. la *Viſiera alzata* du P. Angelique Aprolio. Ancillon, qui pag. 162. 163. &c. du tom. 2. de ſon *Melange Critique*, reprend Baillet d'avoir cru qu'*Aquilinius* etoit *Scipion Henri*, merite d'être repris lui-même de n'avoir pas vu que cet Aquilinius, quoi qu'il s'érige en cenſeur de Scipion Henri, de Fra Paolo, & de Palavicin, ne l'eſt neanmoins veritablement que des deux derniers, excuſant, approuvant & ſoutenant toujours le premier, en ſorte qu'il eſt viſible que le faux Aquilinius n'eſt autre que le veritable Scipion Henri, reconnu avec raiſon pour tel par Aprolio, & qui étoit, non pas Calviniſte, comme le Sieur d'Hédouville, c'eſt-à-dire Denys Sallo, l'a preſumé, mais Catholique Romain.

5 ¶ Claude de Seiſſel batard d'une famille illuſtre de Savoie, étant né à Aix proche Chamberi fut d'abord nommé Claude d'Aix, en Latin *Claudius de Aquis.* Mais il n'a jamais rien écrit ſous ce nom. Il y a grande apparence qu'on prononçoit *Siſſel*, ſon nom du moins dans le livre imprimé chez Regnauld Chaudiere *in* 4. à Paris l'an 1520. *adverſus errores & ſectam Valdenſium* eſt ecrit Sciſſel, ce qui donne lieu de

Arteaga, *Fortunius de*: Fort. Garzia de Erzilla.
Artiaga, *Felix de*: Hortenſe Felix Paravicino.
Artemidoro: Andre Rey de Artieda. 287
Artemidorus Oneirocriticus: Libert Fromond, *douteux*.
Ascanius: Joſſe Badius Ascenſius. (7) *palea*.
Ascelinus: Adalberon (8).
Aspaſio Antivigilmi, *Cornelio*: Angelico Aproſio de Vintimiglia.
Aspaſtes Salaſſus, *Johannes Franciscus*: François Hotman.
Aſterius, *Juſtus*: Hugues Grotius, *faux*. Jean Stiern ou de l'Etoile, *plus vraiſemblable*. 254
Aſterius, *Turcus Rufus*: Claudien Mamert, *douteux*. Sedulius le Poëte, *plus vrai-ſemblable*.
Athanaſius: Pierre Paul Vergerio.
Athanaſius, *Alexand. Epiſc.* Vigile de Tapſe.
Athanaſius, *Alexand. Epiſc.* Henri Bullinger, *douteux*.
Attizato, *Acad.*: Baptiſte Guarini, Daniel Spinola, &c.
Aubin, *Louis de ſaint*: Iſaac le Maiſtre de Saci.
Auguſtinus, *Thomas*: Jean Bagot. 248
Auguſtino, *Franciscus à ſancto*: François Macedo.
Auguſtino Macedo, *P. à ſancto*: Henri Noris.
Auratus, *Joannes*: Jean Disnemandi. *Ce n'eſt pas un maſque*. 199
Aurelio, *Carlo*: Lelio Guidiccioni.
Aurelius, *Corn.* Cornelis vanden Goude.
Aurelius, *Petrus*: Jean de Cordes, *faux*. N. de ſaint Germain, *faux*. Jean d'Artis, *faux*. Nicolas le Maiſtre, *faux*. François du Moutier, *faux*. Jean Tarin, *douteux*. Jean Aubert, *douteux*. Jean du Verger de Hauranne, *douteux* (9). Martin de Barcos. 223
Auvray Docteur, *Le Sieur*: Martin de Barcos. 248
Avenarius: Aben Ezra, *Voyés parmi les corrupt.* (10). 301
Avis, *Jean*: Avis, *Jacques*: Jean Loyſel, Jacques Loyſel.
Avitus, *Aurelius*: Jean Baptiſte Sinnigh.
Axiane: Charlotte des Urſins (11).
Azarias. 261

B.

BAchelier, *Le Sieur de*: N. Guyot.
Bahamonde, *Jean Martinez de*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Balbuceo, *Balbino*: Agoſtino Lampognani.
Baldeſanus, *Guillelmus*: Bernardin Roſſignol.
Banny de Lieſſe: François Habert d'Iſſoudun.
Bardi, *Francesco*: Jean Palazzi, ou de Palatiis.
Barlietus, *Gabriel*: Barthelemi Gerick.
Barna ou Varna, *Baſilius de*: André Libavius.
Barnabé, *Le Sieur*: Antoine Arnaud, *douteux*.
Baronnie, *François de la*: Florent Chretien.
Baronius, *Juſtus*: Juſte Kahl ou Calvin.
Barræus Antuerpianus, *Juſtus*: Jean Saubert.
Barrius Francicanus, *Gabriel*: Guillaume Sirlet.
Barthelemi, *Le Sieur*: Pierre-Nicole.
Bas-Breton, *Gentilhomme de Province*: Dominique Bouhours.
Baſilides, *Thalaſſius*: Marin le Roy de Gomberville. 254
Baſile de Rouen: François Clouet.

Baſilius

de croire que la ſeconde lettre qui étoit un e. ayant été priſe pour un c. on a écrit Seiſſel pour *Seyſſel*.

6 ¶ Voyés ſa Vie par Charles Ancillon pag. 419. Laurent Beget ayant compoſé par ordre de l'Electeur Palatin Charles Louis, dont il étoit Bibliothecaire, un Traité en Alemand intitulé *Von Ehe Sachen*, c'eſt-à dire *Inſtructions ſur le mariage*, y prit le nom de *Daphnæus Arcuarius* par alluſion de Δάφνη, Laurier, à ſon nom de baptême *Laurent*, & d'*Arcuarius* à ſon nom de famille *Boëger* tiré de l'Alemand *Bogen* qui ſignifie un *arc*. Le Livre parut en 1609. comme l'ont remarqué pluſieurs Auteurs, entr'autres feu M. Boſſuet pag. 289. du Tom. I. de ſes *Variations des Egliſes Proteſtantes*, Ouvrage imprimé en 1688. deux années avant celui-ci.

7 ¶ Badius etant d'Aſſche auprès de Bruxelles pouvoit auſſi bien être de là nommé *Aſcanius* qu'*Ascenſius*.

8 ¶ Adalbéron Evêque de Lan, mort au commencement du XI. ſiecle eſt appelé Ascelin & Azelin par divers Auteurs.

9 ¶ On ne doute plus que *Petrus Aurelius*, ne ſoit Jean du Verger de Hauranne Abbé de S. Cyran.

10 ¶ Avenarius, nommé Jean, étoit un Docteur Lutherien, mort ſur la fin du ſeizieme ſiecle: Aben Ezra un Rabbin du douzième

11 ¶ C'eſt la Vicomteſſe d'Auchi plus célébre par le nom de Caliſte dans les écrits de Malherbe.

Baſilius Groninganus : Jean Weſſels ou Veſſelius.
Baſſarius, *Vulturius Gratianus* : Gerard Jean Voſſius (1). 254
Baſſeanus ou de la Baſſée, *Bonaventura*: Louis le Pippre.
Baſtone, *Scipione* : Jean Capponi.
Batterman, *Rudolphus* : Jean Schucking.
Baumann, *Bernard*: Chretien Hohburg.
Baume, *Denis de la ſainte*: Jean-Baptiſte Guesnay.
Bavarus Hallenſis, *Germanus* : Jean Lagus.
Bays & Drawcanſir : N. Dryden & Samuel Parker.
Beaubourg, *Claude de*: Antoine Arnaud.
Beaulieu, *Le Sieur de* : Pierre Thomas du Foſſé.
Beaumanoir, *Louis de*: Louïs Richeome.
Beckerus Elbingenſis, *Georgius* : Michel Radau.
Bechtius, *Joannes G.* Balthaſar Venator *avec d'autres.*
Belga. *Voyés* Spiritus. *Voyés auſſi* Tiberius *ci-après.*
Bellermontanus, *Nicolaus* : Forſtner, Beſold, Ammirato, Machiavel, *& autres.*
Bellius, *Martinus*: Jerome Bolſec, *faux.* Lelio Socin, *douteux.* Sebaſtien Caſtalion ou Chatillon; *vrai-ſemblable.*
Bellocirius, *Petrus* : Pierre Danès.
Bellus, *Nicolaus*: G. Schonborner, *douteux.*
Belon ou Bellonius, *Petrus* : Pierre Gilles. *C'eſt plutôt un Plagiaire.* 231
Belſenſi, *Gregorio*: Berlingiero Geſſi.
Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: Antoine Marie Betti.
Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Barthelemi Goericius ou Gerick.
Benancio, *Liſet*: Antoine Beliſe. Symphorien Champier *douteux.*
Benedictis, *Ariſtoteles de*: Pierre Antoine Spinelli.
S. Benedicti *Mariangelus. Voyés* à Fano, *ci-après.*
San-Benedictus, *Franciscus*: Jean Guillaume Calaveroni.
Benoni, *Le Rabin*: Mathieu de Morgues. 249
Beragrem Marq. d'Almacheu (2), *Pierre François Prodez* : Aremberg, *douteux.*
Berenicus, *Theodoſius* : Mathias Bernegger.
Bernardinus *ou plutôt*, Bernardinus, *Didacus*: Jacques Biderman. 287
Berneſtapolius, *Obertus*: Robert Turnell (3).
Bernicius. *Voyés* Lupus, *ci-après.*
Beroſe, Manethon, *& autres*: Jean Annius de Viterbe: *mais cela regarde plutôt les Impoſteurs.*
Berrocal, *Petrus de*: Gabriel de Adarzo & Santander.
Berſabita, *Francesco*: Jacques Caſtellano.
Berti, *Scippione Africano di* : Ceſar Cremonino.
Bertolino, *R. M. Leone*: Antoine Valentino.
Bertramus : Jean Scot Erigene, *faux.* C'eſt Ratramne.
Beſſin, *Pierre*: Jacques du Puy. 231
Beuil de ſaint Val, *Le Sieur de*: Iſaac le Maiſtre de Saci.
Biel ou Byel, *Gabriel*: Eggeling de Brunswich.
Biga Salutis Pannonius: François Hugarius ou Hungarus (4).
Bituris, *Olivus de*: Pierre Joannis.
Blondel, *Marin*: Pierre Langlois de Beleſtat.
Blote-Sandæus, *Benedictus*: Olaüs Borrichius. 248

Bobola,

1 ¶ Pour conſerver à ces trois noms *Gerard*, *Jean* & *Voſſius* leur ſignification dans leur ordre, il faloit ecrire Baſſarius, Gratianus, Vulturius, afin qu'en liſant à rebours Vulturius Gratianus Baſſarius, le premier mot *Vulturius* répondit à *Gérard*, le ſecond *Gratianus* à *Jean*, & le troiſiéme *Baſſarius* à *Voſſius*. Parce que *Vulturius*, Vautour, eſt appellé en Flamand *Goier*, ce qui repond à *Gérard*. *Gratianus* pris pour gracieux revient à la ſignification Ebraïque de Jean, & Βασσαρεὺς, d'où vient *Baſſarius*, ſignifie en Grec Cynéneen un renard, qu'en Flamand on appele *Vos*. J'aurois pu remarquer ci-deſſus au mot *Alopecius* que le même Gérard Jean Voſſius ſe jouant ſur le nom de Gérard & ſur celui de Voſſius, s'etoit quelquefois appelé *Deſiderius Alopecius*, ſavoir *Deſiderius* par rapport à Gerard qu'il derivoit de l'Alemand *gern* deſirer, & *Alopecius* du Grec ἀλώπηξ ſynonyme du Flamand *Vos*, renard. Mais comme il n'a jamais publié ſous ces ſortes de noms aucun Ouvrage, on ne doit pas les regarder comme des masques ſous leſquels il ait ſérieuſement voulu ſe cacher, & l'on pouvoit ſe paſſer de les rapporter ici.

2 ¶ Le livre publié ſous le nom du Marquis d'Almacheu eſt un in-douze compoſé de divers morceaux, tous plus mauvais l'un que l'autre, aſſemblés ſans ordre & ſans ſuite par un eſcroc qui ayant beſoin d'argent, vendit ce batras à un Libraire auquel il fit accroire que c'étoient des Mémoires enigmatiques de la Cour, qui ſeroient avidement recherchés des curieux.

3 ¶ C'étoit un Catholique Anglois, Profeſſeur en éloquence à Ingolſtad, où ſon ecrit touchant la mort de Marie Stuart, *de cæde Mariæ Scotiæ, Franciæque Reginæ*, fut imprimé en 1588. Quelques-unes de ſes Epitres, où il eſt appelé *Robertus Turnerus* y avoient été imprimées in-8. quatre ans auparavant, avec une partie de celles de Muret.

4 ¶ Rabelais parmi les livres imaginaires dont il

a

Bobola, *Jean*: Albert Rozciszewski.
Boccalini, *Trajano*: Le Cardinal Gaëtan (5), *douteux*.
Bodenſtein, *Liberius* ou *Liborius à*: Laurent Grimalius.
Bohemus, *Balthaſar*: Balthaſar Oſthovinus.
Bois, *Le Sieur des*: Gabriel Gerberon, *douteux*.
Boilic, *L'Abbé de*: François Pinthereau.
Bojus, *Conradus*: Pierre de Roſenheim.
Bolleville, *Le Prieur de*: Richard Simon. 223
Bon, *Le Sieur le*: Antoine Arnaud & Pierre Nicole, *conjointement*. 241
Bona caſa, *Mirabilis de*: Eberhard de Weihe.
Bonagratia, *Nuncio*: Jean Ange Duc Altaemps.
Bonano: Jean Pierre Belloni.
Bonarscins, *Clarus*: Charles Scribanius. 288
Bonel, *Charles*: Claude Fleury. *Cela regarde peut-être les Plagiaires.*
Bonglarus, *Vaudius Datirius*, ou plutôt *Clathirius*: Claude Aubry de Lorraine.
Bonino Bonini: Pierre Paul Vergerio (6).
Boulien, *Le Sieur de*: Noel de la Lane.
Bonneval, *Le Sieur de*: Antoine Arnaud.
Bonneval, *Le Sieur de*: Iſaac le Maiſtre de Saci.
Borborita (7): André Rivet, *paſſivè*. 247
Borealis. *Voyés* Heliocantarus, *ci-après*.
Boruſſus, *Polyphemus*: Jean Oecolampade, *paſſivè*. 246
Boſc, *Le Pere du*: Nicolas Perrot d'Ablancourt.
Botero, *Barragan*: Jean de Ribas ou Rivas Carrasquilla.
Bourdouin, *Le Sieur*: Antoine Singlin.
Bourg-l'Abbé, *Olenix du*: Jean Pierre Camus.
Boutigny, *Matbieu de*: François Sagon. 190
Brandeburg, *Chriſtianus Willelmus Marchio*: Laurent Forer.
Brandinus, *Sibaldus*: Barthelemi Pitiscus.
Bredembachius, *Bernardus*: Guillaume Canoerſin ou Caourſin.
Britannus, *Paulus*: Gabriel Bowel.
Brito, *ou plutôt* Britto, *Jean de*: Jean de Payva.
Brotheus, *ou plutôt* Broteus: Angelus Sabinus, *paſſivè*. 246
Bruck, *Jean*: David George.
Brugge, *François vander*: François Mileman.
Brun, *Le Sieur le*: Dom Morillon.
Brunet, *Hugues*: Bertrand Carbonel, *palea*.
Brunswick, *Henricus Julius Dux*: Werner Konig.
Bruſſus ou Bruscus, *Fredericus*: Fred. Bartſcius.
Brutus: Staniſlas Lubieniecki de Lubienietz. 249
Brutus Polonus, *Junius*: Jean Crellius. 249
Brutus Celta, *Stephanus Junius*: Hubert Languet. 249
Buccabella ou Boccabella, *Stephanus*: Coſelini.
Buddas: Terbinthe ou Terebinte, *palea*.
Buer, *Claus*: Bado Minenſis.
Buliſon, *Antonio*: Pompée Sarnelli.
Bumaldus, *Joannes Antonius*: Ovide Montalbani.
Buonchler: Cherubin Bozzomo. 191
Burgheſius, *Scipio*: Jean Briccio.
Burgillos, *Thomas de*: Fel. Lopé de Vega. 191
Burgkardus, *Franciscus*: André Eiſenberger

a compoſé ſa Bibliothèque de Sixt Victor, y en a rapporté quelques-uns qui ne le ſont pas. Tel eſt ce recueil fait par un Cordelier Obſervantin du Couvent de Peſth en Hongrie, de 1520. Sermons imprimés ſous le titre de *Biga Salutis* à Haguenau l'an 1497. ils y furent reimprimés avec une augmentation de quatre Sermons en 1502. On voit dans la Bibliothèque Royale de Berlin cette ſeconde edition. Mr. le Duchat qui l'y a vuë en a mot à mot extrait le titre en ces termes: *Sermones Dominicales pernutiles à quodam fratre Hungaro Ordinis Minorum de Obſervantia in Conventu Peſthienſi emportati, BIGA SALVTIS intitulati.* Mr. le Duchat reprend avec raiſon Simler d'avoir ainſi rapporté ce titre: *Hungarii fratris Minorum Conventus Peſthienſis Sermones &c.* comme ſi *Hungarius* avoit été le nom propre de ce Cordelier. Mais c'eſt avec bien plus de juſtice, qu'il reprend Baillet d'avoir corrompu tout enſemble & le titre de ces Sermons, & le nom du bon Cordelier Hongrois qui les a recueillis.

5 ¶ Voyés les Déguiſemens des Auteurs, à la fin du 4. chap. de la 4. part.

6 ¶ Les Lettres italiennes de Bonino de' Boniui faites en apparence pour juſtifier la Cour de Rome, mais qui en effet s'en moquent & la condamnent, ſont très-certainement de Pietro Paulo Vergerio. Elles ſe trouvent avec ſes *dodici Trattatelli* & divers autres petits écrits très-rares de ſa façon, recueillis enſemble in-8. & imprimés à Bâle chés Giacomo Parco 1549. & 1550. Benoit Bonin eſt un autre faux nom ſous lequel Michel Parmentier imprima en 1538. à Lyon le *Cymbalum mundi*.

7 ¶ Voyés ci-deſſus dans les Déguiſemens des Auteurs, la note ſur le mot *Borborita* à la fin du chap. 8. de la 3. part.

ger ou Erſtenberger, *douteux*. André Gailius, *douteux*.
Burgoldenſis, *Philippus Andreas*: Philippe André Oldenburger.
Burinus, *Petrus*: Florent Chretien, *douteux*.
Buronzi, *Gio*: *Alberto*: Nicolas Berzetti.
Buſoni ou Buzoui, *Joſeph*: Jean Rho.
Buy Sieur de la Perrie, *Jonas le*: Pierre de Launay.

C.

CAballinus, *Gaſpar*: Charles du Moulin. 303
Cabſac, *Paul de*: Henri Alby.
Cæcilius ou Ceeilio de Granada: Louïs de la Cueva.
Cæſius, *Willelmus*: Guill. Janſſon de Blaew.
Calathino, *Deſpotico*: Dominique Panaroli.
Calcolone, *Ettore*: Charles Celano.
Calderius, *Henricus*: Alexandre Cariero.
Calliopius: Alcuin.
Calvaire, *Eliezer du*: Jaeques Goutiere ou Gutherius.
Calvete, *Laurent*: Jean de Orche.
Camillus; *Marcus*: Thomas Piſecius.
Campaneo, *Philaſtes*: Felician de Silva.
Campanus, *Flavius*: Jean Goja.
Campanus, *Joannes*: Rouſſelet.
Campis, *Victor à*: François Mileman.
Campolini Veronois, *Fabricio*: François de la Mothe le Vayer.
Camus, *Hieronymus le*: Richard Simon.
Canaldo, *Vito*: Donato Calvi.
Candidus, *Ægidius*: N..... de Witte. 256.
Candole, *Pyrame de*: Claude Fauchet.
Cannius, *Nicolaus*: Didier Erasme.
Cantellus, *Cæſar*: Raphaël Caſtelli.
Capella Veronenſis, *Janus*: Gilles Ménage.
Caracotta, *Hippolytus Fronto*: Pierre du Moulin.
Caraſa Card. *Decius*: Antoine Carraeciolo.
Carion, *Joannes*: Philippe Melanchthon. 233
Cariopo Carcaria. *Voyés* Clorio, *ci-après*.
Carolis, *Luca de*: Jean Briccio.
Carolus Magnus: Alcuin, *douteux*.
Carolus V. Pflug, Helding, Agricola, *palea*.
Carpeneto ou Carpinettus,; *Tarquinius*: Adrien Spigelius.
Carpitanus, *Papyrius*. *Voyés* Cenſor, *ci-après*.
Carpus Bononienſis, *Jacobus*: Jac. Berengarius.
Carrera, *Francisco de la*: Balthuzar Campuzano.
Carrerius, *Alexander*: Beliſſaire Bolgarini.
Carvellus, *Thomas*: Thom. Thorold.
Carus ou Caro, *Joſephus Maria*: Joſ. Mar. Thomaſius.
Caſolo, *Claudio*: Louis de la Caſa.
Caſtilioneus, *Hieronymus*: Jerome Cardan.
Caſtel-

1 ¶ C'eſt naturellement au chap. des Trad. art. 104. que j'aurois du m'expliquer touchant Lapus nommé en Latin par Philelphe *Caſtellinuculus*; en Italien par Landio, *Lapo de' Caſtiglioncchi*; par Leandre Albert; *Lapo Caſtiglione*; & d'ordinaire ſimplement par ceux qui le citent en Latin, *Lapus Florentinus*. *Lapus* eſt un nom de batême ſynonyme de *Jacobus*. Ces corruptions de noms étant très-familiéres aux Italiens, ils ont d'*Jacopo* fait *Lapo*, *Lappo*, *Lampo*, *Lampugnano*, & *Lampugnano*. Cé que je remarque en partie pour faire voir l'ignorance de celui qui faiſant imprimer à Veniſe en 1478. chez Nicolas Jenſon in-folio des Vies de Plutarque traduites en Latin par *Lapus*, le nomma *Joannes Lapus*; en partie, & principalement pour indiquer la ſource de l'erreur qui a fait confondre *Lapus Caſtellinuculus*, vulgairement appelé *Lapus Florentinus* avec *Lapus*, *Lappus*, *Lampus*, ou *Lampugninus Biragus*. Ils ont été l'un & l'autre contemporains, avec cette différence qu'il paroit par l'Epitre 1. du 26. livre de Philelphe datée du 1. Août 1465. qu'il y avoit déja du tems que *Lapus Caſtellinuculus* étoit mort; au lieu que par l'Epitre 36. du 31. livre il paroit que *Lampugninus Biragus*, car Philelphe ne l'appelle jamais autrement, étoit plein de vie le 9. Decembre 1469. Il faut que ce Biragus ait vécu longtems, puiſqu'il étoit déja ſur l'age lorſqu'au mois d'Août 1449. il étudioit encore le Grec. Il avoit en 1459. traduit en Latin les 7. livres de Xenophon de l'Expedition du jeune Cyrus & la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque. Ce ſont très-aſſurément les deux Ouvrages que Philelphe déſigne écrivant à Pie II. le 17. Octobre de cette année-là, & qu'il ſpécifie avec un plus ample éloge tant dans ſa Lettre à Louis Caſella du 6. Avril 1462. que dans la ſuivante. Ces Verſions ne ſont point venues juſqu'à nous, mais il ne faut pas douter que celle de Denys d'Hallicarnaſſe publiée ſous le nom de *Lapus Biragus Florentinus*, ne ſoit véritablement de *Lampugninus Biragus*. J'ai dit que Philelphe le nommoit toujours *Lampugninus*. Laurent Valle livre 4. de ſon Antidote contre Poge, le nomme de même. Il eſt pourtant aiſe de faire voir qu'on a beaucoup varié là-deſſus. Naudé pag. 524. *de ſtudio militari*, & le P. de Montfaucon pag. 42. de ſon *Diarium Italicum* citent un manuſcrit intitulé *Strategicum Lampi Buragi contra Turcas*. L'Evêque d'Alériа Jean André le nomme auſſi *Lampus Biragus* dans l'Epitre dédicatoire de ſon édition de Pline à Paul II. *Attingam-ne cætera*, dit-il, *quæ exquiſitiſſimè Lampus Biragus* (C'eſt un Traité que celui-ci avoit fait des choſes nouvellement inventées) *multumque inveſtigavit, & , ut puto, redegit in volumen?* Et ce qui acheve de prouver que *Lampugninus*, *Lampus*, *Lappus* & *Lapus* ſe diſoient indifféremment

Caſtelliunculus: Lapus Biragus (1).
Caſtim, *Joſephus*: Thomas Piſcelus.
Caſtro de Torres, *Centurion*: N. Jerome de Paneorvo.
Catharina, *Joannes à ſancta*: Jean Bona Cardin.
Catharinus Senenſis, *Ambroſius*: Lancelot Politl.
Catherine, *le Sieur de ſainte*, N. Thouret.
Catholicus, *Chriſtianus*: François Pinthereau.
Caton Chrétien: Mathieu de Mourgnes. 249
Catoſi, *Manardo*: Thomas Cardani.
Cavalcante: Paul Beni.
Celſus: Grotius. 246
Celſus, *Julius*: Samuel Przypcovius.
Celſus Senenſis, *Minus*: Lelio Socin.
Cenſor Carpitanus, *Papyrius*: Charles Feramus. 177. 249
Centralbo, *Giulio*: Charles Bentivoglio.
Cervinus, *Franciſcus Maria*: Franc. Mar. de Amatis.
Cervinus, *Marcellus*: le même.
Challudre, *Simon*: Charles du Moulin.
Chantelonve, *le P. de*: Mathien de Mourgues, *douteux*.
Chanteresne, *le Sieur de*: Pierre Nieole.
Chanvean *ou peut-être* Chauveau: Caſtellionis Brannovius.
Chappelain, *Jean*: Jean Armand de Richelieu.
Charlierius, *Joannes*: Honorat Fabri, *douteux*.
Chartier, *Jean*: Guillaume Daviſſon.
Chlorus, *Firmianus*, Pierre Viret. 254
Chreggrene, *Æmilius*: Michel Geringer.
Chriſtianus, *Adamus*: Jean Anaſtaſe.
Chriſtianus, *Simplicius*: Timannus Geſſelius. 185
Chriſtianus, *Sincerus*: Erneſt Landgrave de Heſſe. 163. 185
Chriſtianus, *Timotheus*: Staniſlas Lubieneèki.
Chriſtiano-Catholicus, *Simplicius*: Timannus Geſſelius.
Chriſtodulus, *Joaſaphus*: Jean Cantacenzene. 162. 163
Chryſippus: Libert Fromond.
Chu-ſoze, *Chriſtianus*: Rodrigue de Figueyredo.
Ciaeconius, *Alphonſus*: Alexandro Donato, Famien Strada, &c.
Cicero converſus, *M. Tullius*: Joſſe Beiſſelius.
Cicero, *M. Tullius*: Charles Sigonius (2). 214
Ciehocki, *Gaspar*: Gaspar Sawicki.
Cicogna, *Strozzi*: Thomas Garzoni.
Ciſtranehi, *Sepuccio*: François Rinuccini.
Cingallus, *Hermannus*: Chriſtophle Sandius le jeune.
Cinonius Academ. Filergites: Marc-Antoine Mambelli.

Ciprés

différemment, c'eſt que le même Evêque d'Alèria dans l'Epitre dédicatoire de la traduction Latine de Strabon ao même Pape, faiſant mention de notre *Biragus*, le nomme *Lappus*. Voici ſes termes: *Amicorum ope addi omnia procuravi. In quo Theodoro meo Gaza, atque Andronico, Lappo item Biragio, Graco, Latinoque doctiſſimis viris non exigua gratia eſt habenda.* En voila plus qu'il n'en faut pour demootter l'équivoque du nom *Lapus*. Reſte *Biragus*, ſurnom qui étant propre à l'illuſtre & ancienne famille des Biragues de Milan, de laquelle etoit *Lapus Biragus* Milanois, oe peut par conſequent appartenir à celle de *Lapus Caſtelliunculus* de Florence. Cependant comme le Florentin *Lapus*, qui mourut très-jeune, étoit célébre par ſes Verſions, long tems avant que le Milanois *Lapus* eût produit les ſiennes; que d'ailleurs le *Lapus* de Florence, & le *Lapus* de Milan avoient tous deux traduit la Vie d'Ariſtaxene du Grec de Plutarque, on doit croire qu'en 1480. lorſque pour la premiere fois on imprima le Denys d'Halicarnaſſe traduit par Lapus Biragus, mort alors de même que Paul II. les Editeurs ne faiſant point d'attention à *Biragus*, y ajouterent d'office *Florentinus* parce qu'ils ne connoiſſoient point d'autre *Lapus* que le Florentio. C'eſt ainſi que Raphaël Regius de Bergame ayant traduit l'Odyſſée en proſe Latine, ſa traduction fut imprimée ſous le nom de *Raphaël Regius Volaterranus*, uniquement parce que ce dernier etoit plus connu. J'avouerai au reſte ingéoument que j'ai differé juſqu'à cet endroit la nore ſur les deux Lapus, à cauſe de la difficulté qu'il y avoit à les demêler, laquelle me paroiſſant fort grande, je ne pouvois preſque me reſoudre à l'entamer.

2 ¶ C'eſt de Sigonius qu'on doit entendre ce qu'a dit Baillet chap. 3. de la 4. partie des *Deguiſemens des Auteurs* pag. 307. que le nom de Cicéron étoit devenu commun à l'illuſtre *Orateur de l'ancienne Rome, & a un Humaniſte moderne d'Italie*. Cet Humaniſte n'eſt autre que Sigonius, qui ayant ramaſſé avec art les fragmens reſtes du livre fait par Cicéron pour ſe conſoler de la mort de ſa fille, y joignit de ſa façon, ſoit par le ſtyle, ſoit par le raiſonnement, tout ce qu'il crut pouvoir aider à former un Ouvrage ſemblable à cette Conſolation perduë, & le publia en 1583. ſous le titre de *M. Tullii Ciceronis Conſolatio vel de luctu minuendo* feignant en avoit découvert le manuſcrit. Pluſieurs Savans s'inſcrivirent en faux contre cette prétenduë découverte, ce qui n'empecha pas que d'autres en aſſés bon nombre n'en fuſſent les dupes, juſqu'à ce que, comme je l'ai remarque ailleurs, lui-même, peu de tems avant ſa mort, il declara l'impoſture.

Ciprés de Povar, *Silvius*: Louis Crespi & Borja.
Cirellus, *Joannes*: Jean Crellius.
Cirſea: Felician de Silva.
Civilis, *Gratianus*: François Gomarus, *douteux*. Pierre du Moulin, *douteux*. Sibrand Lubbert, *douteux*.
Clara, *Franciscus à Sancta*: Davenport.
Clavedan, *voyés* Eſtanco *ci-après*.
Clavigero, *Girolamo*: Jean Capponi.
Cleante: Jean Barbier d'Aucourt, *douteux*. (1) 307
Clemens, *Fabius*: Jacinthe de Villapando. 192
Clemens Placentinus, *Julius*: Gaspar Sciopius, *douteux*. Fabio Scotti, *douteux*.
Cleonville, *le Sieur de*: Jean Sirmond.
Cleophilus, *Octavius*: François de Fano. 177
Clevier, *Thomas du*: Bonav. des Periers.
Clorio Cariopo Carcaria, *Anaſſiride di*: Jean-Baptiſte Noceto.
Clouſet ou du Clouſet, *le Sieur*: Jean Couſtel & Iſaac le Maiſtre conjointement.
Coccaius, *Merlinus*: Théophile Folengi. 190. 191
Cochart, *Jean*: Gui Patin, *douteux*.
Cocles, *Bartholomæus*: André Corvo de la Mirandole.
Colato, *Seraphino*: Jean-Baptiſte Guarini.
Colertius, *Petrus*: Jean Bolthe.
Colet Champenois, *Claude*: Gilles Boileau. (2).
Coltellenus, *Paulus*: Jerome Geſſius ou Gypſius.
Colvinus, *Ludiomæus*: Louïs du Moulin.
Columba: Jean Coſter.
Comes *ou* de Comitibus, *Antonius Maria*: Marc Ant. Majoragius. 161. 181. 235
Comicus Veter, *Lepidus* (3): Leon Baptiſte Alberti.
Commodianus, *Hercules*: Jean de Launoy, *palea*. (4).
Comperat de Carcaſſone, B.: Eſtienne Gourmelen.
Conceptione, *Alphonſus à*: Alph. Hidalgo.
Conceptione, *Antonius à*: Ant. de Vimaraen, ou Ant. de Sienne.
Conceptione, *Petrus à*: Pierre d'Alva & Aſtorga. 248
Conchetta, *Toddaro*: Julien Roſſi.
Conchis, *Guillelmus de*: Hellmand de Froidmont.
Conchlax: Pamphile d'Alexandrie. 158
Condren, *Charles de*: Touſſains des Mares, & Charles de Condren *conjointement* avec Pasquier Quesnel.
Congregans, *filius* Vomentis: Agur *fils* de Jaké.
Conigius, *ou plutôt* Conygius, *Antimus*: Honorat Fabri. 249
Conneſtable, *Henri*: Jacques Davy du Perron.
Conſtantius, *Marcus Antonius*: Eſtienne Gardiner. 170
Contalgeni, *Oſtilio*: Auguſtin Coltellini.
Coobuck, *Roberts*: Robe Perſonius ou Pearſons.
Coprianus: Cyprien Regneri. 245
Coppa, *Ideplare*: Placide Reina.
Copus, *Alanus*: Nicolas Harpsfeld. 224
Corallus, *Abydenus*: Ulric ou Huldrich Hutten.
Cordatus, *Eubulus*: Ulric Hutten.
Cordo, *Geniate*: Simon de Genes.
Cordus, *Euricius*: Henri Urbanus.
Cornelius Europæus, *Lucius*: Melchior Inchoffer.
Cornicen Danicus: Pierre Vinſtrup.
Corona ou Coronæus, *Joannes*: Jacques Eſtienne Menochius.

Coro-

1 ¶ Barbier d'Aucourt étoit très-certainement Auteur des Lettres ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugène. On pourroit lui avoir fourni quelques mémoires, mais il les avoit mis en œuvre. Baillet au reſte pag. 307. de ſes *Déguiſemens des Auteurs* paroit avoir oublié la difference d'orthographe qu'il y a entre l'ancien Philoſophe Stoïcien Cleanthe & Cléante le Critique des Entretiens d'Ariſte & d'Eugène.

2 ¶ Si l'on pouvoit compter ſur ce qu'écrit La Croix du Maine il paroitroit que vers 1550. Claude Colet Champenois auroit fait imprimer ſous ſon nom la traduction du neuvième tome d'Amadis, de laquelle cependant le nommé Gilles Boileau de Bouillon ſe diſoit l'Auteur. Mais en ce cas Claude Colet, au lieu d'être ici rapporté comme un Ecrivain déguiſé, devoit être renvoyé parmi les plagiaires.

3 ¶ Alde Manuce fils de Paul s'aviſa d'imprimer en 1588. in-8. une mauvaiſe Comedie qu'il diſoit avoir tirée d'un vieux manuſcrit & qu'il vouloit faire paſſer pour l'Ouvrage d'un ancien Poëte comique nommé *Lepidus*, quoique la piece fût en proſe, qu'elle ne valût abſolument rien ni pour le deſſein, ni pour le ſtyle, & que le titre même *Pinacidaxies* n'en fût pas correct. Ceux qui ont cru qu'elle étoit de

Leon

Coronein, *Cesfranco* : François Rincone ou del Rincon.
Corradino ou Conradinus, *Annibal*: Henri Noris.
Cortelerius ou Cortelliero, *Thebaldus*: Alexandre Cariero.
Cosmas. *Voyés* Fabricius *ci-après*.
Cosmopolita, Michel Sendivogius.
Costa, *Jerome à*: Richard Simon.
Costerius, *Joannes*: Cornelius Blockius.
Cranmerus, *Thomas*; Joseph Creswell.
Crapin, *le Sieur de*: Jean Triſtan de S. Amant.
Craſſinus, *Joannes* ou *Petrus*: Charles Sigonius. 233
Critobulus: Saint Jerome.
Critobulus Hierapolitanus: Jean le Clerc.
Crotta, *Iroldo*: Charles de' Dottori.
Crox, *Florent de*: Jean le Peletier.
Cruce, *Geraldus de*: Jerome di Perea.
Cruce, ou de la Cruz, *Joannes de*: Martin de Bonilla.
Cruce, *Alypius à ſancta*: Jean Hamont.
Crucius, *Chriſtianus*: Chreſtien Adrichomius.
Crudello, *Egidio*: Louïs de la Caſa.
Cuebas ou Cuevas, *Franciſque* de las: Franc. de Quintana.
Curæus Freiſtad. *Joachimus*: Zacharie Urſin ou Beer. 310
Cynæus: *Theodorus*: Leuchtius de Francfort.
Cyprianus Carthag.: Didier Erasme. 214
Cyrillus, *Decius*: Joſeph Auguſtin.
Cyrinus, Friſing: Aribon.
Cyſenius Paraſchius, *Joannes*: Quirinus Reuterus.
Czecanovius ou Cieckanoviecki *Silveſter*: Georges Caſſander ou de Caſſaudt, *douteux*.

D.

DAcrianus, Abbas: Louïs Bloſius ou de Blois. 162. 163
Dalarini, *Francesco*: François Rainaldi.
Damaſius, *Wilhelmus*: Guil. Lindanus.
Damvilliers, *le Sieur de*: Pierre Nicole.
Dankwerths: Philippes Reinhard.
Dani: Nicolas Davy. 195
David, Salomon, Aſaph, Eman, les enfans de Coré, & les autres Auteurs des Pſeaumes avec David.
Decorus Muſagetes, *Volupius*: Wolffangus Schonfleder. 249
Demetrius: Emmanuel van Meteren. 279
Demno Saraceno, *Lelo*: Voyés les noms corrompus.
Democrito Filoſofo: Dominique Bartoli.
Denaiſius, *Pierre*: George Michel de Lingelsheim, *palea*.
Dendrinus, *Henricus*: Jean Blaeuw. (5).
Denius Brugenſis, *Cornelius*: Raoul Matman.
Dentatus, *Joachimus*: Joach. Mynſinger de Frundeck, *palea*.
Dermaſius Hermundurus, *Franciscus*: L. Joachim Feller. 254
Desmarets, *le Sieur*: Jean Armand de Richelieu.
Deviræus, *Renatus*: André Rivet.
Diaretes, *Philodoxius*: Leon Baptiſte Alberti.
Dictiunus ou Dictuinus, *mais plutôt* Didymus. *Voyés* Veridicus, *ci-après*.
Didascalicus, *Erotinus*: Jean Rhodius.
Didoclavius, *Edouard*: David Calderwod.
Dilectus Luſitanus: Jean Rodriguez de Caſtelbranco.
Dioconme, *Geri*: Dominique Geri.
Dionyſio, *Leo Hubertinus à Sancto*: Leonardus

Leon Baptiſte Albert ſe ſont trompés. Elle eſt constamment de Charles Aretin comme on en peut juger par les morceaux qu'en a rapportés Albert d'Eyb dans ſa Marguerite Poëtique imprimée à Bâle *in-folio* 1495. Mais Charles Arétin ne prétendoit pas donner au public pour ancienne cette compoſition. Baillet tombe dans la même faute, lettre D. au mot *Diaretes*.

4 ¶ C'eſt le P. Theophile Raynaud Jéſuite qui dans ſon livre intitulé *Hercules Commodianus* a déſigné le Docteur Jean de Launoy par ce titre, ſur quoi on peut voir ce dernier dans la Préface de ſon livre *de vera cauſa forceſſus Brunonis in eremum*. Baillet au lieu de *palea* devoit mettre ici *paſſivo*.

5 ¶ Il faut au lieu de *Jean Blaeuw*, lire *Jean Boeve*, ce qui eſt relatif au chap. xi de la 3 partie des *Déguiſemens des Auteurs*, p. 354. c. 2. lign. 40. Le Grec βοῦς, d'où vient *Bovinus*, ſignifiant *bœuf* en Flamand, c'eſt-à dire *arbre* en François. Le mot *blaeuw* en Flamand eſt la même choſe que *bleu* en François, auſſi les *Blaeuw* fameux Imprimeurs d'Amſterdam ſe nommoient-ils en Latin Willelmus *Cæſius*, Joannes *Cæſius*.

nardus Leſſius.
Diplici, *Gelaſius*: Euſtache Giſelius.
Diſunito, *Accadem.* Incapace: Florindo de Silveſtris.
Dithmarſus, *Urſus*: Nicolas Raymarus.
Doccomenſis, *Jacobus*: Michel d'Iſſelt d'Amoerſfort.
Dolabella. *Voyés* Pomponius *ci-après*.
Dolerie, *le Sieur*: Guillaume Poſtel. 194
Dolet: Jerome Alcander l'ancien.
Dolmand: Rob. Pearſons, Guill. Allen, Franc. Ingleſeld.
Dolſcius, *Paulus*: Philippe Melanchthon.
Domitius Calderinus: Dominique de Caldariis. 281
Donalero, *Gaeo Falcidio*: Jean François Loredano. 287
Doulæus ou Dowley, *George*: Guillaume Warford.
Dourman, *Caſimirus*: Adrien Crommius.
Douté ou Douteus, *Philippus*: François Blondel.
Draxus ou Drack, *Thomas*: André Willet.
Driellius Noviomagenſis, *Godofredus*: Jean Buſée.
Druſac ou Druſſac: Gabriel du Pont. (1)
Ductor, *Optatus*: Jacques Munford.
Dunearena, *Solfridus*: Ferrante Carli.
Duranti ou Durantes, *Johannes Stephanus*: Pierre Danés, *douteux*. (2).
Dynatérus, *Eubulus*: Rodolphus Gualtherus.
Dyſidæus, *Prosper*: Fauſte Socin.

E.

EBianus, *Candidus*: Jean Labenus.
Edmonds, *Faſher* ou *Pater* Edmundus: Guillaume Weſton.
Egiſte: François de la Mothe le Vayer. (3)
Egnatius, *Baptiſta*: Joannes de Cipellis (4)
Ehrenberg ou Ernberg, *Wahremundus*: Eberhard de Weihe.
Ehrenhold: Balthaſar Schuppius.
Elching ou Elchingenſis, *Joannes*: Henri Waugnereck.
Eliphilus ou Elias Philyra: *Jean* du Tillet.
Eliſabat Griego ou Grec: Garſia Ordognez de Montalvo.
Elpidius, *Ludovicus*: Gaspar Sevenſtern.
Elverfeld, *Jonas ab*: Henri Rantzow.
Elychnius *ou plutôt* Ellychnius, *Theophilus*: Gottlieb Dachtler. 254
Emigliani ou Emiliani, *Pomponio*: N.... Miniani.
Emonerius, *Stephanus*: Theophile Raynaud.
Engſterus, *Huldricus*: Jean Brentius.
Enotus, *Everhardus*: Martin Becan.
Epictetus Philoſophus: Arrianus Nicomedienſis, *palea*. 233
Epitimus, *Andreas*: Hartmannus Beyerus 249
Erandre: Honorat Laugier de Porcheres. 249
Erasmus, *Deſiderius*: Guillaume Lilius ou Leſle. 307
Eremicola, *Gratioſus*: Hippolyte de S. George.
Eremite Exocionite, *Euſebe*: Pierre Allix, *douteux*.
Erhardus Francus, *Georgius*: Michel Gaspar Lundorpius.
Erneſt Laud-grave de Heſſe: Adrien & Pierre de Walemburg.
Erynachus, *Paulus*: Jean Baptiſte Siunigh. 248
Erythræus, *Janus Nicius*: Jean Vittorio de Roſſi. 254
Eſclave Fortuné: Michel d'Amboiſe de Chevillon. 237
Eſperant, *l'Humble*: Jean le Blond. 237
L'Eſpinœil, *Charles de*: François Garaſſe.
Eſtanco, *Clavedan del*: Vaſco Diaz de Frexenal.
Etiro, *Partenio*: Pierre Aretin. 192

Etrobius,

1 ¶ Le nom de cet Auteur étoit Gratian du Pont Sieur de Druſac Lieutenant Lai general du Sénéchal de Toulouſe, qui a compoſé en mauvaiſes rimes le livre intitulé Controverſes des ſexes maſculin & féminin. Baillet trompé par la Croix du Maine le nomme mal *Ca'ſiel*. Voyes Antoine du Verdier pag. 464. de ſa Bibliothèque.

2 ¶ Il faloit dire *faux*. Les 3. livres en effet *de vitiis Eccleſiæ Catholicæ* ſont veritablement de Jean Etienne Duranti premier Preſident au Parlement de Toulouſe, & non pas de Pierre Danes à qui ſans aucune preuve on a voulu les attribuer. Pierre Danès avoit un ſtyle bien plus poli & s'attachoit plutôt aux belles Lettres, au Grec & à la Philoſophie d'Ariſtote, qu'à lire les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, les Péres & les Canoniſtes.

3 ¶ La Mothe le Vayer a pris tantot le nom de Tubertus Ocella, tantot d'Orafius Tubero, mais non pas d'Egiſte, que plus correctement il faloit écrire Egiſthe. C'eſt par ce nom tiré d'αἴξ, au genitif αἰγὸς, chévre, qu'il a deſigné Chevreau, l'un des perſonnages de ſon Hexameron ruſtique, comme je l'ai remarqué pag. 21. de l'Indice expurgatoire du Menagiana.

Etrobius, *Joannes*: Jean Berotius.
Ettonville, *le Sieur de*: Blaiſe Paſcal.
Ettore Rocobella, *Marco*: Charles Torre.
Evandrophylax: Vincent Calzavelia.
Evangelus, *Licentius*: Beatus Bildius Rhenanus. 248
Eubulius: Methodius de Tyr, *palea*.
Eubulus, *Irenæus*: Herman Conringius.
Eucharius, *Eligius* Eloi Houchart, *palea*.
Euclides Catholicus. *Voyés* Ferrerius *ci-après*.
Eudæmon-Joannes, *André*: Gaspar Scioppius, *douteux*.
Eudocia Auguſta: Pelagius Patricius, *palea*.
Eugenius, *Theophilus*: Gaspar Scioppius, *douteux*. Theophile Raynaud, *vraiſemblable*.
Eviratus ou Moſchus, *Joannes*: *Voyés* Sophronius, *ci-après*.
Europæus, *Lucius Cornelius*: Voyés cidevant *Corn*.
Euſebe: Nicolas Lombard.
Euſebe: Jean des Marais.
Euſebiis, *Joannes Erneſtus de*: Fabio Chigi. 171
Euſebiis, *Philomarus de*: Jean Baptiſte Roſſi.
Euſtachius *ou plutôt* Eutychius: Saint Bonaventure, *dont le nom étoit* Jean Fidanza.
Euſtathius, Su. P.: Janus Gruterus.
Eutichius Alexandr.: Said fils de Batrick.
Eutyphron: Pierre Petit.
L'Excluſe, *Alexandre de*: Jean du Verger de Hauranne.
Expolitus, *Academ.*: Joſeph Fotius.

F.

FAber, *Chriſtophorus*: Theodoric *ou* Dietricht de Witte.
Fabricius: Robert de Moshaim.
Fabricius, *Jacobus Cosmas*: Jacques Sirmond, *douteux*.
Fabricius Dantiſcanus, *Johannes*: Jacques Golius.
Fagel: Gilbert Burnet, *douteux*.
Fagiani *ou* Phaſianus: Nicolas Villani.
Falcidio *Gneo*. *Voyés* Donalero *ci-devant*.
Fallopio, *Gabriele*: Jean Bonacci.
Faluel, *Jean*: François l'Alouette.
Famianus: Quardus.
Fano ſancti Benedicti, *Mariangelus à*: Gaspar Scioppius.
Fannius Buranus: Hubert de Giffen (5).
Farbius, *Antimus*: Honorat Fabri.
Farina, *Martinus de la*: Hortenſe Scammacca. 232
Farneſius, *Alexander*: Marcel Cervin.
Farneſius, *Octavius*: Dario Tambourelli.
Faventinus, *Didymus*: Philippe Melanchthou.
Fauſto, *Bartholomæus à ſancto*: Pyrrhus Siculus, *ou* Pierius Platienſis.
Fedeli, *Anſonio*: Jean-Baptiſte Livizani.
Felicianus *ou* Felicitarius: S. Ceſaire d'Arles, *palea*.
Felinus, *Aretius*: Martin Bucer. 254. 256. 304
Ferrarius, *Janus Alexander*, ou Alexius: N.. Fabricius. 254
Ferrier, *le Sieur du*: Jean Sirmond.
Fide, *Hieronymus à ſancta*: Richard Simon, *faux*.
Fidele, *François*: Matthieu de Mourgues.
Fidelis Verimontanus, *Annoſus*: Jean Floyde.
Filaleto. *Voyés* Philalethes, *ci-après*.
Filauro, *Flaminio*: François Fulvio Frugoni.
Filergites, *Academ. Voyés* Cinonius *ci après*.
Filoteo. *Voyés* Philotheus, *ci-après*.
Fioretti da Vernio, *Carlo*: Pierre del Conte, *douteux*. Jean de' Bardi, *douteux*.
Firmia-

4 ¶ On eſt tellement accoutumé aux noms ou faux ou déguiſés qu'ont pris quelques Auteurs, qu'on ne les reconnoitroit pas ſi on vouloit leur rendre leurs veritables noms ſoit de batême, ſoit de famille. Si on citoit par éxemple, *Joannes de Cipellis in Racemationibus*; *Dominicus de Caldariis* ſur Martial, ſur Stace, ou ſur Juvenal; *Joannes Paulus de Parifiis* ſur Claudien; *Petrus de Valeriis* dans ſes Hieroglyphiques; *Gerardus Gerardi* dans ſes Adages, &c. qui reconnoitroit Baptiſte Egnaçe dans le premier? *Domitius Calderinus* dans le ſecond? *Janus Parrhaſius* dans le troiſiéme? Pierius Valerianus dans le quatriéme? Erasme dans le cinquiéme &c.? En cette rencontre les faux noms paroiſſent les véritables, & les veritables les faux.

5 ¶ Hubert de Giffen, en Latin *Hubertus* ou *Obertus Giſanius* ne s'eſt jamais déguiſé ſous le nom de *Fannius Buranus*. C'eſt Jean Douza le pére qui dans ſes Satires l'a nomme tantôt *Fannius* par alluſion à *Giſanius*, tantôt *Buranus*, par rapport à *Buren*, lieu de la naiſſance de Giſanius ou Duche de Gueldres. Bayle dans ſon Dictionnaire detaille ceci amplement après Thomaſius § 445. *de Plagio literario*.

Firmianus, *Petrus*: Zacharie de Liſieux. 250
Fiſherus, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.
Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus*: Lucas Marinæus.
Flaminius, *Le Sieur*: François de la Nouë.
Flavianus, *Amandus*: David Blondel. 256
Flavianus, *ſanctus*: Anaſtaſe le Sinaïte.
Flavio, *Angelo*: Jean Turiel de Roxas.
Florentia, *Hieronymus*: Fernando Chirinos de Salazar.
Floridus: Vander Haer, &c. 290
Fontana, *Joannes*: Antoine Poſſevin.
Fontanus, *ou plutôt* De la Font, *René*: Louis Richeome.
Fontanus, *ou plutôt* Fontaine, *François*: Etienne Binet.
Fontaine, *Louis*: *Voyés le titre de* S. Marcel *ci-après*.
Fonte, *Moderata*: Modeſte du Puis, *ou plutôt* del Pozzo. 253
Forbetta *Friano*: Ange Mathieu Buonfante.
Foreſi ou Forenſis, *Vincentius*: Nicolas Villani. 253
Foſſa, *Jacobus à*: Sebaſtien Berettari.
Foſſeus, *Fulgentius*: Henri Noris.
Foy, *Chriſtophe de la*: Martin Fumée de Genilly.
Foy, *Paul de la*: Adam Fumée des Roches.
Foy, *Flore de ſainte*: Gabriel Gerberon. 248
Fragoſo, *Pedro Fernandez*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Frauceſchi, *Ottavio de*: Benoît Giuſtiniani.
Franceſius, *Ludovicus Petrus*: Martin de Roa.
Francez (1), *Nobile*: François Perrot. 237
Franchi, *Francesco*: Emmauuel Teſoro.
François, *Claude*: Alphonſe le Moine & Claude Morel.
François, *René*: Etienne Binet. 253
Francus, *Franciscus*: Claude de Saumaiſe.
Francus, Georgius. *Voyés* Erhardus *ci-devant*.
Francus, *Jeannes*: J. de Monte Regio, ou J. Muller, dit Regiomontanus, *palea*.
Francus, *Theophilus*: Simon Vigor.
Franolpinus, *ou plutôt*, Traufalpinus, *Neotericus*; Jacques le Moine.
Frevill, *Robert*: R. Jeniſſon.
Fridberg, *Chriſtianus Gottlieb von*: Guill. Ferdiuand d'Efferen.
Friedberg ou Frideberg, *Wabremundus*: Philippes André Oldenburger. 248
Frigido-monte, *Guillelmus de*: Helinand de Pron-le-Roi.
Frizius, *Joachimus*: Roberd Fludd, ou de Fluctibus.
Froimont, *Le Sieur de*: François Delfau.
Frondator, *Mercurius*: Emeri de la Croix.
Fronto Caracotta, *Hippolytus*: Pierre du Moulin.
Fructuoſus Episcopus: Jean Ferrer.
Fruscadino, *Ceſare Leone*: François Marie de Luco Sereni. 287
Fugitivo *Accadem.* Indomito: Auguſtin Lampognani.
Fulgentius: Libert Fromond.
Fulgoſo, *Raffaele*: Raph. Fregoſe. (2)
Fulvio Savojano, *Valerio*: Jacques Caſtellani.
Furneſterus, *Zacharias*: Hugues Doneau ou Donellus. 162
Furſtenerius, *Cæſarinus*: Eſaïe Puffendorff, *douteux*. N.... Alexandri, *douteux*. Ludolphe

1 ¶ Il faluit écrire *Franceſe*, le livre qu'on indique ayant paru en Italien ſous le titre d'*Aviſo piacevole alla bella Italia per un nobile Franceſe* in-4. 1586. C'eſt un écrit qui, ni par les maniéres de penſer, ni même par le ſtyle, ne mérite point du tout l'éloge qu'en a fait Colomiés dans ſa Bibliothèque choiſie

2 ¶ Le nom Frégoſe, en Italien *Fregoſo*, s'étant preſque toujours rendu en Latin par *Fulgoſius*, il eſt enſuite arrivé que du Latin *Fulgoſius* on a fait l'Italien *Fulgoſo*, mais il eſt viſible que ce *Fulgoſo* n'eſt pas un maſque, & n'a pas du être rapporté comme tel.

3 ¶ Le Comte de Gabalis eſt ſimplement un titre de livre & non pas un nom ſous lequel l'Abbé de Villars ait caché le ſien. Il auroit fallu pour cela qu'il eût intitulé ſon livre en ces termes: *Entretiens ſur les ſciences ſecrettes par le Comte de Gabalis.*

4 ¶ C'eſt Pierre Treſſan de la Veigne, né l'an 1618. & mort au mois d'Avril 1684. en paſſant dans les Cevennes une riviére où il ſe noya,

5 ¶ Il y a tel beaucoup de fautes, qui ſeront redreſſées par ce qui ſuit. La Croix du Maine a corrompu le nom de l'Auteur, & le titre du livre, lorſqu'il a dit que *Geuffroy de la Vallée* avoit intitulé ſon écrit: *Erre Gem.* Ce livre dont en 1711. je fis preſent à Mr. l'Abbé d'Eſtrees nommé depuis à l'Archevêché de Cambrai, & mort le 3 Mars 1718. conſiſte en un diſcours très-mal conçu & très-mal raiſonné de 8. feuillets in-8. En voici tout au long le titre avec toutes les fautes d'orthographe très fidèlement copiées: *La Béatitude des Chreſtiens, ou le ſieu de la Voy, par Geoffroy Vallée natif d'Orleans, fils de feu Geoffroy Vallée & de Girarde le Berruyer. Auquels noms des Pere & Mere aſſemblez, il s'y trouve Lerre, Gem vrey ſieu D. La Foy bygarrée. Et au nom du fils. Va ſieu regle Foy. Autrement. Guére la fole Foy.* An devant de cet exemplaire, l'unique peut-être qui éxiſte, étoient ces mots d'une écriture très-ancienne: *Il fut condamné à être pendu & ſon*

corps

Ludolphe Hugon, *douteux*. Godefroi Guillaume Leibnitz, *vrai-ſemblable*.

G.

GAbalis, *Le Comte de: l'Abbé* de Villars (3). 249
Gabrias: Ignatius Diaconus. *palea*.
Gaëtano, *Silvio*: Auguſtin Viale.
Galerſis: Felician de Silva.
Galiardi, *Facibonio*: Boniface Agliardi.
Galindo: Prudentius Trecaſſ. *palea*. imò Prudentius eſt Galindo.
Galindus Cantaber, *Fortunius*: Gaspar Scioppius, *douteux*.
Galiotus Galiaceus Karelsbergius: Conrad Samuël Schurtzfleiſch.
Galiſtoni, *Maſoto*: Angelique Aproſio. 188
Galiſtoni, *Carlo*: Angelique Aproſio.
Gallerius, *Nicolaus*: Antoine Poſſevin.
Gallus, *Joannes-Baptiſta*: Jean de Machaud.
Gallus, *Optatus*: Charles Herſeut.
Ganajus, *ou* de Ganay, *Ludovicus*: Antoine Vaira.
Gangapano, *Ventidio*: Paganinus Gaudentius.
Garcia, *Juan*: Pierre de Alva & Aſtorga.
Gavardo Vacalerio, *Ginneſi*: Jean Sagredo.
Gazonval, *Le Sieur de*: Jean Sirmond.
Gebhardus, *Joannes Wernerus*: Hippolyte Colli *ou* à Collibus.
Gemberlachius, *Guillelmus Rodolphus*: Antoine le Brun.
Genari *ou* Januarius, *Paolo*: Angelique Aproſio.
Gendre, *Le Sieur le*: Guillaume de Lamoignon, *avec* Olivier le Févre d'Ormeſſon. 224
Gennadius Patriarcha C P.: Georgius Scholarius.
Genova, *Ignetto da*: Inghetto Contardo *ou* Corrado.
Genua, Genoveſe *ou* Genuenſis: Paſſera *ou* de Paſſeribus, Balbo, Mongiardini, &c.
Georges, *Le Prieur de ſaint*: N.... le Tourneux.
Gerardo *Eſpagn.* Gonçalo de Cespedes & Meneſes.
Gerardus, *Petrus*: Fauſte da Longiano.
Germain Docteur, *Le Sieur*: Pasquier Quesnel, *douteux*.
Germain, *Le Sieur de ſaint*: N.... de la Vergne (4).
Germanicus, *Conſtantinus*: Philippe André Oldenburger.
Geroyle, *Alce du*: Claude le Goyer.
Geru, *Erre*: Geofroi de la Vallée (5).
Gherus, *Rauntius*: Janus Gruterus. 148
Gibronte Runeclus Hanedi, *Reſene*: Daniel Schwenter.
Gielli *ou* Gellius: Nicolas Machiavel.
Giraldinus, *Joannes*: Chriſtophle de Sacrobosco.
Gimontius Sclavouenſis, *Paulus*: Jean Boucher.
Giraldus Patavinus, *Bernardinus*: Gaspar Scioppius, *douteux*.
Girard, *Le Sieur*: Talon de l'Orat. *conjointement avec Gir.*
Giron de Palaceda, *Martinus*: Jean Martinez de Ripalda.
Giscatedro *ou* Guiscaredo: Jacques Puche

corps réduit en cendres, le 2. Janvier 1573. au Chatelet de Paris, & fut des Juges, dont appel, la Sentence exécutée le 9. jour de Fevrier enſuivant, place de Greve; & abjura ſon erreur publiquement cognoiſſant ſa faute. Bayle, qui dans ſon Dictionnaire au mot VALLE &c. a fait un article fort defectueux de ce Geoffroy Vallée, ſemble douter un peu qu'on y trouve, que quiconque veut être Athée, doit être premierement Huguenot. Il n'en auroit pas douté, s'il avoit vu le livre & qu'il y eût lu ces mots f. 5. tourne: *Le libertin ne croit, ni décroit, ne ſe fiant, ne défiant de tout, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir s'il eſt bien inſtruit, ou qu'il medite ſouvent, à plus heureux pert que tous les autres qui croient, (pourvu qu'il ait paſſé par la Huguenotterie) d'autant qu'il monte en intellect plus que le Papiſte, auſſi s'enforce-t-il lourdement, s'il ne ſe retire, pouvant tomber à l'Athéiſme (il eſt vrai que l'homme ne peut jamais être Athéiſte, & eſt ainſi créé de Dieu) mais il peut tomber au plus mauvais état que tous les deſſuſdits.* Louis d'Orléans, fameux ligueur, a dit à ce propos dans ſon Banquet du Comte d'Arète p. 48. *Et ne vous ſouvenez vous point du beau Vallée, qui fut brulé à Paris & le confirma par un livre, que pluſieurs ont, que c'étoit Calvin qui l'avoit fait Athée.* Gui Patin dans ſa Lettre à Charles Spon du 1. Avril 1657. croit que l'Athée dont parle le P. Garaſſe pag. 141. de ſa Doctrine curieuſe, & qu'il dit avoir été executé le grand Jeudi de 1573. n'étoit autre que ce Vallee, ce qui eſt aſſes vraiſemblable, quoique la date & les circonſtances du fait, telles que les rapporte le P. Garaſſe, Ecrivain fut ces ſortes d'articles, & generalement très-peu éxact, ne s'accordent point avec ce qui a été dit ci-deſſus. On peut voir dans le 4. vol. du Menagiana pag. 311. mes autres remarques touchant ce Geoffroy Vallée.

che *ou* Puig.
Giltel *ou* Ghiltel, *Joſſe*: Ambroiſe Zeebout.
Glareano, *Scipio*: Angelique Aproſio.
Glas, *Le Sieur de ſaint*: N.... de S. Uſſans (1).
Glottocriſio, *Fidentio*: Camille Scrofa.
Gluckradius, *Chriſtopharus*: Jean Hartman.
Gobelinus, *Joannes*: Pie II. 250
Godefroy, *Antoine*: Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement*.
Godelmannus, *Joannes Georgius*: David Chrytræus.
Godentiis, *Antonius de*: *Voyés* Bembellona, *ci-devant*.
Goffar *ou* Goffaert, *Antonius*: Edouard Knott, *douteux*. Jean Floyde, *douteux*.
Goffridus Vindocinenſis: Jean Roscelin, *douteux* ou *Impoſt*.
Gongora, *Luis de*: Carlo Sperone.
Gotlieb, *Chriſtianus*: *Voyés* Fridberg *ci-devant*.
Gotwiſus, *Donatus*: D. Wiſart.
Grafedi, *Celio*: Felix Girardo.
Grandval, *Le Sieur de*: Jean du Verger de Hauranne.
Grace, *Felix de la*: Louïs Richeome.
Gratianus, *Vulturius*: *Voyés* Baſſarius, *ci-devant*.
Greenwayus, Grenæus, Greenweld: Oswald Tesmond.
Griere, *Le Sieur de*: Henri Etienne.
Grifagni, *Aſtaro*: Guidubaldo Benamati.
Grimming, *Rodolphus*: Guillaume Gumppenberg.
Griſimani, *Dario*: Jean Ambroiſe de Marini.
Groſippus, *Pascaſius*: Gaspar Scioppius.
Grubinius, *Oporinus*: Gaspar Scioppius.
Grundmannus, *M. Chriſt.*: Jacques Eiſenberg.
Guadagno, *Giuſeppe Lorenzo*: Paul Principe, *ou* Prince.
Gualterus: *Joannes*: Janus Gruterus.
Guerrero, *Francesco Antonio*: Archange Belboni.
Guerſens, *Cajus Julius* ou *Julien de*: Catherine Fradonnet des Roches.
Guevara, *Petrus*: Pierre Alagona. 235
Gufo de Guſonibus: Auguſtin Coltellini.
Guidicciolo, *Joannes a*: François Macedo.
Guillelmi ou of Williams: J. Keyneſius, *autrement* Neoportus.
Guillelmi ou Wilhelmi: J. Harlemius.
Guimenius, *Amadeus*: Mathieu de Moya. 310
Guymara, *Marc-Antoine*: Jean le Bon, *douteux*. Jacques Charpentier ou Carpentier, *douteux*.
Guymier, *Cosmas*: Jacques Maréchal, *douteux*. (2)
Gylander *ou* Gylmannus, *Adrianus*: Nicolaus Wineus, *douteux*. (3)

H.

HAechtanus, *Laurentius*: L. Godtſen-Hoven.
Haeres, *Voyés* Cyrinus *ci-devant*.
Hailbronnerus, *Jacobus*: Gaspar Barthius.
Hallus, *Edwardus*: Ed. Oldcorne.
Halyabas *ou* Haly fils d'Abat: Iſaac Israëlite.
Hanedi, *Runeclus*: *Voyés* Gibronte *ci-devant*.
Haraſch *ou* Haraash: R. Aſcher ou Asher. 294
Haravaad ou Harabad: Abraham bar Dior. 294
Haram: Elie Misrahi ou Oriental. 294
Haran: Niſſim. 294

Hariaph,

1 ¶ L'Abbé de Saint-Uſſans de Toulouſe nommé Pierre de S. Uſſans, Auteur des Billets en vers imprimés à Paris in-12. 1688. y avoit dix ans auparavant fait imprimer ſous le nom de S. Glas, un volume de même taille intitulé *Contes nouveaux en vers*. C'etoit fort peu de choſe. Il mourut le 11. Mai 1699.

2 ¶ Il n'a pas tenu à du Moulin ſur la Régle de la Chancellerie *de verisimili notitia* n. 53. que Jaques Marechal (Quelques uns le nomment mal Jean) ne ſoit cru le veritable Auteur du commentaire ſur la Pragmatique Sanction attribue à Cosme Guymier, mais comme ſon opinion n'eſt fondée que ſur des conjectures aſſes vagues, on ne balancera pas, je penſe, à leur préferer les raiſons ſolides qu'en faveur de Guymier y a oppoſées François Pinſſon docte Avocat au Parlement de Paris, dernier editeur de la Pragmatique.

3 ¶ Il s'agit des ſix tomes *Supplicationum Cameralium*, c'eſt à-dire des Requêtes preſentees à la Chambre Imperiale de Spire. Quoique la collection qui en fut faite, eût paru ſous le nom d'Adrien Gylman, on ſavoit neanmoins que Paul Mathias Wehner en avoit recueilli le troiſieme tome. C'eſt ce qu'on apprend n. 941. des Anonymes de Placcius, qui de plus n. 1276. de ſes Pſeudonymes temoigne pas bien entendre ce qu'a voulu dire ici Baillet qu'il croit avoir mis par erreur *Nicolaus Vinaus*, (car

Hariaph ou Hariph : Iſaac Phés ou Alphés. 294
Harteveltius, *Gaſpar* : Nicolas Suſius, *douteux*.
Haſolle, *Jumes* : Elias Aſhmole.
Hauletus, *autrement* Howler ; Robert Perſonius ou Pearſons.
Hauſen, *Henricus* : François Macedo.
Hay Benedictinus, *Romanus* : Gaſpar Scioppius, *douteux*.
Hebius, *Tarræus* : Gaſpar Barthius.
Hedouville, *Le Sieur de* : N.... de Sallo. 231
Heerden, *Eitel Friederich von* : Jean Schwartzkopff, *douteux*. N.... Heidenreich, *douteux*.
Heiſter, D. : Jean Grothaus.
Helenoceus, *Balduinus* : Jean Louïs Scionleben ou Schonleben.
Heliocantharus Borealis : Michel Sendivogius.
Henri, *Petrus* : Jean-Baptiſte Guesnay.
Hephæſtion, *Eutychius* : Bonaventure Schmidt ou Vulcanius 254
Hercinianus, *Fabius* : Jacques Keller.
Hermannovillanus, *Didymus* : Thomas Clagius.
Hermanni, *Baſilius* : Jean Weſſels de Gansford.
Hermannus Colonienſis : Jean Gropper.
Hermodore : Jacques de Chevanes.
Heron Philoſophe : Maxime le Cynique.
Herouval, *Antoine Vion de* : Hyacinthe ou Jacinte Carme.
Herpin, *René* : Jean Bodin.
Heſſiander, *Chriſtianus* : Theodore de Beze, *douteux*. Chriſtophle Herdeſianus, *vrai-ſemblable*.
Heſychius, *Candidus* : Pierre Mambrun, *douteux*. François Vavaſſeur, *vrai-ſemblable*. (4)
Heyland, *Gotlieb* : Henri Wesner ou Henri Gebhard, ou Henri Gerhard Wesner.
Hibernus, *Leonardus* : Paul Sherlogh.
Higatus, *Ranutius* : Ignace Huarte.
Hilpericus ou Helpericus, *Ferius* : Alcuin, *douteux*.
Hiſpaniolus, *Joannes* : Baptiſte Mantouan. (5)
Holopherne, *Tubal* : Bonaventure des Periers, *douteux* : Geoffroi de la Vallée, *douteux*. 242
Homerus Auricularius : Angilbert de ſaint Riquier.
Honorius, *Philippus* : Julius Bellus, Jules Belli.
Honuphrius Citercienſis : Chriſtophle Borri ou Burrhus.
Hortibonus : Iſaac Caſaubon.
Hospitalius, *Daniel* : Gaſpar Scioppius, *douteux*.
Howlet John. *Voyés* Hauletus, *ci-devant*.
Hubertinus, *Leo*. *Voyés* à ſancto Dionyſio, *ci-devant*.
Humbertus Asceta, Cartuſ : François Macedo.
Hyperetes, *Baſilius* : Samuel Puffendorff.

I.

Janſſonius Campenſis, *Robertus* : André Voidovius.
Januarius Fronto, *Quintus* : Jean Sirmond. (6) 178
Jaſitheus : Raphaël Fabretti. 245
Ichanom, *Iteneu* : *Voyés* Inegluf *ci-après*.
Idiota : Raimond Jordani. 162. 163
Jehubi, Jekutiel fils de Juda.
Jemicius, *Joannes*, Pierre Pazmany.
Jeſu-Maria, *Chriſtophorus à* : Chriſt. de Cabrera.
Jeſu-Maria, *Gerardus à* : Ambroiſe Rocha de la Serna.
Imbroll. *Voyés* Salvator *ci-après*.

Imocre-

(car c'eſt ainſi qu'il l'écrit) à la place de *Paulus Matthias Vehnerus*.

4 On n'a jamais douté, ou du moins on n'a jamais du douter que les deux Ecrits ſatiriques publiés pour la première fois l'an 1646. contre Antoine Godeau Evêque de Graſſe, l'un intitulé *Antonius Godellus Epiſcopus Graſſenſis, an elogii Aureliani Scriptor idoneus ?* ſous le nom de *Paulus Romanus* ; l'autre, *Antonius Godellus Epiſcopus Graſſenſis utrum Poeta ?* ſous le nom de *Candidus Heſychius* ne fuſſent du Jéſuite François Vavaſſeur. La diction ſeule en eſt une preuve convaincante ; auſſi n'a-t-on pas manque de les imprimer avec toutes ſes autres œuvres à Amſterdam in-fol. 1709.

5 ¶ Quoique ce Poëte fût de la famille des Spagnoli de Mantouë, *ex gente*, comme dit Paul Jove, *Hiſpaniola*, il eſt pourtant bien fût qu'il n'a jamais pris & qu'on ne lui a jamais donné le nom de *Joannes Hiſpaniolus*. Il eſt vrai que Voſſius dans ſes Hiſtoriens Latins, cent onze ans apres la mort de Baptiſte Mantuan, l'a nomme *Baptiſta Spagnulus Mantuanus*, mais ce n'eſt pas une raiſon pour le mettre parmi les Auteurs déguiſés.

6 ¶ J'ai fait voir pag. 178. que *Quintus Januarius Fronto* étoit Hadrien de Valois, & non pas Jean Sirmond.

Imocreba ou Ibmorcreba: David Aberby ou Abercrombe.
Imperato, *Ferrante*: Nicolas Antoine Stelliola. 225
Incaminato, *Academ.* Inſtabile: Louis Valeſio.
Incerto: Jean François Loredano.
Incerto: Dominique Bartoli.
Incertus, Sebaſtien Fox de Morzillo.
Incognitus: Michel Ayguanus ou d'Aygue. 162. 163
Incognito: Michel Aguayo ou d'Aguaio, *différent du précédent.*
Incognito, *Academico. Voyés le titre d'*Aggirato.
Inconnu: le Comte de Cramail, *douteux.* Charles Sorel, *douteux.*
Indinac, *Donaes*: Jean David.
Indomito *Accademico*: *Voyés* Fugitivo, *ci-devant.*
Indris Boemo, *Gio*: *Maria*: Jean Ambroiſe de Marini.
Ingenuis, *Franciscus de*: Paul Sarpi.
Innocent Egaré: Gilles d'Aurigny.
Inſtabile *Accadem. Voyés* Incaminato *ci-devant.* 237
Intirizzato *Accadem.* Adormentato: Pierre Joſeph Juſtinien.
Intronato *Accadem.* Alexandre Piccolomini. (1)
Jonas, *Juſtus*: Joſſe Kock ou Coch.
Joſema, *Hermannus*: Jean Hammer.
Joſephus Schonaugienſis: Hildegonde Religieuſe.
Joſſeval, *Le Sieur de*: *Voyés* la Motho *ci-après.*
Irenæus: Cælius Secundus Curio.
Irenæus, *Paulus*: Pierre Nicole.
Irenicus, *Erasmus*: Iſaac Wolmar. 248
Irenicus, *Franciscus*: Philippe André Oldenburger.
Irreſoluto, *Accadem.* Charles Papin ou Papini. 237
Iſauro, *Fileno di*: Ganges di Gozze du Pezzaro.
L'Iſle, *Le Sieur de*: Charles Sorel, *douteux.* N..... de l'Iſle Marivault, *douteux.*
L'Iſle, *Richard de*: Richard Simon.
Ismegluf, *Ismenew Ichanom*: Fulgence Servite.
Julien, *Le Sieur de ſaint*: Godefroy Hermant.
Jungermannus, *Hyginus Thalaſſius*: Pierre Merſenne.
Juniperus de Ancona, *Franciscus*: Gaspar Scioppius.
Junius Brutus, *Stephanus*: *Voyés* Brutus *ci-devant.*
Juſtinopolitanus, *Thomas*: Bernardin Ochin.
Juſto, *Euſebius à ſancto*: Jean Durel.

K.

Kaiſerſtein, *Salomon à*: Quirinus Kulhmann.
Karelsbergius. *Voyés* Galiotus Galiaceus: *ci-devant.*
Kercoëtius Aremoricus, *Antonius*: Denys Petau.
Knott, *Edouard*: Mathias Wilſon.
Kriegſoederus, *Holofernes*: Gaspar Scioppius.

L.

Laca, *Larcando*: Charles Cala.
Lælius Fulginas, *Lucius*: Jules Recalchi.
Lætus, *Ambroſius*: François Duarein.
Lætus, *Calvidius*: Claude Quillet.
Lætus, *Petrus*: Pierre Joyeux. 310
Lætus, *Julius Pomponius*: Petrus Calaber. 177. 194
Lamira, *Trepus Ruitanus*: Petrus Turrianus Ramila.
Lamoſtoſo, *Andrea*: Thomas Fardella.
Lampugnanus, *Pompeius*: Marquard Freher, *douteux.*
Lamuël ou Lemuël: Salomon.
Lando, *Pamfilo* ou *Pamphilus*: Jules Negrone ou Nigronius.
Lanel: Guillaume Colletet.
Langeveltius, *Hermannus*: Nicolas Suſius.
Lapide, *Hippolytus à*: Jean Joachim de Rusdorff, *douteux.* Joachim Dranſé ou Tranſé, *douteux.* Bogiſlaus Philippus Chemnitius, *peu vrai-ſemblable.*
Lapide, *Pacificus à*: Philippe André Oldenburger.

Lasca,

1 ¶ Alexandre Picolomini de l'Academie des *Intronati* de Sienne avoit pour ſon nom particulier d'Academicien celui de *lo Stordito* qu'il joignoit toujours à celui d'*Intronato*, en ſorte qu'il ne ſe trouvera pas qu'il ſe ſoit jamais déguiſé ſous le ſimple nom d'*Intronato*, Voyés plus bas *Stordito.*

Lasca, *il:* Antoine François Grazzini.
Latlarno, *Benedetto:* Alexandre Benet.
Latinus, *Pacatus:* Dominique Baudius. 248
Laval, *Le Sieur de:* Guillaume le Roi, dit, l'Abbé de Hautefontaine.
Laval, *Monſieur de:* Mr. le Duc de Luines *Louis Charles d'Albert.*
Laval, *Le Sieur de:* Catherine Agnès de S. Paul.
Lauretanus, *Bernardinus*: Charles Sigonius. 233
Lazaro Sacco, *Ottone:* Charles Conſtanzo Coſta.
Leewe, *Jean de:* J. van Heelu.
Leidhreſſerus, *David:* Didier Heraud.
Lellus, *Joannes Ludovicus:* Louïs de Torres.
Lelonato, *Odomenigico*: Jean Dominique Ottouelli.
Lenis, *Vincentius*: Libert Fromond. 253
Leoclavicus, *Didymus:* Thomas Mazza.
Leon de Modene: Salomon Uschi avec Lazare di Graziano Levi.
Leopoldus, *Ludovicus*: Leon de Jode ou Leo Judæ.
Lepidus. *Voyés* Comicus *ci-devant.*
Lepta, *Thraſybulus*: André Dinnerus.
Lerſac: Caſtel.
Liberius à Sancto Amore. *Voyés* Amore *ci-devant.*
Libertinus, *Clemens*: François Manoël ou Emmanuel.
Libertus Aquilonus: Bertilus Canuti.
Lichurdus Neocomenſis: Jean Jacques Huldricus.
Licinio Taba, *Paolo. Voyés* Taba *ci-après.*
Licinio, *Publio*: Nicolas Craſſo.
Licinius, *Marcus*: Gilles Menage. 177
Ligurino, *Mirtio:* Pierre Joſeph Giuſtiniani.
Lindius, *Stephanus:* Jean Caſtel.
Linicuski, *Joannes Stephanus*: Jean Antoine Caprini.
Lipſius, *Juſtus*: Melchior Goldaſtus Haiminsfeldius, *apparence d'Impoſteur.*
Liſtrius, *Gerardus*: Didier Erasme. (2)
Locman: Eſope, *palea.*
Loemelius, *Hermanus*: Jean Floyde ou Lloyd.
Loo, *Adrianus van*: Thomas Saillius.
Lopez, *Dominicus*: Fauſte Socin.
Loranicus, *Julius*: Louïs Carnolius.
Lorge de Montgommery, *Mr. le Comte de*: René Ouvrard.
Lorme, *Le Sieur de*: Jean du Verger de Hauranne.
Loiſeau, *Charles*: Antoine Hotman, *douteux.*
Lucanius & Lucianus: Calvin. 246. 287
Lucifer: Nicolas Oresme ou d'Oresmieux.
Luck, *Good*, ou Godlucius: Roger Tuiford.
Ludoviſius, *Princeps*: Virginio Ceſarini.
Lunowski, *Lucas*: Gaspar Savicki.
Lupa, *Alcinio*: Ferrante Pallavicino.
Lurtzius, *Petrus*: Mathieu de Gracow.
Luſininus, *Euphormio*: Jean Barclay. 220. 251
Luſino, *Gio*: *Gabriele Antonio*: Antoine Jules Brignole.
Luſancy: Beauchateau: *Cela regarde peut-être les Impoſteurs.*
Lys, *Samuel du*: Simon Goulart.
Ly-yo-fan: Jean-Baptiſte de Morales.

M.

MAccati, *Grazia-Dco*: Jean-Baptiſte Agocchia de Boulogne.
Macer Juriſconſultus: Wolcmarus Kirſtenius. 287
Macer, *Jean*: J. le Bon d'Antreville.
Macer Senior, *Nicodemus*: Ascanius Perſius, *douteux.* Gaspar Scioppius, *vraiſemblable.*
Macrinus, *Salmonius:* Jean Salmon, *palea.*
Madathanus, *Henricus*: Adrien Mynſicht.
Madianus, *Tonantius*: Antoine Damiani.
Madrid, *Francisco Antonio de*: Gabriel de Moncada.
Magenhorſtius, *Julianus*: Gaspar Koch.
Magirus, *Marcus Antonius*: Pierre Scholier ou Schuller. 249
Magnalpina: *Gio*: *Tanto*: *Voyés* Tanto, *ci-après.*
Magneſius, *Hugo*: Hugues Cavell.
Mainoldus Galeratus, *Jacobus*: Charles Sigonius. 233
Malberg, *Albertus:* Philippes Bebius.
Malcomeſius, *Joannes Richardus*: Guillaume Ludwell.
Mandrini, *Sulpice de*: Jean Sirmond.

Manés

a ¶ C'étoit ici le cas de mettre *douteux.* On croit que les commentaires ſur l'*Encomium Moriæ* d'Erasme imprimés ſous le nom de *Liſtrius*, ſont d'Erasme lui-même. Charles Patin dans la préface de ſon édition a fait voir qu'il y avoit dequoi le preſumer, mais on ne ſauroit le démontrer.

Manés ou Manichée: Cubricus, *palea.*
Manrique, *Pedro*: Guillaume Bate ou Batteus.
Mantuanus, *Baptiſta*: Jean B. Fiera. (1)
Marc, *l'Abbé de ſaint*: N.....: Amelot de la Houſſaye.
Marcel, *Louis Fontaine Sieur de ſaint*: Zacharie de Liſieux. 243
Marescot, *Guillaume*: Papyre le Maſſon.
Maria, *Ignatius à ſancta*: Jean-Baptiſte Catala, *douteux.* Michel de Molinos, *vrai-ſemblable.*
Marinius, *Franciscus*: Jean Sax ou Sachs de Frauſtadt.
Marius, *Hieronymus*: Cœlius Secundus Curio.
Marſilly, *Paul Antoine*: Iſaac le Maiſtre de Saci, conjointement avec Nicolas Fontaine.
Martignac, *Joannes Baptiſta*: Nicolas Riquel.
Martinez, *Jean*: *Voyés* Bahamonde & Fragoſo, *ci-deſſus.*
Martinus: Raphaël de Viloſa.
Mas, *Theophile du*: Symphorien Champier.
Maſarellus, *Angelus*: Les Théologiens de Neuſtad en corps.
Mascurat: Gabriel Naudé. (2).
Maſius, *Gilbertus*; Henri Baerſius Vekenſtyl.
Maſſalia, *Alexius à*: Claude de Saumaiſe.
Maſſon, *Papyre*: Gui Patin, Jacques Gillot, &c.
Maſſonius: Chriſtianus Beemannus.
Matago de Matagonibus: François Hotman.
F. Mathieu: M. Feydeau.
Mathæus, *Franciscus*: Edmons Mac-mahone.
Matthania, *Nathanael Ælianus*: Dietrichtus Dorſchius.
Maxeo, *Valerius*: Ismael Orxeau.
Mayerne Turquet, *Theodore*: Seguin & Akakia.
Medius, *Jocoſus Severus*: Sebaſtien Mitternacht.
Medziboſius ou Miedzibos: Albert Roſciszewski.
Megnedinus, Victor, Pagius: Uytenbogaert, Grevinchovius, Borrius.
Mey ou Mei, *Franciscus*: Franc. Rainaldi.
Melampodio, *Falcidio*: Joſeph. de gli Aromatarii.
Melanchthon, *Le Sieur de*: Jacques Pineton de Chambrun. 254
Melanchthon, *Philippus*: Jean Brentius.
Melander, *Philoxenus*: Gaspar Scioppius.
Melangæus, *Hippophilus*: Philippes Melanchthon ou Schwardzerdt. 253.254.255
Meleager: Balthaſar Venator.
Meleagro, *Gianadino*: Jean André Moniglia ou Moneglia.
Melilambius, *Ambroſius*: Balthaſar Schuppius.
Meliſone, *Androvinci*: Alexandre Taſſoni.
Meliſſus, Philander, &c.: Jean Mallara, Fernandés de Herrera, &c.
Melroſe: Jean Caramuel.
Menart, *le Sieur*: Godefroy Hermant.
Menu, *le Sieur le*: N.... le Maiſtre.
Mercator, *Antonius*: Jacques Cujas. 162.231
Mercator, *Antonius*: Marc Lycklama.
Mercurius Britannicus: Joſeph Hall.
Mere-Sotte: Pierre Gringore de Vaudemont. (3)
Merus, *Pasquillus*: Conrard de Zurphen d'Achtevelt.
Mesnil, *Jean-Baptiſte du*: N.... Roſimond. (4) 310
Meſſalinus, *Wallo*: Claude de Saumaiſe. 287
Michaël, *Eliachim*: Jean Desmarets de S. Sorlin.
Michalowicz Zagielus, *Martinus*: Jerôme Stephanowski.
Micheli, *Olmerio de*: Jerôme de Savone. 191. 243
Migeo, *Joannes*: Gaspar Thaumas de la Thaumaſſiere.
Minore, *Teofilo il*: Archange Rocca.
Minuccio Minucci: Paul Sarpi, *faux ou douteux.*

Miri-

1 ¶ Voyés ci-deſſus parmi les Poëtes ſur l'article 1267.

2 ¶ Mascurat & Saint-Ange ſont les perſonnages d'un Dialogue dont Naudé eſt Auteur, mais on ne peut pas dire qu'il y ait pris ni le nom de Saint-Ange, ni celui de Mascurat. On peut ſeulement dire qu'il n'y a pas mis le ſien, & qu'ainſi le livre eſt anonyme, mais non pas Pſeudonyme.

3 ¶ *Mere-Sotte* eſt le titre du livre dont Pierre Gringore eſt l'Auteur. Il n'a pas mis ſon nom à la tête, mais il l'a découvert par acroſtiche à la fin de l'Ouvrage.

4 ¶ Il faloit écrire *Roſmont.*

5 ¶ Les trois Poëtes Huguenots qui écrivirent en même

Miriteus Onatinus, *Rolandus*: Martin Antoine Delrio.
Mirtio. *Voyés le titre* Ligurino *ci-devant.*
Miſenus: Chriſtianus Simon Lithus.
Miſoponerus: Iſaac Caſaubon.
Miſoponero, *Filoſilo*: Angelique Aprosio.
Miſoscolo, *Eureta*: François Pona.
Modero, *Toascio*: Thomas Oderico.
Modeſtin: Jean Pierre Camus.
Modeſtus Pacimontanus, *Vexanius*: Georges Caſſander. 163 185. 310
Moerbecanus, *Guillelmus*: Thomas de Cantimpré.
Molina, *Tyrſo de*: Gabriel Tellez. 191. 243
Mombrigny, *Le Sieur de*: Pierre Nicole.
Mondier, *Melchior*: Goldaſt d'Haiminsfeld, *douteux*. Simon Goulart, *douteux*.
Moneta, *Raphaël*: Dominique Minutoli.
Moni, *Le Sieur*: Richard Simon.
Mont, *Le Sieur du*: Iſaac le Maiſtre de Saci.
Montagnes, *Le Sieur des*: Jean Sirmond.
Montagnes, *François des*: *Voyés* Montanus, *ci-après.*
Montaldo, *Chriſtianus de*: Chrétien Hohburg.
Montalte, *Louis de*: Blaiſe Pascal.
Montanus, *Franciscus*: Louïs Richeome.
Montdieu, *B. de*: Florent Chrétien. (5)
Monte, *Julius de*: Melchior Voets. 249
Monte-Laboris, *Conſtantius de*: Jean Thuilius. 252
Monte-ſperato, *Ludovicus de*: Herman Conringius.
Monte-Tonali, *Zanius Patelottus à*: Annibal Raimond.
Montholon ou Monthelon, *Jacques*: Pierre Coton.
Mont-ſacré, *Oleuix du*: Nicolas de Montreux.
Monzambano, *Severinus de*: Samuel Puffendorff.
Moraines, *Antonin*: Jean Martinon.
Moralez, *André de*: Martin de Roa.
Morſius, *Rodericus*: Henri Brinckelow.
Morus, *Alexandre*: Pierre du Moulin le jeune. 311
Mota, *Harmixius de*: Herman Fabronius.
Moſchus Sidonius: Moyſe *palea.*
Motte, *R. P. Seigneur de la*: Jean Louïs d'Amiens. 243
Motte, *Le Sieur de la*: Antoine Arnaud.
Motte, *Le Sieur de la*: Pierre Thomas du Foſſé.
Motte ou Mothe-Joſſeval d'Aronſel, *Le Sieur de la*: N.... Amelot de la Houſſaye d'Orleans.
Mousnier ou Mousnerius, *Petrus*: Honorat Fabri.
Muela, *Terzon &*: Laurent Matheu & Sanz.
Mulot, *Le Docteur*: Mathieu de Mourgues.
Munscrod, *Raphaël Sulpicius à*: Guillaume Jocker, *douteux*. Juſtus Eckardus, *douteux.*
Munſterus Hypobolimæus: Gaspar Sciopius, *paſſivè.*
Muſæus: Moyſe. *palea.*
Muſæus, Linus, Orpheus, Monantheuil, Pithou, Loyſel.
Muſagetes: *Voyés le titre* Decorus, *ci-deſſus.*
Muſambertus, *Claudius*: Theodore de Marcilly.
Mutus, *Pompeius*: Paul Bombino.
Mylius, *Erasmus*: Jacques Gretſer.
Mylonius, *Nicolaus*: Antoine Poſſevin.
Myon, *Eutychius*: Wolffgangus Musculus. 254

N.

NAcattel, *Lootri*: Troilo Lancetta.
Narciſſe: Jean Louïs Guez de Balzac, *paſſivè. palea.*
Nascoſto, *Accadem.*: Tancredo Cottoni.
Naſſurzius, *Petrus*: Jean Louïs Praſch.
Natalis, *Marcus*: Abraham Remy, *douteux*. Jean Sirmond, *douteux*. &c.
Nathanael: Daniel Toſſanus.
Nebelthavius, *Joannes*: Chriſtophle Pezelius.
Nebris-

même tems contre Ronſard ſont Antoine de la Roche-Chandieu, B. de Montdieu & Florent Chrétien; le premier ſous le nom d'A. Zamariel, le ſecond retint le nom vrai ou faux de B. de Montdieu, le troiſieme, ſavoir Florent Chrétien, prit le nom de François de la Baronnie fort bien remarqué ci-deſſus au mot *Baronnie* par Baillet qui ne s'en eſt pas ici ſouvenu. Ronſard dans ſa Réponſe en proſe à ſes calomniateurs, ſans nommer Florent Chrétien, l'a intelligiblement déſigné par les mots de *Cirnien reformé.*

Nebriſſenſis, *Antonius*: Jean Louïs de la Cerda.
Negle&us, *Accadem.* Romanus: Barthelemi Tortolotti.
Nerone ou Nero: Jean-Baptiſte Agocchi ou Agocchia.
Nelli, *Pietro*: André de Bergame. (1)
Nezeckius, *Nathanaël*: Theodore de Beze. 250
Neuffer, *Bruno*: François Macedo.
Nicauder, *Ambroſius*: Amb. de Victoria.
Nicanor, *Lyſimachus*: Jean Leſle, *douteux.* Henri Leſle, *douteux.* Jean Corbet, *vrai-ſemblable.* 242
Nicaſius, *Chelidonius*: Jean-Baptiſte Sinnigh.
Nicius Erythræus, *Janus*: *Voyés* Erythræus.
Nicolaïdes, *Theophilus*: Valentinus Smalcius.
Nicocleon: Mathieu de Mourgues.
Nicocleonte, *Collenuccio*: Vittorio Siri.
Nicolucci, *Amadio*: Nicolas Machiavel.
Nigris ou Neri, *Joſephus de*: Joſ. Fotius.
Nilielli da Vernio, *Udeno*: Benoit Fioretti. (2)
Nobel, *Jean*: J. le Bon Heteropolitain, ou d'Autreville.
Noctinot, *Anſonius*: Antoine Cotoni.
Nomiſenti, *Girolamo*: Alexandre Taſſoni.
Norbin, *Jean*: Jean Brinon.
Noringius, *Livius*: Jules Negrone ou Nigronius.

O.

OCella, *Tubertus*: François de la Mothe le Vayer.
Octave: N.... Coſtar de Lyon.
Oedickovius, *Joannes*: J. Erhard ou Reinhard Ziegler.
Oligenius, *Chianeus*: Fabio Paolini, ou Paulinus.
Onak, ou Onk: Onkelos.
Onatinus, *Roland*: *Voyés* Miriteus, *ci-devant.*
Onuphrius. *Voyés* Honuphrius, *ci-devant.*
Opalenus, *Lucas*: Paulua Nœocellus.
Origenes Adamantius. *Voyés* Adamantius *ci-devant.*
Ormegrigny, *Le Sieur de*: Pierre du Moulin le jeune.
Oſiteo, *Lucido*: Louïs Seſti.
Oſorius, *Petrus*: Jean-Baptiſte Verace, ou Verax.
Otonali, *Arenif*: Antonio Alferi.
Otreb, *Rodulfus*: Robert Fludd.
Oxyorus: Montaigu. 254

P.

PAcemutns Analyticophilus, *Nomicus*: Vincent Placcius. 249
Pacidius, *Jacobus*: Jacques Godefroy. 248
Pacificus, *Hermannus*: Chriſtophe Herdeſianns.
Pacifique d'Avranches: N.... des Deſerts. 248
Pacimontanus, *Veranius*: *Voyés* Modeſtus, *ci-devant.* 248. 310
Pacius, *Deſiderius*: Guillaume Saldenus. 248
Padilla DF: Antoine de Lebrixa ou Nebriſſenſis.
Paeon & Pythagoras: Jean Jacques Harder & Jean Conrad Peyer.
Pagnalmino, *Gio*: *Sonta*: Augnſtin Lampognanl.
Palaceda, *Martin de*: *Voyés* Giron *ci-deſſus.*
Palæologus, *Philoremus*: Martin Lardenoy.
Palæophilus: Jacques Mentel.
Palmerius, *Joannes*: François Hotman.
Palmerio, *Veranie*: Sebaſtien Scarabici.

Paltro-

1 ¶ C'eſt tout le contraire, *Andrea da Bergamo*, eſt le maſque, *Pietro Nelli* le vrai nom. Nous avons de ce Pietro Nelli de Sienne deux livres de Satires intitulées *Satire alla Carlona di Meſſer Andrea da Bergamo*, ecrites d'un ſtyle aiſé & divertiſſant. Elles furent imprimées à Veoiſe in 8. l'an 1548. & l'an 1566. Le 1. livre contient 14. Satires, le ſecond 26. Naudé pag. 217. de ſon Maſcurat n'a guére connu le goût des Satires *alla Carlona* quand il les a comparées avec celles de Regnier.

2 ¶ Ce nom auroit été plus correctement énoncé de cette ſorte: *Niſieli Udeno*: Benedetto Fioretti da Vernio. Ce dernier mot marquoit le lieu de la naiſſance de Benedetto Fioretti: & pour *Udeno Niſieli*, c'étoit oo nom bizarrement formé du Grec ὑδὲ, do Latin *niſi* & de l'Ebreu *Eli*, par où il doonoit à coteodre qo'il oe s'attachoit qu'à Dieu ſeul.

3 ¶ Le mauvais petit Dialogue entre Paſſevent Pariſien & Parquin Romain fut imprimé in-16. l'an 1556. ſans nom de lieu, mais à Lyon, comme je penſe. L'Auteur de la Comédie do Pape malade imprimée à Genève *in* 8. l'an 1561. attribuë ce libelle ao nomme Artus Deſiré en ces termes pag. 60.

Meſſeger, as-tu tant viré

Pour

Paltronio, *Carlo Lancio*: Jean-Baptiſte Capponi.
Palumbus, *Lælius*: Paul Belli.
Pamlerus ou Bamlers, *Gaſpar*: Gilles Hunnius.
Pandochæus, *Helias*: Guillaume Poſtel.
Pannonius, *Celius*: Gregorius Hungarus. 253
Pantherus, *Salomon*: Riſinski, ou Riſinius.
Panurgus, *Vincentius*: Jean-Baptiſte Morin.
Papenauſem, *Wolffgangus Erneſtus*: Antoine le Brun.
Papon, *Lonis*: Laurent Joubert.
Paprocki, *Alexander*: Adalbert ou Albert Tylcowski.
Paradinus, *Daniel*: Baltaſar Hagelius.
Paragerio & Paragefius, *Nicolaus*: Angelique Aproſio.
Paraſchius, *Joannes*: *Voyés* Cyſenius *ci-devant*.
Paris, *Claude de*: Claude de la Place.
Pariſius: Jaeques Leſchaſſier.
Parker: Joſſelin.
Parma, *Archangelus à*: François Macedo.
Parochus, *Fidelis*: Adalbert Tylcowski.
Parrhaſius, *Aulus Janus*: J. Paul de Pariſiis. 180
Partenio, *Filoſilo*: François Marie Fiorentini.
Paſcaſe & Aliton: N.... de Villars.
Paſculo, *Durus de*: Everhard de Weihe.
Paſſagerius, *Roland*: Rol. Rodolph. de Paſſegariis.
Paſſavantius, *Benedictus*: Theodore de Beze.
Paſſavant ou Paſſevent Pariſien: Antoine Cathelan ou Catalan. (3)
Paſſavant, *Le*: Jean Pierre Camus.
Paſtor, *Petrus Henricus*: Louiſe de Padilla. 230
Paſtoris, *Adamus*: Rodulphus Martinus.
Patricius Armachanus, *Alexander*: Cornelius Janſenius.
Pavillon, *Nicol. Georg.*: Poullain d'Agen. 287
Pecheur Penitent: N.... Patrix ou Patris. 163
Pegeus, *Quirinus*: George Philippe Harsdorffer.
Penſans-manus, *Frater*: Wigandus Cauponis.
Pentareus Sideratus, *Petrus*: Fernandez Santander. 287
Pentito, *Accadem.*: Torquato Taſſo.
Pepe da Suſa, *Crescentio*: Alexandre Taſſoni ou Taſſoné.
Perdu, *Le vrai*: Pierre du Val.
Peregrinus: Vincent de Lerins. 158. 184
Peregrinus: Jean Gerſon. 162. 163
Peregrinus A. S.: André Schott.
Peregrinus, *Conſtantius*: Balduin Junius ou de Jonghe. 250
Peregrinus, *Deſiderius*: Michel Servet. (4)
Peregrinus, *Joannes*: Pelgromius Puldenius.
Peregrino, *Lelio*: Pedre Hernandez ou Fernandez Navarrete.
Peregrinus: Conradus Dominic.
Peregrinus: Conradus Benedict.
Perellius, *Johannes*: François Coſter.
Periander Rhœtus, *Antonius*: Jean Albert Portner.
Periers, *Bonaventure des*: Jacques Peletier. 240. 241
Pernius, *Joannes*: Joſeph Creswell.
Perrie, *Le Sieur de la*: *Voyés* Le Buy, *ci-deſſus*.
Perſeus, *Joan.*: John Fisher. 287
Peſcher, *le Sieur du*: N.... Barry. 242
Petolottus à Monte-Tonali, *Zaninus*: *Voyés* Monte-Tonali, *ci-deſſus*.
Petræus Andreades, *Lactatius*: Jacques Stein.
Petri, *Chriſt*: Statius Buſcherus.
Petronius, *Jaſon*: Jean David.
Pfefferkorn, *Joannes*: Arnaud de Tongre.
Pflug, *Chriſtophorus*: Janus Gruterus.

Phæ-

Pour connoître Artus Déſiré,
Ce grand Poëte, & fort ſavant,
Qui a fait ce beau Paſſevent?

Mais il eſt-à-ſûr que le *Paſſevent Pariſien* eſt veritablement de cet Antoine Cathelan auquel il eſt ici attribué, & contre lequel Calvin publia en la même année 1556. un petit écrit dont le titre eſt: *Reformation pour impoſer ſilence à un certain heretique nommé Antoine Catelan, jadis Cordelier d'Albigeois.* Ni la Croix du Maine, ni du Verdier ne donnent à Artus Déſiré le *Paſſevent Pariſien* dans leurs Bibliothèques, au lieu que le ſecond le rapporte en termes exprès dans la ſienne parmi les livres d'Antoine Cathalan Albigeois.

4 ¶ Baillet s'eſt donc mépris lorsqu'à la fin du 9. chap. de la 3. partie de ſes *Deguiſements des Auteurs*, il a dit que c'étoit Socin qui s'étoit caché ſous ce nom. C'eſt très-certainement Michel Servet qui ſe le donna dans le petit livre Eſpagnol de ſa façon, intitulé *Teſoro de l'Anima Chriſtiana*, traduit depuis en Latin, en Italien, en François, en Allemand, en Flamand, & même en rimes Flamandes. Sur quoi on peut voir Sandius pag. 11. & 12. de ſa Bibliothèque des Anti-Trinitaires.

Phædrus: Jacques Goutiere ou Gutherus.
Phœdrus Volaterranus: Thomas Inghiramio. (1)
Phaſianus. *Voyés* Fagiani, *ci-devant.*
Philadelphus Romanus, *Eugenius*: François Annat. 163. 308
Philadelphe, *Euſebe*: Theodore de Beze. 163
Philadelphus, *Irenæus*: Louïs du Moulin. 163
Philalethes Polytopienſis: Hortenſe Lando.
Philalethes Utopienſis: Huldrich Hutten.
Philalethes, *Candidus*: André Bianchi.
Philalethes, *Eudoxus*: Jerôme Donzellini.
Philalethes, *Eugenius*: Thomas Vaughan.
Philalethes, *Germanus*: Jacques Plaiel.
Philalethes, *Irenæus*: Samuel Przypcovius.
Philalethes *Irenæus*: ou *Eirenæus*: George Horuius.
Philalethes, *Irenæus*: Jean Lawſon, *douteux.* François Withe, *douteux.* Jean Prideaux, *douteux.* Gilbert Ironſide, *douteux.*
Philalethes, *Irenæus*: Jean Crocius, *douteux.*
Philalethes, *Irenæus*: Louïs du Moulin, *faux. Voyés* Philadelphus.
Philalethes Hyperboreus: Jean Cochlée, *faux.* Henri Corneille Agrippa, *douteux.* Jean Louïs Vivès, *probable.*
Philalethes Eupiſtinus, *Germanus*: Charles de l'Aſſomption.
Philalethe: Pierre Alix, *douteux.*
Philalethe & Empiriaſte: Simon Foucher.
Philanax Anglicus: Pierre du Moulin le jeune, *faux & contr.*
Philanderſons: Bernard Schmid.
Philaretus, *Gilbertus*: Gifleb. Limburg.
Philetymus *Baecal.*: Jean-Bapt. Sinnigh, ou Libert Fromond.
Philiatros ou Philiater, *Evonymus*: Conrad Gesner.
Philo Chriſtianus, *ou plutôt* Philochriſtianus. *Voyés* Altglaub.
Philoecus, *Gratianus*: Jean Freinshemius.
Philomathus: Fabio Chigi. 148. 237
Philomuſus: Jacques Locher. (2)
Philopater, *Anareas*: Robert Pearſon, ou Joſeph Creswel.
Philopatris, *Antonius*: Thomas Stapleton.
Philophrone: Jean Labadie.
Philoponus, *Honerius*: Gaspar Plautius.
Philo-Romæus, *Alexius*: Dorothée Louſſius.
Philothée Bachelier, &c.: Jean Gontery ou Gontier.
Philotheus ou Filoteo d'Aſti, *Giovan*: le même.
Phyllarque: Jean Goulu de S. François. 149. 254
Piccini, *Paolo*: Scipion Paolucci.
Pickarts, *Jetwald*; Philippe de Marnix de ſainte Aldegonde.
Picke Chriſtophilus, *Guillelmus*: William Lucy.
Pienorzecki, *Joſeph*: Frederic Szembeck.
Piercham, *Morin*: Symphorien Champier.
Pierius Valerianus, *Joannes*: Pierre Valiero ou Valerii.
Pietad, *Franciſco de la*: Jean de Ribas Carrasquilla.
Piguerre, *Miles* ou *Milon*: Lancelot Voiſin de la Popeliniere, *douteux.*
Pinto, *Celio*: Dominique Ponticelli.
Piperno, *Theodoro Valle da*: *Voyés* Valle, *ci-après.*
Piscina, *Diego Ramirez de la*: Jean d'Avalos.
Piſſeni: *Vegetio Agrippino*: *Voyés* Agrippino *ci-devant.*
Piſtorius, *Hermes*: Hermannus Roſendorff.
Pitocco da Mantoa, *Limerno*: Theophile Folengi.
Pius, *Thomas*: Th. de Ituren.
Pius Manut. Rom. *Aldus*: Ald. de Baſſiano.

1 ¶ Ce Thomas Inghiramio de Volterre fut ſurnommé *Phædra* & depuis *Phædrus*, pour avoir, étant jeune, repreſenté le perſonnage de Phedre dans la cour du palais du Cardinal de Saint George, où l'on jouoit l'Hippolyte de Seneque. C'eſt d'Erasme dans ſa Lettre du 1 Mars 1524. à Joſſe Gaver qu'on tient cette particularité, rapportée longtems apres avec pluſieurs autres par Leo Allatius ſur la fin de ſon livre intitulé *Animadverſiones in Antiquitatum Etruſcarum fragmenta ab Inghiramio (Curtio) edita*, où il juſtifie Phædrus d'avoir ſuppoſé ces fragmens. Thomas Inghiramio, qu'Erasme, dans l'endroit cité, nomme mal Pierre, fut Chanoine de S. Pierre de Rome & pendant cinq ans, ſavoit depuis 1505. juſqu'à 1510 tems de ſa mort, Bibliothecaire du Vatican. Il n'y a je penſe rien d'imprimé de lui qu'une Lettre Latine du 5. Decembre 1506. pag. 139. du Recueil de Mr. Burman in-4. 1697. Baillet a dit écrite *Phædras* & non pas *Phædrus*. Le Bembe l'appelle *Phædra* dans la Lettre qu'il lui écrit de Veniſe le 15. Septembre 1512. Mais presque tous ceux qui ont parlé de lui, & Bembe lui-même ailleurs, l'ont nommé Phædrus. Philippe Beroalde le jeune ſon ſucceſſeur dans l'emploi de Bibliothecaire du Vatican a fait une Ode ſur ſa mort. Ceux qui en voudront ſavoir davantage pourront voir Bayle au

ſiano. *palea.* (3) 196. 197
Placentinus, *Dydimus*: Thomas Emſer.
Placidus: Warinus ou Guarinus Abb.
Plazzonus, *Franciscus*: Jerôme Fabricius d'Aquapendente.
Plomb, *Le Sieur du*: Jacques Esprinchard. *palea.* (4)
Pocili, *Andrea*: Placide Reina.
Pogommega, *Robuſto*: André Barbazzi.
Polano, *Pietro Soave*: *Voyés* Soave *ci-après.*
Polelli, *Gio*: *Francesco*: Charles Papin.
Polemarchus: Amatus ou Peramatus, *Eſpagn.*
Polemarque: Jean Pierre Camus.
Politianus, *Angelus*: Jean Ingolſtetter. 307
Polito, *Ermann*: Emanuël Porto.
Polonus, *Eq.* Jean Lans *Rel. Les autres déguiſés ſous le nom de* Polonus, *Voyés ailleurs.* 237
Polyander, *Joannes*: J. Kerckhovius. *palea.*
Polyandre: Charles Sorel. (5)
Polyphilus, *ou plutôt* Poliphilus: François Colonna. 249. 289
Pomponius Dolabella, *Julius*: Jean Sirmond. 178
Pontis, *Le Sieur de*: Pierre Thomas du Foſſé.
Ponzano, *Stopinus de*: Ceſar Orſini.
Porcius, *Publius*: Petrus Placentinus. 249
Poreti, *Michel*: Pierre Michele.
Poſſevinus, *Joannes-Baptiſta*: Bernardus Mirandulanus.
Poſtio, *Giorgio*: Ceſar Aiucci.
Povar, *Silvius Ciprés de*: *Voyés* Ciprés *ci-devant.*
Prædeſtinatus, Hyginus, *douteux.* Arnobe le jeune, *douteux.* Vincent Victor, *douteux.* Primaſius, *faux.*
Prætorius, *Elias*: Chreſtien Hohburg ou Hombourg.
Prelude, *vrai.* Pierre du Val.
Preſles, *le Baron de*: N.... Poncet.
Primus: Jean Germain. *palea.*
Probus, *Æmilius*: Cornelius Nepos. 148
Prœckshorſt, *Hilarius von*: Chriſtophle Roſſelius.
Promus Cuſtos, *Veri*: Pierre de Morscow.
Prosper Feſulanus: Guillaume Poſtel, *faux.* Thomas Fedro, *douteux.* Curtius Ingbiramius, *douteux.* (6)
Prosper, *Gratianus*: Fauſte Socin. 253
Pueroni de Cremone, *Dominic.*: Dom Minutoli de Lucques
Puccius, *Franciscus*: F. Filidinus.
Purwæus, *Joannes*: J. Wicleff.
Puy, *Guy ou Guillaume*: Arnaud de Pontac. 168. 169. 231
Pyrard de Laval, *François*: Jerôme Bignon.
Pytonillus, *Theophilus*: Hippolyte Tonelli.

Q.

Querberus: Cosme Rugeri ou Roger, dit l'Abbé de S. Mahé. (7)
Quercetanus, *Joſephus*: N. de la Violette.
Quercu, *Leodegarius à*: Adrien Turnebe.
Quevedo: Moſcheroſch.
Quevedo Villegas, *Francisque*: Laurent vander Hammen & Leon.
Quintil Horatien: Charles Fontaine.
Quintinus Heduus, *Leodegarius*: Theophile Rainaud.

R.

RA: Akiba ou Akiva.
Ra: Abraham, &c. Eliezer, &c.
Raba: Abraham Aben-Ezra.
Raba: Eliezer fils d'Akiba.
Rabiah: Eliezer fils de Joſé Galiléen.
Rabus, *Ludovicus*: L. Gyncer ou Gynzer.
Rach ou Rah: Chasdai ou Chasda de Baby-

au mot *Phédre* (Thomas).

2 ¶ Jaques Locher n'a point écrit ſous le nom ſimple de *Philomuſus*, il a ſeulement joint cette épithete à ſes deux autres noms.

3 ¶ *Palea* n'eſt point ici à propos, tout étant vrai dans cet enoncé, hors *Baſſano* au lieu de *Baſſano.*

4 ¶ Il ne faut point non plus ici de *Palea.* Jaques Espinchard de la Rochelle etoit veritablement Sieur du Plomb, c'eſt-à-dire, du lieu nommé *le Plomb.* Il eſt ſouvent ainſi qualifié dans les Epitres Françoiſes à Joſeph Scaliger, parmi leſquelles il y en a pluſieurs des ſiennes. Nous avons de lui une Hiſtoire des Empereurs depuis Jule Céſar juſqu'à Rodolphe II. en deux volumes in 8. à Geneve 1600. Voyés la clef de Colomiés ſur les Epitres de Scaliger, & ſur celles de Caſaubon. Esprinchard mourut l'an 1604.

5 ¶ Polyandre eſt le titre d'un livre dont Sorel eſt Auteur, mais ce n'eſt pas un nom ſous lequel il ſe ſoit caché. C'eſt une erreur aſſés familiere à Bailler de prendre, lorsque l'Ouvrage eſt anonyme, le titre du livre pour le nom de l'Auteur.

6 ¶ Leo Allatius qui a écrit contre les prétenduës Antiquités publiées ſous le nom de *Proſper Feſulanus*, accuſe uniquement *Curtius Inghiramius* de les avoir ſuppoſées.

7 ¶ Le P. Garaſſe écrit Quelbetus pag. 156. de ſa Doctrine curieuſe.

Babylone. 293
Racemius : François de la Motte le Vayer. (1).
Radak : David Kimhi. 293
Rœmond, *Florimond de* : Louïs Richeome.
Rag : Gamaliel & Gerſom, &c.
Ragazonius, *Hieronymus* : Charles Sigonius.
Raguſa, *Ihlarius à* : François Macedo.
Raimond, *Denys* : Claude Girard & Noël de la Lane.
Ral : Reſch Lakis.
Ralbag : Levi fils de Gerſom.
Ram : Meir.
Ramach : Moyſe Cohen. 293
Rambam : Moyſe fils de Maimon. 293
Ramban : Moyſe fils de Nahman. 293
Ramban : Meir fils de Nathan. 293
Ramirez ou Ramirelius à Prato, *Laurentius* : François Sanchez ou Sanctius, & Balthaſar de Cespedes. 232
Rantzovius, *Chriſtophorus* : Lucas Holſtenius.
Rapitus Renovatus : Antoine ou André Picciolo, *dontenx*.
Rasba : Salomon fils d'Adrath. 293
Rasbag : Simeon fils de Gamaliel. 293
Rasbam : Samuel fils de Meir. 293
Rasbi : Simeon fils de Jochai. 293
Raſch : Salomon, Simeon, &c. 293
Raſchat : Sem Tob, ou Schem Tof. 293
Rasci : Salomon Iſaaki, *plutôt que* Salomon Jarhi. 293
Rat : Tam fils de Meir. 293
Rebulgo, *Mingo* : Jean de Mena ou Rodrigue Cota.
Refrigeratorius, *Quirinus* : Quir. Kuhlman. 256
Regenvolſcius, *Adrianus* : André Wengerſcius.
Regglus, *Honorius* : George Hornius.
Reginaldus, *Guillelmus* : Guil. Gifford.
Regius, *Nicolaus* : Chreſtien Francken.
Regnartius, *Valerianus* : Eudes Malcot.
Regulus, *Albonesius* : Theſée Ambrogio.
Reiſerus, *Petrus* : Jean Stalpart vander Vielen.
Relſendſo, *Johan. Volffg.* : Jean W. Roſenfeld.
Religioſo, *Pio* : Jerôme Ghetti.
Renatus, *Ivo* : Philippe Pflaumer.
René Clerc : Jean le Noir.
Repos, *Cher* : Porcheres Laugier.
Reppone, *Marſillo* : Pompée Sarnelli.
Reuchlinus, *Andreas* : Valentin Smalcius.
Reuchlin, *Jean* : Richard Simon. 307
Reves, *Michel de* : Mich. Servet.
Reymaeckerius, *Franciscus Carolus* : Franc. Cauve.
Ramnuſius Satyromaſtix Severinus : Jean Rhodius.
Rhodienſis, *Menedemus* : Alexandre de Vincentinis.
Riah ou Riach : Janna Hacohen. *Item* Juda Hajat.
Riba ou Ribe : Jacob fils d'Eliezer.
Ribag : Joſeph fils de Gorion.
Ribal : Joſue fils de Levi.
Ribaldus, *Petrus* : Michel Pieczek.
Ribam : Joſeph fils de Meir.
Riban : Iſaac fils de Nathan.
Riban : Juda fils de Nahman.
Ribaſch : Iſaac fils de Scheſchat.
Ribaz : Johanan fils de Zachée.
Riboboli da Matelica, *Benduccio* : Benoît Buonmattei.
Ricardus, *Antonius* : Etienne Deſchamps.
Riccio Veneto, *Annibale* : François Macedo.

Riccius,

1 ¶ Il fait ici one faute toute ſemblable à celle que j'ai remarquée ci-deſſus au mot *Egiſto*. Il prend pour *la Motte le Vayer*, qu'il écrit toujours mal *la Motte*, un des perſonnages de l'Hexaméron ruſtique, ſavoir *Racemius* Baurru par alluſion au Grec βότρυς raiſin.

2 ¶ Du Verdier pag. 620. de ſa Bibliothèque dit que Jaques Spifame a écrit ſous le nom de Pierre Richer *la Refutation des folles reveries & menſonges de Nicolas Durand dit le Chevalier de Villegaignon*, livre imprimé l'an 1562. *in*-8. ſurquoi Bayle aux mots *Richer* & *Spifame*, prétend que Pierre Richer n'eſt pas un maſque, & que c'eſt veritablement de lui qu'eſt l'Ouvrage. Mais quoi qu'en ſoit. comme le remarque Bayle, il ait paru un *in*-4. à Genève intitulé *Petri Richerii Apologetici libri duo contra Nicolaum Durandum qui ſe Villagagnonem vocat* ; quoique ce ſoit de ce livre-là même que Jean de Léry, qu'il cite, entende parler, lorſqu'il dit que *Petrus Richerius* y depeignit *Villegagnon de toutes ſes couleurs*, il ſe pourroit cependant bien faire que l'*in*-8. attribué par du Verdier à Spifame n'étant qu'une traduction Françoiſe de l'*in* 4. le Traducteur l'auroit par cette raiſon publié ſous le nom de Richer, du Latin duquel il l'avoit tradoit. Il y a une Lettre de ce Richet du 31. Mars 1557. *ex Gallia Antarctica*, parmi celles de Calvin.

3 ¶ Voyés ci-deſſus la note ſur le mot *Heſychius*.

4 ¶ François Baudouin a toujours écrit *Rochius*, jamais *Roquus* ni *de la Roque*, le nom qu'il prenoit lorſqu'en 1547. & 1556. il écrivoit à Calvin, dont il ſuivoit alors les ſentimens. Il pretendoit par ce nom de *Petrus Rochius*, lui donner à entendre qu'il auroit dans l'attachement à ſa doctrine une fermeté ſemblable à celle de la pierre & de la roche. On ſait pourtant que Baudouin, à qui

Riccius, *Joannes Paulus*: Pedre de la Torre Ramila.
Richard, *Joannes Chriſtophorus*: Jean Paſſerat.
Richea, *Dodo*: Otton Aicher.
Richelieu, *Jean Armand*: Amable de Bourzeys, N.... de l'Iſle Marivault & autres Docteurs.
Richer, *Pierre*: Jacques Spiſame. (2)
Richwort, *Guillelmus*: Thomas White.
Rigberius: Gabriel Gerberon. 287
Rigogoli di Nibbiaia, *Latsanzio*: Matthieu Pinelli.
Rimantel, *Le Sieur de*: Pierre Lombert.
Ripa, *Ceſar*: Jean Zaratino Caſtellini & d'autres.
Riſſ, Conradus: N.... Cinglius (an Huldrich. Zuingl.)
Ritba: Jom Tob fils d'Abraham.
Riviere Auguſtinien, *A....* Theophile Raynaud.
Riviere, *Le Sieur de la*: Roch le Bailly. 242
Ro, *Clerarto*: Charles Torre.
Robarts ou Robert, *John*: Thomas Swinerton.
Robertus, *Carolus*: Alexandre Gottifredi.
Rocabella ou Rocobella, *Marco*: *Voyés* Ettore.
Rocca Contrada, *Lucianus de*: *Voyés* Belus.
Rodrigo Rodriguez: Pierre d'Alva & Aſtorga.
Roel Belga, *Conradus van*: Fortunio Liceti.
Roſſenſis, *Joannes*: Richard Mountagu, *douteux*. Jean Buckeridge, *plus vraiſemblable*.
Roſſenſis, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.
Roghi, *Francesco*: Jacques Fuligatti.
Rolegravius, *Joannes*: J. Graverol.
Rolletus, *Joannes*: Samuel Puffendorff, *douteux*.
Romain, *François*: Louïs Maimbourg. 248
Romanus Veronenſis: Charles Scribanius.
Romanus, *Euſebius*: Philippe le Prieur.
Romanus, *Joannes Baptiſta*: Elie Egyptien.
Romanus, *Paulus*: François Vavaſſeur. N.... de Vignacourt: *douteux*. Pierre Mambrun, *douteux*. (3)
Romulus, *Franciscus*: Robert Bellarmin. 171
Romulus, *à trois points*: Paradiſus.
Roudinus, *Julius*: Samuel Puffendorff, *douteux*.
Roquius ou Rochius ou de la Roque, *Petrus*: François Baudoin. (4).
Roſacius ou Roſarius, *Amandus*: Elie Putſchius.
Rosbecius, *Julianus*: Dominique Baudius.
Roſetus, *Chriſtophorus*: Gregorius Roſeffius.
Roſſæus, *Guillelmus*: Thomas Morus.
Roſſæus, *Guillelmus*: Guill. Gifford, & Guill. Raynolds ou Reginaldus.
Roſſo, *Giulio*: Benoît Giuſtiuiani.
Royaumont Prieur de Sombreval, *Le Sieur de*: Nicolas Fontaine.
Rudius, *Euſtachius*: Jerôme Capivacci, *c'eſt plutôt un Plagiaire*.
Ruelle, *R. de la*: Theodore Maimbourg.
Ruiſius, *Godefridus*: Gualtherus Gravius.
Ruitanus *ou plutôt* Ruritanus. *Voyés* Lamira *ci-devant*.
Runeclus. *Voyés* Gibronte *ci-devant*.
Rusbrochius ou Ruysbrochius, *Fulcherius*: François Macedo.
Risbrochius, *Fulgentius*: le même.
Ruſticus, *Victorius*: Nicolas Villani. 256
Rutgerſius, *Janus*: Joſeph Scaliger. (5)
Ruys ou Ruiz, *Franciscus*: Michel Turbavi.
Ruzante: Ange Beolque.
Ryſſen, *Leonardus à*: Gisbert Voetius.

S.

qui on a reproché qu'en vingt ans de tems depuis 1544. juſqu'a 1564. il avoit changé ſept fois de Religion eſt mort en 1573 bon Catholique. Les Epitres de Petrus Rochius c'eſt-à-dire de François Baudouin ont ete imprimées *in* 4 l'an 1561. ſans nom de lieu mais apparemment à Genève, avec la Reponſe de Calvin *ad Baldumi convicia*, une Epitre de Duaren, queiques opuscules d'Antoine le Comte &c.

5 ¶ Scioppius ayant attaqué la naiſſance de Joſeph Scaliger qui ſe diſoit deſcendu des Scaligers Princes de Verone, & celui-ci ne voulant pas lui faire l'honneur de lui repondre par lui-même, ſe cacha ſous le nom d'un jeune Ecolier de Droit de l'Univerſité de Leyde *Janus Rutgerſius*, encore ne le deſigna t il que par les deux lettres initiales J. R. dans le titre de la Réponſe ainſi conçu: *Confutatio ſtultiſſimæ Burdonum fabulæ*, Auctore J. R. *Batavo, juris ſtudioſo*. Bien des gens qui ſurent ce que ces deux lettres ſignifioient, crurent qu'effectivement la Reponſe étoit de Rutgerſius. Naude l'a citée ſous ce nom p. 243. 255. 262. & 266. de ſon Addition à l'Hiſtoire de Louïs 11. L'Ouvrage cependant eſt très-certainement de Scaliger, qui dans ſa 413. Lettre s'explique bien nettement de la conduite qu'il voulut garder en cette occaſion. *Nomen*, dit il, *non apponam, neque meum, qui ſcripſi, neque ejus quem anonymum hujus auctorem facio. Itaque odorem hujus rei ad quenquam emanare nolo.* Il en fit même un ſecret à Caſaubon qui ne ſachant pas la ſignification des deux lettres J. R. fut obligé pour l'apprendre de recourir à un tiers C'eſt ce qu'on peut voir dans la Lettre même qu'il en a écrite à Rutgerſius du 29. Aout 1609.

S.

SAbin, Paul Hay du Chaſtelet, *douteux.*
Sabinus, *Julius Pomponius:* Petrus Calaber. 177
Sacco ou Scacco. *Voyés* Lazaro, *ci-devant.*
Sadeel, *Antonius:* Ant. de la Roche-Chandieu. 254
Sadiletus, *Claudius:* Jean Henri Alſtedius.
Saenen, *Leonardus van:* Jean Vander Laen.
Sala, *Antonius à:* Gualterus Burlæus, *c'eſt plutôt Impoſt.*
Salaſſus, *Johannes Franciscus: Voyés* Aspaſtes *ci-devant.*
Saliebregno, *Gottilvanio:* Antoine Jules Brignole Sale.
Sallaüs ou Sallai, *Stephanus:* Pierre Pazmani.
Salmone ou Salamone, *Pier-Antonio:* Balthaſar Boniface.
Salvatierra, *Louis de:* Auguſtin Vasquez.
Salvator Imbroll: Athanaſe Kircher.
Sammoſto Rima, *Alpino:* Thomas Spinola Marini.
Samonius: Robert Bellarmin, *incertain.*
Sanchez del Aquila, *Didacus* ou *Diego:* Thomas Hurtado.
Sanchez, *Joannes:* J. Martinez de Cordouë.
Sanga, *Liberius:* Martin Antoine Delrio.
Sanlorini, *Aleſſandro:* Matthien Pinelli.
Sapricio Saprici: Angelique Aproſio.
Saracenus: *Hieronymus:* Martinus Conſtantini.
Sarava, *il Dottor:* Alphonſe d'Ulloa.
Sarckmaſius, *Eusbulus Theosdatus:* Conrad Samuel Schurzfleiſch.
Sarſius, *Lotharius:* Horace Graſſi.
Sartorius, *Joannes:* J. Stoinski ou Stoinius *dit* Statorius.
Sasbout, *Adam:* Jean Heſſels ou Heſſelius.
Saura, *Antonius de:* Jean-Baptiſte Poza.
Sauveur, *le Sieur de Saint:* Jean-Baptiſte Thiers.
Savi, *Buonardo:* Urbain Daviſi.
Savignona, *Raffaële:* Jean Etienne Marenco.
Scacchi, *Girolamo:* Louïs della Caſa.
Scaliger, *Camillus:* Adrien Banchieri.
Scandelens: Alexandre Cariero, *incertain* ou *defectueux.*
Scappuzzo, *Ceccone:* Joſeph Gualdo.
Scaurus, *Hadrianus:* Pierre Petit.
Schaumius, *Eggebertus:* George Rittershuſius.
Schoockius, *Martinus:* Gisbert Voetius.
Schulckenius, *Adolphus:* Robert Bellarmin. 171. 309
Scimeon, *Recaredi:* Richard Simon.
Scioppius, *Andreas:* François Garaſſe. 229
Scioppius ou Schoppius, *Gaspar:* Jean Buxtorf le jeune.
Scioppio, *Oldauro:* Angelique Aproſio.
Scipio ou Scippione: Jerôme Mercurio, *palea.*
Seba, *Adeodatus:* Theodore de Beze.
Secundus, *Asticus:* Jean François Saraſin. 178
Sedaletophilus, *Irenæus:* Jean Preuſſius avec un Miniſtre Lutherien.
Segala, *Giuſeppe:* Marc Antoine Oliva.
Selenus, *Guſtavus:* Auguſte de Lunebourg. 148. 149. 192. 193. 255
Selenicus, *Amator:* Antoine Ulric de Brunswick.
Selenus, *Regius:* Baſile Monner. 255
Sella-Dei, *Antonius:* Eliſade ou de Elizalde.
Semanius, *Joannes:* Jacques Maſenius.
Semenzi, *Girolamo:* Cyprien Boſelli.
Semini, *Girolamo:* Bernardin Zanoni.
Servilius, *Lælius:* Silveſtre de Petra-ſancta.
Servius, *Chriſtianus:* Chr. Becmannus.
Servus, *Fidelis:* Barthelemi Clerck. 237
Seuberlich, *Andreas:* Chreſtien Hohburg.
Severinus.

1 ¶ On voit dans les *Anti* de Baillet chap. 199. que Jacques André fut appelé en Alemand Schmidlin parce qu'étant jeune il avoit travaillé du metier de maréchal. C'eſt un mal entendu. Melchior Adam dit parlant du pere de Jacques André: *Exercuit autem ille artem fabrilem*, à quoi il ajoute que c'eſt ce qui attira au fils le ſobriquet de petit maréchal, *unde huic Jacobo Smidlini nomen adhæſit, & Schmidlin ab æqualibus in pueritia fuit dictus.* Placcius n. 2153. de ſes Pſeudonymes a fait la même faute. Jaques André n'a pris nulle part le nom de Schmidelin.

2 ¶ Il faut écrire *Paolo Sarpio Veneto*, pour y trouver ſans aucun changement *Pietro Soave Polano.*

3 ¶ Il y a long-tems que ce n'eſt plus un fait douteux. Outre que le livre étoit imprimé dans le 13. volume des Ouvrages de Theophile Raynaud dès l'an 1665. il paroit encore que l'Auteur l'a reconnu pour ſien pag. 54. de l'Apopompæus imprimé 4. ans après. Il étoit bien aiſé par conſequent à Baillet qui n'a publié ſa Liſte qu'en 1690 de ſavoir la choſe au vrai.

4 ¶ Il eſt vrai qu'on le ſurnommoit *le Solitaire*, mais il n'a fait imprimer aucun livre ſoit Latin, ſoit

Severinus. *Voyés* Rhamnuſius, *ci-devant.*
Severinus, *Vincentius*: François Annat. 249. 253
Severus, *Alexander*: Jerôme Tortoletti.
Severus Medius, *Jocoſus*: Jean Sebaſtien Mitternacht.
Sforția Cuſanus, *Romanus*: Jean Ramos del Mancano. 287
Sideratus. *Voyés* Pentareus *ci-devant.*
Sidereus, *Aloyſius*: Vincent Caraffa.
Si-es No-es, *Joannes*: Pierre d'Alva & Aſtorga.
Sifilinus, *Hugo*: Honorat Fabri.
Signatorius, *Rupex*: Pierre Scriverius. 246. 253
Silvanus, *Jacobus*: Jacques Keller.
Silveſter, *Chriſtianus*: Cyriacus Spangenberg.
Simon *ou* Simonis, *Franciſcus*: Gilles Eſtrix.
Simonius: J. Gondier ou plutôt Gontier ou Gonteri.
Simonville, *Le Sieur de*: Richard Simon. 295
Simplicius, *Joannes*: Jonas Schlichtingius. 163. 250
Sincerus, *Actius*: Jacques Sannazar. 182
Sincerus, *Conradus*: N.... Culpis ou Kulpis.
Sincerus, *Jodocus*: Juſte Zinzerling.
Singletonus, *Guillelmus*: Leonard Leſſius.
Sitwald, *Philander von*: Jean Michel Moſcheroſch.
Smarrito, *Accadem.*: Charles Dati. 237
Smidelinus *ou* Schmidelins, Jacques Andreæ. (1)
Smithæus, *Nicolaïs*: Edouard Knott.
Soave Polano, *Pietro*: Paul Sarpi. (2) 287
Solangues, *François*: Gaspar Scioppius, *douteux.*
Solerius, *Anſelmus*: Theophile Raynaud, *douteux.* (3)
Solitaire: le Comte de Cramail.
Solitarius: Jacques Gohorry. (4).
Solitarius: Jean François André Uſtarroz.
Sommerfeld, *Jacobus*: George Rollenhagen.
Sonta Pagnalmino, *Gio*: *Voyés* Pagnalmino.
Sophodrus Vinerius, *Chriſtianus*: Chriſtophle Sandius le Jeune.
Sophronius: Jean Moſchus ou Eviratus ou *le contraire.* (5)
Sorſi, *Noſafte*: Etienne Roſſi.
Sorſi, *Tripeo*: Pierre Roſſi.
Sotwellus ou South-wels: Th. Bacon.
Sovero, *Bartolomeo*: Fortunio Liceti, *faux.*
Spenſerus, *Joannes*: Vincent Haecliffe.
Spica Apocopata: Ambroiſe Granello, ou Ambr. Spighetto.
Spinola, *Joannes Ambroſius*: Odon de i Conti, ou de Comitibus.
Spiritus Belga: Rodolphus Martini.
Spironcini, *Giuſaccio*: Ferrante Pallavicin.
Spontone, *Ciro*: Jean Antoine Magini.
Sprengher Ubiorum Conſul: Antoine le Brun.
Springerus, *Juſtus*: Pierre Siringius, *c'eſt peut-être le contraire.*
Squentius, *Petrus*: Daniel Schwenter.
Squillas, *Septimontanus*: Tobie Adami.
Statileus, *Marinus*: Pierre Petit.
Stenonio Gorago, *Apolo*: Auguſtin Orengo.
Stordito, *Accadem. Intronato*: Alexandre Piccolomini.
Strumpfius, *Oswaldus*: Jean Scharffius.
Stubrockius, *Bernardus*: Honorat Fabri. 252
Stumelius, *Fredericus*: François Macedo.
Sturmeneck. *Voyés* Anti-Sturmius *ci-devant.*
Sturmianus, *Hermannus*: Jean Sturmius.
Sturgardia, *Wilhelmus de*: Guill. Holder.
Suavius, *Leo*: Jacques Gohorry.
Subafiano: Joſeph Aromatario.
Subditus, *Fidelis*: Jerôme Moscorovius. 163. 237
Sulpicius: Culpiſius ou Kulpis.
Sulpitius Raphaël: *Voyés* Munscrod *ci-devant.*
Superantius, *Covon*: Philippe de Mornay, *douteux* (6)
Surdus, *Simon*: Jean-Baptiſte Leo.
Syringius, *Petrus*: Juſte Springer. (7)

T.

ſoit François, ſous le nom pur de *Solitarius* ni de *Solitaire.*

1 ¶ L'autorité de Photius qui reconnoit Jean Moschus pour Auteur du livre, intitulé τὸ λειμὼν Ἀυτοκράτωρ, ne permet pas de l'attribuer à Sophronius, puisque, ajoute Photius, c'étoit à Sophronius même, comme à ſon diſciple, que Moſchus, prêt à paſſer à une meilleure vie, l'avoit adreſſé.

2 ¶ C'eſt ſous ce nom qu'a paru la Préface du livre intitulé *Vindicia contra Tyrannos.* Mais ce *Covo Superantius Vasco* à qui l'on attribue cette Preface; *L. Scribonius Spinther Belga, & Alphonſus Meneſius Benavides Tarracon. aſſi*, l'un prétendu Auteur des 16. vers Elégiaques qui ſont à l'entrée du livre, l'autre des 78. qui ſont à la fin, ces trois noms, dis-je, m'ont bien le mine d'être de l'invention d'Hubert Languet qu'on ſait avoir compoſé tout celui de *Stephanus Junius Brutus Celta*, ſes *Vindicia contra Tyrannos.*

3 ¶ Il ſe trompe ici de la même maniere qu'il a fait ci-deſſus au mot *Nelli.* C'eſt en effet ſous le faux nom de *Juſtus Springerus* que *Petrus Stringius* a écrit le traité *de pace Religionis*, comme divers Auteurs que cite Placcius n. 2612. de ſes Pſeudonymes l'ont remarqué, entre autres Decker à la fin de ſa 7. ſection *de Scriptis adeſpotis.*

T.

TAba, *Paolo Licinio*: Tobie Pallavicin.
Tabia, *Joannes de*: J. Cagnatus, ou Cagnaſſo.
Tacera, *Rinaldo*: Raphaël Badif.
Tacitus, *Erminius*: Terence Alciat.
Talpi, *Glemoglio*: Guillaume Plati.
Talpiteo da Contilmanno, *Coſtantio*: Auguſtin Paoletti.
Tanaglia: *Sulpizio*: Sebaſtien Forteguerra.
Tanquerel: Bertrix.
Tanto Magnalpina, *Giovan*: Auguſtin Lampognani.
Tavernier, *Jean-Baptiſte*: N.... Chappuzeau, &c. (1).
Tenebrio: Schottus. (2) 256
Terentius: Scipion, Lælius, &c. 147
Terra-nera: Melanchthon. 303
Tertre, *Le Sieur du*: N.... Torrentier.
Terzon y Muëla, *Sancho*: Laurent Matheu & Sanz.
Teutonicus Philoſophus: Jacques Bohmen.
Teutopulus, Teupolus, Tiepoli: François Piccolomini.
Texeira, *Joſephus*: Etienne de Luſignan, *douteux*.
Thalaſſus Jungermannus, *Hyginus*: Pierre Merſenne.
Tanatophraſtus, *Chriſtianus*: Jacques Caniſius. 248
Theocrenus ou Theocreno: Benoît Tagliacarné. (3)
Theodericus Virdunenſis: Vennericus Vercellenſis.
Theodontius (4): Paul de Perouſe.
Theodorus, *Iſaacus*: Elie Diodati.
Theodotus, *Salomon*: Gilles Affinackeer.
Theophanes Cerameus: Gregorius Tauromenita.
Theophilus: Guillaume Lindanus Damaſus.
Theophilus, *Chriſtianus*: Thomas Bartolin.
Theophilus Cosmopolita: Gisbert Voetius, *douteux*.
Theophilus, *Joannes*: Jerôme Bolſec, *douteux*. Jean Tauler, *faux*. Gaspar Schwenckfeld, *douteux*.
Theophilus Francopolita: *Joannes*: Jean de la Renaudie.
Theophilus & Tranquillus: Godefroy Wandelman.
Theophile & Timoleon: Louïs de Courcillon de Dangeau, & Timoleon de Choiſy.
Theophorus: Jean Gerſon.
Theopompus: Anaximenes, *Impoſt. Voyés ailleurs*.
Theoreſte, *Epimelio*: Mich. Ang. Torcigliani.
Theosdatus: *Voyés* Sarckmaſius, *ci-devant*.
Theſſalus: Omer Talon.
Theupulus ou Tiepolt: *Voyés* Teutopulus, *ci-devant*.
Thewrdanck: Maximilien I. ou Michel Pfinzing. 251
Thiacus Scotus, *Agricola*: George Tomſon.
Thomas Aquinas: François Haræus.
Thomaſinus, *Jacobus Philippus*: Joann. Rhodius; *cela regarde les Plagiaires*.
Thomſon ou Tomſon, *Georgius*: Jacques Tyrius.
Thormarius Spado, *Charifius*: Jean-Baptiſte Capponi.
Thraſybulus, *Chriſtophorus*: Baſile Monner. 242

Thra-

1 ¶ Ce n'eſt ni tout à fait Tavernier, ni tout à fait Chappuzeau. Jean Baptiſte Tavernier a fourni la matiere des relations; Samuel Chappuzeau l'a redigée par écrit.

2 ¶ On pourroit reprendre ici Baillet, premiérement de ce que Schottus étant le nom de pluſieurs Auteurs morts avant lui, tels que Petrus, Franciscus, Andreas, Gaspar &c. connus tous par leurs Ouvrages, il devoit ſpécifier par le nom de batême *Andreas*, le *Schottus* qu'il avoit en vuë. Secondement le Jeſuite *Andreas Schottus* de tant de livres qu'il a faits, n'en ayant abſolument publié aucun ſous le nom de *Tenebrio*, on ne voit pas que pour avoir un jour, écrivant à Voſſius, fini ſon billet par dire, *Salutat te Tenebrio qui Postumus dicit Latine*, on ait dû lui donner place parmi les Auteurs déguiſés. Ce ne fut qu'un pur jeu de mots, ſur ce qu'ayant nom *Schottus* qu'il tiroit du Grec σκοτος tenebres, il n'avoit pas laiſſé de traduire & d'illuſtrer de quelques notes la Bibliothèque de Photius, ainſi nommé de φως lumiére.

3 ¶ L'Abbé Tagliacarné Génois peu content de ſon nom Italien, s'aviſa d'en relever la baſſeſſe par une noble alluſion Grecque. Au lieu de Tagliacarné il ſe fit de Θεὸς Dieu & de κρήνη fontaine, appeler *Theocrenus*, nom qu'il retint toujours depuis tant en vers qu'en proſe, même en François nonobſtant la terminaiſon, témoin le Rondeau de Clément Marot au Seigneur Theocrenus. Par où l'on voit que ce qui originairement étoit un maſque ceſſa de l'être, & que c'en auroit au contraire été un pour cet Abbé ſi au lieu de Mr. Theocrenus on l'avoit appelé Mr. Tagliacarné.

4 ¶ Theodontius n'eſt pas un faux nom dont Paul de Pérouſe ſe ſoit couvert. C'eſt veritablement un Auteur, de même que Paul de Pérouſe. Ils ſont ci-

tes

Thraſymachus, *Cyriacus*: Herman Conringius.
Thuretenſis Phyſicus: Thomas Eraſtus.
Tiberius Belga, *Philippus*: Ph. Briet.
Tientibene, *Modello*: Benoît Mellini.
Tilebomenus, *Cajus*: Jacques Mentel.
Timandre: Jean Sirmond.
Timauro, *Voyés* Antiate, *ci-devant*.
Timocrate: N.... Larroque le jeune, *douteux*.
Timophile, *Thierry de*: François d'Amboiſe. (5)
Timotheus: Salvien de Marſeille. 158. 163. 208
Timotheus: Jean Thierry ou Joan. Theodoricus, *faux*. 163
Tirel, *Dariuel de*: Gilles Boileau.
Tirelli, *Alberto*: Pierre Paul Caravaggio.
Titus de Moldavie: Mamout. *palea*.
Tomaſini: *Voyés* Thomaſinus, *ci-devant*.
Tonſo (6) da Burden: Jules Ceſar Scaliger. *palea*.
Torbizi, *Cleonte*: Nicolas Berzetti.
Torelli, *Pietro Paolo*: Santi Mariale, ou Sanctes Marialis.
Torner, *Joſeph*: Raimond Dalman de Roccaberti.
Torraſius ou Torafius: *Voyés* Toſarrius, *ci-après*.
Torres Centurion: *Voyés* Caſtro *ci-devant*.
Torrus, *Aſcanius*: Benoît Juſtinien ou Giuſtiniani.
Tortus, *Matthæus*: Robert Bellarmin. 171. 231. 309
Torvobatius, *Steph.*: Etienne Tabourot. (7)
Toſa, *Philippus*: Antoine Poſſevin.
Toſarrius ou Toſarius: Jean Sartorius ou Taylour.
Tour, *Le Sieur de la*: Guillaume le Roy. 242
Tourelle, *Le Sieur de la*: Touſſains des Mares, *douteux*. 242
Tranquillus, *Hortenſius*: Jeremie Lando. (8)
Transalpinus: *Voyés* Franolpinus *ci-devant*.
Treisbach, *Hippolytus à*: Gaspar Lerck de Durmſtein, *douteux*. Jean Conrad Keitman ou Kreidenman, *douteux*.
Trembecius, *Joannes*: Jacques Rinieviecki.
Trevus, *Perſius*: Pierre Servius.
Triacaro, *Anello*: Troile Lancetta.
Tribander, *Laurentius*: Laur. Stegmannus.
Trigny, *Le Sieur de*: Antoine Arnaud & Claude Lancelot. 241
Tubero, *Oraſius*: François de la Motte le Vayer. (9)
Turlupinus, *Nicodemus*: Jean Hotman.
Turpinus ou Tilpinus, *Joannes*: Robert de ſaint Remi, *douteux*.
Turpio Urbevetanus, *Felix*: Fauſte Socin. 256
Turpio Gerapolenſis, *Gratianus*: Fauſte Socin.
Tyburce, *Maiſtre*: Jean d'Abondance. (10) 242

V.

Vadin, Notoniano: Antoine Naudino.
Vadiscus: Hulrie Hutten.
Valentiis, *Ventura de*: Jorgen ou George Winther.
Valentinus, *Baſilius*: André de Solea, *douteux*. N.... Tholden de Heſſe, *douteux*.
Valla, *Laurentius*: Barthelemi Petracci. Valle

tés l'un & l'autre par Boccace dans ſon livre de la Généalogie des Dieux.

5 ¶ La Croix du Maine dit que François d'Amboiſe a ſous le nom de Thierry de Timophile fait imprimer à Paris chez Robert le Mengnier 1583. *le Dialogue & Devis des Demoiſelles*, mais il n'ajoute pas que ce Dialogue eſt une traduction de celui d'Alexandro Piccolomini *trà Madonna Raffaella, e Ma garita*, dont le titre eſt *La bella creanza delle Donne*, où l'on donne aux Dames des leçons de galanterie. C'eſt dequoi Du Verdier donne avis pag. 271. & 770. de ſa Bibliothèque.

6 ¶ Il faloit écrire *Toſo*.

7 ¶ Etienne Tabourot n'a jamais rien mis au jour ſous le nom de *Torvobatius*, ou de *Torvobat*. Seulement dans ſes Bigarrures au chapitre des Anagrammes, il rapporte tant en Latin qu'en François la ſienne, & celles de deux Tabourots ſes *Torvobat* & *Torvobatius*, ne jugeant pas à propos de les nommer par leurs vrais noms. Il aimoit d'ailleurs à ſe déguiſer ayant pris dans ſes Bigarrures le nom de *Des Accords* & celui de *Jean Veſtet Breton*, enagramme d'Etienne *Tabourot* dans ſon Almanac imprimé *in* 8. à Paris 1588. Son Oncle Jean Tabourot s'eſt de même par tranſpoſition de lettres appelé Thomas Arbeau dans ſon Compot & dans ſon Orcheſographie.

8 ¶ Le nom de batême de ce Leodo n'étoit pas Jéremie, mais véritablement *Orrenſio* ou *Hortenſius*. Ainſi ce n'eſt que ſon ſurnom qu'il déguiſoit, ſubſtituant à Lando ou Tranquillus en Latin, ou Tranquillo en Italien. Voyez Bayle au mot *Lando*.

9 ¶ Baillet devoit écrire François de la *Mothe*, & François de le Mothe, *Horeſius*.

10 ¶ Antoine du Verdier rapporte ces deux noms pag. 624. & 626. de ſa Bibliotheque, mais ils ſont

Valle da Piperno, *Theodoro*: Deuys de Occillis.
Valle, *Renatus à*: Theophile Raynaud.
Valle-clauſa, *Petrus à*: Theophile Raynaud.
Valle-Quictis, *Anaſtaſius à*: *Voyés* à Monte-Laboris *ci-devant*. 252
Valle-Quietis, *Eques Germanus de*: Jean Joachim de Rusdorff.
Vallo, *Chriſtophorus à*: Leonard Hutterus.
Valmiſoto: *Voyés* Aiora *ci-devant*.
Vandoni, *Lucca*: Charles Basgapé.
Vannerus: Cosme Ruger, *dit* l'Abbé de S. Mahé. (1)
Vargas, *Alphonſus de*: Gaspar Scioppius.
Vargas, *Emmanuel de*: Gabriel de Adarzo & Santander.
Varna: *Voyés* Barna *ci-devant*.
Vaſſellus, *Fontanerius*: Sertorius de Galles.
Vatablus, *Franciscus*: Rodolphus Gualterus. *Item* N..... Bertin & autres. 233
Vatelmo, *Conſtantino*: Antoine Muscettola.
Vaticanus: Lelio Socin.
Vaux, *Le Sieur de*: Le Comte de Cramail.
Ubaldus, *Sinibaldus*: Hippolyte Colli ou à Collibus.
Ubeda, *Francisco*: André Perez de Leon.
Udenius, *Utes*: George Wolffgang Vedelius.
Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclius*: François Rainaldi.
Vekiti, *Turanus*: Theodore Kievit.
Velasquez, *Antonio*: Ant. Vasquez.
Velasquez, *Didacus*: Diegue de Simancas.
Velasquez, *Geronimo*: Louïs Guerrero.
Vellay, *François de*: Jean Sirmond.
Vellejus, *Gregorius*: George Reveau.
Velli, *Francesco*: François Marie Maggi.
Vera, *Luis de*, Gaspar Gerzeran de Pinos.
Verato: Jean-Baptiſte Guarini.
Verdæus ou Verdajus, *Renatus*: André Rivet.
Veresmartus, *Michaël*: Pierre Pazmani.
Veridicus, *Didymus*: Thomas Stapleton.
Veridicus Belgicus: Charles Scribanius.
Veridicus Germanicus: Guillaume Federle.
Veridicus Chriſtianus: Jean David.
Veridicus Catholicus: Thomas Saillius.
Verimontanus: *Voyés* Fidelis *ci-devant*.
Verinus, *Simplicius*: Claude de Saumaiſe. 247
Verita, *Latino*: Vittorio Siri.
Verité, *L'Abbé*: Jean le Noir.
Verone, *François de*: Jean Boucher, *douteux*. Robert Bellarmin, *faux*.
Veronenſis, *Romanus*: Charles Scribanius.
Vertumnius Academicus: Melchior, Inchoffer.
Verus, *Amandus*: Chryſoſtome Eggenfeld. 163. 247
Verus, *Joannes-Baptiſta*: J. Rhodius.
Verus, *Lucius*: Guillaume Goes.
Vezelet, *Glaumalis du*: Guillaume des Autels.
Vezzalmi, *Grivilio*: Virgile Malvezzi.
Ughelli, *Ferdinandus*: Charles Borelli.
Victor, *Ambroſius*: André Martin.
Vidal ou Vitalis, *Frutos* ou *Fructuoſus*: Jean Ferrer.
Vigil, *Chriſtianus*: Frederic Geſenius.
Vigil, *Fabius*: Fabianus Vetulæ. (2) 177
Vilbonius: Philebert Monet.
Villano Napolitano, *Giovanni*: Barthelemi Carracciolo.
Villanovanus, *Michael*: Michel Servet.
Ville, *Louis de la*: N.... de Valois.
Villela ou Vilela, *Balthaſar*: Jean Baptiſte Poza.
Villerius ou Vilierius, *Franciscus*: Fr. Hotman.
Villiomarus, *Yvo*: Joſeph Juſte Scaliger.
Vincentia ou Vicentia, *Petrus à*: Antonin Reginaldi ou Regnaud.
Vincentius, *Athanaſius*: Jean Lyſerus.
Vincentius Hollandus, *Liberius*: A. Melvinus, *faux*. Pierre Cunæus, *faux*. Nicolas Craſſo, *vrai-ſemblable*.
Vincentius, *Nicolaüs*: Joſeph Scaliger.
Vinerius: *Voyés* Sophodrus, *ci-devant*.

Vitus

1 ¶ Le P. Garaſſe pag. 156. de ſa Doctrine curieuſe.

2 ¶ Ceci a beſoin d'éclairciſſement. Majoragius accuſe d'avoir changé ſon nom, allégue dans la dixième de ſes Oraiſons entre autres Savans, qui avoient uſé impunement de la même liberté, ce Fabius [illegible]l, mais comme il parloit à des gens inſtruits de la choſe, il ne l'a dit qu'à demi mot. Voici le fait plus au long. Fabiano della Veglia de Spolète, célèbre au ſeizième ſiécle par ſon mérite dans les Lettres, n'aimant ni ſon nom de baptême *Fabiano*, ni ſon nom de famille *Veglia* qui ſignifiant *Veille* & *Vieille*, donnoit lieu à une équivoque desagreable, comme s'il avoit eu nom *Fabiano de la Vieille*, ſe fit appeler *Fabio Vigile*, en Latin *Fabius Vigil*, nom qui lui demeura propre, & qu'il garda toujours depuis, ayant même, après la mort de ſa femme, été fait ſous ce nom le 9. Septembre

Vitus Wigandus, *Joachimus*: Jean Valentin Willius.
Vitus, *Thomas*: Laurent Forer.
Uleſeld, *Cornificius ab*: Jacobus Henricus Pauli.
Ungersdorff, *Chriſtophorus ab*: Guillaume Ferdinaud von Effereu.
Voge ou Vauge, *Solon de*: Jean le Bon.
Volvic, *Amable de*: Amable de Bonrzeis.
Vortficher ou Wort-Fisher: Nicolas Laſſon.
Urbanus, *Horatius*: Nicolas Zucchi.
Urbino: Jean-Baptiſte Livizani.
Urſinus, *Joachimus*: Innocent Gentillet, Chriſtianus Becmannus, *douteux*.
Urſulanus, *Edmundus*: Edm. Mac-Mahone, *autrement* Franciscus Matthæus.
Vulturius Geldenhaurius: Gerard de Nimegue. (3)
Vulturius: *Voyés* Baſſarius *ci-devant*.

W.

WAhrenberg, *Sincerus*: Eſaïe ou Gaspar Puffendorff, *douteux*.
Walley: Henri Garnet.
Warendorp: *Le Sieur de*: François Liſola ou d'Iſola.
Warſenius, *Johannes*: Jean Loüis Vivés.
Weckerus, *Joan. Jacob*: Pierre André Mathiolus. *Voyés* les Plagiaires.
Weiſſius, *Robertus*: Philippe Pflaumer.
Wendroekius, *Wilhelmus*: Pierre Nicole. 153
Wernerus: *Voyés* Gebhardus: *ci-devant*.
Wernerus, *Joannes Sigismondus*: Gaspar Swenckfeldt.
Widdrington, *Roger*: Thomas Preſton, *douteux*. Simon Vigor, *douteux*.
Wineus, *Joannes*: Guillaume Rauchiu, *plutôt* Plagiaire.
Witlingus, *Joannes*: J. Brentius.
Witus ou Whitus, *Joannes*: Etienne Gardiner.
Wolfigangus, *Chriſtophorus*: Jean Albert Portner, *douteux*. François Liſola, *vrai-ſemblable*.
Wolffius, *Ambroſius*: Chriſtophle Herdeſianus.

X.

XAverius: Conrad Samuel Schurtzfleiſch.

Z.

ZAbiel ou Zagiel: *Voyés* Michalowicz, *ci-devant*.
Zaboi & Jacometto: Charles François Foppa.
Zamariel: Ant. de Chaudieu, ou de la Roche Chandieu. 254
Zambeccari: Jean Antoine de Vera, Comte de la Rocca.
Zambrano, *Melchior*: Diegue Alvarez.
Zamoscius ou Samoscius, *Joannes*: Charles Sigonius. 233
Zancume, *Antonino*: Vincent Montana.
Zangmaiſtre, *Jean Paul*: Laurent Joubert.
Zegers, *Jacobus*: Libert Fromoud, *douteux*.
Zereovicius ou Zercowscki, *Joannes*: André Roſeuwald.

tembre 1539. Evêque de Foligno, & le 29 du même mois de l'année ſuivante Evêque de Spolète, dignité dont il ne jouït pas long tems, étant mort la même année. Il étoit grand Antiquaire & grand Humaniſte. C'eſt l'idée qu'en donne Pierius dans ſes Hiéroglyphiques dont il lui a dedié le 9. livre. Je ne ſache pas qu'il y ait rien d'imprimé de lui hors très peu de vers Latins dans le recueil intitulé *Coryciana* in-4. à Rome 1524. où il eſt nommé *Fabius Agathidius Vigil.*

3 ¶ *Vulturius* indique le nom *Gérard* tiré de *Ghier* en Flamand *Vautour*. Erasme dans une Lettre du 2. Aout 1530. à Melanchthon parlant de ce Gerard: *Commigravit Argentoratum*, dit-il, *obriolus quidam Gerardus Noviomagus, quem in Epiſtola, civilitatis gratia, Vulturium Neocomum nominavi.*

TABLE
DES
CHAPITRES
DU DISCOURS
PRELIMINAIRE
des Auteurs déguisés.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques Réfléxions ſur le changement des noms en général, & ſur l'uſage qui s'eſt obſervé dans cette pratique parmi le monde.

CHAP. I. *LEs noms ſont ſujets à la viciſſitude commune des choſes de ce monde. Exemple de cette viciſſitude dans les noms différens du premier de tous les Ecrivains,* page 151

CHAP. II. *L'uſage de changer les noms eſt fort ancien. Exemples divers de cette pratique en général.* 152

CHAP III. *Uſage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre ſon nom au commencemens du texte ou dans le titre du Livre. Différence des Anonymes, des Plagiaires & des Impoſteurs d'avec les Pſeudonymes.* 154

CHAP. IV. *L'uſage de changer ſon nom devenu trop fréquent dans les derniers tems; cauſe & occaſion d'une partie des abus qui s'y ſont gliſſés. Dans quelles Perſonnes & dans quelles Profeſſions ces abus ont été tolerés plus volontiers.* 159

CHAP. V. *Des rencontres où l'uſage de changer ſon nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ſes circonſtances.* 160

CHAP VI. *Ce qu'il y a de permis & ce qu'il y a de défendu par les Loix ſeculiéres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.* 164

CHAP. VII. *Le changement ou la ſuppoſition des noms défenduë aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Eccléſiaſtiques & Séculiéres. Réglement ou Decret du Concile de Trente ſur ce ſujet. Edits de nos Rois ſur le même ſujet. Du peu d'éxécution de ces Edits & du Decret du Concile.* 167

SECON-

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour ſe déguiſer.

CHAP. I. *DEs motifs ou raiſons de changer ſon nom en général.* 175

CHAP. II. Premier Motif. *L'Amour de l'Antiquité profane qui a porté divers Auteurs Pſeudonymes à quitter leur nom pour en prendre ſelon l'uſage de l'ancienne Grece & de l'ancienne Rome.* 176

CHAP. III. Second Motif. *La Prudence qui a porté les Auteurs à ſe cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins ſans être reconnus.* 183

CHAP. IV. Troiſiéme Motif. *La crainte de tomber dans quelque diſgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adverſaires qui ont le crédit & l'autorité en main.* 185

CHAP. V. Quatriéme Motif. *La Honte que l'on a de produire ou de publier quelque choſe qui ne ſeroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la profeſſion qu'on exerce: & la Confuſion qui pourroit revenir des Ecrits, du ſuccès deſquels on a quelque raiſon de ſe défier.* 188

CHAP. VI. Cinquiéme Motif. *La fantaiſie de cacher la baſſeſſe de ſa naiſſance ou de ſa condition, & celle de rehauſſer quelquefois ſa qualité.* 193

CHAP. VII. Sixiéme Motif. *Le deſir d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne ſeroit pas d'une ſignification heureuſe, ou qui n'auroit pas un ſon aſſés agréable à l'oreille.* 197

CHAP. VIII. Septiéme Motif. *Le deſſein de ſonder les eſprits ſur quelque choſe qui pourroit paroître nouveau, ou dont le ſuccès ſeroit incertain.* 203

CHAP. IX. Huitiéme Motif. *La Modeſtie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres; qui ſe ſoucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume; & qui négligent de recueillir les fruits paſſagers de leurs travaux.* Exemple particulier de Salvien de Marſeille. 205

CHAP. X. Neuviéme Motif. *La Piété de ceux qui veulent laiſſer des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.* 212

CHAP. XI. Dixiéme Motif. *La Fourbe & l'Impoſture pour ſéduire les ſimples qui ne peuvent juger du fonds que par la ſurface; & pour abuſer de la bonne foi des autres.* 213

CHAP. XII. Onziéme Motif. *La Vanité qui donne quelquefois le change à la Modeſtie, lorſqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aſpirent par le moyen de leurs Ecrits.* 216

Douziéme Motif. *La Médiſance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à ſon aiſe.* ibid.

Treiziéme Motif. *L'Impiété & le Libertinage.* ibid.

Quatorziéme Motif. *Le mouvement d'une pure gayeté de cœur.* ibid.

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les Maniéres différentes dont les Auteurs ont uſé dans le changement des noms.

CHAP. I. PRemiére Maniére. *Changer ſon nom de famille en celui de quelque lieu.* 1. *En celui du Pays natal.* 2. *En celui du lieu de la Demeure.* 3. *En celui d'un Fief ou Seigneurie.* 4. *En celui du lieu du Benefice qu'on poſſéde.* 218

CHAP. II. Seconde Maniére. 1. *Prendre le nom d'autrui pour ſe déguiſer ſans faire injure à la perſonne dont on l'emprunte.* 2. *Défenſe de cette pratique contre un Auteur déguiſé* ſous le nom de P. Aurelius. 3. *Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'autorité.* 4. *Prêter ſon nom aux Auteurs pour de l'argent.* 223

CHAP. III. *Suite de la maniére de prendre le nom d'autrui pour ſe déguiſer. Uſage de cette maniére entre les Parens, les Alliés & les autres perſonnes unies enſemble par des engagemens & des rélations particuliéres.* 227

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.* ibid.

2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres; & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.* 228

3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.* 229

4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domeſtiques; & des Domeſtiques qui prennent celui de leurs Maîtres.* 230

5. *Des Maîtres ou Precepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers, & des Ecoliers qui prennent celui de leurs Maîtres.* 232

CHAP. IV. Troiſiéme Maniére. *Se former des noms* Patronymiques *à la façon des Anciens, ſur le nom du Pere, de la Mere, des Grands-Peres, des Oncles, ou de quelqu'autre d'entre les Aieux. Uſage des Auteurs pour ce point parmi les Peuples de différens lieux.* 233

CHAP. V. Quatriéme Maniére. *Prendre des noms Appellatifs pour être ſubſtitués aux noms Propres. Des Appellatifs de diverſes ſortes; de dignités, de profeſſions, de conditions, de pays, de diſpoſitions d'eſprit ou de cœur.* 236

CHAP. VI. Cinquiéme Maniére. *Prendre des noms de Communautés ou Sociétés, tels que ſont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés, de Corps ou Aſſemblées, de Maiſons Réguliéres, & même d'Aſſociations feintes ou paſſagéres. Et de la pratique contraire, lorſque des Sociétés ſe donnent le nom d'un Particulier.* 238

CHAP. VII. Sixiéme Maniére. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui ſe traveſtiſſent en Cavaliers ou Gens d'épée, pour ſe déguiſer dans leurs Ouvrages.* 242

CHAP. VIII. Septiéme Maniére. *Prendre ou donner des ſurnoms burleſques que le petit peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Maſques injurieux & paſſifs, que les Auteurs jettent ſur le viſage de ceux dont ils entreprennent de parler.* 243

CHAP. IX. Huitiéme Maniére. *Prendre des noms tirés du fonds de ſon ſujet, ou formés ſur la matiére que l'on traite, ſur les intentions qu'on a en la traitant, ſur la fin qu'on s'y propoſe, ou même ſur la maniére dont on a entrepris de la traiter.* 247

CHAP. X. Neuviéme Maniére. *Se cacher ſous les Perſonnages de Dialogues, lorſque les Dialogues ſont anonymes.* 250

Dixiéme Maniére. *Prendre des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.* 251

Onziéme Maniére. *Affecter l'Antiphraſe; former des Antitheſes par rapport à d'autres noms d'Auteurs.* 252

Douziéme Maniére. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la ſignification approche de celle du nom que l'on ſupprime.* 253

CHAP. XI. Treiziéme Maniére. *Changer ſon nom d'une Langue en une autre*

contre

contre un nom de ſignification ſemblable ou approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hébreu & de l'Hébreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues Vulgaires. Réflexion ſur ceux qui tournent mal-à propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une ſemblable conduite parmi les Allemans & les Italiens. 254

CHAP. XII. Suite de la maniére de changer les noms d'une Langue en une autre, ſans changer la ſignification. *Différence entre les Auteurs qui ne diſpoſent que de leur nom, & les Hiſtoriens ſont moins excuſables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut conteſter le pouvoir de ſe* tranſnommer *ſelon leur caprice dans des choſes de nulle importance. Que l'éxemple des anciens Hiſtoriens Grecs & Latins ne peut juſtifier au plus que ceux des Hiſtoriens modernes, qui ſe contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaiſons de la Langue en laquelle ils écrivent leur Hiſtoire. Que l'éxemple même de Moyſe qui a changé pluſieurs noms propres en Hébreu ne doit point autoriſer la licence des Modernes.* 259

CHAP. XIII. *Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues, ne doivent pas déſapprouver l'uſage des Terminaiſons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont uſé de la ſorte. Bizarrerie de ceux qui ſe mêlent de donner des Terminaiſons Latins à des noms François, auſquels elles ne ſont pas propres. Combien une Terminaiſon Latine, qui eſt preſque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms François, à cauſe de la variété de leurs Terminaiſons.* 262

CHAP. XIV. *De l'expreſſion & de la ſuppreſſion des Articles des Langues Vulgaires dans les noms latiniſés. Embarras cauſés par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs ſur ce ſujet.* 277

CHAP. XV. Quatorziéme Maniére. *Changer le Prénom que nous appellons le nom de Batême, ſans toucher au ſurnom. De la tranſpoſition du Prénom & du Surnom.* 281

CHAP. XVI. Quinziéme Maniére. *De la pluralité des Surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expreſſion de leur nom. De l'embarras que cauſent les Auteurs que nous appellons* Polyonymes, *quand il eſt queſtion de les citer.* 283

CHAP. XVII. Seiziéme Maniére. *Retourner ou renverſer ſon nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites; des Anagrammes rétrogrades,* de celles qui ſe font malicieuſement ſur le nom d'un Adverſaire. 286

Dix-ſeptiéme Maniére. *Renfermer ſon nom dans un Acroſtiche.* 288

Dix-huitiéme Maniére. *Enveloper ſon nom dans une Deviſe en forme d'Anagramme. Des Deviſes que les Auteurs mettent à des Ecrits Anonymes à la place de leur nom.* 289

CHAP. XVIII. Dix-neuviéme Maniére. *Déſigner ſon nom par les Lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de Lettres capitales. Uſage des Auteurs Juifs en ce point. Des Lettres finales, des notes litérales & autres Anagrammes qui ont ſervi à marquer les noms des Auteurs cachés.* 290

CHAP. XIX. Vingtiéme Maniére. *Allonger ſon nom pour le déguiſer: & de l'uſage d'allonger ſon nom ſans déguiſement.* 294

Vingt-uniéme Maniére. *Abreger ſon nom pour le deguiſer: & de cette abréviation parmi ceux-même qui ne ſont pas profeſſion des Lettres.* 295

CHAP. XX. *De la corruption des Auteurs venuë de ces maniéres de les abréger ou de les allonger, ou de la maniére de les tranſformer d'une Langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverſes eſpéces de cette corruption d'où ſont nés tant de faux Auteurs.* 297

QUATRIEME PARTIE.

Des Inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a cauſés dans le monde, dans l'Egliſe, mais particuliérement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAP. I. *LE tort que peut faire l'inſinuation d'une doctrine dangereuſe à la faveur d'un nom qui n'eſt pas ſuſpect.* 302

1. *Dans les matiéres de Religion.* Des ſurpriſes qui ont fait prendre pour Catholiques des Hérétiques déguiſés ſous de faux noms. *ibid.*

CHAP. II. *De l'Inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & Légitimes cenſés déchus ou ſortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.* 304

CHAP. III. *Des Erreurs qui naiſſent tous les jours du changement des noms touchant la connoiſſance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorſqu'il ſert à pluſieurs Auteurs. Inconvéniens de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.* 306

CHAP. IV. *Inconvéniens ſurvenus à la réputation, à la fortune & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des Innocens que ce déguiſement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'ils ont ſouffert injuſtement par ces mépriſes.* 309

Fin de la Table & du Tome V.

VA1 1507488